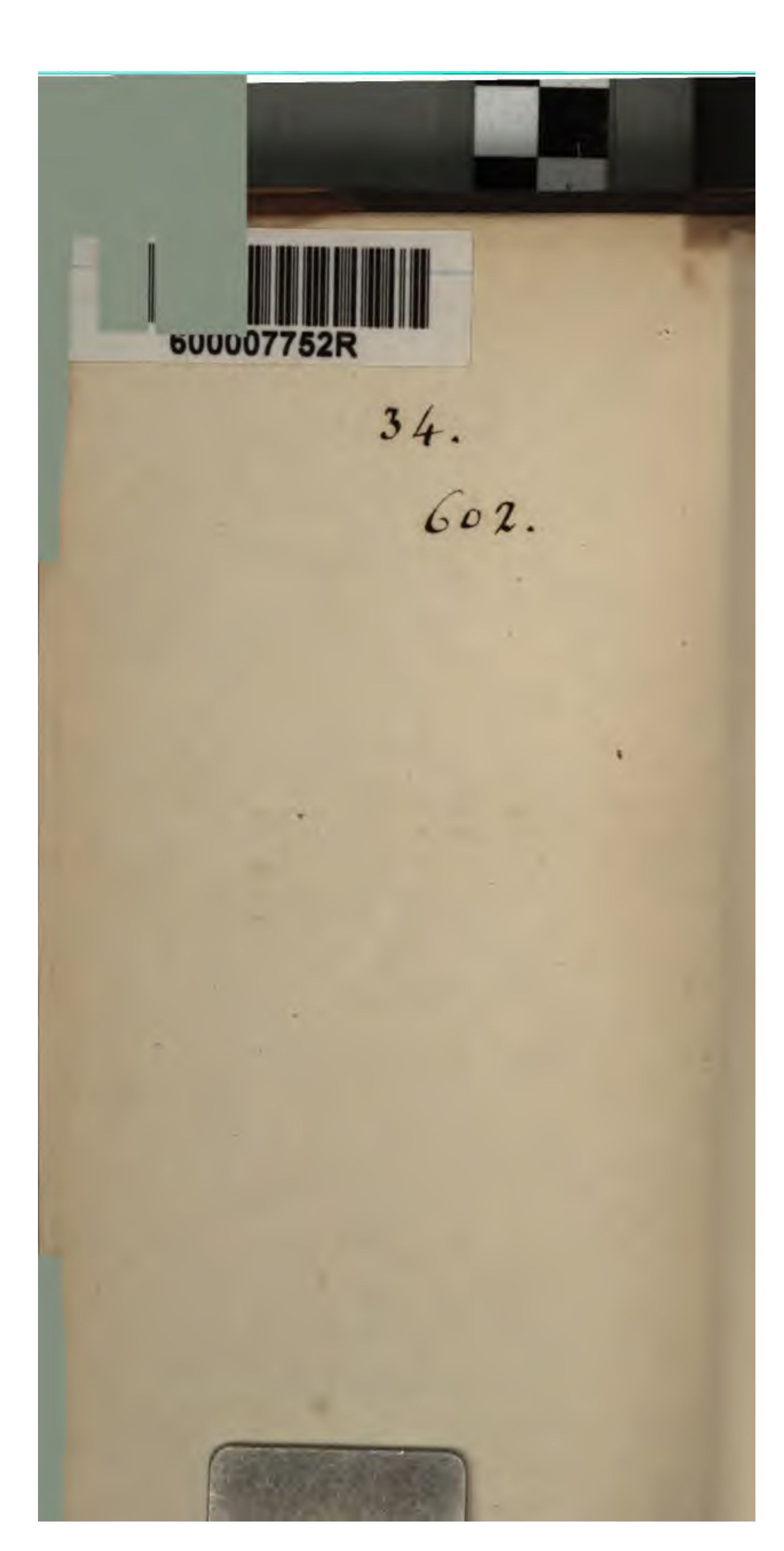
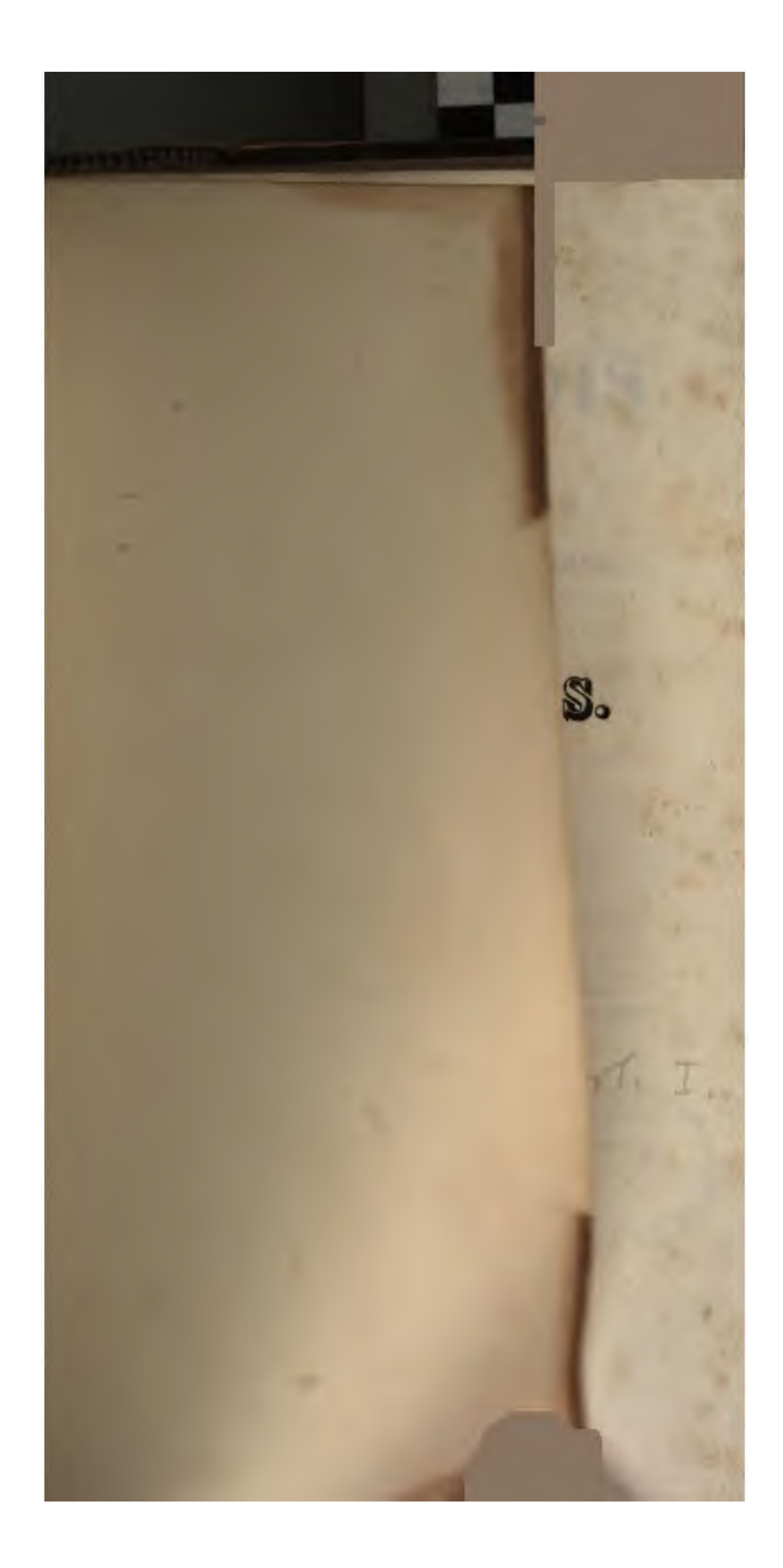



600007752R
34.
602.


S.

[redacted]

HISTOIRE
DES VAUDOIS.

STRASBOURG, IMPRIMERIE DE F. G. LEVRAULT.

[redacted]

HISTOIRE
DES VAUDOIS

DES VALLÉES DU PIÉMONT,

ET DE LEURS COLONIES

DEPUIS LEUR ORIGINE JUSQU'A NOS JOURS,

PAR

ALEXIS MUSTON,

DES VALLÉES VAUDOISES,

DOCTEUR EN THÉOLOGIE.

~~TOME PREMIER.~~

Angustæ valles ubi cunctis exul ab oris
Religio stabilem finxerat usque larem.
(SAMUEL WERENFELSIUS, *Ad valles Pedemontanas.* Bâle, 1695.)

PARIS,

Chez F. G. LEVRAULT, rue de la Harpe, n.° 81;

STRASBOURG, même maison, rue des Juifs, n.° 33.

1834.

Le manichéisme, qui occupait presque seul le douzième siècle, pâlit devant une doctrine nouvelle qui éclate soudain en divers lieux, sans qu'on en puisse préciser l'origine, mais dont tous les rayons semblent sortir primitivement des Alpes. Pierre de Bruys, Henricus, Valdo, se succèdent avec rapidité autour de ces contrées; les réminiscences orientales du paulicianisme, du gnosticisme et de Manès disparaissent peu à peu, et quand elles cessent d'être puissantes, le nom des Vaudois se trouve connu.

Une multitude de sectes diverses se groupent alors autour d'eux, les dépassent même un instant en nombre et en renommée, mais bientôt s'évanouissent les unes après les autres, ne laissant plus briller sur leurs débris que le centre lumineux du mouvement qui les avait produites, l'antique flambeau dès Vaudois, qui seuls subsistent encore de nos jours.

Leurs montagnes ne renferment pas des monumens semblables à ceux des autres contrées; aucun poète n'a illustré cet asile, mais ses rochers sont des poèmes, et l'histoire des Vaudois la plus nue, est un temple que les hommes ni le temps ne pourront détruire.

Des légions d'anathèmes et de persécuteurs sont venus pendant cinq siècles se briser sur ces rochers inébranlables qu'ils avaient choisis pour patrie. C'est un beau drame à dérouler : il y a des scènes ineffables et suaves, d'autres glorieuses ou déchirantes. La défense de la vérité et le triomphe de l'Évangile sont l'action qui se poursuit à travers mille péripéties.

L'histoire prend aujourd'hui, et doit prendre en effet, une attitude qu'elle n'avait jamais eue. Elle se relève à la hauteur qui lui convient, et paraît grandir avec le nombre

[redacted]

des siècles sur lesquels elle s'appuie; elle n'avait été jusqu'ici qu'une narration gazetière, pour ainsi s'exprimer, une sèche nomenclature de faits, immense bulletin de tous les peuples, réunis quelquefois avec impartialité et même avec amour, mais jamais, il nous le semble, sous les regards d'une loi supérieure qui présida dans leurs fastes à un développement humanitaire, à la manifestation d'un progrès social continu, qui devint à la fois, par sa marche passée, la leçon du présent et la garantie de l'avenir : on en avait fait un registre ou un inventaire, et non les tables de Clio. Ses feuilles immortelles furent livrées à des débats d'un jour, et les graves enseignemens du genre humain étouffés sous les intérêts fanatiques des partis. Au lieu de déployer des ailes lumineuses et sereines dans la sphère désintéressée du vrai, au-dessus des fugitives agitations du monde, des événemens transitoires qui se précipitent, sans le troubler, dans le gouffre de l'éternité, elle oublia cette mission céleste, que plutôt elle n'avait pas comprise; mais, à mesure que son horizon s'élargit, son vol devient plus élevé. Les tableaux qu'elle déroulera plus tard s'enrichissent incessamment, et la loi qui dirige les phases du cycle millénaire de notre globe, en ressortira toujours avec plus de majesté.

Ici, comme en philosophie, on en revient à la recherche des premiers principes, et le premier principe de toutes choses c'est Dieu. La religion absorbe dans ce point l'ensemble des sciences; l'homme vraiment religieux, l'homme parfait saurait tout, dit l'Évangile. Et dans ces champs de la pensée humaine, semés aujourd'hui de tant de débris et de ruines, l'histoire, comme jadis les prophètes au désert, qui allaient aplanir les

[redacted]

voies du Seigneur, l'histoire nous aidera à trouver une route pour y parvenir.

Plus on s'élèvera dans la contemplation des choses de la terre, plus on sentira que rien n'y était inutile dans les vues du Ciel : c'est par lui seul que l'historien peut rendre raison des événemens qui s'agitent ici-bas. Aussi, quoique la formule de leur génération puisse être découverte un jour, par une loi bien surprenante, cette idée du progrès que l'histoire est destinée à seconder et à faire ressortir, s'applique merveilleusement encore à cette histoire même du passé, à ces annales des siècles accomplis. Oui, le progrès existe même pour des choses qui ne sont plus ; car tous les événemens dont l'histoire s'occupe n'ont de valeur pour nous que par leurs résultats, et d'existence que par leur transmission écrite ou parlée. Or, je le demande, par une nouvelle manière de les considérer, de voir par conséquent leurs résultats et de les transmettre à l'avenir, ne change-t-on pas ces événemens eux-mêmes ; et les siècles de Rome, par exemple, sont-ils encore pour le temps de Niebuhr et de Michelet ce qu'ils étaient pour celui de Rollin ? L'histoire du peuple juif est-elle la même pour le théologien éclairé de nos jours, et le timide exégète du moyen âge ?

Les temps changent sans cesse ; les siècles ne cesseront d'être diversement appréciés : mais dans cette diversité il y aura progrès, au point que la manière de les considérer et d'en rendre compte s'éclaircira et s'élèvera de plus en plus. Oui, il y a un progrès universel et infini ; le passé sera toujours aussi fécond que l'avenir ; à chaque idée nouvelle un aperçu nouveau se fera jour, après chaque âge écoulé les grandes images qui l'ont rempli auront

[redacted]

changé de place; l'homme qui aura été plus avant, les verra d'un autre point de vue, et toujours le présent qui fuit agrandissant le passé, la perspective s'étendra jusqu'à un point qu'il ne nous est pas possible de dire.

Il n'y a qu'un moment où l'histoire, dans toute sa dignité et le sens le plus absolu de ce mot, pourra être complétement achevée; c'est lorsque le genre humain qu'elle représente aura lui-même complété son développement et achevé sa carrière. Mais alors sera le terme des choses d'ici-bas; les formes mortelles, les langues, les sciences, passeront; et les destinées de l'humanité seront accomplies.

Maintenant, à ces considérations générales, joignons-en quelques-unes sur notre travail particulier. Ce volume n'est qu'une introduction à l'histoire des Vaudois. La pensée de l'auteur n'avait été d'abord que de présenter un résumé rapide et peu circonstancié des événemens qui la composent; mais si l'histoire d'un grand peuple doit offrir de grandes masses, celle d'une spécialité limitée n'a de prix que par les détails. D'ailleurs tous les ouvrages écrits jusqu'ici sur les Vaudois ne sont déjà que des résumés; ceux qui contiennent des détails n'embrassent qu'une partie spéciale et restreinte de notre histoire: tel est celui de Leger, qui ne traite, à proprement parler, que de la persécution de 1655, sans s'étendre en avant d'elle ni au-delà. Les écrivains qui se sont occupés des colonies vaudoises, n'ont pu entrer dans beaucoup de développemens sur les faits antérieurs; et leurs écrits, presque tous allemands, n'ont point encore passé dans notre langue. Il restait un dernier travail à faire, c'était de s'entourer de toutes ces lumières éparses, d'en réunir les rayons, et de présenter enfin sous un nouveau jour l'histoire des Vau-

[redacted]

d'accord autant que possible avec le caractère de son sujet. Les œuvres d'art devraient tendre à imiter constamment la nature qui ne se répète jamais, et qui est toujours pleine d'harmonie et de variétés dans toutes ses proportions; c'est aussi ce qui fait le charme de l'architecture gothique, où la symétrie des grandes masses est relevée par la diversité des détails.

On me reprochera trop de couleurs peut-être dans le premier livre de cette histoire, où j'avais à peindre la scène de ses événemens dans le double grandiose de nos montagnes et de leurs souvenirs; c'est un reproche que je désire encourir, car ce que l'on appelle vulgairement style historique, cette uniformité de diction grave et mesurée, que l'on recommande aux historiens, est sans contredit une des plus sottes conceptions dont le pédantisme puisse se vanter. Est-il d'ouvrage qui dût demander un style plus varié que l'histoire, destinée qu'elle est à reproduire la vie humaine sous toutes ses faces : grave, touchante, passionnée, impétueuse, rapide, cruelle, froide ou riante tour à tour? L'histoire ne devrait-elle pas parler tous les langages, s'animer de tous les sentimens, briller de toutes les couleurs, être en un mot le miroir fidèle de l'humanité et de la nature qui la contient? Au-dessus d'elle seulement viennent planer les grandes vérités qui ressortent de ses tableaux, et les idées synthétiques qui les dominent, ou les relient en un ensemble harmoniquement proportionné. Ce que nous disons ici ne s'applique pas à notre ouvrage; plus nous sentons la hauteur de ce nouveau point de vûe, moins nous trouvons que les forces d'un jeune homme, et surtout son premier essai, puissent y atteindre. Ce volume n'est d'ailleurs,

[redacted]

comme nous l'avons déjà fait entendre, qu'une introduction à l'histoire proprement dite des Vaudois, où l'on peut reconnaître néanmoins les idées que nous venons d'indiquer dans la marche qui a été suivie.

Le premier livre, qui ne devait être pour ainsi dire qu'une inspection des lieux et un voyage dans les vallées, se divise en paragraphes plus ou moins longs, suivant les contrées que parcourt le lecteur, comme autant de points de repos auxquels il peut s'arrêter ou ne point prendre garde, selon ses caprices de voyageur. Le second, devant traiter la question fondamentale de l'histoire des Vaudois, porte le bagage de ses pièces justificatives dans des notes, que l'on peut omettre ou consulter au besoin. Le troisième enfin se partage en chapitres, déterminés par la matière dont ils s'occupent.

Le second de ces derniers, qui traite de la discipline ecclésiastique des Vaudois, renferme des passages de Leger, dont le contenu indique des innovations dans cette discipline, introduites probablement par condescendance pour les réformateurs, et qui ont un grand rapport avec le rituel des presbytériens et des réformés. Les *visites de quartiers* cependant, au dire des voyageurs, avaient lieu déjà en Suède avant la réformation, de la même manière qu'aujourd'hui dans les vallées vaudoises; elles auraient donc pu, exercées dans l'un et l'autre pays, n'être qu'un héritage naturel du christianisme.

Les volumes suivans ne présenteront qu'un récit soutenu, dégagé de citations et de commentaires; peut-être la plume d'un compatriote éclairé, qui a déjà passé plusieurs années au sein des colonies vaudoises, m'aidera-t-elle dans ces travaux pour ce qui les concerne : ils

seront terminés par le recueil d'un grand nombre de pièces importantes, soit déjà publiées, soit encore inédites.

Le plan primitif de l'auteur s'étant étendu ainsi, les dimensions de son ouvrage se sont développées, et c'est à des époques indéterminées qu'il le fera paraître successivement. Il commencera d'abord par s'occuper des persécutions que les Vaudois ont éprouvées hors de leurs vallées, afin de n'être point obligé d'interrompre à diverses reprises la suite des événemens qui se sont passés dans ces dernières ; car elles sont le berceau et le véritable domaine des Vaudois, dans le sein duquel aussi on n'a jamais pu les anéantir. Une fois seulement on réussit à les chasser de cet asile, et plus d'une nouvelle patrie les reçut avec empressement dans ses bras. Mais, sous un ciel étranger, ils pensaient à celui qui éclaira les malheurs de leurs pères ; au sein des temples sans péril qui s'ouvraient de toutes parts à eux, l'image des grottes dangereuses où ils se réunissaient en secret pour célébrer leur culte persécuté, agitait encore leur ame ; dans ces lieux hospitaliers qui leur offrent un abri, ils ne retrouvent pas la magie des souvenirs qui mettaient une auréole à tous leurs rochers. Alors, animés du double enthousiasme de la religion et de la patrie, ils franchissent des lieux presque impraticables, supportent des privations de tout genre, et rentrent enfin, après douze journées de fatigues et de combats, dans les vallons natals, sous la conduite héroïque de leurs pasteurs ; semant leur route de merveilleuses victoires, d'actes de courage inouis, de souffrances qu'on ne saurait imaginer. Dans leurs héritages reconquis ils se défendent une année entière, en chassant des étrangers envahisseurs, et obtien-

[redacted]

nent enfin le rétablissement du culte de leurs pères sur ses premiers autels.

Quels événemens plus dramatiques et plus beaux, plus dignes d'être conservés à l'avenir? Ils avaient déjà souffert trente-trois guerres pour l'Évangile [1]; mais bientôt ces infortunés Vaudois sont encore poursuivis par le glaive des persécuteurs, et, préférant l'exil à l'apostasie, la moitié de leur peuple épuisé est obligée de porter sa bible et ses douleurs dans les terres du Nord, dévastées alors par les guerres de religion dont l'Allemagne avait été le théâtre, et qui seules leur offraient un refuge. Ces colonies se reconnaissent encore de nos jours par les vergers qui entourent chaque village, comme s'ils avaient voulu se cacher sous des fleurs en souvenir de l'Italie. Mais ce caractère bientôt ne suffira plus à les distinguer; les Vaudois de toutes parts oublient ce qu'ils ont été : on peut les observer encore, c'était le moment où j'aimais d'écrire cette histoire. De sanglantes persécutions et des massacres effrayans, comme ceux qui les ont fait vivre jusqu'ici, ne se renouvelleront point; ce n'est plus le sang des martyrs, c'est l'amour de tous les hommes qu'il faut donner pour ciment au trône de l'Évangile. La foi même, si naïve et si pure, qui opéra tant de miracles dans nos rochers, n'existe plus; ce n'est que par une impulsion nouvelle, imprimée au sentiment religieux, qu'ils peuvent exercer encore quelque influence, et s'assurer un avenir. Déjà dans la Hesse, le Brandebourg et le grand-duché de Bade, leurs colonies se sont fondues dans le sein de l'Église nationale. En Wurtemberg, l'exercice de la langue française dans

---

1 Voyez Arnaud, *Dédicace*, feuillet 5.

les écoles et les églises vaudoises, fut aboli en 1823; il n'y a plus, que je sache, que celles de Dornolshausen, dans la principauté de Hombourg, qui s'en servent encore. Le patois s'est partout considérablement altéré, et tombe en désuétude avec une rapidité désolante. Et cependant, on doit l'avouer, cette fusion intime de peuples qui ne se regardent plus désormais que comme une même famille, est plus chrétienne qu'une existence toujours circonscrite dans sa sphère à part; il n'y a dans le monde que des frères, puisqu'il n'y a dans le ciel qu'un seul Dieu.

J'ai recueilli toutes les traditions que ces anciens compatriotes avaient apportées dans leur exil; c'était entre nous un échange de récits, par lesquels ils m'apprenaient leur histoire, et moi celle de leurs aïeux. Arnaud, qui les avait conduits dans les vallées et accompagnés en Allemagne, où il fut encore long-temps modérateur, devenait un des sujets les plus fréquens de nos entretiens. D'après l'article 23 du synode tenu à Pforzheim en 1710, tous les papiers concernant les Vaudois lui avaient été remis dans une cassette, dont lui et le secrétaire de la table avaient chacun une clé. Son tombeau est à Schönberg, dans le bailliage de Maulbronn, près de Durmenz, où il fut pasteur. Les papiers dont je parle n'ont pas été retrouvés; ils devaient lui servir probablement à composer la suite de son ouvrage, qu'il avait promise: voyez page 24.e de la préface de la *Glorieuse rentrée des Vaudois dans leurs vallées*: incroyable expédition pour reconquérir des montagnes dévastées, dans laquelle il fut à la fois le ministre et le chef militaire des Vaudois, pour en devenir plus tard l'historien! Ainsi, comme nous l'avons dit, quoique perdus au milieu de contrées inconnues et

lointaines, ils conçurent l'entreprise sans exemple de regagner leur patrie les armes à la main; fidèles à cette pensée, ils traversent les lacs et les glaciers; et l'on voit, comme dans une antique épopée, ces hommes simples et sans usage combattre pour leur Dieu et leur patrie, alors qu'ils ne possédaient plus ni temples ni foyers. Au cœur des Hautes-Alpes, seuls avec leur bravoure, leur confiance en l'Éternel, leur héroïque patriotisme, ils triomphent des armées nombreuses de deux puissances réunies pour les écraser, rentrent dans leurs vallées, qu'ils font retentir de cantiques d'actions de grâce, et replantent l'étendard du Christ dans l'asile immémorial de sa doctrine.

C'est ainsi qu'ils ont défendu leur liberté de conscience et leurs droits de citoyens contre les tyrans. Toutes les libertés se tiennent : on ne peut en défendre une seule sans les défendre toutes; et par l'affranchissement religieux auquel les Vaudois ont pris tant de part, me disait un jour M. de Béranger dans sa douce retraite de Passy, ils ont des premiers brisé ce joug honteux de la féodalité, dont les débris sont encore épars sur l'Europe. Le nom du grand poète qui se présente ici sous ma plume, me rappelle ceux de tous les hommes obligeans et célèbres, qui ont bien voulu seconder mon travail. Je dois à l'auteur du *Choix de poésies originales des troubadours*, M. Raynouard, de l'Académie française, quelques détails nouveaux sur le poème vaudois de la *Nobla Leyczon*. Le savant M. Fauriel, directeur de la section des manuscrits à la bibliothèque nationale de France, a facilité mes recherches de toute son obligeance : mais le nombre des manuscrits qui se rapportent au midi de la France, ceux dans lesquels j'eusse pu espérer de trouver quelques docu-

mens nouveaux, est si considérable que, n'en ayant point de catalogue méthodique, j'ai renoncé à les parcourir. MM. Lerminier, Ballanche, Michelet, Buchez, Sainte-Beuve et Alfred de Vigny, eurent la bonté de mettre leurs bibliothèques à ma disposition, et de témoigner pour les vallées vaudoises un intérêt que M. de Lamartine sembla partager aussi, en formant le projet d'y venir un jour. M. Victor Hugo m'a donné quelques notes relativement aux Vaudois d'Arras. Je n'ai pas été moins bien accueilli par les savans d'Allemagne, que par les littérateurs de Paris. L'un d'eux, dont le nom ne peut être passé sous silence, est un compatriote, M. Appia, pasteur français à Francfort, chez lequel j'ai trouvé une hospitalité vraiment vaudoise, et de précieux manuscrits relatifs à mes travaux. Je ne dois pas oublier non plus M. Dieterici, conseiller intime du ministre de l'instruction publique et des cultes à Berlin, auteur de l'histoire des colonies vaudoises dans le Brandebourg, qui n'a cessé de témoigner aux Vaudois autant d'intérêt par sa conduite que par ses écrits. M. Freyhoffer, qui les a visités dernièrement, n'a pas été un des derniers à le partager. C'est à S. E. M. le baron d'Altenstein, ministre de l'instruction et des cultes de S. M. le roi de Prusse, que je dois la carte des vallées vaudoises qui accompagne leur histoire; elle fut dressée pour l'ouvrage de M. Dieterici, et l'on ne peut assez louer le soin que ce dernier a mis à en diriger l'exécution. C'est en échange d'une partie du manuscrit autographe d'Arnaud que je possédais, et qu'il a fait déposer à la bibliothèque royale de Berlin, que M. d'Altenstein m'a fait offrir ces cartes. S. E. M. le baron du Thil, ministre d'État à Darmstadt, a consenti à mettre sous mes yeux tout ce qui

[redacted]

se trouvait dans les archives de cette ville de relatif aux colonies de *Waldorf*, *Wembach*, *Rohrbach* et *Heim*, qui se trouvent dans la Hesse électorale.. Dans le Wurtemberg, enfin, c'est avec le même empressement que l'on a secondé mes recherches. M. Mondon, pasteur vaudois à *Gros-Villar*, près de Knittlingen et de Bretten; M. Mulot, pasteur à Eltingen, près de Léonberg, lieu de naissance du célèbre philosophe Schelling; M. Blanc, de *Nordhausen*, village vaudois qui portait anciennement les noms de *Menthoul*, d'*Usseaulx* ou de *Fenestrelle*, parce qu'il renfermait des habitans sortis de ces trois villages de Piémont; M. Geymonat, pasteur, M. Freihofer, vicaire, et M. Perrot, régent à *Neu-Engestedt*, près de Calw, colonie dont le nom originaire était *Bourset;* et à Calw même, MM. Berguenheuse, Dœternbach et Schauber, chez lesquels j'ai trouvé la même bienveillante et instructive hospitalité, ont droit à recevoir ici l'expression affectueuse de ma reconnaissance.

M. Weiss, à Zurich, m'a de plus annoncé l'existence d'une centaine de pièces officielles relatives aux Vaudois, qui sont dans les archives de cette ville; et M. Gilli, chanoine de Durham, recteur de North-Fambridge, en Angleterre, auteur de plusieurs ouvrages sur les Vaudois, a secondé de ses lumières celui que j'ai entrepris. A Strasbourg, enfin, je dois exprimer tous mes remercîmens à MM. les professeurs de la Faculté de théologie, qui ont aidé mes efforts, et en particulier à M. le professeur Jung, directeur de la bibliothèque de la ville, qui m'a facilité, par son érudition et sa complaisance, les travaux dont j'offre ici la première ébauche au public; à M. Krafft, directeur de l'établissement du Neuhoff, qui m'a fait con-

naître plusieurs ouvrages allemands d'un haut intérêt, entre autres sur les colonies vaudoises, et enfin à M. le pasteur Mæder, dont la riche bibliothèque a été constamment à ma disposition, et pour lequel j'aurai toujours autant de reconnaissance que d'estime.

Les fac-simile qui vont suivre sont ceux de l'écriture de nos principaux historiens; je n'ai pu m'en procurer de Perrin ni de Gilles; celle d'Arnaud est empruntée au premier feuillet de ce qui reste du manuscrit de son histoire qui est actuellement à Berlin et dont nous avons parlé dans les pages précédentes. Les vers de la *Nobla-Leyçon* qui les accompagnent sont tirés du manuscrit de Genève; ce poème est un des plus précieux documens vaudois qui nous soient parvenus.

Alexis Muston.

[redacted]

HISTOIRE

DES VAUDOIS.

LIVRE PREMIER.

Tableau des Vallées.

I.

L'ASILE des Vaudois est situé sur les frontières de l'*Italie* et de la France, à l'endroit où les Alpes, sans perdre de leur sublimité, commencent, en s'inclinant vers la mer, à revêtir des formes moins arides. C'est la partie que les anciens nommèrent Alpes Cottiennes[1], et qui sépare aujourd'hui le Piémont du Dauphiné.

En prenant Pignerol pour point de station[2], quatre vallées se déploient en éventail devant vous. Celle de Pragela ou Cluson est le plus vers la droite; puis viennent celle de Pérouse ou de Saint-Martin[3], celle de Luserne, dont Angrogne n'est qu'une branche, et enfin celle de Rora, la plus petite de ses sœurs. Ce sont les vallées vaudoises.

On les a peintes jusqu'ici avec des couleurs effrayantes d'aridité et de glaces; on se les représente comme un désert bordé de précipices et couvert de neiges éternelles[4]; mais, les a-t-on vues sous leur beau ciel, tantôt espagnol et tantôt écossais, s'ouvrant délicieuses en fraîches corbeilles de verdure; avec le bruit de leurs eaux, leur gaîté de village, et ce parfum de mœurs antiques et douces qui est encore autour de nous? Un prestige indéfinissable arrête alors le voyageur en face de ces vieilles montagnes que tant de persécutions ont ensanglantées; où des lieux champêtres portent des noms de combats[5]; où chaque rocher vit périr quelque victime. Puis il parcourt ces hameaux, jetés sur le penchant des bois et à demi voilés par leur ombre, avec leurs fontaines, leurs granges, leurs charrues, leur rustique désordre de labourage. Les temps ont bien changé! les étendards de Rome étaient alors teints d'une pourpre fastueuse; les nôtres le furent du sang des martyrs. Que voit-il aujourd'hui?

II.

Gravissons un de ces sommets séculaires où vivent tant de souvenirs. La nature y est rigide peut-être; mais rien n'est plus beau, certes, que ces montagnes brunes et fières, quand le soleil

du printemps les pénètre de vie et de chaleur, et que mille parfums balsamiques remplissent l'air d'une indicible suavité; c'est la vie et la force qu'on y respire!

Le peuple qui habite ces contrées semble jusqu'à un certain point s'empreindre aussi de leur caractère. Grands, pour la plupart, et fortement taillés, les hommes s'y livrent à l'exercice de la chasse ou aux travaux rustiques. Ils n'ont pas cet air goguenard et moqueur qu'on remarque ordinairement chez les paysans; la virile et franche simplicité de leurs manières fait quelquefois ressortir davantage leur caractère cordial et plein de bonhomie. C'est parmi eux encore que l'on peut voir de ces belles têtes de patriarches, telles que nous les font rêver les graves récits des livres israélites. L'esprit des temps anciens semble revivre dans la simplicité de leurs mœurs et la grâce de leurs discours; car le patois des vallées est même un des plus agréables que j'aie jamais entendu parler. Il donne aux objets des noms qualificatifs, presque toujours heureusement choisis. La genisse la plus blanche du troupeau, s'appelle *Bianca*, de sa couleur; une autre *Lingèra* (légère), *Polida* (propre), etc. — Il n'est point de pays agricole où l'on ne fasse retentir des chansons par les campagnes; mais ici ce sont des psaumes que l'on se réunit pour chanter.

Quelquefois au sein d'une grotte ombragée, ou au sommet d'un rocher, vous entendez se marier dans un cantique les voix de quelques jeunes filles, qui se reposent en revenant du sermon, ou terminent ainsi leur promenade du dimanche. Joignez à ces mœurs actuellement si calmes, le reflet des siècles évanouis qui ressort couleur de sang sur toutes ces fraîches collines, ces prairies et ces châlets; le souvenir des persécutions et des combats! Rappelez-vous ces dévouemens héroïques, à Dieu d'abord; ensuite à ceux que l'on aimait!.. — Savez-vous pourquoi notre langue est douce et le choix des mots harmonieux? Premièrement, c'est que la voix qui part de l'ame pour louer le Seigneur ou exprimer des choses honnêtes, qui a gémi dans les douleurs et s'est éteinte dans les tourmens, conserve toujours une mélodie qui vibre dans les autres ames; et puis il y avait de la pureté dans le goût, parce qu'elle était dans les mœurs. Les lettres ne se sont relevées que sur les ruines de cette profonde dépravation qui a rongé le moyen âge. Les Vaudois avaient déjà une littérature alors! Les lumières pures de l'intelligence ne vont pas avec les ténèbres et la fange du cœur. Aussi, malgré les accusations dont ils furent poursuivis, nos pères nous ont-ils légué un sol pur et sans tache, riche de souvenirs et de tombeaux!

[redacted]

III.

Après avoir vu ces montagnes aux jours de printemps pleines de lumière et de fécondité voyez-les sous le brouillard de Novembre, qui glisse à leurs sommets semblable au voile de gaze d'une jeune fille, que le vent lui jette à travers le visage; ou bien qui s'élève peu à peu dans la vallée, comme l'eau monte dans un bain de marbre. Du haut de ces dômes bronzés, que le soleil éclaire de tous les points de son cours, l'orage et les éclairs éclatent quelquefois aux pieds du voyageur, pendant qu'il y respire un ciel d'azur: mais aujourd'hui le temps sera calme; montons sur celui d'entre eux, auquel viennent aboutir, ainsi qu'au centre commun de nos églises, les limites de cinq communes. C'est le COURNAÜT. Il n'offre point sans doute les rians sentiers des environs de Bade, de la Suisse et des Vosges; c'est l'abrupte majesté des Alpes toute nue. De temps en temps s'élève à vos côtés quelque immense croupe de rocher hardiment jetée dans l'espace; et dans le lointain s'entrevoient à peine de timides échappées de pâturages. Mais une fois arrivé, quel spectacle magnifique! Toutes les plaines de l'Italie se déroulent devant vous. Cet immense trésor de fleuves, de jardins et de villes, qu'Annibal et Napoléon montrèrent à leurs soldats, est

Quelquefois au sein d'une ... et sa chapelle
au sommet d'un rocher, vo ... l'azur, l'un de
dans un cantique les voix ... s'égare dans les
filles, qui se reposent en ... bornes. Une in-
ou terminent ainsi leur pr ... villages, s'étendent
Joignez à ces mœurs actu ... ligne blanche avec
reflet des siècles évanouis ... Milan sur les der-
sang sur toutes ces fraîc ... ble panorama. Le
et ces châlets; le souveni ... pis, semblable à un
combats! Rappelez-vo ... lon de princesse; et
ques, à Dieu d'abord ... e de brume révèle la
aimait!.. — Savez-vo ... les collines empêchent
est douce et le choix ... sur le bord.
mièrement, c'est qu ... ns - nous des vallées.
pour louer le Seign ... ri; Saluces, dont les
honnêtes, qui a g ... dans le seizième siècle;
éteinte dans les tou ... ne, qu'ils possédaient
mélodie qui vib ... montagne singulière,
il y avait de la ... arsiliane avec son haut
était dans les ... l, la plus jolie petite
vées que sur l ... puisse voir. Pignerol, qui
vation qui a ... au milieu des vignes et
avaient déjà ... les pieds dans mille
pures de l'in ... iers et de tilleuls, dont
bres et l ... parsemées. Là se trouve la
cusations ... par Louis XIV, dans les
nous ont ... enfermé, dit-on, le cé-
de souv ... Une prison plus affreuse

..., est ce vieux couvent de religieuses, élevé ... sommet de la colline, afin que rien de ce ... appartient à la terre ne puisse désormais ... vu de celles qui en ont franchi le seuil. Et ...urtant, que la nature d'alentour est pittoresque et variée! qu'elle est bien mieux faite que le cloître, pour rasséréner nos ames et les élever au Créateur de toutes choses! Ces bois, ces moissons, ces coteaux inondés de lumière, n'est-ce pas à éveiller la fantaisie d'un artiste pour ses pinceaux; à ramener à Dieu le cœur de l'impie le plus insensible et le plus endurci? Le couvent dont je parle fut autrefois une abbaye de moines, grands ennemis des Vaudois et qui leur firent beaucoup de mal. Sa fondation est due à Adelaïde de Savoie, fille du dernier marquis de Suze et épouse d'un comte de Maurienne, en l'année 606. (Voyez Gilles, chapitre XIV.)

IV.

Tournez les yeux plus loin sur cette immense chaîne des Alpes, qui fait comme l'arète, l'épine dorsale de l'Europe. A droite, le mont Viso, à gauche le Mont-Cenis, s'élèvent dans le ciel. Le premier surtout, tel qu'une pyramide colossale, surgit au milieu de cet Océan de crètes, de pics, de cimes de toute espèce, comme ses sœurs de

étalé sous vos yeux. Voilà Turin ... impossible,
de Superga, qui se dessinent dan ... de la ma-
la terre, l'autre du ciel. La vue ... depuis Barges,
vastitudes de cet horizon sans ... qui suivent le
finité de bourgs, de cités et de ... é de quelques
vers l'Orient; et comme une ... produit un effet
un point au milieu, paraît ... imposant encore;
nières limites de cet admir ... tourage. Personne
Pô circule sur ce riche ... qu'au sommet ce
ruban négligé dans un ... pas humains, c'est
vers le Sud, une légère t ... puissant qui veille
mer Méditerranée; mais ... ombre de ses ailes de
de voir les villes qui so ... l'Évangile avait ré-
Maintenant rappro ... ent leur envergure dé-
Voilà Asti, patrie d' ... nes de montagnes qui
Vaudois ont été chas ...
Campillon, Fenill, ... les éléphans d'Anni-
autrefois; Cavour, ... François I.er 7; puis-
problème géologique ... tables, qui furent s'é-
clocher, et enfin P ... à Pavie. De l'autre côté
ville de province q ... retenti César 8, Charle-
s'élève en amphit ... Et au milieu de toutes
des figuiers, et ... passé si rapides, un
touffes de lilas ... pauvre, faible, selon le
les campagnes ... d'une foi puissante et victo-
vaste caserne ... âges, les révolutions des em-
prisons de la ... versemens de la terre, et a
lèbre *masqu* ... parts son influence régé-

qui s'est manifestée à la réforme. Le l'empire romain tombait en putréfac- barbares arrivèrent du Nord; des bar- ivèrent du Midi. L'on eut les Vandales, is, les Huns et les Sarrasins. Ces hordes s et pleines de sève, vinrent verser leur ndance de vie dans ces États allanguis et es. Mais une barbarie plus grande s'en- it; il fallut repasser par l'enfance pour re- nir au développement de l'âge mur. Ces na- ons y retombèrent. La religion, les sciences, les arts, tout fut oublié; et quand le moyen âge apparut versant de tous côtés des ténèbres épaissies par plusieurs siècles d'ignorance et de superstition; seul, un petit peuple encore faisait rayonner en silence le flambeau de vérité qui brille aujourd'hui dans ses armoiries[11]. A la fin cependant il était nécessaire que les États endormis se réveillassent. Le réveil eut lieu; ce furent les croisades; et, après elles, à leur tour, nos Vaudois s'étendirent jusqu'en Bohême, en Calabre et en Autriche, en proclamant un autre genre de réveil, celui des lettres et de l'intelligence.[12]

V.

Autour d'eux cependant, isolés par leur position et leur croyance, il circulait de singuliers

[illegible] les accusations bizarres sur leur compte. Une sorte de prestige satanique, un voile mystérieux enveloppait ces contrées, centre de l'hérésie, on se signait d'horreur à l'aspect de leurs roches infernales! Eh bien! pourtant alors elles étaient un vrai paradis, une famille de frères en faisait sa demeure; des cantiques pieux s'élevaient vers le ciel; des mœurs douces, une foi pure et simple, écartaient de leurs toits tous les dissentimens. La nécessité même de vivre d'une manière retirée, les rapprochait davantage et mettait plus de cœur et de vie dans toutes leurs relations. Hors de chez eux, un langage particulier leur servait à s'entendre; et s'ils voulaient s'entretenir de ce qu'ils avaient de plus cher au monde, on n'eut cru voir en eux que de simples laboureurs, causant ensemble d'affaires de famille, lorsqu'ils parlaient de leurs pasteurs.[13]

Ce qui étonne, c'est qu'avec cette tendance ils ne soient pas tombés dans les écarts du mysticisme et les abus de l'allégorie, qui alors avaient tout envahi. Cela seul révèlerait déjà une raison plus éclairée, lors même que nous n'eussions point d'autre fait à l'appui de cette opinion. Ils se maintinrent ainsi sans alliance étrangère presque jusqu'à nos jours; et sont encore un peuple à part, que leurs ennemis eux-mêmes ont pour ainsi dire pris soin de conserver. En effet, dès

les obligea à faire corps
1561 on imposa des limites
on ordonna à tout étranger
on interdit jusqu'aux moin-
ions avec les catholiques; il fut
testans de s'y établir par les édits
50, renouvelés en 1730 et 1740;
tout à ceux de France que celui de
essait: ils furent souvent remis en vi-
enfin, lorsque les Vaudois accompagnés
sses, de Français et d'autres volontaires,
ut reconquis leurs vallées, en 1689 et 1690,
a ordonna à tous ceux qui n'y étaient pas nés,
d'en ressortir dans l'espace de trois mois.

N'est-ce pas une Providence singulière qui s'est plue à maintenir ainsi ce peuple intact et pur, même par le concours de ceux qui voulaient le détruire; qui l'a soutenu au milieu de tant de calamités et de si longues persécutions? autrement combien de fois n'eussent-ils pas été anéantis! Il n'est pas un coin de terre dans ces montagnes qui n'ait été baigné de leur sang ou jonché de leurs cadavres; et l'ame des martyrs soupire dans tous leurs rochers[14]. Oh! si la foi, l'héroïsme, les vertus du cœur, avaient des monumens comme le monde en élève, vous fouleriez à chaque pas quelque ruine vénérée, telle que la Grèce en présente aux regards. Mais l'Attique

[illegible] fictions, tandis qu'ici tout [illegible] présent encore. Les souvenirs [illegible] se dressent devant vous dans leur [illegible]; et la terre des anciens dieux [illegible] que des débris, encore deviennent-[illegible] pour la proie de peuples lointains qui [illegible]. Ils s'arrachent entre eux quelques lambeaux de ce riche vêtement tissu par les beaux-arts sur les épaules de leur mère; et quoiqu'il ne fût plus qu'un linceul, on n'y a pas même laissé dormir en paix la Grèce. Ah! quelque parfaits que soient les ouvrages des hommes, ils se détruisent bientôt! Annibal, et toutes ces gloires qui ont gravité autour de l'arche sainte, se sont éclipsées : celle du peuple martyr est encore là. La puissance de l'Évangile n'est pas éteinte; en Europe ou en Asie, au Nord ou au Midi, il régénère toujours le monde. Le sol déshérité des beaux-arts pleure ses monumens perdus; mais il est sur la cendre des bûchers et le sang des victimes un monument impérissable, sur lequel frappent en vain les âges et les révolutions.

VI.

Et maintenant, tout s'est évanoui ! bûchers, révolutions, chevalerie du moyen âge. Que de prestiges envolés! que de sectes dont on ne parle

[redacted]

plus ! Les Béghards, les Cathares, les Albigeois, les Paterini, les Passagers, tous jadis plus répandus que les Vaudois, ont à peine laissé leur nom. Seule, cette peuplade des Alpes qui, la première osa protester contre l'altération du christianisme, se conserve encore aujourd'hui. Elle existe oubliée et pure dans ces montagnes, qui offrent les traces de tant de dominations étrangères. Ici, c'est l'*Almanzor*, nom tout arabe; là c'est *Frionland*, le *Palavas*, *Vandalin*, noms tout celtiques; puis, les *Courtils* et *Villar*, noms tout latins [15]. J'aurais voulu les voir quand de grands bois couvraient encore l'Italie [16]. Quand la Forêt-Noire s'étendait depuis la Savoie aux bords de la mer Baltique, et servait de refuge à ces Germains valeureux dont nous parle Tacite ! Mais aujourd'hui, où trouver rien de tout cela ? l'Allemagne est civilisée; le Piémont est une riche métairie. Des vignes coquettes et gracieuses y déploient de tous côtés leurs sarmens en longues galeries sous lesquelles croissent encore le blé et le maïs. Des sites admirables d'harmonie et de fraîcheur décorent nos collines ; le fleuve d'or s'égare dans des méandres de verdure; le soleil y ruisselle partout, et sa lumière y joue comme sous un prisme de cristal. Ici, ce sont les tons chauds et dorés du froment qui blondoie, et dont les vagues offrent sous chaque zéphir les teintes changeantes

du cou du pigeon. Là c'est la fraîcheur suave des grandes forêts qui bordent l'eau; quelques pampres éventaillés sur le flanc d'une maisonnette blanche et tranquille. — Eh! qu'on ne m'accuse pas d'embellir ma patrie! je la peins dans ses beaux jours : et sans doute, si l'on venait en automne, lorsque des vents brumeux ont déshabillé la campagne; que la nature est nue et grelotte de froid, sous ce ciel qu'on est habitué à voir si beau; ou bien, lorsque la neige tombe comme un blanc linceul sur le géant des Alpes dont elle dessine âprement les formes rudes et immobiles : oh! alors ce n'est plus la riante Italie que vous avez sous les yeux! C'est un autre genre de beauté qui s'offre à vos regards. Beauté de tristesse et de mélancolie, tous les cœurs ne peuvent vous comprendre; mais il en est qui sympathisent aussi avec vous. Cette contemplation douloureuse de tant de fraîches et belles choses qui s'en vont; ces images si souvent rebattues, des hirondelles qui partent, des feuilles qui choient ou tourbillonnent; des dernières et pâles fleurs oubliées par-ci par-là qui se flétrissent; tout cela n'a-t-il pas aussi sa poésie? et si l'abus qu'on a fait de ces tableaux les a couverts d'un voile d'ironie et de ridicule; s'il n'est plus permis à l'artiste de les représenter, il est du moins toujours permis à l'homme de les sentir.

VII.

C'est alors que l'on voit naître partout, comme précurseurs de l'hiver et dernier adieu d'une végétation mourante, ces petites fleurs blanches ou roses, dont les calices effilés constellent par milliers les prairies humides de la plaine. Dans chaque pays, et pour ainsi dire dans chaque village, elles portent un nom différent. *Plantes d'oie, gueuses nues, tue-chiens*, en français c'est le *colchique;* mais jamais je ne les ai entendues appeler d'un nom plus gracieux, plus poétique et en même temps plus expressif que dans nos vallées. Là ce sont les *freïdoulines*. Entendez-vous bien, les *freïdoulines!* on dirait qu'elles ont froid; on voit qu'elles amènent l'hiver. Ce mot ne peut se rendre. Il exprime presque une sorte de délicate pitié pour ces pauvres fleurs que le bon Dieu fait naître toutes nues; c'est comme si l'on disait dans notre gaulois, les *frillousettes;* mais que le diminutif en *ine* a bien plus de grâce! Nous ferons plus tard dans le chapitre de la *Littérature des Vaudois*, un examen particulier de leur idiome. Il a un cachet qui lui est propre; d'abord par sa formation; puis, par le caractère que lui ont imprimé cette longue vie de retraite et de souffrances; ces montagnes pleines de leur fraternité; ensuite cette foi du cœur qui, déve-

loppant les affections paisibles et dirigeant les pensées au ciel, a versé quelque chose de pur et d'intime dans les paroles, une harmonie particulière, une naïveté touchante dans le langage; de même qu'elle a conservé ces habitudes de mœurs antiques et patriarcales, qui survivent encore partout. Voyez plutôt! les parens, les amis ne se rendent jamais visite — s'ils demeurent du moins à une certaine distance, et surtout parmi la classe agricole — sans apporter avec eux quelques dons champêtres; des pigeons, du lait, des figues ou des raisins. Ils sont offerts avec bonté, sans ostentation, et acceptés de même. Ces usages simples et naïfs entretiennent des rapports mutuels de charité et de bienveillance. C'est le tribut d'hospitalité qui accompagne les Orientaux! Bien plus, lorsqu'un sujet de contestation s'engage par hasard entre eux, ils choisissent quelquefois — et jadis c'était toujours — des vieillards probes et respectables, à la décision desquels ils s'en rapportent d'un commun accord. On croit être avec Homère dans l'Ionie; et ces Nestor d'un autre âge ne tiennent, comme les antiques législateurs, qu'un sceptre de rameau vert.

Voulez-vous regarder la vie dans sa force et son activité première? Eh bien! ce sont des laboureurs, des chèvriers, des chasseurs de chamois; des bergères qui filent dans les pâturages

en gardant leurs troupeaux. Les jeunes gens s'appellent, ou David, ou Daniel, ou Salomon, ou Élysée; les femmes ont le nom de Rachel, de Sara, de Judith, de Marie; la Bible tout entière semble revivre sous vos yeux!

Portez-les maintenant sur les masses noires et rocailleuses de ces hautes montagnes; au milieu de ces entassemens granitiques, de ces déchirures épouvantables, quelle majesté est empreinte de toutes parts! Ici ce sont les *Scéë* de *Subiasq* et de *Julien;* là l'*Apparê,* ainsi nommé parce qu'il *apparaît* à une grande distance. Plus loin d'autres montagnes encore, qui n'ont pas même de nom. On respire, au sein de ces régions éthérées, un air de force et de vitalité qui lave les plaies du cœur, qui semble élargir l'existence. Il y a de la grandeur dans ces sommités désertes et majestueuses, au-dessous desquelles tourbillonnent si petitement les sociétés humaines! Là rien n'est enjolivé par la main des hommes; rien n'y fait ressouvenir de leurs haines, de leurs passions et de leurs vices. Par-ci par-là, au milieu des pentes rocailleuses ou des escarpemens calcinés, l'œil se réjouit de voir quelque fraîche oasis de bois touffus, et des nappes de verdure qui retombent entre les collines, ainsi que les festons d'une guirlande de fête. Sur les côtes les plus rapprochées de la plaine on distingue des champs,

des terres labourées et des prés de différentes couleurs, étendus sous toutes les formes, en carrés, en rhombes, en losanges, comme les divers morceaux d'étoffe qui rappiècent l'habit d'un mendiant. — Ah! que c'est bien cela! *Travail et pauvreté:* voilà ce que semblent dire nos montagnes, portant sur leur front la devise du peuple qui les habite. Et pourtant, voyez ce ciel magnifique, d'où retombe comme une claire broderie la lumière du jour; il est tendu bleu et limpide, mieux qu'une riche soie impériale, sur ces pauvres villages, d'où s'échappent à peine le bruissement du travail et le murmure secret de la prière. — Tout est cultivé jusqu'aux plus grandes hauteurs; mais la culture est-elle obligée de s'arrêter: l'œil rencontre alors quelque superbe débris de roches primitives, de ces merveilleux groupes de rochers, qui invitent à une austère mélancolie, surtout quand on pense aux scènes dont ils ont été les témoins!

VIII.

Il n'y a plus que les vallées de Saint-Martin, de Luserne et de Rora, dans lesquelles les Vaudois aient conservé des églises. La première de ces trois offre à son extrémité la plus reculée, et touchant aux frontières de la France, la commune de Pral.

C'est une des plus escarpées ; elle ne produit que des céréales, d'excellentes pommes de terre, du bois, des laitages et du miel. Ses mélèzes, du côté de *Julien*, offrent sur leur tronc de petites mousses, en bouquets, d'un jaune d'or admirable; il y en a d'autres, plus développées, qui pendent à leurs branches, en longues barbes de capucin, noires, grises et verdâtres; lorsqu'elles sont mouillées, elles prennent toutes cette dernière couleur.

En 1488, des catholiques voulurent surprendre cette commune, et, ayant fait un grand détour, « allèrent passer en nombre de sept cents, « et descendirent comme un torrent du couchant « septentrional vers la bourgade des Pommiers. « Mais les Pralins les voyant descendre, coururent aux armes, et les allèrent attendre en la-« dite bourgade des Pommiers, puis se jettèrent « dessus eux, et les tuèrent tous, sauf un Port' « Enseigne, lequel pendant la tuerie des siens, « se jetta et monta au long d'un torrent, des-« sous un gros amas de neige fonduë dessus, car « c'estait au commencement de l'Esté, et y de-« meura jusqu'à ce que froid et faim le firent « descendre pour chercher la miséricorde des « hommes, qu'il trouva : car les Pralins un peu « refroidis le laissèrent aller en santé porter les « nouvelles de la totale deffaite de ses compa-« gnons. » (Gilles, chap. IV.)

[redacted]

A quelques heures de marche dans les hauteurs, se trouvent les douze lacs, qui ne sont à vrai dire que d'assez petits étangs, alimentés par les neiges. C'est dans cette commune que les Vaudois s'arrêtèrent d'abord, en 1689, au retour de leur exil; et c'est dans l'église des Guigou, qu'ils célébrèrent le premier culte d'actions de grâces, pour l'heureuse issue de tous leurs maux. Cette église avait autrefois été desservie par M. Leidet, qui, ayant été surpris *à chanter des psaumes sous un rocher,* et n'ayant jamais voulu abjurer *ses hérésies,* périt sur l'échafaud en 1686 au fort de Saint-Michel, près de Luserne. Nos Vaudois ôtèrent du temple tout ce qui sentait le culte romain, après quoi on y chanta le 74.e psaume, qui commençait par ce vers si bien adapté à la circonstance:

D'où vient, Seigneur, que tu nous a épars?

et Arnaud, afin de se faire entendre aussi bien de ceux qui étaient dedans que de ceux qui étaient dehors, prit pour chaire un banc placé sur le seuil de la porte, d'où il prêcha à son héroïque troupeau. Quelle scène!

Pral avait autrefois pour annexes la commune de Rodoret, qui a aujourd'hui un pasteur à titre de suffragant, ainsi que celle de Macel, jadis annexe de Maneille. Pour arriver à Rodoret, on

traverse quelques collines, couvertes de superbes sapins qui feraient honneur aux forêts de la Norwége. Il est situé au milieu d'un petit vallon, au bas duquel se présente le village de *Fontaine*, et dans le fond, les *Arnauds*, la *Balma*, et une belle cascade, ressemblant un peu à celle de Tourtemagne, dans le Vallais. Il faut une petite heure de marche pour se rendre de là à *Macel* ou *la Salse*; car ces deux villages, séparés par le torrent, n'en forment pour ainsi dire qu'un. On passe, en y allant, par un petit hameau nommé *Serveil*, assis sur un roc précipiteux couvert d'une herbe fine et légère, que le vent soulève comme les fourrures d'une pélerine; et à quelques toises plus bas se trouve celui des *Gardioles*, où l'on recueille le meilleur miel du pays.

IX.

Le vallon de Macel est célèbre par le rocher de la Balsille, où se défendirent si long-temps nos Vaudois contre les armées réunies des rois de France et de Piémont. Ils y vécurent un hiver entier d'une manière qui approche du prodige. Ayant des huttes creusées dans la terre; retrouvant, comme par miracle, des blés encore debout et conservés sous les neiges; travaillant à leurs fortifications; montant des gardes assidues; et

leur général ARNAUD, à la fois leur ministre et depuis leur historien, faisant « deux prédications « le dimanche; une fois le jeudi, et la prière « tous les jours, soir et matin, fort dévotement, « tous à genoux et la face en terre. » (ARNAUD, *Hist. de la glorieuse rentrée*, p. 207.)

L'on rencontre encore quelquefois, en labourant, des boulets ensevelis et couverts de rouille; des tronçons d'épée avec des os à demi rongés. D'un côté de ce fort naturel est l'*Alp de Gunivert*. On appelle *Alps*, les hauteurs sur lesquelles vont pâturer les troupeaux en été. On y dresse des parcs en claies, ou en grossières cloisons, comme dans les châlets suisses. Les bergers ont des baraques en bois; et l'on se réunit dans la plus grande d'entre elles, ou même en plein air, lorsque le pasteur de la commune vient y prêcher; ce qui arrive une fois ou deux chaque année. De l'autre côté de la Balsille continue le vallon de Macel, qui se termine au col du Piss. De fort loin on y aperçoit une blanche chute d'eau, animant les rochers qui ferment la vallée, semblable à celle du Nideck dans les Vosges. Brez la compare au Pissevache, et lui donne la préférence; mais la masse d'eau est plus considérable dans la cascade du Vallais.

Le chemin est rude et inégal pour arriver à MANEILLE. Cette église, ainsi que celle de TRA-

[redacted]

VERSE et de SAINT-MARTIN, est posée sur le versant méridional des montagnes qui la séparent de Pragela. Vis-à-vis, à peu près, se trouve la hauteur de *Rocca-bianca;* ainsi nommée d'un beau marbre saccharoïde, dont la blancheur se découvre de fort loin. J'ai vu des marbres de Paros et de Carrare, dont la pureté et la finesse du grain ne l'emportaient pas sur celui-ci; mais la difficulté de transport en empêche l'exploitation. Non loin de là se trouve une carrière de talc. On l'appelle dans le pays *pierre-douce,* à cause de son toucher friable et oléagineux; cela n'empêche pas qu'on n'en tire des blocs extrêmement compactes, dont on fait des ustensiles de cuisine, des marmites et des poêlons, qui sont d'un excellent usage. Ayant pris un jour quelques fragmens d'un pareil vase qui avait subi l'action du feu, je les trouvai remplis de cristallisations pentaédriques, noires et brunes, comme le pyroxène et la tourmaline. Je ne sais pas si ce phénomène se fait remarquer dans toutes les pierres semblables qui ont été soumises à une grande chaleur.

Pour descendre au Perrier, qui est une ville presque toute catholique, on passe par CHIABRANS, petit village dont l'église se montre à l'œil d'une manière fort pittoresque; et d'où l'on découvre devant soi les quatre vallées de Pral, de

Rodoret, de Salse et de Macel, à peu près comme nous avons dit qu'on pouvait se figurer depuis Pignerol, celles de Rora, Luserne, Saint-Martin et Pragela.

X.

Du Perrier jusqu'au Closs, il faut suivre la *Germanasca*, torrent qui prend sa source à Pral, et se jette à Pérouse dans le Cluson venu de Pragela. Du milieu des vignobles on monte à Ville-Sèche, lieu natal de Léger[17]. Sa vie aventureuse et bizarre, qu'il a placée lui-même à la fin de l'*Histoire générale des Vaudois*, ne fait pas la partie la moins intéressante de son livre, surtout pour un compatriote! Les communautés de Saint-Martin, de Bovil et de Traverse, d'un côté; ainsi que celles de Faët, de Serres et de Riôclaret de l'autre, sont dépendantes de celle-ci. La dernière, celle de Riôclaret, fut troublée en 1560 par ses propres seigneurs, *Charles* et *Boniface Truchet*, qui depuis long-temps étaient ennemis déclarés des Vaudois. Un jour même ils entreprirent de s'emparer du ministre et de l'emmener. « Charles, avec une grosse troupe « d'hommes armés, s'achemina vers le temple, « au temps de la prédication; envoya devant « quelques traitres qui feignoyent d'y aller pour « le presche et qui s'approchèrent tant qu'ils

[redacted]

« purent de la chaire du ministre, pour l'em-
« pescher d'eschapper. Cependant Charles arrive
« avec sa troupe; lors un de ces traitres, homme
« puissant, se jette sur le ministre, appelé M.
« François — qui éstoit aussi robuste, et se de-
« menoit pour se desveloper des bras du traitre.
« Tout le peuple, combien que désarmé, se jette
« impétueusement sur l'ennemi; hommes et fem-
« mes, petits et grands, employent tout ce qu'ils
« peuvent trouver de propre pour défense et of-
« fense; arrachent le ministre de leurs mains;
« mettent en fuite toute la troupe des Truchets,
« superbe et bien armée; et lui-même, autheur
« de tout le mal, fut en danger d'y perdre la
« vie; car combien qu'il fut homme guerrier,
« grand, puissant et bien armé, toutefois en la
« violence qu'il usoit, un homme de Rioclaret
« fort robuste se jetta sur lui, le serra contre un
« arbre, et l'eut pu estrangler; mais pour le res-
« pect de sa qualité comme Gentil-homme du
« lieu — et par courtoisie, on le laissa aller.[18]
Mais loin de reconnaître cette générosité, il ne cessa de persécuter indignement les Vaudois. Ceux-ci furent contraints, pauvres gens qu'ils étaient, de lui payer *mille six cents écus*, pour obtenir la paix. A peine les eut-il reçus, que, contre sa parole et son honneur, il recommença ses menées.

En 1560, le 2 Avril, il arrive avec une armée qu'il avait obtenu la permission de lever à Nice, et commençant le carnage par les premières maisons, tous les habitans se sauvèrent dénués de tout, et quelques-uns sans vêtemens, dans les montagnes encore couvertes de neige. « Les en-« nemis poursuivirent ces gens-là jusques bien « haut dans les bois, leur tirant force harque-« busades; puis, retournant dans les maisons « abandonnées, s'y logèrent, faisant bonne chère « des biens des fugitifs; qui cependant souffroyent « de grandes rigueurs de faim et de froid, l'en-« nemi ne leur voulant permettre le retour en « leurs maisons, sinon sous promesse d'aller à la « messe. » Un ministre et un homme de Saint-Martin ayant été pris prisonniers, furent conduits aux moines de l'abbaye de Pignerol, qui les brûlèrent vivans. « Cependant les fugitifs es-« toyent réduits à l'extrémité, ce qu'entendu par « leurs frères voisins du val Cluson, mûs de « compassion et des pressantes exhortations de « leurs pasteurs, partirent la troisième nuit, en-« viron quatre cens, ayant en leur compagnie le « ministre Martin — qui de lieue en lieue se jet-« toit à genoux avec sa troupe, pour demander « l'assistance du Seigneur. »

Ne dirait-on pas une marche antique des Juifs dans le désert? De plus, à cette foi profonde et

[redacted]

naïve ils joignaient un courage dont ont souvent manqué ces derniers; car, quoique la troupe de Truchet se fût mise en défense et préparée au combat, cette poignée de Vaudois la mit dans une déroute complète.

XI.

Avant d'arriver au Pomaret, on passe auprès d'un rocher où se trouvait anciennement la tour qui a fait donner le nom de Pont-de-La-Tour à celui qui en est tout proche. C'est un des lieux où l'on tendit à diverses reprises des embûches à Léger pour s'en défaire par un assassinat. POMARET est un assez joli village, situé au pied d'une colline, ayant devant soi des prairies et des vergers qui s'étendent jusqu'à Pérouse. Il est possible que son nom lui soit venu des nombreux pommiers dont il est entouré, et qui s'y trouvaient peut-être avec plus de profusion autrefois. Il a une église neuve, qui se dessine blanche et jolie entre les arbres. On y voit le tombeau de Jean-Rodolphe Peyran, ancien modérateur des vallées, qui en fut l'un des principaux soutiens par son éloquence et son érudition. Son caractère se rapprochait beaucoup de celui du célèbre Paul-Louis Courrier. L'un et l'autre, écrivains pleins de verve et d'originalité, auteurs de pam-

phlets admirables et de pages couvertes de science, ils aimaient à se qualifier des titres les plus simples. On sait que Courrier ne se donnait jamais que celui de *vigneron*. Peyran avait comme lui cet esprit mordant et caustique, joint à une bonté d'ame peu commune. C'est, je crois, M. Sims, éditeur d'une partie de ses ouvrages et généreux bienfaiteur de nos vallées, qui lui a fait élever un tombeau. L'épitaphe se termine ainsi :

Operibus ingenii non autem præmiis felix.
Ne bene merenti, cui vivo deerant fere omnia,
Deesset etiam mortuo tumulus,
Hoc tandem posito marmore curavit
Alienigena. [19]

Il vaudrait mieux pourtant qu'il eût été soulagé pendant sa vie, que chargé d'un marbre après sa mort! Du reste, nous devons applaudir au zèle pieux et touchant qui a daigné consacrer ce souvenir visible à sa mémoire, lorsque ses concitoyens, pauvres comme lui, ne pouvaient que la porter au fond de leur cœur. — PÉROUSE, qui sous Louis XIV appartenait à la France, fut une citadelle aujourd'hui toute ruinée. Mais la ville en elle-même est dans une agréable situation et d'un effet charmant en dessin, pour peu que l'on choisisse son point de vue. Les Vaudois exilés en

Wurtemberg ont donné son nom, ainsi que celui de *Pinache* et de *Villar*, à celles de leurs colonies dont les habitans en étaient sortis. Entre ces deux derniers villages se trouvent la petite vallée, le torrent et le hameau du GRAND-DOUBLON, où, d'après les actes d'anciens synodes qu'avait possédés Léger, il résulte que nos ancêtres avaient eu un pasteur et une église. En 1560, un jour d'été, les habitans furent avertis qu'on allait les assaillir et les détruire. « Parquoi « chascun ayant procuré de retirer ès cavernes « et rochers les personnes foibles et quelques « hardes, tous les hommes capables s'aprestèrent « à la défense; et le matin allèrent rencontrer « l'ennemi qui marchait contre eux à grandes « troupes et par divers endroits; et Dieu leur « donna partout la victoire, et l'ennemi fut re- « poussé avec grande perte de ses hommes et « harnois; et les victorieux s'assemblèrent in- « continent pour en rendre louanges à Dieu. » (Gilles, chap. XIV.) Qu'on me pardonne de citer si souvent nos vieilles chroniques! elles ont un charme dans leur simplicité que nul style moderne, à mon avis, ne saurait rendre. Ce Gilles surtout, qu'on paraît avoir dédaigné parmi nos historiens, en est sous ce rapport le plus précieux et le plus remarquable. Il raconte que, peu de temps après les Vaudois de Grand-

Doublon furent encore avertis qu'on allait les attaquer, et qu'alors ils se retirèrent avec leurs familles dans les autres vallées. Ils le pouvaient bien faire : les Vaudois tout entiers n'étaient qu'une famille alors.

XII.

De là à SAINT-GERMAIN il n'y a que peu de distance, et l'on y arrive par la route magnifique qui conduit de Pignerol à Fenestrelle, forteresse située au fond du val Pragela, où vint se retirer, si je ne me trompe, le fameux curé Mingrat dont la cause révoltante fit tant de bruit.[20] Cette route fut déjà le passage de Catinat et de Lesdiguières, lorsque Louis XIV possédait Pignerol; mais du côté de la France elle est aujourd'hui presque entièrement abandonnée. C'est elle aussi que durent suivre César et son armée en entrant dans les Gaules. MURATORI en dit quelque chose au commencement du 10.ᵉ tome de ses *Scriptores rerum Italicarum*, dans la dissertation intitulée *De tabula chorographica medii ævi*, à la section XIII. — Saint-Germain est déjà dans la plaine; les vignes, les champs, les arbres fruitiers y sont en abondance. Il fut plus d'une fois le théâtre de sanglantes escarmouches entre nos aïeux et leurs persécuteurs.

En 1560, les moines de l'abbaye de Pignerol, cherchant à s'emparer du ministre qui y demeurait, gagnèrent un homme de sa connaissance. Ce traître vint un matin le demander, et le ministre reconnaissant sa voix, crut être appelé à porter ses secours quelque part; mais se voyant trahi il prit la fuite; on le blessa: il fut fait prisonnier avec quelques autres personnes, hommes et femmes qui étaient arrivés pour le défendre. Les maisons furent pillées et tout le butin porté dans le repaire des moines, où le ministre ayant résisté à toutes les sommations qui lui furent faites d'abjurer son hérésie, ces bons pères le firent brûler vif, contraignant ses corréligionnaires à porter des fagots sur le bûcher où il endurait le martyre. En 1624 Saint-Germain fut aussi brûlé, après un combat terrible, où un jeune homme de Pramol tua à lui seul six des assaillans, avant d'être atteint d'un coup d'arquebuse, qui lui donna le même sort. Vis-à-vis le village, et sur la belle route dont nous avons parlé, se trouve une vaste carrière de pierres de taille, exploitée avec beaucoup d'activité. On a prétendu que c'était du granite; mais autant qu'il m'en souvient ce doit être du gneis; ce qui est néanmoins surprenant à rencontrer dans une petite montagne de formation secondaire comme paraît l'être celle-ci. Auprès de Saint-

Germain coule le *Rusillardo*, qui descend de Pramol. On arrive à ce dernier endroit par un chemin fatigant, mais agréable. C'est en 1573 que ses habitans, jusque-là catholiques, furent convertis d'une manière assez singulière par le pasteur François Guerin, de Saint-Germain, précisément au milieu des plus grandes peines que se donnait alors Birague pour convertir de son côté ou détruire les Vaudois. C'est aussi à Pramol que nos ministres se rassemblèrent en 1630 pour délibérer sur les précautions qu'il y avait à prendre contre la peste qui éclata alors dans le Piémont, et qui emporta la plupart d'entre eux, tellement qu'on fut obligé d'en faire venir de Genève et de Lausanne, où depuis ces temps-là ils allèrent faire leurs études. Si l'on veut arriver de suite au village de Pramol, on prend sur la droite un chemin en zigzag qui tourne tout le long de la montagne. La hauteur est assez grande alors pour que les vignes n'y croissent plus; mais il y a des forêts et de beaux pâturages. A une petite heure du chef-lieu, est l'annexe de Poeumian; théâtre d'une perfidie et d'une cruauté sans exemple de la part des soldats de Catinat sur la réputation de qui cette atrocité, quoique peu connue, est une tache ineffaçable.

XIII.

De Pramol on passe à ANGROGNE par le petit col de la *Vachèra*. Il ne faut pas confondre ce lieu avec l'*Alp* du même nom, situé beaucoup plus haut, et célèbre comme point de défense des Vaudois. La montagne dont je parle est fort peu élevée en comparaison des autres; elle a des bois presque jusqu'à son sommet, et ne présente aucune difficulté de traversée. Je ne ferai qu'indiquer en passant les positions nommées *Porte-d'Angrogne, Barricades* et *Pra-du-Tour,* parce qu'elles jouent un rôle trop important dans l'histoire des vallées pour que nous n'ayons pas encore plus d'une fois l'occasion d'y revenir. Je m'arrêterai cependant quelques minutes à ce dernier endroit, qui est doublement remarquable comme citadelle et comme académie de nos aïeux. C'est là qu'ils défirent le comte de la Trinité, qui avait juré le matin de les exterminer, et à qui une vieille femme catholique avait dit: *Monsieur, si notre religion est meilleure que celle de ces gens-là, vous aurez la victoire; mais si la leur est meilleure, vous ne l'aurez pas!* Il dut en revenant passer auprès du gouffre de *Saquet,* où en 1488 un capitaine de ce nom ayant aussi résolu de forcer les Vaudois dans ce même asile, trouva la mort en s'y précipitant

avec plusieurs des siens après la déroute de son armée. Au mois de *Février* 1561 les Vaudois se virent assaillis au Pra-du-Tour de trois côtés simultanément, par l'ouverture de la vallée, par les montagnes de Pramol, et par celles du val Saint-Martin. Du premier côté l'ennemi s'avançait lentement, au milieu des incendies; du second, il fut repoussé dès le premier choc; du troisième, le chef Louis de Monteil, ayant pris l'avantage pendant la défaite des autres, s'avançait rapidement à travers les neiges, mais un jeune homme de dix-huit ans l'atteignit et le tua au milieu de ses troupes épouvantées. Elles eussent été entièrement détruites, si le ministre après la victoire n'eût commandé à chacun de se mettre à genoux pour en rendre grâces à l'Éternel; il les exhorta ensuite à épargner les fuyards pour ne pas répandre sans nécessité le sang de leurs frères. Pendant que tout cela se passait sur les hauteurs, les femmes, les enfans et les vieillards, qui étaient restés au Pra-du-Tour, furent dans des transes mortelles durant la journée, entendant tout autour d'eux le bruit des combats; mais bientôt ils virent revenir les vainqueurs chargés de dépouilles, « *et le soir* » dit Gilles « *tout y rétentissait de louanges au* « *Seigneur pour une telle délivrance.* » Le *Pra-du-Tour* n'est pas dans un lieu élevé; au con-

traire, il est dans un enfoncement et dominé de toutes parts par d'immenses rochers. « C'est « là, dit Léger, que durant les plus épaisses té« nèbres et les plus grandes persécutions, les an« ciens Barbes, ou pasteurs des vallées, ont en« core toujours librement presché et conservé le « collége où ils instruisoient ceux qu'ils prépa« roient au saint ministère; d'où, jusqu'au temps « de la réformation, ils tiroient la plupart des « pasteurs qu'ils envoyoient prescher l'Évangile « ès pays éloignés — et d'où aussi l'on envoyoit « des jeunes gens étudier dans les vallées. » (Léger, P. I, chap. I.er)

Aujourd'hui, les prêtres croyant peut-être anéantir l'unité des Vaudois en venant s'établir au centre de leurs rochers, y ont fait construire une chapelle, dont l'évêque de Pignerol a prononcé la dédicace depuis plusieurs années. Mais le temps de l'intolérance est passé, et peu importe quel culte élève ses autels, pourvu que ce soit au même Dieu! *A ceci tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres.* Jean XIII, v. 35.

XIV.

L'église centrale d'Angrogne se trouve à Saint-Laurent, tout au bas de la vallée. Elle fut cons-

truite en 1555, ainsi que celle du SERRES, située un mille plus haut. Jusqu'alors c'est dans les maisons mêmes des ministres ou des particuliers que les assemblées religieuses s'étaient tenues. Ici plus d'une fois nos ancêtres se réunirent pour jurer entre eux union, concorde et fraternité. C'est dans ce même lieu qu'en 1532 se tint une grande et mémorable assemblée des pasteurs vaudois, pour décider sur quelques points de doctrine peu arrêtés jusqu'alors, et que la réformation venait de soulever. C'est sous l'influence de cette dernière qu'on se décida entièrement; aussi la confession rédigée en cette circonstance diffère-t-elle beaucoup de celles plus anciennes qui nous ont été transmises. Du reste, nos ministres furent loin d'être d'accord; et deux d'entre eux ayant absolument refusé toute concession dogmatique aux réformateurs, quittèrent de suite les vallées et partirent pour la Bohême. Ce fut là notre première division, sur les causes de laquelle bien des réflexions peuvent se suggérer. A un quart de lieue au-dessus de Saint-Laurent est le hameau de *Prassuyt*, où le duc de Savoie envoya, en 1488, un évêque pour conférer avec les Vaudois sur les conditions de la paix, troublée par les sanglantes poursuites d'Aquapendente, inquisiteur d'Innocent VIII, et d'Albert de Capitaneis, archidiacre de Crémone, qui s'étaient réunis

pour les perdre. A peu de distance de là, sous de puissans châtaigniers, se trouvent des roches bizarrement entassées, qui semblent provenir d'un très-ancien éboulement. Elles offrent, au milieu de leurs crevasses humides, une caverne spacieuse, dans laquelle, suivant la tradition, nos Vaudois se seraient réfugiés jadis pour tenir leurs assemblées religieuses et participer aux sacremens. Qu'elles étaient saintes et belles, ces cérémonies d'alors! Que cette communion prise sous les rochers ensanglantés du meurtre de leurs frères, ces prières pour leurs ennemis, ces lieux sauvages et ces mœurs si douces, que tout cela était sublime et touchant, et doit rendre respectable l'histoire de nos aïeux! Souvent, lorsque des armées papistes s'avançaient pour les détruire, des catholiques même, voulant soustraire leurs femmes et leurs filles à la brutalité du soldat, les ont envoyées dans nos montagnes; confiant à ces hérétiques qu'on venait massacrer leur plus précieux trésor[21]. Eh bien! ces enfans de leurs ennemis étaient une chose sacrée chez eux; et loin de s'en prévaloir comme otages, ils acceptaient leur défense et se dévouèrent pour les sauver. Fut-il jamais un plus magnifique éloge de la vertu; et quelles calomnies ne voit-on point pâlir devant des faits semblables? Oh! il y a de ces pages dans nos annales qu'aucun poème ne sau-

rait égaler! — Ce chapitre, qui est aussi bien destiné à faire connaître les mœurs et le caractère des Vaudois, que leur pays, me permet d'en citer encore un exemple. — C'était au mois d'Octobre 1560. Le comte de la Trinité allait venir avec une armée formidable pour les écraser. « Dès qu'on fut asseuré que la guerre estoit conclue contre eux et qu'à cet effect on levoit « partout des troupes en grande diligence, les « Pasteurs et conducteurs des églises *s'assemblèrent par plusieurs fois*, pour considérer « ce qui seroit à faire afin d'éviter la totale ruine « dont ils estoyent menacés; et premièrement, « ayant conclu de ne consentir *à aucune chose « préjudiciable à l'honneur de Dieu et de sa « parole*, ils arrestèrent d'exhorter extraordinairement tous, d'avoir serieusement recours à « Dieu, avec vraie foy et repentance, par humbles et ardentes prières; *qu'un chascun procureroit de se pourvoir des choses nécessaires*, et de retirer en diligence ses provisions, « hardes et aussi les personnes foibles, vers les « plus hautes habitations et plus asseurées des « montagnes voisines. Et finalement, vers la fin « d'Octobre, l'armée s'approchant, *on célébra « le jeusne public, et le dimanche suivant la « Sainte-Cène.* » Pauvres gens, qui allaient peut-être mourir bientôt, et communiaient encore

[redacted]

ensemble sur la terre avant de se réunir dans le ciel ! « Cependant on voyoit le peuple s'ap- « prester avec *une résolution et allegresse in-* « *croyable*, à prendre de la main de Dieu tout « ce qu'il lui plairoit leur envoyer, et permettre « qu'ils souffrissent pour la querelle de sa sainte « vérité. *On les oyoit chanter avec zèle et piété,* « *Psaumes au Seigneur, en leurs maisons, et* « *voyages vers les montagnes;* et s'encoura- « geoyent les uns les autres à bien faire, *avec* « *grande édification.* » Plusieurs furent d'avis qu'on évitât de prendre les armes jusqu'à la dernière extrémité, « *par respect pour leur prince* « *et pour n'épandre le sang humain.* » Mais, considérant que tôt ou tard il faudrait en venir là, et qu'ils pourraient mourir de faim en laissant ainsi ravager sans défense toutes leurs possessions, on conclut « qu'il falloit donc, se con- « fiant en Dieu, tesmoin et protecteur de leur « innocence, s'opposer à l'ennemi entrant en « leurs lieux, le plus tost et le plus vigoureuse- « ment que l'on pourroit. Cet advis fut suivi et « chacun s'y prépara. » (Gilles, chap. XVIII.)

Que j'aime ce style simple et naïf, comme celui d'un évangéliste qui écrirait ses douleurs! Je n'ai jamais pu lire ce feuillet sans une émotion qui s'est rarement renouvelée. Ces hymnes de proscrits se retirant avec leurs familles dans

[redacted]

les montagnes; ces touchantes et solennelles cérémonies; cette sainte joie de souffrir pour le Seigneur, et en même temps ce courage si plein de [illegible] et de dignité dans de simples [illegible], n'est-ce pas un tableau unique, admirable? Jamais Walter-Scott ou Byron, jamais [illegible] eût-il conçu des scènes plus sublimes que celles d'un peuple entier se préparant à des persécutions comme à une solennité? et Boyer, qui les connaissait bien, n'a-t-il pas eu raison de dire dans son enthousiasme « que de tous les « peuples qui ont été au monde depuis sa créa- « tion jusqu'à nos jours, il n'y en a point, si « l'on excepte l'ancien peuple des Juifs, dont « l'histoire contienne autant de merveilles que « celle des Vaudois du Piémont. » BOYER, Avis au lecteur, [illegible] Mais le peuple juif avait des miracles, nous n'avons eu que des dévouements [illegible]

X.

[illegible] communique à celle de [illegible] vis-à-vis la Tour. [illegible] un instant sur nos pas [illegible] communauté de Prarus- [illegible] sur le penchant [illegible] droite et à gauche.

en face de la plaine de Pignerol, et derrière lesquelles se trouve le charmant et ombreux vallon de la *Turina*. L'église est située sur un lieu élevé qu'on appelle *Saint-Barthélemi;* et à une demi-lieue de là se trouve ROCHEPLATE, son annexe. Les coteaux y sont fertiles et couverts du haut en bas de vignobles précieux, aussi soignés que des parterres. La vue en est fort belle; *Brichéras* (Brikeiras), *Saint-Segond, Garsiliane* et le village de *Mombron,* un peu au-dessous de ce dernier, s'étalent à vos pieds. Je ne connais pas la cause du rapport qui existe entre l'ancien nom de la commune de *Prarusting* et celui du village que je viens de nommer; à moins qu'il n'en ait autrefois fait partie lorsque les Vaudois s'étendaient presque par tout le Piémont, comme on peut le voir par ce passage de Gilles, chap. VIII, p. 52: « Outre la grande multitude de peuple qui abor- « doit de toute part, surtout es églises du val- « Luserne, comme plus en commodité du bas « Piedmont et qui requeroit de fréquentes pré- « dications, les pasteurs estoyent aussi requis « d'aller faire des visites ailleurs, es lieux où les « reformés estoyent en grand nombre; pour « baptiser les petits enfants, consoler et instruire « ceux qui le requeroyent; et spécialement es « chasteaux et maisons de principaux Seigneurs, « où la Sainte-Cène estoit aussi parfois admi-

« nistrée. Pour un si grand ouvrage, le nombre
« des pasteurs n'estoit pas assez grand. Des an-
« ciens Barbes qui restoyent, les uns estoyent
« affoiblis de vieillesse et se reposoyent honora-
« blement ; autres estoyent employés aux voya-
« ges vers la Calabre, Apouille, et autres lieux
« d'Italie. » Ce passage est remarquable sous plus d'un rapport; car il montre combien l'Italie avait alors de dispositions pour la réforme; et ces visites des pauvres Barbes dans les grands châteaux et les nobles manoirs pour y porter la parole de Dieu, n'est pas un des caractères les moins singuliers de la vie des Vaudois. On a tant parlé des troubadours qui allaient de la sorte répandre leur poésie et leurs satires ; est-il moins intéressant de voir ces hommes de paix, jetés dans des circonstances bien plus aventureuses, allant présider en secret de pieuses et touchantes cérémonies; ou poursuivant au loin, souvent à travers mille dangers, le pélerinage de leurs saintes missions?

Il ne faut qu'une heure et demie pour arriver de *Prarusting* à *Luserne*. La vallée du nom de cette dernière est la plus large et la plus fertile. Autrefois elle s'étendait jusqu'à Bubiane, Campillon et Fenill; mais elle est réduite aujourd'hui, pour les Vaudois du moins, aux limites de Saint-Jean. La ville et la vallée de Luserne ont peut-être

[redacted]

pris leur nom l'une par l'autre, du torrent de la Luserne, qui passe près de la ville susdite, en descendant de Rora. Cette dernière est, comme on le sait déjà, la plus étroite de toutes; mais elle est devenue célèbre dans notre histoire, par l'homérique et presque miraculeuse défense qu'y soutint le capitaine Janavel contre les troupes du marquis de Pianesse. Il se joignit ensuite à Barthélemi Jayer, autre vaillant chef des Vaudois; et leurs succès réunis décidèrent de la paix des vallées en 1655. Rora possède surtout des bois et des pâturages. On y cuit de la chaux de quoi approvisionner toutes les autres vallées. Elle produit aussi du charbon et de superbes ardoises, très-recherchées pour couvrir les édifices et plaquer les entresols. Ce ne sont point de ces schistes connus vulgairement sous le nom d'*ardoises;* celles-ci sont blanches, plus larges et plus dures aussi que les autres; elles se clivent en plaques moins unies, et sont formées d'une espèce de calcaire micacé où l'on trouve de temps en temps des pyrites. On en a quelquefois de six à huit pieds de diamètre; et dans le langage du pays elles portent le nom de *lozes*. La montagne de Friôland s'élève dans le fond du bassin; c'est une des plus hautes de nos Alpes. Dans le mois d'Octobre, sur les trois heures de l'après-midi, on peut y voir depuis la plaine de Saint-Jean,

le soleil qui se réfracte à son sommet sur une surface inclinée, l'illuminant jusqu'à un certain point de sa lumière; on dirait un phare en plein jour, ou la pointe dorée d'un immense paratonnerre. Lorsqu'on est sur cette élévation, la seule qui sépare à cette place la vallée du Pô de celle de Luserne, on voit sous son pied droit Cruzol et toute la première vallée, jusqu'aux dernières brumes du fleuve, qui s'éloigne toujours; et sous son pied gauche Villar avec la seconde, également jusqu'aux limites les plus reculées de l'horizon.

XVI.

Dans la vallée de Luserne, comme nous l'avons dit, le premier village vaudois est SAINT-JEAN. Les habitations y sont moins réunies qu'autre part; il n'y a que le quartier nommé *les Belonats,* qui offre l'apparence d'un chef-lieu. Le temple actuel n'en est pas éloigné; il est bâti sur une hauteur, d'où il se montre avec élégance. C'est le plus beau de nos vallées. L'intérieur en est ovale, et présente à peu près la coupole d'un œuf. Malgré cette disposition favorable à l'étendue et à la sonorité de la voix, les règles d'acoustique n'y ont pas été assez bien observées par l'architecte, pour que le retentissement en soit bien net; il est quelquefois monotone et confus.

C'est ce qui arrive aux prédicateurs qui n'ont pas l'habitude de cette chaire. Cette église a deux clochers; mais d'une architecture si frêle, qu'ils ne pourraient supporter de cloches. (Ils pourraient du moins avoir un paratonnerre, ce qui éviterait des accidens semblables à celui qui est arrivé cette année (1833, le 27 Juin), où cinq individus y ont été frappés de la foudre, sans que deux d'entre eux aient plus donné aucun signe de vie. Quant aux cloches, elles ont été transportées sur le temple catholique, et servent également aux fidèles des deux communions. C'est ce qui fait dire qu'*à Saint-Jean il y a trois clochers et deux cents cloches* (deux sans cloches). Calembour bien innocent, qui ne causera jamais de troubles dans le pays.

Autrefois l'église protestante était au *Chiabas*, sur les frontières de la commune d'Angrogne; en vertu d'un édit (de 1672) qui défend au pasteur de celle de Saint-Jean de fonctionner et de demeurer dans la sienne. On y faisait encore le service de temps à autre, il y a peu d'années; mais maintenant elle se ruine et se dégrade de jour en jour. Une cloison est élevée devant la porte de celle dont on se sert aujourd'hui, en regard du temple des catholiques, dont la ferveur était blessée par l'aspect de notre hérésie. Mais un esprit de tolérance plus élevé gagne

sans cesse parmi eux. Espérons qu'un temps viendra où dans la famille de Christ on se regardera tous comme frères, quelque nom que l'on porte, quelque forme de culte que l'on adopte, et même quelques opinions que l'on partage. Ces petites distinctions établies entre les hommes et par les hommes, n'existent pas devant Dieu. La manière dont nous aurons fait le bien suivant notre cœur, notre raison et notre conscience; voilà la seule règle d'après laquelle seront jugés tous ses enfans. Doctrine évangélique et consolante, qui nous permet d'espérer le bonheur dans une autre vie, pour tous ceux qui auront écouté cette voix sublime, universelle, invariable et absolue, que Dieu fait parler en nous dans celle-ci!

Saint-Jean, dit Léger, peut être regardé comme le jardin de nos vallées. « Il a une ravissante « plaine, toute bordée de belles prairies à son « midy, aboutissantes au fleuve Pelice, qui les « arrose; et le reste de cette plaine n'est qu'un « beau champ, mais champ, vigne et verger tout « ensemble; car les ceps ou la vigne est tirée fort « haut sur des arbres ou des échalas, d'où les « sarmens, entortillés deux à deux ou trois à trois, « se tirent d'un arbre à l'autre, et faute d'arbre « sont des échalas dont les cordes tendues et éten- « dues de l'une à l'autre, forment de ravissantes

[redacted]

« treilles, sous lesquelles *ils labourent avec leurs*
« *bœufs*, et recueillent le plus beau froment du
« monde. Tous les chemins, les allées, les entre-
« deux des possessions des particuliers sont agréa-
« blement bordés de toutes sortes d'arbres frui-
« tiers, et particulièrement de force mûriers,
« d'où les habitans nourrissent leurs vers-à-soie,
« qui font la plus liquide de leurs rentes, et
« d'où ils tirent le plus d'argent pour payer leurs
« tailles. » (Léger, P. I., ch. I, p. 3.)

Mais, c'est surtout depuis une hauteur qu'il faut parcourir du regard ce magnifique tableau, dont Léger ne décrit qu'une partie. L'œil se promène alors sur une quantité de villes et de campagnes, éclatantes à voir au milieu des draperies de verdure qui les entourent; et jetées là sur la plaine comme des astres dans l'azur du ciel. On peut ajouter encore à ces constellations de petits mondes à part, comme autant d'étoiles égarées au firmament; mille *cassines*[22] semées en désordre, au milieu des vignes et des prés, avec leurs galeries pavoisées du haut en bas d'un beau maïs orangé, qui sèche au grand soleil. Elles s'étendent, sous cette perspective, depuis Cavour et Bubiane jusqu'au-dessus de la Tour.

XVII.

Cette dernière a pris son nom de la tour *tant apparente et tant renommée*, comme dit Gilles, construite précisément à l'endroit appelé le *Fort*, et non point au confluent de l'Angrogne et du Pélis, ainsi que le rapporte Brez, d'après un passage de Léger qu'il n'a pas compris. C'est la plus jolie bourgade des vallées; on s'y rend de divers côtés pour y former quelquefois de gaies et simples réunions : des parties de plaisir qui feraient envie à celles des grandes villes. C'est là que se retirèrent un grand nombre de seigneurs, lors de la peste de 1630; et là encore que vint chercher asile la noble famille des Solaro, dont la belle Octavia eut une fin si touchante[25]. En 1593, les Espagnols entrant par la *rue-des-Bruns*, mirent le feu à droite et à gauche, et poursuivirent même les seigneurs dans leurs demeures. Ils dépouillèrent brutalement les nobles damoiselles qui y étaient, « jusqu'à vouloir couper les doigts « à quelques-unes, qui ne pouvoient sitôt leur « arracher les bagues d'or. » (Gilles, ch. XLII, p. 300.)

Il y eut encore à la Tour d'horribles massacres, en 1560, sous le comte de la Trinité, et quatre-vingt-dix-neuf ans après, bien digne de célébrer cet anniversaire séculaire, le marquis

de Pianesse vint encore le surpasser en cruautés, en trahisons et en infamies. Ces mots ne sont point exagérés. Je n'écris pas un libelle; loin de moi la pensée de vouloir imprimer gratuitement une tache de réprobation sur une famille respectable et illustre à d'autres titres. Mais si l'un de ses membres s'est laissé égarer par son fanatisme, ce n'est que sur lui que retombe la flétrissure de ses crimes. Or, l'histoire est là; et je le flétrirai!

Le château ou le fort dans lequel se trouvait la tour, détruite jadis par François I.er, fut abattu en 1593 par Lesdiguières; rétabli plus tard, et de nouveau dévasté, on en voyait encore des traces il y a peu d'années. Des vignobles couvrent aujourd'hui la place qu'il occupait; mais sa colline porte toujours le nom du *Fort*.

C'est à la Tour qu'est établie l'école latine, seul enseignement public un peu relevé qui nous soit permis jusqu'à ce jour; et à une demi-lieue plus loin se trouve l'hôpital fondé par de généreuses collectes qui ont été recueillies dans les États réformés. Derrière lui est l'église protestante, au hameau des *Copiès;* et plus haut encore, les villages du *Taillaret* et des *Bonet* occupent chacun une rive du *Bigliem*, rivière bordée d'escarpemens assez difficiles. Elle passe à Sainte-Marguerite, et va se jeter dans le Pélis. C'est du haut de ses rochers qu'une jeune fille

se précipita pour éviter d'être déshonorée; trait qui s'est plus d'une fois renouvelé dans les persécutions [24]. C'est aussi par là qu'au mois de Février 1561, trois bandes de massacreurs se jetèrent sur les Vaudois, et en furent repoussés autant de fois avec des pertes énormes.

« L'ennemi envoya un renfort aux siens d'en-« viron mille et cinq cents hommes, et firent « tous ensemble un tel effort que les défendans « furent contraints de quitter le lieu où ils es-« toyent et se retirer un peu plus haut, avec « perte de deux de leurs hommes; de quoi l'en-« nemi cuidant avoir tout gagné, *fit grande « réjouyssance par sons de leurs trompettes et « tambours et grandes exclamations en haut « et bas en la plaine*, où la cavallerie de l'en-« nemi faisoit halte. Mais les défendans s'étant « retirés environ l'espace d'un ject de pierre, « *crièrent tous au Seigneur et se remirent en « défense;* ceux qui n'avoyent des harquebuses « avec grands coups de pierres de fronde, des-« quelles ils faisoyent tomber une gresle sur les « ennemis, qui trois fois se reposèrent et trois « fois donnèrent l'assaut. *Quand l'ennemi pre-« nait haleine, le peuple prioit Dieu à haute « voix*, de quoi l'ennemi fut estonné; et quand « l'assaut recommençoit, tous en criant à Dieu, « *faisoyent un merveilleux devoir*. Les femmes

[redacted]

« et enfans fournissoyent des pierres à ceux qui « estoyent capables de les jeter; et les autres im- « puissans, retirés plus haut, ne cessoyent de « crier au Seigneur, avec pleurs et gémissemens, « lui demandant son assistance, laquelle ils ob- « tinrent incontinent; car après les trois assauts « donnés, arriva un messager criant : *courage!* « *courage! Dieu a envoyé ceux d'Angrogne à* « *nostre secours;* et le peuple avec joye se print « aussi à crier : *béni soit Dieu qui a envoyé* « *ceux d'Angrogne à nostre secours!* » — Ce n'est pas une histoire, c'est une épopée qu'on pourrait écrire avec de pareils événemens!

XVIII.

Au-dessus du Taillaret s'élève la montagne de *Vandalin*, que l'on reconnaît de plusieurs lieues au mamelon rocailleux qui protubère sur ses flancs, et dont le nom est *Castelluzo* ou *Castelus*. Mais ce qui la rend remarquable est une grotte vaste et d'un abord difficile, percée dans le flanc des rochers, où vinrent souvent chercher un refuge les pauvres persécutés[25]. Elle est déjà dans le territoire du Villar, dont le chemin depuis la Tour sinue le long des irrégularités d'un terrain montueux jusqu'au *Teynau*, où l'on retrouve un peu de plaine. On eût pu éviter ces

inconvéniens en suivant le fond de la vallée qui monte jusqu'à Bobi par la pente la plus douce. De toutes les communautés vaudoises, Villar est peut-être la plus pittoresque. Il se présente d'abord timidement à travers les arbres sur la cime d'un terrain éboulé, qui montre à nu ses déchirures jaunes et grisâtres; mais si on le prend en face, depuis les prairies de *Lanvers* (on donne ce nom à toute la partie de la vallée située à droite du torrent qui la traverse), alors il se montre blanc et chaud de couleurs, comme une petite ville d'Espagne ou d'Italie sous leur ciel prodigue de lumière. La coupe irrégulière de ses maisons et de l'emplacement bizarre sur lequel il est bâti, les vignes qui l'environnent, ses jardins en escaliers, ses deux églises, protestante et catholique qui s'élèvent fraternellement dans le ciel, et même cet air de pauvreté qu'on y remarque plus que dans d'autres villages, tout cela émeut et fait réfléchir le pélerin qui le visite.

Il y avait autrefois au Villar un couvent de moines qui fut détruit au commencement du dix-huitième siècle, et qu'une assemblée de Vaudois, tenue *aux Brouïssè*, en 1653, avait résolu de brûler, à l'instigation d'un traître qui voulait les perdre; mais contre l'avis de leurs coréligionnaires, et notamment de Léger, qui eut beaucoup de peine à détourner les funestes conséquences

de cet accident. Il est vrai que les moines de leur côté ne manifestèrent pas des intentions très-pacifiques à leur égard. Un fait traditionnel, qui n'a été rapporté par aucun de nos historiens, et qui leur est peut-être postérieur, nous apprend qu'ils firent un jour des conduits souterrains de leur couvent jusque sous l'église protestante, afin de la faire sauter, lorsqu'elle serait pleine de monde. Ils n'y travaillaient que la nuit; mais une femme passant de grand matin à peu de distance de là, entendit un bruit sourd et saccadé sous ses pieds; elle en avertit le syndic; on apporta un tambour, sur lequel fut mise une pièce de monnaie, que l'on vit alors frémir et ressauter par intervalles; ce qui révéla le travail des mineurs et les coups de marteaux qui se donnaient au-dessous. Il reste encore, à ce qu'on prétend, des traces de ces souterrains; mais je ne les ai jamais visités.

Derrière les maisons du Villar passe un sentier, au bout duquel on aperçoit le reste de la vallée, qui forme la commune de Bobi; et sur le devant du tableau, ces deux églises encore qui se découpent avec légèreté et produisent toujours un effet si gracieux dans le paysage. C'est une échappée de vue qui s'ouvre là délicieusement belle!

XIX.

Passant au quartier des *Vignes*, aux *Cassarots*, au *Garnier*, à la *Pianta*, tous lieux baptisés de sang et témoins d'héroïques combats, nous arrivons au torrent et au pont de *Subiasq*, qui servent de limite à Bobi, du nom duquel quelques anciens auteurs ont nommé toute la vallée[26]. Le vallon, qui semblait s'être fermé à l'entrée du Villar, tant il était rétréci, s'ouvre tout à coup en un fertile et spacieux bassin, couvert de prairies et bordé tout autour d'une ceinture de bois qui font la richesse du pays. Il y a dans le fond de cette agreste vallée, et précisément au-dessus du village de Bobi, un pic de rocher abrupte et gigantesque, qui paraît d'une grandeur démesurée, surtout lorsqu'on le voit de près. Il sépare les deux *Combes* du *Pra* ou de la *Ferrière* et du col Julien, à l'endroit où se joignent le Pélis et le torrent de *Cruël*, qui en descendent. Un accident remarquable à son sommet, est une longue fente percée à jour dans la partie de roc qui surplombe sur Malpretus. En s'avançant à plat-ventre sur le bord de cette ouverture, on voit le bas du vallon, le Pélis qui y coule, les hommes, les troupeaux qui passent, et tout cela sans entendre le moindre bruit; ce qui provient de la distance extrême

qui en sépare. De temps à autre, des corbeaux suspendus sur leurs ailes brillantes et courbées comme un arc d'ébène, en volant encore bien au-dessous de vos yeux, peuvent vous la faire apprécier. Ce pic se nomme *Bariônd,* et fut aussi en 1689 un retranchement des Vaudois. Il domine tout l'horizon, du pied de la vallée jusqu'aux rives du Pô; et le soir, quand les ténèbres dévorent peu à peu les derniers rayons du jour qui s'éteignent derrière lui, en jetant de chaque côté une grande ombre pyramidale, lumineuse et bleuâtre; alors qu'on voit le soleil pâlir et s'incliner, semblable à une fleur fanée, et les mille petits nuages écarlate et pourprés, qui l'entourent, s'effeuiller comme une rose; ce grand colosse de rocher se dresse sous leur dais de lumière comme un triomphateur! — Mais bientôt le crépuscule monte de la terre au ciel; les *lucioles* allument dans la campagne leurs lampes aériennes aux lueurs intermittentes; et rien n'est plus joli que ces mouches phosphoriques, qui volent de tous côtés en traçant des réseaux de feu dans l'espace; elles brillent et s'éteignent alternativement, comme si leur lumière était une respiration. Elles se posent partout; suspendent des étoiles sur les fleurs et les font ressembler à ces hommes des mines qui portent une lampe à leur front; en un mot, elles semblent faire de toute l'atmo-

n nouveau firmament. — Voilà quel est che de grandes et profondes pensées que e formule sous ces masses sauvages, de t pieux sentimens que respirent ces bois ces retraites parfumées, ces riantes ten- res prairies suspendues entre les hauteurs. l e e livre que l'Éternel ouvre sans cesse à s regards, et dans lequel se faisait si bien la n nos aïeux. En effet, tout s le mo es rmonie, et tout chez eux était fraternité. Ces bois, ces fleuves, ces montagnes, la moindre feuille et le plus petit caillou, sont autant de symboles sous lesquels se cache pour nous un sens profond que le langage n'exprime pas, mais que l'ame peut saisir. Malheur à ceux pour qui la nature, comme l'Évangile, n'est qu'une lettre morte! Ce que nous voyons du monde physique, nous révèlerait ce que nous sommes dans l'univers des intelligences. L'ame tient à l'Être suprême comme la fleur tient au soleil : elle en reçoit la vie!

XX.

Rien n'est plus propre à porter à ces méditations, que les sites charmans dont Bobi est environné; surtout le bosquet des *Courtils*, à l'entrée duquel s'élève la *Grotte-des-Fantines*[27];

immense rocher fendu par le milieu et tout garni de lierres, avec des vignes au sommet, et une rangée de petits champs en gradins devant lui. Ce bosquet se prolonge, en prenant le nom de *Belsille,* jusqu'à la *Gorgia,* qui est une *gorge* sombre et romantique, d'où s'échappe le torrent de *Subiasq.* Les Courtils ont d'un côté de vastes prés étendus jusqu'aux maisons de Bobi, tels qu'un lac d'émeraude, et seulement séparés entre eux par de longues files de saules, pâles comme des oliviers; de l'autre, un sol onduleux montant entre des châtaigniers aussi vieux que ceux de Sicile, avec de grands rocs ou blanchâtres, ou noirs, ou couverts de mousse; les uns, sur lesquels on monte pour battre le blé ainsi que dans une aire, immenses et aplatis comme les édifices d'Égypte; d'autres couchés, debout, sous toutes les formes, qui rappellent involontairement les dolmen et les menhir des druides. Puis, un peu plus haut, de longues files de vignes entre les rochers, qui s'échelonnent comme des troupes de guerre pour monter à l'assaut d'une vieille forteresse, et au-dessus desquelles la montagne semble finir. Elle n'offre plus, du moins, que des côtes rocailleuses, escarpées; des anfractuosités bizarres. Ici des rocs qui s'inclinent, d'autres qui s'élèvent comme des tours; là des pointes crénelées semblables aux murs d'un châ-

teau féodal, ou des éboulemens, des ruines qui présentent une brèche déjà ouverte. Mais, pourquoi tous ces détails? Pussé-je en dire mille fois davantage, ils ne feront pas revivre cette belle nature aux yeux de qui n'a pu la contempler; et aux yeux de ceux qui la voient tous les jours, mes tableaux auraient-ils quelque prix? Contentons-nous donc de remplir la tâche qui nous est imposée, en n'indiquant avec rapidité que ce qu'il y a de plus remarquable dans chaque lieu.

En 1561, les Vaudois ayant appris la mort de François I.er, arrivée le 5 Décembre de l'année précédente, envoyèrent par Bobi des députés à ceux de la vallée de Cluson, qui appartenait à la France, pour que « de commun advis fût re« nouvelée et derechef jurée la très-ancienne « union, qui avoit toujours continué de père « en fils entre les vallées vaudoises du Dauphiné « et du Piedmont, promettans : *de se secourir « les uns les autres mutuellement de tout leur « pouvoir, en toute occasion de persécution « pour la religion, afin de la maintenir pure « et entière parmi eux avec toutes ses dépen« dances, selon l'Escriture sainte, et l'usage « de la vraie Église ancienne apostolique; sans « préjudice de la fidélité que chascun devoit « respectivement à ses légitimes supérieurs.* » (Gilles, chap. XXII.)

[redacted]

Ces députés revinrent avec ceux du val Cluson, et le 21 Janvier, au milieu d'affreuses neiges, ils traversèrent le col *Julien*, d'où ils descendirent et vinrent loger ce soir-là au village du *Puy*, situé à trois quarts d'heures de Bobi. A peine eut-on appris leur arrivée, qu'une grande foule de monde se rassembla en hâte autour d'eux, et on leur annonça de tous côtés qu'un édit venait d'être rendu, par lequel tous les chefs de famille étaient assignés à comparaître le lendemain devant un conseil de guerre, pour savoir *s'ils voulaient aller à la messe ou non*. On leur apprit encore que ceux qui ne voudraient pas embrasser le catholicisme, seraient envoyés aux galères ou brûlés vifs, et qu'ils n'avaient que jusqu'au lendemain pour prendre leur résolution.

Quelles nouvelles, quel accueil à ces pauvres députés ! Alors on commença par adresser tous ensemble de ferventes prières à l'Éternel pour qu'il les éclairât dans cette grave circonstance, et ne les abandonnât point dans le péril. Puis, considéré 1.° qu'abjurer était impossible ; 2.° que l'on ne pouvait prendre la fuite à cause de l'hiver, et 3.° que l'on ne saurait où mettre à couvert tant de familles, sans s'opposer à l'ennemi, il fut résolu que l'on se défendrait vigoureusement jusqu'à la mort. Cet avis fut approuvé d'un accord unanime ; soudain ils jurent encore tous

e la formule d'union entre les vallées, la
rée vers le ciel! et plus calmes, ils s'ex-
t tous à aller le lendemain au temple,
l'aller à la messe. « Suivant cette résolu-
n, le lendemain matin le peuple accourut de
us côtés au temple de Bobi; tous les hommes
armés de leurs armes domestiques; et ayant
té hors quelques images qu'on y avait mises,
ouïrent le sermon..... » Après le service
ux, ils marchèrent les premiers à la rencontre de l'ennemi; le refoulèrent dans la citadelle du Villar; l'assiégèrent pendant dix jours et le firent capituler. Quel enthousiasme! et pourtant c'était là un courage sans exaltation, mais ferme et inébranlable. Oh! scènes des temps antiques, si sublimes et si pures; pourquoi vous arracher de nos annales, pour vous jeter palpitantes devant un monde sans foi, qui vous écrase d'un pied railleur et ne saurait vous comprendre? Dans l'oubli modeste des voiles qui vous couvrent, n'était-il pas un mystère touchant qu'il est sacrilége de détruire? Lorsqu'on cherche de tous côtés par l'histoire quelque anecdote effacée que nous dérobent les siècles passés, nulle poursuite ne vous avait encore atteintes, et vous passiez intactes au milieu d'elles, comme le peuple qui vous a créées passa au milieu de ses persécuteurs; était-ce à moi de vous livrer?

[redacted]

Oui, si je puis ainsi faire connaître et servir ma patrie ! Oui : pour la vérité, pour la poésie et pour l'art; à qui vous êtes dues.

XXI.

Au-dessous du Puy où fut jurée cette *sainte alliance*, se trouvent les ruines du château de *Sibaüd*. Il est sur un rocher immense, tout couvert de fraîches et belles prairies, au bord desquelles mille buissons touffus dérobent la vue du gouffre entr'ouvert. Des troupes envoyées contre les Vaudois voulurent les y poursuivre; mais ne connaissant pas comme eux tous les sentiers, elles se précipitèrent dans les rocs et périrent ainsi.

C'est là qu'au 6 Mai 1690, par un beau soleil de printemps; sous le vol des oiseaux, et cette neige de fleurs, que les arbres secouent alors, comme un léger duvet de dessus leur plumage de verdure; au milieu de toutes les richesses d'une végétation nouvelle, et de ce parfum de patrie, qu'à travers tant de périls ils étaient venus respirer de si loin; nos Vaudois, sous la conduite d'Arnaud, jurèrent encore une fois, une main sur le cœur et l'autre tendue vers les cieux, d'être toujours unis, de ne jamais capituler, et de combattre jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour la religion et pour la liberté. — Après cela

on fit la prière qu'on faisait tous les matins, et ils descendirent pour marcher à l'ennemi ! —

De ce côté de la montagne est la *Sarcena* où, lors de l'horrible persécution de 1655, qu'a décrite Léger, des femmes éventrées et convulsives furent laissées agonisantes sur les neiges, et leurs enfans jetés en vie par les rochers.

Que de supplices inventés ! que de douleurs renouvelées ! De jeunes filles, après avoir reçu les outrages les plus révoltans et les plus monstrueux, étaient empalées vivantes à des piques de bois qui leur déchiraient le corps ; puis, laissées nues sur les chemins où elles prolongeaient quelquefois encore quatre ou cinq heures de honte et de souffrances. Des malheureux étaient brûlés vifs et obligés de se porter les uns après les autres sur le bûcher. Brûlés vifs ! on lit sans y penser ces expressions si courtes qu'on est tant habitué à voir dans les martyrologes ; mais conçoit-on bien ce que c'est ! se sentir enchaîné et la flamme vous atteindre ; la peau s'écailler ; la chair irritée décrépiter et se fendre ; les muscles se tordre dans les membres ; le sang faire effervescence sur les tisons lorsqu'une veine éclate ; puis, enfin la mort qui vous arrive dans un air ardent et méphitique ! Oh ! je crois à la fournaise des trois jeunes hébreux ! la prière élevait au ciel leur ame dans des chants !

Dieu mettait la prière sur les lèvres de nos martyrs; ils mouraient en glorifiant le Seigneur! — Et même encore, lorsqu'on leur arrachait la langue comme à Vanini, non pas pour être athées, mais pour le confesser avec constance, ils lui parlaient du cœur, et dans leur agonie ils vivaient tout en lui. — Voilà pourtant les moyens qu'on employait pour nous convertir, et les fanatiques horreurs dont on a souillé nos rochers!

Au-dessus de la Sarcena se hérissent trois sommets anguleux, qui portent le nom de l'*Aiguille*. C'est un des lieux de défense les plus importans pour les Vaudois. C'est aussi là que fut retrouvé le journal du jeune Pierre Reynaudin, qui quitta ses études à Bâle, pour se faire soldat dans sa patrie, et reprit la robe du pasteur quand son pays fut libre et calmé. Dans ce journal il avait écrit une grande partie des événemens qui rendent si intéressante l'histoire d'Arnaud. Il était né à Bobi et y devint plus tard ministre.

Ce village, devons-nous ajouter, est protégé contre les inondations du Pélis par une digue construite au commencement du 18.e siècle, grâce à des secours étrangers. De l'autre côté du torrent, au bout des prairies de Lanvers, le hameau du *Laüss* montre sa colline couverte de cytises et de genets; arbustes élégans que l'on cultive dans les villes, et qui viennent ici embellir d'eux-

mêmes les retraites de la pauvreté. On y existe peut-être néanmoins plus heureux et plus longtemps que dans les salons : en 1825 ou 1826, deux femmes de ce village moururent dans la même semaine, âgées l'une de 93 et l'autre de 104 ans! Il est entouré de beaux châtaigniers, centenaires comme elles; et par dessus, comme nous l'avons dit, on voit ces légers cytises, qui affriandent la chèvre à leurs grappes toutes d'or, balancées au milieu d'un feuillage d'émeraude: avec cela qu'un parfum délicieux en émane, ce qui n'arrive pas à toutes les belles fleurs!

XXII.

Vis-à-vis cette colline, et n'en étant séparés que par le Pélis, d'autres rochers, plus escarpés encore, portent les ruines effacées et bientôt méconnaissables de quelque ancien château, comme son nom l'indique. On l'appelle *Lou Castel.* En avançant dans la vallée, on rencontre de ces masses granitiques, anfractueuses et vives, ou diaprées de jolies mousses pendantes, comme une garniture de dentelles; des troncs dépouillés et fendus par la foudre; des rochers aussi grands qu'une église; et l'on arrive à la Ferrière, qui vient peut-être de ce *Ferrerius* (Saint-Vincent Ferrier, célèbre dans le Dauphiné) dont

arle Richini, dans le chapitre V de sa disser-
tion sur les Vaudois, insérée en tête de l'ou-
rage de Moneta, où il dit que cet ecclésiastique
Ferrerius) vint du Dauphiné dans nos vallées
a 1405, pour y faire des conversions, et qu'une
ttre écrite par lui à Jean de Pedonat donne des
étails sur l'état où elles se trouvaient alors : fait
urieux que je n'ai pu entièrement éclaircir.

A quelques milles plus loin était le *fort de
lirebouc*, bâti par Castrocaro, et pris par Les-
iguières en 1592, puis repris par le duc de Sa-
oie, Charles-Emmanuel en 1595. Ce prince
eçut sur la place du Villar, en revenant de cette
xpédition, des députés vaudois, auxquels il
romit au milieu de toute sa cour d'être non-
eulement un bon roi pour eux, mais un père!...
ujourd'hui il n'existe plus que quelques ruines
u fort de Mirebouc, détruit par les Français
n 1794, et l'on conçoit à peine comment il
pu se tenir sur l'escarpement où elles se trou-
ent. A quelques pas plus loin, une cascade por-
ant son nom, se précipite d'un rocher perpen-
iculaire; à peu de distance duquel se trouve
elui de la *Madalena*, où les anciens auraient
lacé l'autel du vertige. Il surplombe sur la route,
t ferme le bassin du Pra, où se trouvent les der-
ières habitations de la vallée. Ce bassin est im-
nense. Dans le fond se cache le lac de *Marcon-*

séil, l'une des sources du Pélis. A droite sont les cols de la *Croix* et de la *Vitouna*, qui communiquent en France; et à gauche, *Col-Barand*, d'où l'on contemple les précipices les plus horriblement beaux qui se puissent voir. Le chemin qui y passe conduit dans le *Val-Guichard* ou *Combe-des-charbonniers*; mais d'abord à l'*Alp de la Roussa*, et de là à celui du Pis et de la *Séä-bianca*, situés au pied de l'Almanzor. On traverse dans cette route des bois de sapins ou de hêtres, remplis de fraises sauvages et de myrtilles, petit fruit noir que produisent des arbustes fort peu élevés; on les appelle chez nous *embrunes* et en patois *harèzës*; ils sont aussi connus sous le nom d'*airelles*. A la Roussa, dans une échancrure de rocs siliceux et calcaires, se trouvent des masses éparses composées uniquement de grenats ferrugineux et de talc très-pur, qui sert de ciment pour les unir. La pluie, qui en a poli la surface, a rendu brillantes toutes les facettes de ces gemmes, naturellement enchâssées dans une matière aussi blanche que l'argent; le soleil s'y reflète de mille côtés, et produit un effet extrêmement riche. Mais ces fragmens, tombés de quelques roches plus élevées, disparaissent tous les jours sous la main du temps, des curieux et des bergers. On ne pourrait d'ailleurs pas en tirer grand parti;

les grenats n'étant ni d'une dimension suffisante, ni d'une assez belle eau, pour être mis en œuvre. On appelle ce ravin *lou cômbal de la Granada*. En général nos montagnes sont peu abondantes en produits minéralogiques. Il y a quelques cristaux; beaucoup de mines de fer; trois ou quatre d'or et d'argent, mais d'une très-minime importance. Le gibier s'y trouve avec plus de profusion. Elles renferment un grand nombre de chamois, dont la chair est fort succulente et dont la gracieuseté d'allure, lorsqu'ils sont pleins de vie et de légèreté, est admirable à voir. Autrefois il y avait des bouquetins; mais on n'en trouve presque plus. La race des ours et des loups, encore nombreuse du temps de Léger, est entièrement disparue; on tue bien de temps en temps quelques lynx ou loups cerviers, mais ils sont rares. Le lièvre, l'écureuil, le renard, les faisans et les coqs de bruyère, ne les ont pas encore désertées. Léger parle de la *chardousse*, plante épineuse et sans tige, qui a la propriété de se fermer aux approches du mauvais temps et de se rouvrir au beau, ainsi qu'un hygromètre, comme étant particulière à nos vallées; mais je l'ai retrouvée sur les montagnes de la Suisse, de la France et de l'Allemagne. Ce même auteur cite parmi les bêtes de somme dont se servent les Vaudois, un métis issu du taureau et

de la cavale ou de l'ânesse, s'appelant *jumare*. Il n'est plus en usage aujourd'hui; mais on a conservé le *mulet*, dont l'allure ferme et assurée par les chemins difficiles des Alpes, est du plus grand secours dans notre pays.

Voilà ce que nous avions à dire sur les vallées vaudoises. Leurs colonies dans le Wurtemberg occuperont une partie spéciale de cet ouvrage. Quant aux autres contrées, où leurs habitans se sont aussi répandus, mais où ils ont été anéantis; telles que la Calabre, la Bohême, les vallées de Suze, de Pragela, de Paraviglielm, de Méane, de Mathias, de Dormilhouse; le val Queyras et le val Loïse; les villages de Rormarin, Merindol, Cabrières et Lacoste, qui existent encore aujourd'hui, ainsi qu'une infinité d'autres lieux dont l'énumération serait trop longue; nous en parlerons à mesure que l'occasion pourra s'en présenter. Quant à la statistique, aux détails particuliers sur les mœurs, etc., il n'entrait pas dans notre plan de nous en occuper ici. Reproduire l'esprit antique des Vaudois, et la nature toujours la même qui les entoure, tel a été le but de ce premier livre.

NOTES.

Note 1, page 1.

...*Alpes Cottiennes.*

Un ancien historien en indique la situation d'une manière un peu différente : « *Alpes Cottiæ dicuntur, quæ sic à Cottio rege, qui Veronis tempore fuit, appellatæ sunt ; hæc a Liguria* (le Montferrat) *in Eurum versus, usque ad mare Tyrrhenum* (de Toscane) *extenditur ; ab occiduo vero Gallorum finibus copulatur. In hac Aquis* (du Montferrat) *ubi aquæ calidæ sunt, Dortona* (Tortone) *et Monasterium Bobium, Genua quoque et Saona* (Savonne), *civitates habentur.* » (*Pauli Warnefridi, diaconi Forojuliensis, de Gestis Longobardorum*, l. 2., ch. 16, dans les *Script. rer. ital. de Muratori*, t. I.er, p. 1, pag. 432. Cependant, comme d'autres auteurs placent simplement les Alpes Cottiennes entre la Gaule transalpine et la Gaule cisalpine *, et que c'est la position qu'elles occupent dans la petite carte des vallées vaudoises et de leurs alentours, que M. Gilli a donnée dans ses *Waldensian researches*, j'ai cru ne pas devoir m'écarter de l'opinion généralement

* De Thou, par exemple, l. 27, t. II, de l'édition d'Orléans, p. 13.
In subalpina regione atque adeo in Cottiis Alpibus Vesulo monti, ex quo Eridanus, nobilissimum Italiæ flumen, descendens orientem versus cursum intendit, vallis Lusernensis subest a Luserna oppido ad ipsius fauces rite ita vocata.

[illegible] jusqu'à la mer, du côté du Pié- [illegible] vallées, dont celles des Vaudois oc- [illegible] le centre; les voici : le *Val-d'Aoste*, [illegible] *Baltea* ou *Doire grosse*, pour la [illegible] la Doire qui coule à Suze; la vallée de [illegible] par l'*Orco*; la vallée de *Lentz*, de *Co*- [illegible] *Sture*, avec une rivière qui porte ce dernier [illegible] de *Suze*, avec la Doire; puis celle de *Pra*- [illegible] vallées vaudoises de *Saint-Martin* et de *Lu*- [illegible] elles, du côté du midi, se trouvent celles [illegible] ce fleuve prend sa source; de *Château*- [illegible] d'où descend la *Vraïta*; de *Mayre*, dont le [illegible] qui la traverse porte le même nom; de *Grana*, [illegible] semblable sous ce rapport; et enfin, une nou- [illegible] de *Sture*, où coule aussi la *Sture*, comme [illegible] Sur le versant occidental des Alpes, les val- [illegible] larges et plus nombreuses; il n'y a que [illegible] avec l'*Isère*; la *Maurienne*, l'*Arc*; la [illegible] la *Durance*; le *Val-Queyras*, le [illegible] vallée de *Barcelonnette*, l'*Ubaïe*. Sur le [illegible] montagnes, du côté de la mer, coulent [illegible] et le *Paglion*, qui s'y jettent à peu [illegible]

[illegible] commencement de son livre, a précisé d'une [illegible] la position de sa patrie; comme ce [illegible] qui manquent dans ce que j'ai écrit, en [illegible] *l'occident du Piémont, entre le* [illegible] *province de Pignerol, entre le mar*- [illegible] *de Saluces, se trouvent ces val*- [illegible] *ont rendues si célèbres. Leur éten*- [illegible] *douze milles d'Italie, d'orient en occi*-

[redacted]

dent, et autant du sud au nord; ce qui fait à peu près un carré de vingt-quatre lieues françaises. »

Et la population est d'environ mille ames par lieue carrée; ce qui est beaucoup pour un pays de montagnes en grande partie inhabitables.

NOTE 2, page 1.

Voyez la carte.

NOTE 3, page 1.

.... *de Pérouse ou de Saint-Martin.*

Elles ne sont pas positivement la même; la vallée de Saint-Martin ne commence véritablement qu'au *Pomaret;* celle de Pérouse va, si l'on veut, de *Saint-Germain* à Pérouse, ou même encore jusqu'à *Sezane*, en comprenant tout Pragela. Mais alors elle porte le nom de *Val-Cluson.*

NOTE 4, page 2.

Ceux qui ont appris le redoutable asile que s'en sont fait les Vaudois contre leurs persécuteurs, se les sont imaginées ainsi; c'est de cette manière qu'on les dépeint dans la plupart des ouvrages allemands que j'ai vus sur ce sujet; mais ceux qui les ont visitées n'en parlent pas de la même manière. Je ne citerai pas les ouvrages modernes de M. Gilli, M. Sims, etc., ni même nos historiens, tels que Brez et Léger, auxquels je renvoie toujours. Il suffit des paroles de Belvédère qui dit, dans un de ses livres, dédié à la Société *de Propaganda fide* de Rome (voyez GILLES, p. 545), que *la vallée de Luserne est la mieux située, la plus noble, plaisante et fructueuse qui soit, mais pleine d'hérétiques;* le ministre

vaudois lui répondit : *que ladite vallée est encore plus noble et heureuse pour la vraie religion réformée qui y est, que pour toutes les autres belles qualités que le moine lui attribue.*

NOTE 5, page 2.

.... Des noms de combats.

Le champ du massacre; lou combal de guerra (au-dessous de *Gieïmeteugnia*, entre le *Pautasset* et les *Barricades*. (BOBI.)

NOTE 6, page 8.

Le passage d'*Annibal* est encore un sujet de contestation entre les érudits. Le chevalier Folard, au lieu de le faire passer au mont Viso, l'égare dans les vallées de Suze et de Pragela, d'où il arrive enfin à Pignerol. Ses mémoires ont été réfutés, et ne méritent pas la réputation qu'ils ont eue. SAINT-SIMON, dans l'*Histoire de la guerre des Alpes, ou campagne de* 1744, *par les armées combinées d'Espagne et de France, commandées par S. A. R. l'infant don Philippe et S. A. S. le prince Conti, où l'on a joint l'histoire de Coni, depuis sa fondation en* 1120 *jusqu'à présent, Amsterdam*, 1770, in-4°, a suivi sur les lieux la marche d'Annibal, indiquée par Polybe et Tite-Live, et combat les commentateurs qui le font passer par le Grand ou le Petit Saint-Bernard. Son opinion est qu'il a passé au mont Viso, par *Embrun*, *Guillestre*, la *Bréoule* et *Barcelonnette.* Il l'appuie de forts grands développemens.

NOTE 7, page 8.

FRANÇOIS I.er passa le mont Viso en 1515, et fit

[redacted]

même couper quarante-cinq toises de rocher sur sa route (voyez l'Histoire de François I.er, par Gaillard, t. I.er, p. 220). C'est bien plus que le feu et le vinaigre d'Annibal, qui ne furent employés que contre de petites pointes de rocs, qui s'avançaient encore lorsque la route était déjà faite. Toute l'opération consistait à infiltrer un peu de vinaigre dans les fentes ouvertes par la chaleur, afin de pouvoir plus facilement les faire éclater.

NOTE 8, page 8.

D'après les mémoires de Jules-César, il arrive à OCELLUM, d'où il traversa les Alpes pour entrer dans le pays des Allobroges (de *All*, haut [d'où est venu peut-être l'*altus* des Latins], et de *bro*, demeure, pays, région ; c'est-à-dire *contrées montagneuses*). Cet OCELLUM, d'après l'opinion générale des savans, ne peut être qu'*Exiles*, *Oulx*, ou OUSCEAULX, qui se trouvent tous dans le Val-Pragela.

NOTE 9, page 8.

« *Tunc aggregans ipse a Deo protectus, Carolus* « *Magnus, rex universam regni sui Francorum multitudinem atque ad occupandas clusas* (peut-être la « vallée de Cluson), *ex eodem suo exercitu dirigens*, « *ipse quoque cum pluribus fortissimis bellatoribus* « *Francis, per montem Cinisium ad easdem appropin-* « *quavit clusas.* » ANASTASIUS, *bibliothecarius*, *De vitis Romanorum pontificium ;* MURATORI, *Scriptores rer. ital.*, t. III, p. 184.

« Alors le roi Charlemagne, protégé de Dieu, rassemblant toute la multitude des Français de son royaume,

se dirigea avec elle pour occuper les *cluses* (défilés de montagnes) ; et lui-même, avec plusieurs Français valeureux, s'en approcha par le Mont-Cenis. »

Note 10, page 8.

C'est Napoléon lui-même qui a fait construire la route du Mont-Cenis.

Note 11, page 9.

Les armoiries des vallées sont un flambeau entouré de sept étoiles, avec cette légende, tirée de Saint-Jean, I.er chap., v. 5, *lux lucet in tenebris*.

Note 12, page 9.

Villemain, dans son Cours de littérature du moyen âge, dit, en parlant de la Nobla leyçon, poème vaudois, que *l'on peut y découvrir les premiers germes de quelque indépendance religieuse, depuis l'invasion du pouvoir pontifical ;* et le docteur Maccrie, dans son *Histoire des progrès et de l'extinction de la réforme en Italie, au seizième siècle ; traduite de l'anglais, Paris* 1831, chap. I.er : « Il est assez remarquable, dit-il, « qu'à l'époque de la renaissance des lettres, le premier « rayon de lumière ait brillé dans cette partie reculée « de l'Italie, où les Vaudois avaient trouvé un asile. »

Note 13, page 10.

« — Les *pasteurs* de ce peuple furent communément « appelés Barbes, nom piedmontais, signifiant en français « *oncle ;* et leurs donnoyent ce tittre, pour ne descou- « vrir leur qualité, ès lieux et temps dangereux. » Gilles, chap. 2, p. 11.

Note 14, page 11.

C'est une poésie qui est dans les faits, et non pas dans des phrases : en allant, par exemple de Rodoret à Macel, on traverse une colline, sur laquelle, dit-on, l'on entend quelquefois encore les soupirs de ceux qui y sont morts persécutés. Il y a quelque chose de touchant et de respectable dans cette légende de montagnards; idée naïve de leur cœur, qui fait passer dans le murmure des vents un souvenir de leurs aïeux. Mais ils sont fort éloignés de croire sérieusement, comme on le pense bien, que leur ame soit prisonnière dans tel ou tel endroit de ces rochers.

Note 15, page 13.

On retrouvera dans les notes du chapitre suivant, l'analyse des noms celtiques indiqués ici. Quant à *Villar*, il vient de l'adjectif latin *villaris*, s'appliquant à tout ce qui tient à la campagne, ou peut-être de *villa*, qui s'est conservé dans l'italien. Les *Courtils* sont des prés et des bois très-jolis, derrière le village de Bobi. Dans la basse latinité, le mot de *curtillum* signifiait un jardin, un bocage agréable.

Note 16, page 13.

Voyez Muratori, *Script. rer. ital.* (*Italia olim sylvis et nemoribus abundans*), t. II, p. 152; et dans la seconde partie de ce même tome, p. 695, la chronique du couvent de Novalèze, où l'on parle de grandes forêts, qui n'existent plus, sur le flanc des montagnes du Mont-Cenis.

Note 17, page 24.

« Je nâquis à ville Seiche, en la vallée de Saint-

« Martin, le 2 Février 1615, justement en un temps « qu'un orage des plus étranges, qu'on y ait jamais senti, « fracassoit les toits des maisons et déracinoit les arbres. « Présage, ce me semble, des furieuses secousses, orages « et tempêstes, que le Prince des puissances de l'air (*al-* « *lusion au passage Éphès. II, v.* 2) me préparoit en « son temps, pour me ruiner et me perdre sans res- « source, comme il n'eût pas manqué d'en venir à bout, « si je n'eusse si bien fondé ma maison, et si fortement « estançonné toutes mes espérances sur le rocher des « siècles, que les vents ne l'ont jamais pu renverser, ni « les torrens en saper les fondemens. » Léger, P. II, chap. 26, page 359.

Note 18, page 25.

Voyez pour cette citation, et toutes les autres qui se trouvent dans ce paragraphe, le chap. XIII de Gilles, p. 88, 89 et 90; ainsi que le 27.me de Thuanus, édition d'Orléans, t. II, p. 15, lettre C, etc.

Note 19, page 28.

En voici la traduction :

Heureux par les œuvres, mais non par les récompenses du génie.
Pour que, à celui qui l'a si bien mérité, et à qui pendant sa vie ont manqué presque toutes choses,
Il ne manquât pas, étant mort, même un tombeau,
Par l'érection de ce monument y subvinrent des soins étrangers.

Note 20, page 30.

Il avait tué et jeté dans l'Isère une victime de ses

débauches, étant victime lui-même d'un vœu contre nature, et contre l'Évangile (voyez I.er Timoth., ch. IV, v. 1 et 3; ch. III, v. 2, 4 et 5. I.er Cor., ch. VII, v. 9, etc. etc.).

Note 21, page 37.

De Thou lui-même, écrivain catholique, et par conséquent non suspect, m'offre ici son témoignage, pour ce fait presque incroyable.

Præcipua castitatis cura et honos inter Valdenseis; adeo ut vicini, qui alioqui ab eorum religione alieni erant, ut filiarum suarum pudicitiæ consulerent, vim a licentioso milite veriti, eas Valdensium curæ ac fidei committerent.

Il y a beaucoup d'honneur et un grand soin de chasteté parmi les Vaudois; tellement que leurs voisins, quoique séparés d'eux par la religion, pour préserver l'honneur de leurs filles de la violence d'un soldat licencieux, les confiaient à la sauve-garde et à la foi des Vaudois.

Thuanus, *libro XXVII Historiarum*, édition d'Orléans, t. II, p. 19, lettre B.

Note 22, page 47.

On appelle *cassine*, une ferme ayant ordinairement appartement de maîtres, et toutes les dépendances du labour.

Note 23, page 48.

Cette jeune Octavia avait été recherchée en mariage par un gentilhomme catholique. Elle résista long-temps à ses instances; mais enfin elle l'épousa, dans l'espoir de faire rendre à sa famille des biens confisqués, et sous la condition toutefois d'avoir toujours une liberté de conscience pleine et entière; « mais elle ne pouvoit souffrir qu'on

« parlast mal de sa religion, ni s'abstenir d'en dire du « bien, et le mari tout le contraire; —si, qu'en peu « d'années elle tomba en une maladie lente et mélan- « cholique, qui l'emporta de cette vie en la fleur de « son âge. » Le chroniqueur ajoute : « tous les remèdes, « qu'on lui continua, ne lui ayant de rien servi, estant « destituée de celui qu'elle désiroit. » (GILLES, ch. LIV, p. 420.) M. GILLI a aussi rapporté ce fait dans le 7.me chapitre de son nouvel ouvrage sur les vallées. J'avais commencé moi-même quelques recherches sur la famille des Solaro, dans un but tout autre qu'historique. MURATORI en parle dans ses *Scriptores rer. ital.*, t. III, p. 572, C; t. VI, p. 50 et 509, D; t. XI, p. 316; t. XVI, p. 378; t. XVII, p. 332; t. XXIII, p. 511 et p. 516, E; t. XXIV, p. 583, A. Il y a aussi un poème latin, fort agréable à lire et très-peu connu, rapporté dans le t. XIV, p. 1015, sous ce titre : *Antonii Astesani, primi Ducalis Astensium secretarii, de ejus vita et varietate fortunæ, ad Nicolaüm, fratrem suum, carmen.* Ce *carmen* est en six chants, divisés chacun en plusieurs petits livres; encore l'ouvrage ne nous reste-t-il pas en entier. Dans le 6.me livre du 4.me chant il commence à parler d'une sédition contre la famille Solario, dont il s'occupe fort long-temps. Dans le 8.me livre du premier chant il parle d'un séjour qu'il a fait à Gênes, et dit du beau sexe de cette ville, ce qu'on pourrait dire sans doute aussi de celui de La Tour:

Quid de matronis dicam tenerisque puellis?
Si modo fas, omnes dixeris esse Deas.
Tantum formosas, tam pulchris vestibus illas,
Talibus et comptas moribus esse puta.

Note 24, page 50.

.... *quæ, cum pudicitiæ suæ vim parantium militum se manibus extricasset, instantibus iisdem, præcipitem e rupe prærupta se postremo dedit, ut furentium grassatorum libidinem morte generosa eluderet.*

.... s'étant échappée des mains des soldats qui voulaient attenter à sa pudeur, ceux-ci la pressant toujours, elle finit par se précipiter d'une roche escarpée, afin d'éviter par une mort généreuse la brutalité de ses furieux poursuivans.

Thuanus, *l. XXVII, ed. Aur.*, t. II, p. 19.

Voici comment Gilles raconte ce trait, avec quelques autres détails : *Dans une autre caverne ils trouvèrent un homme vieulx de cent et trois ans, avec une fille d'un sien fils, qui le nourrissait; ils tuèrent l'homme, et voulant forcer la fille, elle s'élança en bas des rochers, et mourut.* (Gilles, p. 127.)

Note 25, page 51.

Cette caverne est décrite par Léger et par Brez. Ce dernier n'a fait que copier son prédécesseur; voici ce qu'il en dit : *On trouve dans un rocher de la montagne de Vandalin une grotte, que la nature elle-même a pris soin de tailler, et qui peut contenir trois à quatre cents personnes. Il y a plusieurs chambres, quelques arbres, une fontaine et un four à cuire du pain.* Brez, *Histoire des Vaudois*, chap. I.er, p. 31.

Note 26, page 54.

De Thou, par exemple, dit : *Angrunia vallis, re omni ad victum necessaria abundans, quæ reflexo meridiem versus per* Bobiacam vallem *sinu — connectitur.*

Libro XXVII historiarum sui temporis, t. II, p. 16, *edit. Aur.*, *litt.* A.

NOTE 27, page 56.

Les *Fantines* sont une des plus poétiques créations de l'esprit ingénieux et crédule de nos vieux montagnards. La tradition semblait prête à la laisser échapper, quand je me suis empressé d'en recueillir ce qui survivait encore. Mais ce n'est pas dans un ouvrage d'histoire qu'il convient d'en parler avec les détails qui seuls la rendraient intéressante.

LIVRE SECOND.

De l'origine et du nom des Vaudois.

L'on a prétendu que les Vaudois étaient les restes de ces hordes du Nord que, déjà deux cents ans avant Jésus-Christ, les Romains vinrent combattre dans la Gaule[1]. Il est vrai que dans presque tous les noms géographiques des contrées qu'ils possèdent, l'on retrouve des racines celtiques[2]; mais, en revanche, leur idiome particulier en présente fort peu[3]. Nous verrons plus tard les causes de cette différence; il s'agit d'abord d'examiner celles de leur origine et de leur conservation.

Le moyen âge projetait encore son ombre sur les siècles de la renaissance, quand des hommes puissans de génie et d'avenir se levèrent soudain aux deux bouts de l'Europe, pour proclamer le règne des lumières et de la liberté. Des principes nouveaux furent émis, et bouleversèrent l'Église; en un instant tout eut changé!

Le Pontife romain qui était monté sur le siége du Vatican, entouré de puissance et de splendeur[4]; dont les bulles, les excommunications et

les interdits faisaient trembler les anges dans le ciel[5] et les monarques sur la terre[6], avant la fin de son règne, vit déjà la Suisse, l'Allemagne, l'Angleterre et la Hollande en contester les titres et s'y soustraire pour jamais[7]. Mais cette révolution étonnante ne fut pas l'œuvre d'un jour; elle dut couver long-temps avant d'éclore. Par une providence singulière, les germes en avaient été semés de toutes parts, dès l'instant qu'une opposition aux abus de l'Église était devenue nécessaire. Sans doute que de ces semences régénératrices beaucoup furent étouffées; mais d'autres, résistant aux orages, ont surmonté les siècles, et grandi à travers les événemens de tout genre qui se sont précipités sous le ciel : montrant ainsi l'œuvre de Dieu, toujours invariable et belle, se développant au milieu des flots agités et du torrent bourbeux des choses humaines. C'est là le point de vue sous lequel on doit considérer l'histoire des Vaudois, dont la mission fut toute religieuse; leur donner une importance politique qu'ils n'ont point eue, serait vouloir leur ôter celle qu'ils ont réellement.

Je ne m'attacherai pas à réfuter ceux qui les font venir du *Pays de Vaud*[8] : l'analogie de noms explique comment on a pu se laisser induire à cette erreur; mais il est impardonnable à tout homme instruit d'y tomber.[9]

[redacted]

Pour ceux qui n'aiment que les résultats ou qui se fatiguent d'une argumentation hérissée de preuves trop abondantes, j'ai dégagé ce chapitre de tout ce qui n'était pas indispensable à lier et faire comprendre la marche de mon raisonnement. Ceci n'est donc qu'une esquisse de ce que l'on peut dire en faveur de l'antiquité des Vaudois, et non pas un traité complet, qui demanderait peut-être une étude spéciale et un ouvrage tout entier. On reconnaîtra cependant dans les notes, au moins les élémens et en partie les matériaux de preuves bien plus développées. Là se trouve relégué ce qui n'est que de pure érudition, ainsi que les pièces justificatives de tout ce que j'ai cru pouvoir avancer. Il eût été bien, sans doute, de leur accorder ici même quelques-uns de ces développemens; elles en eussent acquis plus de force et de valeur; mais ce travail eût bientôt dépassé les limites qui lui sont permises, et le peu de mots dont je les ai accompagnées, lorsque les circonstances l'exigeaient, donneront une idée de tout ce qu'on eût pu dire dans un ouvrage plus étendu.

Jusqu'à Valdo de Lyon, en 1165, l'existence des Vaudois n'est pas contestée. La première question qui se présente, est donc de savoir s'ils ont été de ses disciples, ou s'ils existaient avant lui. Or, l'on peut prouver qu'ils lui sont antérieurs.[10]

Ici nous devons dire, avant d'aller plus loin, que la perte de tous leurs anciens documens nous ôte les moyens de reproduire leur succession immédiate depuis les premiers siècles; comme cela a paru être au pouvoir de leurs aïeux[11], et même encore de Léger[12]. Les archives étrangères auxquelles ils furent confiés, n'ont pas eu une généreuse sauve-garde, un asile inviolable pour ce dépôt sacré de tout un peuple martyr[13]; ils ont été dilapidés indignement, et cette soustraction nous prive des sources directes et positives auxquelles on aurait pu puiser[14]. Ce que l'exhibition d'un seul de ces actes eût peut-être suffi à établir incontestablement, nous demandera des recherches longues et fastidieuses. Il faut parcourir une foule d'ouvrages; mendier à tous les siècles quelques témoignages superficiels échappés par-ci par-là à leurs annales : et ce n'est qu'à peine si l'on parvient à en faire jaillir quelques éclairs de vérités. Cependant, malgré l'incertitude nécessaire qui règne dans ce travail, en les recueillant avec attention, les faisant ressortir les uns par les autres, et présentant à la critique leur compacte faisceau, ces vérités qu'ils établissent, retrouvent une partie de leur éclat.

Au milieu de l'ombre des siècles reculés, il arrive de cette manière, que l'on voit et que l'on suit encore, à mesure que l'Église romaine

s'écarte de la simplicité primitive, un élément progressif d'opposition, qui se développe toujours plus aussi, dans le nord de l'Italie, et tantôt éclate par lui-même au-dehors, tantôt du moins est signalé par les auteurs et les conciles de l'époque[15]. La conclusion que l'on peut en tirer est loin d'être sans prix; car, si en réunissant les données qui nous restent sur l'état religieux des Alpes Cottiennes et de leurs alentours, aux temps les plus anciens[16], nous pouvons déjà reconnaître dans leur sein le germe de ce qu'elles ont été depuis chez les Vaudois, il est d'autant plus intéressant de pouvoir de la sorte remonter de siècle en siècle, et, pour ainsi dire, pas à pas jusqu'au berceau du christianisme, en retrouvant sans cesse dans ces contrées alpines[17] un foyer tour à tour couvert ou lumineux d'indépendance religieuse et d'active fraternité. Car nos Vaudois ne se bornaient pas à conserver l'Évangile, ils voulaient le répandre aussi loin que possible[18]; et les sacrifices de tout genre auxquels ils se soumirent pour cela[19], leurs nombreuses missions en Calabre[20], en Bohême[21] et autre part[22], expliquent jusqu'à un certain point comment il se fait que long-temps auparavant déjà, les sectes découvertes à Orléans, à Liége et à Arras, ont pu s'indiquer toutes comme ayant tiré leur origine et reçu leurs premiers docteurs

de l'Italie[23]. Cette coïncidence est remarquable! ce n'est pas une des présomptions les moins puissantes en faveur de l'antique et irradiative existence des Vaudois[24]. Dire qu'ils ne furent pour rien dans la naissance de toutes ces hérésies, c'est faire demander comment il arrive qu'elles aient pu même porter leur nom[25]; et je doute qu'on puisse y répondre autrement d'une manière satisfaisante.

L'on a dit qu'ils restèrent ensevelis dans leurs vallées sans rien faire pour la cause de la vérité, et que depuis Claude de Turin il ne se trouva plus chez eux une seule tentative d'opposition contre l'Église romaine[26]; mais chacun ne sait-il pas que le dixième et le onzième siècle présentent sous tous les rapports la même torpeur et la même infécondité[27]? D'ailleurs, plus d'une *hérésie* découverte ou maintenue, soit aux environs[28], soit pour ainsi dire au sein de nos vallées[29], accuse encore dans ces lieux-là, plus que dans tout autre, un foyer de lumières et d'indépendance qui n'était pas complétement éteint; et si dans ces temps d'apathie et de stagnation servile, qui ne nous ont laissé aucun monument, aucune histoire, nous trouvons encore de pareilles manifestations, ne devons-nous pas croire tout naturellement qu'il y en a eu d'autres dont le souvenir n'est pas venu jusqu'à nous, et qui peut-être même

n'avaient pas été remarquées par leurs contemporains? Nous sommes surpris un peu plus tard de voir surgir spontanément une foule de germes extensifs et féconds, qui firent sortir le Saint-Siége de l'engourdissement dans lequel il était plongé; et nous refuserions-nous à recevoir la manière si simple de les expliquer, d'admettre qu'ils ont été semés par des ramifications partant d'un centre commun, mais à l'influence desquelles s'est joint l'esprit de réveil qui commençait à sourdre parmi le peuple? Elles ont été ignorées, parce qu'elles cherchaient à l'être; mais ce n'est pas une raison contre leur existence. Ce qui semble le confirmer, c'est ce besoin d'une doctrine plus pure, qui s'est peu à peu et si universellement répandu dans le moyen âge, pour éclater à la réforme, quoiqu'il n'ait sans doute été communiqué qu'insensiblement et avec une circonspection mesurée, comme agissaient toujours les Vaudois.[30]

Mais afin de savoir si leurs instructions furent si bornées, voyez seulement les relations qui existaient entre l'Allemagne, la Bohême et la Lombardie[31]! Voyez la secte d'Orléans, quelles immenses affiliations elle nous révèle; quels rapports assidus elle paraît avoir établis avec des frères très-éloignés[32]! Certes, je ne veux point faire des Vaudois tout seuls la cause immédiate

et le centre unique de ce vaste cercle d'événemens qui en[illegible]rasse près de dix siècles. Mais enfin il fall[illegible] premier moteur à ces immenses rouages; un foyer natif d'où soit partie l'étincelle électrique qui parcourut tant de nations, déjà, sans doute, prédisposées par elles-mêmes à la recevoir! et si c'est la première d'entre elles qui secoua les abus nouveaux, ou la dernière qui ait conservé la pureté évangélique, qui doive être considérée comme l'ayant été, nulle ne peut le disputer aux Vaudois, ainsi que nous espérons le mettre hors de doute dans ce travail[33]. Ils ont même réuni ce double caractère : ce qui n'était possible qu'à eux seuls; car, héritiers de la doctrine primitive des apôtres, ils ont pu la mettre en parallèle avec les innovations successives, qu'ils combattirent ainsi! C'est ce qui les a maintenus dans cette intégrité qui nous étonne.

Conservés dans leurs montagnes depuis les dernières persécutions que subirent les chrétiens ou les premiers disciples qu'y laissa S. Paul[34], leur position favorable les a toujours garantis. Ils se renforcèrent les uns par les autres en recevant des frères réfugiés[35]; la retraite était profonde, la foi était ardente et les mœurs pures. Quelque temps ces petites Églises maintinrent encore des relations plus ou moins soutenues avec leurs coréligionnaires des autres pays. Iré-

née lui-même eut occasion probablement de venir les visiter et de les raffermir[36]. Puis, quand tout fut accompli; que le trésor de l'Évangile eut été déposé dans leur sein, le vase fut fermé! les vallées virent se rompre toutes leurs communications étrangères. Des hordes de barbares tombent tout autour d'elles, brisant les peuples qu'ils rajeunissent et les États qu'ils vont changer. Après ces agitations, les ténèbres d'un sommeil réparateur descendirent sur l'Europe, où coulait une sève nouvelle; comme le repos qui doit féconder, dans un corps malade, la médecine qu'il vient de prendre. Mais le dépôt précieux de l'antique religion ne fut point altéré; il se conserva dans l'oubli paisible de nos vallées; et quand le temps fut venu, on le vit ressortir peu à peu de ces montagnes, comme la chrysalide brillante qui se dégage de l'enveloppe grossière qui l'entoure, où on l'avait crue morte, et où elle n'a fait que puiser une plus belle vie.

Ce calme, dans lequel les Vaudois ont vécu si long-temps, a laissé subsister parmi eux, au milieu de tant de bouleversemens et de secousses, un parfum primitif des vieux siècles, que le culte, les mœurs et les usages rappellent encore aujourd'hui[37]. Les innovations introduites dans l'Église chrétienne, d'abord par condescendance pour les juifs et les païens, que l'on voulait con-

vertir en se pliant à une partie de leurs rites[38], ne pouvaient avoir lieu dans ces retraites solitaires où il n'y avait que des chrétiens. Plus tard, ce fut l'ambition du clergé qui corrompit l'Église[39]; chacun de ses membres cherchait à briller et à se gorger de richesses : mais, certes, les villages éparpillés sur les rocs de nos montagnes n'étaient pas des places bien attrayantes ni bien lucratives, pour attirer les spéculateurs, lors même qu'on eût voulu les y recevoir; aussi se virent-ils complétement abandonnés, comme toutes les contrées retirées le furent en général alors[40]. Enfin, seulement lorsque les papes ont voulu tout dominer et partout s'introduire, les Vaudois ont été portés à manifester avec énergie leur opposition, qui, par cela même, devait s'être maintenue précédemment.[41]

Il est singulier à ce propos de voir les catholiques s'efforcer de vouloir faire abdiquer aux Vaudois le titre de *réformés* (qu'ils avaient pris dans le seizième siècle pour faire cause commune avec eux), comme n'ayant jamais eu de réformateur[42], ni même de chef humain, auquel ils pussent rattacher leurs dogmes et leur origine.[43] Aussi n'employons-nous le mot de *secte* à leur égard, que dans le sens de communauté religieuse, sans prétendre qu'elle soit autre que le simple christianisme; puisque leurs Églises n'ont

point eu de fondateur particulier, et qu'elles se rattachent immédiatement par leur source à celles des premiers temps[44]. Cela nous démontre comment, aussi loin que l'on peut remonter dans les âges, on voit toujours ces contrées du nord de l'Italie servir de refuge aux amis de la vérité qui étaient poursuivis pour l'avoir défendue.[45] Mille rayons fraternels divergeaient en tout sens autour de ce centre vital[46]; où, quoique opprimés et en petit nombre, les Vaudois n'en étaient pas moins résolus à rester fidèles à leur premier pasteur.[47]

Il est vrai que la supériorité de leurs lumières[48], leur vraie connaissance des écritures[49], et la pureté de leur vie[50], leur donnaient un avantage immense sur leurs ennemis[51]; tandis que du sein de leurs montagnes ils en ont été eux-mêmes l'un des plus dangereux pour l'Église romaine.[52] Mais l'esprit de prosélytisme qu'on leur a reproché, ne fut jamais une intolérance. Ils réprouvaient toute contrainte, et au milieu de l'enthousiasme même des croisades, ils eurent le courage de les blâmer[53]. Depuis lors, comme précédemment, ils sont toujours restés un témoin fidèle de l'Évangile; et quoiqu'ils aient fait cause commune avec tous les cœurs généreux qui cherchèrent à le relever, ils n'ont jamais été entièrement confondus avec leurs sectes, aujourd'hui disparues[54]. La

conservation de ce peuple à part et si remarquable, qui tient historiquement au berceau de la chrétienté, est donc du plus grand prix pour toutes les communions protestantes; puisqu'il est à lui seul l'anneau qui lie l'Église primitive à la réformation[55]. Si l'on ne veut pas lui accorder sur cette dernière toute l'influence que jadis on avait attribuée aux Vaudois, on avouera du moins qu'ils ont contribué pour leur part à ce mouvement régénérateur qui a parcouru le moyen âge, le faisant frissonner comme un corps qui va reprendre une nouvelle vie. Ce qui est arrivé.

Leurs relations étaient assez étendues pour que leurs doctrines se répandissent[56]. Ils blâmaient les turpitudes des prêtres[57], l'ignorance du clergé[58], les abus de l'Église[59], et s'opposaient avec courage à l'envahissement de l'erreur[60]. Ce n'est pas que parmi ce grand nombre d'opposans que vit éclore la tiare, il ne s'en soit aussi glissé quelques-unes. A côté des Vaudois il y avait d'autres sectes, dont la source n'était point aussi pure[61]; des partis enfantés par l'effervescence générale[62], ou venus de rivages étrangers[63]; quelquefois même opposés entre eux[64]. Cela devait être nécessairement ainsi, et des aberrations étranges les suivirent[65]; elles sont inséparables de toutes les époques de renouvellement, d'incertitude et

de fluctuation, pendant lesquelles un nouveau monde politique ou religieux se prépare. Nous ne voulons pas les dissimuler: et il y en a de vraiment singulières, les unes ingénieuses [66], les autres révoltantes [67]. Mais, quelles qu'elles puissent être, elles ont été fort éloignées de l'esprit des Vaudois, qui en furent toujours lavés, même par leurs ennemis [68], et qui aussi avaient depuis long-temps une croyance solidement basée, bien au-dessus de toutes ces vagues et flottantes théories.

Ceci nous ramène à l'examen de leur origine, dont nous nous sommes trop écarté.

Nous avons vu que l'on pouvait suivre leur existence jusque dans les âges les plus reculés; mais leurs montagnes, long-temps encore à demi habitées [69], accusaient cependant, vers les premiers siècles du moins, une récente immigration. Il s'agit de rechercher d'où leur sont venus ces vivaces élémens évangéliques qu'elles renferment, et quelles circonstances extérieures auraient pu motiver à cette époque un établissement de chrétiens dans leurs rochers. Or, sous Décius et Valérien, dans le 3.e siècle, de violentes persécutions dispersèrent un grand nombre de fidèles, qui ont cherché, soit du midi de la France, soit du nord de l'Italie, un refuge dans les lieux écartés. [70] Les raisons qu'il y a de croire que les Alpes Cot-

tiennes furent plus qu'une autre contrée aptes à les re[illegible]oir, sont si faciles à saisir, que nous ne nous [illegible]èterons pas ici à les examiner.[71]

Toutefois, peu d'années après, l'histoire nous montre déjà des relations assez bien établies entre les chrétiens qui habitaient en-deçà et au-delà des Alpes[72]. Nous les voyons, il est vrai, se ralentir plus tard, et se perdre insensiblement; puis, [illegible] âges [illegible]ance et de stagnation qui suivirent, les [illegible]s de ces montagnes sont complétement isolées.[73]

Cependant la puissance pontificale ne tarda pas à se réveiller : elle avait brisé la furie de ce torrent impétueux de peuples barbares qui se ruèrent sur l'empire romain, pour changer son colosse putréfié en rejetons vigoureux, mais sans culture; et maintenant nous recommençons à suivre, de concile en concile, quelques traits lancés par intervalles contre une *hérésie invétérée* qui se cache dans les Alpes[74]. A mesure que les innovations du culte romain deviennent plus nombreuses, on la voit se dessiner d'une manière plus nette dans son indépendance et sa simplicité[75]. Malgré le mépris ou la rigueur dont on veut la couvrir[76], l'opposition prend une étendue menaçante[77]; on se sent du courage pour la proclamer[78] et quelquefois on y met de l'arrogance.[79]

Mais tout ceci n'est venu que plus tard, et bien avant déjà, les Églises des Alpes paraissent être totalement séparées de la hiérarchie pontificale[80], et ne se trouvent plus même indiquées dans les divisions d'aucun diocèse[81]. Dans cet oubli et ce silence elles passent un siècle ou deux; mais enfin le monstre aux sept têtes dévorantes, que l'apôtre prédit à Pathmos[82], se dressa sur la ville des Césars, et parcourant le monde d'un œil dominateur, il aperçut un peuple isolé qui le bravait encore! Dès-lors, comme ont dit les prophètes, la femme fugitive fut poursuivie aux déserts; et cette pauvre Église, paisible et retirée, qui se cachait sous ses ombrages, pour chanter au Seigneur, se vit atteinte cruellement par la main de ceux qui se disaient les représentans de Jésus sur la terre. Oh! depuis ce moment les preuves ne nous manquent pas! Nous n'avons plus besoin de chercher et de réunir à grand'-peine les chroniqueurs, les canons de conciles et les monumens historiques; on peut suivre les Vaudois à la trace de leur sang, à travers tous les siècles jusqu'à la réformation.[83]

Mais cela n'est pas tout : à cette foule de témoignages successifs, avancés d'âge en âge, sur la continuation des mêmes Églises évangéliques dans les Alpes, nous voulons ajouter une preuve intérieure, tirée du langage même que parlent

encore aujourd'hui les Vaudois. Il n'y a certainement rien de plus irrécusable qu'une preuve de cette nature, basée sur des faits qui sont à la portée de tout le monde, contemporains, actuels et vivans pour ainsi dire parmi nous. L'argument que nous croyons pouvoir en tirer est des plus simples et très-facile à saisir.

Les noms des lieux, savoir de fleuves, de montagnes et de contrées quelconques, dans les vallées vaudoises, sont presque tous de formation celtique[84] (mais c'est à tort que quelques écrivains ont paru croire que l'idiome vulgaire en était entièrement dérivé[85]), tandis que les noms des choses, et en général tous les mots dont se compose le patois de nos montagnes, sont tirés du latin[86]. Ce qui prouve simplement, mais d'une manière assez évidente du reste, que ceux qui l'emploient, sont des gens venus d'un pays où l'on parlait latin, dans un pays où l'on avait parlé le celtique; cela est clair. Mais pour trouver une époque où la langue latine fût encore généralement usitée parmi le peuple, il faut remonter aussi jusqu'aux premiers siècles du christianisme[87]; ce qui nous ramène précisément à un temps peu éloigné des persécutions susmentionnées, qui ont dispersé les chrétiens de la Gaule et de l'Italie.[88]

C'est pendant les poursuites contre eux que,

selon notre opinion long-temps mûrie et méditée, ceux que l'on appelle aujourd'hui Vaudois, se seraient rendus dans les vallées des Alpes qui séparent ces deux pays, et en auraient pris, ou leur auraient donné, leur nom[89]. Il est même possible qu'elles continssent déjà des chrétiens, disciples de S. Paul[90], ou d'un autre pasteur, si cet apôtre n'y a point passé, comme plusieurs le prétendent[91], et que cette circonstance ait été une raison de plus pour les persécutés, d'y chercher un asile au milieu de leurs frères. Car les familles retirées et peu nombreuses, qui pouvaient s'y trouver, étaient par cela même hors de l'atteinte des édits impériaux[92], et dans une position d'ailleurs trop favorable, pour qu'elles n'en fussent pas nécessairement protégées.[93]

C'est à cette époque aussi que les Alpes Cottiennes ont dû être abandonnées par ces hordes celtiques qui ont laissé des traces si profondes dans leur géographie. Or ce même Décius, qui fut l'ennemi si acharné des chrétiens, eut une guerre contre les Goths dans la Pannonie[94], et y perdit le jour. Cette circonstance, qui venait de l'éloigner de l'Occident, laissa respirer ceux qu'il y persécutait, en leur donnant le loisir de se chercher des retraites tranquilles, tandis que sa mort soudaine, lorsqu'elles furent trouvées, le mit hors d'état de les troubler désormais.

Bientôt les restes de ces Goths, chassés par les Huns[95], et de nouvelles peuplades plus rapprochées de Rome, l'ébranlèrent avec un péril croissant; la lutte se prolongea avec des chances diverses jusqu'à Alaric en 410, qui passa sur toute l'Europe comme un fleuve épurateur[96], entraînant après lui les flots indisciplinés de toutes ces hordes éparses pour venir tomber sur Rome avec ses Visigoths, qui fut prise et pillée par eux.[97] Tant de bouleversemens accumulés ayant changé les rapports mutuels des peuples, l'attention dut être tournée bien autre part que sur ces petites communautés, qui vivaient paisibles dans les Alpes; et plus tard encore l'Église se trouva dans un tel désordre, qu'elles passèrent oubliées et intactes dans le tumulte général.

Mais revenons à notre preuve.

Par un parallèle établi entre l'idiome des Vaudois et celui que l'on parle tout autour d'eux, on peut montrer qu'il n'en est aucun, depuis les montagnes de la Tarentaise et de la Maurienne, jusqu'à celles de Nice, ainsi que dans le Piémont, la Provence et le Dauphiné, qui ait autant de rapports que lui avec le latin[98]; ce qui achève de prouver le fait d'une immigration fort ancienne, précisément au milieu de ces vallées.

La tradition se trouve en cela d'accord avec l'histoire, puisqu'elle fait remonter l'origine des



Vaudois au temps de l'évêque Sylvestre[99], qui vivait aussi à l'époque approchante où ils venaient de se séparer des autres chrétiens, pour se retirer dans cet asile[100]. Les dates s'accordent donc d'une manière admirable. Si l'on ne connaît pas avec exactitude celle de leur arrivée dans ces montagnes, et celle du moment où ils quittèrent leurs anciennes habitations, c'est qu'ils ne se réunirent probablement pas tous à la fois; et que, loin de chercher à fonder une période marquante dans l'histoire, ils cherchaient au contraire à se dérober insensiblement aux poursuites de leurs persécuteurs.

Ces émigrations mystérieuses et inaperçues montrent du moins qu'elles ont été faites dans un temps de troubles, où chacun se rendait à la retraite commune par des chemins isolés; et si l'on ne veut pas accorder à cette tradition la valeur d'un monument historique, on avouera qu'elle prouve cependant une antiquité fort reculée. Les Vaudois eux-mêmes ne s'en reconnurent pas d'autre, dans les suppliques qu'ils présentèrent en différens temps à leurs souverains[101]; et personne ne les a jamais démentis[102]. Dans les montagnes, comme on le sait fort bien, les coutumes, les mœurs et les traditions, se conservent beaucoup plus long-temps qu'autre part.[103] N'est-ce pas une preuve encore en faveur de l'an-

tique pureté de ce peuple, qui est presque aujourd'hui le même qu'autrefois [104] ?

Les armées romaines ayant partout imposé leur langage [105], des vestiges doivent s'en retrouver dans ceux des autres nations. La France, l'Espagne, le Portugal et même l'Allemagne en révèlent un grand nombre; sans doute ils peuvent aussi s'expliquer par la domination continuelle de l'Église latine, qui a couvert toute l'Europe de ses monumens [106]. Mais son influence a été nulle sur nos vallées, et n'y ayant jamais régné, elle n'y a point aussi pu laisser de traces; ce qui nous oblige à admettre que tout ce qui s'y trouve de semblable a dû être apporté d'autre part. Cela nous ramène encore au point d'où nous sommes partis, savoir que les Vaudois sont une émigration de chrétiens primitifs, dans le temps où la langue latine était dans toute sa vigueur, qui étaient venus s'établir dans ces vallées, plus retirées encore autrefois qu'aujourd'hui, et desquelles ils ont pris le nom de *Valdenses*, parce qu'en latin on dit *valles densæ* pour des vallées profondes et boisées, telles que l'était alors l'asile des Vaudois [107]. *Valdenses* a changé, de même que tant d'autres mots latins, et s'est contracté en *Vaudès*, ainsi qu'on le trouve dans la Nobla Leyçon [108]; dont nous avons fait le *Vaudois* de nos jours.

Cette petite digression nous évitera la peine de discuter trop longuement, plus tard, sur le nom de Vaudois.

Revenons à leur origine.

Je n'ignore pas que la langue latine a duré bien plus long-temps que l'empire romain; c'était la langue savante, et quoique son règne véritable n'ait été guères plus que d'un siècle[109], il n'y en eut jamais, il faut le dire, qui ait laissé dans autant de contrées des traces plus profondes. Tout cela ne prouve rien contre l'émigration à laquelle est attribuée l'origine des Vaudois, si ses causes sont reconnues et expliquées par les événemens contemporains. Les langues romane et théodisque, ou le teuton, qui est devenu plus tard l'allemand, ainsi que l'espagnol, l'italien et le français, ont sans doute des dérivations latines; mais ceci ne fait pas objection, et notre patois encore aujourd'hui n'en présente pas moins des caractères incontestables d'analogie avec une langue dont s'écarte beaucoup plus, par exemple, le provençal actuel[110]. D'ailleurs sa formation est plus antique que celle de tous les idiomes dont on vient de parler.[111]

Je ne connais pas assez bien l'ancienne langue romane, pour pouvoir établir un tableau raisonné de ses rapports avec la nôtre; mais ce dont je suis sûr, c'est que je comprends les écrits vaudois bien

plus facilement que ceux des troubadours, et que ces deux idiomes ne me paraissent pas offrir une identité aussi absolue que le prétend M. Raynouard [112]. Du reste, je l'avoue, une opinion aussi peu éclairée que la mienne dans cette matière, ne peut avoir aucun poids; mais, lors même que notre patois ne serait que la langue romane, elle eût été plus ancienne encore dans nos vallées que partout ailleurs, puisque nous avions la Nobla Leyçon en 1100, que ce poème indique *une langue déjà éloignée de sa formation* [113], et que les troubadours n'ont fleuri que dans le douzième et le treizième siècle. Mais peu importe, après tout; ceci ne change rien à mon argument, puisque M. Raynouard lui-même la fait aussi, et avec une lucidité admirable, dériver immédiatement du latin.

Ce n'est pas qu'il n'ait indiqué quelques différences entre le roman et le vaudois [114]; mais il n'a pas cru devoir en faire l'objet d'un examen particulier. Son ouvrage est trop remarquable pour ne pas être étudié; j'y renvoie ceux qui désireraient plus de détails sur cette matière, dont le développement serait déplacé ici.

A cette preuve assez étendue et assez péremptoire, de l'antique origine des Vaudois, l'on peut faire succéder une considération tirée de ce qu'ont écrit les auteurs les plus anciens qui nous

soient restés[115]. Les chroniqueurs ou les moines du treizième siècle, dont le prix est peut-être un peu diminué par le manque de moyens qu'on avait alors de connaître la vérité, mais qui se trouve bientôt rehaussé par l'ensemble identique et homogène des opinions qu'ont eues tous les écrivains des quatre derniers siècles, qui ont approfondi cette question et peuvent par conséquent faire autorité pour nous[116]. Catholiques ou protestans, amis ou ennemis des Vaudois, il existe entre eux un accord unanime qui a la force des plus grandes preuves, et auquel il est difficile que les préventions de l'ignorance puissent résister.[117]

Quelques faits isolés, mais caractéristiques, viennent enfin à l'appui de tout ce qui précède, et corroborent singulièrement la validité de nos opinions par l'ensemble qu'ils mettent dans les preuves sur lesquelles elles se basent. Ces faits, quoique assez légers en eux-mêmes, achèvent de peindre l'esprit d'une époque reculée avec beaucoup de vérité, et en font ressortir les caractères d'une façon plus saillante. Ils ont été inconnus ou négligés jusqu'à ce jour; nous ne prétendons pas leur donner plus d'importance qu'ils n'en méritent; et ce n'est que comme simples corollaires de ce que nous avons dit jusqu'ici, que nous allons les présenter.

D'abord, dans tous les vieux écrits des Vaudois on ne trouve presque pas de citation qui ne soit tirée de la Bible, ou des plus anciens pères de l'Église [118]; et les premières, outre cela, ne donnent presque jamais l'indication du chapitre et du verset qui renferment le passage; ou, si on les rencontre quelquefois, il est à soupçonner que ce sont des interpolations de copistes. D'ailleurs, bien que la division en versets n'ait été introduite par Robert Estienne que dans le seizième siècle, il existait déjà précédemment une division en chapitres, peu différente de celle de nos jours.

Ils paraissent ignorer les docteurs plus récens dont s'honore l'Église romaine, et dans la guerre qu'ils livrent aux abus introduits par elle, on n'en remarque point qui ne soit d'une date fort ancienne [119]. Si donc c'est à leur naissance dans l'Église qu'ils s'en sont séparés, la scission doit remonter encore beaucoup plus loin; et ainsi, quelque route que l'on suive, on arrive toujours au même point de départ, aux premiers siècles du christianisme.

On pourrait, il est vrai, soutenir aussi qu'il n'y a jamais eu de séparation proprement dite entre ces deux Églises; mais que dès le premier jour de leur existence elles ont déjà pris une marche différente, amenée par leur position et

par les circonstances : l'une, en restant ce qu'elle était : l'autre, en suivant une voie de modifications successives, par le moyen desquelles elles ont été divisées nécessairement. Cette division a dû se marquer tous les jours davantage, à mesure que l'une vivait plus retirée, et que l'autre, cherchant à s'étendre, se livrait aux mouvemens politiques, à l'orgueil du pouvoir, à l'amour des richesses, aux systèmes singuliers des docteurs et des philosophes ; mais surtout, à ce besoin dévorant de puissance, qui la porta au point le plus élevé des grandeurs humaines, et finit par la précipiter dans l'abîme[120]. On m'objectera peut-être que, puisque les coutumes anciennes se conservent si long-temps dans les montagnes, on devrait retrouver parmi nos Vaudois quelques particularités appartenant encore à celles qui caractérisèrent les Romains au temps dont nous parlons. J'en conviens ; mais aussi, que l'on songe à tous les changemens d'habitudes qu'entraîne une émigration, un sol nouveau, des besoins d'un autre genre ! — Je suis loin de dire pourtant qu'il n'en existe pas ; nous ne connaissons point assez les détails de la vie intérieure des Romains, pour savoir s'il ne s'en est rien conservé dans la nôtre. Peut-être y en a-t-il, qu'un archéologue plus habile que moi saura reconnaître, et que mon ignorance laisse passer inobservées. Néanmoins, sans

lui attacher une grande valeur, je veux relever un fait de ce genre, qui prendra peut-être quelque poids, rapproché et entouré de nos premières considérations. On se souvient du passage de Virgile, où il présente deux jeunes bergers, qui, pour passer le temps, s'amusent à *micare digitis*. « C'était, « selon les Dictionnaires, » un jeu dans « lequel il fallait deviner combien l'adversaire « avait levé de doigts [121]; » et Cicéron, pour exprimer la bonne foi d'un citoyen, disait : *dignus est quicum in tenebris mices* [122] (il est de si bonne foi, qu'on peut jouer avec lui *à la mourra* les yeux fermés). Certes, s'il était une coutume innocente et que l'on pût conserver, c'était bien celle-là. Elle existe encore parmi nous, et ce jeu est absolument le même qu'au temps de Cicéron.[123]

J'ajouterai à cette présomption supplémentaire de l'origine des Vaudois, une autre du même genre sur leur antiquité; elle est tirée d'un passage du *livre de l'Antechrist*, où ce verset fondamental pour l'Église romaine : « Tu es Pierre, « et sur cette pierre j'édifierai mon Église, » est pris dans le même sens que lui donnent les catholiques; c'est-à-dire, qu'on l'interprète comme si S. Pierre eût vraiment reçu de Jésus-Christ une supériorité marquée sur les autres apôtres. D'où l'on peut induire, il me semble, que les Vaudois ne s'étaient pas séparés récemment du siége pon-

tifical, ou plutôt qu'ils l'avaient toujours été, puisqu'ils ignoraient à ce point les prétentions fondées par lui sur ces paroles. Autrement eussent-ils conservé une interprétation aussi favorable à l'Église romaine, par laquelle, en lui reconnaissant cette supériorité réelle sur toutes les autres Églises, ils condamnaient la leur qui s'y était soustraite? Joignez à cela, que leur culte est presque semblable en tout à celui des premiers chrétiens[124], tel qu'il nous est décrit par Tertullien, Justin Martyr et Irénée[125]. On dirait que ces auteurs ont vécu parmi nous, et n'ont fait que dépeindre ce qu'ils avaient sous les yeux.

Depuis le seizième siècle cependant il a reçu quelques modifications conformes aux rites des réformés[126]. C'est que tous les protestans d'alors avaient besoin de faire un ensemble bien uni, et de se prêter un mutuel secours. Nos pauvres communautés surtout, se trouvant au plus fort des persécutions dirigées contre elles, si elles n'avaient pas réussi à se mettre au même rang et sous la même sauve-garde, que les Églises réformées, eussent manqué de puissans protecteurs, et n'existeraient probablement plus aujourd'hui. N'en veuillons donc pas à Gilles d'avoir mis sur le titre de son histoire, *les Églises réformées, autrefois appelées vaudoises*: on n'a pas su comprendre pourquoi il l'avait fait[127]; l'esprit du temps est

une chose qu'on ignore, et que l'on croit inutile de connaître, lorsque l'on possède les faits. Mais ce n'est que par lui, au contraire, qu'on peut les expliquer, et leur rendre la vie, les couleurs, l'ame, pour ainsi dire, avec laquelle ils se sont produits.

Du reste, les Vaudois ont toujours rejeté les noms qualificatifs qui semblaient en faire une secte à part; ils étaient chrétiens, et ne voulaient pas être autre chose [128]. Le nom de *Vaudois*, ce n'est pas eux qui se le sont donné; car cette lutte prolongée contre la force des choses, montre bien au contraire qu'il leur a été imposé vraiment par leur position, comme nous l'avons dit en parlant des vallées, et qu'ils ne l'ont pris eux-mêmes que par l'usage [129]. Ensuite elle est une preuve très-forte, il me semble, de leur identité, comme famille évangélique, avec les premiers chrétiens, auxquels il faut toujours revenir au bout de chacune de nos recherches; puisque leurs mœurs étaient semblables, et que leur nom était le même, malgré le changement auquel, plus tard, ils eurent tant de peine à se plier.

Si l'on réfléchit à toutes ces circonstances réunies, et à celles que j'ai pu omettre dans mon travail, ou qu'il ne m'a pas été permis d'y indiquer, on se convaincra, j'espère, de la validité de cette opinion, qui reconnaît aux Vaudois la

[redacted]

source antique et pure du christianisme lui-même dans ses premiers développemens. Ce fait paraît être demontré, aussi bien que tout autre fait historique pour lequel on n'a que le témoignage des hommes venus après lui; et si la preuve n'en est pas absolument inattaquable, l'extrême probabilité qu'elle établit, doit l'emporter toutefois sur les autres hypothèses, qui n'ont pas, pour se défendre, des moyens aussi puissans, ni aussi nombreux.

Nous n'avons que peu de mots à dire sur le nom des Vaudois. Les uns ont prétendu qu'il venait de Valdo de Lyon[130], d'autres que c'est d'eux-mêmes que ce dernier l'avait pris[131]. Ses affaires de commerce, en effet, l'ayant appelé dans nos contrées, qu'il s'y soit pénétré d'une doctrine plus pure, pour laquelle il avait déjà des dispositions de cœur : ce qui se trouverait confirmé par l'habitude qu'avaient les Vaudois de prendre même leurs ventes et leurs acquisitions pour sujets d'entretiens sur la parole de Dieu[132] : et que, de retour dans sa famille, comme il parlait souvent de ces *Valdenses*, on lui ait donné le surnom de *Valdus*, pour se moquer de lui[133]; puis, qu'après avoir été témoin de la mort subite de l'un de ses amis, il ait pris la résolution de tout abandonner pour l'Évangile; c'est ce que l'on peut défendre par des probabilités, mais ce dont nous ne possédons pas, il faut l'avouer, des preuves positives.[134]

Du reste, que notre nom vienne de lui, ou de Valdo, ami de Bérengeaire, ou de cet autre Valdo, évêque de Bergame, ou de *Vallées*, enfin, comme nous le prétendons; tout cela ne change rien au caractère distinct des Vaudois, et cette question doit rester fort indifférente après avoir décidé celle de leur origine. Il est clair qu'on ne les a pas toujours appelés de la sorte[135]; ils ont été souvent confondus avec d'autres partis[136]; et dans les premiers siècles de leur vie cachée et solitaire, il est même à croire qu'il n'y eut pas encore pour eux de désignation fixement arrêtée.

C'est pourquoi il me semble plus naturel de suivre l'opinion que j'ai indiquée, puisque l'on comprend fort bien dès-lors comment ce nom, par la nature même de son origine, a pu s'établir peu à peu sans avoir été universel d'abord, s'étendre ensuite aux partisans de divers réformateurs, et revenir enfin au seul peuple qui, l'ayant eu le premier, le conserve encore aujourd'hui[137]. C'est celle d'un grand nombre d'auteurs judicieux et respectables, qu'il serait inutile d'énumérer[138]. Il y a quelques pages, d'ailleurs, que l'on a déjà eu l'occasion de dire un mot sur cette matière[139]. Je ne la regarde pas comme très-grave au milieu des questions élevées qui l'entourent, et c'est pour pouvoir passer à ces dernières, que je borne ici mon développement.

[redacted]

NOTES.

NOTE 1, page 81.

Dans un ouvrage allemand, intitulé *Lettres sur l'Irlande*, par KUTTNER, Leipzig 1785, on trouve à la page 366 ces mots, appliqués aux Vaudois de Piémont : *On a écrit de gros volumes sur ce petit peuple; et l'opinion commune est, qu'ils sont d'origine celte, et un reste du peuple cimbre que battit Marius.* M. COURT DE GÉBELIN, dans son savant ouvrage du *Monde primitif*, BOCHART et d'autres auteurs, ont émis cette opinion.

NOTE 2, page 81.

Voyez la note 84.

NOTE 3, page 81.

Il est presque tout entier dérivé du latin, et sa formation en est évidente. Voyez la note 86.

NOTE 4, page 81.

C'était LÉON X. Il avait été précédé par JULES II et ALEXANDRE VI.

NOTE 5, page 82.

Malgré l'excommunication prononcée par Boniface VIII en 1300, contre tous ceux qui rapprocheraient les époques du Jubilé à moins d'un siècle de distance, Clé-

ment VI, en 1343, en publia un autre, dans la bulle duquel il *ordonne aux anges* de transporter immédiatement dans le paradis les ames de tous ceux qui seraient morts en route pour Rome. *Bellarmin*, dans son livre *De potestate summi Pontificis*, ne se contente pas seulement de faire du pape l'égal de l'Être suprême; il le place encore au-dessus de Dieu. Ce livre fut brûlé à Paris, par décret du parlement de cette ville, le 26 Novembre 1620.

NOTE 6, page 82.

Je me contenterai de rappeler les interdits lancés sur les royaumes de France, d'Angleterre et d'Arragon, ainsi que le honteux abaissement de Henri IV (empereur d'Allemagne) aux pieds de Hildebrand (Grégoire VII) en 1077, au château de Canosse, et au cœur de l'hiver.

NOTE 7, page 82.

La défection de tous ces États ne fut point simultanée. Différentes causes contribuèrent à l'accélérer ou à la suspendre. La Suisse et l'Allemagne commencèrent bien en même temps leur réformation; mais celle de la Hollande fut en grande partie amenée par les événemens politiques. En Angleterre, on sait que Henri VIII (en 1534), Édouard VI et Élisabeth (en 1558), ont tour à tour établi ou cimenté la réforme dans leurs États; car en 1555 la reine Marie l'avait abolie.

Depuis la diète de Spire (1529), et la ligue de Smalcalde en 1531, la scission entre les États *protestans* et l'Église romaine fut complétement décidée.

Note 8, page 82.

Le *pays de Vaud* est un canton de la Suisse, situé sur les bords du Léman.

« Le mot *vaud* ne veut point dire ici vallée; mais « il vient du celtique, dont on a fait Welches : les « Suisses de la partie allemande appellent le pays de « Vaud *Welschland*. Les Germains désignaient les Gau- « lois par le mot *Wale;* d'où viennent les noms de la « principauté de *Galles*, du *pays de Vaud*...., etc. »

Obermann, par M. *de Senancourt*, seconde édition; Paris, 1833. Note de la lettre III, p. 34.

Note 9, page 82.

M. Sharon Turner, dans son *Histoire d'Angleterre pendant le moyen âge*, parle des Vaudois d'Italie comme s'ils étaient du pays de Vaud; et un des poètes les plus distingués de notre époque, dans un drame dont la préface est avec raison regardée comme un chef-d'œuvre, a fait recevoir à Cromwel des députés *vaudois*, qui paraissent venir de la Suisse : légère inadvertance dans une pièce de théâtre, mais qui devient plus grave dans un ouvrage d'érudition.

Note 10, page 83.

PREMIÈRE PARTIE.

Voici d'abord quelques témoignages, recueillis de différens auteurs qui ont fait des recherches à ce sujet.

.... è falsamente pensato che i Valdesi abbiano avuto per loro capo e fondatore Pietro Valdo da Lione; mentra dalle migliori storie sembra chiaramente stabilito che Valdo prese il suo nome dai veri Valdesi del Piemonte, dei quali egli avea abbracciata la dottrina, e che già erano conosciuti sotto la denominazione di Valdesi e Valdensi, prima ch' esso o i suoi seguaci immediati esistessero.

C'est à tort que l'on pense que les Vaudois ont eu pour chef et fondateur Pierre Valdo de Lyon; puisqu'il est clairement établi par les meilleures histoires, que Valdo a pris son nom des véritables Vaudois de Piémont, dont il avait embrassé la doctrine, et qui étaient déjà connus sous le nom de *Valdesi* et de *Valdensi*, avant que lui ou ses sectateurs existassent.

Brevi osservazioni sullo stato presente dei Valdesi, da Gorgio. Lowther, *e transportate dall' inglese in italiano*. Genève, 1821, p. 4.

Une thèse toute entière de Jean-Christophe Harenberg, dans ses *Otia sacra*, est destinée à le prouver. C'est la dixième; elle est intitulée :

Valdenses Petro de Valdo antiquiores.

Les Vaudois antérieurs à Pierre Valdo. '

Kuttner, dans ses Lettres sur l'Irlande, dit, p. 366: « Je ne parle point ici des Vaudois de Lyon, qui tirent « leur origine de Pierre Valdo, mais de ceux qui exis- « taient long-temps avant lui dans les Alpes du Pié- « mont. »

« Je diray donc, en bon Vaudois que je suis, ce que « je sçay du nom de *Vaudois*, après quoy face le lec- « teur tel jugement qu'il luy plaira de son origine, si « faudra-t-il, qu'il reconnoisse, que si les païs qui ont « reçu le divin thrésor de l'Évangile par ce *Valdo* ou

[redacted]

« ses disciples, ont avec eux pris de luy le nom de Vau-
« dois, cela n'empêche point, non-seulement que la doc-
« trine de Valdo ne subsistât, et même fleurît aupara-
« vant dans les vallées et ailleurs, mais même que ceux
« qui la professaient ne fussent notoirement et générale-
« ment connus sous le nom de Vaudois.

« Certainement ils furent bien connus, voire même
« condamnés sous le nom de *Vaudois*, devant ce Valdo,
« puisque Nicolas Vignez, en son *Histoire ecclésias-*
« *tique*, rapporte sur l'an 1214, qu'*en cette année-là*
« *furent brûlés sept Vaudois de Provence*, *outre plu-*
« *sieurs autres du païs d'Agenois*, *Perigeux*, *Limosin*,
« *Quercy*, *Rovergue*, *etc. Déquels cent ans aupara-*
« *vant étoit sortie l'hérésie Albigeoise*. Il faut donc
« bien de toute nécessité que, déjà dès l'onzième siècle,
« la doctrine des Vaudois eut été en grande vogue, et
« ses sectateurs bien connus sous le nom de *Vaudois*,
« vu que.... etc. »

Leger, *Histoire générale des Églises vaudoises*, I.re partie, chap. II, p. 13.

« Il ne faut pas douter que le zèle apostolique de
« Valdo et ses charitables largesses, n'aient beaucoup
« contribué à augmenter le nombre des Vaudois; mais
« leur origine est antérieure à Valdo, aussi bien que
« leur nom de Vaudois. »

Abrégé de l'Histoire ecclésiastique de M. Turretin, *professeur à Genève; traduit du latin*, *avec un discours préliminaire et des notes du traducteur. Neuchâtel*, 1765. (Note de la page 114.)

ALLIX, par ses *Remarques sur l'histoire ecclésiastique des anciennes églises de Piémont*, Londres, 1690, n'a pour but dans tout l'ouvrage, que de démontrer la succession immédiate des Vaudois depuis les Apôtres.

Enfin, une dissertation ajoutée dans le onzième volume de la traduction allemande de l'*Histoire ecclésiastique universelle* de FLEURY, n'a pour but que de démontrer que les Vaudois sont antérieurs à Valdo.

Je pourrais multiplier ces citations à l'infini; mais ce ne seraient jamais là que des opinions individuelles que j'exposerais, et il est temps de passer à des preuves plus positives.

SECONDE PARTIE.

Nous n'attacherons pas aux célèbres passages de Reynerus (ch. IV *De sectis antiquorum hæreticorum;* et ch. VII, *Quomodo sectæ agnoscantur*) toute l'importance qu'on leur a donnée. Ils ont été reproduits si souvent et de manières si diverses, qu'on les a attribués à différens auteurs du même nom. Leger lui-même est tombé dans cette erreur. [1]

---

1. Voyez I.re partie de son Histoire, p. 170 (à la seconde note marginale). Il y cite un passage de FREHERUS, *Scriptores bohemici*, qui rapporte en effet l'ouvrage en question à un autre Reynerus, qu'il croit Bohémien. USSER, dans son livre *De gravissima questione*, n'a pas su se garantir de cette erreur, à laquelle Flaccius Illyricus peut avoir contribué, en publiant dans son *Catalogus testium veritatis*, n.° 267, les six premiers chapitres de Reynerus, comme étant d'un auteur anonyme.

Les éditions qu'en ont données Gretzerus au t. XII de ses œuvres, et la *Biblioth. max. PP.*, t. XXV, sont considérablement augmentées par des interpolations du treizième siècle [2]; c'est ce qui fait que Gieseler, en le citant, l'appelle toujours *Pseudo-Reynerus*. Mais, après tout, il n'est pas si important de connaître qui a pu réunir les traditions qui y sont consignées; il suffit, pour nous, qu'elles existassent alors, et qu'elles nous soient parvenues; peu importe par la plume de quel écrivain cette transmission s'est opérée.

On a cru remarquer dans cet ouvrage une contradiction choquante, en ce que l'auteur indique l'origine des Vaudois tantôt comme étant fort récente et due à Valdo de Lyon, tantôt semble leur attribuer une antiquité extrêmement reculée, d'après des auteurs, des traditions et une croyance généralement répandue, qui paraissent l'attester. Quelle autorité, me dira-t-on, peut-on fonder sur de pareilles inconséquences? Nous allons voir; mais il s'agit d'abord de les éclaircir.

Je remarque, premièrement, qu'il fallait que cette tradition et ces croyances fussent bien établies, pour que l'auteur n'ait pas osé les supprimer, lors même qu'elles contredissent ce qu'il venait de dire; car Gretzerus lui-même, croyant affaiblir cette déposition de Reynerus en

---

2. Le codex de Rouen, inséré dans Martène, *Thesaurus anecdotorum*, t. V, p. 1762; celui de Caen, dans le premier volume de d'Argentré, p. 48, et celui de Dublin, dans les *Scriptores ordinis Prædicatorum*, publiés par Échard, t. I, p. 154, portent à la fin du livre les additions faites à Reynerus. Vonderhardt, *Rer. conc. Const.*, t. III, p. 663; Claude Coussart et d'autres, les portent liées sans distinction avec le texte primitif, au commencement et à la fin de l'ouvrage.

faveur de l'antiquité des Vaudois, observe qu'il n'a pas avancé cela

ex sua, sed ex aliorum sententia. — de sa propre autorité, mais d'après celle des autres.

Ce qui la confirme, en montrant la généralité de cette opinion.

En second lieu, il distingue entre les Vaudois et les Léonistes; c'est bien! mais c'est précisément là que se trouve l'erreur. Ces deux sectes se distinguaient déjà fort peu l'une de l'autre, dans les pays où elles s'étaient introduites, et vivaient en parfaite harmonie, comme on s'en convaincra bientôt. Il était donc bien difficile à un étranger de s'en former des notions distinctes et exactes. Je dis *un étranger*, parce que ce n'est pas Reynerus qui a recueilli ces traditions; si c'était lui, j'avoue qu'il eût dû les connaître un peu mieux du moins, puisqu'il avait été lui-même du nombre des hérétiques :

Ego Frater Rinherus olim hæresiarca, nunc, Dei gratia, sacerdos in ordine Prædicatorum.
Reynerus, cap. I — et cap. VI.

Moi Frère Rinherus, autrefois hérésiarque, maintenant, par la grâce de Dieu, prêtre dans l'ordre des Prédicans.
Reyn., chap. I — et chap. VI.

Præterea dico, quod in 17 annis quibus, heu! conversatus sum cum eis.... etc.

Outre cela je dis que pendant dix-sept ans, hélas! que j'ai vécu parmi eux.... etc.

Mais Gieseler a prouvé (t. III, chap. VII, §. 88) que ce n'était pas lui; et cette circonstance de l'inauthenticité d'une partie des écrits de Reynerus, par laquelle on a cru détruire les preuves qu'ils fournissent sur l'antiquité des Vaudois, ne fait par là même que les confirmer, et leur donner une force que sans cela elles n'auraient point eue.

L'auteur des passages susdits savait l'histoire de Valdo; cela est clair! et l'analogie frappante qui existe entre ce nom et celui de *Vaudois*, lui a fait considérer ces derniers comme étant ses disciples; c'est fort naturel aussi! Mais il y avait encore la secte des Léonistes à déterminer : or, connaissant la tradition par laquelle une partie de ces hérétiques, sans trop savoir lesquels, devaient avoir une antiquité fort supérieure à celle de Valdo, et ne pouvant plus l'appliquer aux *Vaudois* qu'il en avait fait descendre, il l'attribue à l'autre secte, dont réellement Valdo était l'auteur. Cette confusion a été d'autant plus facile, que les disciples de ce dernier ont aussi porté (surtout dans le midi de la France et autour de Lyon, où on ne pouvait pas les appeler Léonistes) le nom de *Vaudois*. Mais si nous prouvons, à côté de cela, que ceux des vallées sont réellement venus s'établir en Allemagne, où écrivait l'homonyme de Reynerus, c'est à eux que s'applique de droit ce passage débattu, qu'on ne peut appliquer aux disciples de Valdo, et qui est appliqué aux *Léonistes :*

Inter omnes has sectas, quæ adhuc sunt vel fuerunt, nulla est perniciosior Ecclesiæ quam Léonistarum; *et hoc tribus de causis. Prima est, quia est diuturnior. Aliqui enim dicunt quod duraverit a tempore Sylvestri; aliqui a tempore Apostolorum. Secunda quia est generalior. Ferè enim nulla est terra, in qua hæc secta non sit. Tertia, quia cum aliæ sectæ immanitate blasphemiarum in Deum, audientibus horrorem inducant, hæc, scilicet Leonistarum, magnam habet speciem pietatis; eo*

Parmi toutes les sectes qui existent ou qui ont existé, nulle n'est plus pernicieuse à l'Église que celle des Léonistes; et cela pour trois raisons : la première, c'est qu'elle est la plus ancienne; quelques-uns même disent qu'elle a duré depuis le temps de Sylvestre; d'autres, depuis le temps des Apôtres. La seconde, parce qu'elle est la plus répandue, n'y ayant pour ainsi dire aucun lieu de la terre où elle n'ait pénétré; la troisième, parce que, lorsque les autres sectes excitent l'horreur par leurs blas-

quod coram hominibus juste vivant, et bene omnia de Deo credant, et omnes articulos qui in symbolo continentur : solummodo romanam Ecclesiam blasphemant, et clerum.... etc.

phèmes contre la Divinité, celle-ci, savoir des Léonistes, a une grande apparence de piété; en cela qu'ils vivent justement devant les hommes, croient bien de l'Être suprême, et reçoivent tous les articles du symbole; seulement ils blasphèment l'Église romaine et le clergé.

On ne peut croire, dit Basnage, que Reynerus pût parler ainsi des disciples de Valdo, dont il était presque contemporain. Mais les Léonistes étaient les disciples de Valdo de Lyon; il a donc voulu parler ici d'une autre secte plus ancienne qu'eux, mais avec le nom de laquelle il a confondu le leur[3]. Or, les Vaudois des vallées, qu'il a pris pour les disciples de Valdo, présentent précisément les mêmes caractères qu'il énumère ici pour les Léonistes.

3. Le grave et savant SCHRŒCKH semble appuyer mon opinion, puisqu'il dit, dans son *Histoire universelle de l'Église*, t. XXIX, article *Vaudois* : « Ce ne fut pas le seul nom que l'on donna aux « disciples de Valdo; on les appelait aussi *Léonistes*, car Lyon se « nommait encore *Leona* outre *Lugdunum*. » Or, comme je l'ai fait remarquer, les caractères d'une secte *qui dura depuis le temps de Sylvestre*, *ou même depuis les Apôtres*, ne peuvent s'appliquer aux disciples de Valdo; il faut absolument qu'on l'ait confondue avec une autre. Mais remarquez qu'à l'étranger de nouveaux habitans sont presque toujours désignés par le nom appellatif de leur pays, plutôt que par tout autre. *Italiens*, s'ils sont d'Italie; *Français*, de France; *Léonistes*, de Lyon, et *Vaudois*, des vallées.

La seule erreur, pourtant bien concevable, qui ait mis tant de confusion dans cela, est que l'auteur de la *Summa de Catharis et Leonistis*, a fait des Vaudois les disciples de Valdo, et Léonistes ceux qui étaient des Vaudois. *

* On a des exemples de ce que le nom de Léonistes ou de Pauvres de Lyon, a souvent été attribué à des partis à qui il ne convenait pas du tout. Dans le décret de Lucius contre les hérétiques, il est dit :

. . . *eos qui se humiliatos, vel* Pauperes de Lugduno, *falso nomine mentiuntur. Decret. Greg., lib. V, tit. 7, c. 9.*

..... ceux qui portent faussement le nom d'humiliés, ou de *pauvres de Lyon.*

[redacted]

Si maintenant nous parvenons à prouver que de l'Italie en Autriche et en Bohême, où nous les trouvons dans ces passages, il est réellement venu des Vaudois; l'identité en sera complétement reconnue.

Or, voici un passage de l'*Hist. ancienne et mod. des Frères de Boh. et de Mor.* par Bost, *ministre du Saint-Évangile*, vol. II, l. 3, où il est dit: « Outre les *Vaudois*, qui dans le douzième siècle avaient été envoyés « de Dieu en Bohême pour seconder les Frères dans « leur lutte contre la puissance papale, une nouvelle co« lonie d'entre eux, chassée de France et d'*Italie* par « de nouvelles persécutions, était venue se réfugier en « Autriche. » On sait que les vallées vaudoises occupent également les frontières de l'Italie et de la France; mais, enfin, ce qui prouve sans réplique, d'abord, que nos Vaudois ont été en Bohême; et ensuite, qu'ils ne se reconnaissaient pas pour être de Valdo, sont ces premières paroles de leur lettre au roi Uladislas, conservée en partie par Perrin (ch. IV, p. 13) et Leger (partie I.re, ch. XXX, p. 186):

Al Serenissimo Rey Lancelau, a li Duc, Baron, è a li plus-vieil del Reigne : lo petit tropel de li chrestians, appelà per fals nom, falsament Povres, o Valdès.	Au Sérénissime Roi Lancelau, aux Ducs, Barons et aux plus vieux du règne : le petit troupeau de chrétiens, appelés par faux nom, faussement Pauvres ou Vaudois.
Gratia sia in Dio lo Paire è en Jesus lo Filli de luy, etc.	Que la grâce soit en Dieu le Père et en Jésus son Fils, etc.

L'idiome en est le même que celui des anciens livres vaudois, et presque celui que l'on parle encore dans nos vallées. L'identité est frappante sous ce rapport; mais leurs habitans n'ayant jamais voulu porter d'autre nom que celui de chrétiens (voyez la note 138), c'est à l'usage

quod coram hominibus juste vivant, et bene omnia de Deo credant, et omnes articulos qui in symbolo continentur : solummodo romanam Ecclesiam blasphemant, et clerum .... etc.

phèmes contre la Divinit
ci, savoir des Léoniste
grande apparence de pi
qu'ils vivent justeme
hommes, croient
suprême, et reço
ticles du symb
blasphèment l'
le clergé.

On ne peut croire, dit Basnage,
parler ainsi des disciples de Valdo,
contemporain. Mais les Léonistes
Valdo de Lyon ; il a donc voul
secte plus ancienne qu'eux, ma
il a confondu le leur [3]. Or, l
a pris pour les disciples de V
les mêmes caractères qu'il

3. Le grave et savant Sc
puisqu'il dit, dans son *H*
article *Vaudois* : « Ce ne
« disciples de Valdo ; on
« nommait encore *Leon*
remarquer, les caract
Sylvestre, *ou même d*
disciples de Valdo ; il f
autre. Mais remarque
presque toujours désign
que par tout autre. *Itali*
Léonistes, de Lyon, et

La seule erreur, pour
confusion dans cela, est
Leonistis, a fait des Vaudo
qui étaient des Vaudois. *

* On a des exemples de ce que
souvent été attribué à des partis
de Lucius contre les hérétiques, il

... *eos qui se humiliatos*, *vel* Paup
de Lugduno, *falso nomine mentiun*
Decret. Greg., *lib. V*, *tit.* 7,

les
dé-
pays,
confession
Lydius,

formation de nos
avaient dans les en-
la Bohême quelques
Vaudois en Autriche et
la Marche (de Bran-
Mais comme elles n'a-
int de réunions publiques
primées par la tyrannie
ale, et qu'il n'existait au-
it de leur part, elles nous
généralement inconnues.

ces Vaudois n'étaient
Lyon, voici ce que dit
Summa, de ces mêmes
ler :

Presque dans toutes les villes
la Lombardie, les hérétiques
ient un grand nombre d'écoles.

écoles en Lombardie, pays
au pied des Alpes, il n'est
de Lyon. Un fait, d'ail-
de les faire reconnaître
les vallées, où quelquefois
de fidèles, le Barbe de

toutes ces écoles fussent dues a
doute, et le plus grand nomb
gériens, de Cathares, etc. ; n
mon argumentation.

... bois tors entre nous,
... qui puisse nous

...ieux cachés et à des ...ues ils s'instruisent et ...t; mais ils n'admettent ...e parmi eux qui ne partage ...royance. Lorsqu'ils sont ras...blés, ils se disent d'abord : ...renez garde qu'il n'y ait pas entre nous du bois tortu.

...oignage de tous les écrivains ... l'arrivée de ces Vaudois en Bo... ...*istorica narratio de Fratrum or... ...tis in Bohemia...*, etc., p. 104.

...ad audierunt ... esse quandam ... eterum Valden... vicinis Austriæ, ... viri docti piique, et ... gelica disciplina vige... ...ete.

Environ ce temps-là ils apprirent (les Frères de Bohème) qu'il y avait aux environs de l'Autriche une certaine congrégation d'anciens Vaudois, dirigée par des hommes doctes et pieux, et dans laquelle régnait la discipline évangélique.

...a chapitre vingtième de l'ouvrage assez rare, in... ...*Historia persecutionum Ecclesiæ bohemicæ, jam ... primordiis conversionis suæ ad christianismum, ... anno* 894, *ad annum usque* 1632...., etc.,

... in confinis Moraviæ et ... Valdensium quosdam esse ... — ad illos Michaelem ... um, pastorem suum, olim ... po romano ordinatum, ... duobus miserunt. — In... ... li episcopum eorum Ste... ...pui ac cito episcopo altero ... e ministris, originem

Lorsqu'ils surent que dans les confins de la Moravie et de l'Autriche étaient quelques Vaudois — ils y envoyèrent leur pasteur Michel Zamberg, qui avait autrefois reçu les ordres d'un évêque catholique, avec deux autres d'entre eux. — Ils trouvèrent là le pasteur Vaudois, Étienne, qui, ayant fait venir

seul et à la force des choses (parce qu'ils habitaient les vallées) qu'ils durent celui de *Vaudois*, dont ils se défendent ici, comme je l'ai déjà observé.

Ils furent long-temps ignorés dans ce nouveau pays, comme on peut le voir par la préface de la confession de foi des Frères de Bohême, rapportée dans Lydius, *Waldensia*, 2.e vol.

Circa initia autem Ecclesiarum nostrarum in vicinis Bohemiæ terris, fuerunt Waldensium Ecclesiæ aliquæ in Austria, imprimis et Marchia. Sed cum oppressæ tyrannide pontificia, conventus publicos non haberent, neque scripta horum extarent ulla, ignotæ nostris fuere prorsus.

Lors de la formation de nos Églises se trouvaient dans les environs de la Bohême quelques Églises de Vaudois en Autriche et surtout dans la Marche (de Brandebourg). Mais comme elles n'avaient point de réunions publiques étant opprimées par la tyrannie pontificale, et qu'il n'existait aucun écrit de leur part, elles nous furent généralement inconnues.

Et, pour confirmer encore que ces Vaudois n'étaient point des disciples de Valdo de Lyon, voici ce que dit Reynerus, au chapitre III de sa *Summa*, de ces mêmes hérétiques, dont il vient de parler :

In omnibus verò civitatibus Lombardiæ — — —plures erant scholæ hæreticorum. [4]

Presque dans toutes les villes de la Lombardie, les hérétiques avaient un grand nombre d'écoles.

Or, puisqu'ils avaient des écoles en Lombardie, pays qui ne s'étendait que jusques au pied des Alpes, il n'est pas probable qu'ils fussent sortis de Lyon. Un fait, d'ailleurs assez caractéristique, achève de les faire reconnaître pour une branche de ceux des vallées, où quelquefois anciennement, dans les réunions de fidèles, le Barbe de-

4. Je suis loin de prétendre que toutes ces écoles fussent dues aux Vaudois des vallées. Il y en avait sans doute, et le plus grand nombre, d'Arnauldistes, de Patareni, de Berengériens, de Cathares, etc.; mais ceci ne change rien à la valeur de mon argumentation.

mandait : *gardez si n'est-il pas du bois tors entre nous*, pour dire, n'y a-t-il point de faux frère qui puisse nous trahir ;

In locis et horis occultis docent et discunt, nec aliquem admittunt, qui non sit credens eorum. Quando simul conveniunt, tunc primo dicunt : cavete, ne inter nos sit lignum curvum.

Reynerus, chap. III.

Dans des lieux cachés et à des heures indues ils s'instruisent et enseignent; mais ils n'admettent personne parmi eux qui ne partage leur croyance. Lorsqu'ils sont rassemblés, ils se disent d'abord : prenez garde qu'il n'y ait pas entre nous du bois tortu.

Ajoutez à cela le témoignage de tous les écrivains nationaux, qui attestent l'arrivée de ces Vaudois en Bohême. CAMERARIUS, *Historica narratio de Fratrum orthodoxorum Ecclesiis in Bohemia...*, etc., p. 104.

Circiter tempus illud audierunt (Fratres Bohemici) esse quandam congregationem veterum Valdensium, in locis vicinis Austriæ, cui præessent viri docti piique, et in qua evangelica disciplina vigeret....., etc.

Environ ce temps-là ils apprirent (les Frères de Bohême) qu'il y avait aux environs de l'Autriche une certaine congrégation d'anciens Vaudois, dirigée par des hommes doctes et pieux, et dans laquelle régnait la discipline évangélique.

Et au chapitre vingtième de l'ouvrage assez rare, intitulé : *Historia persecutionum Ecclesiæ bohemicæ, jam inde a primordiis conversionis suæ ad christianismum, hoc est anno* 894, *ad annum usque* 1632...., etc., on lit :

Cumque in confinis Moraviæ et Austriæ Waldensium quosdam esse scirent — — ad illos Michaelem Zambergium, pastorem suum, olim ab episcopo romano ordinatum, cum aliis duobus miserunt. — Inveniunt illi episcopum eorum Stephanum, qui ac cito episcopo altero et aliquot e ministris, originem

Lorsqu'ils surent que dans les confins de la Moravie et de l'Autriche étaient quelques Vaudois — ils y envoyèrent leur pasteur Michel Zamberg, qui avait autrefois reçu les ordres d'un évêque catholique, avec deux autres d'entre eux. — Ils trouvèrent là le pasteur Vaudois, Étienne, qui, ayant fait venir

suam usque a Constantini temporibus, doc[illegible]*æ item suæ articulos, et quid* [illegible]*tenus horrendi per Italiam et* [illegible]*liam passi essent, explicant.*

son collègue, et quelques autres de leurs ministres, leur exposa leur origine, depuis les temps de Constantin, les articles de leur foi et les choses affreuses qu'ils avaient souffertes jusqu'alors dans l'Italie et dans la Gaule.

On se moque de cette tradition, par laquelle les Vaudois remontent jusqu'au temps de Sylvestre, sous Constantin; mais il faut avouer pourtant qu'elle n'est pas nouvelle et doit avoir quelque chose de respectable par son ancienneté. Toutefois elle prouve du moins qu'ils ne se croyaient pas issus de Valdo! outre cela, elle achève de démontrer que les caractères attribués dans l'ouvrage de Reynerus aux évangéliques de l'Allemagne, dont il y est parlé, s'appliquent directement à ceux de nos vallées, puisqu'ils en étaient sortis. La croyance qu'ils remontent jusqu'au temps de Sylvestre, se retrouve également dans les Alpes, et dans les anciens livres patois que nous avons conservés. Elle ne saurait par conséquent s'appliquer aux partisans de Valdo, qui n'existaient pas encore alors.

A cette accumulation de preuves de tout genre, et de probabilités de toute espèce, qui se réunissent sur le même fait, il n'est pas inutile d'ajouter que le résultat, auquel Gretzerus arrive par de semblables recherches, dans ses dissertations *ante scriptores contra Waldensium sectam*, est absolument le même que celui-ci; puisque, après avoir examiné les titres des Vaudois à cette antiquité si reculée, il finit par dire, pour dernière raison contre eux, que les Arriens et les Manichéens aussi datent des premiers siècles du christianisme, sans en être moins coupables pour cela. La culpabilité n'est pas la question

[redacted]

que nous devons examiner ici; il suffit pour le moment que l'antiquité soit reconnue. — Elle l'est d'une manière aussi formelle dans ce passage des *Miscellanea Baluzii*, p. 295, où les Vaudois sont condamnés comme une hérésie contemporaine des Donatistes et des Manichéens.

....*quos dicebant Ecclesiam romanam carnalem et meretricem magnam, et auctoritate et potestate privatam, damnat, non sicut novam hæresim, sed sicut hæresim Donatismorum et Manichæorum ac Valdensium.*

....il condamne ceux qui disaient que l'Église romaine était la grande prostituée, et n'avait ni pouvoir ni autorité, non comme une nouvelle hérésie; mais comme hérésie des Donatistes, des Manichéens et des Vaudois.

Les Manichéens sont du troisième, et les Donatistes, du quatrième siècle. Ils nous ramènent donc précisément à l'époque que nous avons indiquée pour l'origine des Vaudois; c'est-à-dire, à celle des dernières persécutions contre les chrétiens, au temps de Sylvestre et de Constantin le Grand. (Voyez aussi la note 43.)

APPENDICE A LA SECONDE PARTIE.

On pourra me demander, comment il se fait que Reynerus, à côté de cette secte *quæ duravit a tempore Sylvestri*, et qu'il appelle quelquefois *Léoniste*, mais que je soutiens être issue de nos vallées, en indique pourtant une autre, dont Valdo est le fondateur? Le voici: Valdo fut chassé de Lyon avec ses partisans par Jean de Belles-Maisons [5]; une partie s'en vint loger dans les

5. D'autres auteurs l'appellent *Jean de Belles-mains*; son nom latin est *Johannes Belesmanis* ou *Belesmanensis*. On n'est pas d'accord sur l'époque de l'apparition de la secte de Valdo. Fuesslin dit en 1178;

Alpes de Piémont (où peut-être leur chef, amené jadis par son commerce, aurait puisé les élémens de sa doctrine), et *agréèrent*, dit GILLES, *de s'habituer aux vallées susdites, non-seulement pour les avoir trouvées de situation favorable à leur condition, avec assez de terroir vide pour leur besoin; mais aussi* POUR Y AVOIR RECOGNU LES ORIGINAIRES *et circonvoisins, non éloignés de leurs sentimens et cognoissance* QUANT A LA RELIGION. (GILLES, *Histoire ecclésiastique des Églises réformées autrefois appelées vaudoises*, chap. I.er, p. 7.) Ces originaires existaient donc avant eux! *Or, on tient que le susdit Pierre Valdo, qui estoit à Lyon un de leurs principaux pasteurs, accompagna cette troupe venants vers les Alpes du Piedmont, et y vit son troupeau logé avant de le quitter pour s'en retourner vers les autres troupes, lesquelles s'estoyent acheminées vers le septentrion: desquelles il conduisit lui-même une partie en Bohéme, et que là il continua le reste de ses jours.* (*Id. ibid.*)

Il est permis de croire qu'une partie de nos Vaudois se joignit dès-lors à lui; mais sans admettre cette réunion subite, Bost parle d'une émigration d'entre eux dans ces contrées, l'an 1176; et PAUL STRANSKY, *Hist. Rep. Bohem.*, p. 272, confirme le même fait. Quoi qu'il en soit, « le milieu du douzième siècle fut l'époque de « l'incorporation des disciples de Valdo à l'Église vau- « doise, *laquelle ils regardèrent et respectèrent tou-*

d'autres seulement après le concile de Lateran, tenu en 1179; ou lors de celui de Tours, déjà en 1163. Je crois qu'on peut indiquer une date approximative, de 1165 à 1175; car au concile de Lateran déjà nous savons que Valdo fit demander la permission de prêcher publiquement l'Évangile; ce qui lui fut refusé.

« *jours comme leur mère-église.* » (Abrégé de l'histoire des Églises esclavonnes et vaudoises. Bâle, 1785; période II, chap. III.) Voilà pourquoi les auteurs qui les connaissaient peu, tels que l'augmentateur de Reynerus, furent portés à les confondre. C'est tout simple! — En même temps que les Léonistes apportaient de Lyon l'histoire de leur Valdo, les habitans de nos vallées apportaient celle de leurs aïeux et leurs traditions antiques, qui se répandirent pèle-mêle et sans éclat : on les a recueillies comme elles furent répandues; c'est à la critique, c'est à nous maintenant de les choisir et de les distinguer.

Mais je veux aller plus loin encore! — Nous avons dit, que les Vaudois furent considérés comme la *mère-église* des disciples de Valdo; et là-dessus, Moneta, qui vivait au commencement du treizième siècle, en étant presque contemporain, mérite d'être pris en considération; or, en parlant de ces derniers, il dit (l. V, ch. I.er, §. 4, p. 402) :

Quidam dixerunt, quod Valdesius ordinem habuit ab universitate fratrum suorum. Eorum autem, qui hoc dixerunt, principalis auctor fuit quidam hæresiarcha pauperum Lombardorum.

Quelques-uns prétendent que Valdèse reçut son ordination de l'assemblée même de ses partisans. Et leur premier auteur fut un certain hérésiarque des pauvres de Lombardie.

Maintenant, dit Reynerus :

Dividitur hæresis in duas partes; PRIMA PARS *vocatur* PAUPERES ULTRAMONTANI, *secunda vero* Pauperes Lombardi : *et isti* DESCENDERUNT AB ILLIS.

Cette hérésie se divise en deux partis; le premier, qui se nomme *des pauvres Ultramontains;* le second, *des pauvres de Lombardie :* et ceux-ci sont descendus des premiers.

REYNERUS, *Summa de Cath. et Leon.* (MARTÈNE, t. V, p. 1775.)

[illegible] ultramontains, dont on voit toujours des- [illegible] sectes opposées à l'Église romaine, qui [illegible] ceux qui habitaient entre ces montagnes [illegible] encore de la lumière de l'Évangile; [illegible] qui en étaient sortis pour se répandre aux [illegible] Car *on appelait*, dit Duvernoy, *transmon-* [illegible] *ceux qui étaient passés des val-* [illegible] *Provence* (Abr. de l'hist. des Égl. escl. et [illegible] IV, §. 92, p. 210). Et de nos jours en- [illegible] dans les communes les plus rapprochées [illegible], de quelqu'un qui habite la région supé- [illegible] montagnes, *al è* D'AULTRA MONT! Ces paroles [illegible] devenues une sorte de jeu de mots, en pro- [illegible] ainsi *al è del autr' mond*, ce qui veut dire [illegible] *de l'autre monde;* comme pour se moquer [illegible] la distance à laquelle son hameau l'exile du reste [illegible]. Mais si l'on conçoit que les désignations du [illegible] siècle aient dû se perdre, lorsque les partis [illegible] éteints, on conçoit aussi qu'il ait pu s'en con- [illegible] traces dans cette locution singulière, dont la [illegible] et le sens se sont modifiés aujourd'hui.

[illegible], dans son Histoire, observe aussi, que *les* [illegible] *Vaudois étaient appelés ultramontains;* [illegible] qu'on les distinguait en deux classes: [illegible], et ceux des vallées.

[illegible] confirme, en citant Yvonetus[6] (*De christia-*

[illegible] paroles d'Yvonetus lui-même:

[illegible] *sectæ ipsorum.* [illegible] *perfecti, et hi* [illegible] Povres Valden- [illegible] — — *Hi, nihil* [illegible] *se habere, nec*

« Il faut distinguer deux genres « de secte parmi eux. Quelques- « uns se nomment parfaits; et ce « sont proprement ceux que l'on « appelle *Povres Valdenses de Lyon.*

[redacted]

narum ecclesiarum in occidentis præsertim partibus continua successione. Notes 37 et 38).

« *domos, nec possessiones, nec certas mansiones. Conjuges si quas ante habuerunt, relinquunt.* »

« — Ceux-ci disent n'avoir rien en propre, ni maisons, ni biens, ni demeures assurées. S'il y en a quelques-uns qui aient eu précédemment une épouse, ils l'abandonnent. »

(Yvonetus, *Tractatus de hæresi pauperum de Lugduno*; dans Martène, *Thes.*, t. V, p. 1781.)

Ce n'est aucunement là le caractère de nos Vaudois, qui

tributa principi et sua jura dominis, sedulò et summa fide pendebant *; *Dei cultum assiduis precibus et morum innocentia pro se ferebant.*

payaient régulièrement le tribut à leur prince, et leurs droits aux seigneurs; qui rendaient un culte assidu à Dieu, par leurs prières, et portaient sur leur figure l'innocence de leurs mœurs.

(De Thou, liv. VI, *Historiarum*, édition de Francfort, t. I, p. 293.)

Amatores maxime pacis et tranquillitatis; morum suavitate confirmationeque singulari. — Operis laboribusque maxime dediti.

Aimant surtout la paix et la tranquillité; étant d'une fermeté et d'une douceur de mœurs singulières. — Tout entiers adonnés à leurs travaux et à leurs ouvrages.

(Camerarius, *De excidio reliquiarum Valdensium et Albigensium lugubris narratis.* Heidelberg, 1606, p. 304, etc.)

Et c'est positivement de Vaudois sortis des vallées du Piémont qu'il s'agit ici; car il y parle de Mérindol et Cabrières, et dit:

qui incolarum Merindolii ac Cabrieræ vicinorumque locorum, genus altius repetunt, ajunt a CC ferme annis e Pedemontis in Provinciam profectos, etc.

(*Id.*, p. 303.)

ceux qui recherchent plus profondément l'origine des habitans de Cabrières, de Mérindol et des lieux circonvoisins, disent que depuis environ deux cents ans ils sont venus dans la Provence depuis le Piémont.

Ceux-ci étaient mariés et n'abandonnaient pas leur compagne;

* Il fallait pour cela qu'ils eussent

aliquid proprium, et domos, et possessiones, et certas mansiones.

quelque chose en propre, des maisons, des biens et des demeures assurées,

autrement ils n'auraient pas pu payer de droits ni de fermages; ils sont donc différens des *Povres Valdenses de Lyon*; nous allons voir qu'ils leur étaient antérieurs.

Yvonetus duo genera Waldensium facit; ac priori tantum, cui propri[illegible]*en Pauperum Valdensium* [illegible]*m accomodat, attribuit quod n*[illegible]*roprium habere, dicerent.... etc.*

Yvonetus établit deux espèces de Vaudois; la première d'abord à laquelle s'applique véritablement le nom de Pauvres Vaudois de Lyon, et qu'il caractérise en disant qu'ils prétendaient n'avoir rien en propre.... etc.

---

comme on peut le voir par ce même ouvrage, pour ce qui regarde la Provence; par Gilles et Leger pour les vallées d'où ils étaient sortis, et par Reynerus pour l'Allemagne, où ils s'étaient aussi répandus:

unusquisque nostrum uxorem suam habet, et cum ea caste vivit.

chacun de nous a une épouse et vit chastement avec elle.

(Reynerus, *cap. VIII.*)

Le nom de *Vaudois* même n'était pas inconnu alors. L'évêque de Toul nous en fournit une preuve, en disant:

de hæreticis autem qui vocantur Wadoys, *præcipimus.... etc.*

quant aux hérétiques qui se nomment *Wadoys*, nous ordonnons .... etc.

(*Statuta synodalia Odonis Episcopi Tullensis*, *anno* 1192. Martène, t. IV, p. 1182.)

On voit ainsi la transformation successive de *Valdenses*, qui, selon le passage d'Yvonetus, était aussi le mot vulgaire, en *Wadoys*, *Vaudès*, et plus tard enfin *Vaudois*. L'étymologie de ce nom n'était pas la même que pour ceux de Valdo; car, habitans des vallées, ou en étant issus, c'est d'elles qu'ils l'avaient pris:

Dicti sunt Valdenses nimirum a valle densa.

Les Vaudois sont probablement ainsi appelés de vallée profonde...

(Bernard de Fontcaud, *Contra Valdenses.* Préliminaires.)

Tandis que les disciples du réformateur lyonnais

dicebantur a primo hujus hæresis auctore, qui nominatus fuit Waldensis.

reçurent leur nom du premier auteur de leur hérésie, qui se nommait Valdensis.

(Stephanus de Bella Villa, *De septem donis spiritus sancti* (*tit.* 7, *cap.* 31.)

Valdensis en lui-même, signifierait déjà *Vaudois*, ou quelqu'un *qui a eu des rapports avec les vallées*; c'est ainsi que le nomme Wernerius Lanius, dans le *Fascicul. Temp. Ætat.* 6; mais Moneta l'appelle *Valdesius* (édition de Richini, Rome 1743, fol., p. 402) ou *Valdisius* (*Id.*, p. 371); et, quoi qu'il en soit, ses partisans devraient

Ce renoncement à toutes choses n'était pas dans les principes de ces PLUS ANCIENS VAUDOIS, *qui*, continue Schrœckh, *se séparaient formellement de l'Église romaine, et lui donnaient le nom injurieux dont il est*

---

s'appeler, en conséquence, VALDÉSIENS, *partisans de Valdo*, au lieu de VAUDOIS, qui est habitant des vallées; comme, par exemple, les nomme Mappeus, dans ce passage :

vidimus in concilio romano, sub Alexandro III celebrato, Valdesios *homines... etc.*	nous vîmes dans le concile tenu à Rome, sous Alexandre III, des *Valdésiens*, hommes simples... etc.

(Citation d'USSER, *De christianarum Ecclesiarum successione et statu*; Londres, 1682, fol., p. 112.)

Tandis que les autres seraient toujours et réellement *Valdenses*, ou *Vallenses* (EBERHARD DE BÉTHUNE, *cap.* 25), ou *Convallenses* (DE THOU, liv. 27), ou Vaudois.

Au fond de ces vallées ils vécurent dans la retraite et l'obscurité, jusqu'à ce que leur doctrine plus répandue les eut fait connaître au dehors. C'est pour cela que faisant allusion à cet état déplorable où, selon lui, ils étaient plongés, Eberhard de Béthune dit, en expliquant leur nom de la même manière :

Vallenses *se appellant, eo quod in valle lachrymarum maneant.*	Les *Valdois* s'appellent ainsi, de ce qu'ils demeurent dans la vallée de larmes.

(*Liber antihæresis*, *cap.* 25.)

Voilà donc, sans contredit, d'après les auteurs même de l'époque, deux classes de Vaudois bien distinctes, et formellement établies; si elles se sont confondues plus tard, il ne faut pas en conclure qu'elles l'aient toujours été. Et quand même : il suffit qu'il y en ait deux, pour que l'une doive être antérieure; et le nom de celle-ci ne pouvant pas venir de *Valdo*, qui n'existait pas, il faut nécessairement que, d'après les auteurs indiqués, elle l'ait pris de *vallée*. Voilà qui est décisif! Pourquoi donc voudrais-je réfuter encore cette idée ridicule, qu'au sein profond de ces montagnes où ils existaient avant lui, nos Vaudois aient dû leur origine au réformateur des rives du Rhône?.....

On peut détruire de toute manière, et battre sur tous les points cette superficielle supposition. — Ceci, d'ailleurs, n'est, après tout, qu'un modeste argument ajouté à tant d'autres, et jeté en passant à la fin d'une note surnuméraire, à laquelle chacun donnera la valeur qu'il voudra.

parlé dans l'Apocalypse de Saint-Jean; ce qui, cette fois, se rapporte tout-à-fait à nos vallées; on y appelait l'Église romaine :

La Dona de las gent, per subjection de las errors, de li pecca, etc.

La prostituée des peuples par la sujétion des erreurs et du péché... etc.

Venaient ensuite des exhortations pressantes de s'en séparer; tout le chapitre suivant n'a que cela pour objet.

Si lo christian ès entengù per commandament departir, etc., de l'Ante-Christ.

Lo ès dit, è es provà del veilli e de novel Testament; car lo Seignior dis, Esaia 52 : « Departè vos, departè vos, issè d'aqui, non voilla tocar la sozà; issè del mez de lei. Vòs liqual porta li veissel del Seignior, sia munda : car vos non issirè en la rumor, ni non vos appropriarè en la fuga. » *E Jeremia* 50 : « Fugè del mez de Babylonia, saillè de la terra de li Caldei, e sia enaima cabri devant le grez.... » etc.

Si le chrétien est obligé par commandement de se séparer de l'Antechrist.

Cela est dit et démontré par le vieux et le nouveau Testament; car le Seigneur dit, Isaïe 52 : « *Retirez-vous, retirez-vous, sortez de là, ne veuillez point toucher à chose souillée; sortez du milieu d'eux. Vous, qui portez les vases du Seigneur, soyez purifiés : car vous ne sortirez point dans le tumulte, et ne vous arrangerez point dans la fuite.* » Et Jérémie 50 : « *Fuyez du milieu de Babylone, sortez de la terre des Chaldéens, et soyez comme les chevreaux devant le troupeau.* »

(*Traité de l'Antechrist.* LEGER, p. 74 et 77. *Première partie, ch. XIV.*)

On sait que ce ne fut jamais la tendance générale des Vaudois descendus de Valdo, qui conservèrent longtemps encore diverses pratiques du papisme. Or, pour démontrer qu'ils ne firent que se mêler à d'autres qui leur étaient antérieurs, il suffit de citer ce passage d'Éthienne de Borbonne (ou de Bella-Villa, comme il est quelquefois appelé: *De septem donis Spiritus sancti*,

tit. 7, ch. 31), où il dit, en parlant des disciples de ce réformateur:

in Provinciæ terra et Lombardiæ cum aliis hæreticis se admiscentes, et errorem eorum bibentes et seminantes.... etc.

qu'ils se mêlèrent à d'autres hérétiques dans le territoire de la Provence et de la Lombardie, buvant et semant leurs erreurs.... etc.

Ce qui prouve bien clairement qu'il y avait déjà entre la Provence et la Lombardie (où se trouvent d'une manière fort précise les vallées vaudoises) des évangéliques opposés à l'Église romaine, dont ils ont adopté la doctrine, loin de leur apporter la leur.

Mais en voilà plus qu'il n'en faut pour établir cette thèse, que les Vaudois sont antérieurs à Valdo, et que les passages de Reynerus où il se trouve fait mention de la haute antiquité de *certains hérétiques* (qu'on les appelle Léonistes ou autrement), se rapportent de fait et doivent s'appliquer directement aux Vaudois des vallées; qui *furent aussi distincts des pauvres de Lyon*, dit l'auteur des CINQ LETTRES, *que l'ont été les Hussites des Luthériens, qui suivirent la même doctrine* (lettre I.re, page 14).

La dernière autorité que je me permettrai de citer, est celle du célèbre prédicateur allemand, ROEHR, qui, dans ses *Notices théologiques*, insérées au t. VIII, *première partie*, p. 181 de la *Bibliothèque critique des prédicateurs*, après avoir nettement établi la différence qui existe entre les Vaudois disciples de Valdo, et ceux qui sont indigènes des vallées du Piémont, n'hésite pas à faire remonter ces derniers jusqu'à Claude de Turin, et même à placer leur origine dans une époque antérieure à lui.

Passons à un autre genre de preuves.

TROISIÈME PARTIE.

Qu[illegible] ue nous ayons à déplorer la perte de la plupart [illegible]s m[illegible] iscrits vaudois qui auraient pu le mieux nous [illegible]vi[illegible] ns l'examen de leur origine, il nous en reste [illegible]pe[illegible] t encore un certain nombre, dont la date est [illegible] naissance de Valdo. Tels [illegible] Confession de foi de l'an 1120, dont l'authenti[illegible] urtant ne me paraît pas suffisamment prouvée. Quant au livre de l'Antechrist, où l'on fait un tableau des pratiques de l'Église romaine opposées à l'Évangile [illegible] offre bien les traits des mœurs du onzième et du douziè[illegible] ile; mais, il faut l'avouer, nous n'avons pas non [illegible] sur son authenticité des preuves tout-à-fait incontest[illegible]es.

J'attacherais pourtant une certaine autorité à cette note marginale de Perrin (p. 253) : *Ce livre de l'Antechrist se trouve en un livre vieulx, escrit à la main, auquel sont contenus plusieurs sermons des Barbes, en date de l'an* 1120[7], — *conservé parmi les Vaudois des Alpes, desquels nous l'avons eu avec plusieurs autres;* car elle prouve du moins que ce n'est pas Leger lui-même qui a daté de son propre arbitre les pièces qu'il

---

7. M. Raynouard, dans son *Choix de poésies originales des Troubadours*, t. II, p. CXLIV, dit que le traité de l'Antechrist porte la date de 1126. C'est probablement d'après les manuscrits de Genève, d'où il a tiré les *Poésies vaudoises* publiées dans son recueil; mais Leger ne dit pas que le traité de l'Antechrist s'y trouva compris. Je renvoie les explications au chapitre de la *littérature des Vaudois*.

publie, comme on l'en avait accusé; et que cette date se trouvait réellement sur les manuscrits originaux envoyés à Perrin depuis nos vallées, pour la composition de son histoire, comme nous l'apprend d'ailleurs GILLES, chap. LI, p. 383.... *Nous lui fournismes aussi un grand nombre de livres des Vaudois, escrits à la main, que nous recueillismes principalement en la vallée de Luserne et Angrogne...*, etc. (Le catalogue en est conservé par LEGER, partie Ire, p. 24.) Or, à cette époque, comme l'a fort bien observé M. Raynouard, pour la *Nobla Leyçon*, la date d'un manuscrit ne paraissait pas chose très-importante; et si l'on avait été tenté de faire quelques changemens, ils eussent porté plutôt sur les opinions dogmatiques qui y étaient renfermées, que sur tout autre objet.

Outre cela, dans la copie qu'en a donnée Leger, on trouve par intervalles des accens sur les mots, tels que: *dereçò*, *serèn*, *vòs*, *ès*, *entengù*, *sanctità*, *deità*, *lòr*, etc...., où il n'y eût eu aucun besoin de les mettre, s'ils n'avaient pas été dans le manuscrit. (Je dis cela pour ceux qui prétendent que Leger aurait altéré par une orthographe moderne le caractère de ses originaux, ce qui peut avoir eu lieu tout au plus par l'adjonction ou le retranchement de quelques lettres parasites dans un fort petit nombre de mots.) Or, M. Raynouard, en parlant du poème de Boëce, observe (t. II, p. CXXII) *que plusieurs mots sont marqués d'un accent. Je regarde*, dit-il, *ce signe comme une preuve d'antiquité.*

Nous ne parlerons point ici du catéchisme de 1100; il serait un petit chef-d'œuvre même pour des siècles plus avancés. Son importance est fort grande pour nous

sous le rapport de la doctrine, et il mérite un examen particulier, dont nous nous occuperons plus tard. J'arrive à la Nobla Leyçon, qui est la pièce fondamentale de mon argument.

Si nous avions les manuscrits originaux des livres que j'ai cités, que l'écriture pût en être examinée, et que la date qu'on leur conteste fût lue sur le codex lui-même, ce fait trancherait de suite la question. Si le nom de *Vaudois*, enfin, se trouvait en toutes lettres écrit dans ces ouvrages, antérieurs d'un demi-siècle à Valdo, quelle objection résisterait à des actes aussi péremptoires? Eh bien! le nom de Vaudois se trouve dans ce poème daté de 1100, et cette date n'est point en chiffres, mais écrite dans le texte avec précision; et qui plus est, dans un vers, de sorte, qu'on n'eût pu la changer sans changer la mesure. Mais cela est inutile, car *les personnes qui l'examineront avec attention, jugeront que le manuscrit n'a pas été interpolé* (Raynouard, t. II, p. CXLII). Ce témoignage du savant paléographe doit avoir beaucoup de poids pour nous; puisque aucun autre, de l'avis de tous les juges compétens, ne possède une connaissance plus approfondie des écrits du moyen âge, que l'auteur du *Choix de poésies originales des troubadours;* or, il se prononce formellement pour l'authenticité de la *Nobla Leyçon*. « J'ai conféré, dit-il, le texte du ma-« nuscrit de Genève avec celui du manuscrit de Cam-« bridge, publié par Samuel Morland. —— Les suc-« cesseurs des anciens Vaudois, ni les dissidens de l'Église « romaine, qui auraient voulu s'autoriser des opinions « contenues dans ce poème, n'auraient eu aucun intérêt « à faire des changemens; et, s'ils avaient osé en faire,

« ces changemens auraient bien moins porté sur la date « du poème, que sur le fond des matières qu'il traite, « pour les accommoder à leurs propres systèmes dogma- « tiques. Enfin, le style même de l'ouvrage, la forme « des vers, la concordance des deux manuscrits, le genre « des variantes qu'ils présentent, tout se réunit en fa- « veur de l'authenticité de ces poésies. »

Elle a cependant trouvé des incrédules. FUESSELIN le premier l'a attaquée dans son *Histoire de l'Église et des hérétiques au moyen âge;* et presque tous les auteurs qui sont venus après lui ont suivi son exemple. Je les laisserai tous de côté, pour ne m'occuper que du chef qui marche à leur tête, et qu'ils n'ont fait que copier plus ou moins servilement. Fuesselin est un homme de beaucoup d'érudition, mais de peu de critique; je ne crains pas d'être démenti. Son érudition même n'est pas toujours aussi complète qu'on a bien voulu le supposer; et, pour en citer un exemple, qui n'augmentera pas l'étendue de cette note, puisque les pièces d'appui s'en trouvent déjà dans ce que j'ai dit précédemment, il met en doute que les évangéliques à qui les Frères de Bohême ont envoyé une députation pour recevoir d'eux la première ordination de leurs pasteurs, fussent réellement des Vaudois. Or, il est permis de croire qu'il ne se souvenait pas des passages rapportés dans la seconde partie de cette note, qui, étant lus en entier dans l'original, ne laissent pas le moindre doute sur ce sujet. Il dit, à la p. 95 du II.e vol., que les Vaudois ont fini par être réformés. Ignore-t-il qu'ils ont encore leurs Églises particulières et distinctes aujourd'hui? Précédemment il avait avancé que l'on ne trouve nulle part l'en-

tretien d'OEcolampade avec les députés vaudois, qui lui vinrent de Mérindol et Cabrières. Cependant le discours de ces députés et la réponse d'OEcolampade sont rapportés tout au long, depuis la p. 161 jusqu'à la 166.e des *Annales de Scultet*, renfermées dans la cinquième partie de l'*Historia litteraria reformationis*, Francfort et Leipzig, 1717, in-folio.

Je n'ai eu besoin de parcourir que quelques feuillets de Fuesselin, pour rencontrer ces exemples, et je présume que dans le corps de l'ouvrage ils ne sont pas les seuls.

Son érudition surprenante, il faut l'avouer, a réuni un grand nombre de petites choses oubliées, qui, par le faisceau qu'elles présentent, ont acquis une certaine autorité à sa parole. Aussi n'est-il pas permis d'étudier un peu l'histoire ecclésiastique sans connaître Fuesselin. Mais, j'ose le dire, il n'est pas toujours assez logique ni assez clair, pour être exact. Quiconque examinera avec attention son livre, reconnaîtra qu'il n'y a point d'injustice dans la sévérité de ce jugement. Néanmoins on s'aperçoit de l'influence qu'il a exercée sur les auteurs d'histoires ecclésiastiques générales qui sont venus après lui, et qui n'ont point eu le temps de faire des recherches particulières sur chaque question de détail.

Heureux encore lorsqu'ils ont reproduit fidèlement son incertitude d'argumentation; comme Schroeckh, qui dit, en parlant de la Nobla Leyçon : « Fuesselin a montré que ce poème *pouvait* fort bien être écrit long-temps après l'an 1100, et que l'auteur n'est *peut-être* pas un habitant des vallées du Piémont. » Il ne donne aucune preuve de ce qu'il avance, et laisse partout un vague

[redacted]

continuel dont on ne peut rien tirer. Je ne veux pas faire l'analyse et l'examen détaillé de tout l'article, ou plutôt des fragmens d'articles qu'il donne sur les Vaudois. Une idée principale semble l'avoir dominé : c'èst de se distinguer par ses jugemens ; aussi doit-on reconnaître l'indépendance remarquable qu'il montre de tous les auteurs qui l'ont précédé ; de LEGER, de BASNAGE, d'ABBADIE, MORLAND, ALLIX, GILLES, MOSHEIM, etc....

Mais, je le répète encore, les choses que je me donne la peine de réfuter ici avec des preuves, il les a avancées sans en fournir aucune à leur appui. Je ne dois pourtant m'occuper que de ce qu'il dit sur la *Nobla Leyçon*, et le ferai aussi succinctement que possible. Les preuves que j'ai déjà données plus haut de son authenticité, ne seront pas reproduites, et peuvent déjà servir à le combattre.

Il prétend que ce vers

Ben ha mil e cent ancz complis entierament[8]

ne doit pas se prendre à la lettre, mais n'est qu'une date générale mise à la place de : *il y a déjà fort long-temps ;* ainsi que nous disons tous les jours, par exemple : « Il y a *deux mille ans*, que le christianisme a paru dans le monde.... » quoiqu'il n'y ait en réalité que dix-huit siècles et demi ; et pas même ! Nous ajoutons ainsi près de deux cents ans à la période véritable.

D'après le raisonnement de Fuesselin, si nous devions retrancher ce nombre de la date indiquée par la Nobla Leyçon, elle eût été composée avant le dixième siècle ! —

8. Bien sont mille et cent ans accomplis entièrement.
C'est le sixième, du poème.

Mais, laissons de côté toutes ces futilités! — Le poème porte sa date nettement énoncée dans son contexte, et il ne peut être permis aussi légèrement de la dénaturer. Le témoignage positif du manuscrit doit être préférable à l'hypothèse du commentateur.

Dans ce temps-là indiquer une date avec exactitude, était une sorte de difficulté dont le poète se faisait gloire de triompher. — On voit ici que le nombre est bien compté : si l'écrivain n'eût voulu donner qu'une indication approximative et générale, il ne pouvait pas mieux rencontrer que les *mille ans*, dont son époque était encore si peu éloignée, puisqu'elle en était bien plus proche encore, que la nôtre ne l'est des deux mille. Rien n'eût été plus naturel que de dire :

Ara son ben mil ancz....

ou

Ben se trova mil ancz.... etc.

Mais l'auteur au contraire détermine avec une rare précision l'année où il écrit : il montre par cet hémistiche : *complis entierament*, toute l'attention qu'il y porte; on le voit presque s'étonner de cette date avancée! il semble que, s'il y eût eu seulement quelques mois de plus ou de moins, il se fût fait un scrupule de les passer. Ceci est une façon de parler, sans doute; mais il n'en est pas moins vrai que l'époque de la composition de cet ouvrage s'y trouve formellement indiquée; car ce n'est pas seulement le titre, mais le texte même du poème qui porte, d'une manière positive, l'an 1100. Personne ne peut prouver que cette date soit fausse : la mettre en doute, n'est point la détruire; et après tout, en suivant ce système, il n'est rien, avec un peu de bonne volonté,

[redacted]

dont on ne pût douter ici-bas. D'ailleurs, une considération bien puissante, qui vient encore à l'appui de son authenticité, et qui aurait assez de force pour supporter tous les développemens d'une preuve historique, est celle qui se tire de ce vers :

Car nos veen aquest mondt esse pres del chavon.
(*Car nous voyons le monde être près de sa fin.*)

dans lequel se trouve tout entier l'esprit du dixième et du onzième siècle, où la croyance à la fin du monde prochaine était si universellement répandue.

Ce vers, lui seul, place par conséquent l'ouvrage dans lequel il se trouve, avant le douzième siècle, où a paru Valdo; et lors même que sa date n'y fût pas indiquée, il suffirait seul à la faire retrouver.

Cette date, jusqu'ici, a donc, sous tous les rapports et de quelque côté qu'on l'aborde, le droit de rester telle qu'elle est. Mille considérations la fortifient; et aucune de celles qu'on allègue contre elle ne l'atteint.

Gieseler (*Hist. de l'Église* [en allemand], s'imprimant à Bonn, par livraisons, *t. III*, *chap. VII*, §. 86, *p.* 551, etc.) partage aussi l'opinion de Fuesselin sur la *Nobla Leyçon*. Mais il apporte à l'authenticité de sa date une objection d'un autre genre que ce dernier. Il dit, que ces mil e cent ancz ne doivent pas se prendre depuis le commencement de l'ère chrétienne, mais de l'époque de la composition de l'Apocalypse. J'oserai observer, avec toute l'humilité que l'on doit prendre lorsque l'on se permet de parler après les grands hommes, que cette époque n'étant pas même connue de nos jours, il n'est guère probable que dans le onzième siècle, où

l'on n'avait ni critique ni exégèse, elle le fût mieux que maintenant.

D'ailleurs, le peu de personnes qui avaient alors la Bible, ne s'inquiétaient pas, je présume, de la date de ses livres. Ils les croyaient peut-être tous écrits dans la même année; ceux du Nouveau Testament du moins. Que sais-je?.... Ce ne serait pas encore la plus bizarre des opinions historiques que l'on aurait eues alors. Du reste, peu importe! rien ne certifie ce qu'avance M. Gieseler; et, lors même qu'on voudrait y croire sans examen, nous trouverions encore dans la Nobla Leyçon, ne fût-elle composée que du temps de Valdo, des preuves inattaquables de l'existence, antérieure à lui, d'une secte évangélique déjà opposée à l'Église romaine.

Ces vers :

357. Ma encar s'en troba alcun al temp present,
358. Lical son manifest a mot poc de la gent.[9]

ne peuvent s'appliquer aux disciples de Valdo, dont la secte fut d'abord publique et très-connue. Outre cela, ce qui ferait présumer que les fidèles dont il s'agit ici, existaient depuis assez long-temps, c'est qu'ils se reprochent déjà de s'être refroidis :

176. Ayci nos nos poen repenre del nostre grant soport.[10]

et plus loin :

424. La ley de Yeshu Xrist haven abandonna,
425. Car nos haven temor ni fe, ni carità.[11]

---

9. 357. Mais encore s'en trouve aucuns au temps présent,
358. Lesquels sont manifestes à très-peu de la gent.

10. 176. Ainsi nous nous pouvons reprendre de notre grand assoupissement.

11. 424. La loi de Jésus-Christ avons abandonnée,
425. Car n'avons crainte, ni foi ni charité.

Ils s'exhortent ensuite à l'amendement et à la répentance, comme si depuis long-temps ils s'étaient relâchés d'une doctrine plus pure.

426. Repentir nos convent e nos y deven tarczar;
427. An plor e an pentiment nos conven smendar.[12] etc.

Mais à quoi bon entasser tant de citations les unes sur les autres? Je ne répéterai pas ce que j'ai dit sur l'esprit du onzième siècle, qui y est évident, et l'autorité de M. Raynouard dans cette matière doit l'emporter sur celle de tous les commentateurs. Or, le savant académicien dit positivement dans le second volume de son grand ouvrage sur les troubadours, p. CXLII : *la date de l'an* 1100, *qu'on lit dans ce poème, mérite toute confiance;* et Schrœckh lui-même, malgré sa prévention pour Fuesselin, ne peut s'empêcher de dire à la fin de son article sur les Vaudois (t. 29, §. Waldenser), qu'*il faut croire cependant que déjà dans les siècles reculés plusieurs familles vivaient dans les vallées du Piémont séparées de l'Église romaine.* Je le pense avec lui; mais j'ajoute que la Nobla Leyçon en est une preuve, ainsi que j'ai essayé de le démontrer. « De la date de ce livre, dit Lowther, résulte, d'une « manière évidente, que les Vaudois formaient déjà un « peuple distinct à cette époque, et qu'ils avaient dû exister « de la sorte depuis plusieurs générations. » — *Da questa data rimane evidentemente provato ch' essi formavano a quell' epoca un popolo distinto, ed e da presumersi che già esistessero in cotesto modo, da porec-*

12. 426. Repentir nous convient et n'y devons tarder;
427. Avec pleur et avec repentance nous convient amender.

chie gene azioni. — Brevi osservazioni sullo stato presente 'aldesi, scritte nella state del 1820, da Gorgio Lo e trasportate dall' inglese in italiano. Genève, 1821, p ge 3.

QUATRIÈME PARTIE.

Comme cette note est déjà fort longue, je passe immédiateme ıa 'pothèse de Fuesselin. Il dit que la N Leyçon les autres ouvrages des Vaudois ne sont pas d'eux, mais des Pétrobrusiens. — Souvenez-vous toujours qu'il ne donne point de preuves, et ne fait qu'avancer ses propres opinions. — Or, à la sienne nous allons opposer celle du pieux et savant professeur de Berlin, M. Néander, qui dit dans son ouvrage sur *Saint-Bernard* (p. 320) : *Comme les Vaudois s'étaient répandus dans les contrées où Pierre de Bruys et Henricus ont prêché, il n'est pas invraisemblable que cet ouvrage se soit conservé parmi eux.* Il parle ici du Traité de l'Antechrist, dont la date et l'esprit sont les mêmes que ceux de la Nobla Leyçon; mais, ajoute-t-il: *Le calme et l'onction avec laquelle ce traité est écrit, contrastent trop avec le caractère connu de Bruys et de ses adhérens, pour qu'il puisse leur appartenir*[13]; et plus loin : *Il paraît vraiment porter d'un bout à*

---

13. Sans doute la violence et la fougue des Pétrobrusiens est trop connue pour qu'il soit soutenable de leur attribuer ces traités d'une morale aussi douce et d'un esprit aussi onctueux, lesquels portent le nom des Vaudois; aussi Fuesselin laisse-t-il indécis, si c'est aux disciples de Pierre de Bruys, ou à ceux d'Henricus qu'ils sont dus; et comme ces derniers, moins connus, passent peut-être pour avoir

[redacted]

l'autre le cachet de l'esprit des Vaudois. Le docteur Mac-Crie avait déjà observé, dans son Histoire des progrès et de l'extinction de la réforme en Italie au seizième siècle (traduite en français, Paris, 1831, p. 13), qu'*il est digne de remarque, que la Nobla Leyçon et d'autres poèmes religieux des Vaudois, qui sont les monumens les plus anciens et les plus rares de la poésie provençale, n'offrent point de ces allusions mordantes aux vices du clergé, et de cette satire licencieuse qu'on retrouve si souvent dans les Troubadours.* Je n'ai rien à ajouter aux observations de Mac-Crie et de Néander; ce dernier cependant ajoute lui-même, que, malgré les

été d'un caractère plus paisible, on va voir ce qui en est, par des témoignages contemporains et positifs :

Qua hæresi plebs in clerum versa est in furore, adeo quod famulis eorum minarentur cruciatus, nec eis aliquid vendere, vel ab eis emere voluissent : immo habebant eos sicut ethnicos et publicanos. Præterea non tantum ædes eorum obruere, et bona dissipare, sed illos lapidare aut affigere patibulo decreverant, nisi principes et optimates ejus — resisterent.

Par cette hérésie (on parle d'Henricus) la population devint furieuse contre le clergé, tellement qu'on menaçait de la croix leurs domestiques, qu'on ne voulait rien leur acheter ni rien leur vendre, et qu'ils étaient regardés comme des payens et des publicains. Outre cela l'on avait décidé, non-seulement de raser leurs édifices et de dilapider leurs biens, mais même de les lapider et de les traîner au gibet, si le prince et ses ministres ne s'y fussent opposés.

(*Acta Episcoporum Cenomanensium*, *cap.* 35. *De Hildeberto Episcopo*, dans Mabillon *Vetera Analecta*, t. 3, p. 312, de la nouvelle édition, p. 315.)

Lors même que l'on ne voulût pas attacher d'importance à toutes ces considérations, il faudrait enfin expliquer comment ces livres se sont conservés dans nos vallées, plutôt que dans les Alpes de la France, les Cévennes, et tous les lieux où les partisans de Pierre de Bruys et d'Henricus se sont répandus, en plus grand nombre que ne le furent peut-être jamais les Vaudois dans leurs rochers.

grandes probabilités qu'il y a d'attribuer aux Vaudois la comp n de ces écrits, leur date si reculée empêche qu'o ait des documens certains. Mais il parle des traités en prose, que je n'ai fait que citer au commencement de cette note, et sur lesquels je ne me suis pas arrêté, la *Nobla Leyçon* n'y étant pas comprise. Je me bornerai, pour conclure, à dire que ce poème porte évidemment en lui des preuves de son antiquité; encore avons-nous perdu le manuscrit le plus précieux sous ce rapport : car, *je suis po à croire*, dit M. Raynouard, dans une note de so II.ᵉ vol., p. CXLII, *que le manuscrit de Cambridge avait été fait sur un exemplaire plus ancien que celui de Genève.* Ce manuscrit est égaré, mais Samuel Morland en a conservé une copie dans son *Histoire des Églises évangéliques des vallées du Piémont.* L'esprit de ce poème est tout-à-fait celui d'un âge simple et reculé; d'un peuple nourri sans altération de la pure doctrine primitive, si touchante dans ses naïvetés, si belle dans sa tolérance!

L'auteur, déjà si souvent cité, du *Choix de poésies originales des troubadours*, dans une lettre qu'il a eu la bonté de m'adresser sur cette question, trouve un caractère de très-grande ancienneté dans la forme rhythmique de la Nobla Leyçon, en ce que ses vers sont en assonnances plutôt qu'en rimes exactes; et que les couplets d'assonnances ou de consonnances ne sont point assujettis à un nombre de vers déterminé. Mais il croit y reconnaître aussi un caractère de moins grande ancienneté, en ce que les vers sont en général de douze syllabes; régularité, dit-il, que l'on trouve rarement dans les compositions les plus reculées.

Cela, me permettrai-je d'observer, n'est pas un obstacle à ce qu'elle se trouve ici. Les Vaudois avaient été les premiers à raviver les lettres et la pureté du goût; il n'est pas étonnant qu'ils aient précédé leurs émules. Cependant cette régularité n'est pas aussi entière qu'on pourrait bien le croire; on rencontre quelquefois des vers plus longs que l'alexandrin, à côté d'autres beaucoup plus courts.

Par exemple:

76. Que ancis son frayre Abel seucza alcuna rason,
77. Ma car el era bon.[14]

Et encore:

311. Lo cors remas aqui pendu sus en la crocz
312. Al mecz de dui layron.[15]

Le poème sur Boëce, qui est en pentamètres et le plus ancien des monumens versifiés de la langue romane, est moins irrégulier que cela. *Mais après ces observations plus ou moins concluantes*, ajoute M. Raynouard dans la même lettre, *il existe dans l'ouvrage même de la Nobla Leyçon une énonciation qui semble en fixer la date à l'an* 1100, *ou environ. Or, une telle preuve me paraît d'un grand poids; car de copie en copie, l'orthographe a pu subir des altérations; mais le texte a dû se conserver.*

L'authenticité de cet ouvrage étant une fois admise, la preuve que les Vaudois existaient avant Valdo de Lyon est sans réplique. Ce dernier n'a paru qu'en 1170, et plus d'un demi-siècle avant, on disait déjà:

---

14. 76. Qui occit son frère Abel sans aucune raison,
77. Mais parce qu'il était bon.

15. 311. Le corps resta là pendu haut en la croix
312. Au milieu de deux larrons.

369. Que si n'i a alcun bon que ame e teme Yeshu
Xrist,
Que non volha maudire, ni jurar, ni mentir,
Ni avontrar, ni ancir, ni penre de l'autruy,
372. Ni venjar-se de li seo enemis,
373. Ilh dion qu'es VAUDES e degne de punir.

Le nom de Vaudois, ne nous vient donc pas non plus de Valdo, comme on l'a soutenu, et cette preuve-ci nous dispense de toutes les autres. *Peut-il être*, dit Leger, *que ceux qu'on haïs*[illegible] *mortellement l'an* 1100, *et que l'on entendait par le nom de Vaudois, fussent descendus de ce Valdo de Lyon, venu* 80 *ans après?* (I.[re] partie, ch. II, p. 15.)

A la fin du dernier vers que j'ai cité, d'autres versions portent *morir* au lieu de *punir;* mais cette variante ne fait que confirmer la violence des persécutions que dans ce temps-là on dirigeait déjà contre eux. Nous pouvons en conclure sans témérité, qu'alors — et d'après cette unique circonstance — ils n'étaient pas très-nouveaux; ce qui, par conséquent, prouve qu'ils dûrent déjà exister dans un temps antérieur.

APPENDICE.

Le poème de la Nobla Leyçon n'a jamais été bien analysé; on a toujours dit que c'était un abrégé de l'histoire de l'ancien et du nouveau Testament; mais on n'avait pas fait attention à ces deux vers, qui en expriment d'une manière fort précise le sujet et le but:

[redacted]

437. Breoment es reconta en aquesta leyczon
438. De las tres leys que dio done al mont.[16]

c'est-à-dire, d'abord la loi naturelle, qui est développée, jusqu'au vers 138, avec les événemens successifs qui remplissent la Genèse. La loi de Moïse tient jusqu'au vers 207; puis, celle de Jésus-Christ, ou de l'Évangile, jusqu'au 346.°; après quoi vient une récapitulation de l'ouvrage, qui termine en disant que nous ne devons plus avoir d'autre loi jusqu'à la fin du monde; qu'alors les justes seront récompensés et les méchans punis. « Veuille « le Seigneur nous accorder la grâce d'être tous de ses « élus! *Dio gracias. Amen!* »

Tous les ouvrages que les Vaudois nous ont transmis portent la même empreinte de pureté évangélique et d'affranchissement de toute superstition. On voit que le nouveau Testament était leur lecture habituelle, leur étude de prédilection; ils en sont tout imbus, tout pénétrés; son esprit onctueux et consolant respire à chaque page. *Si la pureté de la religion chrétienne*, dit Boyer (ch. 2, p. 11 et 12), *ne se fût conservée dans les vallées du Piémont depuis le temps des Apôtres jusqu'au commencement du onzième siècle, comment auraient-ils alors dressé tant d'actes où la pureté de la religion chrétienne est si clairement enseignée? S'ils avaient auparavant reçu les erreurs de l'Église romaine, comment est-ce qu'ils y ont renoncé; par qui, quand et comment ces erreurs ont-elles été retranchées des Églises de Piémont....* etc. — Qu'on réponde! — On voit en effet que l'auteur de ce

16. 437. Brièvement est raconté dans cette leçon
438. Des trois lois que Dieu donna au monde.

poème les critique toutes sans ménagement; mais le catholicisme n'en offrait pas encore autant qu'il s'y en introduisit plus tard. Ce que le poète chrétien et vaudois paraît réprouver par-dessus toutes choses, sont les momeries des prêtres sur le lit des mourans, l'absolution, le viatique, et en général toutes les pratiques superstitieuses qui existaient alors. De Thou lui-même reconnaît implicitement ce caractère d'indépendance éclairée et grave aux Vaudois, en rapportant de la manière suivante leur confession (l. 27, éd. d'Orléans, p. 14) :

Se doctrinam veteri ac novo fœdere atque Apostolorum symbolo comprehensam amplecti declarabant. Sacramenta item a Christo instituta admittere. — — — Imprecationes, contumelias, rixas, seditiones, crapulas, ebrietatem, scortationes, devinationes, sortilegia, incantationes, furta, usuras, præstigias et id genus aversari, ac toto pectore detestari.

Ils déclarent avoir embrassé la doctrine contenue dans l'ancien, le nouveau Testament et le symbole des Apôtres. Qu'ils admettent les sacremens institués par Jésus-Christ. — — Qu'ils réprouvent et détestent de tout leur cœur les injures, les haines, les disputes, les séditions, les débauches, l'ivrognerie, l'impureté, la magie, les sortiléges, les philtres, le vol, l'usure, les enchantemens, et toute chose de cette nature.

Ces derniers traits les distinguent d'une manière frappante et bien remarquable de tout le moyen âge, qui était entièrement porté à ces prestiges, à ces devinations, à ces enchantemens, à ces sortiléges, etc. Or, je demanderai aussi, qui les a préservés ou guéris de ces aberrations? car, s'ils n'avaient pas eu de tout temps une doctrine pure et éclairée, ils auraient bien pu secouer les abus de l'Église romaine, mais non les croyances populaires et l'esprit de l'époque qu'elles leur eussent imprimé! C'est une considération de plus à joindre aux preuves que nous avons déjà données, et que nous donnerons encore.

[redacted]

CINQUIÈME PARTIE.

Les quelques mots qui nous restent à dire, sont destinés à faire connaître, ce *Pierre Valdus*, ou *Baldon*, ou *de Vaux*[17], auteur de la secte des *Léonistes*, dont les adhérens furent aussi appelés *Vaudois* ou *Pauvres de Lyon*, ou *Humiliés*, comme on les désigne dans le décret de Lucius, *contra hæreticos* (Manzi XXII, p. 476). On ignore la date de sa naissance; il vécut sur la fin du douzième siècle: c'est de 1160 à 1170 qu'il se déclara. Les auteurs ne varient guères qu'entre ces dix années, hormis Schrœckh (t. XXIX, p. 535), qui dit que c'est en 1190 qu'on remarque pour la première fois des traces de la séparation des *Vaudois* de l'Église romaine. On peut voir la manière dont cette secte s'est formée, principalement dans Stephanus de Bella Villa, *De septem donis Spiritus sancti*, part. IV, ch. 30; Alanus de insulis, *Contra hære-*

17. « Il n'y a qu'une perpétuelle confusion entre les historiens qui « parlent de Valdo de Lyon : les uns disent que son nom propre « étoit *Jean*, comme le rapporte Théodore de Bèze, dans son Por- « trait des hommes illustres, page 185; et les autres *Pierre*, et c'est « la plus commune opinion; mais pour son surnom, quoy que la « plus-part asseurent que c'estoit *Valdo*, ou *Waldo*, d'autres *Val-* « *dio*, comme parle Petrus Vallis Sernensis en son Histoire des Al- « bigeois, chap. 2. Les autres, comme Marcus Junius Boxhornius, « en son Histoire universelle, soùs l'an 1159, et Petrus Wesembe- « cius, par luy rapporté à la page 711, et Joachim Camerarius, au « commencement de son Histoire de Bohême et de Moravie, et plu- « sieurs autres, disent que c'estoit *Baldo*, ou *Baldon*, et non *Valdo*, « *Valdoni*, ni *Valdio*. Les autres, enfin, le nomment *Petrus Valden-* « *sis*, comme Wernerius Laerius in fascicul. temp. ætat. 6. »
(Leger, *Histoire générale des Églises évangéliques de Piémont*, ou *vaudoises*, part. I.re, chap. II.)

ticos, l. II, c. 1; PHILICHDORFIUS, *Contra Waldenses*, ch. I; GUIDON DE PERPIGNAN, *Fleur des chroniques*; DE THOU, REYNERUS et MONETA.

Plusieurs de ces auteurs en étaient presque contemporains. Ce dernier, entre autres, dit lui-même :

Waldesio cive lugdunensi exordium acceperunt, qui hanc viam incæpit, non sunt plures quam octuaginta anni, vel si plures, aut pauciores parum plures, vel pauciores existunt.	Ils prirent naissance de Valdèse, citoyen de Lyon, qui entra dans cette route il n'y a pas plus de quatre-vingts ans; ou s'il y en a davantage, ce n'est guères plus, ou très-peu davantage.

Ce *Valdèse*, dont le nom n'est pas connu d'une manière positive, l'avait probablement pris, ainsi que sa doctrine, des Vaudois, qui existaient avant lui

in Provinciæ terra et Lombardiæ,	dans la Provence et la Lombardie,

comme dit Éthienne de Borbonne, dans un passage que nous avons déjà cité; car il était marchand, et devait, par son commerce, entretenir des rapports assez étendus, et plus suivis qu'on ne le faisait généralement à cette époque, avec les pays environnans. Il avait ainsi reçu et développé en lui-même les germes de la doctrine chrétienne telle qu'elle se trouve dans l'Évangile.

Dans un souper un de ses amis tomba, frappé d'une mort subite. Cet événement lui fit faire des réflexions sérieuses sur l'incertitude de nos jours; il résolut de penser à ses intérêts célestes, et de proclamer hautement la vérité qu'il aurait reconnue. En conséquence il commença à vendre ses biens, à les distribuer aux pauvres, et à tenir des assemblées religieuses dans sa maison.

Vocati ab Archiepiscopo Lugdunensi, qui Johannes vocabatur, prohibuit eis ne intromitterent se de scriptoris exponendis vel præ-	Étant cités par l'archevêque de Lyon, qui s'appelait Jean, il leur défendit de s'ingérer à l'avenir dans la prédication et l'explication des

[redacted]

dicendis. Ipsi autem recurrentes ad responsionem Apostolorum, in Act. V, Magister eorum, usurpans Petri officium, sicut ipse respondit principibus sacerdotum, ait : obedire opportet magis Deo quam hominibus, qui præceperat Apostolis, prædicate Evangelium omni creaturæ.

Écritures. Ceux-ci recoururent à la réponse des Apôtres, dans les Actes (ch. V, v. 29); et leur chef, prenant la place de S. Pierre, ainsi que lui-même répondit aux princes des sacrificateurs, dit : il convient d'obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes; et Dieu dit aux Apôtres, prêchez l'Évangile à toute créature.

(STEPHANUS DE BELLA VILLA, *De septem donis Spiritus sancti*, part. IV.)

On sait toutes les choses qui suivirent; Valdo fut chassé de Lyon et erra en divers pays; les uns disent en Picardie, d'autres dans l'ancien duché de Luxembourg, d'autres dans les vallées du Piémont; mais la plupart s'accordent à le faire mourir en Bohême, où il conduisit une partie de ses courageux adhérens. Un fait qui est moins connu, et sur lequel, par cette raison, je m'étendrai davantage, est que ses disciples avaient demandé au pape la libre prédication de l'Évangile; ce qui prouve, dit Schrœckh, *qu'ils n'avaient pas eu d'abord l'intention de se séparer de l'Église catholique, ou d'attaquer sa doctrine*[18], étant contraire en cela aux principes fondamentaux des Vaudois des vallées, et se distinguant d'eux par cet attachement tenace, qu'explique leur longue subordination à l'Église

18. RICHINIUS, dans le chapitre III de sa dissertation sur les Vaudois, mise en tête de Moneta, dit :

Principio quidem a Valdensibus erratum in paucis; nec enim quidpiam in iis observatum atque damnatum est, nisi quod laici munus prædicationis invaderent, et novam apostolicæ vitæ speciem invehere molirentur.

Au commencement les Vaudois erraient en peu de chose; et il n'y avait rien à reprendre ni à condamner en eux, si ce n'est qu'ils s'attribuaient la prédication, ce qui est la charge des laïques, et affectaient de revêtir une nouvelle apparence de vie apostolique.

romaine; tandis que dans les Alpes cette sévérité s'explique aussi par l'indépendance continue dans laquelle ils ont vécu.

Voici ce que dit GAUTHIER MAPES (*Gualterus Mapeus*), rapporté dans USSER, *De christ. eccl. success. et statu* (édit. de Londres, 1682, in-fol., p. 112) :

Vidimus in concilio romano sub Alexandro III celebrato, Valdesios, homines idiotas, illiteratos, ac primate ipsorum Valdo dictos, qui fuerat civis Lugduni super Rhodanum; qui librum domino Papæ presentaverunt lingua conscripta gallica, in quo textus et glossa Psalterii plurimorumque legis utriusque librorum continebatur. Hi, multa petebant instantia, prædicationis auctoritatem sibi confirmari.

Nous avons vu, dans le concile tenu à Rome sous Alexandre III, des Valdésiens, hommes simples, illettrés, et tenant leur nom de leur primat Valde, qui fut citoyen de Lyon sur le Rhône; lesquels, ayant présenté au seigneur le Pape un livre écrit en langue gauloise, qui renfermait le texte et la *glosse* des Psaumes, ainsi que la plupart des livres de l'ancien et du nouveau Testament, demandaient avec beaucoup d'instances qu'on leur accordât le droit de prêcher.

Éthienne de Borbonne nous apprend qui avait fait la traduction de ces livres de la Bible.

Amicus Fratrum nostrorum, qui dictus fuit Bernardus Ydros, qui, cum esset juvenis et scriptor, scripsit dicto Waldensi priores libros pro pecunia in romano, quos ipsi habuerunt; transferente et dictante ei quodam grammatico dicto Stephane de Ansa, quem ego sæpe vidi. — Similiter multos libros Bibliæ, et auctoritates sanctorum multas per titulos congregatas, quas sententias appellabant. Quæ, cum dictus civis sæpe legeret, et corde tenus firmaret, proposuit servare perfectionem evangelicam, ut Apostoli servaverant. Qui, rebus suis omnibus

Un ami de nos Frères (Dominicains), appelé Bernard Ydros, qui, étant jeune et écrivain, transcrivit, pour de l'argent, au susdit Valdo, les premiers livres qu'ils eurent, en roman; pendant qu'un certain grammairien, Éthienne de Ansa, que j'ai souvent vu moi-même, les lui traduisait et les lui dictait. — Ils écrivirent de même plusieurs livres de la Bible, et des citations des saints Pères, réunies sous différens titres, qu'ils appelaient des sentences. Le susdit citoyen, les ayant souvent lus et retenus par cœur, résolut en lui-même de conserver la pureté évan-

venditis — — pauperibus pecuniam suam projiciebat. — — Evangelia, et ea quæ corde retinuerat, per vicos et plateas prædicando, multos homines et mulieres, ad idem faciendum, ad se convocando, firmans eis Evangelia.

gélique, comme les Apôtres la conservèrent. Ayant donc vendu tous ses biens — il en distribuait l'argent aux pauvres. — — Il allait par les villages et les chemins prêchant à beaucoup d'hommes et de femmes les évangiles et les choses qu'il avait retenues, les invitant à suivre son exemple, et affermissant en eux l'Évangile.

(Steph. de Borbone, *De sept. donis. Spir. sancti*, tit. 7, ch. 31.)

N'y a-t-il pas quelque chose de mystérieux et de surnaturel dans cet Évangile, que ni les persécutions, ni l'ignorance, ni le savoir, n'ont jamais pu anéantir! qui, seul d'entre tous les livres humains, tous les systèmes, toutes les doctrines, possède cette puissance régénératrice du cœur qui s'en est pénétré, et cet esprit supérieur qui fait opérer des prodiges! car si l'enthousiasme, si le génie en ont quelquefois opéré, c'est que ce qui tient au génie et aux beaux mouvemens de l'ame, est aussi de l'esprit de Dieu!

Note 11, page 84.

Dans l'*Historia persecutionum Ecclesiæ Bohemicæ jam inde...* etc. (chap. 20), nous avons vu que les députés de Moravie, envoyés auprès des Vaudois réfugiés en Autriche (en 1467),

inveniunt episcopum eorum Stephanum, qui accito episcopo altero et aliquot e ministris, originem suam usque a Constantini temporibus, *doctrinæ item suæ articulos, et quid hactenus horrendi per* Italiam *et* Galliam *passi essent explicant.*

y trouvèrent leur pasteur Étienne, qui, s'étant réuni à l'autre pasteur et quelques ministres, leur expliquèrent leur origine *depuis les temps de Constantin*, ainsi que les points de leur doctrine, et ce qu'ils avaient souffert d'horrible jusque-là, tant en *France* qu'en *Italie*.

Et dans la *Nobla Leyçon*, parlant des erreurs qui se sont introduites dans l'Église, on trouve ce vers, qui ferait croire que leur succession a été connue:

Tuit li Papa que foron de Salvestre entro en aquest.
Tous les Papes qui furent de Sylvestre jusques ici.

NOTE 12, page 84.

LEGER dit au commencement de sa *Lettre à mes compatriotes des vallées du Piémont*, placée avant la préface de son histoire:

« ..... j'avois commencé à rechercher avec exactitude
« toutes les instructions et mémoires nécessaires à cet ou-
« vrage, et à prendre un soin singulier de bien conserver
« celles de ce qui se passoit de temps en temps de plus con-
« sidérable, avec intention néanmoins de prendre la chose
« de plus loin que n'avoit fait ni monsieur Gilles, ni même
« monsieur Jean-Paul Perrin; dont celui-là ne traite que
« de quelques unes des vexations que nos églises des val-
« lées ont souffertes, et particulièrement de celles de l'an
« 1561, sans donner le moindre éclaircissement touchant
« leur doctrine et leur discipline, moins encore touchant
« leur antiquité et leur succession véritablement aposto-
« lique; et celuy-ci, s'il en dit quelque chose, ne le prouve
« que par quelques lambeaux d'anciens manuscrits de nos
« Vaudois mêmes, que messieurs de Rome rendent sus-
« pects et nient quand bon leur semble : et ni l'un ni
« l'autre n'ayant jamais bien découvert la véritable origine
« des Vaudois. — Je m'étois donc résolu, moyennant la
« grâce du Seigneur, de faire une bonne fois connoître
« au monde qui sont les *vrais Vaudois originaires :* —

« Je m'étois proposé de faire même toucher au doigt *leur*
« *succession apostolique* sans interruption, prouvant in-
« vinciblement qu'en plusieurs lieux des vallées jamais
« les habitans n'avoient adhéré aux traditions papales qui
« détruisent les principaux articles de notre foi, et n'a-
« voient par conséquent jamais eu besoin d'être réformés
« de semblables erreurs; et de quelle manière ils ont si
« bien conservé ce bon dépôt à travers des siècles si té-
« nébreux et si corrompus; enfin de faire aussi l'hist.
« génér. ou l'abrégé de toutes les plus remarquables per-
« sécutions qu'ils ont souffertes pour le soutien d'une si
« sainte doctrine. Si bien qu'en l'an 1655 j'avois déjà
« ramassé grande quantité de matériaux pour ce bâtiment,
« et avec beaucoup de dépenses et de soins, recueilli tout
« ce que j'avois pu recouvrer près et loin, de titres,
« d'instructions, de mémoires, et d'originaux nécessaires.
« Mais, hélas ! comme vous le savez, mes très-chers
« frères, tout est malheureusement péri dans les embra-
« semens de l'an 1655, sans que (à la réserve des origi-
« naux de vos concessions des années 1603 et 1620)
« j'en aye pu sauver le moindre échantillon; ce qui m'a-
« voit entièrement fait perdre courage, et l'envie de jamais
« plus entreprendre un tel ouvrage. »

NOTE 13, page 84.

Ces manuscrits furent remis à *Samuel Morland*, envoyé de Cromwel auprès du duc de Savoie, par Leger et les Vaudois, au milieu de la plus terrible persécution, qui les mit sur le point d'être complétement anéantis. Le catalogue s'en trouve également dans l'*Histoire des Églises*

évangéliques du Piémont par Morland, et l'*Histoire générale des Vaudois* par Leger, p. 21, 22 et 23.

NOTE 14, page 84.

M. GILLI (*Waldensian researches*, ch. I) avait déjà recherché à Cambridge en 1823 les manuscrits qui y furent apportés. « Morland, dit-il, a déposé environ 22 volumes de documens dans la bibliothèque; ceux qui ont disparu sont les plus précieux. Il est probable qu'ils ont été soustraits ou détruits clandestinement sous le règne de Jacques II. » Un catalogue des livres de cette bibliothèque, imprimé en 1690, ne dit rien des manuscrits de Morland. Un autre catalogue, fait en 1753, parle seulement des 14 volumes qui restent encore. En 1794, Nadsmith a complété un catalogue des manuscrits de cette université; à cette époque 7 volumes manquaient, et personne n'avait eu connaissance de la manière dont ils ont disparu. Les 14 volumes in-folio qui restent, se trouvent maintenant reliés en 5. Ils contiennent surtout des papiers relatifs aux persécutions de 1655, rassemblés par Samuel Morland, qui en a imprimé une partie dans son histoire.

En résumé, il résulte de ces recherches que la collection consista originairement en 21 volumes, marqués d'autant de lettres de l'alphabet : 7 desquels manquent maintenant, de A à G. Quelques-uns de ces manuscrits ont été conservés par *Allix*, à la fin de son Histoire des Vaudois : *Perrin*, p. 133 et 135; *Leger*, P. II, p. 21, et *Basnage*, Hist. ecclés., t. II, p. 1440, en font mention. Une partie des manuscrits vaudois qui se trouvaient à Genève, ont aussi été transportés en Angleterre, sur la

[redacted]

demande de Cromwel. On ne sait pas ce qu'ils sont devenus. S'il était possible de consulter à Milan et à Turin les archives de l'inquisition, nous y puiserions peut-être quelques lumières. « Il est très-vraisemblable, dit Gilli, dans « le premier chap. de ses *Recherches sur les Vaudois*, « que les moines Rorenco et Belvédère, qui ont fait leurs « visites inquisitoriales dans les vallées, et donnèrent des « rapports officiels sur l'antiquité de leurs Églises, avaient « plus que la tradition, pour prétendre que de tous temps « elles ont existé dans ces montagnes; ou que tout ce « qu'on peut dire de certain à l'égard des Vaudois, est « qu'ils n'étaient pas une secte nouvelle du 9.e au 11.e « siécle. Il est évident qu'ils ont eu entre les mains des « documens qu'ils ne permirent plus à personne de con- « sulter. »

NOTE 15, page 85.

Nous allons commencer par le douzième siècle, à peu près au temps de Valdo, jusqu'où cet élément d'opposition et cette existence des Vaudois ne sont pas contestés; et nous remonterons d'âge en âge, ensuite, jusques à ceux de Sylvestre et de Constantin.

Dans le t. I.er de MARTÈNE et DURAND, *Veterum scriptorum et monumentorum amplissima collectio*, Paris 1724, on trouve une lettre adressée au pape Lucius II (en 1144), dans laquelle l'auteur parle à sa Sainteté de la grande influence que prend une communauté religieuse du Dauphiné, qui avait, dit-il, *sa hiérarchie, ses néophites, ses prêtres et ses évêques comme nous en avons. Elle soutient que les péchés ne sont pas remis par la seule as-*

pe [illegible] *l'eau au baptême; que l'eucharistie et l'imposition* *c* [illegible] *is, administrées par notre clergé, ne produisent* *a* [illegible] *fet. Chaque partie de la France, c'est ainsi qu'il* c [illegible] *est souillée par le poison qui sort de cette con-* *t* [illegible] Gilli, *Notice sur Félix Neff, chap.* 5, Londres, 183[illegible]

[illegible] es lettres, adressées par Pierre de Cluny aux év[illegible] l'Embrun, de Gap et de Die, qui sont tout autant [illegible] villes du Dauphiné, entre les années 1120 et [illegible] s exhortations à ces prélats, [illegible] ques, qui prenaient de la consistance [illegible] èses, et s'étaient répandues de là en Gas[illegible] guedoc. (*Idem.*)

M. G[illegible] encore, citant le grand ouvrage de la *G*[illegible] que les évêques de *Vaison*, ville aussi du D[illegible] evaient les émolumens et leur investiture, non p[illegible] e, [illegible] is de leur petit seigneur de la contrée. Nous trouvons a[illegible] milieu du douzième siècle une série d'élections épiscopales de ce genre, qui bravent l'autorité papale en dépit de tous les anathèmes qui devaient empêcher ces procédés.

Dans le concile de Toulouse, tenu en 1119, quarante ans avant Valdo, on fit mention d'une secte d'hérétiques qui s'éloignaient de la doctrine établie par l'Église romaine; ils y sont appelés *récusans* (*id. id.*). Dans le concile de Tours (1167, encore avant Valdo), on condamna une hérésie qui *depuis fort long-temps avait surgi: Damnanda hæresis, quæ jamdudum emersit;* telles sont les expressions de l'anathème.

Muratori, dans ses *Scriptores rerum italicarum, dissertatio sexagesima*, t. V, p. 82, dit, qu'en 1027 une

[redacted]

femme, *sortie d'Italie*, a porté en Gaule les semences d'une hérésie opposée à la sainte Église romaine.

Serait-ce de ses adhérens dont parlent les *Statuta synodalia Odonis episc. Tullensis*, an 1192, dans MARTÈNE, *Thesaurus anecdotorum*, t. IV, p. 1182, en les désignant sous le nom de Vaudois?

De hæreticis autem qui vocantur Wadoys, *omnibus fidelibus* — — *præcipimus, ut quicumque eos invenerint, vinculis astrictos teneant, et ad sedem Tullensem puniendos adducant.*

Quant aux hérétiques nommés *Wadoys*, nous ordonnons à tous les fidèles de retenir dans les liens tous ceux qu'ils pourront trouver, et de les conduire au siége de Toul pour y être punis.

Je sais, dit ALLIX (*Some remarks upon the ecclesiastical history of the ancient churches of Piedmont*, London, 1690), chap. XI, p. 100, « qu'avant l'année 1026 on a déjà trouvé en Italie un corps d'Évangéliques séparés de l'Église romaine, qui en blâmaient les abus et envoyaient de tous côtés prêcher la vérité. »

C'est dans le douzième siècle que les Patares naquirent aussi; on sait qu'ils ont eu beaucoup de rapports avec les Vaudois. Voici ce que dit SIGONIUS sur leur origine (*De regno italico*, ch. XIV): il vient de parler d'un archevêque Wido en Lombardie, et de plusieurs prêtres qui, ne voulant pas embrasser le célibat,

Pro pudore! separatim a cæteris rem divinam facere cogerentur, in loco qui Patria *dicitur; unde vulgo a pueris* Patarini *ad contumeliam dicebantur.*

Oh! honte! ont été forcés de faire le service divin séparés des autres, dans un lieu nommé *Patria*; d'où vulgairement ils étaient appelés par les enfans *Patarini*, par moquerie.

De là sont venus les *Patares*, ou les *Patarins*, condamnés par Innocent III. Des historiens mal informés prétendent qu'ils défendaient le mariage.

En 1025, le synode d'Arras révéla dans le nord l'existence de ces mêmes disciples de Gondulphe de Milan, qui étaient répandus en Italie et condamnaient un grand nombre des pratiques de l'Église romaine. Leur doctrine était assez pure, si l'on en juge par ce passage que cite Allix, chap. XI, p. 94.

Lex et disciplina nostra quam a magistro accepimus, nec Evangelicis decretis, nec apostolicis sanctionibus contra ire videbitur, si quis eam diligenter velit intueri. Hæc namque hujusmodi est, mundum relinquere, carnem a concupiscentiis frænare, de laboribus manuum suarum victum parare, nulli læsionem quærere, charitatem cunctis quos zelus hujus nostri propositi teneat, exhibere.

La loi et la discipline que nous avons reçues de notre maître, ne semblera s'opposer ni aux préceptes de l'Évangile ni à la sanction qu'y ont donnée les Apôtres, si quelqu'un veut se donner la peine de l'étudier avec soin; car elle existe toute entière dans le renoncement au monde, éviter la concupiscence, vivre du travail de ses mains, ne faire tort à personne, et montrer la charité à tous ceux qui témoignent du zèle pour notre profession.

Ils soutenaient l'inutilité du baptême. Voyez de plus, sur ce synode d'Arras, d'Achery, *Spicilegium veterum auctorum*, *t. XIII.*

En 1017, le roi Robert fit détruire à Orléans une secte fort étendue et déjà solidement établie, qui comptait parmi ses membres plusieurs moines des plus éclairés. Elle avait des rapports avec le Piémont; elle était fort enracinée en France : quelques-uns d'entre ses membres furent brûlés. En 1029 on brûla encore dix chanoines de la même ville. Bien qu'ayant été fort calomniés, ils se distinguaient par une discipline sévère. Ils paraissent avoir rejeté complétement le mérite des œuvres, la divinité de Jésus-Christ et le dogme de la Trinité. Ils cherchaient

beaucoup à répandre les lumières. Voyez Schmid, le *Mysticisme au moyen âge*, Jéna, 1824.

En 1030, un parti fut découvert à Turin, qui n'admettait que l'Écriture sainte pour base de sa doctrine. Il rejetait les formes du culte, et suivait une discipline sévère (*id. ib.*).

Dans ce onzième siècle nous voyons se succéder une foule de docteurs qui, sans doute, ont été amenés diversement et par des circonstances particulières à faire une opposition quelconque à l'Église romaine. Il est remarquable que ce soit toujours chaque côté des Alpes, en Provence et en Lombardie, tout autour de ces vallées profondes que nous avons indiquées comme étant le centre du mouvement religieux à cette époque, que nous les retrouvons. Je ne ferai que les nommer.

Pierre de Bruys, qui prêcha dans l'Aquitaine, et fut brûlé à Saint-Gilles.

Henricus, son disciple, qui parut au *Mans* en 1116, et y fut reçu à bras ouverts. Ses prédications eurent un grand succès. Il fut banni; il se retira dans les Alpes. En 1134, l'évêque d'Arles le traduisit au concile de Pise, où il fut condamné. Mis en prison dans un couvent, il s'échappa. En 1147, saint Bernard l'accusa dans une lettre au comte de Toulouse, et en fit le portrait le plus affreux. Le pape Eugène III, qui se trouvait en France, envoya le cardinal Alberic, évêque d'Ostie, pour étouffer son hérésie. saint Bernard se joignit à lui. Ils arrivent à Toulouse; Henricus est pris dans sa fuite; on le mène au concile de Rheims en 1148, où, quoique condamné au feu, on lui laissa la vie. On le mit en prison, et il mourut bientôt après.

Speron, Arnold de Bresse et Bérenger, ont paru dans le nord de l'Italie. Ajoutons, par curiosité anecdotique, que Lancfranc, propagateur de l'un des dogmes les plus importans de l'Église romaine (la transsubstantiation), fut accusé, en 1050, d'être partisan de Bérenger; et que Paschase Radbert, qui donna la plus grande extension à ce dogme, et qui en est ordinairement regardé comme le fondateur, fut condamné par le concile de Cressi pour l'avoir enseigné. (Gélase II, au commencement du douzième siècle, avait encore ordonné la communion sous les deux espèces.)

Enfin, nous pouvons encore signaler Valdo de Lyon, qui parut à la fin de ce siècle, et qui, selon quelques probabilités, aurait puisé ses opinions en Italie, frontière de son pays.

Dans le onzième siècle encore, Nicolas II, voulant ramener le diocèse de Milan à la subordination complète du Saint-Siége et à la discipline qu'il voulait imposer, choisit *Pierre Damian* et *Anselme de Lucques* pour y introduire le célibat des prêtres. A leur arrivée, le clergé souleva le peuple, et ils furent en danger de perdre la vie. C'est dans les ecclésiastiques qui refusèrent de se soumettre, que se trouve l'origine des Patares.

Le diocèse de Milan avait toujours été indépendant du Saint-Siége (ce qu'il dut en grande partie à la domination des Lombards). En 1059, *Damianus* disait dans une *lettre à Hildebrand* (Opusc. 5):

non debere Ambrosianam Ecclesiam Romanis legibus subjacere, nullumque judicandi vel disponendi jus romano Pontifici in illa sede competere. Nimis indignum ut quæ

l'Église de S. Ambroise ne devrait pas être soumise aux lois de Rome, et l'on ne devrait y accorder au Pontife romain aucun droit de dispenser et de juger. Il serait trop

...per	indigne qu'une Église qui a tou-
...sio-	jours été libre sous nos prédéces-
...quod	seurs, à notre honte et notre con-
	fusion, soit maintenant, Dieu l'en
	préserve, soumise à une autre.

...u premier chapitre de ses *Waldensian* ...ers l'an 1050, Pierre d'Amiens adressa ...à Adélaïde, comtesse de Savoie, dont la ...n s'étendait jusques sur les Alpes vaudoises; ...squelles il se plaint que le clergé de ses do- ...s n'observait pas les ordonnances et les réglemens ...Église.» Il fallait que leur insubordination fût bien ...é, puisque elle blesse un écrivain qui se lamente de ... trop grande soumission de son diocèse à l'Église de Rome.

En 945, observe le même auteur, *Atto* était évêque de Verceil, entre Turin et Milan. Ses épîtres nous restent encore. Dans quelques-unes d'entre elles il parle de personnes qui ont déserté la sainte Mère-Église; et la mention qu'il fait de leur voisinage par rapport à son diocèse, ainsi que des points de leur hérésie, semblables à ceux des Vaudois, dirige notre vue vers cette partie des Alpes où la tradition a placé l'humble lumière de la vérité, qui n'a jamais été complétement éteinte.

Marco Aurelio Rorenco, prieur de Saint-Roch à Turin, dans sa *Narratione dell' introduttione delle heresie nelle valli*, Torino, 1632, observe des Vaudois,

della loro origine non si puo haver certezza;	l'on ne peut avoir aucune donnée certaine sur leur origine;

et nous assure cependant que

nel 9.° e 10.° secolo non era nuova setta.	dans le 9.° et le 10.° siècle ce n'était pas une secte nouvelle.

me ce témoignage dans un autre écrit, intitu *orie historiche dell' introduttione delle here-s* o, 1649, en disant :

Che o secolo non vi fu nuova ma ben nuovo fomentatore ... precedenti; fra quali fu vescovo di Torino, disc a Felice, che negava la rive alla santa croce, come a la veneratione ed invocat Santi, e fu principal destr

que dans le neuvième siècle il n'y eut point de nouvelle secte, mais bien un nouveau fomentateur de la précédente; entre lesquels fut Claude, évêque de Turin, disciple de Félix (d'Urgèle), qui niait le respect dû à la sainte croix, comme aussi la vénération et l'invocation des saints, et fut le principal destructeur des images.

Remarquez st pas un auteur vaudois, ni même un cath ind nt qui parle ainsi; mais un inquisiteur, qui faisait un rapport officiel, et avait entre les mains s les s des vallées. Ce Claude de Turin, point pour le fondateur, mais pour le fom teur de hérésie vaudoise, vécut à la fin du huiti et au co mencement du neuvième siècle. Il est mort entre 838 et 841; Louis le débonnaire, fils de Charlemagne, le nomma évêque de Turin. On n'a publié de lui en entier que son Commentaire sur l'épître aux Galates, Paris, 1542, in-8°. *Ce prélat, célèbre par sa connaissance de l'Écriture sainte* (dit la note III du tome II de la traduction française de Mosheim [sur la trad. angl. d'Archibald Maclaine], siècle IX, part. II, chap. 2.°), *composa trois livres de commentaires sur la Genèse; quatre sur l'Exode, et plusieurs sur le Lévitique. Il écrivit aussi sur saint Matthieu un commentaire, dans lequel il y a beaucoup de bonnes choses; il expliqua toutes les épîtres de saint Paul : son explication de l'épître aux Galates est la seule qui soit*

imprimée, toutes les autres sont manuscrites. « Ussé-« rius d'Armagh, » dit Richard Simon, dans son *Histoire critique des principaux commentateurs du N. T.*, Rotterdam, 1693, qui l'a cru Hibernois, « a fait imprimer « la préface de son commentaire sur saint Matthieu. Le « père Mabillon a publié deux autres préfaces de cet « auteur, dont l'une est de son explication du Lévi-« tique, et l'autre est de son commentaire sur l'épître « aux Éphésiens. » — — — « J'ai trouvé, ajoute-t-il, « dans la bibliothèque des Bénédictins de Saint-Germain-« des-Prés, deux volumes in-folio, écrits avec assez « d'exactitude, il y a environ sept cents ans, qui con-« tiennent ce que cet évêque à écrit sur saint Paul. « Ses commentaires sur les trois premières épîtres de « cet apôtre sont aussi dans la bibliothèque du roi, « très-bien écrits et d'une main ancienne. »

Le collége de Clermont possédait un manuscrit de son commentaire sur saint Matthieu. Le père Labbé, qui l'avait vu, en rapporte ainsi le titre : *Explanationum in evangelium sancti Matthæi libri tres.* La préface fait connaître qu'il l'écrivit en 815. Il ne fait guères que réunir ensemble des passages des saints pères, et affectionne surtout saint Augustin, dont il fait un grand éloge dans des expressions quelquefois assez bizarres.[19]

C'est sous Charles-le-Chauve que Jonas ou Jean d'Orléans publia un écrit contre lui (en 820), en atta-

---

19. *Amantissimus Domini, sanctissimus Augustinus, calamus Trinitatis, lingua Spiritus sancti, terrenus homo sed cœlestis angelus.*

Le bien-aimé du Seigneur, le très-saint Augustin, plume de la Trinité, langue du Saint-Esprit, homme terrestre, mais ange du ciel.

q[illegible] ques points de sa réponse à Théodémir, dont il [illegible] ainsi le titre: *Apologeticum rescriptum Clau-[illegible]i, adversus Theodemirum Abbatem;* et que n[illegible]onnaissons que par cette réfutation. Il y en cite [illegible]es passages. Flaccius Illyricus les a reproduits dans [illegible] livre de son *Catal. test. ver.* Cette réponse, ou [illegible]es fragmens qui nous en restent, accusent un espri[illegible]n plus élevé et bien autrement *protestant*, qu'on [illegible] voulu le supposer. En voici un passage, traduit [illegible]. 138. « *J'ai reçu*, dit-il à T[illegible]odémir [illegible] *porteur, ta lettre* — — — *tu déclares en ces articles, que tu as été troublé de ce que m[illegible]enomm[illegible]'est [illegible]pandue, non-seulement par toute [illegible] aussi en Espagne et ailleurs, comme si [illegible]t prêchais une nouvelle secte, contre les [illegible] foi catholique; ce qui est absolument fa[illegible] — — Je n'enseigne point une nouvelle secte, moi qui me [illegible]s à la pure vérité, qui ne prêche et ne publie que la vérité; mais autant qu'il est en moi, j'ai réprimé, combattu, atteré et détruit; je réprime, combats et détruis, tant que je puis, les sectes, les schismes, les superstitions et les hérésies; et je ne cesserai de le faire avec l'aide de Dieu, autant qu'il me sera possible.* »

Ce Théodémir avait été précédemment un de ses meilleurs amis; car, dans le manuscrit de la bibliothèque royale à Paris, au commencement de son commentaire sur la I.re ép. aux Cor., il lui adresse une préface touchante, où il se plaint de ne plus pouvoir se livrer à l'étude de l'Écriture sainte avec la même tranquillité depuis qu'il est évêque, que lorsqu'il était moine. Richard

[redacted]

Simon traduit ces paroles (Hist. crit. du N. T., c. XXV) : *Je fais des voyages continuels à la cour pendant tout l'hiver ; sur la fin du printemps, portant les armes avec un grand nombre de livres, je vais faire le guet sur les côtes de la mer, contre les Sarrasins et les Maures. Je me sers de l'épée pendant la nuit, et de la plume pendant le jour, pour achever les ouvrages que j'ai commencés dans la solitude.*

Quelle vie bizarre et aventureuse ! N'est-ce pas une figure inspiratrice que celle de ce prélat, tour à tour évangéliste et guerrier, prolongeant ses rêveries et ses haltes sur le bord de la mer ; et, après avoir combattu les ennemis étrangers, venir combattre les fléaux intestins de l'Église, qui menaçaient aussi de l'envahir ?

La manière courageuse avec laquelle il engagea cette dernière lutte, pourrait surprendre au milieu de l'ignorance, de l'apathie et des préjugés de ces temps-là, si elle ne s'expliquait d'abord par ses études assidues et zélées de l'Écriture sainte qui, seule, suffisait pour faire condamner des pratiques qui lui sont opposées. D'ailleurs, il fut disciple du célèbre Félix d'Urgèle, dont les opinions, plus larges et plus élevées, ont sans doute puissamment servi à l'éclairer. Il était Espagnol, et pour venir en Italie, il est encore possible qu'il ait passé chez les Vaudois, chez lesquels, avec un peu de bonne volonté, on pourrait même soutenir qu'il avait pris ses opinions.

De l'autre côté des Alpes nous voyons l'Eglise de Lyon tout aussi abandonnée par le siége de Rome.

Erat enim dicta Ecclesia multis in rebus destituta, interius exteriusque, tam in officiis, quam in

Cette Église était en ruine tant intérieurement qu'extérieurement, aussi bien dans les édifices que dans

ædificiis, et cæteris ecclesiasticis ministeriis.	le culte, et tout ce qui tient aux choses ecclésiastiques.

(*Epistola Leidradi, Archiepiscopi Lugdunensis, ad Karolum magnum, imperatorem ;* dans les œuvres d'*Agobard*, édition de *Baluze*, Paris, 1666.)

Cet Agobard est aussi un remarquable opposant, dans le neuvième siècle, au flot envahisseur des superstitions et des abus. Je ne puis m'étendre aussi long-temps sur ce qui le concerne, que je l'ai fait pour Claude de Turin ; un simple extrait de la table des matières de son livre, et le titre de quelques-uns de ses écrits, suffiront pour faire connaître la nature de ses opinions. Dans la table du I.er volume :

Sacrilegos vocat Agobardus, eos qui sanctas vocant imagines ; p. 244.	Agobard nomme sacriléges, ceux qui appellent saintes les images ; p. 244.
Sancti homines amandi et honorandi sunt, sed caritate non servitute ; p. 264.	Les saints hommes doivent être aimés et honorés, mais en charité et non en servitude ; p. 264.
Honorandi propter imitationem, non autem adorandi propter religionem ; p. 257.	Ils doivent être honorés pour qu'on les imite, mais non adorés par culte ; p. 257.
Sanctorum imagines omni genere conterendæ, et usque ad pulverem sunt eradendæ ; p. 254.	Les images des saints de tout genre doivent être brisées et réduites en poussière ; p. 254.
Mulierculæ superstitiosæ vocantur quæ fiduciam collocant in parvis evangeliis, in ligno crucis, et similibus ; p. 259.	Celles qui placent leur confiance dans de petits évangiles, du bois de la croix, et autres choses semblables, sont appelées femmelettes superstitieuses ; p. 259.
Imagines Dei et sanctorum non sunt adorandæ, nec colendæ ; p. 222.	Les images de Dieu et des saints ne doivent être ni adorées ni servies ; p. 222.

Parmi tous ses écrits, celui qui lui fait le plus d'honneur à mes yeux, est intitulé : *Contra judicium Dei* (*contre le jugement de Dieu ;* c'est-à-dire, les épreuves de l'eau

bouillante, du fer rouge, du duel,.... etc.); car sous Charlemagne, qui avait fait condamner le culte des images, que le concile de Constantinople avait déjà proscrit dans l'Orient (en 754), — c'est le second de Nicée (787), qui le rétablit, — il n'y avait pas un grand courage à se déclarer pour l'empereur et la croyance victorieuse. Mais s'élever avec énergie contre les abus odieux et révoltans de ces supplices sanctifiés, au milieu même de leur plus grande faveur, c'est là un trait d'indépendance et de grandeur d'ame qui en fait le Beccaria de son temps!

« C'était au milieu du neuvième siècle, » dit Gilli, dans sa *Notice sur Neff* (chap. 5), « que les évêques « de Rome étendirent leurs prétentions en France. Avant « cette époque, on témoigna un certain degré de défé- « rence à leurs décisions, mais leur juridiction n'était « nullement reconnue; et dans ce temps même, où ils « allaient faire les plus grands pas vers l'objet de leur « ambition, les prélats de tous les siéges qui sont situés « entre le Rhône et les Alpes, résistèrent à leur usurpa- « tion dans plusieurs points essentiels. »

En 877, le pape Jean VIII se plaint de ce que l'archevêque d'Embrun avait consacré un évêque de Vienne d'après l'ancien formulaire, et non conformément au rituel prescrit par Rome. Et précisément à l'époque où les prélats du Dauphiné commençaient à devenir plus obéissans et plus dociles, les Sarrasins envahirent la Provence. Les évêques d'Embrun s'enfuirent, et le siége fut laissé vacant pendant un grand nombre d'années (*id. ib.*).

Des troubles ensuite se montrèrent favorables à l'esprit indépendant des montagnards.

Les seigneurs féodaux de la province portèrent leurs

exactions si loin, que les villes fortifiées leur fermèrent leurs portes, et que les citoyens, exaspérés, se levèrent contre eux.

Ils durent accorder aux grands propriétaires et aux cités des priviléges extraordinaires, qui mirent les populations rurales dans un état d'hostilité avec les habitans des villes.

Les évêques romains et le clergé se rangèrent du côté de ces derniers; de sorte que, tandis qu'ils s'efforçaient de les mettre dans leurs intérêts, ils firent bien moins de progrès dans les campagnes et les contrées montagneuses (*id. ib.*). Leurs mauvaises mœurs y devaient être encore un obstacle nouveau : — *La simonie et le concubinage dans le clergé, voilà ce que les zélés archevêques d'Embrun ont eu à déplorer et à détruire; aussi le pape Victor II ne pouvait s'empêcher d'en gémir et de s'en plaindre, dans la bulle qu'il adressa à l'archevêque Viminien : Ecclesiam ebredunensem a simoniaca hæresi, mutua occisione, prostratam miserabiliter corruptam.* (*Histoire géographique, naturelle, ecclésiastique et civile du diocèse d'Embrun, par M.***, bachelier en Droit canonique et civil de la Faculté de Paris, et docteur en théologie*, 1783, t. I.er, p. 56.)

Ces reproches sont peut-être un peu exagérés; mais ils ne peuvent être entièrement faux, puisque c'est un pape qui les porte, et un catholique qui les transcrit.

En 794, d'ailleurs, les évêques gaulois, au concile de Francfort, et parmi eux, ceux de Grenoble, de Gap et d'Embrun, avaient protesté solennellement contre l'adoration des images et le second concile de Nicée, qui l'avait sanctionnée.

[redacted]

Pour connaître maintenant l'état religieux du nord de l'Italie, lisons ce qu'un ancien auteur écrivit, quoique beaucoup plus tard, contre les Églises d'Occident : MICHEL CERULARIUS, patriarche de Constantinople, *Epist. ad Grad. episc.*, *apud* COTELER, *Mor. Eccl. græc.*, t. II, p. 144, dit : *Ils ne veulent point adorer les reliques ; quelques-uns ne veulent point aussi adorer les images ; ils ne mettent point nos pères au rang des saints,... etc.* « Ce portrait ne convient point aux Romains, » dit Basnage. Il faut nécessairement que les doctrines de Claude fussent encore bien étendues et bien vivaces, et que son parti eût été considérable, pour qu'on y attachât cette importance, même à Constantinople. Je ne nie pas que plus tard on vit les erreurs et la domination de Rome envahir peu à peu ces contrées, puisque enfin elles s'y sont établies ; mais remarquez que dans les vallées des Alpes elles ne se sont pas même encore introduites maintenant. « Aussi, ajoute Basnage, ne peut-on appliquer ce passage tout entier qu'aux Églises du Piémont. » (BASNAGE, Hist. ecclés., II.e p., l. XXI, chap. 13.)

Alcuin, dans une de ses épîtres, écrite à peu près l'an 790, se lamente de ce que la doctrine de la confession auriculaire n'était pas reçue alors dans les Églises du Languedoc et des Alpes (GILLI, *Félix Neff*, c. 5).

Dès le sixième siècle, la monarchie des Lombards, venant à s'établir dans le nord de l'Italie, y neutralisa la puissance romaine jusqu'en 756, où Pépin-le-bref les vainquit et donna l'exarchat de Ravenne à la tiare. — Sous le pape Étienne III. —

Mais il resta des vestiges de leur ancienne indépendance ; *car*, dit MAC-CRIE (*Hist. des progrès et de l'ext.*

de [illegible] *f. en Italie au 16.e siècle.* Paris et Genève, 18 [illegible] h. I.er), *lors même que les papes eurent sou*-*m* [illegible] *Églises d'Occident les plus éloignées, le diocèse d* [illegible] *se conserva long-temps indépendant de Rome, et su* [illegible] *un rituel différent, conforme à ce qu'on appelait l* [illegible] *iturgie Ambroisienne.*

E [illegible] 37, *Paulin*, évêque d'Aquilée, qui était connu pour [illegible] pposer courageusement aux usurpations papales, [illegible] t à d'autres évêques italiens, pour condamner les [illegible] ncile de Nicée, sanctionnées par le pape [illegible] ier [illegible] sait que les archevêques de Ravenne refusèrent aussi long-temps de recevoir du pontife romain leur consécration et leur pallium.

Photius, antiste de Constantinople, reçut d'Italie une lettre dans laquelle on se plaignait de l'envahissement pontifical.

Ex partibus Italiæ, synodica epistola ad nos allata est, sexcenta continens mala et delicta, de quibus adversus proprium ipsorum episcopum, illi qui Italiam incolunt, maxime de tyrannide.... etc.	Des régions de l'Italie, une épître synodale nous a été envoyée, contenant bon nombre de sujets d'accusation et délits, dont ces habitans de l'Italie se plaignent contre leur propre évêque, surtout de sa tyrannie.... etc.

Voyez Leger, p. I.re, chap. XX, p. 137. Baronius la rapporte dans ses Annales. Mosheim, sur le 7.e siècle, II.e partie, ch. 2, dit: *Il est très-vraisemblable que déjà dans ce siècle les Vaudois s'étaient retirés dans les vallées du Piémont, afin de pouvoir résister avec plus de succès à la tyrannie papale.*

Duvernoy (Abrégé de l'hist. des Égl. escl. et vaud. I.re période, chap. II, §. 47, p. 115), citant Philichdorf, dit: « Que trois cents ans après Constantin le Grand,

[redacted]

« par conséquent entre le sixième et le septième siècle, « avait paru un nommé *Pierre*, du lieu de *Valdis;* que « ce Pierre avait enseigné la voie de la pauvreté, et que « c'était par son ministère que la secte des Vaudois avait « été multipliée. Remarquez qu'il ne dit pas, que ce « Pierre fut l'auteur de cette secte, mais seulement que « c'était par son organe qu'elle avait été propagée et « augmentée. » Je n'ai pas trouvé ce passage dans l'édition de Philichdorf, que j'ai consultée.[20]

Il n'a pas échappé à mon observation, dit Ambroise (*De officiis*, l. I.er, chap. 50), *que dans quelques-unes des places les plus retirées, le clergé continue à se marier et à avoir des enfans.* Voyez Gilli, *Wald. researches*, qui cite aussi la lettre que neuf évêques du nord de l'Italie écrivirent à l'empereur Maurice, l'an 500, où ils exposaient leur refus de se soumettre au pontife romain : *Nos prédécesseurs*, disent-ils, *et nous-mêmes, avons renié toute communion avec Rome.*

Les canons du concile d'Orange, observe Gilli (Notice sur Félix Neff, c. 5), tenu en 529, auquel les délégués du Dauphiné étaient présens, diffèrent fort peu des trente-neuf articles de l'Église d'Angleterre, et s'éloignent infiniment de ceux de la moderne Rome.

En 507 (dit Allix, chap. 5, p. 27), Laurentius, évêque de Novare, fut transporté au siége de Milan. Il nous reste plusieurs sermons de lui. Voici un fragment de celui *sur la cananéenne*, qui montre le peu de prix

20. Le voici, cité par un autre auteur, qui le trouve, dit-il, dans l'édition de Gros, p. 283. *Post annos trecentos a Constantino, surrexit quidam e regione Valdis, Petrus nominatus, qui viam paupertatis docuit, a quo Valdensis secta propagata est.*

qu'il attachait à l'absolution, aux pénitences, et aux [illegible] surérogatoires, par lesquelles on rachète ses pé[illegible]

[illegible] feci peccata multa et magna [illegible] quis est de hominibus qui [illegible] ? Tu dic : erravi [illegible] sufficit mihi in sacrificio confessio. Dic tu prius iniquitates tuas ut tu justificeris; [illegible] peccatores; habe [illegible] conversioni; [illegible] [illegible]

... tu dis, j'ai commis beaucoup et de grands péchés. Mais lequel d'entre les hommes n'a pas commis de faute? Toi, dis : j'ai péché par-dessus tous les hommes; cette confession ne suffit dans le sacrifice. Dites plutôt vos iniquités, afin d'être justifiés, [illegible] pourquoi vous êtes pécheurs; ayez [illegible] pour la conversion; ayez [illegible] non-seulement [illegible] [illegible] répandez vos larmes avec [illegible]. Fallait-il quelque chose de [illegible] pour la femme perdue?

On peut voir ce qu'il pe[illegible]sait de l'intercession des saints, par cet autre passag[illegible] :

Quomodo ausa est mulier legis ignara, tam iniqua, sic abrupte accedere ad fontem salutis? Non petiit Jacobum, non rogavit Johannem, non accessit ad Petrum. — — Sola currit, — ac dicit, miserere mei, Domine, fili David.

Comment osa donc la femme si pécheresse et qui ignorait la loi, approcher aussi soudainement de la fontaine du salut? Elle ne demanda pas Jacob, elle n'adressa pas ses prières à Jean, elle n'eut pas recours à Pierre — mais elle vint seule et dit : Aye pitié de moi, Seigneur, fils de David.

Saint Augustin, au l. 6, c. 2, de ses *Confessions*, rapporte que sa mère fut reprise par saint Ambroise pour le culte de certaine relique, comme étant une coutume payenne.

En 417, le pape Zosime essaya de faire de *Patrocle*, évèque d'Arles, son vicaire dans les Gaules. Il lui accorda le privilége des droits métropolitains dans le Viennois; mais ceux de Narbonne, de Marseille et de Vienne s'op-

[redacted]

posèrent fortement à cette invasion papale dans la Gaule. Les menaces furent inutiles.

En 409, on sait qu'Alaric choisit Toulouse pour résidence. Les Églises de l'Aquitaine et du pied des Alpes étaient, dit Duvernoy (Abr. de l'hist. des Égl. escl. et vaud.), *entièrement indépendantes du siége de Rome, et avaient même leur corps de Droit ecclésiastique particulier.*

« *Jovinien* » dit Mosheim, siècle IV, ch. II, part. 2.°, « était un moine italien; il enseigna à Rome et ensuite à « Milan, qu'il suffisait de vivre selon l'Évangile et non « selon la discipline des moines; que ceux qui trompaient « les espérances de la société par la loi du célibat, et « qui affligeaient leurs corps par des mortifications et des « jeûnes excessifs, n'étaient pas plus agréables à la Di- « vinité que les personnes qui cédaient au vœu de la « nature en se mariant et en prenant une nourriture « convenable. »

Il fut condamné par l'Église de Rome, et ensuite par Ambroise, dans un concile assemblé à Milan en 390.

En 396, dans son épître 63 *ad Vercellensem Ecclesiam*, Ambroise disait :

Audio venire ad vos Sarmatio-nem et Barbatianum, vaniloquos homines, qui dicunt nullum esse abstinentiæ meritum, nullum frugalitatis, nullam virginitatis gratiam, pari omnes æstimari pretio, delirare eos qui jejuniis castigant carnem suam.... etc.

J'entends dire que vont venir chez vous Sarmatien et Barbatiane, conteurs de sornettes, qui disent qu'il n'y a aucun mérite dans l'abstinence, dans l'austérité, dans le célibat; que tous les hommes sont égaux, et que ceux qui veulent châtier leur chair par des jeûnes sont des insensés.... etc.

Au quatrième siècle des réfugiés irlandais se retirèrent aussi dans les Alpes Cottiennes, dont ils firent leur séjour.

Nous nous approchons peu à peu de la fin du période que nous nous sommes proposé de parcourir; le cercle se resserre aussi, et nous allons voir les vallées vaudoises (que probablement alors on n'appelait pas encore ainsi), indiquées presque formellement comme le centre et le refuge de cette doctrine, déjà en lutte avec l'Église romaine. C'est saint Jérome qui nous fournit ce témoignage (*ad Riparium et contra Vigilantium*, t. II, p. 158).

Ego vidi hoc aliquando portentum Vigilantium, et testimoniis scripturarum, quasi vinculis Hippocratis volui ligare furiosum; sed abiit, recessit, erupit, evasit, et inter Adriæ fluctus Cottiique *regis* Alpes, *in nos clamavit* — — *proh nefas!* Episcopos sui sceleris *dicitur habere* consortes.

J'ai vu dernièrement ce monstre de Vigilance, et comme par les liens d'Hippocrate, avec les témoignages de l'Écriture, j'ai voulu lier ce furieux; mais il m'échappa, glissa, bondit, s'évada, et entre les Alpes Cottiennes et les flots de l'Adriatique déclama contre nous, — — oh! crime! disant qu'il avait des évêques participant à sa scélératesse.

C'est à une communication particulière du savant M. Gilli, que je dois cette intéressante citation.

Voici ce que dit Mosheim de Vigilantius (Hist. ecclés., traduction française de Neuchâtel, 5.e siècle, chap. III, part. 2.e, t. I.er, p. 489): « Vigilance, homme savant et « éloquent, qui, né dans les Gaules, passa en Espagne « où il fut prêtre; et, à son retour d'un voyage dans la « Palestine et en Égypte, prêcha vers le commencement « de ce siècle une doctrine et une discipline entièrement « opposées aux idées de ce temps-là. Entre autres, il « niait qu'il fallût rendre aucun culte religieux aux mar- « tyrs; ce qui faisait tomber de suite les pélerinages aux « lieux réputés saints. Il se moquait des miracles que « l'on disait avoir été opérés dans les temples consacrés

« à ces mêmes martyrs, et il blâmait les veilles qu'on y « observait. Il prétendait, avec raison, que la coutume « de faire brûler en plein jour des cierges sur les tom« beaux de ces saints, était une imitation imprudente « des superstitions payennes. Il soutenait encore que les « prières qu'on leur adressait, n'étaient d'aucune effi« cace; et il traitait avec mépris les jeûnes, les mortifi« cations, le célibat des prêtres et diverses austérités de « la vie monastique. Enfin, il enseignait qu'il n'y avait « aucun mérite devant Dieu, à se dépouiller de tous ses « biens, ou à envoyer une partie de sa fortune à Jéru« salem, pour des usages de dévotion. »

Ces croyances sont précisément celles que nos Vaudois ont toujours défendues; on voit aussi que dans les Alpes Cottiennes, où il se retira, il y avait beaucoup de pasteurs qui pensaient comme lui : *Episcopos sui sceleris dicitur habere consortes.*

Je rapporterai, pour finir, la tradition ou l'hypothèse par laquelle on cherchait à expliquer l'origine de ces Églises sans cesse militantes contre l'erreur, que nous avons suivies jusques ici :

Hanc eorum sectam Constantini Maximi temporibus, a Leone quodam religiosissimo initium sumpsisse, fabulantur, qui execrata Silvestri Romanæ urbis tunc Pontificis avaritia, et Constantini ipsius immoderata largitione, paupertatem in fidei simplicitate sequi maluit, quam cum Sylvestro pingui opulentoque sacerdotio contaminari; cui, cum omnes qui de christiana religione recte sentiebant, adhæsissent, sub Apostolo-

Ils supposent que leur secte, aux temps de Constantin le Grand, prit naissance d'un certain Léon, homme fort pieux, qui, détestant l'avarice de Sylvestre, alors Pontife de la ville de Rome, et les largesses inconsidérées de Constantin lui-même, aima mieux suivre la voie de la pauvreté, en simplicité de foi, que de se souiller avec Sylvestre d'un gras et opulent sacerdoce. Tous ceux qui avaient des idées pures de la religion chré-

rum regula viventes, hanc per manus ad posteros veræ religionis normam transmiserunt.

tienne s'unirent à lui, et vivant d'après la règle des Apôtres, ils transmirent ainsi de main en main à leur postérité le code du vrai christianisme.

(*Claudii Seysselli, archiepiscopi Taurinensis, adversus Waldenses, disputationes;* 1517 [*Disputations de Claude Seyssel, archevêque de Turin, contre les Vaudois*].)

Un auteur moderne nous fournira notre dernière citation :

« *Questa setta* » (*dei Valdesi*), *dice Genebrando arcivescovo di Aix* (*Cronic. lib.* 4), *e con esso il predetto Reinerio*, « *e molto piu perniciosa delle altre per tre ragioni: primieramente per la lunga sua durata, poiche' alcuni dicono ch' ell' abbia preso origine a tempi di Silvestro, altri assicurano ch' esista fin dal tempo degli Apostoli.* »

La secte des Vaudois, dit Genebrard, archevêque d'Aix, dans le 4.e livre de ses Chroniques, et avec lui le susdit Reynerus, est beaucoup plus pernicieuse que toute autre, par trois raisons : premièrement à cause de son antiquité, puisque quelques-uns disent qu'elle a pris son origine du temps de Sylvestre, et d'autres assurent qu'elle existe depuis le temps des Apôtres.

(Lowther, *Brevi osservazioni, sullo stato presente dei Valdesi. — Trasportate dall' inglese in italiano. —* Genève, 1821, p. 6.)

Note 16, page 85.

Allix a fait ce travail : Leger, Rieger et d'autres, présentent aussi quelques aperçus sur ce sujet. Aucun auteur ancien ne s'en est occupé. L'Hist. ecclés. des Églises de France dit, p. 35, que *de tout temps ceux qu'on appelle Vaudois, se sont opposés aux abus de l'Église romaine, et n'ont jamais adhéré aux superstitions papales.*

[redacted]

Voyez du reste, la note précédente; pour les détails les notes 45, 46, etc.

Note 17, page 85.

Contrées Alpines. On peut appeler ainsi également celles qui se trouvent à l'occident comme à l'orient des Alpes; du côté de Milan comme de celui de Lyon; et plus bas, de celui de Toulouse aussi bien que de celui de Turin.

In partibus Tolosæ damnata hæresis dudum emersit, quæ paulatim more cancri ad vicina loca se diffundens, per Guasconiam et alias provincias quamplurimas jam infecit.

Dans les environs de Toulouse surgit depuis long-temps une hérésie condamnée, qui, s'étendant comme un chancre aux lieux voisins, infecte déjà la Gascogne et beaucoup d'autres provinces.

(Concile de Tours, 1163, canon 4.)

Præcipimus, ut nullus omnino hominum hæresiarchas et eorum sequaces, qui in partibus Guasconiæ, aut Provinciæ, vel alibi commorantur, manuteneat vel defendat, nec aliquis eis in terra sua receptaculum præbeat.

Nous ordonnons que personne absolument ne protége, ne défende, ou ne donne asile dans ses terres, aux hérésiarques ou à leurs adhérens, qui se trouvent dans les contrées de Gascogne ou de Provence.

(Concile de Rheims, 1148, canon 18.)

Pour l'Italie, au neuvième siècle déjà, Agobard de Lyon disait:

Italici, maxime omnium, sunt contemptores canonum et vilipensores clericorum.

Les Italiens, plus que tous les autres, méprisent les canons et le clergé.

(*Agobardi opera ed. Baluzii*, Paris, 1666, t. II, p. 51 [table des matières].)

Ce n'était assurément pas toute l'Italie : on connaît trop bien ce qu'elle fut alors ; ce n'en pouvait être que les parties les plus rapprochées de la France, du côté de Lyon, d'où l'ouvrage est écrit. Quelque étendue que ces opinions aient prise, c'est toujours au nord de l'Italie qu'elles se manifestent, et autour de la contrée que nous avons dit en être le foyer.

Ubertus Marchio Palavicinus — — — fuit Dominus civitatum Mediolani, Cremonæ, Placentiæ, Papiæ, Novariæ, Vercellarum, Terdonæ, Alexandriæ, Cumarum et Brixiæ. Iste in tantum fuit pestifer hæreticus, quod in civitatibus ubi dominabatur, hæretici publice suos errores prædicabant, scholas et doctores in cathedris habebant. Nec poterat aliquis inquisitor officium inquisitionis facere.

Ubert Marchion Palavicien fut seigneur des villes de Milan, Crémone, Plaisance, Pavie, Novare, Verceil, Tortone, Alexandrie, Come et Bresse. Ce fut un si enragé hérétique, que dans les villes où il dominait, les hérétiques prêchaient publiquement leurs erreurs ; avaient des écoles et des docteurs en chaire, tellement qu'aucun inquisiteur ne pouvait exercer son office.

(Muratori, *Scriptores rerum italicarum*, t. XI, p. 662. *Annales mediolanenses*, *cap.* 31, *ad annum* 1259.)

Revenons à la France.

Hæc Tolosa tota dolosa a prima sui fundatione, sicut asseritur, raro vel unquam expers hujus pestis, vel pestilentiæ detestabilis hujus hæreticæ pravitatis, a patribus in filios successive veneno superstitiosæ infidelitatis diffuso.

Cette Toulouse toute pervertie, depuis les premiers temps de sa fondation, ainsi qu'on l'assure, n'a jamais, ou rarement, été pure de cette peste, ou de la détestable corruption de cette contagieuse hérésie, dont le venin de superstition et d'infidélité s'est répandu successivement de père en fils.

(*Petri monachi cœnobii Vallium Cernaji* [*seu Valissarnersis*] *Historia Albigensium*, c. I.er)

Rapprochons-nous des vallées :

Non sine displicentia grandi pervenit auditumque quod nonnulli iniquitatis filii, incolæ provinciæ Ebredunensis, sectatores illius perniciosissimæ et abominabilis sectæ hominum malignorum, Pauperum de Lugduno seu Valdensium, nuncupatorum, quæ dudum in partibus pedemontanis et aliis circumvicinis procurante satore malorum operum.

Nous avons entendu avec un déplaisir très-grand, que certains fils d'iniquité, habitans de la province d'Embrun, sectateurs de cette très-pernicieuse et abominable secte d'hommes malins, appelés Pauvres de Lyon ou Vaudois, laquelle s'est malheureusement depuis long-temps élevée dans le Piémont et lieux circonvoisins par la malice du diable, etc.

(Bulle d'Innocent VIII à Albert de Capitaneis, archidiacre de Crémone, nonce et commissaire du Saint-Siége [en 1487]. LEGER, partie II, chap. II, p. 9.)

Encore une citation pour l'Italie :

In nonnullis Italiæ partibus, tam Spoletanæ provinciæ, quam etiam aliarum circumjacentium regionum, nonnullos ecclesiasticos et mundanos, religiosos et sæculares utriusque sexus — versari, qui — novum ritum — introducere moliantur....

Dans quelques parties de l'Italie, tant de la province de Spolète que d'autres contrées environnantes, se répandent des ecclésiastiques ou des laïques pieux, et des séculiers de l'un et l'autre sexe, qui cherchent à introduire un nouveau rite.

(CLÉMENT V, *Epistola ad Episcopum cremonensem, dans Raynoldi, Annales ad annum* 1311, n.° 66.)

Je finirai en citant cette phrase, par laquelle un auteur moderne commence une section sur *les témoins de l'Évangile* pendant le moyen âge. *C'est dans les rangs des Vaudois*, dit-il, *que nous trouverons les témoins les plus nombreux et, probablement, les plus fidèles de l'époque qui nous occupe.* (*Hist. abr. de l'Égl. de J. C., rattachée aux grands traits de la prophétie.* Genève et Paris, 1833, t. II, part. III, sect. II, p. 106.)

Outre cela :

Le valli di Angrogna sempre ed in ogni tempo hanno havuto hæretici.

Les vallons d'Angrogne toujours et de tout temps ont eu des hérétiques.

(Théodore Belvédère [son véritable nom était Antoine Lazari], *Relatione al consiglio de propaganda fide et extirpandis hæreticis*. *Torino*, 1636, p. 37.)

« De temps immémorial, » dit Drelincourt, dans le second de ses *Dialogues familiers*, « il y a eu des fidèles « dans les vallées de Piémont, qui n'ont jamais reçu les « traditions de Rome, et qui n'ont jamais eu de part à « ses abus plus grossiers. »

Mais ce témoignage n'a pas le même poids que celui de Belvédère, qui était catholique, et faisait un rapport à l'inquisition, spécialement sur ce sujet.

Note 18, page 85.

In exigua cognitionis luce quam Dominus eis dederat, in unam eam curam incumbebant, ut id quod habebant magis quotidie accenderent, nullis rebus aut facultatibus suis parcentes, sive libri scripturæ sacræ parandi essent; sive homines optimo ingenio præditi, in doctrina pietatis instituendi; sive huc illucque mittendi, etiam usque ad extremas mundi partes, ubi aliquem lucis salutaris radium exortum esse audiverant.

Dans la faible partie de lumières que le Seigneur leur avait accordée, ils n'avaient qu'un désir, c'est que ce qu'ils avaient s'augmentât tous les jours davantage, n'épargnant aucune chose, aucun moyen pour cela, soit en préparant des livres de la sainte Écriture, soit en instruisant dans la piété des hommes doués d'un beau génie, soit en les envoyant de part et d'autres jusqu'aux parties les plus lointaines du monde où ils avaient appris qu'un rayon salutaire s'était fait jour.

(Camerarius, *Lugubris narratio*. Heidelberg, 1605, p. 305, etc.)

[redacted]

Une autre observation, qu'il est bon de faire ici, c'est que l'Église évangélique réformée d'aujourd'hui doit son existence, en partie, à l'ancienne Église vaudoise. Ce qui n'a pas peu contribué à la réformation, tant de la France que de la Suisse, a été la Bible traduite en français. Il est vrai que Pierre Valdo avait déjà de son temps procuré au peuple une traduction française du nouveau Testament et de quelques livres de l'ancien; cependant on n'avait pas encore le code complet des saintes Écritures, fidèlement traduit en langue française. Ce fut Robert Olivetan, *pieux et savant pasteur des Vaudois, qui, en 1537, translata toute la Bible, et la fit imprimer à Neuchâtel aux frais des Vaudois.*[21]

(Abr. de l'Hist. des Égl. escl. et vaud., période II, chap. IV, §. 106.)

« Jean-Théodore de Bèze, en son livre intitulé: *Les « vrais portraits des hommes illustres en piété et doc- « trine, du travail desquels Dieu s'est servi en ces « derniers temps, pour remettre sous la vraye religion « en divers païs de la chrétienté*, emploie un chapitre « tout entier pour faire voir que c'est surtout par le « moyen des vallées de Piémont et circonvoisines que « l'Évangile a été répandu presque par toute l'Europe, « et dit, entre autres choses, que *ce sont elles* (c'est- « à-dire les Églises des vallées de Piémont) *qui ont « toujours conservé la vraie religion, sans jamais se*

21. *La première Bible française qui ait jamais paru dans le monde, entière et fidèle.* Leger, partie I, ch. XXVII, p. 165.

« *laiss* *entièrement pervertir par aucune tentation,*
« etc. *Vaudois* (ajoute-t-il), *ont été ainsi appelés*
« *à* *de leur demeure ès vallées, ès détroits des*
« *et peut-on dire que ce sont les restes de la*
« *plu.* *re primitive Église chrétienne; vu qu'il ap-*
« *per* *, par une très-admirable providence de Dieu,*
« *ces* *se sont si bien maintenus parmi tant de tem-*
« *pêtes,* *ue, par l'espace de plusieurs centaines d'an-*
« *nées,* *ont ébranlé le monde, au moyen des pra-*
« *tiques* *e* *me.* — — *Ils ont encore*
« *aujou* *es pl* *issantes, tant en doctrine*
« *qu'en exemples de très-innocente vie. Je parle parti-*
« *culièrement de ceux des vallées des Alpes dont les*
« *uns sont sujets du roi de France, et les autres du*
« *duc de Savoie. On ne sauroit écrire en combien de*
« *sortes ces princes, incités par les papes, ont tâché*
« *de ruiner ces Vaudois...*, etc. »

(Leger, partie I.re, chap. XXVII, p. 167.)

Une des occupations principales de leurs pasteurs, fut même de recopier assidument les livres saints; et l'on peut dire que toutes les traductions françaises de la Bible sont, pour ainsi dire, dues aux Vaudois. Car la première qui parut, celle d'Olivetan, fut seulement retouchée par Lefèvre, et revisée plus tard par Joly, Théodore de Bèze, etc.; de sorte que, de révision en révision, nous en sommes venus à celles que nous possédons aujourd'hui; qui cependant, à mon avis, ont beaucoup affaibli l'énergie et l'exactitude de l'original. Est-il quelque chose de plus touchant et de plus vif, que cette comparaison à la fois si simple et si colorée, que fait Olivetan, dans

sa préface, de l'Église de France avec une orpheline abandonnée, qui périt dans le dénuement; et des vallées vaudoises, semblables à une sœur pleine de tendresse, qui accourt la secourir. « Pauvre Église, dit-il, le peuple, « qui te fait ce don (*de la Bible*), t'a vue, non pas « certes sans grands regrets et compassions, au service « de rigoureux et difficiles maîtres; t'enjoignans et com- « mandans mille choses à faire l'une sur l'autre. Il t'a vue « aller, venir, courir, trotter et tracasser; maltraitée, « mal accoutrée, échevelée, morfondue, meurtrie, et en « si piteux état, qu'on t'eut plutôt jugée être quelque « pauvre serve, esclave ou souillarde, que la fille et hé- « ritière du dominateur et possesseur universel, et la « bien-aimée de son fils unique. Icelui donc, ton frère « et ami, à qui ta vie tant misérable faisoit pitié, s'est « souventes-fois ingéré, en passant et repassant, de t'ap- « peler par le nom de sœur. — — Puis donc, que tu es « un peu revenue à toi (*c'était l'époque de la réforme*), « et que tu commences à connoître aucunement de quelle « race et ancêtres tu es partie, la servile condition en « laquelle tu es détenue, et l'honneur et état auquel tu « es appelée; ce pauvre peuple s'est voulu avancer à « te faire favorable accueil, selon son devoir, en te fai- « sant amiablement offre de son tout. Or donques pauvre « petite Église, qui es encore en l'état de servante et « de chambrière, — va laver tes mains qui sont toutes « sales de faire l'œuvre servile. — — Ne te veux-tu pas « fier en lui (*Jésus-Christ*)? N'a-t-il pas assez de biens « en la maison de son père pour t'entretenir? As-tu « peur qu'il ne te déçoive, lui en qui n'y a nulle fraude? « — As-tu peur qu'il ne te laisse veufve, lui qui vit

« éternellement. — — Dieu nous donne d'avoir l'oreille « ententive, pour écouter la vraye et vive parole de son « éternelle, immuable et immortelle volonté; laquelle il « nous veuille faire entendre des oreilles de notre cœur, « et la faire habiter en nous; si qu'aulieu de la notre « méchante et dépravée nous y trouvions icelle sainte « et infaillible volonté de Dieu; lequel, ô pauvre petite « Église, te maintienne en sa grace! — Des Alpes, le 7 « Février 1535. »

Dès l'an 1020, nous envoyions déjà des ministres ou Barbes à ce même Freyssinière, à l'Argentière et Vallouïse.

(Cinq lettres, par un Vaudois des Gaules cisalpines, 1784, lettre 1, p. 9.)

Les endroits dont il est ici question, sont dans le Dauphiné, à peu de distance de nos vallées.

Tertia causa (propagationis Waldensium) est veteris ac novi testamenti in vulgarem linguam ab ipsis facta translatio, quæ quidem edita est in urbe Metensi; unde Innocentus III mandavit Episcopo et Capitulo Metensi, ut diligenter inquirerent, quis fuerit auctor ejusdem translationis, quæ intentio transferentis, etc., ut constat ex libro secundo ejus epistolarum, etc.

La troisième cause de la propagation des Vaudois est la traduction qu'ils ont faite en langue vulgaire de l'ancien et du nouveau Testament, qui a même paru dans la ville de Metz, d'où Innocent III manda à l'évêque et au Chapitre de Metz, de rechercher diligemment qui était l'auteur de cette traduction, dans quelle intention il l'avait faite, etc., comme il conste par le livre second de ses épîtres, etc.

(Richinius, *Dissertatio de Valdensibus*, mise en tête de Moneta, chap. II, *de Valdensium progressu ejusque causis.*)

[redacted]

Nous avons montré que ce que rapporte Reynerus, dans son livre intitulé par Gretser : *Contra Waldenses*, peut se rapporter réellement aux Vaudois :

Omnes, scilicet viri et feminæ, parvi et magni, nocte et die, non cessant docere et discere. Operarius enim in die laborans, in nocte discit vel docet : et ideo parum orant propter studium; docent et discunt sine libris; docent et discunt etiam in domibus leprosorum. Item pro introductionibus docent vitare septem mortalia, et tria, scilicet mendacium et detractionem et juramentum. Hæc multis auctoritatibus probant, et vocant ea decem præcepta. Item discipulus septem dierum, quærit alium quem doceat, ut cortina cortinam trahat. Qui verò excusant se, quod non possint discere, dicunt eis : disce quotidie tantum unum verbum, et post annum scies trecenta, et sic proficies. *Verum est quod dico.*

Tous sans exception, les hommes et les femmes, les petits et les grands, de nuit et de jour, ne cessent d'apprendre et d'enseigner. L'ouvrier qui travaille pendant le jour, de nuit apprend ou enseigne : et de cette manière ils prient peu, à cause de leurs études. Ils apprennent et instruisent sans livres; et même dans les maisons des malades. Pour commencer, ils enseignent qu'il faut éviter sept péchés mortels, et trois autres, savoir, le mensonge, la médisance et les juremens. Ils prouvent ces choses par beaucoup d'autorités, et les nomment les dix commandemens. Ensuite, un élève des sept jours en cherche un autre qu'il instruit à son tour, comme une chaîne qui en tire une autre (*je ne sais pas positivement ce que signifie ici le mot cortina*); et à celui qui veut s'excuser, disant qu'il ne peut pas apprendre, ils disent : apprends seulement un mot par jour, et au bout de l'année tu en sauras trois cents. Ce que je dis est vrai.

(Reynerus, cap. 3, *De causis Hæreseorum.*)

...*Hi homines sunt seducti ab* antiqua progenie *simplicium hominum, qui Alpes et viciniam habitant, et* semper *amant* antiqua. *In Suaviam, Bavariam et Italiam borealem, sæpe intrant eorum mercatores qui Biblia ediscunt memo-*

...Ces gens furent séduits par une antique race d'hommes simples qui habitent les Alpes et les lieux voisins, et furent toujours attachés aux choses anciennes. Souvent leurs marchands pénètrent dans la Souabe, la Bavière et l'Ita-

riter, et ritus Ecclesiæ aversantur, quos credunt esse novos.

lie du nord, récitant par cœur les Évangiles, et s'opposant aux rites de l'Église qu'ils croient nouveaux.

(*Henri de Corvie*, cité par GIESELER, t. III, p. 531.)

Significavit nobis venerandus frater noster Metensis Episcopus, per literas suas, quod tam in diocesi quam urbe Metensi laïcorum et mulierum multitudo non modica, tracta quodammodo desiderio scripturarum, evangelia, epistolas Pauli, psalterium, moralia Jobi, et plures alios libros sibi fecit in gallico sermone transferri....

Notre vénérable frère, l'évêque de Metz, nous a signifié par ses lettres, que dans la ville aussi bien que dans le diocèse de Metz, un nombre assez considérable de laïques et de femmes, possédés de je ne sais quel désir des Écritures, s'étaient fait traduire en français les évangiles, les épîtres de saint Paul, les psaumes, la morale de Job, et plusieurs autres livres.

(INNOCENT III, l. II, ép. 141, *Ad universos christianos tam in urbe Metensi quam ejus diocesi constitutos*, en 1199.)

ALBERIC nous apprend que cette multitude était des Vaudois, dans sa Chronique, à l'an 1200.

In urbe Metensi pullulante secta quæ dicitur Valdensium, directi sunt quidam Abbates ad prædicandum, qui quosdam libros de latino in romanum versos combusserunt, et prædictam sectam extirpaverunt.

La secte dite des Vaudois, pullulant dans la ville de Metz, quelques abbés furent envoyés pour prêcher, et ayant brûlé quelques livres romans traduits du latin, ils extirpèrent la secte susdite.

BERNARD DE FONTCAUD (*Bernardus fontis calidi*), *Contra Waldenses*, part. II, chap. 4, dit :

.....*prædicant omnes passim, et sine delectu conditionis, ætatis vel sexus... etc.*

.....ils prêchent tous indistinctement, et sans acception d'âge, de condition ni de sexe, etc.

Ce zèle, ce dévouement, ont pu changer de forme, mais se sont toujours conservés. Dans l'*Abrégé de l'hist.*

ecclés., *par Alphonse Turretin*, *traduit du latin*, Neuchâtel, 1765, p. 148, il est dit : *Corneille Haga était alors ambassadeur des Etats-Généraux à la Porte*, *et il avait pour aûmonier Antoine Leger*, *Piémontais* (c'était l'oncle de l'historien des Vaudois) ; *Cyrille se lia avec eux* (c'était Cyrille Lucaris, patriarche d'Alexandrie, et depuis 1621, de Constantinople), *et par là se procura des livres d'occident*, *et ne se confirma pas peu dans la pure doctrine.*

Dira-t-on que l'influence des Vaudois a donc été si faible et si rétrécie ?

Note 19, page 85.

L'impression seule de la Bible française leur coûta 160 *écus d'or ;* somme assez forte pour ce temps-là, et surtout pour un peuple aussi pauvre que l'étaient les Vaudois. Mais ils ne s'en tenaient pas à des sacrifices pécuniaires, et ils exposaient quelquefois leur vie pour répandre l'Évangile. Je n'en finirais pas, si je voulais citer tous les martyrs de notre histoire :

Waldenses hoc tempore pro veritatis testimonio flammas ubique subibant.	Les Vaudois, dans ce temps-là, pour le témoignage de la vérité, étaient partout livrés aux flammes.

(Mornay, *Mysterium iniquitatis*, édit. Gorichemi, page 458.)

Pour prendre un exemple un peu plus éloigné de nos vallées, et montrer en même temps que les ondes glacées ne les arrêtaient pas plus que les bûchers ardens, je vais citer un de ces passages de Reynerus, tout-à-fait applicables aux Vaudois :

Quidam hæreticus, ad hoc tantum, ut quendam a fide nostra everteret, et ad suam converteret, nocte, tempore hyemali, per aquam, quæ Ibsa dicitur, ad ipsum natavit. In hoc reprehendi potest negligentia fidelium doctorum, qui non sic zelant catholicæ fidei veritatem, sicut perfidi Leonistæ zelant infidelitatis errorem.

Un hérétique, uniquement pour détourner quelqu'un de notre foi, et le convertir à la sienne, nagea jusqu'à lui dans les ténèbres, et par un temps d'hiver, à travers la rivière dite Ibsa. En cela se peut reprendre la négligence des docteurs orthodoxes, qui n'ont pas autant de zèle pour répandre la vérité de la foi catholique, que les perfides Léonistes en ont pour répandre l'erreur.

(Reyn., *Contra Waldenses*, c. III, in Grets., t. XII.)

Note 20, page 85.

Les Vaudois ont fait deux émigrations en Calabre, en 1400 et en 1500 environ; Gilles ne donne pas les dates précises. La première eut lieu en 1370. En 1560 ils y furent détruits. Voyez Perrin, l. II, chap. 7; Leger, Maccrie, etc.

Les vallées y envoyaient chaque année deux de leurs pasteurs, dont l'itinéraire était ordinairement: Nice, Gênes, Naples,... etc., sur le bord occidental de l'Italie, pour aller; et Venise, Milan, quelquefois les Grisons, mais toujours le côté oriental, pour revenir. Ils visitaient dans cette course leurs frères de différens pays.

On conçoit tout ce que pouvaient faire des missions de ce genre, régulièrement renouvelées, et l'influence qu'elles durent avoir.

Note 21, page 85.

Il y eut plusieurs émigrations de Vaudois en Bohême; les premières datent de 1176 et 1193. Leurs relations

avec leurs frères d'Italie furent toujours activement entretenues. Ils envoyaient même dans les vallées, dit Léger, ceux *qu'ils voulaient façonner aux études du Saint-Ministère* [22]. Cela est attesté par plusieurs écrivains : Flaccus illyricus, *Catal. test. ver.*; Æneas Sylvius (Pie II), *Hist. Boh.*; Paul Strauski, *Res publica Bohemorum*; Soranus, *Liber de elucidatione errorum ritus rhutenici*; Ehwalt, *Doctr. ancienne et mod. des Fr. Bohém. et Mor.*; Usserius, *De christianorum Eccles. in occidentis præsertim partibus continua success.*; Théobald, *Guerre des Hussites*; Dubravius, *Historia Bohemica*; Bort, *Hist. anc. et mod. des Égl. des Frères de Boh. et de Mor.*, etc.

Voyez à la note 31.

Note 22, page 85.

« .... dans le catalogue que nous vous donnons des « anciens *Barbes*, ou pasteurs des Vaudois, que nous in-

---

22. *Invenio eos solitos esse, ex Bohemia theologiam addiscendi causâ ad suos præceptores Valdenses in Lombardiam proficisci, veluti ad scholam seu academiam quandam.*

Je trouve qu'ils ont coutume de venir à leurs précepteurs les Vaudois, de Bohême en Lombardie, pour étudier la théologie, comme à une école, ou une académie quelconque.

(*Flac. Ill. Catalogus testium veritatis. L.* 15.)

« *L'union fraternelle qui régnait entre eux* (les Hussites) *et ceux* « *qu'on nommait Vaudois, était si étroite, leur charité était si ardente,* « *que ceux de Bohéme et de Moravie faisaient des collectes considé-* « *rables pour assister leurs frères des autres pays dans le besoin.* — — « *Nous verrons ci-après que ceux de France et du Piémont n'étaient* « *pas moins soigneux de fournir aux nécessités de leurs frères d'Alle-* « *magne et de Bohême.* »

(Abrégé de l'hist. des Égl. eccl. et vaud. Période II, chap. III, § 67, p. 156.)

« sérons ci-après, au chap. 28, vous trouverez un *Bar-*
« *thélemy de Carcassonne*, envoyé en Hongrie et Dal-
« matie, et le grand fruit de sa prédication; un *Giovanni*
« *du val Lucerna* à Gênes; un *Thomassino Bastia d'An-*
« *grogna* en la Pouille; *Danielle di Valentia* et *Giovanni*
« *de Molines* en Bohême; *Stefano Negrino* et *Ludovico*
« *Paschale* en Calabre, visiter les Églises de Montalto et
« Santo-Xisto; *Giovanni de Mus* de Provence, envoyé
« aux autres Églises de Calabre,.... etc. — » (Leger,
part. I.re, chap. II, p. 19.)

Le chapitre XVII du II.e livre de Perrin, est ainsi intitulé: *Qu'il y a eu des Vaudois réfugiés en Dalmatie, Croatie, Sclavonie, Constantinople, Grèce, Philadelphie, Digonicie, Livonie, Sarmatie, Bulgarie, et qu'ils y ont été persécutés.* Les chapitres 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 de ce même livre, ont chacun pour objet l'histoire des Vaudois persécutés dans quelque autre pays.

Note 23, page 86.

D'Achery (t. XIII du *Spicilegium veterum auctorum*), parle du synode qui fut tenu à Arras en 1025, et présidé par Gérard, évêque d'Arras et de Cambray, où l'on fit mention d'hérétiques italiens, venus aux environs de Liège, de Cambray et des pays voisins; lesquels furent examinés par *Reginaldus*, évêque de Liège, qui remit à Gérard leur interrogatoire, avec une préface dans laquelle il expose leur doctrine, par laquelle il appert qu'ils sont les disciples de *Gondulphe de Milan*, dont les doctrines évangéliques avaient eu beaucoup de partisans et

s'étaient fort répandues. GERDESIUS, dans son *Specimen Italiæ reformatæ*, l'appelle :

Præclarus inter Italos veritatis testis.

Voyez aussi GLABER, l. IV, chap. 2. Quant à la secte d'Orléans, il n'est personne qui ait donné sur elle de plus intéressans détails que SCHMID, dans son *Mysticisme au moyen âge*. Nous en avons déjà dit quelques mots. PIERRE DE VAL-CERNAY, en parlant des Vaudois de France, loue le comte Simon de Montfort, dont il était secrétaire, *d'avoir eu soin d'exterminer cette pernicieuse hérésie, qui dès l'an 1017 levait déjà la tête à Orléans.* (Préface de la guerre des Albigeois, par ce moine). Nous avons déjà cité ce passage d'Henry de Corvie (GIESELER, chap. III, p. 531) :

Hi homines sunt seducti ab antiqua progenie simplicium hominum, qui Alpes et viciniam habitant, et semper amant antiqua.	Ces gens ont été séduits par une antique race d'hommes simples, qui habitent les Alpes et les lieux circonvoisins, et aimèrent toujours les usages antiques.

M. GILLI, dans son *Félix Neff*, dit aussi, que *quelques sectaires furent accusés publiquement à Arras d'avoir des sentimens religieux, tels que les Églises de Freissinière, de Queyras et les autres Églises des Alpes, en ont encore aujourd'hui* (chap. 5).

NOTE 24, page 86.

Irradiative. J'espère que l'on comprendra ce mot, qui n'avait point d'équivalent dans notre langue, et que l'on ne me reprochera pas de l'avoir employé pour rendre plus exactement ma pensée.

Voyez pour la justification de ce qu'il exprime, les notes 18, 20, 21, etc.

NOTE 25, page 86.

JEAN MOLINET, cité par DU CANGE (*Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, art. Vald.) au feuillet 112 de son poëme MS., dit:

J'ay vu grant *Vauderie*
En Arras pulluler;
Gens pleins de rèderie,
Par jugement brusler.

Et PHILIPPE LIMBORCH (*Historia inquisitionis*), dans les actes qu'il y rapporte:

Detinebantur in muro pro crimine Valdesiæ.	Ils étaient retenus en prison pour crime de vaudoiserie.

Si l'on refusait de trouver dans ce mot *Valdesia* la désignation d'une hérésie particulière, voici un autre passage, qui ne laisse plus d'incertitude à ce sujet:

Abjuravit et renegavit omnem hæresim, et specialiter omnem Valdesiam.	Il abjura et renia toute hérésie, surtout toute vaudoiserie.

NOTE 26, page 86.

FUESSLIN a mis en doute que la doctrine de Claude de Turin se fût étendue jusques dans nos vallées; mais il est aisé de lui prouver qu'elle a été bien plus loin; car, dès les premières pages de sa réponse à Théodémir, il lui dit, en propres termes: *Tu déclares que tu as été troublé de ce que ma renommée se soit étendue non-seulement par toute l'Italie, mais en Espagne et ailleurs* (voy. LEGER, P. I.re, p. 138).

« Il faut, nécessairement, dit *Basnage*, que le parti « de Claude de Turin fût bien étendu et bien fort, puis- « que ni Louis le Débonnaire, à qui on avait porté « plainte contre lui, ni un synode tenu pour le juger, « ni même le pape, n'osèrent le démettre et le condam- « ner. Il mourut sur son siége épiscopal, vingt-quatre « ans après avoir commencé à défendre la pureté de « la doctrine chrétienne. » (BASNAGE, *Hist. de l'Église*, t. II, partie II, liv. 21, chap. 13, p. 1308.)

D'ailleurs, *Jean d'Orléans* dit lui-même que cet évêque *avait été très-soigneux de conserver tout son diocèse dans ses sentimens* (LEGER, P. I.re, p. 174). Les vallées en faisaient partie; et l'*Abrégé des Églises esclavonnes et vaudoises* dit aussi, que « Claude, en qualité d'ar- « chevêque de Turin, gouvernait un diocèse très-étendu, « dans lequel étaient comprises, non-seulement les val- « lées du Piémont, mais encore le Dauphiné et la Pro- « vence. C'est dans ce vaste champ qu'il répandait la « semence de la parole de Dieu, et qu'il en écartait « l'ivraie, à mesure que les docteurs de Rome tâchaient « de l'y semer. » (I.re période, chap. II, §. 53, p. 125.)

Les successeurs de Claude à l'archevêché de Turin ramenèrent insensiblement les peuples de leur diocèse à leur manière de penser; les Vaudois seuls, au milieu des Alpes, se refusèrent à ces changemens, conservèrent leur croyance, et se trouvèrent par ce moyen séparés de Rome, sans que le mot de réforme entre dans leur catéchisme.

(CINQ LETTRES, *par un Vaudois des Gaules cisalpines*, 1784 [sans lieu d'impression]; lettre 1.re, p. 2.)

NOTE 27, page 86.

Je me dispenserai de faire aucune citation. Il suffit d'ouvrir la première histoire venue, pour voir cela.

NOTE 28, page 86.

L'an 1010, environ, fut découverte une secte d'hérétiques à Turin, sur laquelle on peut voir des détails dans l'*Histoire du mysticisme au moyen âge*.

Nel nono secolo non vi fu nuova setta, ma ben nuovo fomentatore delle precedenti.

Dans le neuvième siècle, il n'y eut point de nouvelle secte, mais seulement un nouveau fomentateur des précédentes.

(RORENCO, *Memorie historiche dell' introduttione delle heresie nelle valli.* Torino, 1649. Mémoires historiques sur l'introduction des hérésies dans les vallées.)

NOTE 29, page 86.

Qu'on se souvienne du passage de BELVÉDÈRE, qui dit, que *dans le dixième et onzième siècle il n'y eut que la continuation de l'hérésie vaudoise;* et de RORENCO encore, qui affirme

che le valli di Angrogna, sempre et in ogni tempo hanno havuto heretici.

que dans les vallons d'Angrogne, toujours et de tout temps ont été des hérétiques.

(*Relatione fatta al consiglio de propaganda fide et extirpandis hereticis.* Torino, 1636, p. 37. Rapport présenté au conseil de propaganda...., etc.)

D'autres auteurs ont cherché à les spécialiser, et se sont quelquefois égarés dans leurs hypothèses. — *Pierre*

de Bruys, brûlé 106 *ans après, à Saint-Gilles* (en 1126), *était un de nos prédicateurs distingués, en mémoire duquel on a donné le nom de Pétrobrusiens aux Vaudois de ces contrées. — Son origine est d'Angrogne, où sa famille subsiste encore.* (Cinq lettres, par un Vaudois des Gaules cisalpines, 1784; lettre première, p. 10.)

Il est vrai, qu'il y a des Bruys dans nos vallées; mais il n'est pas prouvé que celui-ci en fût. J'ajouterai même que l'esprit des Vaudois était tout différent de celui qu'il paraît avoir manifesté, si l'on en croit les relations historiques.

Note 30, page 87.

Voici le singulier reproche que Philichdorf adresse aux Vaudois au commencement de son §. 10 :

Dixit ergo (Christus): Vos estis lux mundi. *Quasi diceret: Verba et facta vestra debent illuminare corda mundialia, tenebrosa. Hor tu, Valdenses heretice! non facis. Non vadis ad mundum; non prædicas peccatoribus magnis, et litigiosis, fornicariis, lusoribus, furibus, latronibus, bibulis, choream ductoribus, usurariis, raptoribus, et aliis in mundo criminosis; sed solos illos attrahis, quos audis esse pacificos, quietos, silentiosos, compositos, qui sine te manerent filii regni; tecum facis filios inferni; lupo per omnia similis, qui de grege consuevit oves rapere pinguiores.*

Christ a dit : Vous êtes la lumière du monde. C'est comme s'il eût dit : vos paroles et vos actions doivent éclairer les cœurs mondains et ténébreux. Or, toi Vaudois hérétique! tu ne fais pas cela. Tu ne cours pas dans le monde; tu ne prêches pas aux grands pécheurs, aux litigieux, aux débauchés, aux joueurs, aux filous, aux brigands, aux ivrognes, aux saltimbanques, aux usuriers, aux ravisseurs, et aux autres criminels qu'il y a dans le monde; mais tu attires ceux-là seuls, que tu apprends être pacifiques, tranquilles, modestes, réservés, qui sans toi resteraient fils du règne, et que tu fais avec toi fils de l'enfer; semblable ainsi, en toutes choses, au loup qui a coutume de ne prendre que les brebis les plus grasses du troupeau.

Item, sunt voluptuosi; quibus dicitur : væ vobis qui devoratis domos viduarum, *etc. Nos vero utcunque sustentamur. Item, ipsi pugnant et bella inducunt, et mandant occidi et incendi pauperes, quibus dicitur :* omnis qui acceperit gladium, gladio peribit. *Nos vero ab eis persecutionem patimur propter justitiam. Item, comedunt panem ociosum; nihil operantes. Nos vero manibus operamur. Item, ipsi volunt esse doctores soli; quibus dicitur, Math.* 23 : væ vobis qui tulistis clavem scientiæ. *Apud nos vero tam feminæ, quam viri docent; et discipulus septem dierum docet alium. Item rarus est doctor inter eos, qui tria capitula continuata novi Testamenti literaliter sciat corde. Apud nos vero rarus est vir vel femina, qui textum non sciat vulgariter recitare. Et quia veram fidem Christi habemus, et sanctam vitam et doctrinam docemus omnes nos; ideo scribæ et pharisæi gratis persequuntur nos ad mortem, ut Christum.*

nous nourrir et nous vêtir, nous en sommes contens. Ils sont sensuels, et c'est à eux qu'il est dit : *Malheur à vous qui dévorez les maisons des veuves*, etc. Nous, au contraire, nous nous secourons les uns les autres. Enfin, ceux-ci combattent et suscitent des guerres et envoient incendier et massacrer les pauvres; à ceux-là il est dit : *Quiconque aura saisi l'épée, périra par l'épée.* Mais nous, nous souffrons persécution par eux pour la justice. Ils mangent un pain d'oisiveté et ne travaillent pas; nous vivons du travail de nos mains. Ils veulent enseigner eux seuls; et il est dit, Math. 23 : *Malheur à vous qui portez la clé de la science*, etc.; mais chez nous, les femmes aussi bien que les hommes peuvent enseigner; et le disciple de sept jours commence à en instruire un autre. De même il est rare parmi eux de trouver un docteur qui sache par cœur, sans se tromper, trois chapitres du nouveau Testament; il est rare chez nous de trouver un homme ou une femme qui ne le récite aisément tout entier. Et parce que nous avons la vraie foi du Christ, et que nous enseignons sa pure doctrine, nous sommes persécutés à mort par les scribes et les pharisiens, comme le fut Jésus-Christ.

Præterea ipsi tantum dicunt, et non faciunt; et alligant onera gravia in humeros hominum, sed digito suo hæc non movent : nos vero omnia facimus, quæ docemus. Item, ipsi plus cogunt servare traditiones hominum quam Dei mandata; ut jejunia, festa,

Outre cela, ils disent et ne font rien; ils lient de lourds fardeaux sur les épaules des hommes, mais ils ne les meuvent pas du doigt; tandis que nous, nous faisons ce que nous enseignons. De même ceux-ci ont plus à cœur d'observer les traditions humaines, que les

ire ad ecclesiam, et multa alia quæ sunt hominum instituta. Nos vero tantum doctrinam Christi servare suademus et Apostolorum. Item, ipsi pœnitentes onerant pœnis gravissimis, quas nec digito movent; nos vero exemplo Christi, dicimus peccatori : vade jam, et amplius noli peccare; et ei per manus impositionem omnia peccata relaxamus, et animas transmittimus in morte ad cœlum. Ipsi autem fere omnes animas transmittunt ad infernum.

commandemens de Dieu; telles que les jeûnes, les fêtes, aller à l'église, et beaucoup d'autres choses semblables, qui sont des institutions humaines. Mais nous, nous n'enseignons d'observer que la doctrine de Christ et des Apôtres. Ils chargent les pénitens de peines accablantes, qu'eux ils ne touchent pas du doigt; mais nous, à l'exemple de Christ, nous disons au pécheur: va maintenant et ne pèche plus à l'avenir; et par l'imposition des mains nous le soulageons de ses fautes, et à la mort nous envoyons les ames dans le ciel. Pour eux, ils envoient presque toutes les ames en enfer.

His et aliis propositis dicit hæreticus : pensate, quis status sit perfectior et quæ fides, nostra, vel Ecclesiæ romanæ? et illum eligite. Et sic a fide catholica subvertitur per errores eorum aversus; et sic credens ipsorum et receptator et fautor et defensor, et per plures menses ipsum occultans in domo, discit de secta ipsorum.

Après ces choses et d'autres semblables: pensez, dit l'hérétique, quel état et quelle doctrine vaut mieux, la nôtre ou celle de l'Église romaine? puis choisissez. C'est ainsi que par leurs erreurs ils détournent celui qui les écoute de la foi catholique; il devient leur adhérent, il les reçoit, il les défend et les protége; et pendant plusieurs mois les cachant dans la maison, il est instruit par eux dans tout ce qui regarde leur secte.

Je ne saurais dire quelle douce surprise j'éprouvai à la lecture de ce chapitre d'un auteur du treizième siècle, où les seuls préceptes de l'Évangile naturellement développés, montrent déjà, à cette époque, le germe des idées les plus hardies et les plus fécondes de notre temps! cette charité, cette tolérance, n'est-elle pas plus que la *philanthropie?* Cette belle et pure religion qui ne regarde *ire ad ecclesiam*, que comme un des *hominum*

præcepta, n'est-elle pas au-dessus encore des idées de l'époque, où, d'un côté, celui qui oserait dire, que l'on peut être extrêmement religieux sans formes de culte, serait anathématisé; et où, de l'autre, s'il parlait de morale publique, de vertus austères et républicaines, comme alors nos Vaudois, serait couvert de boue! — Ne trouverait-on pas déjà quelques vestiges de cet *enseignement mutuel* dont se glorifie le dix-neuvième siècle, dans ce *discipulus septem dierum qui docet alium?* — Et, pour montrer en même temps l'identité de ces évangéliques de Bohême avec ceux des Alpes, et l'importance réelle qu'ils attachaient à ce mode d'éducation, je vais prendre dans l'histoire de Mérindol et Cabrières, dont les habitans sont bien reconnus pour être sortis des vallées de Piémont, une particularité semblable, qu'il est intéressant de rapprocher.

...... Ibi, tum unus e pueris interrogare cœpit alios summa gravitate ac singulari gratia. Dixisses plane præceptoris partes illum agere. Alii vero vicissim pueri, quærenti adeo apte et commode respondebant ut ea res auditoribus non mediocrem admirationem afferret.

Alors l'un d'entre ces enfans commença à interroger les autres avec une gravité et une grâce toute charmante; vous l'auriez dit tout-à-fait faisant l'office d'un professeur. Les autres enfans répondaient tour à tour à ses questions avec tant d'aisance et de justesse, que les auditeurs n'en étaient pas médiocrement étonnés.

(Camerarius, *De excidio reliquiorum Valdensium et Albigensium lugubris narratio*. Heidelberg, 1605.)

Nous reviendrons sur ce passage. — Tout ce qu'il y a de bon dans le système de M. Fourrier, n'est-il pas exprimé par ces mots: *Nos vero utcumque sustentamur?* Un Saint-Simonien ne se mettrait-il pas à sourire, en lisant: *Apud nos verò tam feminæ quam viri docent?*

L'abbé Châtel ne leur a-t-il point pris le sens de ces belles paroles: *Unusquisque nostrum uxorem suam habet, et cum ea caste vivit?* — Je le répète, tout ce qu'il y a de beau, de pur et de progressif dans les théories modernes, se trouve renfermé dans les préceptes de l'Évangile! Ce n'est point un système arrêté, raide et stationnaire; ce sont des principes universels, toujours en avant de l'humanité, sans même qu'elle s'en doute; variables de formes comme elle, mais infinis comme leur auteur!

Note 31, page 87.

En disant la *Lombardie*, j'entends toutes ces contrées qui s'étendaient jusques au pied des Alpes et où nos Vaudois étaient répandus, comme on peut s'en convaincre par une partie des passages suivans:

Erant id temporis, ut jam dictum est, in Bohemia Valdensium haud multi. In Austria aliqui degebant, qui sunt suppliciorum crudelitate, et terrore sublati et ejecti. Stephano, uno ex illorum senioribus, igni Viennæ cremato. Magna pars horum cum dilaberentur, in Marchiam Brandeburgensem venerunt, quo ante tempus etiam illud aliqui ex ipsis abierant. Sed non diu post et ibi sunt gravissime afflicti et inde expulsi; multis ex eorum numero, gladio, aqua, igni, interemptis. Paulo ante hanc cladem quidam ex Valdensium cœtu, Petrus Textor nomine, ex Marchia in Bohemiam venit, etc.

Il y avait dans ce temps, comme nous l'avons déjà dit, un grand nombre de Vaudois en Bohême. Quelques-uns vivaient aussi en Autriche; par la cruauté des supplices ou la crainte, ils furent détruits et dispersés. Étienne, l'un de leurs pasteurs, fut brûlé à Vienne. Une grande partie d'entre eux, errant çà et là, vint dans la Marche de Brandebourg, où déjà quelques-uns d'entre eux, avant ce temps-là, avaient été. Mais peu après, ils y furent violemment persécutés, et en furent expulsés; plusieurs ayant péri par le fer, par l'eau ou par le feu. Peu avant ce massacre, un d'entre les Vaudois, nommé Pierre Textor, vint de la Marche en Bohême, etc.

(Camerarius, *De Fratrum orthodoxorum Ecclesiis*, §. 7, p. 116.)

La conformité de doctrine et de discipline engageait les Frères de Moravie et de Bohême à entretenir une exacte correspondance, et même une vraie union fraternelle avec les Vaudois; non-seulement avec ceux qui étaient restés dans le Piémont,... etc. (Abrégé de l'hist. des Égl. escl. et vaud. Période III, ch. III, §. 65, p. 153.)

.... *Quem hæretici Albigenses* Papam *suum vocant, habitantem in finibus Bulgarorum, Croatiæ et Dalmatiæ; juxta Hungarorum nationem. — Ad eum confluunt hæretici Albigenses, ut ad eorum consulta respondeat.*	Celui que les Albigeois nomment leur pape, habite sur les confins de la Bulgarie, de la Croatie et de la Dalmatie, près de la nation des Hongrois. — Les Albigeois se rendent auprès de lui, pour qu'il réponde à leurs consultations.

(*Conradi, Portuensis Episcopi et apostolicæ sedis legati, epistola ad Gaufridum, archiepiscopum Rothomagensem* [de Rouen]. Martène, t. I.er, p. 901.)

Plusieurs auteurs ont prétendu que les Vaudois, ou les Albigeois, avaient trois chefs principaux; l'un en Bohême, l'autre à Milan, et le troisième dans le royaume de Naples. Roehrich, Hist. de la réf. en Alsace, t. I.er, p. 19, en place un à Strasbourg. Mais ils ne furent jamais très-nombreux dans cette ville; ce qui me fait croire que cette hiérarchie si vaste est un peu hasardée. On en trouve pourtant des traces dans l'interrogatoire du *Barbe* Martin, conservé par Allix et cité par Basnage. Mais, outre que les accusés voulaient peut-être intimider leurs ennemis, en affectant d'avoir beaucoup de partisans, ainsi qu'une organisation solide et étendue, on ne peut guères se fier à ce qui a passé entre les mains de l'inquisition. Voyez, par exemple, sur la manière infâme dont les pièces de ce genre étaient falsifiées, Perrin, p. 127, où

il parle précisément de procès, au nombre desquels se trouve être celui de ce Barbe Martin.

Proferamus testes, omni exceptione majores, ex quibus liqueat Taboritas in Bohemia a Valdensibus esse ortos. Æneas Sylvius, Historia Bohemica, cap. 35, *cujus titulus est*, De secta Hussitarum, *dicit, Hussitas ab Ecclesia catholica recedentes, impiam Waldensiam sectam, atque insaniam, amplexos esse. Ibidem de* Petro Dresensi *agens, qui Jacobello Misnensi persuasit communionem sub utraque specie, hæc subjungit* : cognitus intra suos quia Waldensi lepra esset infectus, patria pulsus, velut hæreticorum asylum, Pragam repetiit.

Nous produisons des témoignages sans réplique, par lesquels il résulte que les Taborites en Bohême sont issus des Vaudois. Æneas Sylvius, dans le chap. 35 de son *Histoire de Bohême*, intitulé *De la secte des Hussites*, dit que les Hussites, se séparant de l'Église catholique, avaient embrassé l'impie et folle secte des Vaudois. Et là même, s'occupant de Pierre de Dresde, qui avait persuadé à Jacobel de Misnie la communion sous les deux espèces, il ajoute : ayant été connu parmi les siens pour être infecté de la lèpre vaudoise, repoussé de sa patrie, il se retira à Prague, comme asile de tous les hérétiques.

(L. Lydius, *Waldensia*, t. II. *Prolegomena*, après la préface.)

Hensel, dans son *Histoire des protestans en Silésie*, dit : que les Vaudois s'étendaient jusques dans cette province et dans la Poméranie.

« Les Bohémiens commençaient à se refroidir dans « leur zèle pour la pureté de la doctrine et du culte; « lorsque, juste au temps convenable (en 1176), une « forte division de Vaudois vint en Bohême, et les en- « couragea à rester fermes dans la vérité, telle qu'ils « l'avaient reçue dès le commencement. » (Bost, *Histoire ancienne et moderne de l'Église des Frères de Bohême et de Moravie*. L. I.er)

Ces communications n'étaient pas isolées, ni propres exclusivement aux seuls Vaudois des vallées.

Eorum qui a Valdo, Sperono et Arnoldo, aliisque hujusmodi ante CCCC annos instructi ac persuasi, a pontifice romano defecerunt, ob idque crudeliter ubique exagitati sunt; pars in Germaniam, ac Sarmatiam, et inde in Livoniam usque ad extremum Septentrionem transmigravit.

Une partie de ceux qui, instruits et persuadés par Valdo, Speron, Arnold, et d'autres semblables, s'étaient séparés du Pontife romain, depuis quatre cents ans, et furent pour cela cruellement agités de toutes parts, se retira en Allemagne, en Sarmatie, et de là en Livonie, d'où elle passa au fond du Septentrion.

(Thuanus, *libro XXVII Historiarum*, t. II, p. 13, *ed. Aurelianensis.*)

Ainsi les persécutions étaient pour eux comme le vent qui disperse la semence dans la plaine; et une main providentielle paraît toujours dans les destinées de ces petites Églises. Reynerus, au chap. V, dit des religionnaires d'Allemagne :

Peregrinantur, et ita Lombardiam intrantes, visitant episcopos suos.

Ils voyagent; et ainsi, en entrant en Lombardie, ils visitent leurs pasteurs.

Enfin, une lettre de Calvin, rapportée et traduite dans Bost, t. I.er, l. III.e, p. 128, nous apprend la réunion d'une partie des Vaudois avec les Hussites.

« J'espère, écrivait-il à ces derniers, toutes sortes de « biens de votre union avec les Vaudois; non-seulement « ment parce que Dieu bénit toujours la sainte union « des membres de Jésus-Christ; mais aussi parce que « je suis persuadé que dans l'œuvre que vous avez com- « mencée, vous pouvez retirer un grand avantage de « l'expérience que les Frères vaudois ont acquise par « les longues épreuves où le Seigneur les a fait passer.

« C'est pourquoi vous devez travailler soigneusement à « ce que cette sainte union des esprits soit cimentée « de plus en plus. »

Wolfang Musculus, théologien Bernois, s'exprime à peu près de la même manière dans une lettre semblable à celle-ci.

NOTE 32, page 87.

Ils avaient des docteurs établis et des missions régularisées; une discipline très-bien maintenue; différens degrés d'instruction, par lesquels on passait successivement; des chefs éclairés, et même d'une haute position sociale. C'est un *comte* qui les trahit; mais jamais la ville d'Orléans n'avait brillé de tant d'éclat. Cette secte fut détruite en 1017 par le roi Robert. (Voyez, pour le détail de ses relations, l'Hist. du myst. au moyen âge, par SCHMID. PLOUQUET, Dict. des hérésies. FUESSLIN, d'ARGENTRÉ, etc.)

NOTE 33, page 88.

La preuve en est implicitement développée dans tout ce chapitre, qui tend à faire reconnaître les Vaudois comme une descendance pure et directe de l'Église primitive.

Je ne sache pas, dit Flaccus Illyricus, à l'art. *Waldenses*, que leur doctrine ait jamais été ouvertement prêchée et toujours suivie,

præterquam in Bohemia, et in quadam valle in radicibus Alpium, non ita procul a Mediolano, vocata Lucerxa.

si ce n'est en Bohême, et dans une certaine vallée au pied des Alpes, qui ne doit pas être extrêmement éloignée de Milan, et qui se nomme Lucerxa.

Il est évident qu'il veut parler de *Luserne*. Mais voyons maintenant un auteur qui ait traité à la fois des vallées vaudoises et de la Bohême :

« Quand on consulte les historiens et les controver-
« sistes de la communion de Rome, on y trouve une
« nuée de témoins qui affirment, comme une vérité
« certaine, qu'il n'est pas possible de fixer l'époque de
« l'origine de ce qu'ils appellent la *secte des Vaudois* ;
« et cela, parce que, disent-ils, cette origine se trouve
« cachée dans l'antiquité la plus reculée ; et que, pour
« la découvrir, il faut remonter jusques aux premiers
« siècles du christianisme.

§. 45.

« Le savant RIEGER, dans son Histoire des Vaudois,
« juge, d'après plusieurs autres historiens, que l'Église
« vaudoise, aussi bien que l'esclavonne, est une fille de
« l'ancienne Église apostolique grecque. Les preuves sur
« lesquelles son jugement est fondé sont assez convain-
« cantes..., etc. »

(*Abrégé de l'hist. des Égl. escl. et vaud.*, période Ire, chap. II, §. 44, 45, p. 110, 111.)

« Il est un petit nombre de chrétiens desquels on peut
« dire, sur les monumens les moins douteux de l'histoire,
« que la religion, semblable à l'or pur et aux pierres
« précieuses dont il est parlé dans saint Paul, a tou-
« jours été la même depuis les Apôtres, sans que jamais
« la paille ou le chaume de la superstition en ait obs-
« curci l'éclat. Je parle des *Vaudois*..., etc. »

(*Histoire des Camisards*, Londr., 1744, t. Ier, p. 78.)

NOTE 34, page 88.

« S'il est vrai, dit Boyer, que saint Paul ait fait le
« voyage d'Espagne, comme il dit (Rom. 15, 24 —
« 28) qu'il en avait formé le dessein, et qu'il passerait
« par Rome, il n'y a point de doute, s'il a fait le voyage
« par terre, qu'il passa par le Piémont, qui était sur son
« chemin de Rome en Espagne; et s'il l'a fait par mer,
« il n'était pas nécessaire, pour aller de Corinthe en Es-
« pagne, qu'il passât par l'Italie. Or, il était à Corinthe,
« lorsqu'il écrivait qu'il voulait aller en Espagne. S'il a
« passé par le Piémont, comme il y a apparence, il est
« sûr qu'il y a prêché, puisqu'il prêchait partout où il
« se rencontrait. »

(BOYER, *Abrégé de l'hist. des Vaudois*, ch. II, p. 8.)

Voyons maintenant l'opinion d'un Vaudois lui-même sur ce sujet :

« Leur Église n'a jamais été réformée, comme les au-
« tres; c'est pourquoi aussi elle est appelée évangélique.
« En effet, on peut dire, sans exagération et sans aucu-
« nement imposer au public, que ces Vaudois sont des
« échappés d'Italie; lesquels, du temps que l'apôtre saint
« Paul y prêchait Christ crucifié, abandonnèrent ce beau
« pays, pour se retirer — dans les montagnes de leurs
« vallées, où ils ont depuis demeuré de père en fils,
« jusqu'à présent, dans la pureté et simplicité de leur
« religion; c'est-à-dire de l'Évangile, que prêchait alors
« saint Paul. »

(ARNAUD, *Histoire de la glorieuse rentrée des Vaudois dans leurs vallées*, au feuillet 4 de la préface.

Voyez aussi Brez, *Histoire des Vaudois*, t. I.[er], ch. III, p. 47. Les Dissertations de Pictet, p. 709. Martinet, *Evénemens relatifs aux Églises des Vaudois des vallées du Piémont, jusqu'à ce jour;* Amsterdam, 1775, chap. III, etc.)

Note 35, page 88.

On ne peut admettre que les Vaudois se soient toujours conservés seuls et séquestrés dès la première émigration, sans avoir reçu par intervalles quelques familles encore, qui cherchaient un abri.

Il est croyable, dit Boyer, *que, lors de ces cruelles persécutions, plusieurs fidèles chrétiens se retirèrent dans ces vallées, pour éviter la persécution et se garantir des mains sanguinaires de leurs cruels bourreaux, comme on a vu en France dans la dernière persécution...*, etc. (Abrégé de l'histoire des Vaudois, ch. IV, p. 49.)

« .... La religion réformée, professée en ces vallées, « n'y a pas commencé depuis cent ou deux cents ans, « comme disent quelques ignorans adversaires parmi leurs « contradictions. Mais c'est la vraie doctrine apostolique, « laquelle Dieu, par sa grâce, a toujours conservée en « ces vallées : — — il n'y a eu qu'à s'encourager les « uns les autres à faire de bien en mieux, et à y dresser « publiquement la bannière de vérité. » (Gilles, ch. I.[er], page 8.)

Au quatrième siècle il y eut, dit-on, une émigration d'Irlandais dans les Alpes Cottiennes.

[redacted]

Note 36, page 89.

« Irénée, qui fut dans la suite évêque de Lyon, fut « envoyé à Rome, de cette ville, où il était presbytère, « pour faire part de l'état de l'Église gauloise à leurs « frères de Rome; et ainsi Irénée lui-même peut avoir « foulé les sentiers montueux des Vaudois dans ce voyage « pour la métropole du monde. » (Gilli, *Waldensian researches*, chap. I.er, section II.)

Note 37, page 89.

L'auteur cité dans la note précédente, nous parle, dans l'introduction du même ouvrage, de l'impression qu'il éprouva, lorsqu'il vint visiter ces vallées: *Ce que l'on rêve de l'Église primitive*, dit-il, *se réalise aux yeux, lorsqu'on a eu le bonheur de voir les Vaudois eux-mêmes dans leurs vallées. On y trouve une simplicité d'institutions primitives qui ramène au temps des Apôtres; et des traits de caractère évangélique, tels qu'on en rencontre dans Justin, martyr, et Tertullien.* Le tableau est, peut-être, un peu flatté; mais on ne peut pas du moins en accuser les préventions ou la partialité d'un compatriote; il est dû à une plume étrangère, et il a été tracé par quelqu'un qui avait séjourné parmi les Vaudois.

Note 38, page 90.

La quarta obra de l'Ante-Christ ès laqual ensemp bastic, e edifiqua tota Religion e sanctità del poble en la soa messa, e ensemp ha teissut varias ceremonias el Ju-

La quatrième œuvre de l'Antechrist est en ce qu'il a constitué et mis toute la religion et sainteté du peuple en la messe, et a cousu ensemble plusieurs cérémo-

daïcas, e de li Gentil, e de li Christian.

(Lo libre de l'Antechrist, rescrit de l'an 1020.)

nies dont les unes y sont judaïques, les autres des gentils et des chrétiens.

(*Le livre de l'Antechrist, écrit de l'an* 1020, *traduction de* Leger, partie I.re, ch. XIV, p. 75.)

C'est ce qu'on appelait, *sanctifier les œuvres du démon.*

« Baronius, » dit Leger (part. I.re, ch. XXIX, p. 178), « sur l'an 36 de ses Annales, dit : que l'*Église a transféré aux usages de la piété, les cérémonies que les payens employaient avec impiété à un culte superstitieux, après les avoir expiées par la consécration, afin que le diable en reçoive plus grand affront.* » — Polydore Virgile, au chap. V de son 5.e livre, avoue : « qu'*il est vrai, que c'est des payens que l'Église romaine a emprunté plusieurs de ses coutumes, mais qu'elle les a rendues meilleures, les employant à un meilleur usage.* »

Il existe un livre dont le titre est à peu près : *Parallèle des cérémonies payennes avec celles du catholicisme, où l'on voit la manière dont elles se sont introduites de l'une dans l'autre religion.* Je ne l'ai pas sous les yeux maintenant, mais il ne manque pas d'autres ouvrages qui peuvent le remplacer ; par exemple :

Arnidius, *Lexicon antiquitatum ecclesiasticarum*; 1669, in-4.°

Bingham, *Origines ecclesiasticæ;* Halle, 1751, dix volumes.

Obermayer, Galerie des abus de l'Église catholique; en allemand.

Drelincourt, Du faux visage de l'antiquité; Genève, 1665, in-8.°

Quenstedt, *Antiquitates biblicæ et ecclesiasticæ;* Wittemberg, 1699, in-4.°

Un auteur anonyme. — Chrétiens anciens et modernes; Londres, 1754.

Jonas Porée, Des anciennes cérémonies, de leur naissance, entrée et accroissement dans l'Église. Dédié à Charles II, roi d'Angleterre.

Casalius, *De ritibus sacris et profanis;* Francfort, 1681.

Albaspinæus, *De veteribus Ecclesiæ ritibus;* Helmstadt, 1672.

De Vert, Explication littérale des cérémonies de l'Église; Paris, 1709.

Il est vrai qu'il ne les puise pas toutes chez les païens; mais qu'il les fait dériver, la plupart, de simples considérations locales et convenances d'intérêt.

A cette page de catalogue, ajoutez l'ouvrage de Mussard, *Conformité des cérémonies modernes avec les anciennes,* qui peut tenir lieu de celui que j'ai cité de mémoire au commencement de cette note.

Note 39, page 90.

En 370 déjà, Valentinien fut obligé de porter une loi pour mettre des bornes à la cupidité des ecclésiastiques. Depuis lors, mais surtout depuis Grégoire VII, on vit un faste et une corruption toujours croissans.

Note 40, page 90.

Il n'y avait alors point d'université, point de lettres: quelques écoles autour des églises ou des couvens. Les prélats ne savaient pas écrire; les prêtres récitaient des fragmens de sermons, appris par cœur dans quelque *homiliarium*, encore n'en eut-on pas toujours. Plusieurs ne disaient rien et se contentaient de vaines cérémonies. Un formalisme absolu tomba sur la religion, comme une eau qui encroûte tout ce qu'elle touche. Le christianisme se pétrifia. Mais, ce qu'il y a de remarquable, de singulier, c'est que l'Irlande et l'Espagne, qui tiennent aujourd'hui un rang si inférieur dans la civilisation européenne, étaient alors les seuls pays où un peu d'indépendance ou une sorte d'activité littéraire et scientifique se fit sentir. Plus tard, ce fut l'Italie qui les remplaça, et qui dort à son tour. Aujourd'hui, pour les pays qui sont en mouvement, l'expérience du passé doit-elle nous faire craindre un semblable déclin?

Note 41, page 90.

Faut-il rappeler ce passage de Belvédère, que *le valli di Angrogna sempre et in ogni tempo hanno havuto hæretici?* Ou ce que dit Henri Pantaléon, livre V, *rerum in Ecclesia gestarum*, en parlant des Vaudois:

hi, vetusta consuetudine, pontificem romanum non agnoscunt.	ceux-ci, par une vieille habitude, ne reconnaissent pas le Pontife romain.

On voit que nous ne citons que des auteurs catholiques. *La Popelinière* dit aussi, lorsque les Vaudois, en

[redacted]

1544, présentèrent à François I.er l'exposé de leur doctrine, qu'elle était

quemadmodum ex omni memoria aetatum et temporum a veteribus intellexerant.

telle que de mémoire d'homme ils l'avaient reçue de tout temps de leurs ancêtres.

En effet, une suite de confessions et de traités nous restent depuis plus de sept cents ans, dans lesquels l'Évangile est toujours exposé presque avec la même simplicité qu'au temps des Apôtres; ses principes célestes n'y sont point inflexiblement arrêtés, immobiles, froids et sans ressort, comme les a rendus plus tard l'Église. Bien compris, ils sont les plus vastes et les plus progressifs du monde! Loin de retarder la marche de l'humanité, ils la guident et sont toujours en avant d'elle; mais on ne le croit pas! les dire stationnaires, c'est les méconnaître ou les dénaturer. — (Voir, pour le complément de cette note, les passages qui sont rapportés dans la 104.e)

Note 42, page 90.

« ... le Duc leur respondit, *que le comte de Verrue lui « avoit déjà parlé de leurs affaires, lesquelles il remet- « toit à son grand Chancelier, auquel ils devoyent s'a- « dresser;* et finit par ces paroles : *Nous ferons tout ce « qui sera raisonnable; soyez-moi fidèles sujets, et je « vous serai bon Prince.* Sur ce que, les députés lui « ayant faict humble révérence, s'adressèrent au grand « Chancelier, qui se montra affectionné à leur donner « contentement; leur disant qu'à cet effect il examineroit « leur requeste pour la decreter le plus tost, et le plus « favorablement que faire se pourroit; mais peu après il

« leur fit dire, que où en leur requeste ils nommoyent
« leur religion réformée, il y falloit ajouter *pretenduë*...,
« etc. » (Gilles, *Histoire ecclésiastique des Églises réformées, recueillies en quelques vallées de Piedmont et circonvoisines, autrefois appelées* Églises vaudoises. Chap. LX, p. 520.)

Note 43, page 90.

S. Bernard, dans ses sermons sur les hérétiques, et sa réponse à *Evervinus*, dont il avait reçu une lettre, qui lui apprenait l'existence d'un grand nombre d'entre eux à Cologne et aux environs : dit que, tandis que toutes les autres sectes ont une origine connue, on n'a jamais pu remonter à celle des Vaudois; on ne lui connaît point de fondateur; c'est une hérésie empestée qui tire assurément sa naissance du Diable. *Ita omnes cæteræ hujusmodi pestes, singulæ singulos magistros homines habuisse noscuntur, a quibus originem suam duxerunt et nomen. Quo nomine istos, titulove censetis? Nullo; quoniam, non ab homine eorum hæresis, nec per hominem illam acceperunt..., etc.*

Note 44, page 91.

« Encore de nos jours il se trouve dans les vallées du
« Piémont plusieurs Églises vaudoises qui n'ont jamais été
« réformées, et qui n'ont pas eu besoin de l'être. » (*Abr. des Egl. escl. et vaud.*, *période* II, ch. IV, §. 105, p. 301.)

« .... Olivetanus, en la préface qu'il a mise devant cette
« Bible, reconnaît avec actions de grâce à Dieu, que de-

[redacted]

« puis qu'an temps des Apôtres ou de leurs plus proches « successeurs, le flambeau de l'Évangile fut allumé par- « mi les Vaudois — jamais il n'a été tout-à-fait éteint en « cette *Goscen.* Voici ses mots : *Ce pauvre peuple* — — « *a toujours eu l'entière jouïssance et fruition du thré-* « *sor céleste de la vérité conservée es saintes Écritures,* « *depuis que jadis il en fut doué et enrichi par les* « *saints Apôtres de Jésus-Christ, notre Seigneur.* » (LEGER, chap. XXVII, partie I, p. 165.)

M. A. BOST commence son *Histoire ancienne et moderne de l'Église des Frères de Bohéme et de Moravie*, par cette observation, que leurs Églises, ainsi que *celles des Vaudois des vallées du Piémont, se rattachent immédiatement à l'Église primitive.* Cette opinion a été émise par plusieurs écrivains, entre autres par M. GILLI, qui en est un des plus habiles défenseurs.

NOTE 45, page 91.

Dans les Œuvres d'Agobard de Lyon, imprimées à Paris, 1666, en 2 vol. in-8.°, on lit, après la préface de Baluzius, dans les *Elogia de Agobardo :*

Transegit ergo imperator maximam partem hiberni temporis Aquisgrani; indeque profectus est ad Theodonisvillam, ante natalem Domini, ubi etiam populus, cui praeceptum fuerat, advenit. Ubi consistens, contra quosdam episcopos de sui dejectione conquerebatur : sed quum quidam in Italiam confugissent, quidam vocati obedire noluissent; solus Ebo, eorum qui impetebantur, affuit. —

L'empereur passa donc une grande partie de l'hiver à Aix-la-Chapelle; et de là, avant Noël, il se rendit à Thionville, où le peuple, qui en avait été averti, s'était rendu. Là, s'étant arrêté, il se plaignit vivement de la défection de quelques évêques. Mais, quelques-uns d'entre eux, s'étant enfuis en Italie, les autres, sommés de se présenter, ne voulant pas obéir, Ébon fut le seul des oppo-

Quo facto, Agobardus, Lugdunensis Archiepiscopus, qui evocatus ad satisfactionem venire distulit, quum ter esset evocatus, ab Ecclesiæ præsulatu semotus est; cæteris ut diximus in Italiam fugientibus.

sans qui se présenta. — Cela étant fait, Agobard, archevêque de Lyon, qui avait différé de venir rendre satisfaction, après trois invitations successives, fut éloigné du præsulat de l'Église; les autres, comme nous l'avons dit, s'étant enfuis en Italie.

(*Vetus auctor vitæ Ludovici pii Imperatoris, ad annum DCCCXXXV.*)

Ce ne pouvait être bien avant dans l'Italie, puisqu'ils seraient tombés de Charybde en Scylla, en se mettant sous la griffe pontificale. C'est donc nécessairement vers le nord, et dans des retraites favorables qu'ils ont dû se retirer. Il fallait aussi qu'ils sussent qu'ils s'y trouveraient en sûreté. Dans le quatrième siècle il y eut même des chrétiens irlandais qui vinrent y chercher un asile.

« .... Sous *Podiebras*, roi de Bohême, on les excommuniait tous les dimanches; et après que les prêtres avaient achevé de prononcer contre eux certaines imprécations, on éteignait les cierges de l'église. Cela fait, les partisans du pape sortaient, en habits parsemés de croix, et armés de poignards cachés sous leurs robes, pour tuer tous les Vaudois qu'ils rencontraient, et ceux auxquels il leur plaisait de donner ce nom. Chassés ainsi de tous les pays, et ne trouvant nulle part leur vie en sûreté, plusieurs se retirèrent dans les vallées du Piémont. » (*Abrégé de l'hist. des Églises esclavonnes et vaudoises*, p. 383.)

Anguis lubricus, de regionibus vestris elapsus, immo vobis prosequentibus expulsus, ad Narbonensem provinciam sese contulit, et quod apud vos in desertis et

Un serpent rusé, échappé de vos contrées, ou en ayant été chassé par vous, s'est réfugié dans la Provence narbonnaise; et tandis que chez vous il sifflotait avec crainte,

illulis cum timore sibilabat, nunc in magnis conventibus et populosis urbibus audacter prædicat. Putabam Alpes gelidas...., etc.

à peine dans quelques lieux déserts et de petits villages, il prêche maintenant avec audace à de grandes assemblées et dans des villes populeuses. Je croyais les Alpes glacées, etc.

(*Petri, venerabilis Abbatis cluniacensis, epistola ad Areletensem, Ebredunensem Archiepiscopos; Diensem, Wapricensem Episcopos, adversus Petrobrusianos hæreticos.* Dans la Bibl. max. P. P. t. XXII, p. 1033.)

On a vu avec quelle énergie Agobard de Lyon s'était opposé aux abus introduits de son temps dans l'Église. C'est encore de lui qu'il va être question ici.

Dixerunt eum a tribus episcopis in sede Lugdunensi, jubente Leidrado, fuisse ordinatum. Hic igitur Agobardus et Bernardus Viennensis, apud Ludovicum accusati, desertis Ecclesiis, in Italiam ad Lotharium. se contulerunt.

Ils dirent qu'il avait été ordonné au siége de Lyon par trois évêques, sur l'ordre de Leidradus. Cet Agobard et Bernard de Vienne ayant donc été accusés auprès de Louis, se rendirent en Italie vers Lothaire, après avoir abandonné leurs Églises.

(*Ex Chronico Hugonis Flaviniacensis.* Onzième fragment rapporté dans les *Elogia de Agobardo*, édition de Baluze, 1666.)

On se souvient enfin de ce passage de S. Jérome, où il dit que Vigilance *evasit inter Cottii regis Alpes, unde damavit episcopos sui sceleris se habere consortes.*

Note 46, page 91.

L'auteur de l'*Histoire abrégée de l'Église de Jésus-Christ, principalement pendant les siècles du moyen âge* (Genève, 1832), dit des Vaudois (t. I, p. 221) *du Piémont, que Claude de Turin avait éclairés des lumières de*

l'Évangile, comme de leur foyer principal, ils répandaient de tous côtés leurs doctrines.

Waldensium ex lumbis prorepserunt successione temporis, complures alii fanatici, qui novis deliriis partim sectam adauxerunt, partim in novam quodammodo transformarunt.

De ces reins des Vaudois sortirent, avec le temps, un grand nombre d'autres fanatiques, qui augmentèrent en partie la secte par de nouveaux égaremens, en partie aussi la transformèrent en de nouvelles.

(Guido carmelita [*Summa hæresis Waldensium*], cité par Gretserus dans ses *Præloquia in Triadem scriptorum contra Waldensium sectam.*)

Viclefus a Waldensibus adjutus dicatur, qui Hussium nostrum excitavit.

Viclef, qui suscita notre Jean Huss, fut secondé par les Vaudois.

(Clarissimi viri Joachimi Camerarii Pabepergensis, *Historica narratio de Fratrum orthodoxorum Ecclesiis, in Bohemia, Moravia et Polonia*, p. 264.)

« Si l'on doutait encore que les Wiclefites ayent été « une branche de l'Église vaudoise, on s'en convaincrait par les preuves que nous en allons fournir. — — « — Un archi-papiste, dans la préface qu'il a mise à la « tête des actes du synode de Senis, convoqué en 1423, « par Martin V, dit : *la doctrine des Vaudois aurait pu* « *aisément être étouffée, si Wiclef n'eût pas trouvé* « *l'art de l'embellir de nouveau.* Alphonse de Castro, « dans son livre contre les hérésies, dit : *que les Vaudois* « *ont été les pères des Wiclefites, et que ceux-ci imitent* « *ceux-là en tout.* Bzovius, liv. VI, p. 196, atteste la « même chose. *Wiclef*, dit-il, *a réchauffé de nouveau* « *les erreurs des hérétiques, ses prédécesseurs, et sur-*

« *tout celles des Vaudois.* On pourrait alléguer ici les « témoignages de plusieurs autres auteurs catholiques..., « etc. »

(Abrégé de l'histoire des Églises esclavonnes et vaudoises, période II, ch. IV, §. 101, p. 289.)

Verum, addere operæ pretium, Waldenses illos, qui hanc Evangelii lucem aliquot ante seculis in Bohemia circumtulerant, in montibus adhuc Galliæ narbonensis et Provinciæ, inque pluribus aliis locis intra Alpes perstitisse, ibique a Pontificum, Pontificiorumque persecutione tutos sese continuisse.

Mais il est important d'ajouter que ces Vaudois, qui avaient peu d'années auparavant porté la lumière de l'Évangile en Bohême, continuent à se maintenir dans les montagnes de la Gaule narbonnaise et de la Provence, ainsi que dans plusieurs autres parties des Alpes, et que là ils se sont toujours conservés purs, au milieu de la persécution du Pontificat et des Pontifes.

(Du Plessis Mornay, *Mysterium iniquitatis;* éd. Gorichemi, p. 521.)

Ab Italiæ finibus, præsertim a partibus Longobardiæ, in quibus pro certo perpendimus ipsorum nequitiam amplius abundare, jam usque ad regnum nostrum Siciliæ suæ perfidiæ rivulos derivarunt.

Des frontières de l'Italie, surtout des régions de la Lombardie où nous avons appris avec certitude que leur vitiosité est le plus répandue, déjà jusqu'à notre royaume de Sicile, ont pénétré des filets de leur perfidie.

(Friderici Imperatoris *Constitutiones Siculanenses*, l. I, lit. 1.)

Caput IV.

De aliis Waldensium sectarum nominibus.

Comistæ *sunt ab urbe* Como, *in qua Waldenses nidulati, ut antea audivimus ex Matheo Parisio, idemque liquet ex Reynero.*

Chapitre 4.

Des autres noms des sectes vaudoises.

Les *Comistes* sont de la ville de Come, où les Vaudois ont été nichés, comme nous l'avons appris précédemment de Mathieu Paris, et comme il appert aussi de Reynerus.

Bagnolenses, *forte ab oppido Bagnols, nam in illis locis maxime regnabant Waldenses.*	Les *Bagnolais*, probablement de la ville de Bagnols; car dans ces environs dominaient surtout les Vaudois.
Carracenses, *nomen habent a Carrazo, Lombardiæ oppido.*	Les *Carraçois* eurent leur nom de *Carrazo*, ville de Lombardie.
Barrini, *forsan a* Barro, *monte..., etc.*	Les *Barrionais*, peut-être de la montagne de *Barrion*, etc.

(Gretserus, *Prolegomena in scriptores contra sectam Waldensium*, chap. IV.)

Le célèbre auteur du *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, cet abîme d'érudition, que l'on appelle Dufresne ou Ducange, fait aussi dériver des Vaudois une quantité de sectes auxquelles il donne parfois leur nom un peu légèrement. En voici des exemples:

Serabaitæ. *Hæretici Valdensium sectarii, sic dicti quod ut Sarabaitæ monachi, per urbes et castella vagantes, proprio arbitratu vivebant.*	Les *Sérabaïtes*. Hérétiques, sectateurs des Vaudois, ainsi appelés parce que, comme les moines sarabaïtes, ils vivaient indépendans, vaguant par les villes et les châteaux.

Puis, vient une citation.

Sanctitas vestra in Constitutione contra errorem Serabaitarum, qui dicebant Ecclesiam romanam carnalem et meretricem magnam, et auctoritate et potestate privatam, damnat, non sicut novam hæresim, sed sicut hæresim Donatistarum et Manichæorum ac Valdensium.	Votre Sainteté, dans la constitution contre l'erreur des Sérabaïtes, qui disaient que l'Église romaine était la grande prostituée, privée d'autorité et de puissance, les a condamnés, non pas comme une hérésie nouvelle, mais comme celle des Donatistes, des Manichéens et des Vaudois.

Nous avons déjà fait observer, je crois, que placer les Vaudois à côté des Manichéens et des Donatistes, et les en regarder comme contemporains, c'est faire remonter leur existence jusqu'au quatrième siècle; époque, du reste, à laquelle on arrive par différentes routes, en recherchant leur origine.



[redacted]

Runcarii. *Hæretici Valdensium et Paterinorum asseclæ, qui Alemaniam veneno pravitatis hæreticæ infecerunt.*

Les *Runcariens*. Hérétiques sectateurs des Vaudois et des Patares, qui infectèrent l'Allemagne du venin de leur hérésie.

Cathari, *etiam postmodum dicti Valdensium sectatores.*

Les *Cathares*, plus tard aussi regardés comme sectateurs des Vaudois.

Concordenses. *Valdensium sectarii hæretici, — — iidem qui interdum* Concorezenses *appellantur.*

Les *Concordans*. Hérétiques sectateurs des Vaudois, — — les mêmes qui sont quelquefois appelés *Concorezenses*.

Perseverabant etiam hoc tempore Waldenses seu Albigenses in Delphinatu, Septimania et Aquitania, inque montibus illis, qui ab Alpibus ad Pyræneos usque continuantur. — — Verum tote alibi fines suos dilatarant.

Dans ce temps-là, les Vaudois ou les Albigeois se maintenaient en Dauphiné, dans la Septimanie et l'Aquitaine, et de là dans toutes ces montagnes qui tiennent des Alpes aux Pyrénées. — — Mais ils avaient étendu bien plus au loin leurs limites.

(Duplessis Mornay, *Myst. iniq. ed. Gorichemi*, p. 359.)

.... *quos etiamnum videmus in Augustana valle, Angroniensi et convicinis. — — Testatur vero innumeros ejus professionis in Austria, Bohemia, vicinisque regionibus fuisse; et quendam ex suis concionatoribus Viennæ igni damnatum, ad supplicium adductum, plures quam* 80,000 *in illis regionibus eam religionem amplexos professum esse, quorum in diversis locis multi flammis passim traditi:* ii vero *inquit*, unanimi consensu perseverabant pertinaciter in erroribus suis usque ad mortem.

(*Idem*, p. 406 et 407.)

.... ceux que maintenant nous voyons dans la vallée d'Aoste, d'Angrogne et circonvoisines. — — Mais il atteste (*l'abbé d'Hirsang*) que dans l'Autriche, la Bohême et les pays voisins, il y eut un nombre innombrable de gens de leur profession; et l'un de leurs coréligionnaires, condamné à Vienne à être brûlé, avoua pendant qu'on le conduisait au supplice, qu'il y en avait dans ces contrées plus de 80,000 qui avaient embrassé leur religion; beaucoup d'entre eux furent livrés aux flammes de part et d'autre; *mais ceux-là*, dit-il, *persévéraient, d'une résolution unanime, opiniâtrément dans leurs erreurs jusqu'à la mort.*

Leger (partie I.re, ch. II, p. 19) cite encore ce passage de Flaccus Illyricus (*Catal. test. ver., l.* 15), qui dit, en parlant des frères de Bohême,

Invenio eos solitos esse ex Bohemia, theologiam addiscendi causa, ad suos præceptores Valdenses in Lombardiam proficisci, veluti ad scholam seu academiam quandam.

Je trouve qu'ils ont coutume de venir, depuis la Bohême, auprès de leurs précepteurs les Vaudois, pour étudier la théologie, comme si ce fût à une école ou une académie quelconque.

Et l'*Histoire des martyrs*, continue-t-il, liv. Ier, p. 22, dit que ceux d'Alsace en usaient de même, et qu'*ils envoyaient étudier et façonner dans les vallées, ceux qu'ils voulaient consacrer au saint ministère.*

Anno Domini MCCXXXI facta est persecutio contra hæreticos, hostes fidei, veritatis inimicos, quorum multitudo magna latitabat in populo Dei, in civitatibus, oppidis et villis, subvertentes et in errorem mittentes quos poterant de Ecclesia. — Confessi sunt — quod annualem censum transmittere solebant Mediolanum, ubi diversarum hæresium primatus agebatur.

En 1231 se fit une persécution contre les hérétiques, ennemis de la foi et de la vérité, dont une grande multitude se cachait parmi le peuple de Dieu, dans les cités, les bourgs et les villages, détournant de l'Église et attirant dans l'erreur tous ceux qu'ils pouvaient. — Ils confessèrent qu'ils avaient coutume d'envoyer un cens annuel à Milan, où se trouvait le centre de diverses hérésies.

(*Incertus auctor in* Urstisii *germanicis historicis*, p. II, p. 90.)

Habeo quoque magnum processuum volumen, in quo 443 Valdenses nominatim examinati sunt, in Pomerania, Marchia, et vicinis locis, circa annum Domini 1391.

J'ai aussi un grand volume de procès, dans lequel 443 Vaudois furent nominativement examinés, en Poméranie, dans la Marche (de Brandebourg) et les pays voisins, vers l'an 1391.

(Flaccus Illyricus, *Catalogus testium veritatis*, p. 638.)

« .... *Nicolas Vignier* dit dans son Histoire ecclésias-

[redacted]

« tique sur l'année 1214, *en cette année-là furent brûlés* « *sept Vaudois de Provence; outre plusieurs autres* « *du pays d'Agenois, Perigueux, Limousin, Quercy,* « *Rovergue, etc., desquels cent ans auparavant étoit* « *sortie l'hérésie albigeoise.* Suivant cet auteur la secte « albigeoise, aussi bien que la vaudoise, se trouvoit déjà « en 1114 répandue dans plusieurs provinces; par con- « séquent Valdo, qui n'étoit né que plusieurs années après, « ne pouvoit pas en être le fondateur...., etc. » (*Abr. de l'hist. des égl. escl. et vaudoise*, p. 108.)

Iisdem diebus erronei quidam venerunt in Angliam ex eorum, ut creditur, genere, quos vulgo Publicanos vocant. Hi nimirum ex Gasconia incerto auctore habentes originem, regionibus plurimis virus suæ perfidiæ infuderunt. Quippe in latissimis Galliæ, Hispaniæ, Italiæ, Germaniæque provinciis tam multi hac peste infecti esse dicuntur, ut secundum Prophetam multiplicati esse super numerum arenæ videantur.

En ce temps-là vinrent en Angleterre quelques-uns de ce parti erroné, qu'on appelle vulgairement les Publicains. Ayant eu leur origine en Gascogne, d'un auteur inconnu, ils ont introduit dans plusieurs autres contrées le venin de leur perfidie, tellement que les provinces retirées de la Gaule, de l'Espagne, de l'Italie et de l'Allemagne, ont été infectées de cette peste au point que, selon les paroles du Prophète, *ils se sont multipliés plus que le sable de la mer.*

(Willelmus Neubrigensis, *De rebus Anglicis*, l. II, c. 13.)

Burnet, dans ses Lettres sur la Suisse, l'Italie et une partie de l'Allemagne, dit avoir trouvé dans le Tyrol, le diocèse de Trente et la Bresce, des restes des antiques Vaudois.

Voyez les *Brevi osservazioni sullo stato presente dei Valdesi, scritte nella state del* 1820, *da Gorgio Lowther, e trasportate dall' inglese in italiano. Ginevra,* 1821, p. 9.

Populicani, Poplicani, Publicani (confondus avec les Pauliciens), *hæretici Manichæorum sectarii.* — — *Hacce postea appellatione Waldenses donarunt.*

Les *Populicains*, *Poplicains*, *Publicains*, sont des hérétiques manichéens — — et de cette dénomination les Vaudois furent plus tard gratifiés.

(Dufresne, seigneur Du Cange, *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis.*)

Je ne parlerai pas ici des Vaudois qui se sont établis en Calabre; quant à la Bohême,

credibilius tamen est, quod alii, et in his Dubravius *in Historia Bohemica, tradunt, Bohemicos Valdenses, a priscis illis Valdensibus originem ducere.*

l'opinion la plus croyable, que d'autres auteurs, et parmi eux Dubravius, dans son Histoire de Bohême, partagent, est celle que les Vaudois de Bohême tirent leur origine de ces anciens Vaudois, etc.

(Gretzerus. Dédicace précédant la collection de ses *trois écrivains contre les Vaudois.*)

... *Mihi fide interposita promittenti, sua cœperunt secreta detegere, perhibentes, quod ex omnibus fere civitatibus Lombardiæ, et quibusdam Tusciæ, Parisios dociles transmisissent scholares.* — — *Multos etiam mercatores hac intentione mittunt ad nundinas, ut pervertant divites laïcos, commensales et hospites cum quibus loquendi familiariter indulgetur facultas.*

Ayant reçu ma promesse et ma foi, ils commencèrent à me découvrir leurs secrets, assurant que de presque toutes les villes de la Lombardie, et quelques-unes de la Toscane, ils envoyaient à Paris des écoliers dociles. — — C'est dans cette intention qu'ils envoient aussi des marchands aux foires, pour pervertir les riches laïques, étant leurs commensaux et leurs hôtes, lorsqu'ils avaient la faculté de pouvoir leur parler familièrement.

(*Epistola Yvonis ad Giraldum, Archiepiscopum Burdegalensem* (de Bordeaux), dans Mathieu Paris, an 1243, p. 608.)

Il s'agit ici des Patares; mais l'on sait, ou l'on apprendra plus tard, qu'ils ont eu beaucoup de rapports avec les

Vaudois[23], auxquels souvent on donnait leur nom. Il en est de même des *Xabatatenses* ou *Insabatati*, qui sont les seules sectes à peu près avec lesquelles ils se soient quelquefois confondus.

In omnibus vero civitatibus Lombardiæ et in Provincia, et in aliis regnis et terris plures erant scholæ hæreticorum quam theologorum, et plures auditores, qui publice disputabant, et populum ad solemnes disputationes convocabant, in foro et in campis prædicabant et in tectis : et non erat, qui eis impedire auderet, propter potentiam et multitudinem fautorum ipsorum.

Dans toutes les villes de la Lombardie et de la Provence, ainsi que dans d'autres contrées, il y avait plus d'écoles d'hérétiques que de théologiens, et beaucoup d'auditeurs qui disputaient en public et convoquaient le peuple à des séances solennelles ; ils prêchaient sur les places, dans les champs et sur les toits ; et il n'y avait personne qui osât les en empêcher, à cause de la puissance et du grand nombre de leurs partisans.

(REYNERUS, *Contra Waldenses, cap. III. De causis hæreseon. Septima causa.*)

---

23. Je pourrais le prouver par ce seul passage de Gretzerus (*c. III, Prolegomenarum in scriptores contra sectam Valdensiam*),

Patareni, seu Paterini, seu, ut aliqui appellant, Patrini, factio Waldensium, a persecutionum perpessione, hoc sibi nomen indiderunt, teste Friderico II imperatore, etc.

Les *Patareni*, ou *Patarini*, ou comme quelques-uns les appellent, *Patrini*, sont une branche des Vaudois, qui prit ce nom des souffrances qu'ils *pâtirent* dans la persécution, d'après le témoignage de l'empereur Fréderic II, etc.

Ils eurent même, à ce qu'il paraît, un lieu de réunion toléré à Milan pendant quelques années.

... pratum, quod commune Mediolanense ipsis olim concesserat, in quo sua schola constructa consueverant convenire ac exhortari fratres adinvicem et amicos, quam bonæ memoriæ prædecessor tuus destrui fecerat, dum essent excommunicationis vinculo innodati.

(Innocentius III, l. XII, *Epist.* 17 *ad Archiepiscopum Mediolanensem.*)

C'est peut-être ce lieu qu'on nomme encore aujourd'hui *contrada di Patarini*, et autrefois *Pataria.*

Camerarius dit au commencement de sa *Lugubris narratio de excidio reliquiarum Valdensium, etc.*, que les habitans de Cabrières et Merindol étaient sortis des vallées du Piémont. Ce fait est confirmé par Gilles, ch. III, p. 17.

Ce peuple chrétien des vallées — y multiplia tellement, qu'en moins de cent et cinquante ans, il s'y trouva trop à l'estroit et en nécessité de chercher demeure ailleurs pour une partie de leurs familles. Parquoy un bon nombre d'icelles s'en alla en Provence, et ayant accordé avec ceux qu'il falloit, se logea auprès de la Durance, entre Cisteron et le comté d'Avignon, où ils édifièrent quelques villettes et villages, Cabrières, Merindol, Lormarin et autres, et y cultivèrent le terroir auparavant non cultivé, qui leur avoit esté accordé. Aussi un nombre de leurs familles (principalement du Val Luzerne) allèrent habiter ès terres qu'ils obtinrent des Seigneurs et communauté de Pisane, au Marquisat de Saluces, ès vallons nommés Pravillelm, Biolets et Bietoné; et du val Cluson en alla un nombre, peupler Meane et Mathis près de Suze; mais les plus notables peuplades qui en sortirent ..., etc.

M. Gilli, dans une note du chap. V. de sa *notice sur Félix Neff*, considère comme erronée l'opinion de M. Smedley, qui, dans son *Histoire de la religion réformée en France*, dit aussi que les colonies de Cabrières et de Merindol sont venues des Vaudois du Piémont. Je crois que c'est M. Gilli qui se trompe; et si je me permets de l'observer ici, ce n'est qu'à cause de l'autorité de son nom et de la rapide influence de ses ouvrages. Pour achever de se convaincre de ce que j'avance, on n'a qu'à lire Perrin, *Hist. des Vaudois et des Albigeois*, liv. II, chap. VIII,

p. 207; l'*Histoire des Martyrs*, Genève 1592, feuillet 132; Du Plessis Mornay, *Mysterium iniquitatis*, *ed. Gorich.*, p. 492; De Thou, *Historiarum libro quinto*, t. I, *ed. Aurel.*, p. 293; Boyer, *Abrégé de l'histoire des Vaudois*, p. 3; Fleury, *Histoire ecclésiastique*, t. 21, article Merindol et Cabrières, année 1542, etc....

Lydius, dans l'épître dédicatoire du I.er vol. de ses *Waldensia*, dit:

nunc Taboritarum cum Calixtinis disputationem et confessiones quasdam Fratrum Bohemorum, qui propago sunt Waldensium, *vulgamus.*

nous publions maintenant la dispute des Taborites avec les Calixtins, et la confession de quelques Frères de Bohême, qui sont la propagation des Vaudois.

Unde apparet, etiam Saxonicas regiones, jam ante ducentos annos et amplius, id est longe ante Huss, plenas Waldensibus, id est orthodoxis, seu recte sentientibus, christianis fuisse. Nam ubi 443 nominatim sunt examinati, ibi facile est ratiocinari, etiam alios plurimos fuisse, qui non sunt examinati, qui vel latitaverint, vel fuga sibi consuluerint...

D'où il apparaît que les pays de la Saxe, depuis deux cents ans et plus, c'est-à-dire long-temps avant Huss, étaient pleins de Vaudois; savoir, de chrétiens orthodoxes et bien pensans. Car où l'on en trouve 443 d'examinés nominativement, on peut facilement penser qu'il y en avait beaucoup d'autres encore qui n'ont pas été examinés, qui se sont cachés, ou qui ont pourvu à leur sûreté par la fuite.

(Flaccus Illyricus, *Catal. test. ver.*, P. II, p. 632, éd. de Francfort, 1666, faite sur celle de Strasbourg, 1562.)

Après la préface du second volume, Lydius, dans ses *Argumenta capitum*, dit:

Taboritæ orti sunt a Waldensibus; fatentibus hoc, Ænea Sylvio, Baleo, Polyd. Virgilio. — Neubrigensis testimonium de adventu Waldensium in Angliam. — Fratres Bohemi fatentur se ortos esse a Waldensibus, etc.

Les Taborites sont issus des Vaudois, d'après l'aveu d'Æneas Sylvius, de Baleus et de Polydore Virgile. Témoignage de Neubrige de l'arrivée des Vaudois en Angleterre. Les Fr. de Bohême avouent être sortis des Vaudois, etc.

Quoique dans tout son ouvrage il ne parle presque que de la Bohème et de la Moravie, il l'a intitulé *Waldensia*, dit-il, parce que les Églises de ces contrées *fatentur esse Valdensium ramum*. Il fait aussi dériver des Vaudois les Églises vallonnes de Hollande; et cette opinion a été partagée par Duvernoy, *Abrégé de l'Hist. des Égl. escl. et vaud.*, p. 299, §. 104. « Il est même probable « que c'est d'eux que les Églises vallonnes tirent leur ori- « gine. — Le nom de Vallon dérive de vallée; et comme « il ne se trouve dans les Pays-Bas ni montagnes ni « vallées considérables, jusqu'ici nous ne pouvons pas dire « pourquoi on appelle ces Églises *Vallonnes*, à moins de « présumer qu'elles ont hérité ce nom des Vaudois. »

Je pourrais augmenter de beaucoup le nombre de mes citations sur l'étendue et la propagation des Vaudois. Les notes 17, 18, 31, 48, 49, 50 et 55, serviront à compléter celle-ci.

Note 47, page 91.

Ce qu'il y a de remarquable, dit Perrin (livre II, ch. III, p. 111), *c'est que, quoiqu'épiés de tous côtés et continuellement en danger d'être massacrés, aucune considération humaine n'a pu les engager à parjurer leur foi.*

.... *nos fazen departiment exterior e interior de luy* (l'Église romaine), *loqual nos cresen Ante-Christ, e avèn uni compagnia e unità de bona v. luntà, e de dreita intention, de pur e simple perpansament deplaser al Seignor, e asser salva : lo Seignor ajudant, e la verità de Christ, e de la soa sposa,*	.... nous faisons départiment extérieur et intérieur de lui, que nous croyons l'Antechrist; et avons formé compagnie et unité de franche volonté et de droite intention, de pur et simple efforcement de plaire au Seigneur et d'être sauvés; Dieu aidant, *nous tenant fermes* en la vérité de Christ et de son

[redacted]

naima pechinita de l'intellect pò ostenir. Donc nos ordonnèn notar quals sian las causas del nostre departiment, e encara de la nostra congrégation, afin que si lo Seignor aurè dona avèr aquesta meseima verità : porte ensemp cum nos l'amor en lei meseima.

épouse, quelque petite qu'elle soit, autant que notre intelligence peut supporter. C'est pourquoi nous avons décidé de noter quelles sont les causes de notre départiment, ainsi que de notre congrégation, afin que si le Seigneur avait donné d'avoir cette même vérité, *ceux qui l'auront reçue*, portent ensemble avec nous l'amour d'elle.

(Fragment du livre de l'Antechrist, écrit en 1120; Leger, p. 79.)

La Popelinière, ajoute encore Leger (P. I, ch. XXVIII, p. 171), dit que *de temps immémorial les Vaudois se sont toujours opposés aux abus de l'Église romaine, et cependant, malgré la rage de tout le monde, toujours conservés aux vallées de Piémont, où ils n'ont jamais adhéré aux traditions de l'Église romaine.* (Hist. ecclésiastique des Églises de France, Anvers, 158, l. I, p. 35.)

Note 48, page 91.

A la fin du livre d'*Eberhard de Béthune*, Gretzerus a inséré un *Iconismus Valdensium ex confessione eorumdem*...., etc., dans le premier paragraphe duquel, qui est intitulé *Amor Waldensium erga ingenuas disciplinas*, il leur fait dire :

Non odimus artes liberales (quamvis in academiis operam litteris non dederimus); sed amamus præsertim illas quæ ad veritatis propagationem, ad erroris oppressionem, aut alio modo ad commune bonum conducunt.

Nous ne haïssons pas les arts libéraux (quoique nous ne puissions pas nous adonner aux lettres dans les académies); mais nous aimons surtout les choses qui peuvent servir à la propagation de la vérité, à l'anéantissement de l'erreur, et en général au bien de l'humanité, de quelque manière que ce soit.

Après avoir parlé des Vaudois de la vallée de Fraissinière, De Thou ajoute :

in tanta tenuitate immo miseria ac pudore degentibus, quod et horrida ac deformi specie præ se ferunt, est quod mireris, quod non incultis omnino moribus sunt; nam nemo apud eos nescit litteras, et scribere commode sciunt, linguamque gallicam callent, quatenus Biblia intelligere et psalmos canere possint.

quoique vivans dans une telle détresse et une si profonde misère, qu'ils en portent l'empreinte dans un visage défait et malpropre, vous vous étonneriez de ne pas les trouver du tout incultes dans leurs mœurs. Il n'y a personne chez eux qui ne sache lire et écrire couramment; et ils possèdent la langue française assez bien pour pouvoir comprendre la Bible et chanter les psaumes.

(*Thuanus, libro XXVII Historiarum.*)

Il ne faut pas croire cependant que nos Vaudois, sans exception, fussent tous des gens cultivés; ils avaient trop peu de temps et de secours à consacrer à leur éducation; « *Moi qui écris* (dit Vignaux dans ses mémoires cités par Perrin) *puis témoigner qu'ayant été envoyé entre ces gens, pour leur prescher l'Evangile de nostre Seigneur (ce que j'ai faict, il y a bien quarante ans), il ne m'a point fallu travailler à les destourner des cérémonies et coutumes de l'Église romaine, ni à leur oster du cœur le Pape, la messe, le purgatoire et telles choses esquelles ils estoyent déjà passés docteurs devant moy, bien que la plupart ne scussent A ni B.* »

In tantum prævaluerat pestis in terra, quod illi sibi non solum sacerdotes et pontifices fecerant, sed etiam Evangelistas habebant.....

Cette peste avait tellement prévalu sur la terre, que non-seulement ils faisaient des ministres et des prélats, mais qu'ils avaient même des évangélistes.....

(*Epistola Henrici, Abbatis Clarævallensis, in Rogero de Hoveden*, p. 577 [*Annales rerum Anglicarum*]).

novi textum et ma- *veteris sciunt corde.* *'cclesiæ respuunt, et* *derident.*	Ils savent par cœur le texte du nouveau Testament et une grande partie du vieux. Ils méprisent les indulgences de l'Église et se rient des dispenses.

us, *Contra Waldenses*, chap. V.)

m tam rusticus est, *junxerit, quin infra* *sapiens sit litteris,* *, nec exemplis am-* *possit.*	Il n'y a personne de si grossier, qui, se joignant à eux, au bout de huit jours ne soit si instruit dans les écritures, qu'il ne puisse être surpassé en exemples ni en paroles.

rti monachi epistola, in Mabillonii Analecta, 467, *et novæ editionis* p. 483.)

arle souvent de *disputations* publiques entre x, des prélats, et les *Barbes* des vallées vau- n de ces derniers offrit même à toute une com- noines, de soutenir ses croyances contre eux en grec ou en latin, selon leur choix et leur dé- m fait d'érudition qui, pour l'époque, me z remarquable; et que je ne crois pas qui pût nouveler aujourd'hui. Voyez pour de semblables , établies entre les Vaudois et les catholiques, 06, 320, 349, 396, 453, 559..., etc.

Note 49, page 91.

d'allégorie et de mysticisme qui domina si dans l'interprétation des écritures, fut toujours ax Vaudois. Hommes peu cultivés, de mœurs pures, leur tendance fut surtout pratique, et de l'Évangile dirigeait seule leurs pas. Ils ne dmettre que la Bible, et la croyaient la base,

n[illegible] ment suffisante, mais nécessaire, de toute doc-

[illegible] *acris literis credendum* es[illegible] *quæ ad salutem perti-* nei[illegible] *li præterea homini aut* scri[illegible] *miter assentiunt* (*Val-* den[illegible]

[illegible] *literas continere omnia* [illegible] *em sunt necessaria, etc.*

Les Vaudois assurent fermement que l'on doit croire à la seule Écriture sainte pour tout ce qui concerne le salut, et outre cela à aucun homme ou à aucun écrit.

Que la Bible contient toutes les choses nécessaires au salut, etc.

[illegible] ssion des Vaudois, rapportée dans la douzième [illegible] c. 8, p. 1206, *ex manus-cripto* [illegible] ar Flaccus Illyricus, *Catal. test. ver.*, [illegible] t, 1666, p. 633.)

Sunt hære[illegible] *in script*[illegible] *nihil sin*[illegible] *scriptur*[illegible] (Cama[illegible] de pecc[illegible] tatio[illegible] De h[illegible]

Les hérétiques sont si fréquens [illegible] citer l'Écriture, que, ainsi qu'un [illegible] uriste ne peut rien dire sans la loi, [illegible] insi eux sans la Bible. (*Marais luthériens et calvinistes*, [illegible] *es péchés et des lois*; dans la *Préface au lecteur*, intitulée : *Du caractère et de l'esprit des hérétiques.*)

Gretzerus rapporte ce passage aux Vaudois; le traité d'où il est tiré se trouve à la fin de la première partie du t. XII de ses œuvres.

— *Mysticum sensum in divinis scripturis refutant; præcipue in dictis et actis ab Ecclesia traditis.*

Ils rejettent le sens mystique dans les saintes Écritures; surtout dans les choses et les paroles conservées traditionnellement par l'Église.

(Reynerus, *Contra Valdenses*, chap. V.)

Muniti sunt verbis sacræ scripturæ, quæ aliquo modo sectis eorum concordare videntur; et ex eis sciunt defendere errores suos, et oblatrare catholicæ veritati.

Ils sont munis des passages de l'Écriture sainte, qui paraissent sous quelque point favoriser leur secte; et par eux ils savent défendre leurs erreurs et ébranler la vérité catholique.

(*Epistola ad Reginoldum*, *Archiep. Colon.*, citée par

r, t. III, chap. VII, §. 85, p. 535, dans son ar-
r les Cathares.

et vetus Testamentum r transtulerunt : et sic discunt. Audivi et vidi rusticum idiotam, qui voit de verbo ad verbum, , qui totum novum Testa- perfecte sciverunt.

Ils ont traduit en langue vulgaire le vieux et le nouveau Testament; et ainsi ils enseignent et ils apprennent. J'ai entendu et j'ai vu un certain paysan grossier qui récitait mot à mot le livre de Job, et beaucoup d'autres qui savaient parfaitement tout le nouveau Testament.

nerus, *Contra Valdenses*, chap. III.)

Hinc consequitur, scripturæ olumina satis esse fusa ad restituendam salutem s; ad verum Dei cultum bus; ad depellendum er- rum, qui oppugnant veri- d hæreses et vitia, depra- hominum censendos, atque los mores.

causis sanctæ scripturæ auro et gemmis longe petendam esse; ejusque omne hominum genus, ptorum omnium observa- rudiri, ad ejus lectionem oportere.

Il résulte de là que le livre des Écritures saintes est suffisant pour rendre le salut aux hommes; pour montrer le culte du vrai Dieu; pour repousser l'erreur de ceux qui attaquent la vérité; à censurer les hérésies, les vices et les penchans corrompus des hommes, ainsi qu'à corriger les mœurs.

C'est pour cela que nous croyons la connaissance des saintes Écritures préférable à tous les trésors du monde, et qu'il convient de s'habituer de bonne heure à la comprendre, puisque par elle tous les hommes peuvent être instruits à l'observation de ses préceptes, etc.

nfession de foi des habitans de Merindol et Cabrières, ée en 1542, et rapportée par Camerarius, *De ex- eliquiarum Valdensium et Albigensium, lugubris io.*)

que j'en suis là, je veux citer encore un pas-
ı même auteur et du même ouvrage, qui est à
un modèle de narration pittoresque et un précieux

appendice à cette note. L'évêque de Châlons avec sa suite était à Merindol. Il demanda à quelques enfans qui étaient autour de lui, de lui réciter le *Pater* et le *Credo* : ce qu'ils firent; mais en avouant qu'ils ne pourraient l'expliquer et rendre raison de leur foi, qu'en français. A quoi l'évêque répondit qu'il n'était besoin de tant de science, et que c'en était assez qu'ils sussent et retinssent ces prières en latin; vu qu'il y avait beaucoup d'évêques, de curés, et même de docteurs en théologie, à qui il suffisait seulement de pouvoir présenter une simple paraphrase de l'oraison dominicale et du symbole des apôtres.

Hæc audiens Merindoliensis Præfectus Andreas Maynardus : quid quæso, inquit, proderit verba non intellecta proferre, et psittaci more recitare Pater noster *aut* Credo? *mentitur certe, et Deum irridet, quisquis absque intellectu usurpet hæc verba* Credo in Deum, *et quid ipsa valeant ignorat. — Intelligisne tu, inquit episcopus, quidnam valeat* Credo in Deum? — *Cui Præfectus : miserum sane me deputem, nisi intelligerem.*

Ce qu'entendant, le Préfet de Merindol, André Maynard, lui dit : que servirait, je vous prie, de proférer des mots que l'on ne comprendrait pas, et de réciter, comme un perroquet, le *Pater* ou le *Credo*? Certes, ne ment-il pas et ne se moque-t-il pas de Dieu, celui qui sans les comprendre se permet de dire ces paroles, *je crois en Dieu*, et qui ignore leur valeur? — Et comprends-tu toi-même, lui repartit l'évêque, ce que signifient ces paroles, *je crois en Dieu*? — Je me croirais bien misérable, répondit le Préfet, de l'ignorer.

Et alors il commença à rendre raison de sa foi.

Qua quidem re episcopus perculsus, ei dixit : non putassem mehercle! Merindolium tantos habere doctores. — Quid? inquit Præfectus : etiam infimæ sortis homuncio, qui Merindolium incolit, rectius multò quam ego, fidei capita tibi enarrare poterit.

L'évêque, frappé de tout cela, lui dit : je ne croyais pas, morbleu, qu'il y eût tant de docteurs à Merindol. — Quoi? reprit le Préfet : le moindre d'entre nous pourrait vous exposer les principes de notre foi, mieux encore que moi-même. Mais essayez, comme

Sed periculum fac, ac percontare amabo, pueros istos, aut istorum aliquem, ut rectene an perperam instituti sint, judices. — Episcopus qui neque respondendi, neque interrogandi scientiam sciebat, fremitu atque indignatione pudorem obtegens, nihil respondit. Quod facilè perspiciens alter syndicus Merindolii, cui nomen erat Perronius Regius : domine, inquit, si velis ut parvulorum aliquis suos interrogat sodales, non ægre id præstabit. — Permisit episcopus...

je le désire d'en faire l'essai, sur un des enfans qui sont ici, ou du premier venu, afin que vous puissiez juger s'ils ne sont pas convenablement instruits. — L'évêque, qui n'était guère dans le cas d'interroger ou de répondre, cachant sa honte sous un frémissement d'indignation, ne répliqua rien. Ce dont s'apercevant aisément l'autre syndic de Merindol, qui s'appelait Perron Regi : seigneur, lui dit-il, si vous voulez permettre que l'un de ces petits interroge lui-même ses camarades, ils s'y prêteront volontiers. L'évêque le permit, etc.

Nous avons déjà cité une partie de ce qui suit, dans une note précédente. Les habitans de Cabrières et de Merindol étaient positivement Vaudois, et venus des vallées même du Piémont.

Qui incolarum Merindolii ac Cabrieræ vicinorumque altius repetunt, ajunt a ducentis ferme annis e Pedemontio in Provinciam profectos, ut ibi habitarent, et multa loca inculta ac deserta emphyteusis titulo, ac perpetuæ locationis nomine accepisse; quæ ab illis diligentissimè exculta, maximam frumenti, vini, olei, amygdalarum, aliarumque frugum ac fructuum, copiam protulerunt....

Ceux qui remontent plus haut dans l'histoire des habitans de Merindol et de Cabrières, reconnaissent que depuis deux cents ans à peu près ils sont venus du Piémont dans la Provence, où ils s'établirent, en prenant à bail perpétuel une grande étendue de terrains incultes et déserts; qui, étant activement cultivés par eux, produisirent bientôt avec abondance du blé, du vin, de l'huile, des amandes, et une grande quantité d'autres fruits et de légumes.

(Camerarius, *De excidio reliquiarum*, *etc.* — Voyez aussi *Gilles*, chap. III, p. 17, 18. etc.)

Duo illustria inquisitionis et disputationum exempla habes apud

Vous avez deux exemples remarquables de sagacité et de polémique

Annalibus Anglicanis, lem in tomum XII Anscripsit Baronius, anno 76 et 1578.	dans les Annales d'Angleterre de Roger, d'où les a transcrites Baronius dans ses Annales en 1576 et 1578.
oquia cum iisdem (hæituta commemorat Plesysterio iniquitatis calqui Valdensibus ubique ditionis tribuit.	Du Plessis, dans son Mystère d'iniquité calviniste (le mot de calviniste n'existe pas dans le titre de l'ouvrage), où il donne toujours les prix d'érudition aux Vaudois, rapporte deux colloques établis avec eux.

ZERUS, *Prolegomena in scriptores contra sectam*

V

Nec qu puerum fidei qu ditè ac da val	Vous trouveriez difficilement armi eux (les Vaudois) un jeune omme qui, étant interrogé sur la oi qu'il professe, ne sût de suite t parfaitement en rendre raison; e qui leur est commun du reste vec les habitans des autres vallées.

(THUANUS *Historiarum, t. II, p.* 17, *ed. Aur.*)

Voilà des témoignages pour les Vaudois de toutes les parties des Alpes; voyons pour ceux qui s'étaient établis ailleurs. *Paul Vergerius*, dit Bost, fit imprimer la confession de foi des frères de Bohême, et s'exprime ainsi dans son avant-propos : *Après avoir long-temps parcouru la Pologne, j'y découvris environ* 40 *Églises réglées suivant les constitutions des Vaudois. On trouve chez eux la parole de l'Évangile dans sa pureté et dans son intégrité; et même dans une telle perfection que je n'ai remarqué ni dans leur doctrine ni dans leurs ministres aucune ombre d'erreur.* (Hist. anc. et mod. de l'Égl. des Frères de Boh. et de Mor., t. I, l. III, p. 123.)

Note 50, page 91.

« On me demandera peut-être, ce que je crois de la vie « des Vaudois. — — — Il ne faut pas s'étonner de la « régularité apparente de leurs mœurs, puisque c'était une « partie de la séduction contre laquelle nous avons été « prémunis par tant d'avertissemens de l'Évangile. »

(Bossuet, *Histoire des variations*, l. XI.)

Avec des pareilles raisons on peut envoyer tous les jours les plus honnêtes gens à l'échafaud! Mais, de ceci résulte un fait évident : c'est que les Vaudois avaient des mœurs irréprochables, puisque leurs ennemis les plus savans et les plus acharnés, n'ont pu les attaquer de ce côté-là. Quant aux attestations positives de leurs vertus, j'en trouverais, certes, plus qu'il n'en faut et qu'il ne m'est permis d'en rapporter. *Jean de Liedenstein* les dit

boni in moribus et vita, veraces in sermone, in charitate fraterna unanimes, sed tantum fides eorum est incorrigibilis.

purs dans leurs mœurs et dans leur vie, véridiques dans leurs discours, unanimes dans la charité fraternelle, mais incorrigibles seulement dans leur foi.

(Passage cité par Leger, P. I, ch. XXX, p. 184.)

Questa setta, dice Genebrando, arcivescovo di Aix (Cronic., lib. 4), e con esso il prodetto Reynerio, e molto più perniciosa delle altre — perchè mentre tutte le altre fanno, colle gravi loro bestemmie contro Dio, che gli uomini le aborriscono, questa ha una grande apparenza di santità, sia perchè i suoi segnaci vivono santamente in faccia agli

Cette secte (des Vaudois), dit Genebrand, archevêque d'Aix (Chroniques, liv. 4), et avec lui le susdit Reynerus, est beaucoup plus pernicieuse que toute autre — parce que pendant qu'elles s'attirent la haine des hommes par leurs blasphèmes contre Dieu, celle-ci a une grande apparence de sainteté, soit parce que ses secta-

tes ... a perchè essi credono
og ... ome si conviene di Dio,
e ... articuli che si conten-
ge ... do, e solamente rivolge
le ... emme, e il suo odio,
coi ... hiesa Romana.

teurs vivent purement devant les hommes, soit parce qu'ils ne croient que des choses convenables de la Divinité et admettent tous les articles qui sont contenus dans le symbole; seulement ils tournent leur haine et leurs blasphèmes contre l'Église romaine.

(... *i osservazioni sullo stato presente dei Valdesi*, da Go ... *io Lowther*, 1821, p. 6.)

On a ... *on équivoques de leur pieuse* ***doctrine*** ... *de* ... *eurs mœurs, soit dans les* ***historiens*** *le* ... *foi, que dans plusieurs de* ***leurs livr*** ... *re aujourd'hui, et même* ***dans les*** ... *es adversaires.*

(... J. A. Turretin, traduit du latin. I ... 5.)

Perdur ... *in* ... *versis provinci* ... *verò supra — excerpsimus, quæ ad eorum confessionem pertinent, ut hic repetere non sit opus. Ad mores verò, modestos — simplices; a mercimoniis abhorrentes, ut fraudem et mendacium vitent; labore suo victitantes; parvo contentos; castos, sobrios, exemplo suo ad omne bonum præeuntes.*

Les Vaudois existaient dans diverses provinces — — nous avons exposé plus haut ce qui concerne leur confession, de sorte qu'il n'est pas besoin d'y revenir ici. Quant à leurs mœurs, ils sont modestes, simples, ennemis du brocantage, afin d'éviter le mensonge et la fraude qui s'y glissent; vivant de leur travail; contens de peu; chastes, sobres, marchant par leur exemple au devant de tout bien.

(Duplessis Mornay, *Myst. iniq.*, p. 406, ed. Gorichem.)

Suis operibus, plus tribuebant Valdenses quam gratiæ Dei,

Les Vaudois attribuaient plus à leurs œuvres qu'à la grâce de Dieu,

dit la huitième note du chap. XVI d'*Eberhard de Béthune*, édité par Gretzerus. Cette accusation montre du

moins qu'ils cherchaient à se bien conduire; mais parce qu'ils se conduisaient bien, veut-on en conclure qu'ils n'avaient pas la foi? — Un témoignage bien puissant encore, est celui de *Birague*, gouverneur de Saluces en 1572, qui, ayant reçu l'ordre de faire égorger les Vaudois qui s'y trouvaient, et s'étant lui-même signalé dans plus d'une persécution, se permit néanmoins de faire observer à Sa Majesté *qu'assurément elle avait reçu quelque fausse et malicieuse information contre ces pauvres gens, et que quand elle serait mieux informée, elle serait marrie de cette exécution; qu'il fallait s'assurer de toutes ces personnes, en remplir les prisons, et les conserver bien sûrement, jusqu'à ce qu'on eût informé S. M. qu'ils étaient des gens de bien et d'honneur, très-fidèles à son service, vivant paisiblement avec leurs voisins catholiques, esquels, en un mot, il n'y avait du tout rien à reprendre, si ce n'est qu'ils étaient de la religion; qu'en cas que S. M. persistât à ce qu'on les fît mourir, il y aurait assez de temps pour cela.*

(Leger, Partie I, ch. XXX, p. 185.)

Sed in his tantis calumniis ac criminibus, reliquus populus, qui ad pedes Alpium et qui Merindolii Cabrieræque degit, ita piè ac modestè semper vixit, ut in eorum tota consuetudine ac vita ratione, timor Dei maximè eluxerit, summa fides et justitia perspecta fuerit.

Mais au milieu de tant de calomnies et d'imputations, ce petit peuple, qui habitait au pied des Alpes, ainsi qu'à Cabrières et Merindol, vécut toujours d'une manière si pieuse et si tranquille, que dans toutes leurs habitudes brillait d'abord la crainte de Dieu, et se montrait la plus grande bonne foi et une parfaite justice.

(Camerarius, Lugubris narratio, p. 304.)

Lorsque l'orage de la persécution commençait à se for-

me[...]es infortunés, on envoya deux hommes équitables pr[...]les informations sur eux.

m[...]em ad ipsorum vitam [...]rtineret, retulerunt ex cate[...] Provincialium testimo-nio [...]ntia, eos operis labo-ribi[...]xime deditos : ducentis abh[...]is[24] ex regione Pede-mon[...]rofectos, in Provinciæ part[...]m commigrasse.

Quant à ce qui regardait leurs mœurs et leur manière de vivre, ils apprirent du témoignage et de la déposition des autres Provençaux, qu'ils étaient entièrement adonnés à leur travail, et que depuis deux cents ans environ ils avaient émigré d'une partie du [P]iémont dans celle-là de la Pro[v]ence.

Qu'ils [...]res incultes, rendu produc-tifs s[...]; qu'auparavant ces parages étaient [...], de malfaiteurs et de vaga-bonds, [...] ces nouveaux habitans:

amatores [...] quillitatis [...] firmationeque [...] æquabilitate [...] petuatione pra[...] [d]ictorum conventorumque veritate et constantia commendabiles.

(*Id.*, *ibid.*)

[...]imant surtout la paix et la tran-[q]uillité ; d'une fermeté et d'une [d]ouceur de mœurs singulières ; [n]'ayant pas moins d'égalité dans [l]eur vie que de soins pour leur famille ; recommandables surtout par l'inviolabilité de leur parole et la constance de leurs engagemens.

Hæretici cognoscuntur per mores et verba. Sunt enim in moribus compositi et modesti : superbiam in vestibus non habent, quia nec præciosis, nec multum abjectis

Les hérétiques se reconnaissent par leurs mœurs et leurs discours ; ils sont dans leurs mœurs réservés et modestes ; ils ne mettent point d'orgueil dans leurs vêtemens,

24. De Thou dit trois cents ;

. . . . *Quæstione habita reperiebat Valdenseis qui dicuntur, homines, qui CCC circiter abhinc annis, etc.*

Les informations ayant été prises, il trouva que ces gens appelés Vaudois, depuis 300 ans environ, précédemment, etc.

(*Libro VI Historiarum*, t. I, p. 293, édit. de Francfort, 5 vol. in-8.°)

[redacted]

utuntur. Negotiationes non habent propter mendacia et juramenta et fraudes vitandas; sed tantum vivunt de labore ut opifices. Doctores etiam ipsorum sunt sutores et textores. Divitias non multiplicant, sed necessariis sunt contenti. Casti etiam sunt, maxime Leonistæ. Temperati etiam sunt in cibo et potu. Ad tabernas non eunt; nec ad choreas, nec ad alias vanitates. [25]

parce qu'ils n'en portent ni de trop grossiers ni de trop fastueux. Ils n'ont pas beaucoup d'affaires de commerce, pour éviter les mensonges, les juremens et les tromperies; mais ils vivent du fruit de leur travail, comme des artisans. Leurs docteurs même sont cordonniers ou tisserands. Ils n'entassent pas de richesses, mais se contentent du nécessaire. De plus, ils sont chastes, surtout les Léonistes. Modérés dans le manger et dans le boire, ils ne vont pas aux tavernes, ni aux bals publics, ni aux autres vanités.

Ab ira se cohibent : semper operantur, discunt vel docent, et ideo parum orant. — Cognoscuntur etiam in verbis præcisis et modestis. Cavent etiam a scurrilitate et detractione, et verborum levitate, et mendacio, et juramento.

Se gardant de la colère, toujours ils travaillent, s'instruisent ou enseignent, et de la sorte prient peu. — On les reconnaît aussi a leurs discours précis et modestes. Ils se défendent les basses plaisanteries et la médisance, ainsi que les paroles frivoles, le mensonge et les juremens.

(Reynerus, *Contra Valdenses*, chap. VI.)

Quoique ce passage s'adresse à des religionnaires d'Allemagne, nous avons montré que, confondant les Léonistes avec les Vaudois, c'est bien à ces derniers que doivent s'appliquer les pages de Reynerus. Nous pour-

---

25. Voyez pour l'exactitude de ces détails, qui prouvent en même temps l'identité des Vaudois de Bohême avec ceux des vallées, le chapitre VIII du livre de la discipline des Vaudois, rapporté par Perrin (p. 238), intitulé, *De la taverna*; et le chapitre IX : *Del bal*;

Tanti pas que l'home fay al bal, tanti saut vay en enfer.

Tous les pas que l'homme fait au bal, sont tout autant de sauts par lesquels il va en enfer.

rions en dire autant des *Paterini*, avec lesquels j'ai déjà fait connaître que les Vaudois furent en fréquens rapports.

In paupertate et asperitate habitûs et gestûs exterioris compositione, et morum gravitate, et in omnibus verbis et operibus suis magnum ostenderent humilitatis exemplum.

Ils montrent un grand exemple d'humilité dans la pauvreté et la rudesse de leur vie, dans la réserve de leurs actions et la gravité de leurs mœurs, ainsi que dans tout ce qu'ils font ou qu'ils disent.

(Vitriacus, cité par Gretzerus, dans ses *Prœloquia in triadem scriptorum contra Waldensium sectam.*)

Et pour examiner également tous les alentours des vallées, et ceux avec lesquels elles peuvent avoir quelques relations, voici ce que des témoins oculaires ont dit de Henricus, dans la Provence.

Publice testabantur numquam se virum attrectasse tantæ rigiditatis, tantæ humanitatis et fortitudinis : cujus affatu cor etiam lapideum facile ad compunctionem posset provocari. — — Dum orationem haberet ad populum, eisdem clericis ad pedes ejus residentibus et flentibus, tali resonabat oraculo, ac si dæmonum legiones uno hiatu ejus ore murmur exprimerent. Verumtamen mirum in modum facundus erat, etc.

(*Acta Episcoporum cenomanensium*, *cap.* 35, *in Mabillonii vetera Analecta*, t. III, p. 312; seconde édition, p. 315.)

N'était-ce pas un spectacle touchant, que tout ce peuple prosterné sous les lambris du vaste temple de la nature, et ému jusques aux larmes par un homme du Seigneur? — En Alsace, au commencement déjà du treizième siècle, on trouva une quantité de Vaudois, que l'on voulut convaincre d'hérésie; mais ils étaient si bien ferrés sur l'Écriture sainte, qu'il n'y eut pas moyen. Henri II, de Vehringen, évêque de Strasbourg, qui avait accompagné

l'empereur Othon III dans son expédition contre les Romains, y amena les premiers Dominicains; et en 1212 découvrit, par leur moyen, cinq cents Vaudois dans cette seule ville.

Leurs mœurs étaient si pures, qu'il n'y eut personne qui eût une plainte contre eux. — *On remarqua, que beaucoup de pauvres demandaient l'aumône au nom de Dieu, et non plus au nom de Saint-Pierre ou de la vierge Marie.* — *Il leur fallut livrer tous leurs livres hérétiques,* — *où l'on trouva que, selon eux, le mariage était permis à tous; que l'autorité du pape n'était pas supérieure à celle de la parole de Dieu; et qu'ils avaient beaucoup de partisans en Suisse et en Italie.* (Rœhrich, *Histoire de la réformation en Alsace*, t. I.er, p. 20, etc. [*en allemand*]).

Davity, à la fin de son *Traité sur le Piémont*, nous apprend que, *si les ducs de Savoie n'ont pas toujours persécuté les Vaudois, c'est à cause de leur grande simplicité et bonté; ainsi que du tribut qu'ils lui payaient régulièrement.*

Reperiebat Valdenses — tributa principi et sua jura dominis sedulò et summa fide pendere : Dei cultum assiduis precibus et morum innocentia præ se ferre, etc.

Il trouva que les Vaudois payaient régulièrement le tribut à leur prince, et leurs droits aux seigneurs; qu'ils rendaient un culte à Dieu par de fréquentes prières, et portaient sur leur figure l'innocence de leurs mœurs.

(Thuanus, *libro VI Historiarum*; édition de Francfort, t. I.er, p. 293.)

Bernard Girard (du Haillan), cité par Leger, I.re part., ch. XIX, p. 127, dit (Hist. de France, l. 10): que, *la liberté avec laquelle ils blâmaient les vices et la dis-*

solution des princes et du clergé, fut la principale cho qui leur attira la haine générale, et leur fit imput plusieurs horribles opinions feintes et controuvées, do ils étaient entièrement éloignés.

Leger, citant Claude Seissel, etc., fait un tableau d mœurs des Vaudois, trop long pour être inséré ici; ma on ne sera pas fâché de le comparer avec ce qu'en d Vergerius, d'abord légat du pape, ensuite ministre évan gélique parmi ceux qui s'étaient retirés en Bohême; qui montrera qu'ils restaient les mêmes partout. « L'o « entend de tous côtés parmi eux retentir la voix d « pur Évangile; leur concorde, et leur conformité « sentimens dans la doctrine, est telle, qu'on ne pe « apercevoir ni soupçonner chez eux aucune contradi « tion, ni différence d'opinions; pas même chez ceu « qui sont chargés de l'enseignement. La simplicité, « modestie et la dévotion, accompagnent toutes l « cérémonies de leur culte. Ils sont tellement éloign « de la superstition et de la mommerie papiste, qu' « n'y en paraît aucun vestige. Leur discipline est exercé « avec une gravité et une sévérité tempérées par l « douceur. Le renouvellement du cœur et l'amendemen « de vie se manifestent par leurs fruits; — je veux dire « cette vraie repentance et cette sincère conversion q « constituent le chrétien. J'ai envoyé une relation d « tout cela aux Frères qui sont en Italie..., etc. » (*Préface à la confession de foi des Frères d Tubingue.*)

Elle est écrite en latin, mais je n'en ai qu'une traduc tion sous les yeux.

Les Vaudois ne laissèrent pas d'être accusés des chose

les plus infames, et entièrement semblables à celles dont on chargeait les premiers chrétiens. J'examinerai, dans un chapitre spécial, la valeur de ces accusations; je ne veux ici que donner un petit échantillon de la logique par laquelle on était réduit, faute de mieux, à prouver leurs mauvaises mœurs. Il est tiré des *Memorie historiche dell' introduzione delle heresie nelle valli*, par Marco Aurelio Rorenço, prieur de Saint-Roch à Turin. Ce brave homme raisonne ainsi : l'article *les* s'écrit en italien *li;* il y a dans les vallées de Piémont des familles qui portent le nom de *Bertin*, en italien, *Bertini; les Bertin, li Bertini*, d'où il conclut fort judicieusement que nous sommes tous des *libertini*. Admirez!....

Le moine Samuel Cassini, dans son livre intitulé: *Vittoria triomphale*, chap. III, dit aux Vaudois: *Je sais bien que quant à vous, vous apparoissez tous religieux et extérieurement honnêtes; mais je sais par ouï-dire qu'il y en a ailleurs de votre religion qui font des choses illicites.* Ce moine, dans sa jeunesse, avait prêché dans les vallées de Luserne et de Saint-Martin; *or, qu'on considère*, dit Gilles, *que ce moine, ayant conversé entre les Vaudois, n'a pourtant osé affirmer avoir rien vu de mal entre eux, mais dit seulement d'avoir ouï dire, ni n'a osé exprimer ce que c'étoit, ni mesmes après — n'a osé nommer aucun lieu ni temps. Car s'il l'eust fait, on l'eust du tout convaincu de fausseté et calomnie.*

(Gilles, chap. II, p. 12.)

Claude Seissel, dans le Catalogue des erreurs des Vaudois, met tout laconiquement celle-ci : *Ils louent la continence* (voyez Léger, partie I.re, p. 121); et pour pendant à cette singulière accusation, il les condamne,

plus loin, pour vouloir *permettre le mariage à tous les hommes!* (Cette note doit recevoir son complément des deux qui la précèdent, et les 58.e, 59.e, 60.e, etc., auxquelles on pourrait ajouter les témoignages rapportés dans la 23.e et la 24.e du premier livre.)

NOTE 51, page 91.

PIERRE REYNAUDIN, de Bobi, dernière commune du val de Luserne, dans sa DISSERTATIO DE VALDENSIBUS, *thèse onzième*, cite ce passage de PHILICHDORF :

Quia vident in pluribus presbyteris exempla mala superbiæ, avaritiæ, incontinentiæ, ebrietatis, rixæ, iracundiæ, invidiæ et aliorum vitiorum, ideo plus credunt suis hæresiarchis præbentibus eis exempla bona, humilitatis, largitatis, castitatis, sobrietatis, pacis, amoris, mansuetudinis, quæ imitantur.

Plus ils voient dans la plupart des prêtres des mauvais exemples d'orgueil, d'avarice, d'incontinence, d'ivrognerie, de disputes, de colère, d'envie et d'autres vices semblables, plus ils croient en leurs hérésiarques, qui ne leur offrent que de bons exemples d'humilité, de largesse, de chasteté, de sobriété, de calme, d'amour et de douceur, qu'ils cherchent à imiter.

« Dans l'*Histoire des choses mémorables*, écrite par « JEAN WOF, cet auteur, en parlant de l'année 1160, « page 382, rapporte un passage remarquable, tiré d'une « relation écrite par JACQUES RIBERIA. Celui-ci, qui était « secrétaire du roi de France, et nommé commissaire « dans la cause des Vaudois, dit, entre autres choses: « Dans ce temps-là on faisait très-peu et presque au- « cun cas de ceux qui voulaient être appelés évêques, « prêtres ou ministres de l'Église. Comme ils étaient « tous entièrement ignorans en toutes choses, il était « aisé à ceux qui avaient un peu plus de science et



« d'érudition qu'eux, d'obtenir du peuple une estime de « préférence. Or, comme les Vaudois savaient parler « plus savamment de religion que les autres, les prêtres « les invitaient souvent à enseigner publiquement; non « qu'ils eussent approuvé les sentimens des Vaudois, « mais parce qu'ils sentaient qu'ils avaient moins de ca- « pacité qu'eux. » (*Abrégé de l'Hist. des Égl. escl. et vaudoise*; période Ire, ch. II, §. 42, p. 105.)

Plusieurs écrivains se sont encore servi du témoignage de JACQUES DE RIBERIA.

Frater Reynerus inter alios, qui annum circa 1250 *scripsit* — omnes aliæ (*sectæ*) cum immanitate blasphemiarum, in Deum horrorem inducant, hæc Leonistarum, magnam habens speciem pietatis, eo quod coram hominibus justè vivant et bene omnia de Deo credant, et omnes articulos qui in symbolo continentur, solam romanam Ecclesiam blasphemant et oderunt, cui multitudo facilis est ad credendum; *ut hoc modo in fumum abeant calumniæ omnes quæ contra eos in vulgus spargebantur.* — — *Jacobus de Riberia, in suis de Tolosâ collectaneis, in hæc verba :* Waldenses — celebrior est fama, eoque tempore nullo aut parvo in pretio fuisse eos qui sacerdotes se, episcopos et ministros Ecclesiæ dici solebant. Indigni enim omnes, et rerum omnium ignari pene cum essent, facile illis fuit eruditione et doctrina præcellentissimis, primas in populo partes sibi vendicare. Ex quibus cùm præ cæteris Valdenses acutius de religione disputarent, admittebantur sæpe a sacerdotibus publice docendi causa, non quod eorum sententiæ sibi probarentur, sed quod Valdensibus pares non essent. Tanto in honore erat hujusmodi hominum secta, ut ab omnibus oneribus haberent immunitatem, et multo plura ex morientium testamentis consequerentur, quam sacerdotes. Hostis si fuisset heretico, viæ itinerisque comes ab hoste non lædebatur, salus omnis hominum in hæreticorum tutelâ esse videbatur. *Ab adversario num ullum expectari potuit testimonium aut clarius, aut gravius?*

(DUPLESSIS MORNAY, *Mysterium iniquitatis*, p. 303, 304, éd. Gorichem.)

Vix orta Valdensium secta, sive novitate rei, sive evangelicæ simplicitatis, atque apostolicæ rerum omnium abdicationis specie — — plurimos in sui admirationem et sequelam facile traxit, unde et brevi propagata est.

A peine la secte des Vaudois eut-elle pris naissance, que, soit par la simplicité évangélique, soit par leur apparence d'abnégation apostolique de toutes choses — — elle induisit facilement en admiration, et attira à sa sequelle un grand nombre de personnes; ce qui fait qu'elle s'est promptement répandue.

(Richinius, *Dissertatio de Valdensibus*, cap. II. *De Valdensium progressu, ejusque causis*, en tête de Moneta. Rome, 1743.)

Hæretici principabantur in populo, dominabantur in clero, eo ut populus sic sacerdos, et in interitum gregis ipsa figurabatur vita pastoris. Loquebantur hæretici, et omnes admirabantur; loquebatur catholicus, et dicebant : quis est hic?

Les hérétiques régnaient dans le peuple et dominaient dans le clergé, tellement que le clergé et le peuple figuraient la vie du pasteur dans la mort du troupeau. Les hérétiques parlaient-ils, tout le monde admirait; un catholique parlait-il, chacun disait, *que veut cet homme?*

(*Epistola Henrici Abbatis Clarævallensis*, dans Rogers Houveden, p. 577.)

Quarta causa hæresum est scandalum de malo exemplo quorumdam. Unde cum quosdam vident male vivere, dicunt : sic Apostoli non vixerunt, nec nos qui sumus imitatores Apostolorum.

La quatrième cause des hérésies est le scandale et le mauvais exemple de quelques-uns; d'où, lorsqu'ils les voient ainsi mal se conduire, ils disent : les Apôtres ne vécurent pas ainsi, ni nous, qui sommes les imitateurs des Apôtres.

Quinta causa est insufficientia doctrinæ quorumdam, qui prædicant quandoque frivola, quandoque falsa. Unde quidquid Ecclesiæ doctor docet, quod per textum novi Testamenti non probat, hoc totum pro fabulis habent contra Ecclesiam.

La cinquième cause est l'insuffisance des enseignemens de quelques autres, qui prêchent des choses si frivoles et si fausses, que dès-lors, quoi que ce soit qu'un docteur de l'Église leur enseigne, ils le tiennent pour fables, s'il ne le prouve pas par le texte du nouveau Testament.

(Reynerus, *Contra Valdenses*, cap. III.)

Au commencement du livre que Claude Seissel écrivit contre les Vaudois, il a placé un discours qu'il suppose prononcé par eux pour leur défense. Il y expose si bien leur doctrine et leurs opinions, qu'on pourrait croire qu'il en était lui-même pénétré. Il pourrait aussi trouver place dans cette note; mais comme il est fort long, j'y renvoie le lecteur. Leger l'a traduit presque tout entier dans le chap. XVIII de sa I.re partie, p. 119, etc.

NOTE 52, page 91.

« De toutes les sectes qui se sont élevées dans ce « siècle, en s'opposant à l'Église romaine, il n'y en a « aucune de plus remarquable que celle des Vaudois. « Ils tâchèrent d'ébranler la base même du catholicisme. « Ils remontèrent jusqu'à la source du christianisme, « pour le rétablir dans sa pureté. Leurs mœurs étaient « sans reproche, et quoique persécutés pendant tout ce « temps avec la plus révoltante cruauté, ils n'ont jamais « pu être anéantis..., etc. »

(SCHROECKH, *Hist. ecclés.*, article *Waldenser.*)

THÉODORE BELVEDÈRE, *préfect des moines*, comme Gilles l'appelle, dans son livre intitulé *Flambeau de la vérité chrétienne, pour connoître la vraie église de la fausse, prétendue réformée*[26], consacre un chapitre spécial (c'est le dix-huitième) à démontrer l'importance des Vaudois et la nécessité de les détruire. Il l'intitule ainsi: *Du danger que les hérésies des vallées de Pié-*

---

26. *Lucerna della christiana verita, per conoscer la vera chiesa, e la falsa, pretèsa riformata. Torino*, 1637.

mont peuvent apporter à l'Italie (voy. Gilles, p. 550). Il avait déjà dit quelque chose de semblable dans sa *Turris contra Damascum : id est tutela Ecclesiæ romanæ, contra Calvinistarum incursiones, objecta considerationibus cujusdam ministri Petro Gillio subscripti, ædificata cum propugnaculis; a Fr. Theodoro Belvederensi. August. Taur.*, 1636, à la page 231 et suiv.

« Les Vaudois se retirèrent dans l'intérieur des val-
« lées, et dans ces retraites bravèrent la politique des
« légats, le zèle des missionnaires, les rigueurs de l'in-
« quisition et la puissance des princes catholiques. On
« vit des armées entières consumées dans ces affreuses
« retraites des Vaudois; et enfin, on fut obligé de leur
« accorder dans ces vallées le libre exercice de leur
« religion..., etc. »

(*Dictionnaire des hérésies*, Paris, 1762, article *Vaudois* [c'est un ouvrage écrit dans un esprit tout-à-fait catholique].)

Cassianus, dans son livre *De incarnatione*, compare les Vaudois à une hydre,

.... numerosius renascentem per sua damna crevisse ; ita ut novo inauditoque miraculo, multiplicato mortibus suis monstro, etc.

renaissant plus puissante et devenant plus grande même par ses blessures, tellement que, par un nouveau et inoui miracle, le monstre s'est multiplié par ses morts.

Saint Bernard dans ses sermons, et Benoist dans son *Histoire des Albigeois*, ont reproduit cette belle figure de rhétorique. Mais, quelque avantage que leur position leur donnât, ils évitèrent toujours de répandre le sang humain. — Le caractère héroïque de ce petit peuple se reflète dans toute son histoire. L. Lydius, dédiant son

livre *aux nobles et puissans seigneurs de Hollande et de West-Frise*, pour les complimenter, les compare à eux, et leur dit :

Vos, instar Waldensium, ut bella non provocastis, ita neque timuistis. Secunda vos felices, adversa magnos probarunt, ubique Deo vobis benedicende, gloria vos quasi umbra comitata est.

Vous, à l'instar des Vaudois, ainsi que vous évitez de provoquer les guerres, cependant vous ne les craignez point ; les succès vous ont trouvés heureux et les revers magnanimes ; et partout sous la bénédiction du Ciel, la gloire vous accompagne comme l'ombre.

Note 53, page 91.

C'est Moneta, dans son livre édité par Richini, *Adversus Catharos et Valdenses*, Rome, 1743, fol., qui nous apprend cette particularité. Reynerus, dans le ch. V de sa *Summa*, leur reproche pour 20.e erreur,

quod nullus sit cogendus ad fidem ;

que personne ne peut être forcé à la foi ;

Quel plus beau témoignage de haute et pure tolérance voulez-vous? Leur indépendance de vues n'était pas moins remarquable ; ainsi dans ces passages de Philichdorf, par exemple :

Dicunt hæretici Valdenses, quod non sit melius, corpus hominis defuncti, sepelire in cœmeterio, quam in alio quocumque agro, vel loco.

Les hérétiques Vaudois disent qu'il ne vaut pas mieux qu'un cadavre soit enseveli dans le cimetière, que dans tout autre endroit.

C'est quelque chose qui paraît tout naturel aujourd'hui ; mais pour le temps c'était beaucoup. (Les protestans ont encore conservé, dans le midi de la France, la coutume d'enterrer leurs morts dans leurs campagnes ou leur jardin.)

I *Almanach spirituel*, enfin, se trouve cette belle
m *S'il y a un vicieux parmi vous, ne le regardez*
pc *ime un ennemi, mais corrigez-le comme un*
.i on voilla estimar luy enemic, ma corrêge luy
ayre). Ce livre, du reste, contient les préceptes
très-austère, ayant même une légère teinte
ic.

NOTE 54, page 91.

« .... ie ces hérésies se soient
« jamais int vallées de Piémont; et
« lo it après la bête de l'Apo-
« c ses de Piémont suivaient
« inviolablement attachées à
« ou Sa

(*ire des Vaudois, avis au*
lecteur,

Sectæ hæreticorum fuerunt plures quam LXX, quæ omnes per Dei gratiam deletæ sunt, etc.	Les sectes d'hérétiques furent au nombre de plus de 70, qui toutes, par la grâce de Dieu, sont maintenant détruites.

(REYNERUS, *Contra Waldenses*, chap. 4.)

Puisqu'elles furent détruites, et que les Vaudois existaient, on ne pouvait les confondre ensemble. — J'ai dit cependant qu'ils s'unirent à d'autres évangéliques, et je vais en donner un exemple. Camerarius, après avoir parlé de la députation que les Frères de Bohème envoyèrent aux Vaudois établis en Autriche, dit:

De se etiam Waldenses, et variis certaminibus et suorum majorum suisque miseriis ac periculis	Les Vaudois ayant donc raconté beaucoup de choses, de leurs misères, de leurs périls et des com-

[redacted]

multa locuti, ita Fratrum legatos dimittunt. Qui, reversi ad suos, magna lætitia nuntio suo omnes affecerunt, et cupiditatem excitarunt conjunctionis cum ipsis, doctrinam quorum esse sanam atque sinceram et puram, reperiebant.

bats qu'ils avaient soutenus, ainsi que leurs ancêtres, renvoyèrent les députés des Frères. Ceux-ci de retour auprès des leurs, tout le monde apprit avec une grande joie ce qu'ils leur dirent, et désirèrent vivement de s'unir aux Vaudois, dont ils trouvaient la doctrine si pure et si élevée.

(*Historica narratio de Fratrum orthodoxorum Ecclesiis, in Bohemia, Moravia et Polonia*, p. 104.)

Cette réunion désirée s'effectua bien tristement :

Nostri, cum gaudio ista percipiunt et unitatis christianæ avidi, num in unum populum, unamque Ecclesiam cum Waldensibus coalescere possent deliberant. Placuit doctrinæ puritas, vitæque christianæ studium summe. Displicuit autem quod veritatem occultarent, nec profiterentur libere, quin evitandi persecutiones studio papistica templa frequentarent, sacrisque idololatricis communicarent. Conclusum, monendos esse de hoc, ut et aliis quibusdam. Missis itaque denuo viris idoneis, Waldensibus illa exponunt; qui placere sibi propositum de unitate ineunda testantur; vitia exposita, se nec ignorare nec defendere dicunt; fateri potius a pristina Patrum suorum puritate secessum esse. Convenit utrinque, ut certo tempore convenirent, et de negotio hoc plenius constituerent. Sed antequam tempus illud adesset, Papistæ re prædita, in bonos Waldenses sævire incipiunt. Stephanus Antistes Viennæ igni perimitur. Reliqui hinc inde — diffugiunt.

(*Historia persecutionum Ecclesiæ Bohemiæ.... anno* 894 *ad annum* 1632; in-32, 1648 [sans nom d'auteur], chap. XX, §. 5.)

J'ai rapporté ce paragraphe en entier, pour l'opposer à ces lignes d'un ouvrage moderne. « Une terrible persécution, qui éclata peu après contre ces Vaudois relâchés, imprima profondément, dans l'ame de ceux qui survécurent, l'avertissement que la fidélité des Hussites leur avait donné. » (*Histoire abrégée de l'Église de Jésus-Christ, principalement pendant les siècles du*

*moyen âge, rattachée aux grands traits de la pr
phétie*, Genève, 1833, t. II, p. III.e, ch. II, p. 158

J'aime bien qu'on saisisse l'occasion de faire ressor
les enseignemens du Ciel des catastrophes de l'histoir
mais dans cette dernière, la vérité doit aller avant tou
et les Vaudois ne furent pas persécutés pour avoir n
gligé l'avis des Hussites; mais au contraire pour en av
trop profité, et être sortis des bornes de la pruden
dans laquelle, jusques-là, ils s'étaient tenus. Cette épreuv
d'ailleurs, ne put être un bienfait pour eux, puisq
dès-lors ils cessèrent d'exister.

NOTE 55, page 92.

« Quand les catholiques romains nous demandent, c
« était notre religion avant Luther, nous répondons o
« dinairement, dans l'Écriture sainte. Nous avons raiso
« mais si, conformément à leur goût, nous voulions no
« parer de la tradition et de l'autorité humaine, no
« pourrions ajouter, qu'elle était dans les vallées d
« Piémont. »

(MOSHEIM, *Hist. ecclés.*, *traduite en français*, Yve
don, 1776, t. III.e; note 74, p. 349.)

.... *Si elle n'avait pas déjà été répandue* (la doctri
des Vaudois) *dans plusieurs provinces de France*,
*qu'on appelle Calvinisme aurait rencontré plus d'ob
tacles et fait moins de progrès. C'est ce qu'on peut di
aussi de l'Angleterre; déjà long-temps avant Wicle
ces anciens chrétiens évangéliques, qu'on nommait Va
dois, y étaient très-connus...*, etc.

(DUVERNOY, *Abr. de l'hist. des Égl. escl. et vaud*
préface, p. XII.)

« Conrad Wimpina, l'adversaire le plus habile et le « plus passionné du docteur Luther, dit, dans son Traité « des sectes et des hérésies, et il le répète ailleurs plu- « sieurs fois, « que Luther a emprunté sa doctrine de « Huss et de Wiclef, et que ceux-ci l'avaient apprise des « Vaudois; que les Hussites avaient adopté les hérésies « des Wicléfites, et que Luther leur avait succédé. — — « Luther, dit-il encore, n'a rien inventé de nouveau; « il n'a fait que publier les mêmes erreurs qui avaient « auparavant été soutenues par les Grecs schismatiques, « par les Vaudois..., etc. »

(Duvernoy, période II.e, ch. IV, §. 101, p. 290.)

Le même auteur dit plus loin encore (§. 106, p. 302): *Une autre observation qu'il est bon de faire ici, c'est que l'Église évangélique réformée d'aujourd'hui doit son existence, en partie, à l'ancienne Église vaudoise.*

« .... O merveille! Dieu, par sa sage providence, a « conservé la pureté de l'Évangile dans les vallées de « Piémont, depuis le temps des Apôtres jusqu'à nous. « — — Mais, s'ils ont succédé aux Apôtres quant à la « doctrine, ils leur ont aussi succédé quant à l'ordre et « au gouvernement de l'Église, etc. »

(Boyer, *Abrégé de l'hist. des Vaudois*, p. 23 et 43.)

« La dispersion des pauvres de Lyon répandit la doc- « trine des Vaudois dans différens endroits de la France, « mais principalement en Picardie, ce qui leur a fait « donner le nom de Picards; ceux-ci la communiquèrent « dans les Pays-Bas, en Angleterre, dans les cercles du « Rhin, en Alsace, en Bohême, en Autriche. Ceux d'en

« deçà des monts firent plusieurs établissemens dans l'Italie, en Calabre, en Lombardie, où ils furent nommés Lombards; à Gènes et dans d'autres villes, *fratricelli*, petits frères. Dans la suite ils formèrent des établissemens en Dalmatie, Croatie, Sclavonie, Hongrie, Pologne, jusques dans la Turquie. Après les croisades contre les comtes de Toulouse, ils se portèrent même en Espagne. Ils furent connus partout sous les différens noms de leurs prédicateurs, ou des lieux qu'ils habitaient. — Ils ont été la souche, la mère-église de toutes les branches du protestantisme. La plupart des calvinistes de la France ne sont que les descendans de nos anciens Vaudois et Albigeois, — etc. » (*Cinq lettres par un Vaudois*, 1784, lettre 1.re, *p.* 4.)

Lors même que l'identité entre les Albigeois, les Picards, les disciples de Valdo et les Vaudois de nos vallées, qui les regardent tous, il est vrai, comme frères, fût bien établie, il resterait encore plus d'une question à soulever, à l'égard des nombreux établissemens dont il est ici parlé. Mais on peut admettre l'idée principale de leur influence sur la réformation, et surtout du lien qu'ils établissent entre elle et l'Église primitive, par leur doctrine constamment pure et inaltérée.

Note 56, page 92.

Gilles, dont l'histoire porte un caractère de vérité si simple et si naïve, dit, en parlant des *Barbes vaudois*: « Ils s'assembloient aussi extraordinairement selon les nécessités survenantes; mais de temps en temps, pour conserver l'union entre eux et maintenir l'uniformité

« de leurs Églises, ils s'assembloient par députés de tous « les quartiers de l'Europe où se trouvoient des Églises « vaudoises qui en pouvoient avoir le moyen. Tel fut le « synode tenu au Laux de Valcluson, au temps de nos « plus prochains aïeuls, auquel se trouvèrent CENT ET « QUARANTE pasteurs des Vaudois, venus de divers pays. « Ils maintenoient aussi, ès autres temps, leur commu- « nication par lettres, autant qu'ils pouvoient.[27] »
(GILLES, chap. II, p. 17.)

---

27. « .... Le manuscrit italien, qu'on peut voir en original avec les « autres en l'Université de Cambridge, daté de l'an 1587, dit, que « *cette congrégation étoit toujours ordinairement convoquée au mois de* « *Septembre, et ce, dès plusieurs centaines d'années auparavant, et qu'ils* « *se sont vus assemblés en une même congrégation dans le vallon du Laos*, « *en la vallée de Pragela**, *jusqu'à cent et quarante de ces Barbes.* « Le même manuscrit ajoute, *qu'ils ont toujours eu leurs consistoires* « *et leur exercice de discipline fort exactement observé, si ce n'est en* « *temps de persécution; et qu'alors ces Barbes tenoient leurs consis-* « *toires en secret et faisoient leurs congrégations dans l'hiver, lorsque* « *les neiges ôtoient le courage à leurs ennemis de les aller rechercher.* « Comme dans cette saison-là ils ne laissoient pas de prêcher chacun « chez eux, au lieu qu'en esté ils étoient contraints d'aller faire leurs « exercices bien souvent sur le haut des Alpes. De ces Barbes quel- « ques-uns se marioient, — les autres ne se sont point mariés, soit « parce qu'ils avoient le don de continence, soit parce qu'ils estoient « obligés de changer souvent de demeure, selon que l'occasion s'en « présentoit, et qu'il estoit nécessaire pour le service des Églises; et « même d'entreprendre des grands et fâcheux voyages ès pays estran- « gers et éloignés, parmi les autres fidèles, avec lesquels ils entre- « tenoient une constante et fidèle correspondance, surtout depuis « l'an 1180, nommément en Bohême, Allemagne, Gascogne, Pro- « vence, Dauphiné, Angleterre, Calabre, la Pouille, et dans le reste « de la Lombardie, où ces Barbes alloient tour à tour, comme pèle- « rins et voyageurs, pour visiter leurs frères en ces lieux-là et y « prêcher l'évangile de Christ. »
(LÉGER, partie I.re, chap. XXXII, p. 202.)

* On se souvient qu'elle porte indifféremment le nom de Pragela ou de Cluson.

Habeo consultationes jurisperitorum Avinionensium, item archiepiscoporum Narbonensis, Arebtanensis et Aquensis; item ordinationem Albanensis episcopi, de extirpandis Valdensibus, jàm ante annos 300 scriptas; ex quibus apparet plurimos passim in tota Gallia fuisse.

Je possède des consultations des juristes d'Avignon, et des archevêques de Narbonne, d'Arles et d'Aix, ainsi qu'un ordre de l'évêque d'Albe, d'extirper les Vaudois; pièces écrites depuis plus de trois cents ans, et desquelles il appert qu'ils furent très-nombreux dans toute la Gaule.

(FLACCUS ILLYRICUS, *Catal. test. ver.*, Francfort, 1666, page 634.)

Les Chroniques d'Alberic ont un passage qui commence par ces mots :

in urbe Metensi pullulante secta quæ dicitur Valdensium, etc.

dans la ville de Metz, la secte qu'on appelle des Vaudois, ayant pullulé, etc.

(*Alberici Chronicon, ad annum* 1200.)

.... dicti sunt Valdenses, nimirum a valle densa. — — Hi, quamvis a præfato summo Pontifice condemnati, virus suæ perfidiæ longe lateque per orbem temerario usu evomuerunt.

.... les Vaudois, appelés probablement ainsi des vallées profondes — — quoique condamnés par le souverain Pontife, dont nous avons parlé, ne laissèrent pas de vomir en long et en large, avec une témérité sans exemple, par toute la terre, le venin de leur perfidie.

(BERNARDUS [*Abbates Fontis calidi*], *Contra Valdenses; Bibl. max., PP.*, t. XXIV, p. 1585.)

.... invenire in Italia, Romæ quoque, aliquos vera pietate et religione Deum colentes, in profana atque superstitiosa gente, cum periculo et variis difficultatibus degentes, et clandestinis congressibus exercentes religionis studium; in quibus et Valdenses fuere, multa et gravia mala perpessi. In

Ils trouvèrent en Italie, et même à Rome, des gens d'une vraie piété et servant Dieu, se perpétuant avec beaucoup de peines et de difficultés au milieu d'une nation mondaine et superstitieuse, et n'exerçant leur culte religieux que dans de secrètes réunions; parmi eux se trouvaient surtout des Vaudois,

Gallia togata, quæ nunc Romania appellatur, plurimi tunc sunt reperti.

accablés de mille infortunes. Dans la Gallia togata (depuis Plaisance jusqu'au Rubicon), qu'on appelle aujourd'hui la Romagne, on en trouva aussi beaucoup.

(CAMERARIUS, *De fratrum orthodoxorum Ecclesiis*, édition de Heidelberg, 1605, p. 120.)

.... ab antiqua progenie simplicium hominum, qui Alpes et viciniam habitant, et semper amant antiqua. In Suaviam, Bavariam et Italiam borealem sæpe intrant eorum mercatores.

Dans la Souabe, la Bavière et l'Italie du nord, entrent souvent les merciers d'une antique race d'hommes simples, qui habite dans les Alpes et leurs environs, et qui conserve toujours du goût pour les anciens usages.

(HENRI DE CORVIE, §. 84, *cité par Gieseler*, t. III, page 531.)

La Popelinière dit, que *la religion des Vaudois a eu son étendue presque par tous les endroits de l'Europe, non-seulement parmi les Italiens et les Français, mais même parmi les Polonais, les Espagnols, les Anglais, les Écossais, les Allemands, les Saxons, les Bohémiens et les Lithuaniens, surtout depuis l'an* 1100; *et malgré tous les potentats qui s'y sont opposés, ils l'ont opiniâtrément défendue jusqu'ici.*

(Histoire de France, l. I.er, feuillet 7, édit. de 1581.)

DUVERNOY, dans son Abrégé de l'histoire des Églises esclavones et vaudoises, observe que *cette déposition d'un historien catholique est d'un poids d'autant plus grand, qu'il était très-bien instruit, véridique, et nullement prévenu en faveur des Vaudois. — Genebrard, archevêque d'Aix, dans son Livre des chroniques, liv. 4, dit, en parlant du sieur de la Popelinière,* « que

« c un homme plein de candeur, d'une grande
« i, et qui, dans l'histoire qu'il a écrite, n'a
« la vérité purement et simplement..., etc. »
(Pé ., chap. II, §. 56, p. 133.)

Nel decimoterzo secolo i Valdesi e gli Albigesi si erano diffusi, e la loro ottrina dominava in un ampi atto di paese; essa sarebb sa anche più oltre, se il P porre in oper per soffocarla. si proclamò la p di Christiani c si stabili per l o dell' inquisizione: quest g-giogare i corpi, questo per incatenare le anime. furono le conse orrenda barbarie! Niuno scritt può informarcene meglio del saggio e moderato storico Tuano. « Allorchè, dic' egli, le pene le più crudeli non produssero l'effeto che se n'aspettava; allorchè il male era esarcebato dal rimedio stesso applicato fuor di tempo, e il numero dei Valdesi andava di giorno in giorno aumentando. — *Parte andò in Germania, e fissò il suo soggiorno nella Boemia, nella Polonia e nella Livonia; gli altri rivolgendosi all' occidente ottenero un asilo nella Brettagna.*"

—*Vedi la Dissertazione di Newton sulle profezie, 1 vol. in-4.°, p. 631.* —

Dans le treizième siècle, les Vaudois et les Albigeois s'étaient répandus, et leur doctrine dominait dans une grande étendue de pays; elle aurait été encore plus loin, si pape n'avait pensé devoir em-oyer tous ses efforts pour la suf-quer. A cette fin fut proclamée l première croisade de chrétiens ntre chrétiens, et fut établi pour première fois le tribunal de l'in-isition. La première pour sub-guer les corps, la seconde pour chaîner les ames. —— Et quelle t la conséquence de cette horrible rbarie? Nul écrivain ne peut us en informer mieux que le ge et modéré de Thou. Alors, t-il, les peines les plus cruelles ne produisirent pas l'effet qu'on en attendait; alors le mal devint plus ardent par ce remède appliqué mal à propos, et *le nombre des Vaudois allait de jour en jour s'augmentant.* — Une partie alla en Allemagne, et fixa son séjour en Bohême, en Pologne et en Livonie; les autres qui étaient restés en Occident, obtinrent un asile en Angleterre.

—Voyez la Dissertation de Newton sur les prophéties, 1 vol. in-4.°, p. 631. —

(*Brevi osservazioni sullo stato presente dei Valdesi*, *da* Gorgio Lowther, 1821, p. 8.)

ie me delectant qui ...mum strixerunt in perniciosam factio-...atuor notis maxime ; frequentia sectato-...me in varias sectas, propagatione, et diu-...tionis : neque enim ...axat, ubi nata est, ..., Germaniam, Bel-...iam, imo Græciam pervasit.

Je me délecte surtout à ceux qui ont usé leur plume sur cette pernicieuse faction des Vaudois. — Elle est remarquable par quatre caractères principaux : le grand nombre de ses sectateurs; leur distinction en différentes sectes; son étendue ou sa propagation, et sa longue durée. Car ce n'est pas seulement dans la Gaule où elle est née, mais en Italie, en Allemagne, en Belgique, en Bohême, et même en Grèce et en Bulgarie, qu'elle s'est étendue.

...nus, épître dédicatoire de sa *Trias scriptorum* ...*aldensium sectam. Gretz., opera*, t. XII.)

...us, dans ses préliminaires à Moneta, cite *Mal-* ...*Annalibus ordinis prædicatorum, ad annum* ...*. IV*, qui dit :

...excrevisse per hæc ...mbardia grava ger-...ium.

que dans ce temps-là s'étaient multipliés et répandus en Lombardie les germes corrupteurs des Vaudois.

...ius, *Illustrium virorum de venerabili Moneta* ...*riptis testimonia, test. VIII*, édition de *Mo-* ...e, 1743.)

...enses quod attinet, ...t Germania ita pro-...t eorum in toto his-...s cernantur vestigia. ...s etiam.

Quant à ce qui regarde les Vaudois, ils se répandirent tellement en France et en Allemagne, qu'on en retrouve des traces dans tout le cours de l'histoire. Même dans la Lombardie, etc.

...sis Mornay, *Myst. iniq. seu Historia papatus*, ...hem, p. 369.)

...um Bohemorum quod ... — veteres hi Wal-

Quant à ce qui tient aux affaires des Bohémiens, ce furent des an-

denses fuere, eorumque discipuli, qui Ecclesiam reformari in plerisque capitibus postulabant.

ciens Vaudois et de leurs disciples, qui demandaient de réformer l'Église dans la plupart de ses points.

(Duplessis Mornay, *Myst. iniq. seu Historia papatus, èdit. Gorichem*, p. 507.)

Nous avons déjà dit, sur l'autorité de Roehrich, *Hist. de la réforme en Alsace*, qu'on découvrit dans ce pays un grand nombre de Vaudois, et cinq cents seulement à Strasbourg; d'Aubigni (Histoire universelle, liv. II, chap. 6) dit, que *toute l'Europe orientale reçut avec tant d'ardeur la doctrine des Vaudois, qu'il s'en fit à Passau une assemblée de quatre-vingt mille personnes, quoiqu'on les brûlât de toutes parts sous différens noms;* et Mac-Crie (Hist. des progrès et de l'extinction de la réforme en Italie, au seizième siècle, traduit de l'anglais, Paris et Genève, 1831, chap. I.er, dit aussi : *les Vaudois surent se maintenir en Italie, et même établir une correspondance régulière avec leurs frères étrangers. Au quatorzième siècle ils ouvrirent en Lombardie des écoles où la jeunesse accourait en foule, et qui subsistaient au moyen des secours que leur envoyaient leurs co-réligionnaires de Bohéme et de Pologne.*

Schrœckh nous apprend leur propagation d'un autre côté : *Beaucoup de Vaudois*, dit-il, *se faisaient remarquer dans le royaume d'Aragon. Un synode fut tenu à Tarragone en 1242, sous la présidence de l'archevêque Pierre, et on y invita le célèbre Raymond de Pegnaforte, ex-général des Dominicains et inspecteur papal des Répentans à Barcelonne. Les Insabattati y furent signalés comme persévérant dans leurs erreurs, repoussant le pouvoir ecclésiastique pour les choses*

temporelles, etc. (Voyez Hardouin, Hist. des conciles, t. VII, p. 349.)

(Schroeckh, Hist. ecclés., art. *Waldenser*, t. 29, page 567.)

« Echard, inquisiteur jacobin, harcela les Vaudois en « plusieurs contrées de l'Allemagne (1330). Mais ce « cruel ennemi des disciples de Jésus, après les avoir « tourmentés pendant de longues années, fut enfin « conduit à rechercher les motifs de leur séparation « d'avec Rome. La force de la vérité triomphant alors « de ses préjugés, il donna gloire au Seigneur, et se « joignit à ceux qu'il avait si long-temps et si active« ment persécutés. Le bruit de sa conversion souleva « partout l'indignation des papistes. —— Les Vaudois « continuèrent de se multiplier en Allemagne pendant « le cours du quatorzième siècle. En 1391, les inqui« siteurs de Saxe et de Poméranie en tuèrent quatre « cent quarante-trois. En 1457, les inquisiteurs d'Ein« stein en firent périr un grand nombre, qui possé« daient au milieu d'eux douze Barbes ou pasteurs.

« En ces temps-là les Vaudois étaient si nombreux, « qu'en allant de Cologne à Milan, c'est-à-dire en par« courant un espace de plus de deux cents lieues, ils « pouvaient chaque nuit loger chez quelqu'un des leurs.[28] » (*Histoire abrégée de l'Église de Jésus-Christ, princi-*

28. Cela est probablement tiré de ce passage des chroniques d'Hirsang: *Capti quidam ex eis in civitate Argentinensi, coram omni populo et clero confessi publice fuerunt, quod tantus eorum esset numerus ut si quis ex eis e Coloniâ ire Mediolanum statueret, omni nocte hospitem de sectâ eorum inveniret.*

(Trithemius, Chronicon Hirsangiense.)

palem *pendant les siècles du moyen âge*, Genève, 1833, II, partie III, §. 3, p. 140 et 141.)

Johannes Balæus, centuria secunda scriptorum Britanniæ, pag. 207, *narrat anno* [illegible] *docuisse quo.* [illegible]

Jean Balæus, dans la seconde centurie de ses écrivains d'Angle- rre, p. 207, raconte qu'en 1164 aient enseigné en Angleterre ielques Vaudois.

(L. Lydius, . *olegomena* du second vol. de *Waldensia; cap.*)

En 1164, ce devait être déjà avant Valdo. — Duplessis Mornay, que nous a ns déjà cité, dit encore:

Propagabantur interim in *lia Valdenses seu Albigenses* *trinamque de qua nos supra et tuebantur, et promulgabant; indeque ab Alpibus ad Pyrenæos usque montes ita eam diffuderant, ut plerique seu in agris, seu in urbibus ab Ecclesiæ romanæ traditionibus desciscerent.*

Pendant ce temps les Vaudois ı Albigeois répandaient et faisaient triompher en France leur doctrine, dont nous avons parlé plus haut, que des Alpes aux Pyrénées elle s'était tellement répandue, que dans les villes et les champs la plupart avaient abandonné les traditions de l'Église romaine.

(Édit. Gorichem, p. 324.)

Addamus ad id quod in Lombardia sedem præcipuam habuisse dicebantur, authoris coætanei, hostile licet testimonium : in omnibus, *inquit,* civitatibus Lombardiæ et in Provincia, et in aliis regnis et terris plures auditores habebant, et in publico disputabant, et populum vocabant ad stationes solemnes in foro et in campo, et prædicabant in tectis. Non erat qui eos impedire auderet, propter

Ajoutons à cela qu'ils avaient, à ce qu'on dit, leur siége principal en Lombardie; ainsi, d'après le témoignage contemporain d'un auteur ennemi : « Dans toutes les villes de la Lombardie et de la Provence, comme dans beaucoup d'autres lieux et d'autres États, ils avaient un grand nombre d'adhérens; dissertaient en public, convoquaient le peuple à de grandes réunions, sur les places et dans

[redacted]

multitudinem fauto-

les champs, et prêchaient en pleine liberté, n'y ayant personne qui osât s'opposer à eux à cause de leur puissance et de la multitude de leurs fauteurs. »

3orichem, p. 326.)

s, en parlant des *povres Valdenses de Lyon*, ıe nous l'avons vu, se sont plus tard en partie Vaudois, dit d'eux :

ı *in diversis habitibus curatores ne agnos-sm transeunt quando-› in domum, aliquod t in capite paleæ vel lent etiam tales man-t in locis, ubi habent vel celebrant conven-ircumquoque aliis sunt , ne prodantur, ut bterraneis vel aliter*

.... ces curateurs vont aussi sous divers costumes, pour ne pas être reconnus ; et lorsqu'ils passent d'une habitation à l'autre, ils portent sur la tête un fagot ou un vase quelconque. — Ils s'arrêtent habituellement ainsi dans des lieux souterrains et d'autres retraites, où ils ont leurs instructions, ou bien où ils tiennent leurs assemblées qui sont inaccessibles à tous les alentours, de peur d'être trahis.

rus, *Tractatus de hæresi paupĕrum de* , dans Martène, *Thesaurus anecdotorum*, 1781.)

uod præter Lombar-Apulia et Calabria abundaverit, quodque ere regnum Neapoli-ciliam usque protensi

Il est reconnu que, outre la Lombardie, les Vaudois se sont répandus dans la Pouille et la Calabre, ainsi que dans tout le royaume de Naples, et jusques en Sicile.

sius, *Specimen Italiæ reformatæ*, Lyon, 1765.)

ıuelques parties des Alpes, les Vaudois, il est ient bien plus retirés et sans aucune relation , étant, pour ainsi dire, un noyau central, au ce centre plus étendu du vrai christianisme.

Ainsi [illegible] Thou (chap. XXVII) dit, en parlant de ceux de la [illegible]ée de Fraissinière :

Rara[illegible]itias, nullas cum aliis adfinitates colunt.	Ils forment peu de relations et jamais d'alliances avec leurs voisins.

Mais en général ils s'étendirent au loin et furent persécutés.

Sera[illegible] *Rerum Moguntiæ*, etc. (*Bibl. max.* [illegible] 838) dit, qu'en 1395, Conrad II, arche[illegible] ence, fit brûler trente-six Vaudois [illegible].

Au commen[illegible] au qu[illegible]torzième siècle ils furent persécutés [illegible] en 1194, Ildefonse, roi de ce pays, [illegible] un édit, conservé dans Pegna, *Note*[illegible] *ire des inquisiteurs.*

En 1256 [illegible] poursuivi[illegible] dans le midi de la France; en 1304 on en brûla quatorze à la fois; et plus tard, deux ou trois autres encore à Paris.

On sait de plus qu'ils eurent des Églises en Calabre et en différentes villes d'Italie. Alix a rapporté l'interrogatoire d'un ministre *Martin*, devant les inquisiteurs. En suivant cet interrogatoire, dit Basnage, *on voit quelle étendue avaient les opinions des Vaudois, puisque ce Barbe venait du midi de l'Italie; que plusieurs de ses collègues habitaient le royaume de Naples et le duché de Spolette : qu'il passa à Gênes, à Nice; puis à Aix, et de là dans les montagnes de Privas et d'Aubenas, dans le Vivarets; puis en Auvergne et à Clermont, d'où il devait revenir en Lombardie, où il s'était donné rendez-vous pour un synode.*

(Histoire de l'Église, t. II; partie IV, livre XXIV, chap. X, p. 1442.)

NOTE 57, page 92.

Je pourrais en premier lieu, dans cette note et les ois suivantes, citer des pages tout entières du *livre de Antechrist*, qui a pour objet spécial de signaler les reurs et les abus de l'Église romaine; ce serait bien la eilleure autorité que je pusse avancer, que celle d'un ıvrage essentiellement vaudois, écrit dans leur langue d'une antiquité aussi respectable. Mais afin d'éviter les ıgueurs, comme je l'ai fait jusqu'ici, je me contenterai renvoyer à LEGER, première partie, ch. XIV, ou aux ations qui s'en trouveront dans l'examen que je ferai ıs tard de la littérature vaudoise. Il doit suffire ici de pprocher quelques passages de nos adversaires, que j'ai is quelque soin à recueillir; et de présenter des vues nérales sur l'ensemble d'un sujet qui a réellement son ıportance.

Quarta causa hæresum est scan- lum de malo exemplo quorum- m. Undè cum quosdam vident ale vivere, dicunt : sic Apostoli n vixerunt, nec nos qui sumus itatores Apostolorum.

La quatrième cause des hérésies est le scandale que donne le mauvais exemple de quelques-uns. D'où, lorsqu'ils en voient ainsi se mal conduire, ils disent : les Apôtres ne vécurent pas de cette manière-là, ni nous, qui sommes leurs imitateurs.

(REYNERUS, *Contra Waldenses, cap. III. De causis æreseon.*)

Item dicunt quod Ecclesia ro- ana est Ecclesia malignantium, t bestia et meretrix, quæ leguntr in Apocalypsi.

De plus, ils disent que l'Église romaine est l'Église des méchans, la bête et la prostituée dont il est parlé dans l'Apocalypse.

(*Idem, ibid.*, p. 17.)

Comparez ce passage, qui se rapporte à des Vaudois d'Allemagne, avec celui-ci, tiré des livres des Vaudois du Piémont :

La iniquità d'aquesta maniera com li seo ministre majors et menors, com li seguènt ley de maluàs cor e cec, aitat congregation ensemp presa ès appellà Anti-Christ, o Babylonia, o quarta Bestia, o Meretrix, o Home de peccà, Filli de perdition.

(Fragment de l'*Ante-Christ*, Leger, p. 71.)

L'iniquité, laquelle est de cette manière, avec tous ses ministres grands et petits, avec tous ceux qui les suivent de mauvais cœur et aveugles, telle congrégation prise ensemble est appelée Antechrist ou Babylone, ou la quatrième bête, ou la prostituée, ou homme de péché, fils de perdition.

(*Traduction de Leger*, p. 71.)

Quotiescunque enim vellent ipsis hæreticis prædicare, objiciebant eis hæretici conversationem pessimam clericorum, et ita, nisi vellent clericorum vitam corrigere, oporteret eos a prædicatione desistere.

Toutes les fois qu'ils voulaient prêcher aux hérétiques, ceux-ci leur opposaient la manière de vivre abominable du clergé, et de la sorte, à moins qu'ils ne voulussent corriger les mœurs des ecclésiastiques, il fallait qu'ils renonçassent à leur prédication.

(Pierre de Val-Cernay, *Historia Albigensium*, ch. 3.)

« Le fameux historiographe Luitprand (qui ne sauroit « être suspect à messieurs de Rome), au 6.e livre de « son Histoire, ès chap. 9 et 10, où, sous l'année 963, « il produit des lettres du grand Othon, empereur, et « d'un synode par lui assemblé dans Rome même, contre « le pape Jean XII, que l'historien Platine appelle Jean « XIII, *hominem sceleratissimum, ac potius monstrum*, « très-scélérat et plutôt un monstre ; lisez les termes de « la lettre qui suit, fidèlement traduits : *Othon, par la « grace de Dieu, empereur Auguste, avec les archevéques de Lygurie, Tuscie, Saxe, France, etc. ; à « Jean, pontife, salut au seigneur ; estant venu à Rome,*

[redacted]

« *pour le service divin, vos évêques italiens* (et par « conséquent celui des vallées), *vos cardinaux, prê-* « *tres, diâcres, et généralement tout le peuple, nous* « *ont rapporté des choses si sales de vous, qu'elles* « *feraient honte à des joueurs de farce; nous vous en* « *décrivons quelques-unes succinctement, car le jour ne* « *suffirait pas à les déduire toutes: vous saurez don-* « *ques que vous êtes accusé de meurtre, de parjure,* « *de sacrilège, d'inceste; et ce, non par peu de per-* « *sonnes, mais par tous ceux, tant de votre ordre que* « *de l'ordre politique, et même par deux de vos pro-* « *pres sœurs....;* etc. — A ces lettres le pape répondit « en ce beau latin : *Johannes episcopus, servus servo-* « *rum Dei, omnibus episcopis, etc. Nos audivimus di-* « *cere quod vos vultis alium papam facere, si hoc* « *facitis, excommunico vos de Deo omnipotenti.* »

(Leger, partie I.re, ch. XXII, p. 143.)

On a écrit une masse de livres sur ces révoltans sujets: *Les crimes des papes;* les *Histoires du monachisme en France*, en *Espagne*, en *Angleterre*, en *Italie*, etc.; l'*Histoire de l'inquisition*, etc., nous révèlent plus d'horreurs qu'on n'en peut concevoir. Malgré la puissante hiérarchie et l'admirable constitution de l'Église romaine, comme corps despotique, c'est ce qui a fait sentir la pourriture sous le marbre du monument, et ce qui l'a ébranlé sans retour. Nous lui devons la réforme. Les scandaleux abus du trafic des indulgences, qui faisaient crier au chef de l'Église chrétienne, *quot nobis profuit hæc fabula Christi!* Le règne dégoûtant d'Alexandre VI (de 1492 à 1503), qui avait acheté son élection, et

con [illegible] à vivre publiquement avec une femme dont il e [illegible] enfans; entre autres, cette fameuse Lucrèce B [illegible] que Victor Hugo a trop embellie dans son drame, e [illegible] les derniers mots de l'épitaphe (composée par Pon [illegible]s) révèlent tout un monde d'infamies:

.... Lucretia nomine, sed re
Laïs, Alexandri filia, sponsa, nurus.

[illegible] cela ouvrit les yeux des peuples désabusés, et le [illegible] était oublié lui-même, fut ou [illegible]s son prestige divin s'était bi [illegible] xpia, lui, les fautes de ses p [illegible] XVI, à peu près, celles de tous se [illegible]uoi remuer ces souvenirs? Laisson [illegible]nps ridicule des polémiques n'est [illegible]cert à l'édifice futur.

Je ne ve [illegible] que quelques mots, qui rentrent dans [illegible]t que les Vaudois, les premiers, se firent connaître par le blâme qu'ils jetèrent hardiment sur toute immoralité. M. RAYNOUARD, dans un fragment qu'il rapporte du troubadour *Pierre Cardinal*, nous en donne un exemple:

Les jacobins, dit-il, *n'ont d'autres soucis que de disputer quel vin est le meilleur; ils ont établi une cour, pour prononcer sur la différence. Quiconque ose les blâmer est regardé comme Vaudois..., etc.*

(*Choix de poésies originales des troubadours*, t. II, page LXIII.)

On voit que les Vaudois d'alors blâmaient déjà ces mœurs relâchées, que le même auteur reproche autre part avec plus d'énergie au clergé:

[redacted]

Ab totas mas vey clergues assajar
Que tots mons er lurs, cuy que mal sia;
Car els l'auran ab tolre o ab dar,
O ab perdon, o ab ypocrisia,
O ab asout, o ab beur', o ab manjar,
O ab presicx, o ab peiras lansar,
O els ab Dieu, o els ab diablia.

(Pierre Cardinal, *Un sirvente fas.* Strophe 4.)

Les prêtres tentent de prendre de toutes mains, quoi qu'il puisse en coûter de malheurs : l'univers est à eux, ils s'en rendent les maîtres ; usurpateurs envers les uns, généreux envers les autres, ils emploient les indulgences, ils usent d'hypocrisie, ils donnent des absolutions, ils font faire bonne chère ; ici ils ont recours aux prières, là ils poursuivent par des coups meurtriers ; ils séduisent les uns avec Dieu, et les autres avec le diable.

(Raynouard, t. II, p. LXI.)

Note 58, page 92.

On doit se souvenir de ce passage de Reynerus, cité dans une note précédente :

Quinta causa (propagationis hæresum) est, insufficientia doctrinæ quorumdam, qui prædicant, quandoque frivola quandoque falsa. Unde quidquid Ecclesiæ doctor docet, quod per textum novi testamenti non probat, hoc totum pro fabulis habent contra Ecclesiam.

La cinquième cause de la propagation des hérésies est l'insuffisance de la doctrine de quelques-uns, qui prêchent des choses tantôt frivoles, tantôt fausses. D'où, quoi que ce soit qu'un docteur de l'Église enseigne, s'il ne le prouve pas d'après le texte du nouveau Testament, ils le tiennent pour fables contre l'Église.

(Reynerus, *Contra Waldenses*, chap. III.)

Item omnem clerum damnant propter otium, dicentes..., etc.

De plus, ils condamnent tout le clergé, à cause de son oisiveté, disant...., etc.

(*Idem.*)

Ils le blâmaient et le condamnaient encore bien plus par leur exemple, que par leurs anathèmes : *Ce peuple Vaudois a eu des pasteurs fort doctes et bien versés*

ès sci... s, langues et intelligence de l'Escripture saincte, et ... cteurs de l'ancienne Église, comme appert par leu... rits. Mais surtout, tous ces Barbes ont été fort ... rieux et vigilans, tant à bien instruire leurs disc... en la piété et crainte de Dieu, comme en l'exercice des œuvres de charité, et spécialement à transcrire tant ... s pouvoyent les livres de la Sainte-Escriture, pour l'usage de leurs disciples, avant qu'ils eussent la commo... é de l'imprimerie; car comme eux y estoyent merv... et assidus à la lire, aussi en recon... usement la lecture à leurs auditeurs..., ... hap. II, p. 15.)

... age 92.

Ibi, ajunt : D... constanter affir... romanam non ... siam, nec spon... Ecclesiam diabo... trinâ; Babylonam ... quam Johannes descripsit in sua Apocalypsi, matrem fornicationum et abominationum, obrutam sanguine sanctorum; missam neque Christum neque Apostolos instituisse, sed hominum commentum esse. *Et multa hujusmodi, ac ita discessum, ut interse nullatenus convenire possent.*

Ils disent : « Les docteurs Va... ois soutinrent constamment que ... Église romaine n'était point la ... inte Église, ni l'épouse de Christ; ... u'elle était imbue de la doctrine ... u diable; cette Babylonne que S. Jean décrit dans son Apocalypse, mère des débauches et des abominations, et soûle du sang des saints; que la messe n'avait été instituée ni par Jésus-Christ, ni par les Apôtres, mais n'était qu'une invention humaine. » Et beaucoup d'autres choses semblables, tellement qu'ils s'étaient si formellement séparés, qu'il n'y avait plus de réunion possible.

(Duplessis Mornay, *Myst. iniq.*, édit. Gorichem, page 306.)

Ce n'est point par des injures que j'estime qu'on doive blâmer ou détruire des erreurs; mais si j'ai rapporté ce

passage le premier, c'est pour qu'il soit plus rapproché de ceux qui, dans la note 58, sont empreints du même caractère. Ils démontrent toutefois la séparation formelle des Vaudois d'avec l'Église romaine, et l'énergie qu'ils mettaient à avouer leur opposition.

Dicunt quod missa nihil sit, quia Apostoli eam non habebant, et fiat propter quæstum. — De sacramento pœnitentiæ dicunt — quod confitendum sit potius bono laico, quam malo sacerdoti. — Tonsuram clericalem derident. Item, quod latina oratio laicis non prosit. Item subsannant quod illegitimi et pravi peccatores, in Ecclesia sublimantur. — Nullum sanctum credunt nisi Apostolos; nullum sanctum invocant nisi Deum solum. Item canonizationes, translationes et vigilias sanctorum contemnunt. — Legendas sanctorum non credunt. Item miracula sanctorum subsannant. Item reliquias sanctorum contemnunt. Item sanctam crucem reputant ut simplex lignum. Signum sanctæ crucis horrent propter supplicium Christi, nec unquam signant se. Item dicunt quod doctrina Christi et Apostolorum, sine statutis Ecclesiæ, sufficiat ad salutem. — Omnes consuetudines Ecclesiæ approbatas, quas in Evangelio non legunt, contemnunt. — Omnes dedicationes, benedictiones et consecrationes candelarum, carnium, palmarum, chrismatis, ignis, cerei, Agnis paschalis, etc. — Ornatum Ecclesiæ dicunt esse peccatum : et, quod melius esset vestire pauperes, quam ornare parietes. — Thurificationem repro-

Ils disent que la messe n'est rien du tout, parce que les Apôtres ne la connaissaient pas, et qu'elle n'est faite que pour le gain. — Quant au sacrement de la pénitence, ils disent qu'il vaut mieux se confesser à un honnête homme qu'à un mauvais prêtre. — Ils se moquent de la tonsure cléricale. Ils disent que les prières en latin ne servent de rien. Ils se moquent de ce que des scélérats soient exaltés par l'Église. — Ils ne croient aucun saint, si ce n'est les Apôtres; ils n'invoquent aucun saint, si ce n'est Dieu. Ils méprisent les canonisations, les pélerinages et les veilles des saints. — Ils ne croient pas à leurs légendes. Ils se moquent de leurs miracles. Ils dédaignent leurs reliques. Ils regardent la sainte croix comme un bois ordinaire. Ils ont en horreur le signe de la croix, à cause du supplice qu'y subit Jésus-Christ; et ils ne se signent jamais. De plus, ils disent que la doctrine de Christ et des Apôtres, sans les statuts de l'Église, suffit au salut. — Ils ne tiennent compte de tous les usages reçus dans l'Église qu'ils ne trouvent pas dans l'Évangile. — Ainsi que des dédicaces, des bénédictions; de la consécration des cierges, des viandes, des palmes, du chrême, du feu, de la cire, de

bant. Aquam benedictam dicunt esse ut simplicem. Imagines et picturas dicunt esse idolatricas. — Missæ defunctorum, oblationes funerum, testamenta, legata, visitatio sepulchrorum, etc., non prosint animabus.

l'agneau paschal, etc. — Ils disent que les ornemens du temple sont un péché; et qu'il vaut mieux vêtir les pauvres, que parer des parois. — Ils réprouvent l'usage de l'encens. Ils disent que l'eau bénite n'est pas différente de l'eau ordinaire. Ils disent que les images et les peintures ne sont que des objets d'idolatrie; — que les messes des morts, les oblations funéraires, les testamens, les legs et la visitation des sépulcres n'ont aucune utilité pour les ames.

(Reynerus, *Contra Valdenses*, chap. V.)

Pour ne pas citer si longuement le texte de tous les passages que l'on peut consulter sur ce sujet, en voici quelques-uns tirés de Philichdorf, *Liber adversus Waldenses*, dont je me contenterai de donner la simple indication.

Sur ce que les Vaudois rejetaient les indulgences et les mérites des saints, chap. XXX, p. 802, 804; le culte des images, chap. XXXIII, p. 805, 806, 807; celui de la Vierge et des Saints, chap. XX, p. 290; le pouvoir des reliques, chap. XXVI, p. 797; le purgatoire, chap. XXI, p. 789; le grand nombre des cérémonies, chap. XXV, p. 796, etc.

Dans la *Bibliotheca Patrum*, t. IV, part. II, p. 820, se trouve, dans un petit traité, un *catalogue des erreurs des Vaudois;* et Claude Coussart, ou Coussort, comme l'on écrit quelquefois, à écrit un livre, *Waldensium errorum confutatio* [29], où les mêmes doctrines se reproduisent.

29. Il est quelquefois indiqué avec cette variante dans le titre : *Waldensium errores confutati*; ou bien : *Waldensium et quorumdam aliorum errorum expositio*. 1548.

Tales sunt qui dicunt, non esse obediendum Episcopis, sacerdotibus, nec, quod dictu horribile est, sanctæ romanæ Ecclesiæ. — Negant ignem purgationis.

Tels sont ceux qui disent qu'on ne doit point obéir aux évêques, aux prêtres, ni même, chose horrible, à la sainte Église romaine. — Ils nient le feu du purgatoire.

(Bernardus Fontis Calidi, *Contra Valdenses*, ch. 6 et 10.)

Audent jam insani hæretici eis, quos seducunt, dicere, defunctis nil prodesse fidelibus vivorum eleemosynas, jejunia, orationes, nec etiam missarum solemnia, seu orationes pro eis factas.

Ils osent déjà, ces insensés hérétiques, dire à ceux qu'ils séduisent, que les aumônes des vivans ne servent de rien aux fidèles trépassés; ni même les jeûnes, les prières, la solennité des messes et les litanies dites pour eux.

(Idem, chap. IX.)

Dicunt quod observantiæ per homines religiosos factæ, sint traditiones Pharisæorum; — quod ablutio quæ datur infantibus nihil prosit. — Item omnes exorcismos et benedictiones baptismi reprobant.

Ils disent que les observances établies seulement par des hommes religieux, ne sont que des traditions de pharisiens; — que l'ablution donnée aux enfans ne sert de rien. — Et de plus ils réprouvent tous les exorcismes et les bénédictions du baptême.

(Reynerus, *Contra Valdenses*, chap. III.)

Il y aurait encore une quantité de citations à faire, soit d'Ermengard, soit de Moneta, soit d'Æneas Sylvius, soit, en un mot, de tous les auteurs qui ont eu occasion dans leurs ouvrages de parler des Vaudois; mais ce serait une redite continuelle des choses que j'ai déjà rapportées, et auxquelles il me semble inutile de rien ajouter.

Note 60, page 92.

Le plus beau témoignage, sans contredit, est le martyre de tant de fidèles témoins de la vérité; de nobles

victimes de leur conviction et de leur dévouement. Mais encore une fois, nous ne pouvons tous les énumérer; ce serait une histoire entière! il faut donc se restreindre dans quelques passages empruntés à leurs antagonistes, qui, peut-être, auront par cela même un peu plus de valeur aux yeux de la généralité.

Nolite, ô populi, Episcopis, presbyteris, seu clero vos seducenti credere, qui sicut in multis, sic et in altari officio vos decipiunt, ubi corpus Christi se conficere, et vobis ad vestrarum animarum salutem se tradere mentiuntur. Mentiuntur plane. Corpus enim Christi semel tantum ab ipso Christo in Cœna ante passionem factum est, et semel, hoc est, tunc tantum, discipulis datum est.

Gardez-vous, ô peuple, de croire aux évêques, aux prêtres et au clergé qui vous séduisent; qui vous trompent en maintes choses, comme à l'autel, où ils disent qu'ils confectionnent le corps de Christ, et qu'ils vous le livrent pour le salut de vos ames; mensonges! Oui certes, ils mentent entièrement. Le corps de Christ n'a été offert qu'une fois, à la Cène, par lui-même, avant sa passion; ce n'est qu'une fois, et alors seulement qu'il a été offert à ses disciples.

Voilà quel était leur langage, selon PIERRE *le vénérable, abbé de Cluny, Epistola ad Arelatensem, Ebredunensem archiepiscopos*, etc.; dans MARRIER, *Bibliotheca cluniacensis*, et dans la *Bibl. max. PP.*, t. XXII, page 1033.

Quid plura? causa diligentissime investigata condemnati sunt. Nihilominus tamen postea, et clam et publice, semen suæ nequitiæ spargere ausi sunt.

Que voulez-vous de plus? la cause ayant été diligemment informée, ils furent condamnés. Néanmoins, comme auparavant, ils ne laissèrent pas d'oser répandre en secret et en public leurs germes corrupteurs.

(BERNARDUS ABBATIS FONTIS CALIDI, *Contra Valdenses*, préface.)

Reperiebat Valdenses — — non cruce frontem insignire uti aliorum moris est : cum cœlum intonat, non se lustrali aqua aspergere, sed sublatis in cœlum oculis Dei opem implorare : non religionis ergo peregre proficisci, non per vias ante crucium simulacra caput aperire : sacra, alio ritu et populare lingua celebrare. Non denique Pontifici aut episcopis honorem deferre; sed quosdam e suo numero delectos pro antistibus et doctoribus habere.

Il fut trouvé que les Vaudois — — ne faisaient pas au front le signe de la croix, comme c'est la coutume des autres; que, dans les orages, ils ne s'aspergeaient pas d'eau bénite; mais, les mains levées au ciel, imploraient le secours de Dieu; qu'ils n'allaient par conséquent pas en pélerinages; qu'ils ne se découvraient pas la tête devant les simulacres de croix placés sur les chemins; que le service religieux et tous leurs rites étaient célébrés en langue vulgaire. Que, enfin, ils ne rendaient aucun honneur au pontife ni aux évêques; mais qu'ils avaient quelques-uns choisis d'entre eux pour ministres et docteurs.

(De Thou, liv. VI, édit. de Francfort, t. I.er, p. 293.)

Dicunt etiam, hæretici Waldenses, quod solus Deus sit laudandus, honorandus et invocandus, et sibi soli serviendum; et quod sancti non orent pro nobis propter plenitudinem gaudiorum quam habent : et quod, quia solus Deus redemit nos, ideo solus possit juvare nos; et sancti ipsi meruerunt et non nobis; et quia Deus per se bene scit, quod nobis necessarium sit, non indiget sanctorum precibus moneri; et quia, quidquid ipse vult, hoc volunt omnes sancti : ergo, non opportet invocare sanctos, sed solum Deum.

Ils disent de même, les hérétiques Vaudois, que Dieu seul doit être loué, honoré et invoqué, et qu'on ne doit de culte qu'à lui seul; que les saints ne s'occupent pas à prier pour nous, à cause de la plénitude de leurs félicités, et que Dieu seul nous ayant rachetés, lui seul aussi peut nous prêter secours; que les saints ont bien mérité pour eux-mêmes, mais non pas pour nous; et que Dieu, sachant bien par lui-même ce qui nous est nécessaire, n'a pas besoin d'en être averti par les prières des saints; que d'ailleurs, enfin, ceux-ci ne voulant absolument que sa propre volonté, il est inutile de leur adresser des prières, et que l'on ne doit invoquer que Dieu seul.

(*Tractatus Petri de Philichdorf, contra hæresin Waldensium*, chap. 20.)

Item damnant et reprobant hæretici omnia quæ pii sacerdotes faciunt circa obsessos a dæmonio.

De même les hérétiques réprouvent et condamnent tout ce que les pieux ecclésiastiques font autour des personnes possédées du démon.

(*Tractatus Petri de Philichdorf*, *contra hæresin Waldensium*, chap. 34.)

A la fin de Philichdorf, après une *refutatio errorum quibus Waldenses detinentur* (*incerto auctore*), se trouve un *index errorum quibus Waldenses infecti sunt;* on y distingue, entre autres, celles-ci, sous les numéros 4 et 15.

IV. *Cantum ecclesiasticum et horarum canonicarum dicunt esse latratus canum.*

XV. *Processiones in die corporis Christi, et aliorum temporum, christianorum, dicunt esse unam* truffam.

4.° Ils disent que le chant religieux et des heures canoniques n'est qu'un aboiement de chiens.

15.° Les processions au jour du *corpus Domini*, et dans les autres fêtes, ne sont, disent-ils, qu'une *trufferie*.

Je ne rapporte ces deux passages que pour la singularité de l'expression, et non pour la charité ou la délicatesse qui règne dans leur choix. On voit que le nom de *Tartuffe* est antérieur à Molière; quoique, sans doute, il l'ait bien pour lui-même de droit et loyalement inventé.

Æneas Sylvius fait un tableau à peu près semblable des erreurs qu'il attribue aux évangéliques de Bohême:

Dicunt — romanum præsulem reliquis episcopis parem esse. Inter sacerdotes nullum discrimen, presbyterum non dignitatem sed vitæ meritum efficere potiorem. Animas e corporibus excedentes, aut in æternas evestigiò pœnas mergi, aut perpetua consequi gaudia. Purgatorium ignem nullum inveniri. Vanum esse orare pro mortuis, et avaritiæ sacerdotalis inventum. Dei et sanctorum imagines delendas. — Auricularem confessionem nugacem esse; sufficere quemque sua

Deo in cubili suo confiteri peccata. Baptisma fluvialis undæ, nulla interjecta sacri olei mixtura recipiendum. — Templum Dei late patentis, ipsum mundum esse; coarctare majestatem ejus, qui Ecclesias, Monasteria, oratoriaque construunt, tanquam propitior in eis divina bonitas inveniantur. Sacerdotales vestes, altarium ornamenta, pallas, corporalia, calices, patenas, vasaque hujusmodi, nil habere momenti.

(ÆNEAS SYLVIUS, *Historia Bohemica*, chap. XXXV.)

Ce passage se prolonge encore, et parle des fêtes que l'on devait abolir, ne sanctifiant que le dimanche; de l'inutilité des jeûnes et autres cérémonies indiquées par l'Église, etc.

NOTE 61, page 92.

Il devait nécessairement en être ainsi à toute époque de renaissance, où le choc des passions humaines fait jaillir de nouveaux égaremens, inséparables de l'humanité. Il suffit d'indiquer en passant, les *Beghards* et les *Fratricelli*, moines mécontens sortis de leurs ordres; les *Ortlibarii*, les *Cathares* même, et la secte de *Dulcin* de Novare, en 1313; les *Frères du Franc-Esprit*, etc.

NOTE 62, page 92.

Lors même que l'on n'eût jamais lu l'histoire, on pourrait *a priori* affirmer sans témérité ce que j'avance dans ces lignes. De pareils remuemens accompagnent toujours l'agitation intellectuelle d'un siècle qui n'a pas ce qu'il lui faut. C'est une effervescence semblable à celle qui, dans une opération chimique, se manifeste, lorsque de deux élémens, qui se dissolvent, se forme et va ressortir une substance nouvelle.

Je ne citerai que les *Mainades* et les *Pastoureaux*

pour le moyen âge ; puis les *Anabaptistes de la ville de Munster*, à l'époque de la réformation.

Note 63, page 92.

Il y a des auteurs dont le système est de faire venir de l'Orient toutes les sectes qui ont paru en Europe depuis les premières années du christianisme. D'autres, en revanche, ne trouvent que dans des faits accidentels et des circonstances locales la cause de leur origine. Il est aisé de voir que ce sont également deux points de vue trop restreints et trop exclusifs. L'Orient sans doute a débordé de mille façons sur nos contrées. Les Arabes et les Sarrasins par le sud ; les peuplades refoulées dans le nord de la Grèce ; la Bulgarie et l'Allemagne par les croisés, y redescendirent de là ; ces croisés eux-mêmes revinrent de l'Orient avec des images et des idées nouvelles ; puis en 1453 enfin, le reflux de tout ce qu'il y avait encore de grec et d'oriental à Constantinople, poussé sur l'Occident par les flots alourdis du mahométisme, achève de nous présenter une face de l'histoire de ces périodes. Mais il ne faut pas méconnaître ce qu'ont produit les besoins mêmes des populations et des siècles. La réforme, certes, n'est pas venue de l'Orient ! les sectes qui en sont venues, sont à peu près celles-ci ; les *Pauliciens*, les *Manichéens* et les *Ariens*. L'arianisme, cependant, paraît avoir été aussi bien indigène, et plus encore, sur la terre occidentale, que sur celle du Levant. On sait que, pendant de longues années, presque toute l'Europe, et certainement en tout cas la majorité de l'Église chrétienne, fut arienne, sous les Goths.

Je ne dirai rien de tous ces partis qui sont parfaitement connus : les *Cathares* laissent plus d'indécision sur leur nature et leur origine; voici comment un auteur du treizième siècle cherche à l'expliquer :

Hi dicuntur Cathari, id est diffluentes per vitia, a catha, quod est fluxus; vel Cathari, quasi casti, quia se castos et justos faciunt. Vel Cathari dicuntur a cato, quia ut dicitur osculantur posteriora catti, in cujus specie, ut dicunt, apparet eis Lucifer.

(*Alanus de insulis*, *Contra hæreticos sui temporis* [en 1200], liv. I.er, chap. 63.)

Je ne crois pas ces étymologies probables. Il me semble que la plus naturelle est de faire venir ce nom de *Cathares* du grec, *καθαροι*, qui signifie pur, honnête, juste, comme, sans doute, ils cherchaient à le paraître aussi.

Ce qui semble l'appuyer, est ce que dit Trithemius, d'Egbert, moine de Saint-Florin, qui fut appelé par le clergé,

ad disputandum contra quosdam novos hæreticos ibidem repertos (en Allemagne), *qui se græco vocabulo catharos, id est mundos nuncupant.*

pour disputer contre certains nouveaux hérétiques qu'on y avait trouvés, et qui se nommaient d'un mot grec, cathares, c'est-à-dire purs.

(*Chronicon Hirsangiense*, *ad h. a.*)

C'était alors vers la fin du douzième siècle, et ces Cathares n'étaient encore qu'en Allemagne, où ils passaient pour nouveaux; toutes les probabilités ne tendent-elles pas à faire croire qu'ils furent du nombre de ces sectes que j'ai dit être montées du nord de la Grèce, pour retomber sur l'Europe par la Bulgarie et les pays environnans? Cela est d'autant plus admisible que, dans

le passage que je viens de citer, leur nom lui-même est dérivé du grec; mais ce qui achève de trancher la question, est ce témoignage de SANDIUS, l. c., pag. 404. (NICOLAS VIGNIER, Recueil de l'histoire de l'Église, [Lyon, 1601, in-folio], *ad annum* 1023.)

Primis temporibus, quibus hæresis Catharorum in Lombardia multiplicari cœpit, primum habuerunt episcopum quendam Marcum nomine, sub cujus regimine omnes Lombardi et Fusci et Marchiani regebantur. Iste Marcus ordinem suum habebat de Bulgaria.

On voit ici, dans le treizième siècle, les Cathares s'introduire en Italie, après avoir traversé l'Allemagne; mais ayant encore leur centre en Bulgarie, et en recevant leurs chefs. Je ne puis pas entrer dans de plus longs développemens.

Voici comment Ervin spécifie leurs erreurs :

Hæc est hæresis illorum : Dicunt apud se tantum Ecclesiam esse, eo quod ipsi soli vestigiis Christi inhærant, et apostolicæ vitæ veri sectatores permaneant, ea quæ mundi sunt non quærentes, etc.

(*Evervini Epistola ad Bernardum*, dans *Mabillonii Analecta*, t. III, p. 452 de la première édition; et d'*Argentré*, t. I.er, p. 33.)

Je ne crois pas que ce soit là le véritable esprit des Cathares; ils avaient quelque chose de plus fantastique et de plus oriental, comme on pourra s'en convaincre par les notes 65, 66 et 67, dont la plupart des passages cités se rapportent à cette secte. Les traits qu'Evervinus trace dans celui-ci, me paraissent s'appliquer plutôt à d'autres sectes évangéliques de l'Occident, telles que les *Humiliés*, les *Insabalati*, les *Patareni* ou les *Vaudois*.

Enfin, voici comment Reynerus les divise :

Secta Catharorum divisa est in tres partes, sive sectas principales, quarum primi vocantur Albanenses ; *secundi* Concorezences [30] ; *tertii* Bagnolenses : *et hi omnes sunt in Lombardia. Cæteri vero Cathari, sive sint in Tuscia, sive in Marcia, vel in Provincia ; non discrepant in opinionibus a dictis Catharis, seu ab aliquibus eorum.* (*Cap. VI.*)

Je ne connais que deux villes qui portent le nom de *Bagnols ;* l'une est dans le midi de la France, l'autre est dans les Alpes, en Piémont, à peu de distance des vallées vaudoises.

Note 64, page 92.

Dans cette même épître d'*Evervinus*, citée dans la note précedente, l'on trouve :

Sunt item alii hæretici quidam in terra nostra, omnino ab istis discordantes, per quorum mutuam discordiam et contentionem utrique nobis sunt detecti.

Il y a aussi dans nos contrées d'autres hérétiques, tout différens de ceux-ci, qui nous ont été découverts les uns et les autres par leur discorde et contention mutuelle.

Voici aussi ce qu'ajoute Reynerus sur les Cathares :

Nulla vero Ecclesia Catharorum, concordat in omnibus, Ecclesiæ de Concorreso. Ecclesia Franciæ, concordat cum Bajolensi. — Omnes Ecclesiæ Catharorum se recipiunt ad invicem, licet habeant diversas et contrarias opiniones ; præter Albanenses et Concorrenzes, qui se damnant ad invicem.

Éthienne de Borbonne, qui vécut en 1260, raconte dans son livre *De septem donis Spiritus sancti, pars IV, de dono fortitudinis, tit. VII, cap.* 30, que, de son temps, six évêques, et autant de sectes de Cathares, se

30. Ou *Concordentes*, met en note Gretzerus.

réunirent dans une église de Lombardie, pour y controverser ensemble; mais qu'enfin, après une longue et terrible dispute, ils s'étaient tous excommuniés les uns les autres.

Divisi sunt etiam contra semetipsos (Cathari) quia nonnulla, quæ ab aliquibus eorum dicuntur, ab aliis negantur.	Les Cathares sont aussi divisés entre eux-mêmes; parce que certaines choses que les uns admettent, sont niées par les autres.

(Eckberti Sermones XIII *adversus Catharorum errores*, Cologne, 1530 [ou dans la *Bibl. max. PP.*, t. XXIII, p. 600]; appendice au premier sermon.)

Erant quidam Arriani, quidam Manichæi, quidam etiam Waldenses. — Et illi quidem Waldenses contra alios acutissime disputabant.	Il y avait des Arriens, des Manichéens et même des Vaudois. — Mais ces Vaudois les combattaient avec beaucoup d'adresse et de vivacité.

(Guillaume de Puy-Laurens, Préface de l'*Historia negotii Francorum adversus Albigenses* [Duchesne, *Scriptores Hist. Francor.*, t. V, p. 666].)

Note 65, page 92.

Le dualisme oriental, les doctrines de Zoroastre, de Manès, de Plotin, le gnosticisme et la kabale, ont laissé dans les hérésies, et même dans le christianisme, de bien plus profondes racines qu'on ne le croit communément. Ce sont elles que nous découvrons par-ci par-là dans quelques sectes du moyen âge. Je ne ferai que les réunir et les indiquer les unes après les autres, sans commentaires. Il y en a, sans doute, qui sont de formation récente et qui sentent un autre terroir; je laisse aux personnes qui sont juges en cette matière, le soin de les distinguer.

Hæreticus — non credit Trinitatem, nec Filium incarnatum de Spiritu sancto, sed de Joseph.

L'hérétique ne croit pas à la Trinité, ni que Jésus-Christ soit fils du Saint-Esprit, mais de Joseph.

(Reynerus, chap. I.er)

Dicunt quod animæ sunt creatæ a Deo ante mundi constitutionem, et quod tunc etiam peccaverunt. — Quod beata Virgo fuit Angelus, et quod Christus non assumpsit naturam humanam ex ea, nec vere passus est aliquem dolorem in morte, sed quod assumpsit corpus cœleste.

Il parle ici des sectes de Cathares, les *Concorrezes*, etc.

....Non est spiritus in cœlo, nisi spiritus Dei; et cum quæritur ab eis, si anima Petri et Pauli et aliorum sanctorum sunt in cœlo, fatentur quod non sit in cœlo alia anima nisi Deus, vel quæ non sit Deus. — Concedunt fere omnes, quod anima cujuslibet boni hominis sit ipse Spiritus sanctus, qui est Deus — quo peccante egreditur et subintrat diabolus. — Item spiritus hominis, ex quo bonus est, si moritur, est idem quod spiritus Dei, et ipse Deus. — Dicunt plurimi eorum, sicut audivi per confessionem multorum magnorum inter eos, quod quilibet bonus homo sit Dei filius, sicut Christus eodem modo. — Et cum dicunt se credere incarnationem, nativitatem, passionem, resurrectionem Christi, dicunt quod illam credunt veram conceptionem Christi, nativitatem, passionem et resurrectionem et ascensionem, cum bonus homo concipitur, nascitur, resurgit per pœnitentiam, vel ascendit in cœlum.

....Il n'y a point d'autre esprit dans le ciel, si ce n'est l'esprit de Dieu; et lorsqu'on leur demande si les ames de Pierre, de Paul et des autres saints sont aux cieux, ils soutiennent qu'il n'y a point d'autre ame que Dieu, ni rien qui ne soit Dieu. — Ils accordent presque tous que l'ame de l'homme de bien, quel qu'il soit, est elle-même le Saint-Esprit qui est Dieu — lequel en sort lorsqu'il pèche, et que le diable y entre.

(Stephanus Borbonensis, *De septem donis Spiritus sancti.*)

Isti bene sentiunt (Cathari de Concorrezo) *de uno principio tantum, sed multi errant in Trinitate et Unitate. — Item confitentur, quod Deus ex nihilo creavit An-*

Ceux-ci pensent bien relativement à un seul principe; mais plusieurs se trompent quant à la Trinité et l'Unité. — Ils avouent de même que Dieu créa de rien

gelos et quatuor elementa : sed errant credendo, quod diabolus de licentia Dei formavit omnia visibilia, sive hunc mundum.

les anges et les quatre élémens; mais ils errent, croyant que le diable, avec la permission de Dieu, créa toutes les choses visibles, soit ce monde-ci.

(REYNERUS, *Summa de Catharis et Léonistis.*)

Dicunt quod Lucifer a Deo creatus est, et fuit bonus, sed propter superbiam suam contra creatorem, cum multis aliis angelis sibi faventibus, de cœlo ejectus est. Satan primo venit ad videndum quod creatum erat a Deo, et cupivit hic regnare, ista autem cupiditas radix fuit omnium malorum (V. Timoth. VI, 10), *postea rediit, et astra cœli, id est Angelos multos seduxit. — Dicunt quod sol et luna, et aliæ stellæ dæmones sunt, adjicientes, quod sol et luna semel in mense adulterium committunt, etc.*

(MONETA, *Adversus Catharos et Waldenses*, p. 110.)

Credunt etiam, quod Satan a Michaële dejectus de cœlo, animas prædictas corporibus istis veluti carceribus inclusit et quotidie includit. Istas etiam animas dicunt tertiam partem stellarum, de quibus dicitur Apoc. XII, 4, quod Draco trahebat tertiam partem stellarum cœli. — *Istas autem animas credunt propter peccatum suum, quando diabolo concenserunt in cœlo, — fuisse in istum mundum dejectas a Patre justorum, et credunt, quod Dominus Jesus propter istas animas redimendas venerit de cœlo in terram. — In fine autem, id est in novissimo die, quando omnes pœnitentiam suam compleverint, simul redibunt ad cœlos, et accipient corpora in cœlesti curia. — Hanc autem receptionem corporum illorum, qui in cœlesti patria surgunt, dicunt esse corporum mortuorum resurrectionem, de qua sæpe agitur in scrip-*

Ils croient que Satan, précipité du ciel par Michel, enferma les ames susdites dans nos corps, et en enferme encore chaque jour. Ces ames, disent-ils, sont la troisième partie des étoiles, dont il est parlé dans l'Apocalypse : *le dragon traînait la troisième partie des étoiles du ciel.* (XII, v. 4.) — Or ils croient que ces ames, à cause du péché qu'elles commirent, en connaissant le diable dans le ciel — furent précipitées dans ce monde par le père de toute justice; et ils croient que c'est pour les racheter que le Seigneur Jésus est descendu sur la terre. — Or, à la fin des temps, c'est-à-dire au jour nouveau où elles auront accompli leur pénitence, elles retourneront au ciel et recevront des corps au royaume des cieux. Le revêtement de ces corps dans leur celeste patrie, disent-ils, est cette résurrection des morts dont il est souvent

[redacted]

turis. Isti non credunt Filium, vel Spiritum sanctum esse Deum per naturam, sed creaturam tantum Dei omnipotentis. Credunt etiam Patrem majorem Filio, et diversum ab eo et Spiritu sancto in substantia, et Filium majorem Spiritu sancto, et ab ipso substantialiter diversum. — Hunc autem dicunt majorem omnibus aliis Spiritibus sanctis, et ideo principalis denominatur. Hunc dicunt ineffabilis esse pulchritudinis, etc.

parlé dans les Écritures. Ceux-ci ne croient point que le Fils et le Saint-Esprit soient Dieu par nature, mais seulement créatures du Dieu Tout-puissant. Ils croient aussi que le Père est supérieur au Fils, et différent de lui, ainsi que du Saint-Esprit, en substance; et que le Fils est supérieur à ce dernier et en diffère de la même manière. — Mais ils le disent supérieur à tous les autres esprits saints, c'est pour cela qu'ils le nomment le principal. Or ils disent qu'il est aussi d'une ineffable beauté, etc.

(Moneta, *Adversus Catharos et Waldenses*, liv. I.er, page 3.)

Omnia quæ facta sunt in aere, in mari et in terra, facta esse a diabolo. — Ex filiabus Hevæ et dæmonibus dicunt natos esse gigantes, qui cognoverunt per dæmones patres suos, diabolum omnia creasse. Unde diabolus dolens, eos ista scire, dixit : Pœnitet me fecisse hominem (*Gen. VI*, 6.). *Unde quia Noë hoc ignoravit, a diluvio liberatus est. De dictis SS. Prophetarum dicunt quædam esse revelata a Spiritu Dei, quædam a Spiritu maligno. Unde Apostolus:* Omnia probata, *etc.* (1. *Thess. V*, 21).

Ils disent que toutes les choses qui sont dans l'air, dans les eaux et sur la terre, ont été faites par le diable. — Que des filles d'Ève et des démons sont nés les géans, qui apprirent par les démons, leurs pères, que c'est le diable qui avait tout créé, d'où celui-ci, fâché qu'ils le sussent, dit : *il me repent d'avoir fait l'homme* (Genèse VI, 6). Que Noë fut sauvé du déluge parce qu'il ignorait cela. Que d'entre les paroles des prophètes, quelques-unes sont révélées par l'esprit de Dieu, et d'autres par l'esprit du diable : ce qui fait dire à l'Apôtre, *éprouvez toute chose*, etc.

— Ipsum diabolum credunt esse solem, lunam dicunt esse Hevam, et per singulos menses dicunt eos fornicari, ut vir cum aliqua meretrice. Omnes stellas credunt esse dæmones. — Dicunt etiam quod Christus Dei

filius non sit æqualis Patri, *et quod Pater et Filius et Spiritus sanctus non sint unus Deus et una substantia.*

(Bonacursus, *De vita hæreticorum seu manifestatio hæresis Catharorum* [dans Labbeus, *Specimen antiquarum lectionum*, et d'Achery, *Spicilegium vet. auct.*].)

In Domino salvatore, ita errare eos — ut dicerent, eum non vere natum ex virgine, nec vere humanam carnem eum habuisse, sed simulatam carnis speciem : nec ex mortuis resurrexisse, sed mortem et resurrectionem simulasse. — Animas humanas nihil aliud esse, nisi illos apostatos spiritus, qui in principio mundi de regno cœlorum ejecti sunt, et eos in humanis corporibus posse per bona opera promereri salutem, sed nec non nisi inter eos, qui ad eorum pertinent sectam. (*Sermo I.*)

A l'égard du Sauveur, ils s'égarent à ce point, de dire qu'il n'est pas vraiment né de la vierge, qu'il n'eut pas un corps humain, mais seulement une apparence de corps; que de même il n'est pas mort et ressuscité réellement, mais n'a fait que simuler sa mort et sa résurrection. — Ils disent que les ames des hommes ne sont rien autre chose, sinon ces esprits apostasiés, qui au commencement du monde furent précipités du royaume des cieux ; et que dans les corps humains ils peuvent revenir au salut par de bonnes œuvres ; mais que cela n'est possible qu'à ceux qui appartiennent à leur secte.

Dicitis enim, *quod fructus ille*, *de quo præcepit Deus primo homini in paradiso*, *ne gustaret ex eo*, *nihil aliud fuit nisi mulier*, *quam creaverat. De ipsa dicitis*, *Adæ præcepit Dominus*, *ut non commisceretur ei*, *et commixtus est ei contra præceptum Domini*, *quod erat gustare de vetito ligno. — Mussitant — quod illud conjugium solum justum est*, *in quo virgines conjunguntur*, *et quod unam tantum prolem gignere debent*, *et postea statim ab invicem discedere.* (*Sermo V.*)

(Eckberti *Sermones XIII adversus Catharorum errores. Colon.* 1530.)

[redacted]

In cibis suis vetant omne genus lactis, et quod inde conficitur, et quicquid ex coitu procreatur. — Omne conjugium vocant fornicationem, præter quod contrahitur inter utrosque virgines, masculum et fœminam.

(Evervini, *Præpositi Steinfeldensis, Epistola ad Bernardum* [dans Mabillon, *Analecta*, t. III, p. 452].)

Quoique cela n'entrât pas précisément dans mon sujet, j'ai cru devoir présenter avec quelques détails, dans cette note et dans les deux suivantes, les principales opinions des sectes que j'avais indiquées. On en fera ce qu'on voudra; ne fût-ce que par simple curiosité littéraire ou historique, elles ne sont pas à dédaigner. Il y a d'ailleurs, ce me semble, une sorte de piquant intérêt à rapprocher ainsi, dans un étroit parallèle, les époques et les opinions.

Note 66, page 93.

Credunt quod diabolus formavit corpus primi hominis, et in illud effudit unum Angelum, qui in modico jam peccaverat. — Item quod omnes animæ sunt ex traduce ab illo angelo.

Ils croient que le diable a formé le corps du premier homme, et qu'en lui il enferma un Ange déjà légèrement déchu. — Et que toutes les ames sont issues de cet Ange.

(Reynerus, *Summa*, etc., p. 1773.)

.... Adæ spiritus, qui erat cœlestis Angelus, ex mandato Dei venit ad videndum, qualiter Lucifer elementa distinxerat, et rerum species ex eisdem; — quem Lucifer apprehendit, et in corpore carneo velut in carcere reclusit; quod Satan alium Angelum inclusit in corpore muliebri facto de latere Adæ dormientis, cum qua peccavit Adam: — Sicut caro ex carne per coitum nascitur, ita spiritus ex spiritu procreatur.

(Moneta, *Adversus Catharos et Waldenses*, p. 110 et 111.)

Aliquid est in anima, quod est increatum et increabile. Si tota anima esset talis, esset increata et increabilis, et hoc est intellectus. (*C. XXVI.*)

Il y a dans l'ame quelque chose d'incréé et d'incréable. Si toute l'ame était telle, elle serait incréée et incréable; et cela est l'intellect. (Chap. 26.)

Afferamus fructum actuum interiorum, quos Pater in nobis manens facit et operatur. (*XVIII.*)

Nous ne portons le fruit que des actes intérieurs que le Père, demeurant en nous, produit et exécute. (Chap. 18.)

Deus est unus omnibus modis, et secundum omnem rationem, ita ut in ipso non sit invenire aliquam multitudinem in intellectu, vel extra intellectum : qui enim duo videt, vel distinctionem videt, Deum non videt. — Nulla igitur in ipso Deo distinctio esse potest aut intelligi.[31] (*XXIII.*)

Bonus homo debet sic conformare voluntatem suam voluntati divinæ, quod ipse velit, quicquid Deus vult. (*XIV.*)

Nos transformamur totaliter in Deum, et convertimur in eum simili modo, sicut in sacramento panis convertitur in corpus Christi. (*X.*)

(Tocen, *Mélanges relatifs à l'histoire de la littérature allemande;* cité par Gieseler, t. III, p. 631 et 632.)

Duo asserunt principia sine initio et sine fine. Unum dicunt patrem Christi et omnium justorum, et Deum lucis. Alium vero Deum credunt esse illum, de quo Christus ait Joan. XIV, 30.

Ils assurent qu'il existe deux principes sans commencement ni fin; l'un desquels est le père de Jésus-Christ et de tous les justes; c'est le Dieu de lumière : l'autre est, selon eux, ce Dieu dont parle Jean, XIV, 30.

— *Anima intra corpus existit, spiritus vero, qui custos est animæ et rector ipsius, intra corpus non est; et unaquæque anima a Deo bono creata proprium habet spiritum ad sui custodiam.*

L'ame existe dans le corps, mais le génie qui veille sur l'ame et la dirige, n'est pas dans le corps, et chaque ame créée par le bon Dieu a un génie particulier qui la garde.

(Moneta, *Adversus Catharos et Waldenses*, liv. I.er)

---

31. *Deus non est bonus, neque melior, neque optimus : ita, male dico, quandocumque voco Deum bonum, ac si ego album vocarem nigrum.* (*Ibid. XXVI.*)

[redacted]

Isti distinguunt inter animam et spiritum; distinctionem etiam faciunt inter Spiritum sanctum, et Spiritum paraclitum, et Spiritum principalem. Spiritum sanctum appellant unumquemque illorum Spiritum, quos secundum intellectum eorum, Deus Pater dedit ipsis animabus ad custodiam.

(Moneta, *Adversus Catharos et Waldenses*, liv. I.er)

....*dicentes, animas nostras esse spiritus illos angelicos, qui per superbam apostasiam præcipitati de cælo, corpora sua glorificata in aëre reliquerunt; et ipsas animas, post successivam qualiumcunque septem corporum terrenorum inhabitationem, quasi tunc demum pænitentia peracta, ad illa relicta corpora remeare.*

— *Imagines quæ sunt in ecclesiis, dicebant idolatriam; campanas earum, turbas Dæmonum affirmabant.*

....disant que nos ames sont ces esprits angéliques qui par leur orgueilleuse apostasie furent précipités du ciel, et laissèrent dans les airs leurs corps glorifiés; mais que ces ames, après avoir successivement habité sept fois des corps terrestres, ayant alors comme accompli leur peine, reviendront aux corps qu'elles ont abandonnés.

— Quant aux images qu'il y a dans les églises, ils les appellent une idolatrie et affirment que les cloches ne sont rien autre qu'une troupe de démons.

(*Petrus, monachus cœnobii vallium Cernaji, Historia Albigensium*, chap. II.)

Quidam illorum dicunt, Deum creasse omnia elementa, alii dicunt illa elementa diabolum creasse; sententia tamen omnium est, illa elementa diabolum divisisse. Dicunt etiam eumdem diabolum Adam de limo terræ fecisse, et quemdam angelum lucis in eo, summa vi, inclusisse. Hevam dicunt fecisse; cum qua cuncubuit, et inde natus est Cain, de sanguine cujus dicunt natos esse canes, ideoque tam fideles sunt hominibus. Conjunctio Adæ cum Heva, ut dicunt, fuit pomum vetitum.

(Bonacursus, *Manifestatio hæresis Catharorum* [Labbey, *Specimen antiquarum lectionum*, p. 206].)

Note 67, page 93.

Hæretici duos constituebant creatores, invisibilium scilicet, quem vocabant benignum Deum, et visibilium,

quem malignum Deum nuncupant. Novum Testamentum benigno Deo, vetus vero maligno attribuebant. — Omnes veteris Testamenti Patres damnatos affirmabant. Johannem Baptistam unum esse de majoribus Dæmonibus asserebant. Dicebant etiam in secreto suo, quod Christus ille, qui natus est in Bethleem terrestri et visibili, et in Hierusalem crucifixus, malus fuit, et quod Maria Magdalena fuit ejus concubina, et ipsa fuit mulier in adulterio deprehensa, de qua legitur in Evangelio. — Item dicebant hæretici, bonum Deum habuisse duas uxores, Collant *et* Colibant, *et ex ipsa filios et filias procreasse. Erant alii hæretici, qui dicebant, quod unus est creator, sed habuit filios, Christum et Diabolum. — Item dicebant, quod non peccabat quis gravius, dormiendo cum matre vel sorore sua, quam cum qualibet alia.*

(Pierre de Val-Cernay, *Historia Albigensium*, chap. II.)

Deus est formaliter omne quod est. Quilibet homo perfectus est Christus per naturam. Homo perfectus est liber in totum, nec tenetur ad servandum præcepta Ecclesiæ data a Deo.

(Opinion des *Frères du Franc-Esprit*, d'après un *édit* publié contre eux par *Jean*, *évêque de Strasbourg*, *en* 1317 [voyez Mosheim, *édit. d'Iverdon*, t. III, note 199, etc.].)

Hoc ad summam dixisse sufficiat, res divinas in tantum venisse contemptum, ut reputetur sanctior, quicunque fuerit Ecclesia despectior.

(*Epistola Trajectensis* [d'Utrecht] *Ecclesiæ*, *ad Fri-*

dericum, *archiepiscopum coloniensem* [D'ARGENTRÉ, *Collectio judiciorum de novis erroribus*, t. I.er, p. 11].)

Isti omnes damnant Moysen, et ex illis multi dubitant de Abraham, Isaac et Jacob, et cæteris Patriarchis et etiam Prophetis in speciali, et multi ex eis modo bene credunt de Johanne Baptista, quem olim omnes damnabant.

(REYNERUS, *Summa contra Catharos*, etc.)

Il y aurait un grand nombre d'observations à faire sur ces croyances et l'authenticité des rapports qui nous les ont transmises; mais cette étude deviendrait étrangère à l'*Histoire des Vaudois*. Nous voulons seulement prévenir le lecteur de mettre beaucoup de réserve dans les jugemens qu'il porterait d'après ces seuls échantillons. C'est, je le répète, plus encore par curiosité littéraire que par intérêt historique, que je les ai donnés.

NOTE 68, page 93.

Le chapitre IV de la seconde dissertation de Richinius sur les Vaudois (*Dissertatio altera de Waldensibus*), mise en tête de Moneta (Rome, 1743), est intitulé: *Errores primis Waldensibus falso tributi.* Il ne veut pas qu'on les confonde avec les Albigeois; *car*, dit-il, *ils valent davantage, quoiqu'ils aient existé avant eux;* et Pierre de Val-Cernay, que nous avons déjà cité, appuie ce témoignage, en disant :

Mali erant (Valdenses), sed comparatione aliorum hæreticorum, longè minus perversi.

Ils étaient mauvais les Vaudois; mais en comparaison des autres, beaucoup moins pervertis.

(*Historia Albigensium*, chap. LXXXV.)

Quare, continue Richini, *emendandus est Gretzerus, qui Valdenses cum Albigensibus, seu novis Manichæis confundens, quos edidit Patrum tractatus adversus, seculi duodecimi et tredecimi, hæreticos, unico et communi*, contra Valdenses *titulo insignivit.*

C'est pourquoi l'on doit reprendre Gretzerus, qui, confondant les Vaudois avec les Albigeois ou nouveaux Manichéens, a compris sous le même titre de *contra Valdenses* tous les traités des Pères contre les hérétiques du douzième et du treizième siècle qu'il a publiés.

(Richinius, *Dissert. de Wald.*, chap. IV.)

Leger cite un passage de Du Haillan, où il est dit que, *ce ne furent pas tant les erreurs des Vaudois qui suscitèrent contre eux la haine du pape et des grands princes, comme la liberté dont ils usaient à blâmer les vices et les dissolutions desdits princes et ecclésiastiques, et même des papes; que ce fut là le principal point qui les mit en haine universelle, et les fit charger de plus méchantes opinions qu'ils n'avaient.*

(Leger, partie I.re, chap. XIX, p. 127.)

J'ajouterai à cela quelques passages détachés, dont on sentira facilement l'importance.

Illi quidem Waldenses, contra alios acutissime disputabant, unde et in eorum odium alii admittebantur a sacerdotibus idiotis.

Or, ces Vaudois disputaient courageusement contre les autres; d'où plusieurs étaient jetés dans la haine contre eux par des prêtres ignorans.

(Guilelmus de Podio Laurentii, *Hist. negotii Franc. adv. Alb., Præfatio.*)

Quidam autem, qui Vallenses se appellant. — Quamvis enim contra fidem multa doceant, tamen quædam bona permiscent, ut dum bonum conferunt malum abscondant, more veneficorum, qui dum venena porrigunt, ora calicis melle liniunt.

Quelques-uns qui s'appellent des *Vallées*, quoique enseignant beaucoup de choses contre la foi, y mêlent cependant quelque bien, c'est-à-dire que montrant le bien ils cachent le mal, comme les plantes vénéneuses qui renferment du poison et couvrent leur calice de miel.

(Ebrardus, Bethuniensis, *Antihæresis*, chap. XXV.)

Si, pour trouver du mal chez eux, on est réduit à dire qu'ils l'*abscondunt*, c'est à peu près ce que dit Bossuet dans le même cas (voyez la note 50), et le bien n'en est que plus évident et plus formel. Il serait difficile de faire des Vaudois un éloge plus complet en aussi peu de paroles.

Note 69, page 93.

Les vallées n'estoient pas peuplées partout avant l'arrivée des fidèles Lyonnois. Car, n'y ayant pas si grand peuple, les originaires habitans n'en cultivoient guères que les lieux de plus doux air, et de plus facile et utile labourage.

(Gilles, Histoire ecclésiastique des Églises réformées recueilliès en quelques vallées de Piedmont et circonvoisines, autrefois appelées Églises vaudoises; Genève, 1656, chap. I.er, p. 10.)

Regionis jam pene desertæ solum sterile illud quidem atque infœcundum diuturno improboque labore ab iis (Valdensibus) subactum. — Principes quas eo loci posuerunt sedes, hæ omnino sunt : vallis Lucernæ, etc.	Le sol de cette contrée, déjà presque déserte, étant infécond et stérile, fut dompté par le travail journalier et persévérant des Vaudois. — Les principaux endroits où ils s'établirent dans ces lieux, sont la vallée de Luserne, etc.

(Richinius, *Dissertatio altera de Valdensibus*, ch. V [Moneta, Rome, 1743].)

On peut voir ce passage, rapporté tout au long, dans la note suivante.

Note 70, page 93.

La persécution des chrétiens sous *Marc-Aurèle*, eut lieu en 162; sous *Maximin*, en 235; sous *Décius*, en

249; sous *Valérien*, en 257; sous *Dioclétien*, enfin, en 303; mais alors déjà Constance Chlore protégeait les chrétiens dans la Gaule, et en général tout l'Occident. Or:

In Cottiarum Alpium valles, velut certum tutumque asylum, plurimæ eorum reliquiæ ex Italia et finitima Gallia pulsæ, sese receperunt difficili locorum accessu, fretæ ac securæ. Regionis jam pene desertæ solum sterile illud quidem atque infœcundum diuturno improboque labore ab iis subactum, alendis, sustentandisque multis Valdensium millibus, eo facilius deinceps suffecit, quo tributis oneribusque ferme soluti, ab omnibus negligerentur, nec quispiam de iis sollicitus in eorum fidem ac religionem diligentius inquireret. Principes quas eo loci posuerunt sedes hæ omnino sunt : Vallis Lucernæ, a parva hujus nominis urbe sic dicta, quæ ad vallis aditum, supra dextram Pellicis fluvii ripam sita est; Angrogniæ vallis, ex fluento eam interluente sic appellata; vallis Perosa, ex arce hujus nominis, ibidem constructa, hanc appellationem sortita : et vallis sancti Martini, ejus cultui specialiter addicta, quod is Pannoniam versus proficiscens illac transiisse, vulgo ferebatur.

Plusieurs de leurs restes, repoussés de l'Italie et des frontières de la Gaule, se retirèrent dans les vallées des Alpes Cottiennes comme dans un asile certain et assuré, se trouvant défendus par ces lieux de difficile accès. Là, le sol désert et stérile, rendu fécond par un travail opiniâtre, suffit d'autant plus par la suite à nourrir plusieurs milliers de Vaudois, qu'étant presque affranchis de toute charge et de tout tribut, ils étaient négligés de tout le monde, et que personne ne s'enquit plus exactement de leur religion et de leur foi. Les principaux lieux où ils s'établirent sont ceux-ci : la vallée de Luserne, ainsi nommée d'une petite ville de ce nom, située à l'entrée de la vallée et sur la rive droite du fleuve Pélis; la vallée d'Angrogne, appelée ainsi du torrent qui la traverse; la vallée de Pérouse, d'une citadelle de ce nom qui y était construite, reçut sa désignation; et la vallée de Saint-Martin, consacrée spécialement à son culte, parce que, se dirigeant vers la Pannonie, l'opinion vulgaire est qu'il a passé par là.

(Richini, *Dissertation sur les Vaudois*, chap. V. *De Valdensibus subalpinis*, dans Moneta, *Romæ*, MDCCXLIII.)

Il existe une lettre fort curieuse sur les supplices que les chrétiens de Lyon et de Vienne souffrirent sous

Marc-Aurèle en 177. Elle est adressée aux Églises d'Asie et de Phrygie; on suppose que c'est Irénée qui en est l'auteur. C'est là qu'on trouve les détails si connus du martyre de Blandine, de Sanctus et d'Attale. M. Gonthier l'a reproduite dans sa *Petite bibliothèque des Pères de l'Église* (Genève, 1830), t. I.er, p. 181. S'il paraît à quelques personnes que, d'après cette lettre, il ne devait pas y avoir beaucoup de chrétiens dans la Gaule, et que, lors des persécutions subséquentes, un bien petit nombre dès-lors a pu se retirer dans les montagnes, je ferai observer d'abord, qu'on n'y parle que des martyrs d'une seule époque et, qui plus est, d'une seule ville; outre cela, que, depuis cet événement jusqu'à Décius, ils ont eu le temps de se multiplier. D'ailleurs, s'il faut une autorité à l'appui de ce que j'avance, écoutez un auteur qui vivait précisément à l'époque même où cette lettre fut écrite, c'est Tertullien, *Apologétique*, ch. 37.

« Nous ne sommes que d'hier, et nous remplissons « tout, vos cités, vos îles, vos châteaux, vos bourgades, « vos conseils, vos camps, vos tribus, vos décuries; le « palais, le sénat, la place publique; nous ne vous lais- « sons que vos temples. Sans prendre les armes, sans « nous révolter, nous pourrions vous combattre simple- « ment en nous séparant de vous; car si une telle mul- « titude d'hommes vous quittait pour se retirer dans « quelque contrée éloignée, la perte de tant de citoyens « de tout état vous punirait assez; vous seriez effrayés « de votre solitude, du silence, de l'étonnement du « monde, qui paraîtrait comme mort; vous chercheriez « à qui commander; il vous resterait plus d'ennemis que « de citoyens. » (Gonth., t. I.er, sect. III, §. 3, p. 223.)

On voit par là que les chrétiens ne manquaient pas d'être déjà assez nombreux.

NOTE 71, page 94.

Il se peut, dit Brez, *que la connaissance de l'Évangile ait été apportée dans nos vallées par ceux des chrétiens qui cherchaient à se soustraire aux cruelles persécutions de Néron, de Domitien, et des empereurs qui leur succédèrent. Aucun lieu n'était plus propre à leur servir de refuge que les montagnes de notre patrie, où ils pouvaient facilement se mettre à couvert de toutes les poursuites de leurs ennemis.* (T. I.er, ch. III, page 48.)

Les malheureux, d'ailleurs, ont de tout temps, pour trouver le repos, fui les plaines épanouies et les demeures bruyantes des hommes. Les Alpes étaient à la portée des persécutés, entre la France et l'Italie : cet asile était profond; les mœurs simples des chrétiens, leur caractère contemplatif et retiré, ont dû leur en faire rechercher les retraites, plutôt à eux encore qu'à toute autre race de vivans; car, sous le rapport d'une existence paisible qui convînt à leurs goûts, et sous celui de la défense personnelle, qui pût les mettre à couvert de leurs ennemis, elles leur offraient des avantages égaux.

Du temps de Jules-César déjà, l'on vit un petit prince de ces contrées échapper à toutes les tentatives, braver toute la puissance des armées romaines, en se confiant à cette nature impraticable et sauvage. (GILLY, *Wald. res.*, ch. I.er) On verra plus tard de combien de prodiges les ont remplies nos Vaudois, et quelle miraculeuse résistance ils surent y opposer à deux puissans monar-

ques. Mais il serait ridicule d'insister davantage sur la démonstration d'un fait aussi naturel que celui d'une fuite dans les montagnes où l'on est en sûreté, depuis les plaines où l'on vous persécute, lorsque l'on n'a rien pour se protéger, et surtout de la part des chrétiens, qui préféraient fuir devant l'injustice que répandre le sang humain.

NOTE 72, page 94.

« Il est certain, dit Gilli, que des voyages fréquens « ont été entrepris par des chrétiens de Rome et de « Milan, ainsi que des lieux situés entre ces différentes « villes. Il est naturel qu'ils aient pris le chemin le plus « praticable et le plus fréquenté; et l'une de ces routes « traverse le territoire des Vaudois, dont les ancêtres « ont été à même de recevoir la connaissance de l'Évan- « gile, par des voyageurs croyans, ou des missionnaires « zélés qui se sont écartés de leur route, pour prêcher « la rédemption dans ces montagnes. »

(GILLI, *Waldensian researches*, ch. I.er, sect. 2.e)

Au quatrième siècle florissaient saint Hilaire, évêque de Poitiers, et saint Ambroise, évêque de Milan, qui firent un voyage, l'un de la Gaule en Italie; et l'autre, de l'Italie dans la Gaule.

En 354, le concile de Milan invita le clergé des Gaules à traverser les Alpes, par Arles, Embrun, etc., pour venir en Italie.

En 379 des évêques du midi de la France assistèrent à un synode tenu à Aquilée; et en 314, déjà, des évêques et des prêtres furent, en revanche, envoyés du nord de l'Italie sur les rives du Rhône.

On comprend qu'il ne nous reste pas beaucoup de documens sur ces premières relations entre les Églises chrétiennes, et encore moins sur celles qui pouvaient exister entre des particuliers et le bas-peuple. Mais les exemples que nous avons cités, suffisent pour en établir le fait; et c'est tout ce que nous voulons.

Note 73, page 94.

Il n'y a pas de meilleure preuve, sinon que personne n'en a parlé; et cette citation négative en dit plus qu'une foule d'autres.

On se rappelle cependant ce passage du chapitre 5 de la seconde dissertation de Richini, où il dit que le sol des vallées

multis Valdensium millibus, eo facilius deinceps suffecit, quo tributis oneribusque ferme soluti, ab omnibus negligerentur, nec quispiam de iis sollicitus in eorum fidem ac religionem diligentius inquireret.

suffit d'autant plus facilement à plusieurs mille Vaudois, qu'ils étaient affranchis de presque toute charge et tout tribut; et que, négligés de tout le monde, personne ne fut tenté de s'enquérir avec plus de soins de leur religion et de leur foi.

Plus bas il dit encore:

Ibi, per tria ferme sæcula pacatissime incubarunt, priorum Valdensium religionem et fidem plerumque profitentes, etc.

Là, pendant presque trois siècles, ils vécurent dans le plus grand calme, professant la religion et la doctrine des plus anciens Vaudois, etc.

(Dissertation *De Valdensibus subalpinis*, placée avant le livre de Moneta, Rome, 1743.)

Note 74, page 94.

Pour éviter des longueurs et des développemens superflus, je renvoie le lecteur aux notes 15, 46, 48, 49.

50, 56, etc., et me contente de rappeler ici les conciles de Lateran (1139), c. 23 — 27; de Rheims (1148), c. 18; de Toulouse (1119); d'Arles (1211); de La Vaux, etc.

Ce qui est étonnant, dit Boyer, dans l'*Avis* qui précède son Abrégé de l'histoire des Vaudois, *c'est que ces vallées sont situées dans l'Italie, où l'Église de Rome a son siége, et que les princes de Piémont sont sujets à son empire...... Mais ce qui est plein de merveilles et doit causer l'étonnement de tout le monde, c'est que, ni tant de guerres, que leurs ennemis leur ont suscitées pendant deux cents ans, ni tant de combats qu'ils ont essuyés durant ces longues et sanglantes guerres, ni les cruelles persécutions qu'ils ont endurées, ni les artifices diaboliques des émissaires de l'Antechrist, n'ont pu détruire, ni dissiper ces pauvres Églises.*

« Et de fait, il est vrai qu'en ce temps-là, dit Leger,
« les pauvres Vaudois ont été réduits à ne plus prêcher
« que dans les montagnes, ou parmi les bois, ou seule-
« ment ès villages les plus écartés et reculés de ceux de
« la communion de Rome, comme en la vallée de Saint-
« Martin, seulement du pont de *Rabious* en haut, tirant
« vers les Alpes; dans les vallons où se trouvent les
« communautés de *Salse*, *Macel*, *Rodoret* et *Prals;*
« en la vallée de Pérouse, seulement au *Taluc*, *Peny*,
« *Grand-Diblon* et *Dormiglions;* à Prarustin, *Saint-*
« *Barthélemy* et *Rocheplate*, seulement de *li Gaudini*,
« vers la montagne de la Vachère; et en la vallée de
« Luzerne, seulement en la communauté fameuse d'*An-*
« *grogne;* en celle de *Bobi* et de *Rora*, et quelques
« vallons de celle du Villar; parce que ces lieux là n'étoient

« remplis que de Vaudois, qui ne vouloient point re-
« connoître le pape ; on n'y avoit que quelques prêtres,
« qui étoient bien aises de tirer les dîmes et de bonnes-
« lipées, et de les laisser en paix. Que si, dans les autres
« endroits des vallées, ces pauvres gens prétendoient s'as-
« sembler pour ouïr la parole de Dieu, il falloit, pour
« éviter la rage de leurs ennemis, qu'ils le fissent de nuit,
« dans des maisons particulières les plus écartées, et bien
« souvent dans des caves ou même des cavernes, ou
« parmi les bois ; d'où leurs persécuteurs ont pris pré-
« texte de les accuser de commettre toutes sortes d'abo-
« minations. »

(Leger, *Histoire générale des Églises vaudoises*, première partie, chap. XXIV, p. 149.)

Note 75, page 94.

Il suffit, pour s'en convaincre, de suivre successivement l'histoire d'Agobard de Lyon, de Claude de Turin, de Gondulphe de Milan, de Pierre de Bruys, d'Henricus, d'Esperon, d'Arnold de Bresse, de Bérengeaire, etc. Encore sommes-nous loin d'avoir toutes les données nécessaires sur ces temps-là ; mais, en voyant seulement ces sommités de l'opposition contre l'Église romaine, on peut juger de la marche qu'elle à dû suivre dans les intervalles que ces chefs ont mis à surgir.

D'ailleurs, la doctrine des Vaudois, indépendamment même de tout le reste, était assez fermement arrêtée, pour ne pas transiger, à elle seule, avec ce qu'ils regardaient comme des erreurs. *Son origine est le christianisme ; à mesure que Rome a changé son culte, les*

Vaudois ont conservé celui de la primitive Eglise. — Les successeurs de Claude à l'archevêché de Turin, ramenèrent insensiblement les peuples de leur diocèse à leur manière de penser; les Vaudois seuls, au milieu des Alpes, se refusèrent à ces changemens, conservèrent leur croyance, et se trouvèrent, par ce moyen, séparés de Rome, sans que le mot de réforme entre dans leur catéchisme.

(Cinq Lettres, par un Vaudois des Gaules cisalpines, 1784 [sans lieu d'impression], lettre première, page 1 et 2.)

Note 76, page 94.

Voici comment Philichdorfius s'adresse aux Vaudois, au commencement du chapitre 8 de l'ouvrage qu'il a écrit contre eux. (*Adversus Valdenses.*)

Tu verò, fur et latro, lupe, glis et vespertilio, — vulpes dolosa, etc.

Mais toi, voleur, brigand, loup, loir et chauve-souris, — renard artificieux, etc.

Les exemples de cette nature, que je pourrais accumuler, ne seraient qu'une plaisanterie. Mais ce n'était pas toujours du mépris ou des injures que l'on prodiguait; les persécutions en ont bien donné la preuve! Quelquefois des édits virulens paraissaient, par lesquels

cunctis fidelibus in remissionem peccatorum injungimus, ut tantis gladibus se viriliter opponant, et contra eos armis populum Christianum tueantur. Confiscenturque eorum bona, et liberum sit prin-

nous ordonnons à tous les fidèles (disaient les évêques), et sur la rémission de leurs péchés, qu'ils aient à s'opposer avec énergie à un tel fléau, qu'ils défendent contre eux par les armes le peuple chrétien.

cipibus, hujusmodi homines subjacere servituti.

Que leurs biens soient confisqués; et qu'il soit permis aux princes de réduire en servitude tous les hommes de cette classe-là.

(*Concilium Lateranense*, *III gen.*, *c.* 27.)

Si quis igitur ab hac die et deinceps, prædictos Valdenses et Zappatatos, aliosque hæreticos, cujusque fuerint professionis, in domibus suis recipere, vel horum funestam prædicationem aliquo loco audire, vel his cibum, vel aliud aliquod beneficium largiri præsumpserit, indignationem omnipotentis Dei et nostram se noverit incurrisse, bonisque suis, absque appellationis remedio, confiscandis, se tanquam reum criminis læsæ majestatis puniendum.

Si quelqu'un donc, dès maintenant et désormais, se hasarde à recevoir dans sa maison les susdits Vaudois et Zappatati, ou autres hérétiques, quelle que soit leur profession; ou à écouter dans quelque lieu que ce soit leurs funestes prédications, ou à leur accorder de la nourriture, ou quelque autre avantage que ce soit; qu'il sache qu'il encourt l'indignation du Dieu Tout-puissant et la nôtre, que ses biens seront confisqués sans appel, et qu'il sera puni comme coupable du crime de lèze-majesté.

(*Édit d'Alphonse II*, *d'Arragon* [1194]; voyez *Nicolas Eymeric*, *Directorium inquisitorum*, p. 282.)

En 1231, Grégoire IX fulmina une bulle contre les Vaudois, dans laquelle il enjoignait de rechercher ces malheureux pour les livrer au bras séculier, et annonçait que ceux qui leur donneraient asile seraient déclarés infames, eux et leurs enfans, jusqu'à la seconde génération. On permettait aux évêques de faire grâce quand ils le jugeraient convenable, à condition toutefois qu'on couperait la langue à ceux que l'on trouverait dignes de pardon, pour les empêcher de blasphémer dans la suite.

(Mac-Crie, *Histoire des progrès et de l'extinction de la réforme en Italie*, chap. I.er)

In primis ergo Catharos et Patarinos, et eos qui se Humiliatos vel Pauperes de Lugduno falso nomine mentiuntur, Passaginos, Josephinos, Arnaldistas, perpetuo decernimus anathemate subjacere.

Nous avons décrété de vouer à un perpétuel anathème, surtout les Cathares, les Patarins, et ceux qui s'appellent faussement Humiliés ou pauvres de Lyon; les Passagins, les Joséphistes et les Arnaldistes.

(*Lucii Decretum contra hæreticos* [Mansi, t. XXII, page 476].)

Innocent III, en 1207, se vit forcé d'aller lui-même à Viterbe, où se trouvaient une foule de ces Patares, et de faire publier dans la ville, que chacun d'eux serait traduit devant les tribunaux, auxquels une partie de ses biens serait donnée, et l'autre au dénonciateur; une troisième, enfin, serait employée à rebâtir les fortifications. Mais toute maison où un hérétique aurait demeuré, devait être détruite sur-le-champ. Ceux qui leur donneraient asile une fois, perdraient le quart de leur fortune; et, en cas de récidive, seraient chassés de leur demeure.

(Schroeckh, Histoire universelle de l'Église, t. XXIX.)

.... Adversus Valdenses prædictos, et alios quoscunque hæreticos armis insurgant, eosque veluti aspides venenosos communicatis invicem processibus conculcent; et ut populi eorum curæ crediti in confessione veræ fidei persistant et roborentur, diligenter procurent; et ad eorumdem hæreticorum tam sanctam tamque pernecessariam exterminationem et dissipationem adhibeant omnes conatus, omnemque solicitudinem impendant promptis animis ut tenentur, nilque ex his quæ ad id conferre possint

Qu'ils prennent les armes contre lesdits Vaudois et autres hérétiques, et que d'un commun accord ils les écrasent comme des aspics venimeux, ayant l'œil diligemment à ce que les peuples confiés à leurs soins persistent et se fortifient dans la confession de la vraie foi; et pour une si sainte et si nécessaire extermination et dissipation de ces mêmes hérétiques, qu'ils appliquent généreusement tous leurs efforts, et y mettent tous leurs soins comme ils y sont obligés, et ne négligent rien de ce qui peut

obmittant requirendi. — Ac cruce signatis ac contra eosdem hæreticos pugnantibus vel ad id contribuentibus, ut plenariam omnium peccatorum suorum indulgentiam et remissionem juxta tuam desuper ordinationem semel in vita, et etiam in mortis articulo assequantur concedendi; præcipiendi quoque in virtute sanctæ obedientiæ, et sub excommunicationis latæ sententiæ pœna quibuscunque idoneis verbi Dei prædicatoribus secularibus, et cujuscunque ordinis, etiam mendicantium exempti et non exempti regularibus, ut eosdem fideles excitare et inflammare debeant ad hujusmodi labem vi et armis de medio exterminandam, et ita suis viribus et facultatibus occurrant ad commune periculum repellendum mandandi. Absolvendi insuper sic crucem assumentes, pugnantes, etc. — Injungendi et mandandi, bona quæcumque mobilia et immobilia hæreticorum quibuscumque licite occupandi et concedendi, ac ea quæ hæretici ad terras catholicorum, vel e contra ex terris catholicorum ducerent aut duci facerent, in prædam dandi.

servir à ce dessein. — Que ceux qui se croiseront ou combattront contre ces mêmes hérétiques, ou contribueront à leur perte de quelque autre manière que ce soit, obtiennent indulgence plénière et rémission de tous leurs péchés, une fois en leur vie, et pareillement à l'article de la mort, en vertu de votre commission ci-dessus. Que tous les prédicateurs qui prêchent la parole de Dieu, séculiers et réguliers, de quelque ordre qu'ils soient, même des mendians, exempts ou non exempts de leurs règles, sous peine d'excommunication majeure, aient à animer et inciter les fidèles à détruire entièrement cette peste par la violence et les armes, afin que de toutes leurs forces et facultés ils concourent à repousser ce péril commun. Qu'on absolve outre cela tous ceux qui se croiseront, combattront, etc. — De concéder à un chacun la permission de s'emparer licitement des biens quelconques, meubles et immeubles, des hérétiques, et de donner en proie tout ce qu'ils mèneront ou feront mener aux terres des catholiques, ou ce qu'ils en sortiront.

Il anathématise après cela tous ceux qui tenteraient de défendre ou même de secourir les Vaudois;

quos nos etiam et eorum quem libet tenore præsertim sic citamus, quatenus tertia die post harum executionem, nisi sexta etiam hora vigesima horologii in conventu sancti Laurentii extra muros Ponerolii

que par la teneur des présentes nous citons comme suit : savoir que, si au troisième jour, après l'exécution d'icelles, et à la vingtième heure de l'horloge du couvent de Saint-Laurent, hors des

[redacted]

— *coram nobis legitime compareant, etc.*

murs de Pignerol, ils ne comparaissent pas légalement devant nous, etc.

(*Bulle d'Innocent VIII à Albert de Capitaneis*, LEGER, partie II, chap. II, p. 11, 12, 13, 17.)

NOTE 77, page 94.

Ecce enim quidam latibulosi homines perversi et perversores, qui per multa tempora latuerunt, per omnes terras multiplicati sunt. — Hos nostra Germania Catharos, *Flandria* Piphles, *Gallia* Texerants, *ab usu texendi, appellat.*

Voilà pourtant des hommes pervertis et pervertisseurs, qui s'étant tenus cachés pendant long-temps, se sont multipliés par toute la terre. Nous les appelons en Allemagne *Cathares;* la Flandre les nomme *Piphles*, et la Gaule *Tisserands*, par l'usage qu'ils ont de faire ce métier.

(ECKBERTUS, *Sermones tredecim adversus Catharorum errores*, Cologne, 1530. — Sermon premier.)

Multi sunt in præsentia Archiepiscopi et Comitis accusati : nobiles, ignobiles, clerici, milites, rustici, virgines, viduæ, uxoratæ.

Il y a eu en présence de l'archevêque et du comte, beaucoup de nobles, de roturiers, de clercs, de soldats, de paysans, de filles, de femmes et de veuves d'accusés.

(*Auctarium Aquicinctinum, ad annum* 1083; dans les *Rerum toto orbe gestarum chronica; edit.* A. MIRÆUS, Anvers, 1608, in-4.°)

Secundum capitulum (hæreticorum) dicit, templorum vel Ecclesiarum fabricam fieri non debere, factas insuper subrui oportere, nec esse necessaria Christianis sacra loca ad orandum, quoniam æque in taberna et in ecclesia, in foro et in templo, ante altare vel ante stabulum invocatus Deus audit, et eos qui merentur exaudit. Tertium

Les hérétiques disent dans leur second point, que les édifices des temples ou des églises ne doivent point être élevés; que ceux qui existent, il faut les détruire, et qu'il n'est pas nécessaire aux chrétiens d'avoir des lieux consacrés pour prier, parce qu'il est indifférent de le faire dans une auberge ou à l'église, sur la place publique

capitulum cruces sacras confringi præcipit, et succendi, quia species illa vel instrumentum, quo Christus tam dire tortus, tam crudeliter occisus est, non adoratione, non veneratione, vel aliqua supplicatione digna est, sed ad ultionem tormentorum et mortis ejus, omni dedecore deshonestanda, gladiis concidenda, ignibus succendenda est.

ou dans un temple, devant l'autel ou devant une crèche; que partout Dieu entend ceux qui l'invoquent, et exauce celui qui le mérite. Le troisième point est que les saintes croix doivent être détruites et brûlées, parce que cette image, cet instrument de l'horrible supplice de Jésus, par lequel il est mort avec tant de douleurs, doit moins être un objet digne d'adoration, de vénération ou de quelque supplication, que de vengeance de ses tourmens et de sa mort; et pour cela qu'elles doivent être avilies, chargées de mille outrages, abattues par le fer, et consumées par les flammes.

(*Petri, venerabilis Abb. Clun., Epist. ad. Arelatensem, Ebredunensem archiepiscopos, Diensem, Wapicensem Episcopos, adversus Petrobrusianos hæreticos.* — *Bibl. Max. PP.*, t. XXII, p. 1033.)

Ivodii, quod Treovericæ diœcesis appenditium est, fuerunt eo tempore hæretici qui substantiam panis et vini, quæ in altari per sacerdotes benedicitur, in corpus Christi et sanguinem veraciter transmutari negabant, nec baptismi sacramentum parvulis ad salvationem proficere dicebant, et alia perplura profitebantur erronea.

Il y eut dans ce temps-là, à Carignan, qui est une dépendance du diocèse de Trèves, des hérétiques qui niaient que la substance du pain et du vin, qui est bénie par les prêtres sur l'autel, se changeât véritablement au corps et au sang de Jésus-Christ; qui disaient aussi que le sacrement du baptême ne servait de rien au salut des enfans, et qui professaient beaucoup d'autres erreurs.

(*Historia Trevirensis*, dans le *Spicilegium* de d'Achery, t. II, p. 221; et d'Argentré, t. I.er, p. 24.)

Cui postquam permissio concessa est abeundi ad aliam provinciam, nova secta, novo cursu, novum iter

Lorsqu'on lui eut permis de s'en aller dans une autre province, par une nouvelle secte et de nouveaux

assumpsit delinquendi : quam protinus ita turbavit, quod minime Christiani ecclesiarum adirent limina, sed divinum contemnentes mysterium, sacerdotibus oblationes, primitias, decimas, etc.

efforts, il entreprit un nouveau chemin de fautes; le trouble fut si vite répandu, que non-seulement les chrétiens n'allaient plus à l'église, mais qu'ils méprisaient le saint mystère, les oblations des prêtres, les prémices, les dîmes, etc.

(*Acta Episcoporum Cenomanensium*, chap. 35, dans Mabillon, *Vetera Analecta*, t. III, p. 312 de la première édition.)

Surrexerunt in Petragoricenci regione quamplures haretici, qui se dicunt apostolicam viam ducere: carnes non comedunt, vinum non bibunt, nisi permodicum tertia die: centies in die genua flectunt, pecunias non recipiunt : illorum secta valde perversa est et occulta. — Missam pro nihilo ducunt, neque communionem percipi debere dicunt, sed fragmentum panis. — Crucem seu vultum Domini non adorant, sed adorantes prohibent. — In hac seductione quamplures jam, non solum nobiles propria relinquentes, sed et clerici, presbyteri, monachi et monachæ pervenerunt.

Il s'est élevé dans le Périgueux un certain nombre d'hérétiques qui prétendent suivre la voie apostolique. Ils ne mangent point de viande et ils ne boivent point de vin, si ce n'est fort peu, le troisième jour; ils s'agenouillent cent fois le jour et ne reçoivent point d'argent; leur secte est extrêmement perverse et cachée. — Ils ne font aucun cas de la messe, et disent que l'on ne doit point recevoir la communion, mais du pain rompu. — Ils n'adorent pas la croix ou l'image du Seigneur, mais en condamnent les adorateurs. — Déjà plusieurs personnes, non-seulement des nobles, ayant abandonné leurs biens, mais des clercs, des prêtres, des moines et des religieuses s'étaient laissé entraîner dans cette séduction.

(*Heriberti Monachi Epistola*, dans Mabillon, *Analecta*, t. III, p. 467 : seconde édition, p. 483.)

.... Cæterasque observantias in Ecclesia, quas Christus et Apostoli ab ipso discedentes non condiderunt, vocant superstitiones. Purgatorium ignem post mortem

Quant aux autres observances de l'Église, que Christ et les Apôtres ses successeurs n'ont pas fondées, ils les nomment des superstitions. Ils ne croient pas au feu du pur-

non concedunt; sed animas statim, quando egrediuntur de corpore, in æternam vel requiem vel pœnam transire. — Illi vero qui combusti sunt, dixerunt nobis in defensione sua, hanc hæresim usque ad hæc tempora occultam fuisse a temporibus martyrum, et permansisse in Græcia et quibusdam aliis terris.

gatoire après la mort; mais que les ames, aussitôt qu'elles sortent du corps, passent de suite au repos ou aux peines éternelles. — Ceux qui furent brûlés, nous ont dit dans leur défense, que cette hérésie resta cachée, depuis le temps des martyrs jusqu'à eux, et qu'elle s'était conservée en Grèce et quelques autres contrées.

(*Evervini Steinfeldensis Epistola ad Bernardum*, dans les *Analecta Mabillonii*, t. III, p. 452; et 473 de la seconde édition.)

Mediolanenses autem tunc temporis, formidine pœnæ potius, quam virtutis amore, hæreticos, qui civitatem suam pro magna parte inhabitabant, ut famam suam redimerent, et accusationi imperiali liberalius responderent, combusserunt.

Dans ce temps-là, les Milanais brûlèrent quelques hérétiques, dont leur ville était en grande partie peuplée; plutôt pour l'exemple que par amour véritable de la vertu; ainsi que pour remettre leur réputation, et pour répondre d'une manière plus péremptoire aux accusations de l'empereur.

(Mathieu Paris, *ad annum* 1240, p. 542.)

Contra eosdem hæreticos exstant duæ epistolæ Innocentii III, altera ad Auxitanum episcopum; altera ad archiepiscopum Aquensem, ubi inter cætera pontifex: Quosdam qui Valdenses, Cathari et Patarini dicuntur, et alios quoslibet quibuscunque nominibus appellatos, in tantum jam accepimus pullulasse, ut innumeros populos sui erroris laqueis irretierint, et fermento corruperint falsitatis.

Contre ces mêmes hérétiques, il reste deux épîtres d'Innocent III, l'une à l'évêque d'Auxonne, et l'autre à l'archevêque d'Aix, où le Pontife dit entre autres : Nous avons appris que certains hérétiques, nommés Vaudois, Cathares et Patarins, ainsi que quelques autres encore appelés de ces noms-là, s'étaient déjà tellement multipliés qu'ils retenaient une foule innombrable de peuple dans les lacs de leur erreur, et le corrompaient par le ferment de leur imposture.

(Gretzerus, *Præloquia ad Triadem scriptorum contra Valdensium sectam* [Opera, t. XII].)

[redacted]

Anno Domini 1248 *cœperunt in Ecclesia Dei mirabiles et miserabiles hæretici pullulare, qui pulsatis campanis, et convocatis Baronibus et Dominis terræ in Hallis Suevorum sic prædicarunt in publica statione.*

L'an du Seigneur 1248, commencèrent à pulluler dans l'Église de Dieu, de surprenans et misérables hérétiques qui, sonnant les cloches et convoquant les barons et les seigneurs de la terre, aux environs de Halle, prêchaient ainsi en public auditoire.

(ALBERTUS STADENSIS, cité par Gieseler, t. III, ch. VII, §. 88, p. 635, note *mm.*)

Note 78, page 94.

Nec jam in tenebris vel cubiculis, sed super tecta prædicare incipiens, in patentibus campis latæ circumfusæ multitudini sermocinabatur : et veluti rex concionaturus ad populum, stipatus satellitibus, vexillum et gladium præferentibus, velut cum insignibus regalibus, sermonem facturus, procedere solebat.

Ce n'était déjà plus en secret ou dans des chambres, mais sur les toits, que, commençant à prêcher, il sermoniquait en plein champ à une vaste multitude; et comme un roi devant l'assemblée du peuple, accompagné de ses gardes et précédé de la bannière et des faisceaux, on avait coutume de l'escorter avec une pompe royale, après la fin de son discours.

(*Epistola Trajectensis Ecclesiæ ad Fridericum, archiepiscopum Coloniensem*, dans SEB. TENGNAGEL, *Collectio veterum monumentorum contra schismaticos*; Ingolstadt, 1612, p. 368; et dans DU PLESSIS D'ARGENTRÉ, *Collectio judiciorum de novis erroribus*, t. I.er, page 11, etc.)

Nedum pessimos et perversos errores suos deposuerunt (Valdenses) maxima mala malis addentes, illos publicè prædicare, et prædicationibus alios Christi fideles in eosdem errores protrahere, ejusdem inquisitoris excommunicationes et

Les Vaudois, loin d'avoir abandonné leurs erreurs, faisant plus de mal qu'auparavant, les prêchent publiquement, et attirent par leurs prédications les autres fidèles de Christ dans leurs erreurs; ils méprisent les interdits, les excom-

interdicta, aliasque censuras vilipendere, etc.

municications de l'inquisiteur, et les autres censures, etc.

(*Bulle d'Innocent VIII*, *à Albert de Capitaneis*, *archidiacre de Crémone*, *nonce du pape et commissaire du siége apostolique*, en 1487; Leger, partie II, chap. II, p. 10.)

In Gasconia, Albegesio, et partibus Tolosanis, et aliis locis ita hæreticorum, quos alii Catharos, alii Patarenos, alii Publicanos, alii aliis nominibus vocant, invaluit damnata perversitas, ut jam non in occulto, sicut aliqui, nequitiam suam exerceant, sed suum errorem publice manifestent, et ad suum consensum simplices attrahant et infirmos : eos, et defensores eorum et receptores, anathemati decernimus subjacere.

La damnée perversité de ces hérétiques, que l'on appelle tantôt Cathares, tantôt Patares, et tantôt d'autres noms, a tellement prévalu dans la Gascogne, l'Albigeois et les environs de Toulouse, qu'ils ne manifestent déjà plus leur iniquité en secret, comme d'autres, mais exposent publiquement leurs erreurs et attirent à elles les simples et les faibles; c'est pourquoi, eux et leurs défenseurs, et leurs hôtes, nous avons décidé de les vouer à l'anathème.

(*Concilium Lateranense*, *III gen.*, *c.* 27.)

Adeo profecerant hæretici, quod per villas et oppida habere sibi hospitia, agros et vineas inceperunt, domos latissimas, in quibus hæreses publice prædicarent suis credentibus venditantes.

Les hérétiques s'étaient tellement étendus, qu'ils commencèrent à séjourner dans les bourgs, les champs, les vignes et les villages; ouvrant à leurs coréligionnaires de vastes maisons, où ils prêchaient leurs hérésies.

(Guilelmus de Podio Laurentii, *Préliminaires de l'Historia negotii Francorum adversus Albigenses.*)

Les quatorze cent quatre-vingt-quatre pages, in-folio, de l'*Histoire des martyrs*, imprimée à Genève en 1582, ne sont, pour ainsi dire, que les pièces justificatives, ou un développement de cette note. On me dispensera de les donner ici.

Note 79, page 94.

In civitate Brixiæ, quasi quodam hæreticorum domicilio, ipsi hæretici et eorum fautores nuper in tantam vesaniam proruperunt, ut, armatis turribus contra catholicos, non solum ecclesias quasdam destruxerint incendiis et ruinis, verum etiam, jactatis facibus ardentibus ex eisdem, ore blasphemo latrare præsumpserint, quod excommunicabant romanam Ecclesiam.

Dans la ville de Bresse, comme en un point central des hérétiques, ces mêmes hérétiques et leurs adhérens en sont venus dernièrement à une telle impudence, qu'ayant armé des tours contre les catholiques, non-seulement ils incendièrent et détruisirent quelques églises, mais même ayant jeté depuis là quelques fascines embrasées, ils commencèrent à crier d'une bouche blasphématrice qu'ils excommuniaient l'Église romaine.

(*Honorii III Epistola ad Episcopos Ariminensem et Brixiensem*, dans les *Raynaldi annales*, anno 1225, n.° 47.)

Declamabat, Ecclesia Dei lupanaria esse reputanda; nihil esse quod sacerdotum officio in mensa dominica conficeretur; pollutiones non sacramenta nominanda. — — Talibus nequitiæ successibus misero homini tanta sceleris accessit audacia, ut etiam se Deum diceret, asserens, quia si Christus ideo Deus est quia Spiritum sanctum habuisset, se non inferius nec dissimilius Deum, quia plenitudinem Spiritus sancti accepisset. In qua præsumptione adeo illusit, ut quidam in eo divinitatem venerarentur, in tantum ut balnei sui aquam potandam stultissimo populo pro benedictione divideret, velut sacratius et efficatius sacramentum profuturum saluti corporis et animæ.

Il criait que l'Église de Dieu devait être estimée comme un lieu de débauches; que ce que les prêtres faisaient dans leur office lors de la Sainte-Cène, n'était rien du tout, et devait être appelé des souillures, plutôt qu'un sacrement. — — De tels succès accrurent tellement l'audace criminelle de ce malheureux, qu'il en vint à se dire lui-même Dieu, assurant que si Christ était Dieu par cela même qu'il eut le Saint-Esprit, il n'était ni inférieur ni dissemblable à Dieu, puisqu'il avait reçu la plénitude du Saint-Esprit. Il se plut tellement dans cette présomption, que quelques-uns en vinrent à vénérer en lui la divinité; jusqu'au point, qu'au lieu de bénédiction, il distribuait et faisait

boire l'eau de son bain à la foule stupide, comme étant le sacrement le plus saint et le plus efficace, pour le salut de leur corps et de leur ame.

(*Epist. Trajectensis Ecclesiæ ad Fridericum, archiepiscopum coloniensem*, dans la *Collectio judiciorum de novis moribus*, de D'ARGENTRÉ, t. I.[er], p. 11.)

Le fanatique dont il est ici question, se nommait *Tanchelur*; il en est un autre plus connu, dont parle Williams de Neubrige, dans un passage dont on ne pourrait saisir l'esprit dans une traduction française; le voici :

Eudo is dicebatur, natione Brito, agnomen habens de stella, homo illiteratus et idiota, ludificatione dæmonum ita dementatus, ut cum sermone gallico Eon *diceretur, ad suam personam pertinere crederet, quod in ecclesiasticis exorcismis dicitur, scilicet « per* eum, *qui « venturus est judicare vivos et mortuos, et seculum « per ignem. » Ita plane fatuus, ut* Eon *et* eum *nesciret distinguere, sed supra modum stupenda cæcitate crederet se esse dominatorem et judicem vivorum et mortuorum.*

(*Willelmus Neubrigensis, De rebus anglicis*, liv. I.[er], chap. 19.)

Qua hæresi plebs in clerum versa est in furorem, adeo quod famulis eorum minarentur cruciatus, nec eis aliquid vendere, vel ab eis emere voluissent : immo habebant eos sicut ethnicos et publicanos. Præterea non tantum ædes eorum obruere, et bona dissipare, sed

Par cette hérésie, la populace devint furieuse contre le clergé, tellement que leurs domestiques furent menacés d'être mis en croix, et qu'on ne voulait ni leur vendre, ni leur rien acheter; même on les regardait comme des payens et des publicains. Outre cela, ils avaient

[redacted]

illos lapidare aut affigere patibulo decreverant, nisi princeps et optimates ejus — resisterent.

résolu, non-seulement de détruire leurs maisons et de dilapider leurs biens, mais même de les conduire au gibet et de les lapider, si le prince et ses ministres ne s'y fussent opposés.

Ils disaient aux évêques :

Nolumus scientiam viarum tuarum, nolumus benedictionem : cœnum benedic, cœnum sanctifica : nos habemus patrem, habemus pontificem, habemus advocatum, qui te excedit auctoritate, excedit honestate, excedit scientia. Huic, clerici iniqui, clerici tui adversantur, ejus doctrinæ contradicunt, hunc quasi sacrilegum detestantur et respuunt, etc.

Nous ne voulons plus de la science de vos voies, nous ne voulons plus de vos bénédictions ; bénissez le fumier, sanctifiez les ordures ; nous, nous avons un père, nous avons un pontife, nous avons un avocat qui vous surpasse en autorité, qui vous surpasse en science. Votre clergé, votre inique clergé, s'oppose à lui et à sa doctrine, il le déteste et le méprise comme un sacrilége.

(*Acta Episcoporum Cenomanensium*, chap. 35, de HILDEBERTO, *Episcopo*, dans MABILLON, *Vetera Analecta*, t. III, p. 312 de la première édition.)

In ipso quoque introitu nostro tanta erat hæreticis ubique licentia, ut nos quoque per vicos et plateas recto itinere procedentes subsannarent verbo, digito demonstrarent, nos apostatas, nos hypocritas, nos hæreticos conclamantes.

Lors de notre arrivée, la licence des hérétiques était telle partout, que, nous précédant directement dans les villages et les places publiques, ils se moquaient par leurs discours, et nous montraient au doigt, nous proclamant des apostats, des hypocrites et des hérétiques.

(*Epistola Henrici abbatis Clarævallensis.* ROGERS DE HOVEDEN, *Annales rerum anglicarum*, p. 577.)

NOTE 80, page 95.

ANASTASE le bibliothécaire, dans son *Historia de vitis romanorum pontificum*, *anno Christi* 705, §. 87, dans

Muratori scriptores rerum Italicarum, t. III, part. I.re, page 151, nous apprend que le patrimoine des Alpes Cottiennes fut retiré au Saint-Siége par *Aripert*, roi des Lombards. Mais cette séparation est moins prouvée par ce passage isolé que par l'histoire intellectuelle de toute cette période; car ce patrimoine fut rendu plus tard à la tiare, tandis que l'esprit des choses, qui l'en tenait séparé, n'a pas changé, et n'a même fait que s'accroître depuis. On pourrait prouver d'une manière positive la conservation intacte des Vaudois au milieu des catholiques, soit en les montrant aujourd'hui dans un domaine tout-à-fait à part, soit en les faisant voir toujours les mêmes dans le passé.

Perrin et Leger citent ce passage des Mémoires de Vignaux (Barbe Vaudois), qui dit : *Nous vivons en paix ès vallées de Piémont*, et *en sainte concorde les uns avec les autres; mais nous ne faisons point de mélange de prendre pour nos fils les filles de ceux de l'Église romaine, ni ne donnons point nos fils à leurs filles; et cependant nos mœurs et nos coutumes leur plaisent tant, que les gentilshommes, seigneurs des lieux et autres catholiques, aiment mieux encore des serviteurs et des servantes d'entre les nôtres, que des leurs propres.*

(Leger, Histoire générale des Églises vaudoises, I.re partie, chap. XXX, p. 185.)

Note 81, page 95.

« En vérité il paraît, par l'omission de toute mention « des vallées du Piémont, dans quelques-unes de ces

« divisions diocésaines, et toutes les révisions qui ont « été conservées dans les annales ecclésiastiques, qu'il « y eut une époque où ces habitans encore ont échappé « à l'envahissement du Saint-Siége. Dans la dissertation « de Pierre de Marca, sur la primauté de Lyon, la « province des Alpes Cottiennes n'est classée dans la « dépendance d'aucun diocèse, quoique chaque région « de la Gaule et de l'Italie soit attribuée à un siége « métropolitain. »

(Gilli, *Waldensian researches*, chap. I.er, section 3.)

Note 82, page 95.

Je ne veux entrer ici dans aucune discussion sur l'explication et l'authenticité de l'Apocalypse. Ce n'est qu'un simple rapprochement, qu'il m'a paru intéressant d'établir.

Note 83, page 95.

Sanguini semper parcitum est, donec ad tempora Waldensium perventum;	Le sang fut toujours épargné, jusqu'au temps des Vaudois;

dit de Thou dans la dédicace de son ouvrage à Henri IV.

« *Depuis ce temps-là, on n'a cessé de les persécuter et de leur faire la guerre. Mais comme ils combattaient pour la cause de Dieu, en défendant et soutenant sa vérité, aussi on connaît visiblement que le Dieu des batailles était avec eux et combattait pour eux; sans quoi ils n'auraient pas remporté tant de signalées victoires sur leurs ennemis, qui étaient souvent vingt ou trente, et quelquefois cent contre un.* (Boyer, préface dédicatoire : *Au roi de la Grande-Bretagne*, page 4.)

« On voyait une poignée de gens mal armés, conduits « par des chefs qui n'avaient nulle expérience de la « guerre, battre et mettre en fuite de grandes armées, « commandées par des capitaines vaillans et consommés. »

(BOYER, *Avis au lecteur*, feuillet 5.)

Dans la *Nobla Leyçon* nous voyons déjà que vers le dixième siècle les Vaudois commençaient à être persécutés. En 1231, Grégoire IX lança une bulle persécutrice dans le Milanais. En 1332, Jean XXII en fit partir une autre d'Avignon. En 1380, Clément VII porta la désolation dans les vallées de Val-Loïse et de Fraissinière. En 1400, on fit une descente dans celle de Pragela. En 1441, le moine *Jean Voyle* poursuivit les Vaudois des Alpes du côté de la France. En 1475, Aquapendente poursuivit ceux du Piémont. — 1476, décret de Jolande, duchesse de Savoie. — 1478, bulle d'Innocent VIII à Albert de Capitaneis. — 1500, Marguerite de Foix à Saluces. En 1534 et 35, Pantaléon Bressous saccage les vallées — 1545, destruction de Merindol et Cabrières. — 1556 et 1557, guerres du marquis de Saint-Julien contre les Vaudois. — 1560, horribles massacres en Calabre, et sous le comte de la Trinité dans les vallées. En 1565, Castrocaro y bâtit le fort de Mirebouc. — 1572, la Saint-Barthélemy. — 1573, vexations de Birague. — 1601, édit exterminateur de Charles-Emmanuel. — 1602, nouveaux édits. — 1620, massacres dans la Valteline. En 1625, les Vaudois sont chassés de la vallée de Barcelonne. En 1626, on démolit leurs temples en Piémont. — 1633, édit foudroyant de Victor-Amédée I.er — En 1650, se forma à Turin la So-

[redacted]

ciété *de Propaganda fide et extirpandis hæresis*. En 1652, persécutions cachées; enlèvemens, assassinats. En 1655, atroces perfidies, exterminations et monstruosités du marquis de Pianesse dans les vallées; puis, édit d'Emmanuel II contre les Vaudois, pour s'être défendus. En 1662, nouveaux ravages, incendies, etc., sous le marquis de Fleuri, d'Angrogne et de Bagnols. En 1663, levée de troupes contre les Vaudois. Saint-Damian. En 1685, révocation de l'édit de Nantes. En 1686, édit de proscription et de mort, ou d'apostasie, lancé contre les vallées. Massacres, par Catinat, le marquis de Porelle, etc. Les Vaudois sont expulsés de leurs montagnes (1689 et 1690, ils y rentrent les armes à la main). En 1698, nouvel édit, qui en proscrit une partie. En 1730, Victor-Amédée ordonne à tous ceux qui n'y étaient pas nés, d'en sortir. Ce fut la dernière persécution un peu remarquable que les Vaudois eurent à supporter. Depuis lors, ils éprouvèrent bien encore quelques alertes et quelques vexations plus ou moins patentes; mais en général on peut dire que se termine ici le cycle de leurs malheurs. Il est juste cependant d'observer, que c'est moins la cour de Savoie et nos propres monarques, que l'inquisition et la politique de Louis XIV, qu'il faut accuser de tout ce qu'on a mis en œuvre pour les anéantir.

Note 84, page 96.

Avant de faire l'analyse des mots d'origine celtique, qui se trouvent dans notre langue, je dois dire quelles sont les autorités sur lesquelles je base mes étymologies. Il ne nous reste presque point de monument de la langue

celtique; les ouvrages même que l'on a écrits sur ce sujet sont peu nombreux. J'ai dû principalement me servir du célèbre dictionnaire de BULLET, formant deux volumes in-folio, de ses *Mémoires sur la langue celtique;* Besançon, 1759, et comme ses autorités ne m'ont pas toujours paru inattaquables, j'ai mis, j'ose le dire, la plus grande circonspection dans ce travail. Mais, d'un autre côté, comme elles sont cependant les meilleures que je connaisse, et que M. Bullet lui-même cite un grand nombre d'ouvrages qu'il a consultés et comparés avec soin, j'espère que les résultats que je présente ici, auront lieu de paraître satisfaisans.

ALPES.

Le nom des *Alpes* déjà est celtique. *Alp* signifie montagne, hauteur remarquable : et comme ces sommets sont ordinairement couverts de neige, ce mot est quelquefois aussi employé pour *blanc*, *blancheur*. On l'écrit alors *alb*. De là *albus*, *a*, *um*, en latin. Les Vaudois nomment encore *Alpes*, tous les lieux élevés où ils mènent paître leurs troupeaux pendant la belle saison.

Servius, dans son commentaire sur le dixième livre de l'Énéide, dit :

omnes altitudines montium a Gallis, Alpes vocantur;

que les Gaulois appellent Alpes, toutes les hauteurs de montagnes;

et sur le troisième livre des Géorgiques :

Alpes proprie montes Galliæ sunt, de quibus Virgilius aërias Alpes; et dicendo aërias, *verbum expressit a verbo, nam Gallorum linguâ, Alpes, montes alti vocantur.*

Les Alpes sont proprement des montagnes de la Gaule; Virgile en parle dans ces mots : *Alpes aériennes;* et en disant aériennes, il explique le mot par lui-même, car dans la langue des Gaulois, Alpes signifie déjà montagnes élevées.

[redacted]

Nous allons maintenant parcourir une seule des vallées vaudoises, en examinant tous les noms de montagnes et de quelques-uns des lieux principaux, qui paraissent n'en avoir pas changé depuis l'arrivée des Vaudois, et l'on reconnaîtra partout les caractères de leur origine. Quant aux petits villages fondés par eux, aux champs qu'ils ont défrichés, etc., les noms qu'ils ont pris sont ceux de leurs premiers maîtres : comme les *Bonets*, les *Peyrots*, les *Oudin*, les *Balangir*, les *Portets*, les *Muston*, les *Gonin*, les *Arnauds*, etc., dont les familles existent encore dans nos vallées ; ou bien, ils sont tirés de la nature même des lieux où ils se trouvent, et composés de mots entièrement et de pur patois, dont la racine seule pourrait être latine, comme PRASSUÏT (hameau situé à Angrogne, sur le penchant d'une colline peu arrosée), qui vient probablement de PRA, *un pré* (en latin *pratum*), et de SUÏT, qui signifia *sec* (en latin *siccus*, etc.) ; ou ROMANA, très-ancien bourg de la vallée de Luserne, qui de prime-abord semble révéler déjà quelque chose de *romain*, dans son histoire ou sa fondation. PAUTASSET, lieu plein de boue, de *pauta*, fange,... etc. Mais il est temps d'arriver au véritable sujet de cette note, l'analyse des noms de montagnes, qui sont celtiques.

VISOL.

De VIS, *pic*, *rocher* (signifie aussi *noir*, *de couleur sombre*), et OL, élevé.

Le mont Visol (en latin *Visolus*, mais dans le langage vulgaire *Viso*) a (d'après Saint-Simon, *Histoire de la guerre des Alpes*, Amst., 1770) deux mille cinq

cents toises au-dessus du niveau du Pô. Sa hauteur réelle est de 11,623 pieds.

Friôland.

Montagne extrêmement élevée, qui domine le fond de la commune de Rora, et se rattache par ses crêtes aux sommités du Mont-Visol.

De FRI (synonyme du mot BRI), *rocher, grande pointe de montagne* (dans notre patois le mot *bric* s'est conservé avec cette signification); et de OL, particule augmentative, *très, fort* (quelquefois synonyme de COL, sommet, ou de ARU, rapide); enfin, de AND, qui signifie *grand, élevé, tête* (parce que la tête est la partie la plus élevée du corps : ou *chef*, parce que le chef est en tête de ses troupes); de sorte que le mot *Friôland* veut dire littéralement *montagne très-élevée;* ce qu'il est en effet.

Colbarand.

De COL, *hauteur, cou de montagne;* BAR, sommet, et AND, comme nous l'avons déjà vu, *haut, grand, élevé.*

Palavas.

De PAL, *extrémité, pointe, pieu, rocher culminant,* et de AVAS, *géant.* Ceux qui ont parcouru les Alpes vaudoises, peuvent juger de la justesse de cette épithète de géant, appliquée au *Palavas.*

Garin.

De GAR, *bois,* et IN, terminaison diminutive, *bois-peu-élevé, petit-bois.* La montagne de Garin n'a plus main-

tenant de bois que vers le sommet; mais il reste sur ses flancs des vestiges qui en indiquent l'existence primitive.

VAL-GUICHARD.

De VAL, *gorge*, *vallée*, quelquefois *hauteur*, parce que les vallées ne se trouvent jamais qu'entre des hauteurs; de GI, *rivière*, *habitation*; ou GUICH, *troupeau*, *bourgade*, et de ARD, *le plus élevé*, *le plus haut* : tout autant d'étymologies qui s'accordent fort bien avec la nature du pays, qui serait de la sorte la *vallée-le-plus-haut-habitée*, ou ayant encore des troupeaux dans les régions les plus élevées.

BARION.

Montagne située au-dessus du village de Bobi. Elle paraît extrêmement élevée, mais c'est une illusion optique, produite par la perspective dans laquelle elle se présente. Son nom doit venir de BAR, *sommet*, et de ON, *beau*, quelquefois *habitation* (ou bien de ION, *eau*, *source*, *rivière*).

La vue que l'on a depuis cette hauteur est en effet fort belle : les habitations en sont peu éloignées; plusieurs fontaines prennent leur source au sommet, et le torrent de Cruël en baigne le pied.

SARCENA.

De SAR, *élevé*; CEN, *source*, et A, particule explétive, ou quelquefois *eau* (à la place de AG, qui est le mot à qui appartient de droit cette dernière signification). *Sarcena* veut donc dire, *source-d'eau-élevée*. — Allez voir l'excellente eau cristalline que l'on y boit, et la soif que vous aurez gagnée en y montant!

Rora.

De RO, *lieu principal*, *beau*, *recherché*; et de RA, *chaux*; synonyme, par conséquent, de *lieu-principal-(où l'on fait de la) chaux*, ou tout simplement de *chaux-recherchée*, *bonne-chaux*.

J'ai déjà remarqué, dans la description des vallées, que c'est de là qu'on tire presque toute la chaux qui alimente le pays.

Chiabriols.

De CHIA, *pays*, *lieu*; et de BRIOLS, *gambades*, *chevreaux*; en d'autres termes, *pays-des-chevreaux*. Je ne saurais dire si l'on en conserve davantage en ce lieu qu'autre part, aujourd'hui.

Vandalin.

De VAN, *pierre*, *sommet*; de DAL, *élévation*, *élevé*; et de IN, diminutif; c'est-à-dire, *sommet-moins-élevé*. C'est en effet la première montagne qui se présente de ce côté-là, depuis la plaine. Il y en a de bien plus hautes encore, entre elle et la crête des Alpes. Si, au lieu de lire IN dans la dernière syllabe, on lisait AIN, qui signifie à la fois *hauteur* et *station*, *demeure*; on pourrait admettre alors que le mot VANDALAIN signifiât *montagne* ou *station-des*-VANDALES. Ces peuples ayant en effet traversé les Alpes, pour se jeter sur l'Italie, il est possible qu'ils y eussent établi leur camp.

Mais en voilà assez pour donner une idée de l'exactitude et de l'abondance de ces étymologies celtiques dans les noms géographiques de mon pays. Si l'on trouve peu nombreux les exemples que j'en ai donnés, qu'on songe qu'ils ne sont pris que sur une étendue d'environ quatre

lieues carrées, et que j'aurais pu les multiplier et m'étendre plus loin, si je n'avais eu lieu de croire que cela suffisait pour un si petit territoire.

Note 85, page 96.

D'entre toutes les langues qui paraissent être de la même origine que l'irlandais, il n'y en a pas une seule qui ait autant de ressemblance avec lui que celle des Vaudois. — — Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle est d'origine celte; fait qui n'a pas échappé à l'attention de M. Court de Gebelin..., etc.

(Küttner, Lettres sur l'Irlande, Leipzig, 1785, page 366.)

Note 86, page 96.

On trouvera déjà dans la note 98 un parallèle entre une certaine quantité de mots vaudois et de leurs correspondans latins; cependant cette analogie s'étend plus loin qu'à une simple ressemblance de sons ou dérivation de termes; car des phrases entières, des constructions fréquentes empruntées au latin, des formations originales et natives, qui le rappellent sans cesse, se présentent encore dans notre patois avec assez d'abondance et de netteté, pour révéler d'une manière certaine son origine, et son étroite alliance avec l'ancienne langue des peuples du midi de l'Italie. Ainsi, pour dire, par exemple, ces mots tout simples, *une bonne poule;* en patois:

Una bona gallina;

et en latin:

Una bona gallina. (Mais l'adjectif numérique, ou plutôt l'article, ne s'exprime pas dans cette dernière langue.)

Deux bonnes poules :

Douè bonè gallinè;

et en latin : *Duæ bonæ gallinæ.*

Quoique ce ne soient pas les tournures les plus élégantes qu'eussent employées Salluste et Virgile, remarquez cependant qu'entre ces deux membres de phrase la prononciation est exactement la même, et que j'aurais pu écrire le vaudois comme le latin, de manière à ce que l'identité fût complète, sans en altérer du tout le caractère et le sens. Il en est de même pour ces mots : *C'est notre lampe ;* en latin :

Est nostra lucerna ;

et en vaudois,

é nostra lucerna.

Il est facile de voir, que l'on pouvait mettre aussi bien dans ce dernier dialecte le verbe *est*, écrit de la sorte, que par un *é* fermé tout seul; pourvu que l'on ne prononçât pas d'une manière trop forte l'*s* et le *t*.

La jeunesse : en latin, *juventus ;* en vaudois, *juventu.*
Faible : en latin, *debilis ;* en vaudois, *debil'.*
Le goûter : en latin, *merenda ;* en vaudois, *marenda.*
L'ombre : en latin, *umbra ;* en vaudois, *oumbra.*

Ce dernier exemple prouverait, peut-être, que la manière allemande de prononcer l'*u* latin comme *ou*, paraît devoir être plus latine que celle des Français, qui le prononcent *u ;* puisque en Italie les peuples descendans des Latins ont conservé la première.

J'ai parlé de constructions et de formations romaines dans notre patois montagnard, et un seul mot va nous en offrir

[redacted]

un exemple remarquable. C'est *inent*, qui veut dire *profond ;* on y voit évidemment la préposition *in*, *dans*, et le participe du verbe *aller*, *iens*, *euntis ;* qui signifieraient ensemble, *allant dedans*. Or, quoi de plus expressif que cette association de mots, pour signifier *avancé dans la terre*, *profond* comme l'exprime *inent* (*ineunte*)?

Plusieurs termes ont été formés en retranchant simplement la dernière syllabe du mot. Ainsi :

	VAUDOIS.	LATIN.
le ciel,	*cœl* (prononcez le *c* mouillé)	*cœl*um ;
savoir,	*sapè*,	*sape*re ;
aimer,	*amâ*,	*ama*re ;
amer,	*amar*,	*amar*um ;
le souvenir,	*recordâ*,	*recorda*re ;
rendre propre,	*mundâ*,	*munda*re ;
blesser,	*ucî* (*c* mouillé),	*uci*re ;
lui,	*il*,	*il*le ;
moi,	*mi*,	*mi*hi ;
lequel,	*qual*,	*qual*is ;
tendre,	*tener*,	*tener*um ;
ami,	*amic*,	*amic*us ;
entendre,	*audî*,	*audi*re ;
donner,	*dar*,	*dar*e ;
être,	*esse*,	*esse ;*
rester,	*stâr*,	*star*e ;
beaucoup,	*mûlt* (prononcez l'*u*, *ou*),	*mult*um ;
assez,	*sat*,	*sat*is ;
autant,	*tant*,	*tant*um ;
non,	*no*,	*no*n ;
oui,	*si*,	*ita* ;
hêtre,	*fau*,	*fagus* ;
du monde,	*gent* (*g* mouillé),	*gent*es ;
comment,	*com*,	*quomo*do ;
le pré,	*pra*,	*pra*tum ;

jour,	*di*,	*dies*;
comprendre,	*capî*,	*capere*;
mien,	*me*,	*meum*;
le temps,	*temp*,	*tempus*;
l'amour,	*amor*,	*amor*;
chant,	*cant*,	*cantus*;
chanter,	*cantâ*,	*cantare*;
lampe,	*lum*,	*lumen*;
soin,	*cura*,	*cura*;
bon,	*bôn* (on prononce l'*ô*, *ou*), *bonum*;	
doux,	*doulc* (*c* mouillé) *dulce*;	
santé,	*sanitas*,	*sanitas*;
un vent léger,	*aura*,	*aura*;
toujours,	*sempre*,	*semper*;
renard,	*vulps*,	*vulpis*, etc.

On pourrait multiplier ces exemples, sans rien ajouter à leur force; mais ce ne sont point les seules analogies qui existent entre le vaudois et le latin; le plus grand nombre de mots ne s'est pas formé, comme on le pense déjà, par une simple soustraction, pour ainsi dire mécanique, de quelques lettres désinentes; mais par une fusion ingénieuse de quelques autres, ou même de deux mots ensemble, comme nous l'avons vu dans *inent;* ainsi, AQUO (cela), vient de *hoc;* GREZ (troupeau), de *grex;* DOMNA (une femme), de *domina.* MULIER même a eu son correspondant dans l'idiome natif de nos montagnes, et l'on dit encore quelquefois, *la* FEMME *d'un tel, la* MOLLIA *d'aquel.* Des tournures de phrase toutes latines, des constructions entièrement romaines, y sont même si tenaces et si évidentes, qu'elles se conservent dans la bouche des Vaudois jusques sous un langage étranger, et au point de se reproduire lorsqu'ils parlent le français : que de fois ne m'a-t-on pas dit, en m'offrant un siége rustique : *assistez-*

vous, monsieur; ou bien seulement, *sistez-vous sur ce banc;* ce qui rappelle d'une manière bien frappante le *sistere* des Latins. Ces derniers intimaient à quelqu'un de partir, en lui disant *de prendre la route* (*capere viam*); et nos Vaudois, avec plus d'expression encore, lui disent, *tira via!* — Enfin, leur idiome étant en grande partie celui des troubadours, je pourrais citer ici presque toute la *grammaire romane* de M. Raynouard, où il expose ses nombreux rapports avec la langue latine (Choix des poésies originales des troubadours, t. I.er); mais à laquelle cependant je me contente de renvoyer ceux qui désirent recueillir des analogies plus nombreuses et plus complètes.

On voit que notre patois des hautes Alpes est, sans contredit, de race étrangère, et du sang, pour ainsi dire, le plus pur de l'antique langage du sud de l'Italie. Il est impossible de trouver en lui les moindres rapports avec le celtique, s'ils ne sont accidentels ou fort éloignés, comme nous le verrons plus tard; tandis que tous les noms des lieux dans lesquels on le parle, ne signifient absolument rien en latin, et ne pourraient d'aucune manière être expliqués par lui. Sans doute il y a, comme j'en ai fait la remarque, des noms de bourgs, de villages, de ruisseaux, etc., qui ne sont pas celtiques; mais la raison en est simple; c'est qu'ils datent d'une époque plus récente, ou n'existaient pas encore, ou étaient inconnus lors de l'arrivée des habitans qui les occupent depuis. Il en est de même de l'idiome particulier des Vaudois, dans lequel j'avoue aussi avoir trouvé par-ci par-là quelques termes celtiques; mais on n'en peut rien inférer contre sa descendance latine : ils la feraient même

ressortir, en ce qu'ils sont un signe de l'époque éloignée à laquelle les Vaudois sont venus, du sein de la latinité, s'établir dans ces montagnes; puisqu'ils montrent que la langue celtique ne s'y était pas déjà tellement perdue alors, pour qu'on n'eût pu en retenir quelques débris. Je vais indiquer le petit nombre de ceux qu'il m'a été possible de reconnaître :

	Vaudois.	Celtique.
de l'eau,	*aïga*,	*aug* (en saxon c'était *æge*); ce mot pourrait aussi venir tout simplement du latin, *aqua*.
grotte,	*balma*,	*balme*.
du son,	*brèn*,	*bren* (en langue kimrique *bren* signifiait *roi*. De là *Brennus*).
chagriné,	*nec*,	*nech*.
miette,	*brisa*,	*brisa*, signifie *briser*.

On voit que cet infinitif français a une origine celtique. Il se retrouve dans plusieurs autres langues; on dit: *brisad*, en irlandais; *brysan*, en ancien saxon; *bruzan*, en teuton; *bryta*, en suédois; *brechen*, en allemand; *bros*, en flamand; *breack*, en anglais, etc.

Notre mot vaudois us (porte), vient probablement aussi du celtique, dans lequel il signifie *fente*, *ouverture*. Peirol, signifie *chaudron*, en vaudois et en celtique. Mais ce mot était déjà passé dans la basse latinité, et on le trouve dans le *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, de Du Fresne.

L'introduction dans notre langue de ce petit nombre de termes étrangers au latin, pourrait d'ailleurs s'expliquer par l'arrivée de quelques émigrés irlandais dans les Alpes Cottiennes, qui eut lieu, dit-on, au quatrième siècle. Ce qui semblerait venir à l'appui de ce fait, assez incertain

[redacted]

en lui-même, que le Journal *The church of Ireland examiner*, a cherché à établir dans un de ses numéros de 1833, c'est que les armoiries des Vaudois (un chandelier entouré de sept étoiles) se trouvent être les mêmes que sur les anciens sceaux du duché de Cornwall, où la langue parlée est aussi descendante du celtique.

Note 87, page 96.

La langue latine s'est sans doute conservée plus ou moins, en divers endroits, pendant plusieurs siècles encore[32]; mais elle s'est promptement altérée. M. Raynouard, dans le premier volume de son Choix de poésies des troubadours, donne des exemples très-curieux de sa décadence. *Dès le sixième siècle*, dit-il, *la langue latine était tombée dans un état de corruption peut-être irréparable* (t. I.er, p. 16). *Il s'était établi une transmutation des voyelles, presque toujours employées les unes à la place des autres* (p. 17).

E au lieu d'*I*.	*O* au lieu d'*U*.
I au lieu d'*E*.	*U* au lieu d'*O*.

E *pour* I.	I *pour* E.	O *pour* U.	U *pour* O.
Basil*e*ca.	Quat*i*nus.	Vol*o*mus.	Vict*u*riæ.
Pag*e*nam.	R*i*gni nostri.	Pec*o*liari.	Temp*u*re.
Facultat*e*bus.	Deb*i*r*i*nt.	N*o*ncop*a*nte.	Den*u*scetur.
Civ*e*tatis.	Cl*i*mentiæ.	J*o*bemus.	N*u*s.
(*Charte de Clotaire II.*)	(*Chartes de Dagobert I, de Clotaire II.*)	(*Chartes de Dagobert I, de Clovis II.*)	(*Chartes de Clovis II, de Clotaire II.*)

32. Il n'y a pas cent ans, dit-on, qu'elle se parlait encore à *Hermanstadt* ou *Zeben* (en latin *Cibicium*), capitale de la Transylvanie.

En ouvrant au hasard les recueils qui contiennent les diplômes, chartes et écrits de cette époque, nous sommes étonnés de ces changemens continuels qui altéraient et corrompaient la langue latine d'autant plus rapidement qu'ils n'étaient soumis à aucune règle d'analogie, ni même à aucun principe de convention.— Les prépositions étaient employées très-souvent avec un régime arbitraire (p. 18).

Ab hodiern*um* die.
Ad sanct*a* Mari*a*.
Adversus sanct*a* prædict*a* ecclesi*a*.
Circa ips*a* basilic*a*.
Contra parent*is* me*us*.
Cum omn*es* r*es* ad se pertinent*es*.
Cum judic*es* su*os*.
De qu*am* præfat*am* portion*em*.
Ex ips*am*.
Inter ips*o* Friuls*o* su*is*que herede*bus*.
In Dei nom*en*.
Per loc*is* descript*is* et designat*is*.
Per tot*o* orb*e*.
Post tempor*ibus*.
Pro pan*em*.
Propter amorem Dei et vit*a* ætern*a*.
Sine ull*ius* inquietud*inis*.

M. Raynouard indique les ouvrages dans lesquels il a puisé ces exemples; ils eussent été pour moi des longueurs. Mais voici encore quelques citations qu'il donne à l'appui de cette rapide décadence de la langue latine:

Si aliqu*as* caus*as* adversus istud monasterium ort*as* fuerint.
Pro redemptione anim*as* nostr*as*.
Datum mensis aprilis di*es* oct*o* ann*um* secund*um* regni nostri.
Hanc cart*a* elemosinari*a* mandavi scribere, etc.

NOTE 88, page 96.

(Voyez les notes 93, 44, 104, 70, 124.)

De l'Orient à l'Occident, dit Lactance, qui vivait à cette époque, *toute la terre était inondée de sang.*

(Histoire abrégée de l'Église de Jésus-Christ, t. I.er, page 19.)

NOTE 89, page 97.

C'est-à-dire, que parce qu'ils habitaient les vallées on les eût appelés *Vaudois;* ou qu'eux-mêmes dans la suite des temps leur eussent fait donner le nom de *vaudoises*, par leur propre désignation.

« Les Vaudois, dit Brez, dans son second chapitre,
« ont été ainsi nommés des *vallées* qu'ils habitent, et
« qu'ils appellent *vaux* dans leur langage. Les noms de
« *Valdèse*, en italien; de *Valdensis*, en latin, ont la
« même origine, et viennent également de *val*, *valle* ou
« *vallis*, qui, dans l'une et l'autre langue, signifient
« *vallée.* »

(BREZ, *Histoire des Vaudois*, t. I.er, ch. II, p. 40.)

NOTE 90, page 97.

Les Vaudois ou les habitans des vallées de Piémont, reçurent la doctrine de l'Évangile, dans le siècle des Apôtres, ou par leur ministère, ou par le ministère de ceux qui leur succédèrent immédiatement.

(BOYER, chap. II, p. 6.)

« PAUL était à *Corinthe*, lorsqu'il écrivit qu'il voulait
« aller en *Espagne.* Il n'y a aucun doute, s'il a fait
« ce voyage par terre, qu'il ne soit passé par le *Pié-*

« *mont*, qui était sur la route de *Rome* en *Espagne*.
« Si donc il a fait son trajet par le *Piémont*, comme
« on peut le croire, il est certain qu'il y a enseigné le
« christianisme, puisqu'il l'annonçait partout où il se
« rencontrait. »

(Brez, t. I.er, chap. III, p. 48.)

Outre cela, ce saint Apôtre, en retournant d'Espagne, par la France, en Italie, avait trop à cœur le salut des nouveaux convertis, pour ne pas les visiter; afin de les affermir de plus en plus dans la foi qu'ils avaient reçue. Pour lever les doutes que l'on pourrait concevoir sur la réalité de ce voyage de saint Paul, et sur le fidèle soin qu'il avait des ames, il suffit de citer Saint Chrysostome. *Ce père de l'Eglise, dans son oraison VII sur saint Paul, t. VIII, p.* 59, *assure qu'effectivement cet Apôtre, après sa première délivrance, avait passé de Rome en Espagne.* Théodoret *affirme la même chose, dans son Traité sur Phil. I*, 25. *Il y dit, que les actes des Apôtres nous apprennent que saint Paul séjourna premièrement deux ans à Rome; que de là il alla en Espagne; et qu'après avoir annoncé l'Évangile aux habitans de ces provinces, il retourna à Rome, où il fut ensuite décapité.*

(Duvernoy, Abrégé de l'hist. des Égl. escl. et vaud., 1.re période, chap. II, §. 45, p. 112.)

« Les Vaudois ont conservé la doctrine qu'ils avaient
« apportée dans leurs montagnes du midi de l'Italie,
« lorsqu'elle était encore pure et nouvellement chré-
« tienne, ou qu'ils avaient reçue des premiers mission-
« naires chrétiens, qui passèrent dans leur pays; peut-

[redacted]

« être de saint Paul lui-même, s'il est vrai qu'il ait « effectué le voyage en Espagne, dont il parle dans ses « épîtres. »

(REVUE BRITANNIQUE, *numéro de* Mars 1828.)

NOTE 91, page 97.

La réponse que l'on peut faire à cette objection, se trouve dans la troisième citation de la note précédente, dont l'auteur, à l'appui de son opinion, cite encore celle de *Rieger*, d'après lequel *il est très-probable*, dit-il, *que les anciens habitans des Alpes, qui ont été les ancêtres des Vaudois, ont reçu la doctrine chrétienne des disciples de saint Paul, ou de cet Apôtre même.*

(Abrégé de l'histoire des Églises esclavonnes et vaudoises; période I.re, chap. II, §. 45, p. 111.)

NOTE 92, page 97.

Ces édits s'adressaient en général aux masses, à des populations entières de chrétiens; on n'a qu'à voir pour cela les lettres de Pline et de Trajan, dans lesquelles l'empereur disait à son proconsul de Bithynie de laisser en repos ceux qui vivaient dans le silence et n'étaient pas publiquement accusés.

— *Conquirendi non sunt; si deferantur et arguantur puniendi sunt. — Sine auctore vero propositi libelli nullo crimine locum habere debent; nam et pessimi exempli, nec nostri seculi est.*

Les chrétiens ne doivent point être poursuivis; s'ils sont dénoncés et qu'ils avouent: qu'ils soient punis. — On ne doit avoir égard à aucune accusation anonyme; car cela est du plus mauvais exemple, et n'est plus de notre siècle.

(Lettre de Trajan à Pline, édition de Bâle. *Plinii secundi, Novocomensis, epistolarum libri decem, anno* 1521, p. 374.)

Il y avait d'ailleurs dans les retraites écartées beaucoup de chrétiens qui pouvaient rester inconnus. C'est même une des causes de la vie monastique; car dans les persécutions beaucoup se réfugièrent dans les déserts, et y achevèrent leurs jours.

NOTE 93, page 97.

On n'a qu'à voir de quelle manière ils se sont toujours maintenus dans ces montagnes, même au milieu des persécutions les plus violentes et les plus acharnées.

« Vous trouverez un *Robertus Olivetanus*, qui dit que « *les Vaudois ont conservé la pureté de l'Évangile dès* « *le temps des Apôtres; que les Églises vaudoises des* « *vallées ont toujours été le canton inexpugnable, la* « *petite bande invincible, la petite armée de Christ vic*« *torieuse qui, par quelque intervalle et laps de temps* « *que ce soit, n'a pu perdre son bon droit,* » etc. (LEGER, partie I.re, chap. II, p. 15.)

NOTE 94, page 97.

Ce fut en 249.

NOTE 95, page 98.

Ce fut en 376. Mais cette lutte ne se passa pas, il est vrai, en Italie; ses conséquences seules purent s'y étendre. Les Goths obtinrent à la fin de s'établir en Thrace.

NOTE 96, page 98.

Alaric, fleuve épurateur.

J'espère que l'on comprendra le sens dans lequel ce

mot est employé ici, et que l'on ne s'imaginera pas que j'appelle une épuration la perte de tous les monumens des sciences et des arts, renversés par Alaric.

Note 97, page 98.

Nous avons dit que déjà en 249 Décius perdit la vie dans une bataille contre les Goths. En 376 ils furent chassés par les Huns; et en 406, les Alains, les Vandales et les Suèves passèrent le Rhin, pour se jeter vers le sud-ouest. Rome fut prise en 410 par Alaric. Les Francs en 451 défont les Huns, sous Attila, qui, l'année suivante, ravage la Haute-Italie. Rome fut encore prise et pillée en 455 par Genseric, roi des Vandales; et en 476 par les Hérules, sous Odoacre, qui déposa le dernier empereur des Romains.

Quant à l'invasion de 410 et aux autres événemens que j'ai cités, on peut consulter toutes les histoires que l'on voudra; entre autres, Jean de Muller, traduit par Hess, *Hist. univ.*; Rollin, *id.*; Koch, *Tableau des révolutions de l'Europe*, etc.

Il est vrai que les Visigoths venaient de l'Illyrie; mais ils entraînèrent avec eux les hordes éparpillées qui se trouvaient sur leur passage.

Note 98, page 98.

Nous allons donner ici un parallèle entre les différens patois que l'on parle dans les Alpes et leurs environs, à peu près depuis le Mont-Blanc jusqu'à la mer Méditerranée. Il eût été facile de l'étendre davantage; mais pour une note, c'en est bien assez.

FRANÇAIS.	PATOIS des environs de Nice, du côté de la plaine.	PATOIS des environs de Nice, du côté des montagnes.
Appeler,	sonâ,	sonar.
brûler,	brular,	brusâ.
belette,	moustèla,	moustèla.
berceau,	brès,	brey.
brebis,	fèa,	fea.
chanvre,	kanvre,	kauna.
chercher,	cercâ,	fougnâ.
chemin,	countrada,	countra.
craindre,	cregne,	aver paour.
cacher,	scondre,	aplatar.
connaître,	connoissè,	cognoussi.
dernier,	dareir,	darier.
dîner,	dinâ,	disnar.
haricot,	faïo,	faigioul.
ivre,	emboiac,	muna, arrata.
instruit,	enstruit,	enstrut.
jour,	giou,	giou.
jardin,	giardin,	giardè.
lampe,	calen,	calegneta.
miroir,	miraïl,	speil.
maison,	maïon,	maïgiou, maïgion.
nappe,	napa,	mentil.
nuage,	nieü,	nebra.
poule,	poula,	poulla.
plusieurs,	touplen,	fourza.
poussière,	pouss,	pourvora.
raisin,	baïn,	reim.
régent,	regent,	mahïstre.
soleil,	soleu,	soreil, soll.
souffrir,	soufrì,	sufrir.
tailleur,	sartrè,	sartò.
tromper,	enganâ,	enganar.
vent,	vènt,	vënt.
ver-à-soie,	magnan,	magnan.

[redacted]

FRANÇAIS.	PATOIS DE SALUCE.	PIÉMONTAIS.
Appeler,	d'mandè,	chiamè.
brûler,	brusè,	brusê.
belette,	ghiron,	mustèla.
berceau,	cunot,	cunna.
brebis,	fea,	fea.
chanvre,	garvna,	gauna.
chercher,	largè,	serchè.
chemin,	stra,	strâ.
craindre,	avei pau,	temé.
cacher,	stremè,	strema.
connaître,	cougnossi,	cougnossè.
dernier,	derrì,	ultimm.
dîner,	disnè,	disné.
haricot,	faserri,	faseull.
ivre,	anbriak,	conch.
instruit,	d'litra,	moustra.
jour,	l'di,	dì.
jardin,	giardin,	giardin.
lampe,	lum, lucerna,	lumi.
miroir,	spec,	specc.
maison,	chiabot,	ca.
nappe,	tooja,	mantil.
nuage,	n'bbie,	nivole.
poule,	poulla, galina,	gallina.
plusieurs,	m'touben,	moultè.
poussière,	pouver,	pouver.
raisin,	hua,	na.
régent,	fatour,	magistre.
soleil,	soul,	soll.
souffrir,	soufrij,	patti.
tailleur,	sartou,	sartour.
tromper,	mincionnè,	engana, falli.
vent,	vènt,	vènt, aura.
ver-à-soie,	bigat,	bigatt.

FRANÇAIS.	PATOIS des vallées vaudoises.	LATIN.
Appeler,	chiamar,	clamare (vocare).
brûler,	cremar,	cremare.
belette,	mustella,	mustella.
berceau,	cuna,	cunæ.
brebis,	fea, pecora,	ovis, pecus.
chanvre,	caunna,	cannabis.
chercher,	quærir,	quærere.
chemin,	via,	via.
craindre,	temer,	timere.
cacher,	scoundere,	rescondere.
connaître,	cognoscer,	cognoscere.
dernier,	ultim',	ultimus.
dîner,	disnâ, pransi,	prandere.
haricot,	faseul,	faseola.
ivre,	ebriou,	ebrius.
instruit,	dott,	doctus.
jour,	dì,	dies.
jardin,	hort,	hortus.
lampe,	lucerna, lumou,	lumen, lucerna.
miroir,	speciè,	speculum.
maison,	maïsoun, ca,	domus, casa.
nappe,	mentil, lintseul,	linteum.
nuage,	nebie, nebla,	nubes, nubila.
poule,	gallina,	gallina.
plusieurs,	mûlti,	multi.
poussière,	pulvere,	pulvis, *abl.* pulvere.
raisin,	ua,	uva.
régent,	magister,	magister.
soleil,	sol,	sol.
souffrir,	pâtir,	patire.
tailleur,	sartor,	sartor.
tromper,	falli, frustra (*),	fallere, frustrare.
vent,	vent, aura,	ventus, aura.
ver-à-soie,	boya,	bombex.

(*) *On dit aussi* engana, *mais c'est alors pour* decipere.

FRANÇAIS.	PATOIS de la Maurienne.	PATOIS de la Tarentaise (Savoie).
Appeler,	appela,	appelâ.
brûler,	brelè,	bourlâ.
belette,	motheila,	motteila.
berceau,	bri,	bris.
brebis,	fia,	fia.
chanvre,	thenêvò,	tsêêvòu.
chercher,	thartiè,	tschertschè.
chemin,	themin,	tsemin.
craindre,	craindre,	craindre.
cacher,	cathiè,	catchier.
connaître,	conneithre,	cogneithre.
dernier,	derrei,	derreir.
dîner,	dinier,	denâ.
haricot,	phasu,	phasou.
ivre,	seü,	sou.
instruit,	enstruit,	enstruit.
jour,	dzort,	dzor.
jardin,	courti,	courti.
lampe,	cronègé,	creuju.
miroir,	merè,	miroë.
maison,	meison,	mejou.
nappe,	napa,	menti.
nuage,	niella,	niella.
poule,	dzelina,	dzerna.
plusieurs,	plujours,	plujeurs.
poussière,	putha,	putha.
raisin,	rasin,	rougin.
régent,		
soleil,	saglionel,	seleu.
souffrir,	seufri,	souffrir.
tailleur,	tailleii,	tailleur.
tromper,	trompa,	trompa.
vent,	vèvo,	vèvo.
ver-à-soie,		

FRANÇAIS.	PROVENÇAL.	DAUPHINOIS.
Appeler,	sonâ,	sounâ.
brûler,	brulâ,	brulâ.
belette,	martha,	poulida.*
berceau,	brès,	brèss.
brebis,	fèdas,	fèda.
chanvre,	gambi,	cambi.
chercher,	cerkâ,	cerca.
chemin,	camin,	camì.
craindre,	cregni,	cregne.
cacher,	rescuandre,	cabi.
connaître,	conneisse,	connouisse.
dernier,	dernier,	darriè.
diner,	dinâ,	dinâ.
haricot,	fabiau, mougieta,	fava.
ivre,	embreiai,	acoutra.
instruit,	savènt,	educat.
jour,	jiour,	jiour.
jardin,	giardin,	ouorn.
lampe,	lun,	lampa.
miroir,	mirall,	miral.
maison,	oustau,	oustan.
nappe,	napa,	napa.
nuage,	nivo,	niou.
poule,	gallina,	galina, pouletta.
plusieurs,	fossa,	gaudrè.
poussière,	pussieira,	pousseira.
raisin,	raïsin,	rasin.
régent,	maïstre d'escola,	maistre d'escola.
soleil,	soureil,	ragie.
souffrir,	endurâ,	suffrì.
tailleur,	taillou,	tayur.
tromper,	troumpa,	treumpa.
vent,	vént,	vént.
ver-à-soie,	magnian,	magniac.

* Ce mot signifie *jolie*, *proprette*.

J'ai eu soin d'écrire toujours les mots comme on les prononce ; mais on sait combien il est difficile de rendre par des signes déterminés les langues qui ne sont point encore fixées, et dont la prononciation varie souvent d'une province à l'autre. C'est ce qui fait que, peut-être, les termes que j'indique ici, ne sont pas les mêmes quelquefois dans toute l'étendue de la Provence et du Dauphiné. Mais j'ai dû me contenter de ceux plus généralement connus.

Note 99, page 99.

C'est-à-dire de 310 à 330 environ, époque où l'Église chrétienne fut comblée des faveurs de Constantin, et commença à se départir de sa simplicité primitive.

Plusieurs écrivains témoignent de l'existence de cette tradition. On se souvient d'abord de Reynerus, et il est inutile de revenir sur ce qui a été dit. Je rappellerai cependant ce passage de Claude Seyssel :

Nonnulli hæresis hujus assertores, ad ablandiendum apud vulgares et historiarum ignaros favorem, hanc eorum sectam Constantini maximi temporibus, a Leone quodam religiosissimo initium sumpsisse fabulantur, qui execrata Sylvestri romanæ urbis tunc Pontificis avaritia, et Constantini ipsius immoderata largitione, paupertatem in fidei simplicitate sequi maluit, quam cum Sylvestro pingui opulentoque sacerdotio contaminari ; cui cum omnes qui de christiana religione recte sentiebant adhæsissent, sub Apostolorum regula viventes, hanc, per manus

Quelques fomentateurs de cette hérésie, pour la mettre en faveur auprès du peuple et de ceux qui ignorent l'histoire, racontent qu'elle a pris son commencement d'un certain Léon, homme très-religieux, qui, détestant l'avarice de Sylvestre, alors pontife de la ville de Rome, et les largesses immodérées de Constantin, préféra suivre la voie de la pauvreté, en simplicité de foi, que se souiller avec Sylvestre d'un gras et riche bénéfice; et tous ceux qui avaient des sentimens droits pour la religion chrétienne s'étant unis à lui, ils suivirent l'exemple des Apôtres

ad posteros veræ religionis normam transmiserunt.

et transmirent de main en main à leur postérité le code de la vraie religion.

(*Claudii Seysselli, archiepiscopi Taurinensis, adversus Valdenses disputationes.* 1517.)

In primo fuerunt patres veteris Testamenti. — Tertius status (sanctorum) *cœpit a sancto Sylvestro, tempore Constantini imperatoris, in quo Gentiles cœperunt magis ac magis converti ad fidem Christi generaliter. Et dum sic convertebantur, et non refrigerabantur in amore Dei et proximi, melius fuit sancto Sylvestro papæ et aliis successoribus suis possessiones terras suscipere, quam paupertas apostolica; et melius fuit regere populum quam non regere, ad tenendum ipsum sic et conservandum. Sed quando incœperunt populi refrigerari a caritate Dei et proximi, et declinare a modo vivendi sancti Sylvestri, tunc melior fuit modus vivendi beati Benedicti, etc.*

En premier lieu furent les pères de l'Ancien-Testament. — Le troisième état des Saints commence à S. Sylvestre, du temps de l'empereur Constantin, où les payens commençaient les uns après les autres à se convertir généralement au christianisme. Et pendant qu'ils se convertissaient de la sorte et ne se refroidissaient point dans l'amour de Dieu et du prochain, il parut plus commode au saint Pape Sylvestre et à ses successeurs, de se vouer aux biens de la terre qu'à la pauvreté apostolique; et il leur sembla mieux de gouverner un peuple, que de n'avoir point d'autorité sur lui, pour le retenir et le conserver. Mais lorsque les peuples, à leur tour, commencèrent à se refroidir dans l'amour de Dieu et du prochain, se laissant aller à la manière de vivre de Sylvestre, alors celle du bienheureux Bénoît fut préférable, etc.

(*Additamentum ad historia Fratris Dulcini.* Muratori, *Scriptores rerum Italicarum*, t. IX, p. 450, etc.)

..... dicentes, sectam eorum durasse a temporibus Sylvestri papæ, quando videlicet Ecclesia cœpit habere proprias possessiones.

Ils disent que leur secte dure depuis le temps de Sylvestre, que l'Église commença à avoir des possessions en propre.

(Petrus de Philichdorf, *Adversus Valdenses*, chap. I.er)

[redacted]

NOTE 100, page 99.

On n'en connaît pas la date précise; la tradition dit simplement que ce fut du temps de Sylvestre, sans nous apprendre si c'était au commencement de sa carrière, ou à la fin de ses jours. Peut-être l'événement avait-il déjà eu lieu à cette époque, de laquelle on le date; peut-être aussi y a-t-il encore eu, après Constantin, des chrétiens fidèles à la doctrine primitive, qui se réfugièrent dans les montagnes; par exemple sous Julien l'apostat, qui fut proclamé empereur dans les Gaules, et qui fit rouvrir les temples païens.

NOTE 101, page 99.

« D'autant que nos prédécesseurs, de tous temps et « de père en fils, ont été enseignés en la doctrine et « religion, de laquelle nous avons toujours fait ouverte « profession dès notre enfance, et y avons instruit nos « familles, comme nous l'avons apprise de nos pères, et « dont nous faisons profession, ainsi que nos frères des « vallées de Luserne..., etc.

Déclaration des Vaudois de la vallée de Méane, de Mathias et du marquisat de Saluce, faite l'an 1603. (LEGER, partie I.re, chap. XVII, p. 111.)

Aço que tu entendas una vès, nos tals quals ensegnadors d'un poble paure è petit, loqual an demorà plus de quatre cent ançs entre las crudelissimas spinas : ma emperço non senza gran favor de Christ, comme legierament jugerian tuit li fidel.

Afin que vous le sachiez une fois, nous tels quels enseigneurs d'un peuple pauvre et petit, nous avons demeuré plus de quatre cents ans en de cruelles épines; mais non pas sans une grande faveur de Christ, comme le jugeront aisément tous les fidèles.

(*Lettre des députés vaudois* [George Morel et Pierre

Masson], à *Œcolampade* (en 1530). Leger, Ire partie, chap. XXVI, p. 162.)

Nos aïeux nous ont souvent raconté, disent-ils plus bas au réformateur, *que nous existions depuis le temps des Apôtres*; et, répètent-ils en terminant, avec leur humilité habituelle, et une défiance d'eux-mêmes poussée trop loin, puisqu'elle les porta à admettre plus tard des opinions qu'ils rejetaient alors, « *in omnibus tamen vo-*
« *biscum convenimus : et* a tempore Apostolorum semper
« *de fide, sicut vos, sentientes concordavimus; in hoc*
« *solo differentes : quod, culpa nostra, ingeniique nostri*
« *pigritiâ, scriptores tam rectè quam vos, neutiquam*
« *intelligimus.* »

(*Ex reliquiis bibliothecæ Œcolampadii.* [Scultetus, *Annales evangelii renovati, ad anno* 1530, p. 163, col. 2, dans Van der Hardt, *Historia litteraria reformationis.*] L'original patois ne nous reste pas en entier.)

« Dans la confession qu'ils présentèrent à François Ier,
» roi de France, l'an 1544, ils protestent, qu'elle étoit
» toute *telle qu'ils l'avoient reçue de main en main de*
» *leurs ancêtres, selon que leurs prédécesseurs en tout*
» *temps et en tous âges la leur avoient enseignée.* »
(Leger, Ire partie, p. 163.)

Enfin, les Vaudois, dans leur supplique à Emmanuel-Philibert, l'an 1597, s'expriment ainsi : *Que votre altesse considère, s'il lui plaît, que cette religion en laquelle nous vivons, n'est pas seulement nôtre, ou controuvée* (pour *trouvée*) *depuis peu de jours, comme on lui impute faussement, mais que c'est la religion de nos pères et de nos aïeux, et des aïeux de nos aïeux, et*

[redacted]

autres plus anciens, nos prédécesseurs; et des saints martyrs, Confesseurs, Apôtres et Prophètes; et s'il y en a qui puissent montrer le contraire, nous sommes prêts..., etc.

Leger dit lui-même dans son Histoire (chap. XXVI, p. 164): « J'ai encore chez moi des copies des rémon« trances, où j'ai moi-même inséré ces mots : *Dinanzi* « *che le duchi di Savoya fossero principi di Pie*« *monte...*, etc. »

NOTE 102, page 99.

« Et si n'est-il jamais arrivé une seule fois, que ni les princes, ni leurs ministres, ni aucun de leurs parlemens, aient rien opposé à ces continuelles repliques, *da tempo immemoriale, da padre in figlivola inde del tempo degl' Apostoli*. Mais ils ont toujours passé cela sous un profond silence; ce qui marquoit assez qu'ils en étoient convaincus en leurs consciences, comme toutes les requêtes, patentes et édits, par eux signés, décrétés et entérinés (comme ils parlent) par leurs parlemens et chambres des comptes, en font foi; bien loin d'avoir jamais relevé ou refusé cette autre raison qu'ils leur allégnoient encore pour les porter à *les laisser dans la jouissance des exercices de religion, dont ils avoient toujours joui* da tempo immemoriale, assavoir, qu'*ils en étoient en possession dès devant que les ducs de Savoye fussent devenus princes de Piémont, et ne leur avoient jamais demandé, sinon d'être laissés, en fait de religion, en même état qu'ils les avoient trouvés.* »

(LEGER, I.re partie, chap. XXVI, p. 164.)

« *C'est chose vraie et notoire, sérénissime duc*, dit

Marco Aurelio Rorenco, dans ses *Memorie historiche dell' introduzione degl' heresie nelle valli di Piemonte*, chap. XXXVIII, p. 128, citant une requête des Vaudois à son altesse, *que sesdits sujets et leurs ancêtres avoient été enseignés, dès plusieurs centaines d'années, en la vraie religion chrétienne, par leurs ministres, qu'ils appeloient honorablement des* Barbes; *et qu'ils les ont parfois enseignés en des assemblées secrètes et nocturnes, à l'imitation de la primitive Église, pour fuir la persécution des ecclésiastiques; mais que depuis, voyant qu'on prenoit de là prétexte de les calomnier, à quel prix que ce fût, ils ont voulu prêcher publiquement la sainte doctrine, qu'ils avoient de toute ancienneté, et de main en main, reçue de leurs pères.*

(Leger, I.re partie, chap. XXVI, p. 163.)

Note 103, page 99.

Voltaire a fait cette observation dans son Histoire générale, en l'appliquant particulièrement à nos vallées; et

Plessæus in Mysterio iniquitatis, *dicit puritatem et simplicitatem doctrinæ christianæ in plerisque montibus et convallibus Allobrogum, Provinciæ, Galliæ narbonensis et Aquitaniæ, illibatam conservatam esse;*	Mornay, dans son *Mystère d'iniquité*, dit que la pureté et la simplicité de la doctrine chrétienne s'est conservée intacte dans la plupart des montagnes et des vallées des Allobroges, de la Provence, de la Gaule narbonnaise et de l'Aquitaine;

parce que, ajoute-t-il :

montes et convalles aptiores esse religionis puritati conservandæ, sicuti aptiores sunt puritati linguarum conservandæ.	les montagnes et les vallées sont plus favorables à la conservation de la pureté de la religion, ainsi que des langues.

(Gretzerus, *Prœloquia in triadem scriptorum contra Valdenses*, chap. VIII.)

Sed boni homines, Deum timentes, in quibus Deus semper exiguum aliquod pietatis semen conservare voluit, quamvis dissipati atque ab hominum societati segregati, cum bestiis in terris desertis vitam degere coacti fuerunt: quas tamen Domini benedictione et labore improbo fertiles reddiderunt.

Mais ces pauvres gens, craignant Dieu, et parmi lesquels Dieu voulut toujours conserver quelques brins des germes d'une vraie piété, quoique étant dispersés et séparés de la société des hommes, ils furent obligés de passer leur vie dans des lieux déserts avec des bêtes sauvages; bientôt, par la bénédiction du Ciel et un travail infatigable, ils les rendirent fertiles.

(Camerarius, *Lugubris narratio*, p. 304; édition de Heidelberg, 1605.)

C'est des Vaudois, sortis des vallées de Piémont, qu'il parle ici.

Note 104, page 100.

Leger, citant Théodore de Bèze, rapporte ces paroles: *Les Vaudois ont été ainsi appelés à cause de leur demeure ès vallées, ès détroits des Alpes, et peut-on dire que ce sont les restes de la plus pure primitive Église chrétienne, vu qu'il appert que, par une admirable providence de Dieu, ces gens se sont si bien maintenus parmi tant de tempêtes...., etc.*

(Leger, chap. XXVII, p. 167.)

« Quant aux Vaudois qui restèrent en France et dans « le Piémont, ils ont continué d'y professer leur religion, « non-seulement jusqu'à la réformation de Calvin, mais « encore jusqu'à présent. Encore de nos jours il se trouve « dans les vallées du Piémont plusieurs Églises vaudoises « qui n'ont jamais été réformées, et qui n'ont pas eu « besoin de l'être. »

(*Abrégé de l'hist. des Égl. escl. et vaud.*; période II, chap. IV, §. 105, p. 301.)

Leur doctrine d'aujourd'hui est la même qu'elle était

il y a trois siècles, et alors elle était la même que celle des premiers chrétiens.

Credimus et confitemur sincerum Dei cultum consistere in eo, ut voluntati ejus pareamus, atque omnem nostram diligentiam, operam ac studium conferamus in hoc, ut quoad in nobis erit, eam sequamur.

Nous croyons et confessons que le vrai culte de Dieu consiste à nous soumettre à sa volonté, et à faire tous nos efforts pour la suivre autant qu'il est en nous.

(*Confession des Vaudois de Merindol et Cabrières* [issus des vallées du Piémont], rapportée par Camerarius dans sa *Lugubris narratio.*)

Ils évitaient, comme les premiers chrétiens, de formuler avec orgueil la nature de l'Être suprême, et ces choses au-dessus de l'intelligence humaine, dont l'Église fit des dogmes si raides et si étroits. Il y a bien sans doute dans leurs croyances un léger tribut à l'esprit de l'époque et au peu de lumières du temps; mais voyez, par exemple, ce qu'ils disent de Dieu, et quelle idée plus élevée en ressort nécessairement, que des définitions arrêtées et présomptueuses, si ce n'est absurdes et outrageantes, que l'on en donne quelquefois.

Quamquam majestas ejus est plane tanta, ut eam, hac humanæ vitæ luce, cogitatione nullo modo consequi possimus (quicumque enim eam investigare supra sortem humanæ conditionis, ad ipsamque perrumpere conabitur, gloria ejus opprimatur); tamen inanis præstantissimarum rerum testimoniis et insignibus relicta non est.

Quoique sa majesté soit si grande, que par les lumières de cette existence terrestre nous ne puissions nullement nous en faire une idée (car quiconque voudrait la connaître au-dessus des bornes de notre humble condition, et s'efforcerait d'atteindre jusqu'à elle, se trouverait écrasé par sa gloire); cependant on ne doit pas laisser de l'entourer du témoignage et des insignes des choses les plus élevées.

(Camerarius, *Lug. narr.*; *Confession des Vaudois.* 1542.)

« Comme autrefois, lorsque toute l'Égypte était couverte « d'épaisses ténèbres, le seul terroir de Goscen était « éclairé d'une vive lumière; ainsi, tandis que le monde « chrétien était plongé dans les ténèbres grossières de « l'idolâtrie et de l'erreur, il n'y avait que les seules « Églises de Piémont qui fussent éclairées de la lumière « de l'Évangile. »

(BOYER, *Abrégé de l'histoire des Vaudois;* avis, feuillet 3.)

Si vedono in oggi i Valdesi abitare in loro antico territorio, adorando il Dio de' loro padri con tutta la primitiva semplicità de' loro antenati. —

On voit encore aujourd'hui les Vaudois habiter leur antique territoire, adorant le Dieu de leurs pères avec toute la primitive simplicité de leurs aïeux. —

. . . .

— *Quanto provava questa semplicità, e quanto era delizioso lo spettacolo, che mi si offerse allo sguardo alla Torre! Ho veduto più di cinquecento di queste persone semplici e interessanti, cantare con voci animate e a pieno coro il salmo nono, a piè d'una delle immense loro montagne dell' alte Alpi, quelle stesse montagne, nelle viscere delle quali si vedono ancora le caverne, ove i loro antenati cercarono asilo e protezione contro la ferocia spietata dei loro persecutori.*

— Combien prouvait cette simplicité, et combien était délicieux le spectacle qui s'est offert à mes regards à la Tour! J'ai vu plus de cinq cents personnes réunies, chanter d'une voix pleine d'ame et avec abondance de cœur, le psaume neuvième, au pied d'une de leurs immenses montagnes des Alpes, de celle-là même, dans les flancs de laquelle se voit encore la caverne où leurs ancêtres cherchèrent asile et protection contre l'impitoyable férocité de leurs persécuteurs.

(*Courtes observations sur l'état présent des Vaudois, par George Lowther.* Genève, 1821, p. 11.)

NOTE 105, page 100.

Decreta a prætoribus latinè interponi debent.

Les décrets des Préteurs doivent être rendus en latin.

(L. DECRETA, liv. 42, tit. I.er, *De re judicata.*)

Cette loi avait son application dans toute l'étendue des provinces romaines.

Magna cum perseverantia custodiebant, ne Græcis unquam nisi latinè responsa darent. Quin etiam ipsâ linguæ volubilitate, quâ plurimum valet, excussâ, per interpretem loqui cogebant; non in urbe tantùm nostrâ, sed etiam in Græciâ et Asiâ, quò scilicet latinæ vocis honos per omnes gentes venerabilior diffunderetur.

Ils veillaient avec soin à ce que les Grecs ne répondissent qu'en latin; et même ayant détruit la rapidité de cette langue, qui la distinguait essentiellement, ils les forçaient à parler par un interprète, non-seulement dans notre ville, mais même en Grèce et en Asie; afin que la langue latine se répandît, et fût le plus en honneur par toutes les nations.

(Valère-Maxime, liv. II, chap. 2.)

... Opera data est ut imperiosa civitas non solùm jugum, verùm etiam linguam suam domitis gentibus, per pacem societatis, imponeret.

L'impérieuse cité prit soin de soumettre non-seulement à son joug, mais aussi à sa langue, les nations qu'elle avait domptées, afin de maintenir la paix dans la société.

(Saint Augustin, *De civitate Dei*, liv. XIX, ch. 7.)

On lit dans Strabon, dit M. Raynouard, dont j'emprunte ces citations, *que, sous la domination romaine, les Espagnols de la Bétique s'assujettirent tellement aux mœurs étrangères, qu'ils oublièrent l'idiome natal. — Telle était la force de l'opinion publique, qu'un empereur, hasardant devant le sénat le mot de* MONOPOLE, *emprunté du grec, crut nécessaire de s'excuser. Et cet empereur, c'était Tibère. — Par l'ordre de l'empereur Claude, un gouverneur de la province de Grèce, personnage très-distingué, fut privé de son emploi, et même du droit de citoyen. Quel était son tort? Il ignorait la langue latine. —*

(Choix des poésies originales des troubadours, par M. Raynouard, membre de l'Institut royal de France

[Académie française, et Académie des inscriptions et belles-lettres], officier de la Légion d'honneur; t. I.er, *Origine et formation de la langue romane*, p. 2 — 4.)

NOTE 106, page 100.

Ces monumens sont: les écoles, les cathédrales, les monastères, qui se retrouvent dans tous les pays; et l'influence que l'Église romaine peut avoir eue sur le langage, s'explique par son culte, universellement latin, par les études latines des moines et du clergé, ainsi que par les ouvrages de théologie écrits dans cette langue; laquelle, pour l'usage vulgaire, tombait dans un discrédit croissant.

NOTE 107, page 100.

Sanctæ romanæ Ecclesiæ præsidente domino Lucio, inclitæ recordationis, subito extulerunt caput novi hæretici, qui quodam præsagio futurorum sortiti vocabulum dicti sunt Valdenses, nimirum a valle densa, eo quod profundis et densis errorum tenebris involvantur.

Sous le pontificat de Monseigneur Lucius, d'illustre mémoire, levèrent soudain la tête, de nouveaux hérétiques, qui par hasard reçurent un nom comme en présage des événemens futurs et furent appelés Vaudois, il est certain, de vallée profonde, parce qu'ils étaient enveloppés d'épaisses et profondes erreurs.

(BERNARD DE FONTCAUD, *Contra Valdenses*; préface.)

« Si les Vaudois devaient avoir tiré leur nom de quel-
« que grand docteur, ce serait de Valdo, célèbre dans
« le onzième siècle par la pureté de sa doctrine, con-
« temporain de Bérenger, et celui qui lui donnait prin-
« cipalement des conseils; mais la vérité est, qu'ils ont
« reçu ce nom des vallées. »

(MOSHEIM, *Histoire ecclésiastique, traduite en français sur la seconde édition anglaise d'Archibald Maclaine*; Iverdon, 1776. *Siècle XV*, *seconde partie*, *chap. III*, *note* 74.)

« Un nombre considérable de chrétiens de ce genre
« (qui avaient reçu l'Évangile dès le temps des Apô-
« tres) vivait déjà au huitième siècle dans les profondes
« vallées des hautes Alpes italiennes; — ce fut cette
« retraite qui devint l'origine de leur nom *Vaudois*; —
« certains auteurs l'attribuent à Valdo de Lyon, qui fut
« l'instrument d'un grand réveil en France dans le mi-
« lieu du douzième siècle. Cette opinion est pleinement
« réfutée par une connaissance plus exacte de l'histoire
« de ces temps. »

(Bost, *Histoire ancienne et moderne de l'Église des Frères de Bohême et de Moravie;* Genève, 1831, t. I.er, chap. 1.)

Si l'on persiste à rejeter cette étymologie du nom de Vaudois, on pourrait admettre qu'ils l'eussent pris de ce Pierre de Valdis dont parle *Philichdorfius*, *Tractatus contra pauperes de Lugduno; à Gros, edit.*, p. 283.

Per trecentos a Constantino surrexit quidam e regione Waldis, Petrus nominatus, qui viam paupertatis docuit, a quo Valdensis secta propagata est.

Trois cents ans environ après Constantin se leva un habitant de Waldis, nommé Pierre, qui enseigna la voie de la pauvreté, et par qui la secte des Vaudois a été répandue.

(Citation empruntée à Leger, part. I.re, ch. II, p. 20.)

« Remarquez, » ajoute autre part ce dernier, « qu'il
« ne dit pas que la secte des Vaudois ait été fondée
« par lui, mais seulement répandue. »

Ils sont appelés Vaudois, non qu'ils soient descendus de Pierre Valdo de Lyon, comme quelques historiens ont pensé; mais parce qu'ils étaient habitans ou originaires des vallées. Car le mot de Vaudois *ou de* Valdenses, *vient de* val, *qui signifie* vallée.

(Boyer, chap. I.er, p. 2.)

« Les habitans de nos *vallées* ont donc reçu le nom « de VAUDOIS, comme ceux de *Piémont*, celui de PIÉ- « MONTAIS; ceux des *montagnes*, celui de MONTAGNARDS. « Mais ce nom, qui ne servit d'abord qu'à distinguer ce « petit peuple de ses voisins, ne tarda pas à être em- « ployé aussi pour distinguer ses opinions religieuses de « toutes les autres. On donna même le nom de *Vaudois* « à tous ceux qui suivaient les croyances des habitans « de nos *vallées*, de quelque pays qu'ils fussent. — La « réformation étant survenue, les noms de *Luthériens*, « de *Calvinistes* et de *Réformés* en général, préva- « lurent. — Les habitans de nos vallées, qui n'avaient « jamais été infestées des opinions de la cour de Rome, « furent aussi les seuls qui conservèrent le nom de VAU- « DOIS, comme le pays qu'ils habitent conserve le nom « de *vallées*. »

(BREZ, *Histoire des Vaudois*, t. I.er, ch. II, p. 40.)

Je pourrais répéter ici le même raisonnement que dans la seconde partie de la sixième note de l'appendice fait à la note 10, partie II, etc.; savoir que, si l'on prétend que le nom de *Valdenses*, ainsi dérivé du latin (*valles densæ*), ne put être populaire que pour les savans, l'on peut répondre par ce passage d'Yvonetus, qui nous montre qu'il le fut même pour le peuple, puisque, voulant faire connaître le nom vulgaire des disciples de Valdo, il dit :

hi proprie vocantur Povres Valdenses de Lyon.	ceux-ci sont proprement appelés *Povres Valdenses de Lyon*.

(*Tractatus de hæresi pauperum de Lugduno*; dans MARTÈNE, *Thesaurus anecdotorum*, t. V, p. 1781.)

Et voici qui prouve que le nom de *Vaudois* succéda plus tard à celui de Valdenses :

De hæreticis autem qui vocantur Wadoys..., *etc.*	Quant aux hérétiques qui se nomment *Wadoys*..., etc.

(*Statuta synodalia Odonis, episcopi Tullensis, anno* 1192; dans Martène, t. IV, p. 1182.)

Il me semble, comme je l'ai déjà dit, que rien n'est plus naturel que les transformations successives de ces mots de *Wadoys* en *Vaudois*..., etc. Voy. *p.* 130 *du I.er livre.*

Mais avant que Valdo, Yvonet et l'évêque de Toul existassent, le nom de *Vaudès* ou *Vaudois* se trouvait déjà dans la Nobla Leyçon appliqué aux habitans de nos vallées.

Note 108, page 100.

Ilh dion qu' es *Vaudès* e degne de punir.

(*Nobla Leyçon*, vers 372; édition de Raynouard, t. II, p. 95.)

Dans les fragmens qu'en donne Leger, ce vers se trouve ainsi :

Illi dison quel és Vaudés e degne de murir.

(Leger, partie I.re, chap. IV, p. 28.)

Je n'ai pas sous les yeux l'ouvrage de Samuel Morland, qui a aussi, je crois, publié ce poème, probablement d'après le manuscrit qui était à Cambridge et qui s'est perdu. Mais je puis ajouter quelques paroles de Leger lui-même, sur l'étymologie du nom de Vaudois.

« Les premiers qui nommoient les *vallées* Vaux, en « nommoient les habitans *Vaudois ;* — parmi eux ils se « nommoient *Vaudès*, en leur langue, — ou *Vaudois*

« par ceux qui vouloient mieux parler françois. — Les « anciens Latins les nommoient *Vallenses*, et quelques-« uns, comme Thuanus, *Convallenses*, eu égard à l'as-« semblage de ces vallées. »

(Leger, partie I.re, chap. II, p. 17.)

Note 109, page 101.

Ce fut le siècle d'Auguste. Tous les grands écrivains, à peu près, parurent alors.

Catulle, Cicéron, Lucrèce, Jules-César, Salluste, Cornelius Nepos, Virgile, Horace, Tibulle, Properce, Ovide, etc., furent, à peu de chose près, contemporains.

Note 110, page 101.

Je ne prétends pas du tout que le latin n'ait point contribué à la formation des dialectes du midi de la France; il me semble seulement qu'il s'en est conservé davantage dans le vaudois. Je pourrais donner ici un parallèle entre les uns et les autres rapprochés du latin; mais pour qu'il eût quelque valeur, il faudrait lui accorder beaucoup trop d'étendue; et, pour n'en offrir qu'un échantillon, il suffit de renvoyer à la note 98, où l'on a essayé de l'établir.

Note 111, page 101.

M. Raynouard, à la page cxxxvii de ses *Monumens de la langue romane* (Choix des poésies originales des troubadours, t. II), appelle le vaudois « une langue romane primitive, idiome intermédiaire entre la décomposition de la langue des Romains et l'établissement d'un nouveau système grammatical : circonstance qui atteste

la haute antiquité de cet idiome dans le pays que ce peuple habitait; » et dans la lettre de lui, que nous avons déjà citée, parlant de la Nobla Leyçon, qui montre pourtant la date assez ancienne de l'an 1100, et qui par cela même doit être antérieure à la plupart des écrits des troubadours; il s'exprime de la sorte : « Le langage m'en « paraît être *d'une époque déjà éloignée de sa formation;* on y remarque la suppression de quelques con-« sonnes finales, ce qui annonce que les mots de la « langue parlée depuis long-temps, avaient déjà perdu « quelque chose de leurs désinences primitives. »

NOTE 112, page 102.

(Voyez *Choix des poésies originales des troubadours*, t. II, p. CXL.)

NOTE 113, page 102.

C'est l'expression même de M. Raynouard; voyez la note 111.

NOTE 114, page 102.

(Choix des poésies originales des troubadours, t. II, page CXL, à la note.)

NOTE 115, page 103.

Je ne parle ici que de ceux qui se sont occupés un peu spécialement de cette matière : REYNERUS, DE BORBONNE, VAL-CERNAY, PHILICHDORF, MONETA, etc.; et l'on a déjà vu ce qu'ils disent aux notes 10, 45, 46, 50, 56, etc., auxquelles je crois suffisant de renvoyer.

Note 116, page 103.

« Sous le nom d'*Églises vaudoises*, nous comprenons « celles qui, dès les premiers siècles du christianisme, « ont été établies dans la partie occidentale de l'Eu- « rope. — — Ces Églises ont constamment persévéré « dans la profession de la doctrine évangélique, même « au milieu des pays Catholiques-Romains; et cela, sans « que jamais elles aient reconnu les évêques de Rome « pour leurs chefs, ni adopté les dogmes et les usages « nouveaux qui ont été successivement introduits dans « l'Église romaine. »

(Duvernoy, *Abrégé de l'hist. des Egl. escl. et vaud.*; première période, chap. I.er, §. 1, p. 15 et 16.)

Dans un des manuscrits déposés à Cambridge et que nous avons perdus, se trouvait un interrogatoire, conservé par Leger (I.re part., chap. XXVI), où l'on faisait cette demande :

Quanto tempo è che la religion è stata predicata nelle valli?	Combien de temps y a-t-il que la religion a été prêchée dans les vallées?
Risposta.	Réponse.
Circa cinque cento anni, come si può raccoglier da molte historie, *ma secondo la credensa de gli habitanti delle valli, da tempo immemoriale, et da padre in figliuolo, indi dal tempo degl' Apostoli.*	Environ cinq cents ans, comme on peut le reconnaître d'après plusieurs histoires, mais suivant la croyance des habitans des vallées, de temps immémorial, et de père en fils jusqu'au temps des Apôtres.

Voilà une tradition bien positivement énoncée; et, voulût-on la révoquer en doute, il resterait toujours ces *molte historie*, qui devaient certainement être bien connues, puisqu'on en appelait à elles avec tant d'assurance

alors. Joignez cette présomption à toutes celles que j'ai déjà indiquées, et vous en obtiendrez un faisceau de probabilités qui, certes, ne peuvent exister sans quelque fondement historique.

Moréri, dans son Dictionnaire, commence ainsi l'article *Vaudois :* « Il y en a qui déduisent l'origine des « Vaudois dès le temps des Apôtres; d'autres depuis le « temps du pape Sylvestre; et d'autres encore, avec plus « de raison, de Claude, fameux évêque de Turin, qui, « déjà dans le neuvième siècle, s'éloigna, comme on « peut le prouver, des sentimens de l'Église romaine, « dans les articles que les Vaudois du diocèse de Turin « rejetèrent par la suite. »

Théodore de Bèze, cité par Leger, dit dans ses Portraits des hommes illustres, que *les Vaudois sont les restes de la pure Église primitive, particulièrement ceux des vallées des Alpes.*

On se souvient de ces passages de Reynerus et de Moneta, où l'antiquité la plus reculée leur est attribuée; *et*, dit Basnage, *quand on voit que les historiens qui vivaient au commencement du treizième siècle, ont regardé les Vaudois comme fort anciens, il est impossible de s'imaginer qu'ils n'aient commencé à paraître que l'an* 1170, *leur origine eût été nouvelle, et les auteurs qui l'auraient connue, l'auraient infailliblement remarquée.*

(Histoire de l'Église; partie II, liv. XXIV, ch. 10.)

Le concile de La Vaux lui-même, tenu dans le treizième siècle, déclare, que la secte des Vaudois existait depuis les temps les plus anciens; et Peyran, ancien

modérateur des vallées, dit, dans une lettre écrite au cardinal Pacca, « je puis affirmer, sans crainte d'être dé-« menti par les personnes bien informées, que les Vaudois « sont le seul peuple qui ait opposé dans tous les temps « la même résistance au pontife romain..., etc. »

Gretzerus, dans ses *Prolegomena ad scriptores contra Waldensium sectam*, examine avec soin cette antiquité extraordinaire attribuée aux Vaudois, par laquelle, selon les auteurs qu'il publie, ils remonteraient jusqu'à Sylvestre et Constantin; puis, il finit par dire, pour dernière raison, que les Ariens et les Manichéens aussi ont une grande antiquité, sans en être moins coupables; de sorte qu'il est loin d'oser la démentir.

Rorenco, dans ses *Mémoires historiques sur l'introduction de l'hérésie dans les vallées du Piémont*, paraît être arrivé au même résultat, puisqu'il dit, que

non si puo haver certezza del suo ingresso nelle valli.	l'on ne peut trouver rien de certain sur l'époque de son introduction dans les vallées.

De temps immémorial, enfin, selon Drelincourt, dans ses Dialogues familiers, *il y a eu des fidèles dans les vallées de Piémont, qui n'ont jamais reçu les traditions de Rome.*

Il serait facile de prolonger cette note par une infinité de passages du même genre; mais je dois borner mes citations comme mes développemens, et l'on pourrait en cas de besoin réunir un plus grand nombre de témoignages de cette nature, si l'on devait y attacher aussi une plus grande valeur.

Note 117, page 103.

Il s'en trouve bien plusieurs, qui donnent aux Vaudois une origine toute récente; mais je crois pouvoir dire, qu'ils n'avaient pas fait des recherches approfondies sur ce sujet; et d'ailleurs ils sont combattus par ceux que je viens de citer.

Note 118, page 104.

Il y en a sans doute quelques-unes, tirées d'auteurs moins anciens, comme de *saint Augustin*, par exemple, de *saint Ambroise*, et même de *saint Bernard*. Mais la grande réputation et l'universalité, pour ainsi dire, du premier pendant le moyen âge, ainsi que la popularité des seconds, et l'éloignement peu considérable où ils étaient des vallées, expliquent aisément de quelle manière leur nom a pu devenir familier à nos ancêtres; ce qui certifierait encore qu'ils durent exister contemporainement avec eux. Or, saint Augustin et saint Ambroise sont du quatrième et du cinquième siècle.

Note 119, page 104.

Surtout le purgatoire, le culte des saints, l'extrême onction, qui datent tous, des quatre ou cinq premiers siècles du christianisme, et nous rapprochent tout-à-fait de l'époque déjà indiquée. Le traité vaudois contre l'invocation des saints, *marque expressément*, dit Leger, *qu'il fut dressé dès aussitôt que cette doctrine commença à s'introduire dans l'Église; et qu'on vouloit porter les fidèles, non plus seulement à faire une honorable com-*

mémoration des martyrs qui, par leur propre sang, avoient scellé la vérité de l'Évangile, pour les encourager à la constance parmi les persécutions, mais qu'on commençoit à en faire de petits dieux, ou du moins des intercesseurs et médiateurs envers Dieu, auxquels on adressoit des prières; car il appelle cette doctrine:

las novas incercessions entermenà per l'homme de peccà.	les nouvelles intercessions mises en train par l'homme de péché.

Note 120, page 105.

La puissance temporelle du Saint-Siége n'est rien aujourd'hui auprès de ce qu'elle était autrefois.

En considérant ce que l'Église de Rome fut, sous le rapport de la doctrine, dans les premiers siècles, puis dans le moyen âge, comme sous le rapport du pouvoir dans le moyen âge et aujourd'hui, on peut également lui appliquer cette parole d'Ésaïe, le poète:

Comment es-tu tombée des cieux, étoile du matin!

Note 121, page 106.

(Voyez le *Dictionnaire français-latin*, par Noël, au mot *Mourra.*)

Note 122, page 106.

(Voyez le *Dictionnaire latin-français*, par Noël, au mot *Micare*, où se trouve cette citation.)

Note 123, page 106.

Ce jeu est répandu dans quelques autres parties de l'Italie, de sorte que son importance n'est que relative pour la preuve que je donne ici. Je laisse à chacun le soin de lui assigner la valeur qu'il jugera convenable.

Voi la manière dont on le joue :

personnes, placées en face l'une de l'autre, lèvent sin ément, à volonté, quelques doigts de la main dr t disent ensemble un nombre quelconque. — Mais ut que ce nombre soit en dessous de 10; car lors n ne que tous les doigts de l'une et l'autre main des deux adversaires seraient ouverts, il ne pourrait jamais en avoir davantage. — Si l'un des deux joueurs a prononcé le nombre qu'indique la somme des doigts levés gagne un point. La partie va jus 2. On peut la prolonger si l' v l'on a se marquent avec

ns nos contrées, *jouer à la mou* où ce mot pourrait venir, sinon de gnifie *s'amuser*.

re age 107.

« S'ils ont succédé aux Apôtres (les Vaudois) quant « à la doctrine, ils leur ont aussi succédé quant à l'ordre « et gouvernement de l'Église. Dans la primitive Église, « les Apôtres établirent, pour le régime de l'Église, des « pasteurs (Éphés. 4, 11), des anciens et des diacres, « ainsi que nous l'apprenons tant du livre des actes « (Tite, 1, 5, 6) que des épîtres des Apôtres (1 Tim., « 3). — C'est cette discipline que les Églises de Pié- « mont ont retenue, ainsi qu'on le peut voir dans un « de leurs anciens manuscrits, traduit de leur langue en « français, et contenu au chap. 31 de la 1.re partie de « l'Histoire générale des Églises vaudoises. » (Par Leger.) (Boyer, chap. III, p. 43 et 45.)

Quant à l'interprétation dans le sens catholique de ce passage, que nous avons cité plus haut : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église ;* il est remarquable qu'elle se soit conservée jusqu'à la réformation. Nous voyons, disent à Œcolampade les députés Vaudois en 1530,

Christus caput ordinasse super Apostolos Petrum : interque ipsos Apostolos fuisse nonnullos, qui dicebantur columnæ. His tamen gradibus inter nos non utimur, etc.	que Jésus-Christ a établi Pierre au-dessus des Apôtres comme leur chef ; et qu'entre les Apôtres même quelques-uns étaient appelés les colonnes. Cependant nous n'admettons pas de pareils grades entre nous.

(*Ex reliquiis Bibliothecæ Œcolampadii.* — Scultetus, *Annales evangelii renovati, ad annum MDXXX*, p. 162, col. 2.)

Note 125, page 107.

Voici quel est le culte des Vaudois. Une prière publique, soir et matin, tous les jours de la semaine. Un court service religieux le jeudi ; et dans certaines communes le mercredi. Tous les dimanches une assemblée générale, dont le rituel est le même que celui du culte réformé. Ce n'est que depuis le seizième siècle que le chant des pseaumes y a été reçu. Les premiers chrétiens ne paraissent pas l'avoir eu non plus. Depuis le deuxième siècle seulement, que l'usage d'hymnes sacrés s'était introduit parmi eux. Mais les Vaudois aussi *avaient des cantiques et chansons spirituelles qu'ils chantaient avec grande édification.* (Gilles, chap. II, pag. 16.) Je ne pourrais m'étendre davantage sur ce sujet, sans empiéter sur celui de la doctrine des Vaudois et de leur discipline

ecclésiastique, qui doit être traité plus tard. Mais *Justin, martyr*, va y suppléer, en nous donnant quelques détails: « Le jour que l'on appelle du soleil (*le dimanche*), « tous ceux qui demeurent à la ville et à la campagne, « s'assemblent en un même lieu. On lit quelques écrits « des Apôtres et des Prophètes. La lecture finie, celui « qui préside fait un discours au peuple, pour l'instruire « et pour l'exhorter à mettre en pratique les sublimes « maximes de religion qu'il vient d'entendre. Puis, nous « nous levons tous pour faire notre prière en commun. « On distribue à tous ceux qui sont présens les choses « consacrées, et on en envoye aux absens par les diacres. »

(Justin, *Apologie adressée à l'empereur Antonin et à ses deux fils adoptifs*, dans Gonthier, *Petite bibliothèque des Pères de l'Église*, t. I.er, section III, n.° 5, page 226.)

Cette dernière particularité manque seule aujourd'hui à notre manière de célébrer le service religieux. « Unis « ensemble par les nœuds d'une même foi, d'une même « espérance, nous ne faisons qu'un corps. Nous nous « assemblons pour prier Dieu; nous prions pour les em- « pereurs, pour leurs ministres, pour toutes les puis- « sances, pour la paix. Nous nous assemblons pour lire « les écritures, où nous puisons les lumières et les aver- « tissemens dont nous avons besoin. Cette sainte parole « nourrit notre foi, relève notre confiance, affermit notre « espoir. C'est là que se font les exhortations et les cor- « rections, que se prononcent les censures au nom de « Dieu. »

(Tertullien, *Apologétique* [dans Gonthier, t. I.er, section III, n.° 6].)

Veut-on maintenant comparer le langage de ce même auteur avec celui de nos anciens Vaudois. « Nous ne « ressemblons pas, » dit-il encore, « aux gymno- « sophistes des Indes; nous n'habitons pas les forêts; « nous ne fuyons pas les hommes. En nous souvenant « que nous devons rendre grâce à Dieu, le seigneur et « le créateur de toutes choses, pour ses dons, nous ne « rejetons rien de ce qu'il a fait pour nous, seulement « nous sommes en garde contre l'excès et contre l'abus. »

Confitemur etiam in Veteri quidem Testamento, certos cibos fuisse prohibitos; quorum tamen apud christianos liber mansit usus per Jesum Christum, qui nos plane immunes ac liberos fecit istiusmodi ceremonia atque servitute legis. — Sed diligenter nobis videndum est, ne libertatem hanc ad carnis voluptatem traducamus, etc.

Nous reconnaissons bien que dans le vieux Testament certaines viandes étaient défendues, dont le libre usage demeura néanmoins parmi les chrétiens par J.-Christ, qui nous a rendus entièrement libres et affranchis, de cette manière, des cérémonies et de la servitude de la loi. — Mais nous devons veiller avec soin à ce que cette liberté ne tourne pas à la satisfaction seule de la chair, etc.

(Confession des Vaudois de 1542, rapportée par Camerarius, dans sa *Lugubris narratio de excidio reliquiarum Valdensium et Albigensium;* Heidelberg, 1605.)

Pour montrer quelles idées pures et élevées ils se faisaient de la prière, voici quelques mots d'un exposé de l'oraison dominicale, conservé par Leger; partie I.re, chap. VII, p. 41.

L'ome pò aurar en tot luoc, e en tot temp, ni non conventa querre alcuna cosa de si, car solament ben pensar e ben desirar ès aurar.

L'homme peut prier en tout lieu et en tout temps, et il ne convient demander aucune chose de soi, car seulement bien penser et bien désirer, est déjà prier.

Le rapport qui existe entre les Vaudois et les premiers chrétiens s'étend jusques aux accusations dont ils furent chargés. Nous aurons plus tard occasion d'y revenir.

NOTE 126, page 107.

J'ai déjà dit que le chant, dans nos assemblées, avait été introduit depuis la réformation. C'est depuis cette époque aussi que nos pasteurs allèrent faire leurs études dans des académies étrangères, et apportèrent de Lausanne et de Genève les opinions de Zwingle et de Calvin. J'ai de même eu l'occasion de faire observer que la doctrine arrêtée dans le synode d'Angrogne, 12 Septembre 1532, était une condescendance nécessaire faite au mouvement religieux d'alors, en même temps qu'un effet de l'humble modestie de nos Barbes, qui croyaient leurs lumières bien inférieures à celles des réformateurs. Il était dans l'intérêt de ces petites Églises éparses et faibles, de se rattacher à la grande cause que plaidaient des États entiers, et pour cela il fallait entrer dans leurs vues ; mais l'élection irrésistible de la grâce, la prédestination absolue, que l'augustinisme avait léguée à Calvin, etc., n'avaient jamais été la croyance de nos vallées, et ne le furent pas même depuis. Car, quelques années auparavant, les députés vaudois, qui étaient allés conférer avec Bucer, Œcolampade, etc., leur dirent :

De prædestinatione credebamus Omnipotentem infinite ante cœli et terræ creationem præscivisse, quotquot salvi et reprobi esse debebant ; omnem tamen hominem fecisse ad	Quant à la prédestination, nous croyions bien que le Tout-Puissant avait pressenti avant la création du ciel et de la terre, tous ceux qui devaient être sauvés ou condamnés ;

vitam æternam; reprobos quidem fieri suâ culpâ, id est quia nolunt obedire et servare mandata. At, si omnia necessitate contingunt, ut Lutherus dicit, et qui sunt prædestinati ad vitam non possunt fieri reprobi, nec e contra, quia prædestinatio non frustratur: quorsum tot, scripturæ et prædicatores, et medici corporales? Nihil enim propter hæc minus aut plus fiet, quia necessario contingunt omnia.

(Abrahami Sculteti Annales Evangelii passim per Europam decimo quinto salutis partæ seculo renovati, anno MDXXX; ex reliquiis Bibliothecæ Œcolampadii.)

mais qu'il créa tous les hommes pour la vie éternelle, et que les réprouvés le deviennent par leur propre faute, c'est-à-dire, en ne voulant pas observer les préceptes de l'Évangile. Car, si tout est conduit par la nécessité, comme dit Luther, et si ceux qui sont destinés à la vie éternelle ne peuvent absolument pas être condamnés, et *vice versa*, puisque l'on ne saurait échapper à la prédestination; à quoi bon des pasteurs qui prêchent l'Écriture et des médecins corporels? Cela ne fait ni plus ni moins dès-lors que toutes choses sont amenées par la nécessité.

(Abraham Scultet, Annales de l'Évangile renouvelé dans l'Europe au quinzième siècle de l'ère chrétienne, l'an 1530; tiré des restes de la bibliothéque d'Œcolampade.)

(Voyez aussi l'*Histoire des Camisards* [Londres, 1744], t. I.er, liv. 1, p. 79 à la note; Moreri, etc.)

On sait aujourd'hui que le mot de prédestination, appliqué à la Divinité, est un non-sens; puisqu'il indique un acte passé dans le temps, et que le temps est une forme de notre entendement qui n'existe pas pour Dieu. Pour prédestiner ou prévoir, il faut un passé et un futur; or ces modifications-là ne se trouvent point dans l'Être absolu; pour lui tout est présent. C'est folie, de vouloir juger la Divinité, et la circonscrire aux limites de notre intelligence! il faut prendre ce qu'elle nous donne, et la recevoir telle qu'elle a bien voulu se manifester à nous. Or, elle nous donne le sentiment intime de notre liberté, et se manifeste à nos ames d'une tout autre manière, que

l'Église l'a voulu faire bien souvent! Le libre arbitre, d'ailleurs, est formellement établi dans la Nobla Leyçon et les autres ouvrages des Vaudois, comme il l'est en nous-mêmes et dans l'Évangile.

NOTE 127, page 107.

« On ne sait sur quels fondemens GILLES a trouvé à « propos de donner le nom de *réformées* à nos Églises « vaudoises; puisqu'il prouve lui-même, en plusieurs en- « droits, qu'*elles n'ont jamais subi aucune réformation.* « Il aurait dû s'en tenir..., etc. »

(BREZ, *Histoire des Vaudois;* préface, p. XIV.)

NOTE 128, page 108.

SAMUEL CASSINI, moine cordelier, dans sa *Vittoria triomphale* (Turin, 1610), s'adresse ainsi aux habitans de nos vallées, dans son premier chapitre: *Tu dis que tu n'es pas Vaudois, mais membre de l'Église de Christ.* « On voit donc, observe Gilles, que ce nom leur a été « imposé contre leur gré par leurs adversaires. Toute- « fois après, par le continuel et long usage de leurs « circonvoisins, ils s'habituèrent à se laisser ainsi nom- « mer, et à se nommer ainsi eux-mêmes. »

(GILLES, chap. II, p. 11.)

« C'est malgré eux que les VAUDOIS ont reçu ce nom, « comme servant à distinguer leur croyance; car ils n'ont « jamais voulu faire secte, et le titre de *chrétien* est trop « beau, il leur était trop cher pour qu'ils pussent en « choisir un autre. Dans la lettre qu'ils adressèrent à

[redacted]

« Uladislaus[33], roi de Bohême, ils se nomment eux-« mêmes *le petit troupeau de chrétiens, faussement ap-« pelés Vaudois.* Mais l'usage ayant enfin prévalu, et « leurs ennemis les désignant toujours sous ce nom, ils « ont bien dû le conserver. »

(Brez, chap. II, p. 41.)

Note 129, page 108.

(Voyez les deux dernières citations de la note précédente.)

De Thou appelle toujours les Vaudois, *Convallenses;* comme pour dire simplement : *ceux qui habitent ensemble les vallées*, ou *habitans des vallées.*

Note 130, page 109.

« L'origine des Vaudois est si cachée qu'on ne saurait « en marquer sûrement l'époque. Le nom de Pierre de « Valdo pourrait bien avoir été l'occasion qui les fit « nommer Vaudois, mais il n'a point été le fondateur « de leur société. Il la trouva tout établie, et ne fit que « l'étendre, et en porter la foi dans les pays où elle « était inconnue. »

(Beaussobre, *Histoire critique de Manichée et du Manichéisme;* Amsterdam, 1734, in-4.° *Préface.*)

---

33. En voici le titre :

Al Serenissimo Princi Rey Lancelao, A li Duc, Baroni è a li plus veil dal regne, lo petit tropel de li chrestians, appellà per fals nom, Pôvres ô Valdès.

Au Sérénissime Prince, le roi Lancelau, aux Ducs, aux Barons, et aux plus vieux du Gouvernement, le petit troupeau de chrétiens, appelés par faux nom, Pauvres, ou Vaudois.

NOTE 131, page 109.

...ns déjà cité des passages qui prétendent que Va... é son nom des Vaudois (entre autres Théodore ... ze[34]); en voici un qui dit la même chose de sa doctrine.

Contrà, qui saluti suo seriò consulturus, hominum congressum vitare satage..., eam (doctrinam) potius ... Valdensibus Alpium) didici... Lugduni ... urbis cele... hærebant, ... erant, W... secus ac qui ... Albienses.

Il est bien plus vraisemblable que, sérieusement occupé de son salut (c'est de Valdo de Lyon qu'il parle), il s'éloignait du monde et ...ut cette doctrine des habitans ... Alpes; laquelle, plus tard, il ...eigna à Lyon; d'où, à cause de ... célébrité de la ville, ceux qui ...éraient à ses opinions, ou se ...prochaient de sa foi, furent ap...és *Vaudois*; ainsi que ceux qui ...aient leurs assemblées à Albi, ...*bigeois*.

(DUPI... *rium iniquitatis*; édition Gorichen...

Ce qui a dom... ..., dit ...eger, *au grand et judicieux de Bèze, de nous assurer dans son livre* des Hommes illustres, p. 985, *que bien loin que les Vaudois des vallées eussent pris leur nom de Valdo de Lyon; lui tout au contraire, a premièrement été nommé Valdo, parce qu'il avoit reçu sa doctrine des Vaudois; voici ses mots:* quelques-uns ont tenu qu'ils avoient eu pour chef un marchand de Lyon, nommé Jean, et sur-

---

[34] Voici ce qu'en dit LESSUEUR, dans le tome IV de son *Histoire ecclésiastique*. « Théodore de Bèze prétend que Pierre Waldus de « Lyon reçut ce nom des Vaudois d'Italie, dont il sema les opinions « par-delà les Alpes, après les avoir visités. Tout cela paraît cepen- « dant un peu hasardé; et, pour le moins, d'une grande incertitude. »

[redacted]

nommé Valdo; en quoi ils s'abusent, vu qu'au contraire ce Jean a été ainsi surnommé, parce qu'il étoit des premiers entre les Vaudois. *Et de fait, c'est ce qu'ont entendu ceux qui l'ont surnommé lui-même* VALDENSIS.

(LEGER, partie I.re, chap. II, p. 16.)

Pietro, o (come altri dicono) Giovanni da Lione, fu chiamato Valdus *in latino, perchè avea adottata la loro dottrina : quindi ancora le parole* Valdenses *e* Waldenses *impiegate in cambio di* Vaudois, *da coloro che scrivono in inglese o in latino.*

Pierre, ou (comme d'autres disent) Jean de Lyon, fut appelé *Valdus* en latin, parce qu'il avait adopté leur doctrine (des Vaudois) : de là encore les termes de *Valdenses* et *Waldenses*, employés à la place de *Vaudois* par ceux qui écrivent en anglais ou en latin.

(*Brevi osservazioni sullo stado presente dei Valdesi;* Genève, 1821, p. 5.)

NOTE 132, page 109.

« Leurs pasteurs (des Vaudois), afin d'aborder plus « facilement les personnes d'un rang élevé, portaient « souvent avec eux une boîte pleine d'articles de toi- « lette, à l'instar de nos colporteurs modernes, et s'adres- « saient à p[illegible]s en ces termes à des gens qu'autre- « ment le m[illegible] évangélique n'aurait peut-être jamais « atteints. »

(*Abrégé de l'histoire de l'Église de Christ*, t. II, partie III, section 2, p. 114 [Genève, 1833].)

Revoyez aussi le chapitre 8 de Reynerus, *quomodo se ingerant familiaritati magnorum*, rapporté dans la note 30; et ce passage d'Eberhard de Béthune.

Hi homines sunt seducti ab antiqua progenie simplicium hominum, qui Alpes et viciniam habitant, et semper amant antiqua. In Sueviam, Bavariam et Italiam borealem, sæpe intrant eorum mercatores, qui biblia ediscunt, etc.

Note 133, page 109.

Il existe une grande incertitude sur ce nom de Valdus, comme je l'ai déjà fait remarquer dans la note dixième. Les uns l'appellent Valdesius; d'autres, Waldisius, etc.; et tous ces noms peuvent être des diminutifs de *Valdenses*, ou *habitans des vallées.*

Tantam enim multitudinem ab Alpibus ad Pyræneos usque diffusam, ex Petri de Waldo doctrinâ, uno die, quasi ex ovo excludi, omnem fidem, omnem rationem superat.	Qu'une si grande multitude, répandue depuis les Alpes jusqu'aux Pyrénées, ait été en un jour comme sortie d'un œuf, par l'instruction de Pierre Valdo, c'est ce qui est contre toute apparence et dépasse la raison.

(Mornay, *Myst. iniq.*, *edit. Gorich.*, p. 303.)

Moneta l'appelle *Baldon*, et dans mes notes je le trouve même une fois indiqué sous le nom de *Pierre Petron;* ce qui fait présumer toutefois que celui de Valdo n'avait pas constamment été le sien.

Note 134, page 109.

« Pierre Valdo fut ainsi nommé des Vaudois de Pié-
« mont, dont il adopta les sentimens, et que l'on appe-
« lait *Vaudois* ou *Valdenses*, avant que lui ou ses
« premiers disciples existassent. Ce qui paraît par les
« relations les plus authentiques..., etc. »

(Mosheim, *Histoire ecclésiastique*, *traduite en français;* Iverdon, 1776, siècle IV, partie II, note 74.)

Ces derniers mots nous apprennent encore qu'il a dû exister d'autres autorités.

[redacted]

Note 135, page 110.

« Il faut remarquer en passant, que ce qu'on les appeloit *Tramontains*, *Fratricelli*, *Frairots*, etc., n'est « que parce qu'eux-mêmes, ou du moins leur doctrine, « était venue des montagnes des Alpes, c'est-à-dire des « vallées, où les Italiens les appeloient ordinairement « *Fratricelli* en italien, ou *Frairots* en leur langue; « comme aussi *Gazari*, *Apostolici*, *Patarini*, comme « le reconnoît le grand-prieur Rorenco, gentilhomme « des vallées mêmes, en ses Mémoires historiques; et « ce qu'on les appeloit *Lollardi*, venoit de Lollard, un « excellent pasteur, aussi des vallées, comme le remarquent d'Aubigny et plusieurs autres : qui même a fait « un beau commentaire sur l'Apocalypse et, enfin, est « allé porter la doctrine des vallées ou des Vaudois à « Londres; où premièrement les Vaudois furent nommés « *Lollards*, de son nom, et où il laissa ineffaçablement « gravée sur les marbres de la tour, de cette fameuse « tour qu'on appelle encore la *tour Lollarde* ou *des* « *Lollards*, à cause de ces pauvres fidèles Lollards dont « on l'avoit remplie. »

(Leger, partie I.re, chap. II, p. 19.)

Perdurabant Waldenses, in diversis provinciis et diversis nominibus, quæ adversarii pro libidine plerumque iis imponebant.

Les Vaudois se conservaient en diverses provinces et sous différens noms, qui leur étaient le plus souvent donnés par la haine de leurs adversaires.

(Plæsseus, *Myst. iniq.*, *édit. Gorich.*, p. 406.)

« Au pays de *Flandre* et *Artois*, on les disoit *Turelupins*, d'autant qu'ils n'habitoient qu'ès lieux exposés

« aux dangers des *loups*. En Piémont et en Dauphiné, « par un extrême mépris, furent nommés *Chaignars*, « ou *Chiennars*. La première appellation de *Vaudois* « leur est demeurée..., etc. »

(*Histoire des martyrs persécutés et mis à mort pour la vérité de l'Évangile, depuis le temps des Apôtres, jusques à l'an* 1574; Genève, 1582, feuillet 132.)

NOTE 136, page 110.

Dans le *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, de Dufresne, seigneur du Cange, on lit également:

POPULICANI, POPLICANI, PUBLICANI. Hæretici Manichæorum sectarii. — Hacce postea appellatione Valdenses donarunt.	POPULICAINS, POPLICAINS, PUBLICAINS. Hérétiques sectateurs des Manichéens. — Les Vaudois reçurent plus tard cette dénomination.

(*Magnum chronicon Belgicum, an.* 1208. — *Alberici chronicon, M. S., an.* 1148. — *Labbeus chronicon Vezeliacensis, etc.*)

SERABAITÆ.	LES SÉRABAÏTES.
Hæretici Valdensium sectarii. — Errorem Serabaitorum qui dicebant Ecclesiam romanam carnalem et meretricem magnam, et auctoritate et potestate privatam, damnat, non sicut novam hæresim, sed sicut hæresim Donatismorum et Manichæorum ac Valdensium.	Hérétiques sectateurs des Vaudois. — L'erreur des Serabaïtes, qui appelaient l'Église romaine la grande prostituée, en lui refusant tout pouvoir et toute autorité, fut condamnée, non pas comme une nouvelle hérésie, mais ainsi que l'hérésie des Donatistes, des Manichéens et des Vaudois.

(Citation des *Mélanges* de Baluze.)

RUNCARII.	LES RUNCARIENS.
Hæretici Valdensium et Paterinorum asseclæ, qui Alemaniam veneno pravitatis hæreticæ infecerunt.	Hérétiques qui suivent les Vaudois et les Patares, et infectèrent l'Allemagne du venin de leur corruption.

Bagnolenses.

Valdensium et Catharorum sectatores, etc.

Les Bagnolais.

Sectateurs des Vaudois et des Cathares, etc.

Il y a encore un grand nombre d'hérétiques à qui Du Cange donne le nom de Vaudois. Dans une lettre d'Innocent III à l'évêque d'Aix, on lit :

.... *quosdam, qui Valdenses, Cathari et Patareni dicuntur, et alios quoslibet quibuscunque nominibus appellatos, etc.*

quelques-uns, qui sont appelés Cathares, Patareni, Vaudois, et quelques autres à qui l'on donne indifféremment ces noms, etc.

(*Citée par* Gretzerus, *dans ses Præloquia ad Triadem scriptorum contra Valdensium sectam.*)

Valdenses præterea cum Albigensibus in primis plerique confundunt, quos origine, dogmatis, moribus, diversos plane fuisse certissimum est.

Plusieurs confondent surtout les Vaudois avec les Albigeois, dont il est certain que l'origine, les dogmes et les mœurs sont entièrement différens.

(Richinius, éditeur de Moneta, *Dissertatio altera de Valdensibus, c. I, Valdensium ortus.*)

Valdensium nomen non peculiare alicujus sectæ, aut hæreseos, sed communem omnium a seculo duodecimo.

Le nom de Vaudois ne fut plus particulier à une secte, ou à une hérésie, mais commun à toutes depuis le douzième siècle.

(*Idem, ibid.*)

Note 137, page 110.

J'ignore si les disciples de Valdo, ou d'autres évangéliques, ont conservé le nom de *Vaudois* quelque part. Ce qui est certain, c'est qu'en France ce nom n'existe plus ; et que dans les pays protestans les religionnaires de toutes sectes se sont unis et mêlés aux Églises réformées. Les Vaudois de nos vallées même, qui se conservent dans le Wurtemberg avec le patois de leurs montagnes au milieu de populations tout allemandes, sont

appelés *Welches*, et ne sont presque pas connus sous celui de *Vaudois*. Ce n'est, je le répète, que dans nos Alpes Piémontaises que ce nom a survécu.

N'est-ce pas un fait remarquable que depuis sept cents ans, pendant lesquels en Europe les sectes, les religions, les peuples, les États, n'ont fait que se débaptiser et se détruire, le beau nom de *Vaudois* ait résisté à tant d'agitations et d'orages? Et si la lenteur que les choses mettent à s'effacer, est en raison de celle qu'elles ont mise à s'établir, ces Vaudois, qui ne voulaient recevoir alors que le titre de chrétiens, n'ont-ils pas dû aussi exister depuis long-temps en 1100, où le nom qu'ils portent aujourd'hui leur était déjà imposé?

Sans doute, l'un n'empêche pas l'autre; on peut être chrétien et vaudois tout ensemble. Mais quelle union que celle de ces deux titres: dont l'un est signé du sang d'un Dieu; et l'autre, de celui de tout un peuple martyr pour lui!

NOTE 138, page 110.

Voyez les notes 10, 107, 128, etc.

NOTE 139, page 110.

Voyez les notes 130, 131, 107, etc.

Il y aurait eu encore un assez grand nombre d'auteurs dont les témoignages recommandables eussent pu se joindre à ceux déjà cités dans le cours de ces notes.

KIESLINGUS, *Dissertatio de variis Valdensium nominibus et sectis*. 1739.

CAPPEL, *Vallium alpinarum trajecta portenta*, etc. Sedan, 1621.

Vanbreen, *Mémoires apologétiques sur les Vaudois.* Amsterdam, 1663.

J. Florent Martinet, *Événemens relatifs aux Églises des Vaudois des vallés du Piémont, jusqu'à ce jour.* Amsterdam, 1775.

D. S., professeur à Zurich, *Chroniques des Vaudois depuis* 1160 *à* 1655, traduites en hollandais. Amsterd., 1656, réimprimées à Schaffhouse en 1655.

Nouvelles annales théologiques, publiées en Allemagne, numéros de Février et Mars 1820, p. 171; de Mai 1821, p. 316, et de Mai 1822, p. 216.

Bibliothèque critique des prédicateurs. Tom. VIII, part. I.re, p. 181, *Notices théologiques*, par Roehr.

Archives du pays de Bade. Tom. I.er, n.° 5. Là se trouvent une douzaine de lettres sur les Vaudois, avec des observations, etc., publiées par M. François-Joseph Mone.

Histoire des chrétiens communément nommés Vaudois pendant les douze premiers siècles. Harlem, 1765.

Heydenryck, *Apologie des Vaudois*, 1713.

Histoire des persécutions contre les Vaudois, de 1555 *à* 1561. Genève, 1581.

Histoire de la persécution dans les vallées du Piémont en 1686. Rotterdam, 1688.

Le palmier de la vérité chrétienne, c'est-à-dire les persécutions des protestans et des Vaudois. Nuremberg, 1690.

Le *Martyrologe* de Mellinus. Amsterd., 1620.

Le *Miroir des martyrs*, par Vanbracht. Amst., 1685.

Exposé historique de l'état des Vaudois dans les vallées de Piémont, par M. Pellegrin. Harlem, 1824.

Il e[illegible]te en Allemagne une foule de brochures et de peti[illegible]rages, que nous ne pourrions énumérer ici. La pl[illegible]ailleurs ont rapport aux colonies vaudoises qui son[illegible]ies dans ce pays, et sur lesquelles nous aurons occ[illegible]le nous étendre plus tard.

L[illegible]eterre aussi nous présente beaucoup d'écrivains rema[illegible]bles, qui même dans les temps modernes ont consa[illegible]eur plume et leurs soins généreux aux Vaudois.

Sims, Jackson, Bridge, Plenderleath, Acland, Jones, e[illegible] M. Blair, qui en 1833 a fait p[illegible]leins de talens et d'érudition s[illegible]atrie. Il a bien voulu me faire om[illegible] s[illegible]ivain non moins distingué que [illegible]r ici l'expression de ma reconnais[illegible]rien, soit comme Vaudois.

Le se[illegible]e, est de ne pas avoir eu cet impo[illegible]ue la plupart de ceux que je viens de cite[illegible]ir dans mon propre travail.

Quelque incomplet qu'il puisse être, il offre du moins, j'ose le croire, le plus grand nombre des sources qu'il soit possible de réunir, sur la question de l'origine et de la durée des Vaudois, à travers tant de siècles et de partis.

Ce doit être la véritable base et la première pierre de l'édifice inachevé de leur histoire, que déjà si souvent l'on a tenté d'élever. Du sein de ces matériaux, il est vrai, pourraient sortir encore des travaux plus approfondis; mais en offrir les élémens, là se bornaient la tâche et les droits de l'historien.

LIVRE TROISIÈME.

*État moral et religieux des vallées.**

CHAPITRE PREMIER.

DE LA DOCTRINE DES VAUDOIS.

Comme toutes les phases de l'existence intellectuelle et physique d'un peuple doivent se tenir dans son histoire, on ne peut le juger sur l'expression isolée de l'une d'entre elles, ni même l'approfondir et la comprendre entièrement sans l'avoir considérée au milieu de toutes celles qui s'y rattachent. Aussi la doctrine, le culte, les

* Il ne faut pas oublier que dans tout ce livre il est moins question des Vaudois de nos jours, sur lesquels on trouvera des détails plus spéciaux dans l'*état actuel des vallées*, que de ceux qui ont vécu avant le milieu du siècle passé, ou à la fin des dernières persécutions.

Nos recherches ont même dû porter de préférence sur les Vaudois antérieurs à la réforme, et les citations qui viennent à l'appui des pages suivantes sont presque toutes tirées d'écrits encore plus anciens. Mais les époques doivent nécessairement se rapprocher et se fondre dans un ouvrage destiné à en présenter les traits comparatifs et les caractères généraux.

mœurs d'une société religieuse telle que les Vaudois, forment-ils avec ses Annales un ensemble dont il faut avoir étudié dans leurs rapports chaque face particulière, pour en saisir d'une manière complète l'édifice plein d'harmonie et de majesté dans ses gracieux détails et ses imposantes proportions.

On ne peut les séparer : elles s'achèvent et s'expliquent l'une par l'autre, comme les teintes successives d'un tableau ou les diverses partitions d'une grande épopée musicale.

Dans le livre qui précède celui-ci, nous avons vu en remontant les âges, quelle était, par les monumens historiques, l'origine probable de l'Église des Vaudois; nous allons le voir maintenant par la doctrine de leurs pères, en nous transportant de suite au point qui les sépare de celle des pontifes romains; car l'époque où elles étaient encore identiques doit approcher de celle où Dieu les divisa. [1]

Ces deux marches sont parallèles et se servent mutuellement de vérification. Or, l'une et l'autre nous ramènent également aux premiers siècles du christianisme.

Rien n'était plus simple en effet que le culte des premiers chrétiens, et rien n'est plus simple encore que celui des Vaudois. Avant les persécutions qui les dispersèrent, et pendant ces glo-

rieuses luttes que l'Église naissante eut à soutenir, le même esprit animait encore, du moins extérieurement, tous les disciples du Seigneur. Mais il arriva, par la marche la plus naturelle des choses, que le parti des oppresseurs fut vaincu à son tour. Le christianisme, qu'il était impossible de ne pas voir s'établir, puisqu'il apportait avec lui le seul remède aux maux de tant de peuples sans croyances et sans liberté, déborda comme un fleuve sur tout l'empire romain; et au bout de trois siècles il portait déjà sur son front le bandeau impérial.

Ainsi, comme l'a fait observer un auteur moderne, avec une ingénieuse vérité, César, païen, prépara le monde au christianisme en réunissant par ses conquêtes une foule d'États divers, qu'il lui soumit en un seul faisceau; Charlemagne, barbare, prépara la civilisation en remuant les peuples autant avec son génie que son épée; et Napoléon, le règne de la liberté, par les principes républicains qu'il répandit avec ses armées sur toute l'Europe, coalisée contre la nation héroïque qui venait de les proclamer.

Toujours une direction providentielle ressort plus vivement de l'histoire à mesure qu'on l'étudie, et la mission de chaque âge, de chaque peuple, de chaque individu, n'est pour ainsi dire qu'un fil ou qu'une maille de cette vaste

trame que doit tisser l'humanité. Oh! quelle force ne donne pas, pour accomplir ses devoirs, avec l'idée de l'immortalité, la perspective d'être joint à un pareil mouvement.

Cependant, une fois victorieux, le christianisme ne voulut point s'asseoir sans pompe sur le trône des Césars; c'est alors qu'immobile il se para successivement de la pourpre de tous les pontifes et de tous les rois; tandis qu'en marche vers l'avenir, ses premiers confesseurs, échappés au glaive des bourreaux, s'abritaient dans les Alpes sous les palmes de leur première simplicité.

Aussi les Vaudois, indifférens peut-être sous tous les autres rapports, mais sous celui-ci pleins d'un véritable intérêt, ne paraissent-ils avoir vécu que pour se transmettre de siècle en siècle l'élément primitif du christianisme dans toute son intégrité; pour attester par leur seule présence une croissante protestation contre l'esprit dominateur et les œuvres ambitieuses de l'Église, ainsi que contre les innovations rétrogrades dont son culte se chargeait tous les jours [2]. Mais lorsque le temps de cette dernière fut passé, que son évolution eut été accomplie dans le mouvement intellectuel du genre humain, et que sa puissante hiérarchie n'eut plus à briser contre elle les flots soulevés d'idées et de nations bar-

bares; cet élément ancien reparut faisant rayonner de toutes parts son soleil régénérateur. C'est alors que l'on vit l'esprit vraiment vital de la doctrine renfermée dans nos vallées, s'en échapper soudain comme un parfum long-temps captif et se répandre sur l'Europe, qui se hâta de proclamer son affranchissement. Voilà quel fut jadis le rôle des Vaudois, et quels sont aujourd'hui leurs titres au souvenir.[3]

Ils n'admirent jamais comme sacremens, que les deux cérémonies instituées par Jésus-Christ, le Baptême et la Sainte-Cène[4]. Le premier se faisait en répandant à trois reprises quelques gouttes d'eau sur la tête du néophyte, pour rappeler le mystère de la Trinité[5]. Cet usage n'est plus en vigueur de nos jours; on commence par une exhortation à ceux qui présentent l'enfant, et après avoir appelé sur lui les bénédictions du Ciel, le pasteur le reçoit dans l'Église chrétienne, *au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit;* formule qu'il est remarquable de trouver conservée dans presque toutes les communautés évangéliques; quels que soient d'ailleurs leurs rites et leurs dogmes.

Il ne nous reste pas de donnée certaine pour savoir si les Vaudois ont constamment admis leurs nouveau nés à la cérémonie baptismale, ou si un certain âge fut jadis exigé pour cela.

Emperzo la se ven a presentar li enfant al Baptisme, e aizo devon far aquilli a qui li enfant lor tocan plus pres de ser parents, et aquilli a qui Dio na donna la charita.

Il convient, disent-ils, de présenter les enfans au baptême; et ils doivent l'être par leurs plus proches parens, ou ceux à qui Dieu en inspire la charité.

(*Almanach spiritual*, fol. 45, cité par Perrin. L. I.er, chap. IV.)

« *Vrai est*, ajoute Perrin, p. 19, *que leurs pasteurs,* « *qu'ils appelloyent Barbes, estant souvent en voyage* « *au service de leurs églises, ils ne pouvoyent faire* « *administrer le baptesme à leurs enfans par le minis-* « *tère d'iceux, et les gardoyent quelquefois longue-* « *ment sans baptesme.* »

La confirmation les appelle aujourd'hui à ratifier dans l'âge de raison le vœu de leur baptême[6]; mais ce que nos ancêtres paraissent surtout avoir évité avec soin et blâmé avec énergie, est cette multitude de formalités superstitieuses dont le catholicisme chargeait cet acte si touchant et si beau dans sa native simplicité.

Fora lo necessari encerca l'administration del baptismi, son li exorcismi, lo sofflor, lo seng de la croux al peit e al front, lo mettre lo sal en la bocca, l'ognament de la saliva en las aureillas e al nas, l'ognament al peit, lo scapuchin, l'ognament de la cresma al vertis, e las semblant cosas consacràs per lo vesco, lo donar li ciri en las mans, l'empansament de la vestimenta blanca, lo benaissir l'aiga, lo poussar très vès, lo requirament de li pairin. Totas

Choses superflues dans l'administration du baptême, sont les exorcismes, le soufflement, le signe de la croix sur la poitrine et au front, le sel mis dans la bouche, l'onction avec de la salive aux oreilles et au nez, l'onction à la poitrine, le scapulaire, l'onction du chrême au sommet de la tête, et les choses semblables consacrées par l'évêque; mettre des cierges dans les mains, revêtir d'un habit blanc, bénir l'eau, y plonger trois fois, la réquisition des

aquestas cosas encerco l'administration d'aquest sacrament son fora besogna, aisò ès non de necessità, ni de substantia requisa al sacrament del baptisme, de lasquals moti prenon occasion majorment d'error, e de suberstition que edification de salù, e second alcuns doctors non son d'alcuna vertu ni profeit.

parains. Toutes ces choses en l'administration de ce sacrement sont inutiles; ce n'est ni de la nécessité ni de la substance requise au sacrement du baptême; desquelles plusieurs prennent occasion plutôt d'erreur et de superstition que d'édification au salut; et, selon quelques docteurs, ne sont d'aucune vertu ni profit.

(Citation du livre vaudois de l'*Antechrist*. Leger, part. I.re, chap. XII, p. 65.)

On s'étonne de voir un peuple sans culture qui devait être ouvert, ainsi que tous les autres, aux impressions de ses sens et à l'attrait des choses extérieures, s'affranchir ainsi du prestige fastueux des cérémonies et de la splendeur matérielle du culte qui florissait autour de lui, pour s'élever avec tant d'indépendance au-dessus de la forme qui tua si souvent l'esprit de l'Évangile. Cela peut donner une idée de la manière dont ils le comprenaient, et expliquer cette fraternelle et haute tolérance qui les anima toujours.

Dans leur vie essentiellement pratique, et la tendance peu spéculative de leurs mœurs, ils se montrent tout aussi dégagés des superstitions vulgaires qui règnent parfois au foyer domestique, que de celles qui s'abritaient à l'ombre des autels.

Les astrologues[7], les devins[8], les amulettes, les reliques[9], le culte des images[10], les saints et

les sorciers[11], les ont trouvés également incrédules à leur pouvoir et transfuges de leur empire.[12]

En général on peut dire qu'ils ont conservé des premiers chrétiens ce sentiment de répugnance pour toutes les cérémonies qui alors étaient l'apanage du culte des faux dieux.[13]

C'est encore un signe d'existence primitive qui place, de concert avec les probabilités historiques, l'époque de leur origine à une très-haute antiquité.

De là, chose singulière, pendant que d'un côté tout semblait avancer à force de modifications, la doctrine se pétrifia et se trouva stationnaire, tandis que de l'autre, où elle paraissait immobile et arrêtée, tout conserva la vie et une activité qui, pour être moins apparente, ne laissa pas de produire le germe des progrès futurs de la réformation.

Mais ne calomnions pas le passé; rendons justice aux hommes et aux choses. Les phases de l'Église catholique ont sans doute été nécessaires dans le plan providentiel du genre humain. C'est elle qui a conservé l'unité de tendance au milieu des rudes secousses du moyen âge; c'est elle qui, la première, apprit aux rois que leur pouvoir finissait aux limites de droits plus élevés que les leurs. Sa mission fut honorable et élevée; la réforme et les événemens qui l'ont suivie eurent

aussi la leur. Celle des Vaudois, nous l'avons dit, fut modestement d'établir un lien visible et unitaire entre le passé et l'avenir; entre la première apparition du christianisme et son nouveau développement.[14]

La seconde cérémonie sacramentelle des Vaudois, était la Sainte-Cène.

Lo manjar del pan sacramental, ès manjar lo corps de Christ en figura, dizent Christ: Per quanta via vos forè aizò fazè-lo, en la mia recordanza; *car si aizò non fossa manjar spiritual, ès quasi besognivol chel sia faït continuament: coma di Augustin*, aquel manja Christ en verità loqual cre en luy; *e Christ di, que* manjar luy ès permaner en luy. *Encerca la celebrità d'aquest sacrament, ès profeitivol, l'oration, l'amour, la predication de las sanctas scripturas en volgar, e edificatorias, e autras quals que quals cosas son ordenas a aizò second la Ley Evangelica*, que paz e charità creisse al poble. *Ma las autras cosas itier la consecration de la Eucharistia, come las cosas que fan li preire en la messa, o lo clerc canta al coro, de l'introito entro a la fin : e li ornament de li preire en aisi com se usa* AL PRESENT *en la Gleisa Romana, com li adherent à si, non son de necessità pertinent à la Sancta Cena.*

(LEGER, I.re partie, chap. XII, citation du livre de l'*Antechrist.*)

La manducation du pain sacramentel est la manducation figurée du corps de Christ; Jésus-Christ ayant dit : *Toutes les fois que vous ferez ceci, faites-le en ma souvenance;* car si ce n'était pas un manger spirituel, il serait presque nécessaire qu'il fût mangé continuellement; comme dit S. Augustin : *Celui qui mange vraiment Christ est celui qui croit en lui;* et Jésus-Christ dit que, *se nourrir de lui, c'est demeurer en lui.* Dans la célébration de ce sacrement sont profitables : la prière, l'amour, la prédication des saintes Écritures en langue vulgaire et d'édification, et les autres choses quelles qu'elles soient, qui sont ordonnées à ce sujet, selon la loi évangélique, *que paix et charité croissent parmi le peuple.* Mais les autres choses, outre la consécration de l'eucharistie, comme les choses que font les prêtres dans la messe, ou que le clerc chante au chœur, depuis l'introït jusqu'à la fin, et les ornemens des prêtres, ainsi qu'on en use à présent dans l'Église romaine, comme si elles y adhéraient, ne sont pas de nécessité appartenantes à la Sainte-Cène.

J'ai prolongé jusqu'ici ma citation, à cause de ce mot AL PRESENT, *à présent*, appliqué aux cérémonies de l'Église romaine; ce qui montre qu'elles étaient nouvellement introduites lors de la composition de ce livre; et que les Vaudois devaient déjà pouvoir dire *autrefois*, de leur existence indépendante de celle du catholicisme. Ainsi nous retrouvons à chaque pas des confirmations nouvelles de leur primitive antiquité.

Ils ont toujours conservé la coupe[15]; et le pain était du pain ordinaire, coupé et préparé d'avance en tranches superposées, que le pasteur, encore par allusion à la Trinité[16], rompait en trois morceaux en le distribuant aux fidèles. Ce nombre est devenu arbitraire aujourd'hui, mais rien n'a changé du reste dans l'ensemble et l'intention de cette solennité. C'est toujours au sens spirituel que l'on s'attache, et non point aux détails de l'acte extérieur, qui ne tardent pas, lorsqu'on leur donne trop d'importance, à altérer le fruit moral qui en doit résulter, comme nos Vaudois le reprochent au clergé romain[17], qui finit par attribuer plus d'influence à ses superstitions et à ses œuvres, qu'aux efforts de la conscience et aux bénédictions de Dieu.[18]

Nos temples ne sont décorés ni de croix ni d'images. Le signe de la mort du Sauveur, cette croix sur laquelle fut consommé son sacrifice,

[redacted]

le plus beau dévouement dont l'exemple ait été légué aux hommes, ne doit point, sans doute, être déplacée dans quelle Église que ce soit. Mais pour les Vaudois, qui faisaient profession ouverte d'une doctrine différente de celle des catholiques, laquelle s'annonçait par l'exposition de ce signe dans tout ce qui avait rapport à son culte, et dans un temps surtout où la forme avait tant d'importance que l'on jugeait par elle du fond, il devenait nécessaire d'éviter toute chose qui eût pu sembler une concession aux croyances qu'ils réprouvaient.

Dans quelques colonies vaudoises seulement, on a peint au plafond, ou sur la chaire des églises, comme perpétuel souvenir de leur origine, le chandelier entouré d'étoiles, qui est l'emblême de nos vallées. Ces filles d'Italie, exilées sous le ciel du nord, ont conservé jusqu'à nous les mêmes usages et les mêmes coutumes que sur le sol natal. Elles ont des jours de jeûne, ainsi que leurs ancêtres, qui ont toujours considéré cet acte de dévotion comme un puissant auxiliaire des efforts intérieurs et de la prière, pour soutenir une ame chrétienne dans le chemin de la vertu. Voici la manière dont il est considéré dans nos vieux livres.

Ara s'ensec del dejuni, loqual ès doble, aisò ès spiritual e cor-

S'ensuit maintenant le jeûne, qui est de deux sortes, savoir, le

poral. Lo spiritual ès stenir se de li peccà; lo corporal ès stenir de li manjar. Ma libertà ès al christian de manjar en tot temp, com tuit li jorn sian act de dejunar, non observant sobresticiosament.

spirituel et le corporel. Le spirituel est de s'abstenir de pécher; le corporel est de s'abstenir de manger. Mais le chrétien est en liberté de manger en tout temps, comme de jeûner tous les jours, pourvu que le jeûne ne soit pas observé superstitieusement.

(Citation de l'*Almanach spiritual*. Traduction de Leger, I.re partie, chap. XIII.)

On voit combien ils étaient éloignés de l'Église romaine dans le but et le sens de leurs cérémonies, lors même qu'ils les partageassent. Un carême de quelques jours ne suffit pas, trouvent-ils, à rendre l'ame pure; il faut vivre sobrement et chastement toute l'année.

Credimus et confitemur, sobrietatem et continentiam, nobis ex præceptis divinis in omnibus rebus servandam.

Nous croyons et nous avouons que, d'après les préceptes divins, nous devons toujours agir avec sobriété et continence en toutes choses.

(Confession présentée par les Vaudois de Merindol et de Cabrière, en 1542, la veille des massacres qui les ont anéantis. Elle se trouve rapportée dans CAMERARIUS, *De excidio reliquiarum Waldensium lugubris narratio....* Heidelberg, 1605.)

Li dejuni desordonà en manjars specialment plus rars, plus precios, e delica; enami coma son bestias marinas, figas, passas, ucas, amandolas, de liqual li paures son despouillà, e li ric engorzela, e l'almona ès sostrata al paure, al qual lude silli dejuncsson en manjars plus legers e co-

Les jeûnes désordonnés, en mangers seulement plus rares, de plus grand prix et délicats, comme sont par exemple les poissons de mer, les figues, les pêches, le raisin et les amandes, desquels les pauvres sont dépouillés et les riches regorgent, sont une aumône soustraite à l'indigent, par laquelle, s'ils jeû-

muns, illi poirian ministrar plus lègerament e plus facilment à la lor familla, e à li autres paures. Com la non ès de dejunar de neun manjar corporals, quasi coma mals o non mond. Car totas cosas son mondas à li mond, e alcuna cosa non ès de refudar laqual sia receopua con fasament de gracias: car ès sanctificà per la parola de Dio, e per l'oration. Tuit aquilli determina dejunis, son excommingas, e non promogù de li fidel. De lasquals cosas non deorian esser reprès ni encolpa.

naient en nourritures plus simples et moins rares, il pourrait pourvoir plus facilement aux besoins de sa famille et des autres pauvres. Non que le jeûne consiste à s'abstenir d'aucune viande corporelle, comme mauvaise et souillée; car toutes choses sont nettes à ceux qui sont nets, et rien n'est à rejeter de ce qui est pris avec actions de grâce; car elle est sanctifiée par la parole de Dieu et la prière. (I. Timoth. IV. 4.) Tous ces jeûnes indiqués sont détestés et rejetés par les fidèles. Desquelles choses on ne devrait point être entaché ni coupable.

(Tiré de l'*Almanach spiritual*. LEGER, I.re partie, chap. XIII.)

La Bible, selon eux, contient toutes les choses nécessaires au salut [19], et doit être par conséquent plus précieuse que l'or et les pierreries. [20] On ne doit rien enseigner qui n'y soit contenu, ou qui ne découle directement de ses principes. [21] Ils poussaient même si loin leur exclusive admiration pour ce livre sacré, que quelques auteurs, par exemple, ont prétendu que des branches de nos Vaudois rejetèrent même le symbole des apôtres, comme œuvre humaine dont on ne pouvait connaître la date ni l'auteur [22]. Cependant nos vieux manuscrits témoignent tous pour ce précieux monument de dogmatique chrétienne la plus respectueuse vénération.

a été frappé de la profondeur de cette
pa qui travaille prie, qu'a dite un savant
de ècle[23]; et l'on admira l'élévation et la
ric d'idées qu'elle renferme. Que serait-ce
doı avant les lumières dont notre époque
se ie, on la voyait déjà vivante chez un
peu nontagnard, qui, fort de sa conscience
et n bon sens, instruit par l'Évangile au-
tant ent proclamer, au mi-
lieu ion ou du froid mys-
ticisme ue le plus beau culte
qu'on est celui des vertus[24],
et que *en vouloir c'est déjà*
prier[25] ne, qui résume à elle
seule ! ce de nos aïeux!

Ils n' oins le prix de l'acte
extérieur et s qui l'accompagnent; aussi ne cessent-ils de dire aux incrédules, aux cœurs alarmés et flétris : que rien n'est plus excellent ni plus facile que la prière[26]; que si c'est Dieu lui-même qui nous parle dans les livres saints, c'est nous qui pouvons lui parler en élevant notre ame jusqu'à ses pieds[27]; et aux ames d'une dévotion timide, d'un trop scrupuleux attachement à la forme, de cette piété timorée qui effleure quelquefois la superstition : sortez de votre apathie, répètent-ils aussi, car une vie active dirigée vers le bien est le plus bel hommage que

l'on puisse rendre à la Divinité, et la pratique des bonnes œuvres est pour chacun le premier des devoirs.[28]

Il est une circonstance remarquable dans l'existence des Vaudois; c'est que jamais ils n'ont partagé l'exaltation ou la faiblesse des sectes qui parurent autour de leurs vallées. Ils blâmaient les interprétations mystiques de l'Écriture sainte[29], et les rêveries sans résultat de ces systèmes bizarres qui envahirent leurs alentours[30]. Toutes les paroles de la Bible prenaient pour eux un caractère immédiat de morale et d'application.[31]

Quoique toujours disposés à rendre raison de leur foi[32], et même à en changer les formes extérieures, si on pouvait leur en montrer de plus conformes à l'esprit de l'Évangile[33], ils s'éloignèrent instinctivement de ces disputes oiseuses et de ces discussions folles que condamne Jésus-Christ.[34]

On a reproché aux religionnaires de France et d'Allemagne de dissimuler avec timidité leur croyance, et de transiger quelquefois avec les cérémonies de l'Église romaine[35] : rien de semblable ne peut atteindre nos compatriotes; assurés de l'excellence de leur cause, ils ne l'abandonnèrent jamais. C'était un triomphe de souffrir pour elle[36]; tous les biens de la terre s'effaçaient à leurs yeux devant ceux du ciel[37]; une

merveilleuse joie inondait leurs ames devant le martyre[38]; et pourtant parmi eux point de ces fausses exaltations, de ces prophéties, de ces extases, telles que l'on en rencontre, par exemple, dans la guerre des Camisards.[39]

Ils avaient de la grâce et de l'esprit de Dieu cette opinion si pure et si consolante, que l'on retrouve dans les premiers pères de l'Église.[40] Ils ne craignaient pas de proclamer la liberté de l'homme comme le plus sublime apanage de sa faiblesse, et la condition nécessaire de sa moralité[41]. Mais ils sentaient aussi la puissance des secours divins, de ces forces mystérieuses que l'on puise dans la prière, dans l'union plus intime de l'ame avec son créateur. Aussi mettaient-ils en elles un inébranlable espoir, quand toutes celles de la terre semblaient prêtes à leur défaillir.[42]

En résumé, les croyances des premiers chrétiens paraissent avoir survécu tout entières dans ces montagnes. Nul commentaire, hors celui du bon sens, ne vint les altérer. Ils se prosternaient en la bénissant devant la grâce de Dieu, puisque jusqu'à la liberté nous tenons tout de lui[43]. Le principe inconnu de cette joie intime, de ces fêtes du cœur qui réjouissent le chrétien, c'était le Saint-Esprit, leur vie et leur consolateur[44]!

Le dogme formulé par Théophile d'Antioche, et répandu par Tertullien, ravissant symbole

d'amour et d'harmonie, même pour notre siècle de si froide analyse, est appuyé par eux, il est vrai, sur un passage dont l'interpolation est aujourd'hui reconnue[45]; mais à côté de ce mystère* que, reconnaissent-ils, la chair ni le sang

---

* Ils n'eurent jamais, l'on peut dire, leurs opinions dogmatiques aussi inflexiblement arrêtées par des formules et une autorité humaine, qu'elles le furent après la réformation.

Elles étaient bien exposées diverses parts dans leurs livres, mais on avait pour elles cette liberté tolérante et élevée qui caractérise les premiers chrétiens; ou plutôt, ne s'occupant guère que de l'application pratique de l'Évangile, ils ne songèrent pas, dans leur heureuse simplicité, à en faire l'objet de stériles discussions. Aussi est-il vrai de reconnaître qu'ils ne paraissent pas toujours s'être entendus d'une manière définitive sur ces choses que, d'ailleurs selon eux-mêmes, les faibles lumières de la raison ne peuvent épuiser.

Dans le discours, par exemple, des députés Vaudois à OEcolampade, on trouve, en opposition avec la croyance généralement reçue alors, et exposée dans le symbole d'Athanase, qu'ils admettaient aussi : *Credimus Deum trinum et unum; humanitatemque Christi naturam : et sic patre inferiorem.* (Scultetus, *Annales evangelii renovati, ad an.* 1530, p. 161, col. 2.)

Et plus loin : Nous sommes incertains de savoir, disent-ils, *si hæc doctrina, peccatorum, scilicet originalis, venialis et mortalis, et hæc ignorantiæ invincibilis, neglectæ et crassæ, valeat*; car, n'est-il pas écrit : *Sinite parvulos venire ad me, quoniam talium est regnum cœlorum?* Ils ne sont pas sûrs non plus, *an sensus allegorici sint admittendi*, ni si tous les livres *in utroque testamento, sint veri libri, ut dicunt, canonici.*

Mais ils s'élèvent ensuite bien plus haut en se demandant si les lois civiles et humaines possèdent quelque valeur devant

ne peut comprendre[46], ils se hâtent toujours, dans les termes les plus formels, d'établir au-dessus de toutes choses, l'idée d'un Dieu unique et tout-puissant[47], dont ils se refusent même, dans le sentiment de sa grandeur, à vouloir déterminer l'idée[48]. Heureux de se dévouer à lui, comme son fils s'était dévoué pour nous[49], ils ne demandent qu'à pouvoir suivre ce modèle adorable qui leur est offert : cet Être sublime que les hommes ne pourront comprendre entièrement, qu'élevés

---

Dieu, *quia scribitur, leges populorum vanæ sunt*; et si les hommes ont le droit d'infliger la peine de mort à un de leurs semblables; car Dieu, disent-ils, *nolit mortem peccatoris, sed ut conservatur et vivat.* (Scultet., *ib.*)

Cette admirable indécision, il y a quatre siècles, sur ces hautes questions législatives, que le concours universel de nos lumières commence à peine à décider, et pour lesquelles nous arrivons généralement aujourd'hui au sens vers lequel déjà ils penchaient alors; avec cette tendance toujours morale et pratique; cette hauteur de vues, si naturelle dans les esprits droits et simples, qui, sans défendre le mariage à personne, leur faisait reconnaître, malgré les aberrations du monachisme, toute la beauté et les avantages d'une vie passée dans l'austère pureté du célibat (v. *id. ib.*, p. 163, col. 1, art. XI; Gilles, ch. III), les douceurs consolantes de la confession (Scultet, p. 162, col. 1), que du reste ils n'admettaient pas comme institution régulière, et les abus inévitables qu'entraîne le développement exclusif de telle ou telle de nos facultés, doit racheter auprès des personnes de tous les partis, l'incertitude, du moins toujours impartiale et modeste, de quelques-unes de leurs opinions.

[redacted]

au point de pureté et d'énergie morale où il était lui-même; type idéal de l'espèce humaine, dont les principes infinis contiennent en virtualité tous ses développemens.

C'est avec cette riche pensée qu'ils s'élèvent au-dessus des choses *terriennes*, selon leur vieux parler[50], et des biens fragiles *qui donnent des yeux pour l'or, mais qui aveuglent l'ame.*[51] Oh! que serait-ce, disent-ils, de perdre tout ici-bas, s'il nous reste *la fraternité des anges*[52] et leurs hymnes saints, et l'amour du Sauveur, *et la communion des justes dans le palais de Dieu*[53]?

Aussi ne cessent-ils de s'exhorter à un renouvellement de zèle[54], à la recherche des biens célestes[55], à la persévérance dans la vertu[56]: avec cette image toujours présente du bonheur qui attend les justes[57], de la rémunération divine et des félicités naïves qu'ils se promettent dans un autre séjour.[58]

C'est une chose charmante au milieu de l'antique hérédité de ces mœurs primitives et graves, de voir toujours le résultat pratique suivre leurs leçons, et l'esprit de l'Évangile tout simple, mais tout pur, présider à leurs enseignemens. Comment cette peuplade grossière a-t-elle pu conserver dans l'ame tant de fraîcheur et de vie? Séquestrée dans ses rochers, entre des sommités

inaccessibles et des persécuteurs, quel ange céleste a pendant tant de siècles répandu une si douce harmonie dans cette famille de proscrits? L'affectueuse bonne foi des premiers chrétiens paraissait dans leurs relations les plus fugitives; et l'isolement de leur position, loin de les décourager, leur donnait un nouvel espoir. Ils s'appliquaient beaucoup dans leur exil ces mots de l'Évangile : *il n'est que deux chemins, l'un fort large, où passe la multitude et qui mène à la perdition; l'autre étroit et difficile, qui mène à la vie, et que peu savent prendre.* Cette image toujours présente, cette idée de vérité attachée à la voie de leur doctrine, leur donnait une grande force morale et un courage sans égal dans les persécutions[59]. Aussi, quelque petite que pût paraître l'Église de Christ, ils se glorifiaient de lui appartenir et de défendre cette chaste épouse du Sauveur au prix de leurs biens et de leur vie.[60]

Ceux qui viennent nous massacrer, disent-ils, nous dépouillent seulement de ce que nous avons de mortel, tandis qu'ils perdent, eux, la véritable vie, qui est dans le salut de leur ame. C'est comme si du glaive dont ils n'ont abattu que notre vêtement, ils se perçaient à eux-mêmes le cœur.[61]

Sans cesse disposés à recevoir de la main de

Dieu tout ce qu'il lui plairait leur envoyer, ils se disent tous les soirs dans ces paroles : *Ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel !* qu'au ciel elle est faite sans murmure, et que la plainte ne doit pas souiller les lèvres de ses enfans[62]. « L'homme ne vit pas seulement de pain, ajoutent-ils encore, mais de toute parole qui vient de Dieu. » C'est pourquoi, dans cette autre demande de l'Oraison dominicale, *donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien*, c'est la nourriture spirituelle qu'il faut lui demander, autant que celle du corps, et la poursuivre avec la même sollicitude.

Faire le bien pour le bien, sans en être empêché par le blâme des hommes, ni s'y laisser engager par la crainte des châtimens ou l'espoir des récompenses de Dieu, mais le faire par devoir autant que par amour[63]; ne juger les œuvres que d'après la conscience ou l'intention qui les dirige[64]; ne pas s'attacher dans les sacremens aux signes matériels, mais à l'influence morale qu'ils doivent avoir sur notre conduite[65]; comprendre l'utilité des afflictions[66], et jusqu'à celle des ennemis[67] : les aimer, ne s'en venger point soi-même[68]; combattre contre les désirs de la chair[69]; vivre sobrement dans ses paroles et sa nourriture[70]; posséder son ame dans la patience[71]; faire des œuvres de miséricorde[72]; en

un mot, vivre par la foi, et d'une vie morale, au lieu de la vie mondaine de ceux qui s'abandonnent aux préoccupations mauvaises de la terre[73] : tels sont les traits les plus saillans de la doctrine des Vaudois, dont ils ne soupçonnèrent peut-être pas eux-mêmes toute la portée d'applications et la hauteur de vues!

Mais souvent aussi un naïf anthropomorphisme vint se mêler à ces grandes images. Dans la belle simplicité de leurs mœurs il y avait, comme chez tout peuple enfant, des idées informes, reflétant plus ou moins la couleur de l'époque où ils vivaient, et placées quelquefois auprès des plus hautes intuitions.[74]

On peut remarquer aussi la justesse saisissante et le bon sens péremptoire de quelques-unes de leurs maximes ou de leurs argumens.

Si on leur parle, par exemple, de l'intercession des saints et de l'utilité des œuvres surérogatoires pour obtenir le salut : il vaut mieux, répondent-ils, faire le bien soi-même que s'en remettre sur celui qu'on fera pour nous sauver; car si chacun se reposait là-dessus, par les œuvres de qui les rachèterait-on[75]? Et quant aux saints, pourquoi leur vouer un culte et leur faire des présens afin de se les rendre propices? n'est-ce pas les outrager, puisque c'est agir dans la supposition de leur vénalité[76]? — Jésus-Christ

est notre rédempteur et notre seul médiateur auprès de Dieu. Pourquoi leur adresser des prières? peuvent-ils avoir d'autre volonté que la sienne, et ne suffit-il pas alors de l'invoquer tout seul[77]? Malgré cela, rien n'altéra jamais la vénération qu'ils portèrent à ces pieux personnages dont ils considéraient la vie comme offrant au chrétien d'éternels exemples à méditer et à suivre.[78]

Voilà pour leurs argumens; voici pour leurs maximes.

Nous venons au monde et nous en sortons nus, que servent donc les richesses[79]*?*

S'il est possible, avoir paix avec tous.[80]

Éviter les mauvaises compagnies.[81]

L'ingratitude est un vent qui dessèche la fontaine des miséricordes divines.[82]

S'entretenir de la volonté de Dieu.[83]

Régler ses sentimens. Fuir l'oisiveté.[84]

Examiner avec soin sa conscience.[85]

Une bonne action est une bonne prière.[86]

Soyez vigilans pour ne pas manquer votre bonheur.[87]

Il faut être tenté pour avoir la gloire de résister.[88]

La bouche qui ment, tue l'ame.[89]

Ce sont de ces choses incisives qui se gravent profondément dans l'esprit d'un peuple, et qui peuvent déterminer la tendance de toute sa vie.

Plusieurs de ces aphorismes sont vulgaires aujourd'hui; mais dans le treizième siècle, ils dénotent, on ne peut en disconvenir, un noble esprit de bien faire, et une direction bien pure dans ceux qui les suivaient.

Quoique la plupart de nos Barbes vécussent dans le célibat, à cause de leurs missions lointaines et des dangers dont elles étaient accompagnées[90], ils n'en reconnaissaient pas moins le mariage, *ce noble pacte*[91], comme honorable entre tous les hommes.[92]

Ils rejetaient le purgatoire parce que rien ne tend à le prouver dans l'Évangile[93]; et sans en faire de même de la confession, ils ne l'établirent jamais cependant comme article de discipline.[94]

On pourrait leur reprocher peut-être un excès d'humilité et un détachement outré des choses de la terre[95]. Mais ce rigorisme, qui ne s'égara jamais, s'explique du reste autant par la réaction soutenue qu'ils dirigèrent contre les mauvaises mœurs de leur temps, que par l'héritage naturel qu'ils en firent des premiers chrétiens, chez lesquels une réaction semblable fut une conséquence logique de leur position. Ce qui confirme ce dernier point de vue, est cette horreur indéfinissable qu'ils ont toujours conservée pour la moindre des choses qui eût l'apparence d'idolatrie, et qui pût rappeler même indirectement les cultes

[redacted]

païens[96]. Ainsi l'on retrouve toujours dans leur existence des signes de son ancienneté, comme on trouve dans l'esprit de leurs livres la date de leur origine. Étant impossible en effet qu'ils n'eussent payé, jusqu'à un certain point, leur tribut aux idées de l'époque, nous pouvons, en rencontrant ces idées, dire en quel temps ils les exprimaient. Or la croyance si répandue depuis le dixième au douzième siècle, que la fin du monde était proche, se trouve répandue dans leurs poèmes et dans leurs sermons[97]. Mais quant à leurs croyances religieuses, loin de subir l'influence d'aucun siècle, à cette époque-là déjà ils disent les avoir conservées sans altération, non pas même depuis plusieurs années ou une longue suite de générations, mais de tout temps, et n'en avoir jamais eu d'autres[98]. Le livre dans lequel ils tiennent ce langage est daté de 1120, un demi-siècle avant Valdo; et lors même qu'il fût plus moderne, il n'en serait pas moins important.

Sumus, disaient les députés vaudois à Œcolampade en 1530, *qualescunque doctores, cujusdam plebis indignæ et pusillæ, quæ jam plusquam quadringentis annis, imo ut* FREQUENTER NOSTRATES NARRANT, A TEMPORE APOSTOLORUM.... (*Ex reliquiis bibliothecæ Œcolampadii.* SCULTETUS, *Annales evangelii renovati, ad anno* 1530, p. 161, col. 1.)

Nous avons dit qu'on ne pouvait séparer dans l'histoire des Vaudois leur doctrine de leurs mœurs, ni leurs mœurs de leur doctrine, et l'on doit s'être aperçu déjà dans ce chapitre de leur intime connexité.

Si donc, au lieu de présenter un traité systématique de leurs croyances, nous les avons montrées ressortant de la vie qu'elles dirigeaient, et répandues pour ainsi dire dans tout l'ensemble de leurs mœurs, c'est afin de reproduire plus fidèlement le tableau que présente sous ce rapport la contemplation intime des principales périodes de leur histoire, et pour mieux faire connaître l'état relatif dans lequel elles ont été, les unes avec les autres.

Les Vaudois, d'ailleurs, ne paraissent même avoir jamais eu de formulaire ecclésiastique fixe et invariable; et depuis la réformation ils se sont servis indifféremment de plusieurs liturgies.

Nous n'avons point à discuter la valeur exégétique des dogmes des Vaudois. Leur doctrine, avons-nous dit, fut celle des premiers chrétiens sans aucune modification importante. L'augustinisme eut à peine sur eux quelque influence, et c'est dans les questions qu'il a soulevées que se trouvent les points distinctifs qui les séparent de Luther et de Calvin.

Ils n'admettaient pas, comme le premier, une

présence mystérieuse dans l'eucharistie, ni l'ubiquité de la grâce.*

Ils admettaient, contrairement aux seconds, le libre arbitre et la nécessité des œuvres, ces deux pivots inébranlables de toute moralité.[99]

Mais ils ne laissèrent pas de subir l'influence momentanée du grand mouvement religieux d'alors; et soit par déférence pour les lumières des réformateurs, soit par la nécessité de faire cause commune avec eux, ils rédigèrent en 1532 une confession de foi conforme aux institutions de Calvin[100]. Mais elle ne fut pas approuvée par tous les ministres et ne passa jamais, l'on peut dire, dans les convictions pratiques de nos simples montagnards.

La raison mieux éclairée des siècles qui ont suivi, a ramené le monde au point où ils s'en étaient tenus. On sent aujourd'hui combien il est ridicule de vouloir enfermer la divinité dans les formes étroites de nos fragiles conceptions.

Et d'ailleurs, à quoi bon ces polémiques d'un autre temps? le christianisme, qui se dégage de nos points de vue bornés, avance incessamment vers sa complète réalisation; ange directeur et tutélaire du genre humain, auquel Dieu l'a donné pour qu'il le conduise et l'élève à lui, il s'ouvre

---

* *Ubique est corpus (Jesu Christi), ibi gratia.*

progressivement un âge splendide de triomphe et de repos. La fraternité universelle qu'il porte dans son sein sera la base d'une unité bien plus puissante que celle du règne pontifical. Déjà dans plusieurs contrées les luthériens et les calvinistes se sont réunis sous le nom commun d'évangéliques. C'est un incident préparatoire pour nous réunir tous, catholiques et protestans, sous celui de chrétiens; c'est la pensée de Dieu qui s'accomplit lumineusement au milieu des aveugles agitations des hommes.

Ne blasphémons aucune des phases de ce magnifique développement, de cette marche triomphale de la parole de Jésus, de la sagesse suprême à travers les entraves impuissantes que lui opposent nos préjugés, nos erreurs et nos petites idées; au milieu des obstacles renversés que lui élèvent inutilement des peuples ou des siècles; elle est le principe incontestable de la civilisation qui l'a toujours suivie, elle est donc une des conditions vitales du genre humain.

Sous quel nom ou quelle forme que le christianisme se présente désormais, ce n'en seront pas moins les puissances de sa doctrine qui agiront toujours. Une fois jetés dans l'univers, il faut que des principes aussi extensifs accomplissent leur évolution, et elle n'est pas encore accomplie !

[redacted]

Capable à lui seul de conduire l'humanité à l'apogée de sa carrière, c'est-à-dire au développement harmonique de toutes nos facultés, au terme concevable du progrès terrestre, le christianisme qui les renferme est immortel comme son auteur! Quand il brise le présent, c'est qu'il a déjà un pied dans l'avenir. Quand les sociétés le nient et l'abandonnent, c'est qu'il est déjà en avant d'elles, et que dans leur infirmité, embarrassées des vêtemens dont il se dépouille, elles le perdent de vue, ou ne peuvent le suivre.

Chaque âge est pour lui un échelon et un point de repos. Tous les peuples ont reçu leur tâche, connue ou ignorée, dans la construction perpétuelle de cette synthèse divine.

Ils concoururent à l'œuvre universelle, croyant n'agir que pour leurs œuvres éphémères et leurs monumens d'un jour; mais lorsque le temps fut venu de jeter parmi les hommes ou d'extraire de l'endurcissement de leur cœur ces principes divins que proclama Jésus-Christ, une perspective nouvelle, sublime, à perte de vue, s'ouvrit si profonde et si resplendissante, que dix-huit siècles éblouis sont restés sur ses bords sans la comprendre ni la mesurer. Ce long repos, pendant lequel l'humanité a recueilli ses forces, a été une période nécessaire de préparation pour le règne véritable et définitif du christianisme.

Il commence à peine à être senti de nos jours, et l'on ne soupçonne pas jusqu'où ses conséquences pourront aller. La force extensive qui est en lui augmente sans cesse sa portée et nos vues. Il avance, soyons-en sûrs, selon qu'il est nécessaire pour l'harmonie inconcevable de tous les rouages de l'univers. A ce sublime concours, les êtres individuels ou collectifs doivent tous prendre part, et chacun y contribue, même à son insu, dans la proportion qui lui est réservée.

Le christianisme pousse ainsi la société moderne à un âge de renouvellement qu'elle ignore. Il la poussera toujours, jusqu'à la fin de l'humanité. Elle n'a pas été enfermée en lui, comme dans le corselet de fer qui servait aux tortures; c'est lui, au contraire, qui est dans l'humanité, pour l'agrandir et l'arracher à l'égoïsme du moi: que ce mot soit prononcé par l'individu, la famille ou des nations entières; il est en elle qui est finie pour l'approcher de Dieu qui est infini; pour la faire épanouir, en un mot, comme une fleur des vastes campagnes de l'éternité, où se promène le Tout-Puissant.

NOTES.

NOTE 1, page 386.

On voit pour ainsi dire les phases de leur séparation, et l'on peut en sentir le progrès nécessaire dans la marche graduelle des erreurs de l'Église dominante, ainsi que de leurs causes, tracée en patois dans le livre de l'*Antechrist*. LEGER, I.re partie, chap. XIV.

NOTE 2, page 388.

Voyez les notes 15, 17, 31, 46, etc. du second livre.

NOTE 3, page 389.

Depuis long-temps, sans doute, cet esprit vital de la doctrine des Vaudois, ou plutôt de Jésus-Christ, dont ils étaient les fidèles disciples, fit sentir son influence par le moyen d'hommes généreux et dévoués qui le répandirent :

Lo Seignor Jesus occi aquest felon per lo sperit de la soa bocca, en moti home de bona volunta, etc.

(LEGER, I.re partie, p. 73. *Lo libre del Antechrist.*)

Le Seigneur Jésus tue ce félon (les erreurs de l'Église romaine, personnalisées sous le nom de l'*Antechrist*) par l'esprit de sa bouche, en plusieurs hommes de bonne volonté, etc.

NOTE 4, page 389.

Voyez GILLES, chap. II. LEGER, chap. XVII, etc.

NOTE 5, page 389.

BREZ, chap. VI. LEGER, chap. XVII, etc.

Note 6, page 390.

Il y aura plus de détails sur ce sujet dans le chapitre qui doit traiter de l'*état actuel des Vallées.*

Note 7, page 391.

Leger, I.re partie, chap. IX, p. 51 et 52. Perrin, liv. I.er, chap. IV, p. 29.

Note 8, page 391.

Perrin, tom. I.er, p. 30.

Note 9, page 391.

Tota persona deo saber que tot encantament, o sconjurament, o ligament, o breuet porta per donar remedi a persona o a bestia, non val alcuna cosa : ma es lacs et agait de l'antic adversari lo diavol, cum loqual el semper força d'enganar l'humana generation.

Toute personne doit savoir que tout enchantement, ou conjuration, ou liement, ou brevet porté pour donner remède aux personnes ou aux bêtes, ne vaut rien; mais est un lacs et une embuche, de l'ancien adversaire, le diable, par lesquels il s'efforce de tromper le genre humain.

(*Exposition des commandemens par les Vaudois*, Perrin, chap. IV, p. 32.)

Pour ce qui concerne les reliques, on n'a qu'à voir les passages cités dans les deux notes précédentes, le livre de l'*Antechrist*, etc.

Note 10, page 391.

Leger, I.re partie, chap. IX, p. 52 et 53. Exposition des dix commandemens, tirée du livre *de las Vertus*: chap. XIV, p. 8, livre de l'*Antechrist*, etc.

Note 11, page 392.

Sur ce que les Vaudois n'admettaient pas le culte des saints, voir le fragment de leur livre, *De l'invocation de li sanct*, rapporté par Leger, I.re partie, chap. XVI, p. 87, etc.; et sur leur incrédulité à l'égard des sorciers, outre le passage remarquable de Thuanus, que nous avons cité dans les notes du livre précédent, on peut lire ce qu'ils disent du premier commandement, dans l'exposition qu'ils ont faite des tables de la loi, Leger, chap. IX, partie I.re

Note 12, page 392.

Leger, partie I.re, p. 52; de plus, chap. XVII, p. 94 et 95; et chap. XIV, p. 74.

Note 13, page 392.

Perrin, liv. I.er, chap. VI, p. 49. Leger, partie I.re, p. 80, 81, etc., *libre del Antechrist;* ainsi que les confessions citées dans le chapitre XVII, p. 107; le chapitre XVIII, p. 119, etc.

Note 14, page 393.

Voyez au livre précédent, note 65.

Note 15, page 394.

Leger, partie I.re, chap. XII, p. 66. Brez, Gilles, Perrin, Morland, etc.

Note 16, page 394.

Leger, partie I.re, chap. XXXIII, p. 206.

Note 17, page 394.

Leger, partie I.re, chap. XIV, p. 73. Perrin, chap. IV, . 23; chap. VI, etc.

Note 18, page 394.

Leger, *idem*, *ibid.*, p. 75, ligne 4, et p. 81, ligne 6.

Note 19, page 397.

Hinc consequitur, scripturæ sanctæ volumina, satis se fusa amplaque ad restituendum salutem hominibus; d verum Dei cultum illustrandum; ad depellendum rrorem eorum, qui oppugnant veritatem; ad hæreses t vitia, depravatosque hominum censendos atque corrigendos mores, etc.

(Confession de foi des Vaudois en 1542, rapportée lans Camerarius, *Lugubris narratio de excidione Walnsium*, etc. Heidelberg 1605. Voyez aussi Leger, rtie I.re, chap. XVII, p. 107 et suiv.)

Note 20, page 397.

His de causis sanctæ scripturæ scientiam auro et gemmis longe magis expetendam esse. (Camerarius, *l. c.*)

Note 21, page 397.

Voir les confessions de foi rapportées par Leger, I.re partie, chap. XVII.

Solis sacris literis credendum esse in iis quæ ad salutem pertinent, et nulli præterea homini aut scripto, firmiter assentiunt.

(Confession de foi des Vaudois, rapportée dans la douzième des centuries de Magdebourg, p. 1206.

[redacted]

Note 22, page 397.

Nullam aliam orationem dicunt, nec docent, nec habent, nisi orationem dominicam : Pater noster, *etc. ; nec aliud reputant salutationem angelicam,* Ave Maria ; *nec symbolum apostolorum,* Credo in Deum : *et dicunt illa per romanam Ecclesiam, non per Christum fuisse ordinata seu composita.*

(*De modo orandi Valdensium, ex aliquo inquisitoris libello in* Flacci Illyrici *Catalogo testium veritatis*, p. 659.)

Note 23, page 398.

Paul-Louis Courrier, 5.[e] lettre *au rédacteur du Censeur.*

Note 24, page 398.

Leger, chap. VII, I.[re] partie, p. 46, 47, etc. Voyez aussi chap. IX, p. 53.

Note 25, page 398.

Solament ben pensar e ben desirar ès aurar. (*Lo livre del Antechrist.* Leger, chap. VII, p. 41.)

Note 26, page 398.

Nos devèn saber que, entre totas las obras lascals pon esser faytas en aquesta vita, neuna obra non ès prùs honorivol, ni prùs profeytivol ni prùs legiera, que aurar Dio.

Nous devons savoir qu'entre toutes les œuvres qui peuvent être faites dans cette vie, aucune œuvre n'est plus honorable, ni plus profitable, ni plus douce et facile que de prier Dieu.

(*Glose sur Notre-Père.* Leger, I.[re] partie, p. 40 ; voyez aussi p. 42.)

L'Oraison dominicale était pour eux le plus bel hymne qu'on pût adresser à la Divinité; mais ils évitaient en néral les longues prières, parce que, disent-ils, notre prit débile ne peut se tenir long-temps élevé au point où il convient d'être pour prier; il se fatigue bientôt, et *si l'homme n'a le cœur à ce qu'il dit, il perd son temps et prie en vain.* (LEGER, partie I.re, p. 47.)

NOTE 27, page 398.

Cant nos aurèn, nos parlen an Dio, ma cant nos legèn, Dio parla an nòs. Dreço profeytivol cosa ès aurar, etc.	Quand nous prions nous parlons à Dieu, mais quand nous lisons (sa parole), c'est Dieu qui parle à nous. Ainsi donc c'est profitable chose que de prier, etc.

(*Glose sur Notre-Père* en dialecte vaudois. LEGER, partie I.re, chap. VII.)

NOTE 28, page 399.

LEGER, I.re partie, p. 53 : *Si vous voulez honorer ..., faites du bien aux hommes.* Voyez aussi chapitre XVII (*Confession de* 1655, art. XXI, p. 114), et p. 48, ligne 38, etc.

NOTE 29, page 399.

Mysticum sensum in divinis scripturis refutant; præcipue in dictis et actis ab Ecclesia traditis. (Note 49 du second livre de cette histoire.)

L'ensemble de tous leurs ouvrages, du reste, fait foi de ce que nous avançons ici; on n'a qu'à lire leur exposition des dix commandemens, de l'Oraison dominicale, etc., dans la première partie de LEGER.

NOTE 30, page 399.

Voyez LEGER, chap. XV, XVI, XVII, etc.

NOTE 31, page 399.

Voyez la Nobla-Leyçon, du vers 100 au 176, du 185 au 189, du 220 au 265, etc. (LEGER, première partie, chap. VII et IX.)

NOTE 32, page 399.

Qu'on se rappelle l'empressement, par exemple, des Vaudois de Merindol et la promptitude docile de leurs enfans à rendre raison de leur foi. (CAMERARIUS, *De excidio*, etc.; voyez la note 49 du livre second.)

NOTE 33, page 399.

GILLES, chap. IX, p. 57 et suivantes; chap. XII, p. 78, 79, 83, etc. LEGER, I.re partie, chap. XVII, p. 106, 111, etc.

NOTE 34, page 399.

Entre autres GILLES, chap. XXX, XXXI, LXI, etc. « Le ministre lui répondit — quant à la dispute, qu'il « l'acceptait, à condition qu'elle se fît paisiblement, sans « crieries — et non de choses folles, etc., p. 188.

NOTE 35, page 399.

Basnage a relevé ces inculpations pour la France; M. Bost pour la Bohême, etc. Voyez ces auteurs.

NOTE 36, page 399.

L'histoire de nos martyrs en dit plus que tout ce que l'on pourrait déclamer sur ce sujet. — *Heureux ceux dont on tranche les jours par le glaive de la persécution; car ils auront la vie!* — *Heureux*, disent-ils,

les disciples fidèles du Seigneur, car celui qui n'est pas disposé à souffrir autant que Jésus a souffert, n'est pas digne de lui. Aquel que non vol sufrir en aquest mont, non anarè lay ont ès Dio.

Enayma lo fuoc prova l'or, en aysi li mal provan li bon. Li bon home son enayma l'or, et li mal home enaima la pallia, etc.	Comme le feu éprouve l'or, ainsi les méchans éprouvent les bons. Les bons sont comme l'or, et les méchans comme la paille, etc.

(Leger, ch. VI, p. 36. *Lo libre de las tribulations.*)

Tout ce livre sur les afflictions de la vie sert de complément à cette note.

Note 37, page 399.

Le sermon de la temòr del Segnòr, *sur la crainte de Dieu* (Leger, I.re partie, chap. V), est tout entier consacré à montrer l'inanité des biens terrestres devant ceux qui nous attendent au ciel; il en est de même du poème intitulé lo despreczi del mont, *le mépris du monde*, rapporté par Raynouard, t. II, p. 121.

O karissimes, mete ayci la vostra cura,
Car lo es per la divina scriptura,
Que alcun no meta l'esperanza ni l'amor
En las cosas del mont que menan a dolor;
. . . .
Ma meten la nostra speranza en li ben celestial.

O mes très-chers! mettez ici votre soin,
Car c'est par la divine écriture
Que personne ne mette l'espérance ni l'amour
Dans les choses du monde qui mènent à douleur;
. . . .
Mais mettons notre espérance dans les biens célestes.

Nous ne pouvons multiplier des citations déjà fort abondantes, et le développement accordé aux notes du second livre nécessite plus de réserve et de concision dans celles-ci.

NOTE 38, page 400.

Voyez *Histoire des martyrs persécutés et mis à mort pour la vérité de l'Évangile depuis le temps des apôtres jusqu'à l'an* 1574. Genève 1632, feuillets 132, 414, 420, 538, etc. LEGER, *Persécutions de* 1655; Hist. génér. des Égl. vaud., partie II, chap. VIII, IX et XI. GILLES, chap. XXII, XXIX, XLIV, XLVI, LIV, etc. *Béni soit le Seigneur*, disaient-ils dans les tourmens, *de ce qu'il nous permet de souffrir pour lui!*

Aquel non vol esser membre del cors de Christ, local non vole sostenir ço que Dio sostenè.

Celui-là ne veut pas être membre du corps de Jésus-Christ, qui ne veut pas supporter ce que Dieu a supporté.

(LEGER, livre *de las tribulations*, part. I.re, chap. VI, p. 36. Tout ce chapitre tend à mettre le chrétien au-dessus des adversités de ce monde et des persécutions.)

Fol ès aquel que tem la carcer d'aquest segle, local trepassa viaçament, e non tem la carcer d'enfern local durarè eternalment. — Fol ès aquel que tem la mort d'aquest segle, local trapassarè viaçament, e non tem la mort infernàl, local permanre perpetualment. — Per tant petit joy tant longa tristicia, per tant petit lume tant grant tenebras, per tant petit ris tant grant plor...., per tant petita beleça tant grant soçura, per tant fortaleça tant grant frevoleça, per tant petita seguritä tant grant paur, etc.

Fol est celui qui craint la prison de ce siècle, qui passe vite, et ne craint pas celle de l'enfer, qui durera éternellement. — Fol est celui qui craint la mort de ce siècle, qui passe vite, et ne craint pas celle de l'enfer, qui durera éternellement. — Quoi! pour si peu de joie tant de tristesse, pour si peu de lumière tant de ténèbres, pour si petits ris un si grand pleur...., pour si peu de beauté tant d'horreur, pour si peu de force tant de faiblesse, et pour si peu de sécurité tant de transes, etc.

NOTE 39, page 400.

Voyez les Mémoires de Cavalier, lui-même chef des misards, et l'histoire de ces derniers par M. Court ais, 1819.

NOTE 40, page 400.

Justin martyr, Clément d'Alexandrie, Origène, etc.

NOTE 41, page 400.

Credimus omnem hominem fe- e ad vitam æternam, reprobos udem fieri sua culpa; id est quia oluerunt obedire et servare man- data.

Nous croyons que tout homme a été fait pour la vie éternelle; mais que les réprouvés le deviennent par leur faute, c'est-à-dire parce qu'ils n'ont pas voulu obéir et être fidèles aux commandemens.

(*Exposition de la doctrine des Vaudois*, par leurs députés à OEcolampade, *ex reliquiis bibliothecæ Œcolampadii*, dans SCULTETUS, *Annales evangelii renovati*, *an.* 1530, p. 163, col. 2, *in Historia litteraria reformationis* de VONDERHARDT.)

68.[e] vers. . . . . . . la ley que fo del comenczament,
70.[e] Local Dio pause al cor del seo primier forma;
71.[e] DE POER FOR MAL O BEN LI DONE FRANQUETA;
72.[e] Lo mal li a deffendu, lo ben li a comanda.

La loi qui fut dès le commencement,
Laquelle Dieu a posée au cœur de son premier formé.
DE POUVOIR FAIRE MAL OU BIEN LUI DONNA FRANCHISE;
Le mal lui a défendu, le bien lui a commandé.

Voilà ce que dit la Nobla-Leyçon, le plus ancien et le plus authentique des documens vaudois; voici ce que disent les confessions modernes:

ART. 2.

« Tous ceux qui ont été et qui seront sauvés, Dieu « les a élus avant la fondation du monde.

ART. 4.

« Quiconque maintient le franc arbitre, nie absolument « la prédestination et la grâce de Dieu. »

(*Confession rédigée à Angrogne en* 1532. LEGER, chap. XVII, p. 95; GILLES, p. 31.)

Ces assertions étranges ont été reproduites depuis dans toutes nos confessions; et celle de 1655, que nos Vaudois présentèrent en Allemagne lorsqu'ils s'y établirent en 1689, les exprime avec la même crudité. Je l'ai retrouvée dans les archives de la Hesse électorale à Darmstadt, comme ayant été celle présentée par les Vaudois retirés à Hanau.

On a déjà vu sous quelle influence temporaire naquirent ces aberrations fugitives, sur lesquelles nous reviendrons toutefois avec de nouveaux détails.

NOTE 42, page 400.

C'est au sein des persécutions que l'on entendait retentir le plus de cantiques et de prières dans nos vallées. Avant chaque combat, les Vaudois, comme les anciens Suisses, ne manquaient jamais d'implorer le secours de Dieu. Tous les matins et tous les soirs, dans la périlleuse traversée qu'ils firent sous la conduite d'Armand au milieu des troupes ennemies qui remplissaient le Dauphiné et la Savoie, pour rentrer dans leur patrie et la reconquérir, ils ne manquèrent jamais de faire régulièrement

leur service religieux. C'était le pain quotidien de cet enthousiasme toujours égal, serein et profond comme le ciel, la nourriture de leur ame et de leur courage au milieu de tant d'inconcevables périls.

NOTE 43, page 400.

Voyez leurs livres. Ils se laissèrent peu aller en général à d'oisives spéculations sur ce sujet : ce sont toujours les résultats pratiques pour le bien, et les efforts que l'homme doit faire pour y tendre, sur lesquels ils insistent davantage.

NOTE 44, page 400.

Tu local temes la toa mort, ama la toa vita; la toa vita ès lo Sant Sperit, etc.	Toi qui crains ta mort, aime ta vie; ta vie, c'est le Saint-Esprit.

(*De las tribulations.* LEGER, partie I.re, chap. VI, p. 38, ligne 2.)

Il était leur consolateur; et c'est une des significations les plus exactes à donner au mot παράκλητος;

Credimus Spiritum sanctum ad omne opus bonum, in afflictionibus consolans, confirmans in ærumnis, qui suis adest in rebus adversis, etc.	Nous croyons au Saint-Esprit, comme favorable en toutes choses, nous consolant dans les afflictions, nous raffermissant dans les douleurs, qui assiste les siens dans les adversités, etc.

(CAMERARIUS, *Lugubris narratio.* Confession des Vaudois en 1542.)

NOTE 45, page 401.

« *Nous devons croire en Dieu le Père Tout-Puis-« sant, créateur du ciel et de la terre*, lequel Dieu est « une Trinité, comme il est écrit en la loi, *ô Israël « écoute, ton Seigneur est un*, etc. » (LEGER, partie I.re,

chap. VIII.) Vient ensuite la citation du passage sur l'interpolation duquel on peut consulter tous les exégètes modernes qui ont écrit sur le Nouveau-Testament. Rosenmuller, Grotius, Semler, Griesbach, Michaélis, etc.

Note 46, page 402.

Lo libre de l'Antechrist. Leger, I.re partie, ch. XIV, p. 79, ligne 49.

Note 47, page 402.

Voir les confessions renfermées dans le chapitre XVII de Leger, I.re partie; ainsi que les chapitres VIII et XI du même ouvrage, etc.

Note 48, page 402.

Majestas ejus est planè tanta, ut eam, hac humanæ vitæ luce, cogitatione nullo modo consequi possimus.	La majesté de Dieu est si grande que nous ne pouvons d'aucune manière nous élever à la connaître par les lumières qui nous sont accordées dans cette vie terrestre.

(*Confession de* 1542. Camerarius.)

Note 49, page 402.

Christ ès la nostra vita, doncs forçate de far enayma fey Christ.	Christ est notre vie, efforcez-vous donc de faire comme a fait Jésus-Christ.

(Voyez *las tribulations*. Leger, chap. VI, I.re partie, p. 36.)

Lo nostre bon pastor lo seo tropel amava,
E per li seo agnel la soa vita pausava....

Le notre bon pasteur le sien troupeau aimait,
Et pour les siens agneaux la sienne vie quittait.

(*Lo novel confort.* Raynouard, t. II, p. 115.)

Note 50, page 403.

O frayre, cal cosa dirèn nos da quilli sic lical trasorrion, e mesconoyson à qui illi o aquistan, illi aquistan las cosas terrenàls, e perdon las celestiàls, illi aquistan las riqueças, e perdon las lors armas.

O frères, que dirons-nous de ces riches qui thésaurisent, et ne savent pour qui ils amassent; ils acquièrent les choses *terriennes* et perdent les célestes; ils acquièrent des richesses et perdent les ames.

(Sermon *de la crainte de Dieu*, traduction de Leger, I.re partie, chap. V, p. 31.)

Note 51, page 403.

Moti son lical an li olli à conoysser l'or e l'argent. Ma illi non an olli à conoysar la danacion de la lor arma.

Nombreux sont ceux qui ont des yeux pour connaître l'or et l'argent; mais qui n'en ont point pour connaître la perte de leur ame.

(Livre *touchant les afflictions*. Leger, I.re partie, chap. VI, p. 35, ligne 21.)

Note 52, page 403.

Vana paur ès qui tem perdre la compagnia de li fraire, et de las serors, e non tem perdre la freirera de li Angle.

C'est une vaine peur que celle de perdre la compagnie de frères et sœurs, et ne craindre pas de perdre la fraternité des anges.

(Même livre, même auteur, p. 37.)

Lo savi di, lo veray patient spera de aver la fraternità de li Angle.

Le sage dit que le vrai patient espère de jouir de la fraternité des anges.

(*Id.*, *ibid.*)

Note 53, page 403.

Enayma lo bon pastor ben li amonesta;
Liorare a lor lo regne del paire cum festa;
Non temeren l'adversari ni la soa mala gesta,
Ni la soa temptacion plena de grant tempesta.

—

Cum lo celestial paire auren lor compagnia,
Portaren real corona de grant segnoria,
Preciosa, e nobla, e de bellecza complia;
En solacz e en deport sere tota lor via.

Comme ce bon pasteur bien les admoneste;
Livrera à eux le règne du père avec fête;
Ne craindront l'adversaire ni la sienne mauvaise action,
Ni la sienne tentation pleine de grande tempête.

Avec le céleste père auront leur compagnie,
Porteront royale couronne de grande seigneurie.
Précieuse et noble et de beauté remplie,
En joie et plaisir sera toute leur vie.

(Poésies des Vaudois. *L'avangeli de li quatre semencz* [l'évangile des quatre semences]. RAYNOUARD, tom. II, p. 132, 133.)

Placza ha aquel segnor, que forme tot lo mont,
Que nos siam de li esleit per istar en sa cort!

Plaise à ce Seigneur qui forma tout le monde,
Que nous soyons des élus pour être dans sa cour.

(Derniers vers de la *Nobla-Leyczon. Id.*, t. II, p. 102.)

NOTE 54, page 403.

Voyez LEGER (*De la temòr del Segnòr*), chap. V, p. 33, 34. RAYNOUARD (*Lo despreiczi del mont*), t. II, p. 123, 124; (*Lo novel confort*) p. 111, 115, 116; (*La Nobla Leyczon*) p. 83, vers 176, etc.

NOTE 55, page 403.

Emporço non cubitèn las cosas terrenals, ma desirèn las celestials e pausèn lo nostre amòr à Christ.	Et pourtant ne convoitons pas les choses terriennes, mais désirons les célestes, et plaçons notre amour en Christ.

(*De la temòr del Segnòr*. LEGER, chap. V, p. 33;

chap. VI, p. 37, 39; chap. VII, p. 43; chap. XIV, p. 79, etc.)

Donc a obren viaczament lo ben que nos poen far,
Car la mort non cessa tot jorn de menaczar;
Ni en las cosas del mont, non volhan sperar,
Ma meten la nostra speramcza en li ben celestial.

Donc opérons voyageusement le bien que nous pouvons faire,
Car la mort ne cesse toujours de menacer;
Ni dans les choses du monde ne veuillons espérer,
Mais mettons la notre espérance dans les biens célestes.

(*Lo despreiczi del mont.* Raynouard, t. II, p. 123; voir aussi *Lo novel confort*, p. 115; *Lo novel sermon*, p. 109, etc.)

Note 56, page 403.

Voler sostenir trabails, calomnias, menacas, riprovanças, vergognas, enjurias, e totas generations de torments per la verità.

Vouloir souffrir travaux, calomnies, menaces, rejection, honte, injures, et toutes sortes de tourmens pour la vérité.

(Maximes des Vaudois. Leger, chap. XXXI, p. 198. Joignez-y presque tout le livre *de las tribulations*, chap. VI. *Glosa Pater noster*, chap. VII, p. 49, etc. Raynouard [Poésies des Vaudois], t. II, p. 116, 121, 122, etc.)

Note 57, page 403.

Que lo mont fermissa ara, lo mont forsene ara, e detraya cum la lenga, ara persega nòs cun glay, ara dia à nos tot lo mal local et po dire per parolla. Car tot lo mal local el po far à nòs, es petit à comparacion dal guiardon local Dio promet à nòs.

Que le monde frémisse maintenant, qu'il enrage, qu'il nous calomnie de sa langue maintenant, qu'il nous persécute avec le glaive, qu'il dise maintenant contre nous tout le mal qu'il lui est possible; tout le mal qu'il peut nous faire, est petit en comparaison de la récompense que Dieu nous promet.

(Leger, chap. VI, p. 36, 37.)

La goy e la grant gloria no se po recontar;
Non es home vivent que al cor poisa pensar,
Ni lenga tant subtil que sapia tant parlar,
Ni vista d'olh si clara que poissa regardar.

La joie et la grande gloire ne se peut raconter;
N'est homme vivant qui au cœur puisse penser,
Ni langue tant subtile qui sache tant parler,
Ni vue d'œil si claire qui puisse regarder.

(*Lo novel confort.* Raynouard, t. II, p. 115.)

Note 58, page 403.

Aquel que auci lo tio cors non pò aucir la toa arma, ma acoyta lo tio guiardon, e tu, prega per luy, que lo tio guiardon non defallia.

Celui qui tue ton corps ne peut pas tuer ton ame, mais attends ton loyer qui ne défaudra point, et prie pour lui.

(Leger, I.re partie, p. 37; voir de plus chapitre V, p. 31; chap. VII, XV, etc.; ainsi que Raynouard, t. II, p. 112, vers 6 et 8; p. 131, vers 3 et suiv.)

Seren angel glorios, luczent en clarita;
Per tuit temp istaren devant la Sancta Trinita.

Seront anges glorieux, luisant en clarté;
Par tout temps resteront devant la Sainte-Trinité.

(Raynouard, *L'avangeli de li quatre semencz*, t. II, p. 133.)

...... la compagnia de Dio e de la vergena Maria.

...... la compagnie de Dieu et de la vierge Marie.

(Leger, *De las tribulations*, I.re part., p. 37, ligne 51.)

Note 59, page 404.

Voyez Leger, part. II, chap. IX, p. 116 — 132.

NOTE 60, page 404.

Lo Seignor adjudant, e la verità de Christ, e della soa sposa, enaima pechinità de l'intellect pò sostenir.

(LEGER, partie I.[re], p. 79.)

Moyennant l'aide du Seigneur, nous tenant fermes à la vérité de Christ et de son épouse, quelque petite qu'elle soit, et ce autant comme notre intelligence peut porter.

« Nous sommes résolus de nous y tenir au péril de nos « vies, biens et honneurs, et d'y continuer jusqu'au der« nier soupir de notre vie. »

(*Déclaration des Vaudois faite l'an* 1603. *Idem*, I.[re] partie, chap. XVII.)

NOTE 61, page 404.

LEGER, I.[re] partie, chap. VI, p. 35, ligne 29, *de las tribulations.*

NOTE 62, page 405.

LEGER, chap. VII, p. 48, lignes 17 et 38; et p. 46, ligne 31.

NOTE 63, page 405.

Il faut faire le bien, disent-ils,

non spe promerendi aliquid apud Deum, aut metu æterni exilii; sed ex officio atque amore.

non point dans l'espérance de mériter quelque chose devant Dieu, ou par la crainte des peines éternelles; mais par devoir et par amour.

(Confession de 1542. CAMERARIUS, *De excidione reliquiarum Valdensium*, etc.)

Aquel que comença bonas obras per la lausor d'aquest segle las laysa viaçament cant el ès reprès.

Celui qui commence de bonnes œuvres, pour en être loué par ce siècle, les abandonne bien vite, sitôt qu'il en est repris.

(Livre *touchant les afflictions*. LEGER, I.[re] part., p. 36.)

Note 64, page 405.

« Tout ce qui se fait sous bonne intention est bon, et « un chacun sera sauvé en ce qu'il a fait en ladite bonne « intention. » Telle est l'accusation portée contre les Vaudois par Rambrarius, *De forma hæreticandi hæreticos :* Perrin, liv. I.er, chap. 3. Ce dernier veut les en défendre, mais elle nous paraît être justifiée par *Lo novel sermon*, Raynouard, t. II, p. 106, vers 9 — 12; ainsi que par la *Glosa Pater noster*, Leger, I.re partie, chap. VII, p. 48, ligne 29.

Note 65, page 405.

Voyez Leger, I.re partie, chap. XI, et les confessions rapportées par lui, chap. XVII, p. 95, ligne 12; p. 108, ligne 16, etc.

Note 66, page 405.

De las tribulations. Leger, I.re part., chap. VI, p. 36.

Note 67, page 405.

Idem, *ibid.*

Note 68, page 405.

5. *Non venjàr si meseime.*	Ne se venger point soi-même.
6. *Amàr li ennemic.*	Aimer les ennemis.

(Leger, I.re partie, chap. XXXI, art. 10, p. 198.

Notes 69, 70, 71 et 72, page 405.

Même auteur, même chapitre, articles 10 et 11.

Note 73, page 406.

Idem, *ibid.*, en y joignant les chapitres V, *Sermon sur la crainte de Dieu ;* VII, *Glose sur l'Oraison do-*

minicale; XIV, etc. RAYNOUARD, *Lo novel sermon*, t. II, p. 105. *Lo despreiczi del mont*, p. 121, etc.

NOTE 74, page 406.

Un naïf anthropomorphisme vint se mêler... voyez, par exemple, les deux dernières citations de la note 58.

De hautes intuitions : dans les notes précédentes s'en trouvent déjà quelques-unes d'indiquées ; nous ne citerons plus, forcés que nous sommes à une concision rapide, que peu d'exemples, sur la portée et la profondeur desquels l'esprit demande pour s'éclairer quelques instans de méditation.

« Toi qui lis, sache que Dieu le Père a deux règnes ;
« un de gloire et de vie éternelle ; l'autre de vertu et de
« vie chrétienne. Et ces deux règnes sont joints ensemble,
« en sorte qu'entre eux il n'y a de milieu que le point
« de la mort. Mais selon l'ordre de la justice divine, le
« règne des vertus est avant le règne de gloire. Et pour-
« tant ceux qui vivent au règne des vertus, etc. »

(*Glosa Pater noster*, LEGER, Ire partie, chap. VII, p. 48.)

N'était-ce pas de hautes intuitions aussi à l'époque où ils étaient, que ces idées d'indépendance de la forme, si remarquables ; cette hardiesse de pensée devant les rois (LEGER, chap. VI, p. 37, ligne 28) et devant les seigneurs (chap. IX, p. 55, ligne 41) ; cette fraternité chrétienne si réellement établie parmi eux, et qui devrait l'être, selon leurs vues, entre tous les hommes :

Aucun ne doit occire ni haïr aucune gent :
Enfant, ni simple, ni pauvre ne devons mépriser.

Ni tenir vil l'étranger qui vient d'autre pays,
Car en ce monde nous sommes tous pélerins.

(*La Nobla Leyczon*, vers 260 — 264, traduction de Raynouard, t. II, p. 88 et 89.)

Ces idées sublimes et prophétrices, que, *pour comprendre le Christ, il faudrait être aussi pur que lui, et que tous les docteurs du monde ne sauraient épuiser les virtualités de sa doctrine* (Leger, I.re partie, ch. VII, p. 42, ligne 27); *que la pensée ne saurait être oisive* (Leger, p. 45, ligne 54), *et qu'il convient de la diriger sur le modèle de tous les hommes, Jésus-Christ, et sur Dieu dont la parole est notre pain quotidien spirituel, sans lequel l'ame ne peut vivre;* n'ont-elles pas droit au même titre? surtout en les voyant issues parmi des montagnards qui seuls osent proclamer la constante activité de la pensée, au milieu de l'atonie du moyen âge. (Leger, I.re partie, p. 48, ligne 45.)

Note 75, page 406.

Lo ès meillì far ben en la vita presènt, que sperar en après non certan ajutori. E vita plus segura ès que lo ben loqual alcun spera esser fait per li autre en après la soa mort, quel lo faça per si meseime aisi dementre qu'el vio.

Il vaut mieux faire le bien dans la vie présente, que d'espérer après une aide incertaine; et il est bien plus sûr de faire soi-même pendant que l'on est en vie le bien que l'on espère être fait par les autres après sa mort.

(Leger, I.re partie, chap. XV, p. 85, ligne 46.)

Note 76, page 406.

Per lasquals cosas apparèis à li simples que illi meseime (les saints) *sian plus misericordios que Dio, e que aquel loqual èl meseime aurè condemnà, illi meseime lo deslioarrèn encara de la damnation per*

Par lesquelles choses il semble aux simples que les saints soient plus miséricordieux que Dieu même, et que celui qu'il aura condamné eux-mêmes peuvent encore le délivrer par leurs prières. Par

orations. Per laqual cosa, outra d'aizò li simple aprenon que li Sanct desiran dons uffertas, e proprias lausòrs, e qu'illi intercedon majorment par aquilli liqual donarèn à lor encèns, uffertas e autras lausòrs e honòrs, lasquals cosas son totas d'esquivàr e abominar con grant diligentia.

cela, outre ce que nous venons de dire, les simples apprennent encore que les saints désirent des dons, des offrandes et des louanges particulières; et qu'ils intercèdent le plus pour ceux qui leur apporteront de l'encens, des offrandes, et d'autres louanges et honneurs; lesquelles choses sont toutes à éviter et abominer avec grande diligence.

(*De l'invocation de li Sanct.* LEGER, I.re partie, chap. XVI, p. 88.)

NOTE 77, page 407.

Idem, ibid., ligne 12.

NOTE 78, page 407.

Emperço las vitas de li Sant son scritas que nos li y prenan eysemple.

C'est pourquoi les vies des saints nous sont laissées par écrit, afin que nous y prenions exemple.

(LEGER, I.re partie, chap. VI, p. 40.)

La vie de la vierge Marie nous a été laissée comme un modèle de modestie et de pureté, disent-ils, en parlant contre le culte des images, et vous couvrez la sienne de vêtemens de luxe et d'orgueil. (LEGER, chap. IX, p. 52.)

NOTE 79, page 407.

Derniers vers de *la Barca*. RAYNOUARD, t. II, p. 104.

NOTE 80, page 407.

De la discipline des Vaudois. LEGER, I.re partie, chap. XXXI, p. 198.

NOTE 81, page 407.

Idem, ibid.

NOTE 82, page 407.

Glosa Pater noster. LEGER, partie I.re, chap. VII, p. 47, ligne 30.

NOTES 83, 84 et 85, page 407.

Même renvoi qu'à la note 80.

NOTE 86, page 407.

Voyez le chapitre cité dans la note 82; même page, ligne 21.

NOTE 87, page 407.

Velha tota via de cor en Dio servir,
Per istar en la gloria local non deo fenir.

Veillez toujours de cœur en Dieu servir,
Pour être en la gloire laquelle ne doit finir.

(*Lo novel confort.* RAYNOUARD, t. II, p. 116.)

NOTE 88, page 407.

De las tribulations. LEGER, part. I.re, chap. VI, p. 37 et suivantes; chap. VII, p. 49, ligne 49.

NOTE 89, page 407.

La boca que ment auci l'arma. (Même livre, même auteur, p. 37, ligne 23.)

NOTE 90, page 408.

GILLES, *Histoire ecclésiastique des Églises vaudoises*, chap. II, p. 16, 17.

NOTE 91, page 408.

Gardes ferm lo matrimoni, AQUEL NOBLE CONVENT. (La Nobla Leyczon, vers 88.)

Note 92, page 408.

Leger, I.re part., chap. XVII, p. 96, art. 12; p. 110, art. 9; et chap. XXXI, p. 194.

Note 93, page 408.

Del purgatori seunia. Du rêve qu'il y ait un purgatoire. Leger, chap. XV, p. 85, ligne 55, et p. 86, ligne 24.

D'ailleurs, ajoutent nos Vaudois, il vaudrait mieux sortir pur de ce monde, que de s'y conduire mal pour être ensuite épuré. (Voir la note 75.)

Note 94, page 408.

Confession des Vaudois en 1556. Leger, partie I.re, chap. XVII, p. 106, art. 2, etc.

Note 95, page 408.

La belleza e lo tresor del mont acompara
A la flor del camp lacal est noblament honra....

La beauté et le trésor du monde se compare
A la fleur du champ, laquelle est noblement honorée,
Mais qui..., etc.

Lo desprezzi del mont. Raynouard, t. II, p. 123; et en général tout ce poème, dont le sujet, du reste, y amenait naturellement.

Note 96, page 409.

Voyez le livre de l'*Antechrist*. Leger, chap. XIV; celui *De l'invocation des Saints*, chap. XVI; et les *Maximes vaudoises*, chap. XVII, p. 198, art. X, n.° 10.

NOTE 97, page 409.

Dans leurs poèmes: voyez la Nobla Leyczon, vers 5, 9, etc. *Et dans leurs sermons:*

La fin d'aquest mont s'apropria, e yo spero que l'avenament del Segnòr sia près.	La fin de ce monde s'approche, et j'espère que l'avènement du Seigneur n'est pas éloigné.

(*Sermon sur la crainte de Dieu.* LEGER, chap. V, p. 34.)

NOTE 98, page 409.

« Cette multitude d'intercessions *inventées maintenant.* » LEGER, partie I.re, ch. XVI (*De l'invocation de li Sancts*), p. 90; et, *nos havèn totavia cresù*, nous avons toujours cru, etc.; chap. XVII, *Confession de* 1120.

NOTE 99, page 411.

Le libre arbitre : voyez notes 41 et 101; *La nécessité des œuvres :* LEGER, partie I.re, chap. XVII, p. 114, art. 21, et le *Catéchisme de* 1100, chap. XI, etc.

NOTE 100, page 411.

Cette confession se trouve dans GILLES, ch. V, p. 31. LEGER, chap. XVII, p. 95, etc. *Elle ne fut pas approuvée par tous les ministres :* voyez au premier livre de cette Histoire, p. 30, et GILLES, p. 33.

Les Vaudois, peu de temps auparavant, avaient déjà manifesté, même aux réformateurs, leur répugnance pour ces opinions, que même alors ils admirent avec tant de peine:

Nihil est, quod magis nos imbecilles conturbet, nostra tamen, ut	Il n'y a rien, chétifs que nous sommes, qui nous ait plus trou-

cognosco, ignorantia, quam quod audivi et apud Lutherum legi de libero arbitrio et predestinatione.

blés, toutefois par l'effet de notre ignorance, comme je pense bien, que ce que nous avons entendu dire, et ce que nous avons lu dans Luther, sur la prédestination et le libre arbitre.

Nous croyions, disent-ils, que tous les hommes avaient reçu de Dieu quelques talens à faire valoir, comme l'indique la parabole de Jésus, et comme on le voit dans toute la nature, où chaque plante, chaque objet a ses propres vertus; et qu'avec ce secours l'on pouvait quelque chose par soi-même, surtout *stimulante et excitante Deo :*

at si omnia necessitate contingunt, ut Lutherus dicit : et qui sunt prædestinati ad vitam, non possunt fieri reprobi : nec contra : quia prædestinatio divina non frustratur; quorsum tot scripturæ, et prædicatores, et medici corporales? Nihil enim propter hæc, minus aut plus fiet : quia necessariò contingunt omnia.

(Abrahami Sculteti, *Annales evangelii renovati ad an. MDXXX*, dans l'*Historia litteraria reformationis* de Vonderhardt. *Déclaration des députés Vaudois à OEcolampade*, p. 163.)

car si toute chose arrive par la nécessité, ainsi que dit Luther (ils confondent probablement les opinions de Calvin avec celles du professeur de Wittemberg), et s'il est impossible que ceux qui sont prédestinés au salut puissent être condamnés, et *vice versa*, parce que la prédestination divine ne peut être trompée, à quoi bon tant de préceptes, de prédicateurs et même de médecins corporels? Malgré tout ce que l'on peut faire, il n'en sera ni plus ni moins, puisque tout est amené par la nécessité.

OEcolampade leur répondit : *Non opportet vos ad arcana Dei attendere. Prædestinationem negare non possumus, etc.*

CHAPITRE II.

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE CHEZ LES ANCIENS VAUDOIS ET DE LA DISCIPLINE DE LEURS ÉGLISES.

PREMIÈRE PARTIE.

INSTRUCTION POPULAIRE.

SECTION I.re

Nous avons peu de sources à consulter sur le sujet qui nous occupe; car *nos pères*, dit Gilles[1], *ont toujours eu plus de soin de bien faire en toutes sortes, que d'escrire et conserver mémoire de leurs faicts.* Mais quant au maintien évangélique de la pure doctrine dans leur troupeau, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'ils répandirent en assez grand nombre les livres de la Bible et les traités en langue vulgaire; qu'une de leurs occupations habituelles était de recopier, ou qu'ils avaient même quelquefois composés de leurs propres mains. (Voyez Gilles, p. 14, ligne 7; ainsi que les fragmens de ces livres : Leger, partie I, chap. IV à XVI et le XXXI.e;

---

1 Page 4 de son épître dédicatoire *aux pasteurs et anciens*, ainsi qu'*ensemble à tous les autres fidèles des vallées de Piedmont et circonvoisines*.

PERRIN, part. I, ch. IV, p. 13, et part. III, p. 157 à 333, et l'indication qu'en ont donnée : ce dernier, partie I, p. 57; GILLES, p. 14, 15, 383, etc.)

Les pièces les plus importantes, et les seules qui nous restent comme base des développemens de ce chapitre, sont : d'abord, le catéchisme patois de mil cent, rapide exposé de la religion chrétienne, que les Barbes faisaient apprendre à leurs écoliers, et le livre, aussi en langue vulgaire, touchant la *discipline ecclésiastique* de leurs communautés; ensuite, un discours de LEGER, partie I, ch. 32, *sur les pasteurs des vallées du Piémont;* et enfin, l'exposé qu'elles firent elles-mêmes de leur doctrine à Œcolampade, par la bouche des députés que lui envoyèrent ceux de leurs descendans ou de leurs frères établis dans le Dauphiné, en 1530. — SCULTETUS, *Annales evangelii renovati*, ad. an. MDXXX. — On trouve néanmoins dans ce dernier morceau bien des choses qui ne sont pas applicables aux Vaudois de nos vallées, et des particularités empruntées aux coutumes des lieux dans lesquels leurs auteurs se trouvaient. Mais il est impossible de méconnaître, d'un autre côté, l'analogie et la parenté évidente qui devaient exister cependant entre l'organisation des uns et des autres.

SECTION II.

L'instruction publique chez nos aïeux se bornait, l'on peut dire, à une éducation réligieuse, qui était donnée aux enfans par le père et la mère, ainsi que par les ministres. La pure connaissance de la Bible, et l'établissement de principes moraux bien arrêtés, bornaient les prétentions de l'éducateur. Il ne fallait pas un grand fardeau de science à ces bonnes ames pleines de rectitude et de simplicité; et, quoique LEGER fasse déjà mention d'*écoles bien réglées* de son temps (partie I, p. 208), *on ne se soucie pas beaucoup*, dit-il lui-même, *que les enfans apprennent à écrire, et il y en a fort peu qui, encore qu'ils sachent bien lire et soient exercés ès saintes Écritures, sachent cependant écrire leur nom;* ce qui fait dire aussi à VIGNEAUX, dans ses Mémoires, *qu'il peut témoigner qu'ayant été envoyé entre ces gens pour leur prescher l'Évangile de notre Seigneur — ils estoyent déjà passés docteurs devant moy, bien que la plupart ne sussent A ni B.* Voyez PERRIN, partie I, ch. VII, p. 56, et la note 48 du second livre de cet ouvrage. Mais, un véritable docteur en théologie, que l'on fit venir de Paris pour examiner la confession des Meraindolais en 1542,

leur donne un témoignage bien plus remarquable encore, en disant :

fatebatur etiam liberè tota se vita tantum in divinis scriptis non profecisse, quam illis octo diebus, quibus scripturæ locos in eis articulis citatos excutere, coactus fuerat.

qu'il avouait volontiers que pendant toute sa vie il n'avait jamais autant profité dans les saintes écritures que pendant ces huit jours, durant lesquels il avait été obligé d'examiner les articles cités par eux.

(Camerarius, *Lugubris narratio;* et *Histoire des martyrs.* Genève, 1582.)

Il ne paraît pas cependant qu'il y ait eu avant 1550 des écoles établies dans nos vallées; car ce n'est aussi qu'à cette époque qu'elles renoncèrent à *tenir leurs exercices de religion avec le moins d'apparence et de bruit* (Gilles, p. 51), comme elles avaient fait jusqu'alors; et qu'elles se bâtirent des églises, non-seulement pour répondre à ceux qui les accusaient de commettre des choses infames dans le secret de leurs cérémonies, mais aussi parce que *les amples maisons des Barbes, lesquelles jusqu'alors avoient en quelques lieux servi de temple, ne pouvoient plus suffire* — à la *grande affluence de peuple venant aux prédications, tant des vallées mêmes, que de divers lieux du Bas-Piémont* (Gilles, p. 52, lig. 4, et p. 51, lig. 24).

Mais malgré ces retraites profondes, où ils vivaient avec tant de simplicité, et quoiqu'ils fussent très-peu familiarisés avec les lettres,

[redacted]

comme ils l'avouent ingénument à Œcolampade, on ne trouve pas, disent leurs historiens, d'Église réformée où se rencontrent *plus de personnes généralement mieux instruites ès Saintes-Escriptures, et en la controverse contre les Papistes* (LEGER, partie I, p. 210) : ce qui doit faire présumer que la connaissance raisonnée des doctrines qu'ils suivaient, était assez approfondie dans leurs enseignemens.

Quoique moins développés sous d'autres rapports, la lecture attentive de l'Évangile, qui les suivait partout, faisant le sujet journalier de leurs méditations et de leurs entretiens, explique comment ils purent s'en pénétrer et s'en rendre maîtres aussi profondément. Il eût été impossible de trouver, disent-ils, un si pauvre paysan, *infimæ sortis homuncio*, comme s'exprime *Camerarius*, qui n'en eût su par cœur de nombreux passages, et même des livres tout entiers.

L'exemple de leurs ancêtres et leur propre vie étaient le meilleur commentaire de ces livres saints, et, comme nous l'avons dit, toute leur instruction se bornait à les bien comprendre et à savoir les appliquer dans la pratique de l'existence ; en un mot,

Enseigna lo teo filli en la temor del Seignor, e en la via de las costumas e de la fe,	Enseigne ton fils en la crainte du Seigneur et en la voie des coutumes de nos pères et de la foi,

paraît avoir été la maxime directrice que les

Vaudois suivirent toujours dans leurs enseignemens. (LEGER, partie I, p. 192.)

SECTION III.

Ils ont, de nos jours, de nombreuses écoles, auxquelles sont attachés des régens spéciaux pour les diriger. Nous donnerons dans la suite de cette histoire les détails nécessaires sur leur origine, leur maintien et leurs attributions; mais à l'époque qui nous occupe, nos Vaudois étaient loin d'avoir déjà autant de bonheur. Pauvres, inconnus ou poursuivis, ils se contentaient d'un peu de tranquillité pour beaucoup de peines et de travail. Réfugiés sous le manteau protecteur de leurs vertus et de l'assistance divine, ils étaient obligés, malgré leur zèle et leur résignation, de beaucoup souffrir pour le service du Seigneur.

Leurs Barbes, outre les fonctions de leur ministère, plus difficiles encore qu'aujourd'hui, et les lointains voyages, la plupart fort pénibles, qu'ils entreprenaient régulièrement, *pour l'honneur de Dieu et pour le salut des hommes* (GILLES, ch. II, p. 16.), devaient encore être *fort soigneux à bien instruire la jeunesse* (*id.* p. 15). Et dans le catéchisme de M. C. nous voyons que c'est un Barbe qui interroge l'écolier des Alpes sur la doctrine de ses pères.

[redacted]

Lo Barba.

Se tu fossès demandà qui sies-tu? respond.

Si l'on te demandait ce que tu es, que répondrais-tu?

L'enfant.

Creatura de Dio, rational e mortal.

Créature de Dieu raisonnable, et mortelle.

Lo Barba.

Per que Dio t'a creà?

Pourquoi Dieu t'a-t-il créé?

L'enfant.

Afin que yo connoissa lui meseime, e cola, e avent la gratia de lui meseime, sia salvà.

Afin que je le connaisse lui-même, le serve, et ayant sa grâce, que je sois sauvé.

Est-il rien de plus simple, à la fois, et de plus logique que ce petit traité, où la première demande est, *qui es-tu?* — profond mystère, dont le problème embarrasse tous les philosophes, et dont la solution dernière est donnée par un enfant! — puis, où l'homme est présenté, avant toutes choses, comme créature *rational e mortal. Raisonnable* : pour se conduire dans la carrière terrestre; et *mortelle :* pour entrer dans l'éternité!

Lo Barba.

En que ista la toa salut?

En quoi se trouve ton salut?

L'enfant.

En tres vertus substantials, de necessità pertenènt a salut.

En trois vertus principales, qui de nécessité appartiennent au salut.

LO BARBA.

Quals sont aquellas? — Quelles sont-elles?

L'ENFANT.

Fè, Esperancza e Carità. — Foi, Espérance et Charité.

LO BARBA.

Per que cosa provaras aizo? — Par quoi prouverais-tu cela?

L'ENFANT.

L'apostal scri (I Corinth. 13): aquestas cosas permanon, Fè, Esperancza e Carità. — L'apôtre écrit (I.re Corinth., chap. 13), ces choses demeurent: Foi, Espérance et Charité.

Il expose ensuite successivement ces trois vertus; et leur développement, joint aux questions de détail qu'il soulève sur leur chemin, fait à lui seul le sujet de ce petit catéchisme.

Les innovations rétrogressives de l'Église romaine, qui existaient déjà à cette époque, et qui paganisaient, pour ainsi-dire le christianisme, en le rendant aussi matériel, aussi esclave des formes et des cérémonies, que les cultes qu'il venait pour abolir, y sont combattues avec une énergique conviction. C'est la foi morte, disent-ils,

La Fè morta, la seduction de l'Ante-Krist, en autre que à Krist, ço ès en li sancts, e en la soa potestà, e authorità, parolas, en benedictions, en sacramens, reliquias de li morts, en purgatori soima e enfeint, etc. — qui nous fait abandonner Jésus-Christ, pour nous fier en d'autres qu'à lui, aux saints, en leur puissance, en son autorité (de l'Ante-christ: l'*Égl. rom.*), en ses paroles, bénédictions, sacremens, reliques des morts, purgatoire faux et rêvé, etc.

Cette foi aveugle et sans vie, est égale, dit encore le même catéchisme, à

creire esser Dio, e non creire en Dio;	croire que Dieu existe et ne pas croire en Dieu;

c'est-à-dire, se conduire comme si l'on n'y croyait point.

SECTION IV.

Reynerus, dans son ouvrage *contre les Vaudois*, donne à entendre qu'ils possédaient un genre particulier d'enseignement, d'après lequel les élèves concouraient à se faire avancer et à s'instruire les uns les autres, d'une manière analogue, probablement, à celle que l'on suit de nos jours dans les écoles lancastriennes. Ces mots :

discipulus septem dierum quærit alium quem doceat (cap. III),	celui qui a été disciple sept jours, en prend un autre qu'il instruit,

cités dans ce volume, page 189; et ceux-ci, dans lesquels il revient sur la même circonstance, presque aussi dans les mêmes termes :

Discipulus septem dierum docet alium (cap. VIII),	Le disciple de sept jours en enseigne un autre,

cités page 202, conduiraient à penser que les Barbes avaient en effet un moyen d'activer leurs efforts et de soulager leurs peines d'enseignans, en ceux-là même qu'ils enseignaient. Mais on ne trouve, si l'on parcourt ceux de leurs livres qui

nous sont restés, aucune donnée qui puisse diriger la critique dans l'étude de ce fait, ni l'éclaircir pour nous.

Quelques rapprochemens historiques pourraient seuls concourir à le certifier ou à le détruire.

Je ne connais point de passage positif qui le démente; mais il en est qui paraissent l'établir. Ainsi, lorsque devant l'évêque de Châlons, le syndic de Merindol invita les enfans qui l'entouraient, à rendre raison de leur foi, en s'interrogeant les uns les autres, et qu'on les voit si bien s'en acquitter, il est à croire que ce n'est point sans fondement qu'il le demanda, et qu'il les savait d'avance familiarisés avec cet exercice, auquel ils se prêtèrent

summa gravitate ac singulari gratia. — Dixisses planè præceptoris partes illum agere.	avec tant de gravité et de grâce, que vous l'eussiez dit remplir les fonctions d'un parfait précepteur.

(CAMERARIUS, *Lugubris narratio;* voyez. liv. II de ce volume, note 49, p. 238, 239, et note 50, p. 204; ainsi que l'*Histoire des martyrs.* Genève. 1582, feuillet 139.e, verso, etc.)

Cette confession de foi, émise par des bouches pures et enfantines, organe touchant de ce peuple montagnard qu'on allait anéantir, était dans leur esprit assez solidement basée sur l'Écriture, pour qu'ils pussent la défendre contre le premier

venu ; aussi voyons-nous qu'un jeune docteur nouvellement arrivé de Paris

.... *sic episcopum allocutus est : necesse est, inquit, ut verum fatear, me sæpius quidem disputationibus theologicis Sorbonæ interfuisse, nunquam tamen ex iis tantum profecisse, quantum nunc audiendo istos puerulos fructus percepi.*

parla de la sorte à l'évêque qui était présent : il faut avouer, vraiment, que m'étant trouvé souvent à la Sorbonne, pendant des dissertations théologiques, je n'en ai jamais cependant retiré autant de fruits qu'aujourd'hui en entendant ces petites créatures.

N'avez-vous pas lu dans S. Matthieu, lui répondit un Vaudois, ces paroles de Jésus-Christ: *Je te rends grâce, ô mon Dieu, de ce que tu as caché ces choses aux savans et aux sages de ce monde, et de ce que tu les as révélées aux petits enfans.*

A quelques jours de là on entendait la voix des massacreurs et des cris de désespoir, des râles d'agonie, dans ce même village. La flamme des supplices rougissait le ciel, et la terre était inondée par le sang de ces êtres sans souillure, qui venaient de réciter de si douces paroles au Seigneur.

Une circonstance qui est remarquable encore, dans la manière d'enseigner des Vaudois, principalement au milieu de cette époque brutale et mal taillée, où la violence se montrait partout, même dans la famille, est l'attentive douceur, si pleine de fermeté et de mansuétude, qui émane de leur vie entière; surtout la persévé-

rance encourageante et modérée qu'ils savaient mettre dans leurs efforts. Si par inaptitude ou paresse un élève se plaignait, par exemple, de ne pouvoir rien apprendre : *apprends seulement*, lui disait-on, *une bonne parole chaque jour ; au bout de l'année tu en sauras trois cents, et ainsi tu te perfectionneras* (voy. liv. II, note 18).

Leurs livres ne disent-ils pas à tous les pères qui seraient tentés de se décourager :

non te desperar de luy, si el non volrè recebre viazamènt, lo teo corrigimènt, e s'il non ès viazamènt bon : car lo cohotivador non recueilli viazamènt, li frui de la terra, pois quel aurè semenà, ma spetta temp convenivol.

ne désespère point de ton enfant, quand il ne voudra recevoir volontairement ta correction et s'il n'est pas si promptement bon ; car le laboureur ne recueille pas le fruit de la terre tout aussitôt qu'il a semé, mais il attend le temps opportun.

(*Discipline des Vaudois.* LEGER, partie I, ch. XXXI, art. III, p. 192.)

Cette observation pleine de justesse, a mille fois été sanctionnée par les faits. Combien n'a-t-on pas vu d'hommes plus tard célèbres, s'annoncer par une enfance même tout-à-fait nulle ?

Cependant une suite d'instructions assidues développait aussi chez nos jeunes Vaudois le germe des talens que la nature y avait placés. Ils trouvaient dans leurs ministres des instituteurs infatigables et des compagnons dévoués, soit pour diriger leurs premiers pas, soit pour les soutenir dans le reste de leur carrière.

SECONDE PARTIE.

INSTRUCTION DES PASTEURS.

SECTION V.

Leger nous a conservé le souvenir du lieu où les Barbes vaudois donnaient leurs leçons, dans le secret de la solitude, aux jeunes catéchumènes qu'ils formaient à les remplacer un jour. C'était un des réduits les plus paisibles des vallées, entouré de hauteurs gardées par un peuple de frères, qui veillait courageusement au trésor aimé de sa doctrine et de ses évangéliques pasteurs : l'œil soupçonneux de la persécution ne pouvait pénétrer jusqu'à ce sanctuaire.

Temple admirable! sublime académie! des bois, des rochers pour enceinte; un torrent qui la ferme, et dont les ondes sereines offrent au pâtre leur coupe couronnée de printemps et de bienvenue, ainsi que nos hameaux d'hospitalité : Siloé de ces rives sur les bords de laquelle nos vieux sages des Alpes venaient répandre leurs leçons de vertu puisées dans le ciel; ensuite ces grandes montagnes, qui montent les unes sur les autres, comme une forêt de colonnes géantes, pour en soutenir le dôme d'azur : voilà quelle était la retraite studieuse, l'arche sainte de la méditation et de la prière, choisie par nos aïeux.

C'est là, dit Leger, *que durant les plus épaisses ténèbres et les plus grandes persécutions, les anciens Barbes, ou pasteurs des vallées, ont encore toujours librement presché, et conservé le collége, où ils instruisoient ceux qu'ils préparoient au saint-ministère.* (Partie I.re, ch. I, p. 4.)

Ah! du sein de ces corbeilles de fleurs, dont les Alpes dessinent le contour, pourquoi faut-il qu'à l'encens divin se mêlent les cris des victimes qui sont tombées sur les marches de l'autel? Au sommet de chacun de ces tertres couverts de plantes balsamiques et sauvages; sur chaque roche, vêtue ou dépouillée, qu'elle soit un autel ou une tombe; sous tous ces arbres antiques, qui laissent retomber de leur front de verdure, comme aux anciens jours, un voile d'ombrage et de fraîcheur; partout viennent s'accroupir inexorablement l'idée d'une agonie, l'image d'une torture, les souvenirs de quelque désolation.

Et c'est de là cependant que partaient autrefois tant de beaux hymnes à Dieu, tant de voix unies pour magnifier le Créateur!

Une église silencieuse avec une croix de fer, s'y élève seule aujourd'hui [1]. Ceux qui n'ont pu faire taire ces cantiques dans les siècles passés, ont voulu mettre le pied sur la gorge de ma pa-

---

[1] Voyez page 35 de ce volume.

trie, maintenant qu'elle n'a plus sa mélodieuse voix. — Oh! comment l'asile oublié de nos vieux Barbes n'a-t-il pas jeté une pierre de ses décombres à ces indignes envahisseurs?... Mais, non! loin de nous toute pensée de haine et d'amertume. Puissent, au contraire, émaner encore de ces mêmes demeures, les célestes paroles d'amour et de fraternité que le Christ vint apprendre aux hommes, et que nos ancêtres y faisaient retentir! Dans la paix florissante et douce qui suit la bonne intelligence des cœurs, apprenons tous à nous bien vouloir, en rapprochant nos vœux et nos autels. Quand on regarde du ciel, les couleurs différentes des partis qui veulent y tendre se confondent et s'unissent dans le même azur.

Tout en ces lieux ne semble-t-il pas fait pour nous y élever? C'est ici que jadis, au milieu des tourmentes d'un siècle agité et des peines arides semées sur les jours de nos ministres, la foi rafraîchissante descendait dans leur ame, comme la neige pure sur les lèvres ardentes des montagnes. Et ces montagnes encore, n'étendent-elles pas comme alors leurs ailes de rochers vers le ciel, qui, ouvrant lui-même des deux côtés de leur crête sa courbe d'azur, semble aussi les ailes de la terre qui vole dans l'infini! — Qu'ajouter à ces profonds symboles de la création; aux couleurs saisissantes des tableaux qu'elle

nous étale de toutes parts? *L'Éternel nostre Dieu, qui avoit destiné ce païs-là pour en faire particulièrement le théâtre de ses merveilles et l'azile de son Arche, l'a naturellement et merveilleusement fortifié; — — ce lieu est un creux, environné de montagnes presque inaccessibles, situé au couchant de celle de la Vachéra, et où l'on ne peut entrer sans grande difficulté, si ce n'est par un chemin coupé en plusieurs lieux dans les rochers, au bord du torrent de l'Angrogne, capable néanmoins de contenir un grand peuple.* (LEGER, partie I, p. 3 et 4.)

Ce n'étaient pas seulement les sujets des vallées que nos Barbes instruisaient; ils voyaient arriver chez eux, de tous les pays, des jeunes gens qui venaient chercher des lumières à leur école. C'est ce que la cour de Rome a soin de nous faire observer elle-même...., etc. (BREZ, partie I, ch. VII, p. 114.)

On voit encore de nos jours la grotte qui servait de collége à nos anciens Barbes, et où ils semaient et cultivaient les principes de cette religion pure et sans taches, qu'ils cherchaient à répandre dans tout le monde. Cette grotte est au fameux PRÉ-DU-TOUR, *dans la communauté d'Angrogne.* (Id. ib.)

Combien de fois, sans doute, au milieu de

[redacted]

ces déserts, de naïves prières et de ferventes actions de grâce se sont élevées au trône de l'Éternel! Pouvaient-ils être froids devant ses œuvres, ceux qui de leurs plus superbes merveilles étaient environnés de toutes parts? Ah! ils entendaient le silence de l'univers; et dans l'âpre sauvagerie de ces monts, il y avait quelque chose qui vivifiait leurs ames! — Comme les plantes qui y croissent avec plus de sève et d'énergie quand plus d'orages les ont battues, leurs malheurs ne faisaient que leur donner une force plus puissante et plus inébranlable.

Et quand l'ombre se fait sur la terre, pour que ressortent mieux les astres du firmament, dans le calme solennel que revêt alors la nature, suivant de l'œil au ciel ces troupeaux d'étoiles palpitantes, que les anges mènent paître sur les bords de la voie lactée, et ces palmes de soleil, promises à leurs martyrs, croyez-vous qu'il ne leur vint rien du fond des immensités, à ces jeunes bergers devenus ministres de leurs frères, et que leur ame restât impassible devant les magnificences de chaque nuit?

N'est-ce pas là, au contraire, qu'ils durent venir puiser cette abondante source de zèle et de charité, qu'ils allaient répandre avec leur foi dans les plus lointaines contrées? — *Et pource, leurs Barbes exerçoient leurs escholiers*, dit

IV.

laqual cosa sian ...istrà à nos, e ...n luoc dalmos...amènt, del bon ...nseignèn.

La nourriture et ce dont nous sommes couverts, nous sont administrés et donnés de bon gré et par aumône, assez abondamment, par le bon peuple que nous enseignons.

....

...e nòs predict pas... peccà de la des...gietta fora de la ...ia, e prohibi de ...redication.

Quand quelqu'un de nos pasteurs susdits est tombé en péché déshonnête, il est rejeté de notre compagnie, et on lui interdit l'office de la prédication.

...*line des Églises vaudoises*, écrite par ...es. LEGER, partie I, ch. XXXI, p. 191.)

...uve dans ce passage précieux, toutes les ...ns qui nous restent sur nos anciens pas... ...ultetus ajoute (*Discours des députés ... à OEcolampade*) qu'ils étaient admis à ...cration par l'imposition des mains et le ...ent de l'eucharistie. Pour un temps plus ...ne : *on ne les reçoit encore point*, dit ..., partie I, p. 108, *qu'après des examens ...rigoureux, tant de la vie que de la doc...; il faut que les proposans, après avoir été ...en l'un et l'autre colloque* (assemblée des ...istres des deux vallées), *tant en latin qu'en ...çais ou italien, dans deux fois vingt-quatre ...res rendent encore deux propositions de... le synode, l'une en français ou italien, et ...tre en latin, avant que d'être admis audit ...amen.* Aujourd'hui les jeunes Vaudois qui se

Gilles, qui emploie ici deux fois *leurs*, comme s'ils appartenaient tous mutuellement les uns aux autres, *en divers langages, afin qu'ils fussent capables d'enseigner en tous les pays où il seroit besoin de les envoyer.* (GILLES, ch. II, p. 16.)

SECTION VI.

I.

Tuit aquilli liqual devon esser receopù pastor dentre de nòs, quant illi son encàr cum lor gènt, illi pregon, si plai à nostra gènt, que li recipia al menestier, e lor plaça de pregàr en après Dio aço quilli sian fait digni de tant grand offici: ma li prediet requerènt, non fan las predictas cosas per autra fin, sinon que per demonstrar humilità.

Tous ceux qui doivent être reçus pasteurs d'entre nous, quand ils sont encore avec leurs parens, nous prient qu'ils nous plaise les recevoir au ministère, et de prier Dieu qu'ils soient rendus dignes d'une si grande charge; mais lesdits requérans ne font cette demande pour autre fin, que pour montrer de l'humilité.

II.

Nos lor enseignan leçòns, e fasèn enpenre de cor tuit li capitòl de S. Mattheo e de S. Joan, e totas las epistolas lasquals son dictas canonicas; una bona part de Salomon, de David, e de li propheta.

Nous leur enseignons leçons, et leur faisons apprendre par cœur tous les chapitres de S. Matthieu et de S. Jean, ainsi que toutes les épîtres dites canoniques, et une bonne partie de Salomon, de David et des prophètes.

E poi silli aurèn bon testimoni, son receopu com l'inposition de las mans, à l'offici de la predication.

Ensuite, s'ils ont bon témoignage, ils sont reçus, avec l'imposition des mains, à l'office de la prédication.

III.

Lo sequènt, non deo far alcuna coza senza la licentia del devant pansà: e semillament li devant pansà, non devon far alcuna coza senza la licentia de lor compagnon, afin que totas cosas sian faitas entre nos cum bon ordre.

Celui qui est reçu en dernier lieu, ne doit faire aucune chose sans la licence de celui qui a été reçu avant lui; et semblablement ceux qui sont avant lui ne doivent rien faire sans la licence de leurs compagnons, afin que toutes choses soient faites parmi nous en bon ordre.

IV.

Lo nurimènt, e laqual cosa sian cubert, son administrà à nos, e donnà de grà, e en luoc dalmosnas, mot abostantamènt, del bon pople loqual nos enseignèn.	La nourriture et ce dont nous sommes couverts, nous sont administrés et donnés de bon gré et par aumône, assez abondamment, par le bon peuple que nous enseignons.
....	....
Quand alcun de nòs predict pastors ès tombà en peccà de la deshonestà, ès degietta fora de la nostra compagnia, e prohibi de l'offici de la predication.	Quand quelqu'un de nos pasteurs susdits est tombé en péché déshonnête, il est rejeté de notre compagnie, et on lui interdit l'office de la prédication.

(*Discipline des Églises vaudoises*, écrite par leurs Barbes. LEGER, partie I, ch. XXXI, p. 191.)

On trouve dans ce passage précieux, toutes les indications qui nous restent sur nos anciens pasteurs. Scultetus ajoute (*Discours des députés vaudois à OEcolampade*) qu'ils étaient admis à la consécration par l'imposition des mains et le sacrement de l'eucharistie. Pour un temps plus moderne : *on ne les reçoit encore point*, dit LEGER, partie I, p. 108, *qu'après des examens bien rigoureux, tant de la vie que de la doctrine; il faut que les proposans, après avoir été ouïs en l'un et l'autre colloque* (assemblée des ministres des deux vallées), *tant en latin qu'en français ou italien, dans deux fois vingt-quatre heures rendent encore deux propositions devant le synode, l'une en français ou italien, et l'autre en latin, avant que d'être admis audit examen.* Aujourd'hui les jeunes Vaudois qui se

destinent au ministère, vont faire leurs études dans des académies étrangères; ce qui n'empêche pas qu'avant de jouir de cet avantage leur patrie ait eu *des pasteurs fort doctes et bien versés ès sciences, langues et intelligence de l'escriture saincte*, comme dit Gilles, et même *des docteurs de l'ancienne Église, comme appert par leurs écrits.* Quelquefois les Barbes choisissaient eux-mêmes *les escholiers de bonne espérance.... qu'ils reconnoissoient propres à parvenir au sainct ministère, lesquels ils retenoient tousjours auprès d'eux, les exerçans en toutes choses nécessaires, jusques à ce qu'ils y peussent estre utilement employés, renvoyans les autres à leurs parens, ou leur enseignant quelque honèste mestier.* (GILLES, ch. II, p. 15.)

SECTION VII.

Nous avons, autant que possible, fait en sorte de laisser toujours parler les auteurs vaudois auxquels nous devions emprunter quelques citations. Cette méthode doit être plus propre à faire pénétrer l'esprit du lecteur dans celui de notre peuple et de ses annales, que si l'auteur lui-même s'était contenté d'en extraire et d'en reproduire à sa façon, ce qu'il voulait faire connaître. C'est ainsi que tous les détails concernant l'élection

et les études de nos pasteurs, nous ont pour ainsi dire été donnés par eux-mêmes dans la section précédente.

Leurs occupations, outre le service régulier des églises, dont nous nous occuperons dans la troisième partie de ce chapitre, étaient de recopier les évangiles et leurs traités réligieux; quelquefois d'en composer eux-mêmes, et d'entretenir une correspondance, aussi soutenue que le permettait leur position réciproque, avec des frères éloignés (voyez Gilles, ch. II, p. 17.). Ils devaient être assez nombreux, si l'on prend à la lettre ce passage du discours rapporté par Scultetus:

ab unius extremitate ad aliam, intersunt plusquam octingenta milliaria.

ils sont d'une extrémité à l'autre au nombre de plus de huit cent mille.

Il est vrai que les députés qui parlent ainsi, expliquent cette diffusion:

Plebecula nostra, in bona parte simplex, rustica et in agricultura suo pane vescens; multumque in locis, ob crebras persecutiones dispersa: magnoque spatio sejuncta. (*Scultetus*, *ad ann. MDXXX*, *p.* 162, *col.* 2.)

Notre pétit peuple, disent-ils, en grande partie peu cultivé, simple et vivant d'agriculture, est dispersé en beaucoup de lieux divers par l'effet des nombreuses persécutions, et ainsi nous sommes séparés par de grands espaces.

Cette dispersion obligeait leurs pasteurs à de longs voyages, *auxquels ils s'assubjettissoyent franchement, quoy qu'ils fussent la plus part fort dangereux* (Gilles, p. 16), et à des courses environnantes, de châteaux en châteaux; même

chez les plus grands seigneurs, qui s'étaient en secret détachés de la communion de Rome, *où ils allaient baptiser les enfans, consoler et instruire ceux qui les requéraient, et où la Sainte-Cène était aussi parfois administrée* (Gilles, p. 52; et dans ce vol., p. 41). Les Alpes même n'étaient pas une des parties les moins importantes du domaine de leurs excursions. Ils devaient y visiter les hameaux écartés, et les stations élevées des bergers; apportant à tous de bonnes paroles, des encouragemens à la vertu, des conseils. Ce n'étaient pas les seuls services que ces hommes de paix eussent à rendre autour d'eux. Aux secours spirituels ils savaient joindre ceux qui soulagent les douleurs du corps, par lesquelles souvent l'ame est abattue. Et c'est une chose bien intéressante, il me semble, dans ces pasteurs des temps anciens, au milieu de misérables montagnes et d'un peuple méprisé, de trouver remplie la lacune importante et généralement reconnue, que laisse l'absence de la médecine dans les études du théologien d'aujourd'hui. S'ils étaient moins instruits en arguties scientifiques, en ces pompeuses et bien souvent funestes inutilités, ils l'étaient davantage dans cet esprit chrétien, pure essence de charité et d'amour, qui, pour eux-mêmes et pour leurs frères, ne leur inspira jamais que des mouvemens généreux.

Chascun de ces Barbes, dit Gilles, *outre la cognoissance et exercice du ministère, avoit aussi la cognoissance de quelque mestier, et spécialement de médecine et chirurgie, en quoy ils estoyent fort entendus et en grande estime; et s'y exerçoyent tant pour en pouvoir secourir charitablement leurs disciples au besoin, que pour leur servir de couverture et d'aide pour les frais qu'il leur faloit faire, ès voyages loingtains et dangereux.* (Gilles, ch. II, p. 15, 16.)

Cette vie précaire et agitée les privait encore de l'appui qu'ils eussent trouvé dans une affection intime et partagée, en leur faisant redouter d'adjoindre une compagne selon leur cœur, aux dangers et aux misères de leurs jours. Cependant, *quelques uns de ces pasteurs estoyent mariés; toute fois, la plus grande partie d'eux s'abstenoit de mariage, non pour aucune défense ou scrupule de conscience; mais pour estre plus libres à suivre leurs vocations aux Églises plus esloignées, lesquelles missions estoyent fréquentes, ou d'un ou d'autre costé.* (Gilles, ch. II, p. 17.)

Un ministre, n'avait pas chez eux le calme de rester quelques années, ou de vieillir dans une paroisse où il se serait plu. Soldats du Christ, ils poursuivaient une existence de haltes et de veilles, de prédications et de combats. Les synodes en-

voyaient successivement les jeunes pasteurs, en voyage, et dans les cures les plus difficiles ou les plus exposées; et leur séjour ne s'y étendait pas au-delà d'un an ou deux.

Ils n'avaient aucun repos dans leur vie. — Puissent du moins aujourd'hui reposer en paix leurs cendres, honorées parmi nous! Puissent leurs souvenirs revivre dans nos cœurs, et leurs vertus en inspirer de nouvelles à leurs enfans! — C'est pour les rappeler, que cette histoire a été écrite.

TROISIÈME PARTIE.

DU CULTE ET DE LA DISCIPLINE.

SECTION VIII.

Le culte des Vaudois fut presque toujours le même qu'il est aujourd'hui. Cependant depuis la réforme il s'est rapproché de celui des calvinistes; et depuis 1630 surtout il éprouva quelques modifications. *Dans nos assemblées,* disaient un siècle avant cette époque, à Œcolampade, leurs députés villageois, *nous sommes toujours deux ministres présens à la fois; le plus âgé commence à parler, et ensuite le plus jeune.*

(Scultet, p. 162, col. 1, l. 53.)

Cette circonstance n'est pas mentionnée par nos propres historiens; il est possible et même

[redacted]

probable qu'elle n'eût pas lieu dans nos vallées; ils disent seulement que ces assemblées se tenaient deux fois le dimanche, et une fois dans la semaine, le mercredi ou le jeudi, suivant les communautés : ce sont aussi les jours qu'avaient choisis les pasteurs pour leurs catéchisations. Outre cela, l'on faisait, matin et soir, dans l'église, une prière, que les assistans écoutaient à genoux. Elle est encore en usage de nos jours; mais elle ne se fait plus avec le même zèle qu'alors, avec l'humilité et la dévotion qu'y portaient nos ancêtres!

La fête de l'ascension n'avait pas autrefois la même solennité qu'aujourd'hui, et ils ne célébraient la sainte-cène que quatre fois l'année. Elle se distribuait sous les deux espèces, comme nous l'avons dit, et l'on se servit, jusqu'en 1630, du pain sans levain, rompu en trois morceaux.

Je ne me souviens pas que dans tous nos anciens livres vaudois il ait jamais été fait mention du divorce, si ce n'est dans un seul passage, où il n'est permis que pour cause d'adultère; et les ministres actuels de nos vallées, auprès desquels je m'en suis informé, le croient sans exemple parmi nous.

Matrimoni es ligam non deliquivol loqual non po esser desliga entro à la mort, sinon coma di Jesus-Krist, per caison de fornication. Et sanct Paul I. Corinth. 7 di : non departir la moller del

Le mariage est un lien indissoluble qui ne peut être délié avant la mort, si ce n'est, comme dit Jésus-Christ, pour cause d'adultère; et S. Paul (I.re Corinth., ch. 7) dit : que la femme ne se sépare

Baron, ni lo Baron de la moller.
Lo matrimoni es ista ordena de Dio al paradis, etc.

point de son mari, ni le mari de sa femme.
Le mariage a été ordonné par Dieu dans le paradis, etc.

(PERRIN, partie I, ch. IV, p. 17; et LEGER, partie I, ch. XXX, p. 187.)

Un curieux rapprochement à faire, sur les titres actuels, et ce qu'ils étaient dans l'origine, se trouverait peut-être dans ce mot de *Baron*, appliqué ici *au mari*, et qui ne paraît pas avoir été suivi alors d'une autre qualification.

Le mariage des prêtres est bon et nécessaire, disent les Vaudois, par la plume de Vignaux qui exposait leur doctrine. (PERRIN, partie I, p. 50.) Quant à la manière dont il leur était permis de le contracter:

Lo mariage se deo far second li grà liqual Dio a permès, non second li grà liqual el a defendu: ma la non se deo gis far de conscientia daquelli del Papa, ben che non ly aya gis donnà d'or o d'argent per avèr dispensation. Car ço que Dio non a deffendu se pò far senza luy.

Le mariage se doit faire selon les degrés que Dieu a permis et non ceux qu'il a défendus; mais il ne faut pas se faire du tout conscience de ceux du pape, bien qu'on ne lui ait jamais donné d'or ni d'argent pour avoir dispense; car ce que Dieu n'a pas défendu se peut faire sans lui.

(Code disciplinaire de 1120; LEGER, partie I. ch. 31, p. 194, art. VII.)

Leurs prédications, catéchismes et autres exercices généraux de piété, estoyent conformes à l'usage qu'en ont les églises réformées du temps présent; sauf qu'ès prières qui se

faisoyent devant et après la prédication, chascun prioit bassement, à part soy, suivant le formulaire d'oraison qu'ils avoyent de leurs pasteurs. (Cette prière se faisait à genoux : Voyez LEGER, partie I, p. 208, lig. 16.) *Ils n'avoyent pas aussi l'usage du chant ès assemblées ecclésiastiques; mais pour les autres occasions, et en particulier, ils avoyent des cantiques et chansons spirituelles, qu'ils chantoyent avec grande édification.* (GILLES, ch. II, p. 16.) C'est ce que nous avons déjà fait remarquer dans la note 125 du livre second.

Le pasteur faisait toutes les années une revue de son troupeau, en se rendant dans chaque partie de sa commune, dont il réunissait les habitans; il écoutait en particulier leurs confessions, dont nos Vaudois, sans l'imposer, ne blâmaient pas l'usage. Il consolait ceux qui étaient dans l'affliction, ou abattus par leurs faiblesses; exhortant à une union chaste et chrétienne les gens mariés, et donnant à chacun des conseils selon l'Évangile.

C'est ce qu'on appelle *les visites de quartiers.* Elles avaient lieu ordinairement avant les fêtes de Pâques. « Chaque village a son ancien, et là où le village est gros, il y en a deux ou trois. Au jour publié en chaire par le pasteur, il faut que les hommes, femmes, enfans, valets et ser-

vantes, se trouvent en la maison de leur ancien. Là le pasteur les catéchise tous, sans omettre un seul de ceux qui peuvent déjà avoir la moindre connoissance; aussi, si l'on avoit laissé quelqu'un par inadvertance (comme il m'est parfois arrivé à moi-même) sans lui faire rendre raison de sa foi, il fera ses plaintes, comme si son pasteur lui eût fait grand tort; et là l'on termine les différens qui s'y rencontrent, s'il y en a.

« Il faut que le pasteur visite de cette façon tous ses quartiers; quelques-uns deux fois l'année, les autres du moins une.

« En ces temps-là se font encore les censures des consistoires, où le pasteur tout le premier est obligé de prier le consistoire de penser aux défauts qui se peuvent rencontrer en lui, et les lui remontrer charitablement, après quoi il fait place; estant rappelé, le premier ancien lui dit librement tout ce qui a été avancé contre lui, et en quoi on approuve ou improuve sa conduite, et ce qu'on exige de lui : et le tout sans flatterie, à cause du serment. Et selon cette méthode sont censurés tous les anciens et diacres. Mais afin que chacun puisse parler plus librement, avant que de commencer ses censures, et que d'un côté l'on ne flatte personne, et de l'autre que l'on n'avance rien témérairement ni par quelque mouvement injuste, chacun lève la main à Dieu de n'y pro-

céder que par charité, etc. » (LEGER, partie I, p. 209.)

Les consistoires sont composés des anciens, du diacre et du pasteur. *On n'admet aucun en la charge d'ancien du consistoire, qu'après un examen fort exact, et les dues annonces faites en l'église; mais celui qu'on appelle en cette charge, y continue toute sa vie, s'il ne commet chose qui l'en rende indigne. Il n'y a qu'un diacre en chaque église, et c'est toujours un des anciens qui est en la meilleure estime. Il ne distribue rien que selon les ordres du consistoire, ou du moins au mandat du pasteur, qui lui sert quand il rend ses comptes.*

(LEGER, partie I, p. 208.)

SECTION IX.

Outre les consistoires, nos ancêtres avaient encore deux autres espèces d'assemblées ecclésiastiques, les colloques et les synodes. (BREZ, partie I, ch. VI, p. 98.)

La première de ces réunions se tenait alternativement dans l'une et l'autre de nos deux principales vallées. « Tous les derniers vendredis de « chaque mois, s'assemble le colloque de la vallée « de Lucerne, et tous les premiers vendredis du « mois, celui de Peyrouse et Saint-Martin, com- « posé de tous les pasteurs et d'un ou deux an-

« ciens de chaque église. Chaque église reçoit ce « colloque à son tour; chaque pasteur y prêche « aussi à son tour, et sa prédication est sujette à « la censure des assistans. Jusques à l'an 1630 « susdit, elle étoit sujette à la censure de tout le « peuple, et du depuis encore pour quelques « temps à celle des pasteurs et anciens, mainte- « nant seulement à celle des pasteurs. » (LEGER, partie I, p. 207.)

On traitait dans ces assemblées de tous les différens qui n'avaient pu être terminés par les consistoires; de sorte que rien ne pouvait être porté au synode, que par voie d'appel des colloques. (BREZ, partie I, p. 99.)

Ces assemblées mensuelles nous ont plus tard été défendues; celles de *la Table* les remplacent à peu près aujourd'hui. Mais il nous reste le synode, où tous les pasteurs, comme autrefois les Barbes, se trouvent réunis. Il avait lieu alors toutes les années, il ne se renouvelle aujourd'hui que chaque deux ou trois ans. « Ces « Barbes en leur ordinaire s'assembloyent et te- « noyent tous les ans un synode, et le plus sou- « vent au mois de Septembre, où ils examinoyent « et admettoyent les estudians propres au sainct « ministère, et nommoyent ceux qui devoyent « aller ès voyages, et aux églises esloignées, en « Calabre, Apouille, Sicile, et autres lieux d'Ita-



« lie, et aussi en d'autres pays, laquelle mission « estoit ordinairement pour deux ans, et jusqu'à « ce qu'on les envoyast changer par d'autres pas- « teurs envoyés par un autre synode des vallées. » (GILLES, ch. II, p. 16.)

C'est aussi dans ces réunions générales qu'on faisait autrefois la répartition du salaire de tous les pasteurs.

Omnes quæ nobis a plebecula sunt donatæ pecuniæ, traduntur in prædicto consilio generali in commune, quæ colliguntur a majoribus nostris. Et ex illis pars distribuitur iter facturis, prout illis necessarium videtur; et pars nonnunquam dictæ pecuniæ egenis erogatur. Et priusquam sejungamur a dicto consilio, omnes invicem nostrorum erratorum veniam petimus.

Tout l'argent que nous avons reçu de notre peuple est apporté en commun dans ce susdit concile général, et recueilli par les plus âgés d'entre nous. On en distribue une partie à ceux qui doivent se mettre en voyage, selon qu'il leur sera nécessaire, et une partie même de cet argent est consacrée aux pauvres. Avant de nous séparer, nous nous demandons tous mutuellement pardon de nos fautes.

(SCULTET, p. 161, col. 2.)

Les synodes enfin prononçaient en dernier ressort sur les affaires que ni les consistoires, ni les colloques, quand ils existaient, n'avaient pu terminer; mais il ne leur appartenait point de s'ingérer dans les affaires de la foi. *Du moins toutes les confessions et déclarations de nos ancêtres, dont j'ai pu avoir connaissance, ont-elles toujours été dressées dans des assemblées générales, non-seulement des pasteurs et des consistoires, mais aussi de tous les chefs de*

famille qui pouvaient s'y rendre. (BREZ, partie I, ch. VI, p. 103.)

Aujourd'hui « lorsque le temps du synode ap- « proche, chaque ministre avertit le consistoire « et les chefs de famille de s'arrêter après la fin « du service religieux, afin de procéder à l'élec- « tion des députés qu'ils veulent envoyer. Ils « donnent à ces députés une lettre d'envoi, qu'ils « appellent *mandat*, par laquelle ils demandent « la confirmation de leur pasteur, s'ils en sont « contens, ou en sollicitent un autre, s'ils ont « quelques reproches à lui faire. C'était même « autrefois la coutume d'exposer dans ce *mandat* « tout ce qu'on trouvait de répréhensible, non- « seulement dans la conduite des ministres, mais « encore dans celle de leur famille. » (*Id.* p. 102.)

Nulle église, quoique vacante, ne peut appeler un pasteur, si ce n'est par permission du synode; mais selon l'ordre, il faut qu'elle nomme deux ou trois de ceux sur qui elle auroit jeté les yeux, et le synode lui donne qui bon lui semble.

(LEGER, partie I, ch. XXXIII, p. 208.)

Avant de se séparer, le synode nomme un modérateur, un adjoint et un secrétaire, qui forment ce qu'on appelle *la Table;* et c'est à ce corps qu'est confiée la direction générale des affaires, tant que le synode n'est point assemblé.



Nos synodes sont aujourd'hui présidés par l'intendant de la province, qui y est envoyé de la part du gouvernement; mais qui ne peut se mêler en aucune manière des délibérations. Chaque ministre prêche à tour de rôle pour faire l'ouverture du synode. C'est la seule occasion où il soit permis aux catholiques romains d'assister à nos exercices religieux; mais aussi s'y rendent-ils alors en foule et de fort loin. (Brez, partie I, page 103.)

Nos Barbes, outre cela « s'assembloyent aussi « extraordinairement selon les nécessités surve« nantes; mais de temps en temps, pour conser« ver l'union entre eux, et maintenir l'uniformité « de leurs églises, ils s'assembloyent par députés « de tous les quartiers de l'Europe, où se trou« voyent des églises vaudoises, qui en pouvoyent « avoir le moyen. Tel fut le synode tenu au Laux « de Valcluson, au temps de nos plus prochains « ayeuls, auquel se trouvèrent cent et quarante « pasteurs des Vaudois, venus de divers pays. » (Gilles, ch. II, p. 17.)

SECTION X.

« L'administration ecclésiastique défendait à tout Vaudois d'avoir recours aux tribunaux, contre ses frères, sous quelque prétexte que ce pût être, sans avoir auparavant remis ses inté-

rêts à l'ancien de son quartier. Si les anciens ne pouvaient raccommoder les deux parties, ils les renvoyaient au consistoire. Celui-ci les obligeait de choisir des arbitres, et de signer de part et d'autre des promesses, par lesquelles elles s'engageaient à se conformer entièrement à leur décision. S'il arrivait, et ce n'était que très-rarement, que les différens ne pussent être composés par cette dernière voie, c'est alors qu'on les portait aux colloques, et de là au synode, qui prononçait définitivement. » (BREZ, partie I, page 99.)

Nostris autem admonitionibus et doctrinis pertinacitate et obstinatione obedire nolentes, excommunicamus a pransi populi et a verbi auditione, ut confundantur; dicentes, non debere dari sanctum canibus, et ante porcos margaritas poni.

(SCULTET., p. 162, col. 1.)

Quant à ceux qui, par opiniâtreté et obstination, ne veulent pas obéir à nos exhortations et à nos préceptes, nous les excommunions du banquet populaire et de l'audition de la parole, afin qu'ils soient confondus, disant qu'on ne doit point donner les choses saintes aux chiens, ni jeter les perles devant les pourceaux.

Voici comment se faisait cette excommunication, ses degrés, et les différens cas dans lesquels elle était employée. *Un meurtrier, un adultère, et semblables horribles scandaleux, après une longue suspension des saints sacremens* (qui entraînait celle de tous les autres droits civils et religieux, dépendant du pouvoir ecclésiastique; comme d'être parrains, d'être appelés en témoignage, et même de se marier), *s'ils ont par un long temps donné de grandes marques de leur*



amendement, on les admet en la paix de l'église, après ces réparations préalables : c'est qu'il faut que trois jours de dimanche de suite ils se tiennent à la face de toute l'assemblée devant la chaire, sur un siége à part, pendant tout le prêche; lequel étant fini, avant que de donner la bénédiction, le pasteur advertit le peuple, qu'un tel qui a commis une telle faute, est admis à en faire les publiques réparations; d'ailleurs le pénitent se met à genoux, et en cet état écoute les remontrances du pasteur, qui pour le premier dimanche lui doit faire voir l'horreur de son crime et des jugemens de Dieu qu'il a mérités. La deuxième fois il lui représente la nécessité et le fruit de la vraie repentance; et la troisième, enfin, le pénitent continuant à demander à haute voix pardon à Dieu et à l'église, et promettant de l'édifier d'autant plus à l'avenir qu'il l'avoit scandalisée par le passé: le pasteur, enfin, au nom et de la part de Dieu, lui annonce la rémission de ses péchés, et sa réunion à l'église; et après avoir aussi fait une remontrance au peuple, afin que celui qui est debout prenne garde qu'il ne tombe, il finit par une ardente exhortation, et puis achève la prière. (LEGER, partie I, p. 209.)

Comme ces cas ne se présentaient que fort rarement, il suffisait, pour des fautes moins graves,

de comparaître pendant deux ou même un seul dimanche, et quelquefois un jour ouvrier. *Il y a même des réglemens contre les blasphémateurs; mais dans vingt-trois ans que j'y ai exercé le ministère,* dit Leger, au même livre, *et douze que j'en ai été le modérateur, je n'en ai jamais vu d'exemple, et je crois qu'on y vivroit encore un siècle sans jamais y ouir jurer Dieu.* Il ne faut pas s'exagérer la corruption de nos vallées, si une pareille austérité n'y règne plus. Il y a des choses qui ne tirent leur importance que du temps où elles paraissent, et de l'esprit sous lequel on est conduit à les considérer. Modifications de détail, qui passent ou s'établissent secondairement dans un peuple, ce n'est jamais à ces formes extérieures et temporaires qu'il faut s'arrêter pour le juger avec profondeur, comme ce n'est pas en voulant les faire revivre dans une époque nouvelle, qu'on peut le régénérer. La régénération du vieil homme, au contraire, doit s'opérer pour les époques mêmes et les sociétés, comme pour les individus; mais le principe en vertu duquel elle s'opère est seul immuable. On ne doit plaindre que les cœurs sur lesquels son influence ne se fait plus sentir, et qui manifestent ce triste abandon par leurs œuvres d'indifférence!

Rien n'est plus innocent, par exemple, qu'une couronne de fleurs. Sur la tête d'un chrétien des

premiers siècles, elle fût devenue un sujet d'abomination et de scandale, parce qu'elle était considérée comme un signe de participation aux cultes païens. Il en est ainsi des fêtes publiques, et surtout des bals, que nos ancêtres condamnaient avec une inexorable rigueur, dans un temps où ils ne devaient pas avoir le moindre rapport avec un culte qui les permettait. Cependant avouons que de graves excès en doivent résulter, lorsque ces danses, ouvertes à tout venant, ne sont modérées par rien de la part de ceux qui s'y livrent. Le mal dans ce cas est dans le cœur et non dans la distraction que l'on se donne; l'ame est malade et en deuil, pendant que le corps et en fête.

Lo bal es la procession del diavol, e qui intra al bal, intra en la soa procession. Del bal lo diavol es la guia, lo mez e la fin. Tanti pas quant l'home fai al bal, tanti saut vay en enfer.

Le bal est la procession du diable, et qui entre au bal, entre dans sa procession. Du bal, le diable est le guide, le milieu et la fin. Autant de pas l'homme fait au bal, autant de sauts fait-il en enfer.

(*Discipline ancienne des Vaudois.* PERRIN, partie II, p. 240.)

Leger disait encore pour nos vallées, de son temps, « non-seulement toutes danses y sont ab« solument défendues, et ne se laissent passer « sans censure publique, ou du moins sans ployer « les genoux devant le consistoire; mais même « ceux qui vont voir les danses des papistes ne « sont point exempts de censures. — Toutes sortes

« de jeux de hazard en sont bannis ; on ne verra « jamais jouer aux cartes ni aux dés, si ce n'est « par des étrangers ; et si quelqu'un est con- « vaincu, il doit en faire réparation plus ou « moins rude, *selon les circonstances du temps, « du lieu et des personnes.* — Mais les hommes « s'exercent au palet, à la longue paume, à la « course, à la fronde, et surtout à bien tirer « l'arquebuse ; et pour s'y mieux encourager les « uns les autres, l'on fait souvent des prix pour « ceux qui réussissent le mieux, et l'on fait des « rois de l'arquebuse, à qui l'on fait beaucoup « d'honneur. » (Partie I, ch. XXXIII, p. 110.)

SECTION XI.

Nous avons dit, que depuis 1630 il était arrivé quelques changemens dans la discipline de nos vallées. A cette époque deux grands événemens eurent lieu pour elles. D'abord, le cardinal de Richelieu, ayant porté la guerre en Italie, pour la succession du duché de Mantoue, s'en rendit maître, jusqu'à Pignerol, et les annexa à la couronne de France. On leur promit alors de les faire jouir de tous les priviléges que l'édit de Nantes accorda aux réformés, et que le connétable de Lédiguier, en 1592, leur avait déjà spécialement garantis.



Ensuite, la peste, que ces troupes elles-mêmes avaient apportée de France, s'étant répandue avec une effrayante rapidité, envahit nos montagnes, et emporta *plus de la moitié* des habitans. (Gilles, p. 514.)

Le zèle sans restrictions, et l'infatigable dévouement de leurs pasteurs, qui *ne cessoyent, nonobstant l'extrême danger, de visiter toutes les églises* (Gilles, p. 516), fit qu'ils s'en trouvèrent tous atteints les uns après les autres, sans que jamais la mort des premiers pût arrêter dans leur devoir ou ralentir le zèle de ceux qui restaient. Il n'en resta que deux. « Il fallut donc « avoir recours en France, et surtout à Genève, « pour redonner des pasteurs aux restes de ces « pauvres troupeaux. Mais il fut impossible d'en « recouvrer un seul pour prêcher en langue ita- « lienne, en laquelle prêchoient auparavant tous « les ministres défunts, et qui leur est d'autant « plus nécessaire, que tous les actes publics s'y « doivent faire et s'y font en italien. Il fut donc « force, ou de demeurer sans pasteurs, ou de « s'accommoder avec les françois; ce qui fut aisé « à ceux qui se rencontrèrent dans les vallées de « Peyrouse et Saint-Martin, et la partie de la « vallée de Lucerne, comme celles-là voisine de « la France. » (Leger, partie I, p. 206.) Mais les Églises plus rapprochées de la plaine du Pié-

mont, se trouvèrent dans un grand embarras. On leur donna les pasteurs qui avaient survécu, en attendant qu'elles se fussent faites à l'exercice du français. Mais depuis lors s'effacèrent les particularités caractéristiques, quoique peu importantes dans le fond, qui distinguaient encore notre culte de celui des réformés; la discipline surtout se relâcha extrêmement.

« Messieurs les nouveaux pasteurs, accoutumés à une conduite plus indulgente, la trouvoient encore trop sévère; surtout ne voulurent-ils plus souffrir que le modérateur des églises des vallées, qui avec son adjoint et un ancien, à ce député, alloit toujours visiter une fois l'année toutes les églises, donnant ou lui, ou son adjoint, à chacune un prêche, et lui faisant les remontrances qu'il jugeoit nécessaires, selon les défauts qu'il y avoit remarqués; et s'informent exactement et de la doctrine et des déportemens du pasteur du lieu, sur quoi il avoit à écouter, non-seulement le consistoire, mais aussi le peuple, et en devoit par après faire rapport à la *congrégation*, c'est-à-dire, au synode général des églises, — de sorte que ces visites en furent et sont encore tout-à-fait bannies. » (LEGER, partie I, p. 207.)

Elles ont de nouveau lieu aujourd'hui, mais avec beaucoup moins d'exactitude et de rigidité.



SECTION XII.

On a vu précédemment que plusieurs points
la doctrine des Vaudois n'étaient pas arrêtés
ec cette invariable, cette rigoureuse précision,
nt la stationnaire et fatale immobilité atrophia
grand corps de l'Église romaine, du sein duquel
vie ne cessa dès-lors de se retirer.

A notre époque de régénération sociale il y au-
t eu pour cette Église un si beau rôle à remplir!
e eût pu reprendre, en embrassant la cause de
enir et du progrès, une nouvelle splendeur;
is déshéritée de ce pur christianisme à la
iteur duquel elle ne sut atteindre, elle a pré-
é le linceul de ses vieux oripeaux à la robe de
ire et de vitalité dont il l'eût revêtue. Ainsi
issent les institutions fondées sur ce qui doit
inger. Les œuvres transitoires de l'homme
dent de leurs débris la route où passent les
isées éternelles de Dieu!

l y avait aussi dans la discipline, ou pour ainsi
e, dans la législation ecclésiastique des Vau-
s, des questions sur lesquelles ils demandèrent
is des réformateurs.

'était d'abord, s'il doit y avoir entre les pas-
rs des grades semblables à ceux de vicaires,
éques et de primats? Si la peine de mort doit
admise par les chrétiens? Si l'hérédité doit

avoir lieu selon les degrés prescrits par le Lévitique? S'il est permis de jurer? D'avoir des réunions de femmes, qui feraient vœu de virginité? et, si l'on est coupable enfin, de croire que les enfans de toute nation, morts avant d'avoir pu être instruits dans la vraie doctrine, soient sauvés? (Voyez le discours des députés vaudois de France à Œcolampade, SCULTETUS, *Annales evangelii reformati, ad an. MDXXX.*)

Quant au serment, plusieurs les ont accusés de le rejeter sans exception; mais nos vallées le considéraient comme permis, dans le cas d'une haute importance, et lorsque les choses pour lesquelles on le requérait, étaient assez graves pour le justifier.

Lo licit jurament es decernent l'honor de Dio e l'edification del proyme.	Il y a des sermens licites, tendant à l'honneur de Dieu et à l'édification du prochain.

(*Almanach spiritual.* PERRIN, partie I, p. 20.)

Les Vaudois, n'eurent jamais non plus le vœu de pauvreté qu'on leur attribua.

Falsum est Waldenses habere votum paupertatis, sed persecutio adversariorum eos paupertatem docuit.	Il est faux qu'ils eussent le vœu de pauvreté, mais la persécution de leurs adversaires la leur apprit.

(FLACCUS ILLYRICUS, *Catalogus testium veritatis*, etc., art. *Valdenses*, note de l'éditeur, p. 635.)

Ils ont été accusés de soutenir, « *que le pape « péchoit mortellement, quand il envoyoit des*



[redacted]

« *croisades contre les Sarrasins.* » — Ils ont
« trouvé mauvais, sans doute, que le pape leur ait
« fait fondre sus — pour les poursuivre comme
« hérétiques, sans les avoir ouis, ni convaincus
« d'être tels. Mais ils ne sont seuls qui ont blasmé
« l'avarice ou l'esprit de vengeance des papes, en
« fait de croisades. » (PERRIN, P. I, ch. IV, p. 21.)

Cette fraternelle charité, ces sentimens de tolérance et d'amour, s'étendaient indifféremment sur tous les hommes, et avaient sur leur cœur des effets d'autant plus heureux, qu'ils se gardaient en général de l'orgueil spirituel dans lequel sont tombées plusieurs sectes, par l'interprétation exclusive et personnelle de ce passage, *qu'il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.* Les Vaudois l'interprétaient en disant, que les apôtres seuls avaient été élus, mais que tous les hommes, sans distinction, étaient appelés par Jésus-Christ. (*Lo novel sermon.* RAYNOUARD, t. II, p. 109.) On ne doit tuer ni haïr personne, disent-ils; ne mépriser ni le pauvre, ni l'ignorant, ni les enfans en bas âge, ni l'étranger même et le voyageur; car en ce monde nous sommes tous pèlerins et en voyage pour la véritable patrie, où les justes seront réunis. (*La nobla Leyczon.* RAYNOUARD, t. II, p. 88 et 89.)

Cette esquisse rapide, qui nous prépare au tableau plus achevé de leurs mœurs, ne doit pas

nous faire perdre de vue les derniers détails de quelques faits qui se rattachent encore à leur discipline.

Le synode chaque année s'occupe des réglemens nécessaires, qui deviennent par la suite des temps d'une embarrassante et volumineuse diffusion. Celui de 1833 a adopté une espèce de code disciplinaire, conçu d'abord en 101 articles, et étendu plus tard au nombre de 271. Il n'est dans le fond qu'un recueil de décisions prises successivement jusques à lui, dont le vénérable ministre, à qui l'auteur de cet ouvrage doit le jour, a été l'un des plus assidus réviseurs.

La Table, formée autrefois de trois ecclésiastiques, a été augmentée en 1823 de deux membres nouveaux. Elle se compose aujourd'hui : du modérateur, qui en est le président, et du modérateur adjoint, pris alternativement dans l'une et l'autre des deux vallées; d'un secrétaire, choisi dans celle qu'habite le modérateur, et de deux laïques, le premier d'une vallée, et le second de l'autre.

Ce corps s'occupe des intérêts courans de nos églises, et surtout de la correspondance avec les pays étrangers dont elles reçoivent des secours.

Quant aux détails supplémentaires de leur organisation, ils trouveront place dans l'examen postérieur de leur état actuel.



CHAPITRE III.

MOEURS DES VAUDOIS ; ACCUSATIONS DONT ILS FURENT CHARGÉS, ET CROYANCES POPULAIRES QUI EURENT COURS SUR EUX OU QUI S'INTRODUISIRENT DANS LEURS VALLÉES.

On connaît déjà les mœurs des Vaudois, connaissant leur doctrine. C'est par leur histoire seule qu'on peut les pénétrer tout-à-fait et en achever le tableau. Elles ressortent plus vives de chaque page qui entre plus profondément dans leur vie. Il serait donc inutile de s'en occuper ici d'une manière spéciale, s'il n'était nécessaire de présenter une réponse aux accusations par lesquelles on voulut les flétrir et justifier les barbaries insensées de leurs ennemis.

Entre las autras cosas, illi predican enaima cans molestos o renos, que nos aven per ley : dona te a tot demandant; que nos donen nostras deleitanças per cavernas rescondudas, oscuras, cum qualque-qual nos occurra, o sia de maire, o de filla, o de moller, o de soror. Cum acer Dio devant gardant e preservant nos, de quaranta an e de plus, non es auvia fornication, non punivol enayma entre nos. Ni encara stopro enaima que la nostra bona vita, e operation, es destruiment de la vita de lor.

Entre autres choses, ils répandent, comme chiens malveillans et hargneux, que nous avons pour loi : livre-toi à quiconque te demande; que nous prenons nos plaisirs en des cavernes obscures et cachées avec qui se présente, soit mère, fille, femme ou sœur. Mais grâce à Dieu, qui nous a gardés et préservés, depuis plus de quarante ans, il ne s'est entendu parler d'action déshonnête, ni de rien de punissable entre nous. Tellement au contraire que notre vie et nos œuvres condamnent celles de ceux qui nous accusent.

(Cité par PERRIN, part. I, chap. IV, p. 14.)

Tel est à la fois le résumé des accusations dont on chargeait les Vaudois, et l'exposé des causes principales qui les avaient produites. Leur vie condamnait celle de leurs persécuteurs : ces mots expliquent tout.

Nous avons déjà indiqué, du reste, un grand nombre de témoignages remarquables, qui justifient et corroborent celui qu'ils se donnent ici; soit dans le premier chapitre de ce livre, soit dans les notes 18, 37, 48, 49, 50, etc., du livre second, qui contiennent plus d'une parole semblable à celle de Sadolet, évêque de Vaucluse en 1542, qui, s'étant enquis avec attention de leur foi, leur répondit :

Certum quidem est, leves homines quædam de vobis sparsisse in vulgus, quæ reprehensionem acrem merebantur; sed ubi accuratius inquisitum est de re ipsa, meras calumnias et falsas criminationes fuisse, compertum habuimus.

Il est vrai certes que des hommes inconséquens ont répandu sur votre compte, dans le public, des choses qui mériteraient de graves reproches; mais lorsque nous avons recherché avec plus de soins la chose elle-même, nous avons trouvé que ce n'étaient que de noires calomnies et de fausses incriminations.

(Camerarius, *Lugubris narratio.*)

Ce n'est pas seulement sur les Vaudois de nos vallées que tombèrent ces calomnies et ces incriminations; les deux passages que nous venons de citer se rapportent à leurs confrères du Dauphiné et de la Bohême. Mais elles atteignirent en général toutes les sectes religieuses opposées

à l'Église romaine, et se reproduisaient de la même manière au Nord et au Midi, en Italie et à Arras. Ce sont elles que l'on retrouve à la base d'une multitude de procès, en diverses contrées, dont on peut voir quelques pièces vraiment curieuses dans l'Histoire de l'inquisition en Espagne, par Llorente ou Galloix.

Il y eut même un temps, dit Claude Rubis, dans son Histoire de Lyon, où *quand on parlait d'un sorcier, on l'appelait Vaudois.*[1]

Nous allons parcourir rapidement toutes ces inculpations, en n'avançant rien que sur la foi d'écrivains compétens, surtout de nos propres chroniqueurs, et plaçant, pour ainsi dire, une citation sous chacun de nos pas.

Est-il nécessaire de rappeler d'abord de quelle généralité fut, au moyen âge, la croyance aux sorciers, à la magie et aux choses occultes? Les laïques, les moines, les savans, les papes même s'en défendirent en vain. Mainte fois elle motiva les griefs les plus redoutables; tels furent une partie de ceux qui contribuèrent à faire déposer Jean XXIII au concile de Constance. Il n'est donc pas étonnant qu'elle se retrouve sous une autre forme d'accusation, imputée à des hérétiques, à d'obscurs montagnards, aux Vaudois en un mot,

1 PERRIN, part. I, chap. III, p. 10.

par la superstitieuse crédulité d'une communion qui leur était hostile. « Ils leur imposoyent, dit « PERRIN, l'ancienne calomnie de laquelle les « payens noircissoyent les chrétiens de la primi- « tive Église : c'est qu'ils s'assembloyent de nuict « en des cachots, et que là le Barbe, c'est-à-dire, « leur pasteur, commandoit qu'on éteignist les « chandelles, disant *qui potest capere capiat,* « — ajoutant en outre, que les enfans issus de « ces incestes, étaient considérés comme très- « propres à être Barbes.[1] » Et dans le dix-septième siècle encore, le prieur de Saint-Roch à Turin, MARCO AURELIO RORENCO, à l'instigation frénétique du marquis de Pianesse, n'ose-t-il pas dire au chapitre second de ses *Memorie historiche delle introduttione delle heresie nelle valli di Piemonte,* Turin, 1649 (LEGER dit 1645, mais il se trompe; du moins d'après BAYLE, article Rorenco) :

Facenano delle congregationi notturne e bestiali, nelle quali duopo il sermone, sequiouno abominavoli commerci, proferendo il ministro Barba, o sia predicante, quel motto aquel qu'estegnirè lou lume de la lanterna gaguerè la vio æterno.

Ils font des assemblées nocturnes et bestiales, dans lesquelles, après le sermon, se commettaient des choses abominables; le ministre Barbe ou le prédicateur, ayant prononcé ces mots : *Celui qui éteindra la flamme de la lanterne aura la vie éternelle.*

On voit que ces auteurs n'ont fait que se reco-

1 PERRIN, part. I, chap. III, p. 11.

[redacted]

pier les uns les autres, sans se donner la peine de trop approfondir les choses, comme le remarquent Gilles, ch. II, III et LXI; Leger, P. I, ch. XIX, XXX, etc., qui les réfutent. Les mêmes imputations furent reproduites par les écrivains postérieurs qui s'élevèrent contre les Vaudois en faveur de la cour et du clergé.

Sans vouloir m'arrêter à ceux qui parurent entre l'époque de Rorenco et la nôtre, je prendrai dans cette dernière un exemple tiré de l'*Histoire du diocèse d'Embrun, par M.****, publiée peu avant la révolution française (en 1783), où le même langage est encore tenu : *après avoir entendu la prédication de leurs ministres, appelés Barbes, qui finissaient par ces paroles :* qu'estegnera lou lume de la lanterna, aura la vite eterne; qu'aure aye, et que tient, tienne : *le plus diligent de l'assemblée éteignait la lumière de la lanterne, et dans les ténèbres et l'obscurité ils se livraient aux désordres des multiplians, et renouvelaient les infamies des Manichéens. — Il n'y avait que l'inceste au premier degré qui fût un péché dont ils devaient s'abstenir.* « Sur ce, lisez tous les édits, « tous les ordres émanés de l'autorité suprême « contre nous, les relations des délégués; vous « nous trouverez déclarés hérétiques à la foi ca- « tholique, rebelles aux ordres de nous conver-

« tir, de renvoyer nos ministres, de recevoir des « missionnaires; mais vous ne verrez jamais un « mot qui attaque nos mœurs.[1] »

« Il n'y avoit quasi que le passionné clergé papal, qui monstrast de les avoir en mauvaise estime et réputation en les blasmant, non de quelques vices manifestes, car on ne trouve qu'on leur en aye guères imputé, mais le plus de s'assembler de nuict..., etc.

« Ils furent convaincus de leurs calomnies, par les diligentes enquêtes qu'en firent faire les princes souverains, par les magistrats des lieux même où les Vaudois habitoyent, et par autres personnes de marque, qui ne peurent avoir des accusateurs aucune preuve de leurs accusations, ni des autres; sinon tous tesmoignages pour les Vaudois, de probité et honnesteté. Et pource cognoissoit-on évidemment, que ce n'estoyent que [illegible] forgées par les moines, — et vengeance, [illegible] les Barbes, de vive voix et par escrit, [illegible] les abominations et vices du clergé, [illegible] et impies superstitions : d'où s'a- [illegible] la réputation et le revenu du clergé [illegible] pource ne pouvant convaincre leur [illegible] meschancetés, les calomnioyent [illegible] est dit; mais avec si peu de fondement,

---

[1] [illegible] par un Vaudois des Gaules cisalpines, p. 65.

qu'en les calomniant, ils estoyent contraints de les justifier par leurs contradictions.[1] »

C'est ce que reconnaissent même des auteurs catholiques; « Claude de Seyssel, archevesque de « Turin, rend ce tésmoignage aux Vaudois, que « quant à leur vie et mœurs, ils ont esté entiers « et irrépréhensibles, sans reproche parmi les « hommes, s'adonnans de leur pouvoir à l'obser- « vation des commandemens de Dieu.[1] » Et l'on peut dire, *pour conclure hardiment avec Bernard Girard, bon catholique-romain, au* 10.e *livre de son Histoire de France,* « *qu'il n'y a* « *rien, à dire la vérité, qui leur ait attiré la* « *haine du pape et des princes, que la liberté* « *avec laquelle ils reprenoient leurs vices, sur-* « *tout la dissolution des ecclésiastiques; que* « *c'est là la vraie cause qui les a fait mortel-* « *lement haïr, et qu'on les a noircis de plu-* « *sieurs opinions exécrables.* » *Et avec* Guillaume Paradin, *en ses* Annales de Bourgogne, *au livre II, sur l'an* 1209, *ès pages* 247 *et* 248, *de l'impression de Lyon, de l'an* 1566 : « *les* « *erreurs, et les vices dont on les taxoit, n'es-* « *toient que fictions malicieusement inventées;* « *n'ayant rien commis de ce dont faussement*

1 Gilles, chap. II, p. 11 et 12.
2 Perrin, part. I, chap. V, p. 40.

« *on les accusoit, si ce n'est qu'ils taxoient*
« *fort librement les corruptions et les vices des*
« *prélats.*[1] »

On peut rappeler aussi, que Louis XII, sollicité par un légat du pape, nommé *Julien*, de détruire les Vaudois de la Provence et du Dauphiné, envoya des experts recommandables[2], pour s'enquérir des crimes qui leur étaient imputés, et que, « sur le rapport qu'ils en firent au roi, « celui-ci, étonné qu'on eût chargé de crimes « supposés des sujets d'une conduite si exemplaire, « s'écria en jurant : *qu'ils étaient plus hon-* « *nêtes gens que lui-même et le reste de son* « *peuple catholique*, etc.[3] » Vesembecius nous donne la même relation : *His auditis, rex,* « *jurejurando addito, me, inquit, et cætero po-* « *pulo meo catholico, meliores illi viri sunt.*[4] »

Il serait inutile de multiplier ces citations; et bien que l'auteur de ces pages tienne assez à n'oublier aucun témoignage important, soit connu, soit encore ignoré, il s'en trouve déjà un si grand nombre dans les notes du livre précédent, qu'il se croit en droit de pouvoir y renvoyer ceux qui en désireraient davantage sur ce sujet.

---

1 LEGER, part. I, chap. XXX, p. 184 et 185.
2 N. FUMET, maître des requêtes, et G. PARVI, docteur.
3 Citation de DUMOULIN, p. 56 et 57.
4 Cinq lettres par un Vaudois, 1784, lettre IV, p. 60.



Albert de Capitaneïs, Rorenco, Belvédère, sont les principaux diffamateurs dont la plume s'acharna sur nos Vaudois. Le premier prétendit qu'ils adoraient leurs Barbes, et qu'ils considéraient comme un crime de condamner quelqu'un à mort. Étrange mélange d'inventions arbitraires et de pâles reflets des choses vraies; car il est certain que l'esprit des Vaudois fut toujours opposé à ces actes sanglans et barbares, que réprouve aussi, nous le croyons, le véritable christianisme, ainsi que la saine législature.

Un autre auteur, cité par Perrin, Ramerarius, *De forma hæreticandi hæreticos,* leur attribue d'admettre deux dieux, l'un bon et l'autre mauvais; puis de croire *que tout ce qui se fait sous bonne intention est bon, et qu'un chacun sera sauvé en ce qu'il fait en ladite bonne intention,* ce qui est encore une réminiscence ou un aperçu involontaire de la direction véritable de leur doctrine.

Claude Rubis, *Histoire de Lyon,* p. 269, place chez eux la communauté des biens et des femmes. S. Bernard, enfin, *homélie soixante-sixième, sur les cantiques,* leur fait rejeter le baptême des enfans, et admettre l'adultère comme article de foi.

Nous ne nous arrêterons point à réfuter en détail ces boutades inconsidérées d'une époque

d'intolérance et de crédulité; l'examen de leur doctrine et de leurs mœurs y répond suffisamment. Il serait curieux néanmoins d'examiner la manière et le pourquoi dont sont écloses telles imputations plutôt que telles autres. Ainsi l'on voit dans Claude Rubis, par exemple, que de ce que leur fraternelle charité ne souffrait point de pauvres parmi eux, leurs ennemis en conclurent à la communauté des biens, et de là à celle des femmes; dans S. Bernard : de ce que les Barbes vaudois ne se trouvaient pas à portée de faire un service régulier dans leurs communes, et de ce que leurs ouailles, n'ayant aucun préjugé sur les cérémonies, attendaient quelquefois long-temps de présenter leurs enfans au baptême, on en conclut expéditivement qu'ils n'en avaient pas du tout; mais pourquoi? ce ne pouvait être que par incertitude sur la paternité, et de là, toutes les conclusions.

Enfin le cours des siècles a balayé toutes ces petitesses! Les tracasseries et les animosités d'alors ne seraient plus comprises aujourd'hui : la tombe s'est ouverte sous ces choses futiles ou temporaires; et le vent qu'elles font jaillir du passé, en s'y précipitant, soulève à mesure le voile de l'avenir. C'est une plus large perspective qu'il nous découvre. Le soleil intellectuel qui y brille, fait pâlir les constellations éparses de toutes ces polémiques de détail, l'éclat des glaives controver-

sistes, si redoutables jadis dans l'étroite sphère où ils s'agitaient, et qui n'ont plus aujourd'hui, tous ensemble, la valeur même d'un seul éclair. C'est que ce n'est point au bruit des orages que doit avancer vers son Dieu la grande famille des hommes; c'est à l'harmonie indiciblement belle et toujours croissante de leurs cœurs et de leurs bras unis, que séparent encore, mais en vain, des barrières de despotisme, de passions ou de préjugés.

Dans cet immense drame qui traverse les âges, et que les peuples jouent, même à leur insu, on ne saurait nier que les Vaudois ont eu leurs incidens, leur rôle et leur mission; ni qu'à cette toile mystérieuse, sur laquelle se brodent incessamment les fastes de l'humanité; à cette chaîne puissante, qui l'entraîne d'un cours irrésistible vers l'avenir, ils aient aussi par leur position, leur courage et leurs mœurs, apporté, du moins secondairement, leur fil ou leur anneau. C'est la plus glorieuse justice qu'on puisse rendre à un peuple, que de reconnaître son action coopératrice dans la force, en vertu de laquelle s'opère ce mouvement universel.

Les mœurs des Vaudois constituent surtout le caractère que leurs historiens s'attachent le plus à défendre et à faire ressortir. *On conversera*, dit Leger, *un siècle entier entr'eux sans*

leurs sujets, disent-ils, *comme font les seigneurs, leur imposant des charges et des tailles injustes; surchargeant les pauvres par leurs méchantes inventions, et s'ils contredisent, qui les emprisonnent et quelquefois les tourmentent jusqu'à la mort, et ainsi leur prennent leurs biens injustement*, SONT LARRONS.[1]

Quelle épithète! de quel nouveau baptême ils osent les sacrer! A cette énergie de vérité, qui a plus de force encore dans leur vieux langage, et surtout à l'aspect du servilisme général que présentaient alors les nations, ne croirait-on pas, comme aux temps héroïques, entendre s'élever du fond des Alpes cette mâle parole des prophètes, qui s'embrasait autrefois dans les déserts sur les crimes des Hébreux. *Ceux-là aussi sont larrons*, disent-ils encore, *qui retiennent le loyer des ouvriers*; et ces paroles sont-elles, même pour nous, sans actualité, sans force ou sans portée?

A ce langage courageux et libre, faisons suivre celui de la modération et du devoir, où leur sereine manière d'être et leur calme obéissance aux supérieurs légitimes, sont tout aussi vivement exposées.

Un chascun deo esser sotmes a li devant pausa, creyre a lor me-

Un chacun doit être soumis à ceux en charge; leur obéir, le-

---

1 *Lou libre de las vertus*. Exposition du huitième commandement. LEGER, part. I, chap. IX, p. 55.

[redacted]

seimes, amar lor, aver pas cum lor, coler lor de doble honor, en subiection, en obediensa, en promptesa e en pagament.

aimer, avoir paix avec eux, leur rendre double honneur, d'obéissance, de promptitude et de paiement.

(*Del nostro departiment de la Gleisa romana :* Livre des causes de leur séparation de l'Église romaine. PERRIN, part. I, ch. IV, p. 25.)

Cette humble conduite était loin de devenir entre eux pusillanimité ou apathie. « Celui qui « se courrouce contre son frère sans cause, disent- « ils, est digne de jugement, mais non celui qui « se courrouce avec un juste sujet; car si l'on ne « se courrouçoit parfois, la doctrine ne seroit « point profitable, — et les péchés ne seraient « point châtiés. — Ceux-là donc qui en tel cas « ne se courroucent point, pèchent; car patience « sans raison est semence de vices.[1] »

Si la ira non sarè, la doctrina non profitarè, ni li judici non saren discerni, ni li pecca non saren castiga.

Si la colère n'existait pas, la doctrine ne saurait profiter, les jugemens ne seraient pas discernés ni les péchés punis.

(*Lumière et trésor de la foi, fol.* 214. PERRIN, part. I, ch. IV, p. 24.)

Ce n'étaient point seulement en maximes que consistaient leurs vertus : les paroles sans le cœur, disent-ils, ne signifient rien; et il est inutile de revêtir les apparences du bien, si intérieurement on n'y est pas porté.

---

1 *Exposition des dix commandemens.* LEGER, part. I, ch. IX, p. 55.

L'Antechrist se connaît, selon eux,

per correptions e predications verbales de li vici : car illi dion e non fan.

par les corrections et prédications en paroles des vices ; car ils disent et ne font rien.

(*Lo libre de l'Antechrist.* LEGER, partie I, ch. XIV, p. 76.)

Lo luoc, ni la cadièra non fai sanct. — Qual cosa es plus hauta del paradis, qual cosa es plus segur que lo cel, e emperço l'home peccant cagè del paradis, e li angel del cel, quilli foson exemple a li ensegadors, que ni lo luoc ni la grandeça de la degnita, non fai sanct, ma la non noisanza de la vita.

Le lieu ni la chaire ne font point l'homme saint. — Quelle chose est plus élevée que le paradis ? quelle chose est plus sûre que le ciel ? et néanmoins l'homme en péchant est tombé du paradis et les anges tombèrent du ciel, afin d'être en exemple aux suivans, que ni le lieu, ni la grandeur de dignité ne rendent purs, mais l'innocence de la vie.

(*Del nostro département de la Gleisa romana.* PERRIN, partie I, ch. IV, p. 23.)

Cette doctrine si juste, qui ne put les soustraire aux persécuteurs, leur donnait du moins une paisible et sereine tolérance, qui leur faisait pardonner le mal, et les empêcha toujours de rendre à leurs ennemis, lorsqu'ils l'auraient pu, les traitemens qu'ils leur faisaient souffrir.

Lo Segnor sabent aquisti livrament dis, garda vos de li home : ma el non ensegna ni conseilla a li seo esleit, occire alcun ma de amar li ennemic. Quant li disciples diceron, voles que nos disan que fuoc descenda del cel, e consume lor ? Christ respondent dis a lor : non sabè de qual sperit vos se. — Nos sen aizi bata dura de Dio, d'esser

Le Seigneur, disent-ils, sachant bien que nous serions livrés, dit gardez-vous des hommes ! mais il n'enseigne ni ne conseille à ses élus de tuer personne, mais d'aimer les ennemis. Quand ses disciples lui dirent : veux-tu que nous disions que le feu du ciel descende et les consume ? Christ leur répondit : Vous ne savez de quel esprit



aizi venta coma lo gran de froment en la pailla.

vous êtes. — Nous sommes ici l'aire du Seigneur pour être vannés comme le grain de froment dans la paille.

(*Lo libre de las tribulations, fol.* 274. PERRIN, partie I, p. 27.)

Quelles profondes pensées sous ces simples expressions! — Ces anges tombés du ciel, et ces épis semés sur l'aire, unissent en eux la poésie orientale du Liban, et celle plus austère des Alpes, qui s'exprime par des images empruntées à la simplicité de leur vie. Ceux qui voudraient contester ces écrits aux Vaudois, seraient réfutés par la nature même de leur composition. Ces graves montagnards laissent aux peuples brillans de l'Italie, armés contre leur paisible destin, toutes les douceurs corruptrices de l'existence; *mais pour vous, mes frères,* écrivait un de leurs Barbes, aux Églises de Pragela:

Si vos sperà et desirà possessir vita eterna, et bona voous, et bona fama et bon credit, et prosperar en aquest mond en li ben spiritual et temporal : purga de tota vita desordonnà entre vos, afin que Dio sia sempre entre vos, loqual non abandonna unqua, li sperant en si.

Si vous espérez et désirez posséder vie éternelle, bonne estime, bonne renommée et bon crédit, et prospérer en ce monde dans les biens spirituels et temporels, purgez-vous de toute vie désordonnée entre vous, afin que Dieu soit toujours avec vous, qui n'abandonne jamais ceux qui espèrent en lui.

(Lettre du Barbe BARTHÉLEMI TERTIAN aux Églises vaudoises de Pragela. LEGER, partie I, chap. XXXII, p. 201.)

On voit ce peuple des vallées, disait encore LEGER, de son temps, *vivre en simplicité et innocence de conversation, de sincérité, de vérité et de fidélité en toute leur conduite, sobriété en leur vivre, assiduité à leur travail, abstinence de toutes sortes de jeux, si ce n'est de l'exercice des armes, surtout de l'arquebuse, du palet et de la course*, et parfois, *ce qui est fort rare, de la longue paume, et dans la rejection de tous jeux de cartes, de dés, et de semblables choses, qui leur sont même inconnues*[1]. Et pour terminer cet exposé, pour ainsi dire autographe, de nos mœurs, puisqu'il vient tout entier de nos propres écrits, voici un passage des Mémoires de Vignaux, Barbe vaudois, cité par PERRIN, liv. I, ch. VI, p. 49:

« Ils ont affirmé, dit-il, qu'il falloit croire aux sainctes Escritures, seulement en ce qui concerne le salut, sans s'arrester aux hommes. Qu'icelles contiennent tout ce qui est nécessaire à salut, et qu'autre chose ne doit être reçue, sinon ce que Dieu nous a commandé. —— Que toutes traditions humaines doivent être rejetées sans les tenir nécessaires à salut. Le chant et récit de l'office, et les jeunes liés à certains jours, festes superflues, la différence des viandes, tant de de-

1 Partie I, chap. XXX, p. 189.

[redacted]

grés et ordres de prestres, moines et moinesses, tant de bénédictions et consécrations de créatures, voeux, pélérinages, et toute la confusion et grand amas de cérémonies, inventées par ci-devant, devoir être abolies[1]. » *Nous vivons*, dit-il lui-même, *en paix ès ces vallées de Piedmont, et en concorde les uns avec les autres; avons commercé, et contractons par ensemble, n'ayant jamais faict meslange de prendre pour nos fils les filles de ceux de l'église romaine, ni n'avons baillé nos filles à leurs fils*[2]. Il raconte ensuite que les seigneurs et les grands personnages du Piémont aimaient beaucoup à avoir des domestiques et des nourrices de nos vallées, les préférant même aux leurs. Et pour finir par une anecdote assez piquante, qui n'est pas sans charme ni sans naïveté: « Un jeune moine anglais, » dit l'auteur des *Cinq lettres*, p. 61, « nommé Radulphus Cogeshalensis, faisant sous le docteur *Gervasius* son cours de morale et de philosophie, lui racontait l'histoire d'une jeune fille qui, pressée par un jeune homme qu'elle aimait tendrement, de satisfaire à ses désirs, lui tint ce langage: O mon jeune ami, je t'aime bien! mais qu'à Dieu ne plaise que je devienne jusqu'à ce point ton

1 Perrin, partie I, chap. VI, p. 49.

2 Perrin, *ibid.*, p. 48. Ce passage a déjà été cité d'après Leger (voyez p. 320 de ce volume).

amie, ni l'amie d'aucun homme vivant; car je me rendrais trop coupable.

« A ce discours, maître Gervais comprit d'abord qu'elle était de la secte très-impure des Vaudois. *Quod audiens, magister Gervasius intellexit protinus hanc esse de impurissimâ sectâ Valdensium.*[1] »

Comme il n'est pas prouvé que cette jeune fille fût bien de nos vallées, voici des paroles plus générales, que disent les Vaudois, cette *impurissima secta Valdensium*, sur la continence et la chasteté.

Lo pecca de lussuria plai mot al diavol, e ès mot vergognòs a Dio, e injurios al proyme, par ço que l'ome obedis à la vilissima partia de seo cors plus que à Dio, local la deffendu. — — Nos devèn donc pregàr lo Segnòr per chascun dial que leve de nòs lo peccà de lussuria, e done à nòs lo don d'entendemènt e de castità.

Le péché de luxure plaît beaucoup au diable, mais il est extrêmement odieux à l'Éternel, parce que, en le commettant, l'homme obéit à la partie la plus vile de son corps plutôt qu'à Dieu qui l'a défendu. — — Nous devons donc prier le Seigneur tous les jours qu'il nous affranchisse du peché de luxure et nous accorde le don d'entendement et de chasteté.

(*Libro del remedi del pecca de luxuria*, *cap. XXI*. Perrin, partie I, chap. IV, p. 15. Leger, partie I, chap. XXX, p. 186 et 187.)

On peut voir jusqu'à quel point cette vertu fut, d'entre toutes les autres, une des plus importantes pour eux, et qu'ils mettaient le plus de

---

1 Ce trait est tiré, dit l'auteur que je cite, de Boxhornius, *Hist. univers.*, p. 717 et 718.

soins à pratiquer, par les pures exhortations que leur prodiguent leurs Barbes, et les détails dans lesquels leur sollicitude ne craignait pas d'entrer: *Admonemus conjugatos, ut invicem debito proprio honestè, et tantum ad medicinam, et non ad voluptatis societatem, utantur : et tempore menstrui et puerperii, et cum jam instant partus, a dicto debito se custodiant; et quantum possunt, ne sint in hujusmodi et reliquis, suæ familiæ scandalo, caveant.* (Relation des pasteurs vaudois à Œcolampade. SCULTET., *ad an.* MDXXX, p. 162, col. 1.)

Était-ce de natures sensuelles et de cœurs corrompus que partaient ces expressions encore si admirables d'énergie et de conviction, contre la convoitise?

« Comme de la terre et de l'eau est faite la « fange matérielle, ainsi de la convoitise est faite « la fange spirituelle de l'âme, qui rend l'homme « odieux au Seigneur. Ensuite vient l'orgueil de « la vie, qui souffle comme un vent impétueux « dans l'âme tournée en cendres; et ce vent l'emporte comme la poussière. » (LEGER, partie I, p. 56.) « Il y a aussi une paillardise spirituelle : « savoir est, quand l'homme se sépare de Dieu. » (Id. p. 55. *Exposition des dix commandemens*, traduite du patois.)

La torture voulut en vain leur arracher des

aveux contraires à la vérité, pour justifier de turpes accusations : « L'inquisiteur Panza tor-« menta si violemment un certain Estienne « Charlin, que les boyaux lui sortoyent du ven-« tre, pour extorquer de lui ceste confession et « imposture; c'est qu'ils s'assembloyent parfois de « nuict pour paillarder, les chandelles estaintes, « commettre des adultères et incestes damnables; « mais nonobstant ladite torture extrême, si ne « peurent-ils jamais tirer de lui une si énorme « meschanceté, qui leur estoit imputée.[1] »

Voilà des témoignages qui n'ont pas besoin de commentaires, et devant lesquels sont bien infimes les accusateurs et les bourreaux! Mais comme les premiers chrétiens, s'ils étaient souvent accusés, ils furent aussi souvent trahis.

Exoriuntur enim falsi fratres, qui clam accedunt ad Antichristi membra : ut puta, monachos, episcopos, ditionem temporalem et hujusmodi, dicentes : quantum vultis nobis dare, et in manus vestras Waldensium doctores trademus; scimus enim ubi lateant (non quidem ubique palàm apparere audemus).

Il s'élève parmi nous, il est vrai, de faux frères, qui vont secrètement vers les membres de l'Ante-Christ; c'est-à-dire comme vous le pensez, les moines, les évêques, la puissance temporelle et semblables, disant, combien voulez-vous nous donner, et nous livrons en vos mains les docteurs des Vaudois; car nous savons où ils se cachent (et à la vérité nous n'osons pas partout nous montrer ouvertement).

(*Les pasteurs vaudois à Œcolampade.* SCULTET, p. 162, col. 2.)

---

1 PERRIN, partie I.re, liv. II, ch. VIII, p. 203.

Ces derniers mots ont plus que la valeur d'une négligente parenthèse; ils nous expliquent l'origine de ces accusations déloyales. Les retraites que les Vaudois, épiés de toutes parts, cherchaient pour leur culte religieux, devenaient sous les rapports de leurs ennemis des repaires d'abominations; et de là jaillirent lâchement toutes les turpitudes qu'on leur imputa. Comme elles ne variaient guères que dans leur expression, et qu'on les retrouvait presque également en tous pays, un ouvrage fort peu connu pourra en présenter comme une sorte de résumé dans le récit qu'il donne de la *Vauldoiserie* d'Arras, et des procédures qui furent faites à tous ceux *qui y estoient prins com Vauldois*; ce sont les *Mémoires de* Jacques Du-Clercq, né en 1424, et publiés pour la première fois dans le supplément au t. IX de la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France*. Londres et Paris de 1785 à 1790.

Nous aurions voulu pouvoir faire connaître quelques chapitres tout entiers de ces mémoires, écrits avec la naïveté de Joinville et cette bonne foi du chroniqueur de S. Louis, dans lesquels il expose les événemens qui se rattachent à notre sujet[1];

---

[1] Ce sont ceux auxquels Molinet fait allusion dans les vers, cités page 196.

mais la multiplicité des citations que renferme déjà ce volume, nous oblige à n'en transcrire que quelques fragmens : « Tous ceux quy avoient « esté à la Vaulderie et l'avoient confessé, deb- « voient mourir.

« — Et avoit icelluy Evesque, une telle magi- « nation, que quand il voyoit les gens, il disoit « et jugeoit s'ils avoient esté en Vaulderie ou « non; luy et le doyen, soustenoient que aussitost « qu'un homme estoit prins ou accusé pour vaul- « derie, nul ne debvoit l'aider ny secourir; fut « père, mère, sœur, ou quelque aultre prochain « parent, sur paines d'estre prins comme Vaul- « dois. — — Quand ils vouloient aller en ladite « vaulderie il se oignoient d'ung oingnement que « le diable leur avoit baillé; ils en frottoient une « verge de bois bien petite et des palmes en leurs « mains, mettoient icelle vergette entre leurs « jambes, s'envoloient où ils voulloient, et les « portoit le diable au lieu où ils debvoient faire « ladite assamblée; en ce lieu ils trouvoient les « tables mises, chargiées de vins et de viandes, « et ung diable en forme de boucq, à queue de « singe, et aulcune forme d'homme; là faisoient « oblation et hommage audit diable; — là ils « commettoient tant des crimes, sy puants et « énormes, tant contre Dieu que contre nature, « que ledit inquisiteur dit qu'il ne les oseroit

« nommer. — *Vient maintenant le récit de la condamnation de diverses personnes accusées de Vauldoiserie.* — « Elles furent baillées ès mains « des boureaulx et prestement menées à la justice « d'Arras; et là, leurs corps ards, et ramenés en « pouldre. — — Elles moururent en cet état, « disant, qu'oncques n'avoient esté en ladite « Vaulderie, et qu'elles ne sçavoient ce que « c'estoit. Lesquelles parolles — meurent le peu- « ple en grande pensée et murmure, sy disoient « aulcuns que c'estoit à tort qu'on les faisoit « mourir. — »

« En ce temps les ville et cité d'Arras, et pour « certain tous ceulx qui y demouroient, furent « sy scandalysés par tout le royaulme de France, « et ailleurs, d'estre Vauldois, qu'à peine voul- « loit-on loger les marchands, et aultres de la « ville; et mesme les marchands en perdirent « leur crédence; et vouloient ceux à quy ils deb- « voient, estre payés, de peur qu'ils ne fussent « prins comme Vauldois, parquoy ils euissent « leurs biens confisqués. »

Cette dernière phrase fait entrevoir une partie du véritable sujet qui portait les inquisiteurs à multiplier leurs arrestations; mais ce ne sont pas encore les choses les plus odieuses, ou du moins les plus ridicules, qui aient été répandues sur le compte des Vaudois. Le duc Philippe VII, en

1488, en ayant fait venir quelques-uns à Pignerol, pour les interroger, *ouït leurs réponses sur plusieurs demandes qu'il leur fit, et tesmoigna d'avoir esté mal informé d'eux, tant de leurs personnes que de leurs croyances*[1]; après quoi il demanda à voir de leurs petits enfans, qu'on disait naître monstrueux, avec la gorge velue, quatre rangées de dents noires et un seul œil au milieu du front. Philippe en ayant vu *plus de douze, que leurs mères vinrent lui présenter*[2], les trouva *beaux en perfection*[3], et prit même plaisir, dit Leger[4], *à entendre leur petit jargon.*

Enfin, au commencement du dix-huitième siècle même, les soldats catholiques n'osaient encore venir combattre les Vaudois, que couverts d'amulettes et de talismans[5]. Et combien le peuple ne dût-il pas traîner long-temps après lui cette croyance aux sorciers, aux conjurations et aux œuvres occultes que, dans le moyen âge, partageaient les hommes les plus savans, jusqu'aux moines et aux solitaires, dont les demeures isolées attirèrent toujours cette mystérieuse attention,

---

1 Gilles, chap. IV, p. 27.

2 Brez, tom. II, chap. I, p. 30.

3 Perrin, liv. II, chap. IV, p. 155.

4 Partie II, chap. III, p. 26.

5 Voyez *Histoire de la glorieuse rentrée des Vaudois dans leurs vallées*, par Arnaud, p. 299 — 305.

qu'excitent en général les cloîtres et les ermitages.

Aujourd'hui partout on voit encore apparaître aux environs de nos vallées les murs ruineux ou recrépis de ces antiques monumens, qui souvent, il est vrai, durent être aussi la retraite des vertus et de la prière, l'asile vénéré des ames paisibles ou froissées, auxquelles le monde ne pouvait plus convenir. « Ces hospices de mon pays, ouverts aux malheureux et aux faibles, sont souvent cachés dans des vallons qui portent au cœur le vague sentiment de l'infortune et l'espérance d'un abri; quelquefois aussi on les découvre sur de hauts sites, où l'ame religieuse, comme une plante des montagnes, semble s'élever vers le ciel pour lui offrir ses parfums.[1] »

Nous terminons ici le double exposé des mœurs des Vaudois et des accusations auxquelles ils furent en butte, sans que leurs vertus s'en ressentissent, ni que leur résignation eu pût être altérée.

On pourrait avouer que, sous certains points de vue, ils se laissèrent aller à un ascétisme peut-être trop rigoureux, qu'expliquent seules leur position et leur vie. C'est un excès du reste, que depuis long-temps on ne peut plus leur reprocher; *je confesse même*, disait déjà Leger[2],

---

1 René, Chateaubriand.
2 Partie I.re, chap. XXX.

et en gémis devant Dieu, d'autant plus qu'ils sont mes frères, et selon la chair et selon l'esprit, que les Vaudois d'aujourd'hui sont bien éloignés de cette grande sainteté et détachement du monde de leurs bienheureux ancêtres ; et quoi qu'il puisse nous en coûter de le dire, écrivait Brez, un siècle après « nous devons cependant l'avouer sans détour, les Vaudois nous paraissent encore avoir dégénéré depuis le temps de Leger. Ils se sont laissé aller à des écarts qui leur étaient auparavant inconnus, et qui ont fait le malheur de plusieurs familles. Les procès commencent à devenir communs dans quelques communautés; le luxe, les jeux s'y introduisent insensiblement; et l'on compte déjà, chose inouïe auparavant, quelques familles qui vivent dans l'oisiveté, et donnent par là un exemple pernicieux. Le zèle de la religion se réfroidit aussi...[1] »

Leur attachement pour elle n'est plus si inviolable, se charge de continuer un autre Vaudois, un demi-siècle après, *leur zèle s'est encore refroidi, ils n'ont plus la même horreur pour les scandales et les vices, avec lesquels leurs yeux se sont insensiblement familiarisés; on ne voit plus parmi eux cette grande douceur, ce support, cette bonne foi, cette simplicité, cet amour de la justice,*

---

1 Brez, t. I.er, ch. V, p. 83.

ce désintéressement, qui faisaient respecter leurs aïeux. Les procès se sont multipliés dans quelques parties des vallées..., etc.[1] « Oh! que le cœur est ému » s'écria un pieux ministre de l'Évangile, qui entrait dans nos vallées[2], « en voyant ces tristes ruines de la Sion européenne! »

Mais il ne faut pas croire, à cette rapide dégradation, amenée peut-être plus encore par des événemens étrangers aux Vaudois que par leur propre faute, qu'il ne reste dans leur sein aucun germe de religieux et progressif avenir, ni parmi eux aucun vestige de cette primitive patriarcalité qui fit jadis leur bonheur et qui est maintenant leur gloire. Sans m'attacher à en faire un examen spécial, qui trouvera plus tard sa place, je citerai des traits connus, qui prouvent en faveur d'une vie encore simple et pure, d'un reflet des anciens temps, qui n'est pas évanoui.

On a répété dans plusieurs brochures, qu'un étranger arrivant le dimanche à l'heure du service divin, dans un de nos villages, n'y trouva personne, si ce n'est une vieille femme, qui se disposait aussi à se rendre à l'église lorsqu'il lui demanda l'hospitalité. Tenez, monsieur, lui ditelle, voilà les clefs de la maison et des armoires,

1 Timoléon Peyran, *Considérations sur les Vaudois.* Genève, 1825.

2 M. Félix Neff. Voyez notice sur lui.

servez-vous de ce dont vous aurez besoin, et excusez-moi de m'absenter maintenant; je vous recevrai mieux à mon retour.

De fâcheuses expériences empêcheront peut-être aujourd'hui que ce trait se reproduise comme autrefois; mais il n'en faudrait conclure qu'à plus de prudence de leur part et non à moins d'hospitalité. Dans les parties un peu retirées de leurs habitations on retrouve encore la même candeur et la même bonne foi. Les habitans d'un hameau quelconque savent tous mutuellement l'endroit où ils cachent les uns et les autres la clef de leur demeure quand ils s'en éloignent, ou le secret rustique de l'ouvrir à défaut de serrure. Ont-ils affaire quelque part au milieu des champs, ils déposent sur le bord de la route ce dont ils sont chargés, leurs outils, leurs vêtemens, etc., et vont sans défiance s'acquitter du soin qui les détourne, quoique souvent pour plusieurs heures, assurés de tout retrouver intact et à la même place à leur retour. Prenez garde, disais-je un matin à une femme de ce pays, qui se disposait à laisser, pour une partie de la journée, son panier rempli de provisions et de vaisselle sur une pierre du chemin; vous ne devriez pas l'exposer de la sorte à tout venant, il faut le cacher ailleurs, ou prier quelqu'un de le garder.

— *Eh!* me répondit-elle dans le patois expressif

de ses montagnes, *où serait-il mieux que là, où tous ceux qui passent peuvent le garder?*

Mais, pour en revenir au moyen âge, l'esprit de la superstition mêlé à celui de chevalerie, contribuait fort à jeter une teinte bizarre sur ce peuple isolé. « La fausse opinion qu'ont les Italiens touchant le pouvoir du diable et des mauvais esprits, a été très-avantageuse aux Vaudois, « dans toutes les guerres qu'ils ont eues à soutenir « contre leurs ennemis. Le petit peuple croit « communément que les hérétiques sont la proie « du démon, et par conséquent durs, qu'aucune « balle de mousquet ne leur peut rien faire. Il « y en a même parmi eux qui assurent avec serment, que les Barbets[1], c'est ainsi qu'ils les « appellent, après le combat recueillent les balles « par poignées dans leur chemise, sans qu'elles « leur aient fait la moindre égratignure. Du « moins, c'est une chose très-sûre que les Vaudois, à l'aide de leur bravoure et de cette fausse

---

1 Le nom de *Barbets* donné aux Vaudois, vient de celui de leurs pasteurs, qu'ils appelaient *Barbes*. On l'a étendu ensuite à tous les malheureux signalés par le pouvoir ou l'Église à l'animadversion publique. M. Thiers, dans la troisième édition de son *Hist. de la révol. franç.*, t. III, chap. V, p. 299, parle de *bandes de partisans connus sous le nom de Barbets*. Dans plusieurs ouvrages de l'époque, ce n'est que sous ce titre que les Vaudois sont désignés. Mais il ne fut jamais général, et ne peut être considéré que comme un provincialisme.

« [illegible], ont gagné plusieurs combats que peut-« être ils auraient perdus; car comment donner « courage à des soldats qui doivent attaquer des « gens qu'ils croient ne pouvoir tuer[1]? » Souvent ils prenaient les prières des ministres et de leur [illegible] cortége pour des conjurations, et pendant que ceux-ci puisaient, en invoquant le Ciel, cette confiance invincible qui les faisait triompher, l'enfer avec ses terreurs semblait descendre déjà dans le sein de leurs ennemis.

Quelquefois ces derniers ne pouvaient non plus s'empêcher de reconnaître dans l'assurance calme et courageuse de nos montagnards, quelque chose de supérieur aux passions de la terre et à la valeur des hommes: c'était ce sentiment de conviction profonde et de dévouement religieux qui les suivait partout. Alors, saisis de l'idée que le Tout-Puissant les protégeait, il leur devenait impossible de combattre avec avantage; au premier choc ils prenaient la fuite; avant d'en venir aux mains ils avaient été vaincus.

Après une terreur semblable, qui décida le 18 Mars 1561 le sort d'une bataille en faveur des Vaudois, un capitaine ennemi disait *qu'il s'étoit trouvé en plusieurs guerres, assauts, batailles et*

---

1 *Voyage historique et politique de Suisse, d'Italie et d'Allemagne.* Francfort, 1737, t. II, p. 183.

[redacted]

combats, mais qu'il n'avoit jamais vu soldats tant esperdus, comme quand il falloit combattre contre ces gens ici. (GILLES, p. 155.) « Le succès « de ceste journée donna grand courage aux ré- « formés des vallées et resjouyssance à leurs amis; « mais au contraire leurs adversaires en demeu- « rèrent merveilleusement confus et estonnés. « Ceux de l'armée se retirans, crioyent tout haut, « *Dieu bataille pour eux, et nous leur faisons « tort.* » (*Id.* p. 154.) Il n'est pas un vallon dans nos montagnes qui n'eût à raconter ses prodiges et ses exploits. *Si votre canon tire, nos rochers n'en seront pas épouvantés*, écrivait de la Balsille, le pasteur Arnaud au général de Catinat, qui, lui faisant représenter l'impossibilité d'une résistance pour des troupes aussi dénuées que les siennes, et la folie qu'il y avait à de pauvres gens comme eux, à vouloir lutter contre le plus puissant roi de la terre, leur offrait encore la vie et 500 louis à chacun s'ils voulaient retourner dans leur exil. Pourtant cette fois-là Louis XIV fut vaincu, et nos Vaudois purent encore vivre paisiblement appuyés sur leur charrue dans cet héritage reconquis, où ils étaient venus de deux cents lieues pour mourir les armes à la main.

De quel côté que se tourne la vue, partout le sang des braves et la cendre des martyrs ont fécondé le sol où s'endormirent nos pères. Qu'il en

est peu résulté de fruits, et que leurs leçons ont été vite perdues! On dirait que les années effacent tout souvenir dans les cœurs, comme l'herbe cache les tombeaux sous nos pas. Ces scènes d'héroïsme et de religieuse fraternité qu'ils nous avaient léguées, ont-elles si tôt vieilli dans nos annales, pour que rien ne s'en reflète plus dans les mœurs de leurs fils? Faut-il incessamment le souffle de la persécution, pour faire croître et grandir la semence de l'Évangile? Les larmes qui tombent sur les cœurs, seraient-elles une rosée qui les fertilisât pour les fruits du ciel? Ah, quelles que soient les phases de notre avenir, fidèles à ce premier flambeau, soyons sûrs que nous suivrons toujours le véritable mouvement de l'humanité en suivant celui de l'Évangile. Il y a trois siècles à peine que ces mots, *il est de la religion*, suffisaient pour désigner un *Vaudois*. Particularité singulière, par laquelle on semblait, en s'exprimant ainsi, reconnaître en eux cette religion vraie et absolue qui ne peut périr et qu'on venait combattre. Guerres, supplices, croisades, tortures, anathèmes, jusqu'aux plus puériles ressources de la superstition, rien ne fut oublié pour la détruire dans nos vallées. Mais quelle supériorité n'a point la doctrine céleste du Christ sur cette religion d'intolérance et de détails, que les hommes s'échafaudent à leur mesure

dans le fragile orgueil des partis qui les divisent; et de quel effroi ne dût pas être saisie cette dernière, au milieu de ses magnificences et de ses prêtres, à l'aspect du noble maintien des libertés naissantes et du courageux franc-parler de tous les réformateurs! Qu'on en juge par le délire atroce avec lequel elle se roula dans les chairs vives de nos martyrs, sur les rochers palpitans de toutes nos vallées. « On a vu » dit Leger[1], « fendre le ventre des femmes enceintes toutes vivantes, prendre et porter leur fruit au bout des hallebardes. — Les petits enfans, arrachés des mamelles de leur mère, étoient empoignés par les pieds, froissés et écrasés contre les rochers et les murailles, où bien souvent leur cervelle restoit plâtrée, et leur corps jeté à la voirie; ou bien un soldat se saisissant de l'une des jambes de ces innocentes créatures et un autre de l'autre, chacun tirant sa pièce, ils le déchiroient misérablement par le milieu du corps, et s'entrejetoient les quartiers les uns contre les autres, ou parfois en battoient les pauvres mères, et puis les jetoient par la campagne. — Il est vrai que plusieurs de ces infames massacreurs, voyant ces petites créatures belles comme des anges, en emportèrent

---

1 *Hist. générale des Églises vaudoises.* Partie II, chap. IX, p. 111 et 112.

plusieurs par le Piémont... Que dirai-je? la plume me tombe des mains, et les larmes détrempent mon encre.... Tous les échos des vallées et des Alpes rendoient des réponses si pitoyables aux cris lamentables des pauvres massacrés, et aux hurlemens effroyables de tant de martyrisés, que vous eussiez dit que les rochers étoient émus à l'ouïe des cris de miséricode et des frappemens de poitrine... pendant que tous y étoient insensibles. — Les malades ou les vieillards, tant hommes que femmes, étoient ou brûlés dans leurs maisons, ou hachés en pièces, ou liés tout nus en forme de peloton la tête entre les jambes, et précipités par les rochers, ou roulés par les montagnes. — S'il est vrai que le sang d'Abel cria jusques au ciel contre la cruauté de son frère, le sang de tant de milliers d'innocentes créatures crioit encore plus haut.... Celles que l'on trouvoit encore empalées et dressées sur les grands chemins — et ceux qu'on voyoit attachés à des arbres, avec la poitrine ouverte, sans cœur, sans foie et sans poumons; les peaux des hommes écorchés vifs, qui paroissoient plâtrées et étendues contre les grilles des fenêtres du palais de Luserne; les corps des femmes remplis de pierres, » d'autres mutilés ou ayant la tête brisée par l'explosion de la poudre dont on leur avait rempli la bouche et les oreilles; ces lambeaux de créatures hu-

[redacted]

maines, ces membres épars qu'on rencontrait sur le sol, attestaient seuls, avec les restes fumans de l'incendie, que *des chrétiens* avaient passé par là.

J'ai voulu reproduire par quelques traits rapides l'image de nos persécutions, à la fin de ce chapitre et de ce volume; parce que d'un côté elles furent en partie la conséquence des opinions répandues sur le compte des Vaudois, et de l'autre, parce qu'elles peuvent préparer le lecteur, et servir de transition aux choses qui nous attendent dans la suite de leur histoire. Ces trois livres n'en sont pour ainsi dire que l'introduction, et ces dernières pages, le peristile de la nouvelle scène, où les livres suivans vont nous faire entrer.

Quelques gouttes de sang à l'entrée de la carrière qu'ont parcourue nos vallées, sont l'inscription qui lui convient le mieux. Ce n'est que par leurs infortunes qu'elles doivent vivre dans l'avenir, ce n'est presque aussi que de ces dernières que nous aurons à nous occuper. Le passé est un tombeau; des cyprès bordent la route qui y mène.

Leger, trop près des événemens qu'il avait à dépeindre, puisqu'il y fut lui-même acteur, reflète les passions de l'époque dans sa manière de les présenter, ainsi que les croyances peu éclairées qu'on partageait alors. Les catholiques, auxquels précédemment il était défendu sous

peine de mort de s'établir dans les vallées vaudoises, y habitaient déjà. Avec eux paraît s'être introduite l'idée des sorciers et de l'intervention du diable, dont on retrouve des traces dans le vingt-sixième chapitre de la seconde partie de cet historien. Peut-être, lorsque ces vallées eurent été tenues assez long-temps à part, fallut-il, pour ne point rompre l'équilibre et l'esprit du siècle, qu'elles partageassent jusqu'à un certain point ses faiblesses et ses erreurs. Celles que nous avons indiquées durent le plus promptement s'y introduire.

Dans ces montagnes, en effet, où les puissances de la nature se manifestent avec tant d'énergie; où les phénomènes nombreux du ciel et de la terre, les orages, les météores, la floraison même, s'opèrent avec une activité inconnue aux autres climats; dans ces solitudes vivantes, où les forces secrètes qui animent l'univers paraissent d'autant plus énergiques qu'il y a plus de repos, où chaque plante acquiert des vertus particulières que connaissent bientôt les habitans et qu'ils ne retrouveraient pas dans celles des autres pays; chez un peuple surtout poétiquement conservé sous leur ombrage, avec sa virginité d'impressions et sa naïve intelligence des choses, profond et simple à la fois: ces images symboliques des forces de la nature, ou de la providence de Dieu, comme les Fantines, et ces idées moins relevées d'agens

mystérieux entre l'homme et ce qui l'entoure, comme les sorciers, les évocations, etc., devaient s'acclimater avec promptitude. Mais ce ne fut bientôt qu'à titre de simples et curieuses traditions ou de vagues croyances, qu'elles osèrent y subsister. A peine fournissent-elles encore aux entretiens de la veillée pendant ces obscures nuits d'hiver, que nos faciles montagnards passent si chaudement dans un coin préparé de leurs écuries.

C'est ainsi que l'on retrouve dans les châlets de la Suisse et de la Savoie, ces récits traditionnels que les âges se passent de main en main, les racontant à chaque génération, sans que pour cela ceux qui les disent, y attachent souvent une sérieuse valeur. Combien de jolis contes et de fantastiques légendes n'ont pas été inspirés par exemple par ces lutins malicieux; qui, semblables au Trilby de l'Écosse dont Nodier nous a transmis la grâce et la transparente légèreté dans son style si doux-coulant et si frais, se cachent au foyer de la cabane, y voltigent en girandoles de feu dans le bois qui pétille, soufflent la cendre sur les pieds du plus amoureux, ou chassent la fumée vers la plus jolie; ou bien qui, sortant leurs ailes lumineuses tout au haut de la cheminée, quand il fait froid, appellent le voyageur à venir partager l'asile hospitalier, que ne refuse jamais le village!

Tel est à peu près aussi le sujet de nos traditions nationales sous ce rapport. Ce sont des créations que l'on retrouve partout, et qui sont nées sous la houlette de tous les bergers.

Chassée de la Grèce et des bords poétiques de l'Orient, la mythologie, changeant avec les climats ou sous diverses formes, indigène dans chacun d'eux, semble s'être réfugiée enfin au milieu des montagnes, d'où chaque jour encore ses images s'envolent partiellement, mais pour jamais.

Ce n'est plus là qu'il faut chercher la poésie. Les fictions ou l'erreur ne sont inspiratrices que lorsqu'elles passent pour la vérité. On ne réussit point à exprimer ce que l'on ne croit pas; la vérité seule donne la vie. Elle n'est absolue qu'en Dieu; l'Évangile en est une révélation, appropriée à notre faiblesse.

Quoique pour nous, brisée partout ici-bas, rien n'existe sans un rayon plus ou moins pur de sa lumière; ils ne sont réunis qu'en l'Être suprême : ces noms divers n'indiquent que la même ame de tout perfectionnement. La vérité vous rendra libres, a dit Jésus-Christ. Celui qui est libre ne fait que le bien, car Dieu, qui l'est essentiellement, ne peut faire le mal. Chercher la vérité, faire le bien, être libre, en un mot, c'est s'approcher de Dieu.

Lui seul est affranchi de toute sujetion à la

matière, de toutes les influences extérieures qui nous font agir; il est impossible que ce qu'il doit vouloir ne soit pas; ainsi la nécessité la plus immuable se confond avec la suprême liberté. Nul ne peut être libre entièrement sans être uni à Dieu. Qui le sera jamais?

Ce n'est que par la vérité qu'on y arrive. Nous illuminera-t-elle un jour de tout son éclat? Lui seul peut en contempler le soleil sans nuages, et ce soleil qu'il embrasse c'est encore lui; c'est Dieu se contemplant soi-même.

Nous le voyons aussi, nous; mais ce n'est qu'au milieu des vapeurs qui nous entourent: d'ailleurs entre l'horizon où il se lève et le regard des ames qu'il éclaire par degrés, il y a toujours l'abîme de l'infini. Est-ce assez de l'éternité pour le combler? n'est-elle peut-être qu'une arche de ce pont sans fin qui conduit l'univers des intelligences vers le Créateur? Quelle carrière infinie à travers l'infini! quel délice de s'y élancer! Est-il rien ici-bas qui doive être capable de nous mettre dans la peine, si ce n'est un retard à ces progrès?

Plus on s'approche du Très-Haut, plus on semble découvrir le secret de la vie; mieux aussi l'on sent ce qui est beau et l'on distingue ce qui est vrai. Le beau, la vérité, l'existence, l'être absolu, c'est donc Dieu. Selon qu'on le possède plus ou moins on crée et l'on comprend des choses qui

participent plus ou moins de ces qualités. Les seuls chefs-d'œuvre immortels en toutes choses ont été produits à des époques qui avaient le sentiment religieux.

La religion pure, c'est l'amour; ce mot résume tout l'Évangile. En lui se trouve le secret de l'univers qui a été produit par lui. Quel artiste travaille et finit ses œuvres avec plus d'amour que la nature les siennes? Rien n'y est négligé; chaque forme recèle une pensée. Ainsi le monde nous découvre celle de l'homme, et la nature celle du ciel; la pensée du ciel est amour.

Les langues, les sciences passeront; mais ces trois choses ne passeront point : la Foi, l'Espérance et la Charité; or elles sont filles de l'amour. Ce sont de plus les seules qui correspondent aux facultés infinies et par cela immortelles que nous sentons en nous. La raison, le sentiment du vrai et du beau, vis-à-vis lesquels se place la foi; celui de l'infini où règne l'espérance, et celui de l'ordre moral, du juste, du bien, en un mot, de l'amour, où se réfléchit la charité.

Mais pourquoi scinder ainsi notre être psychique? cette distinction en facultés diverses n'est-elle pas une erreur? L'ame est une, comme Dieu est un. Combien d'ailleurs n'en doit-elle pas renfermer qui nous sont encore inconnues et qui se révèleront peut-être un jour? Analyser

[redacted]

FAC-SIMILE des premiers vers de la Nobla-Leyçon, *tirés du Manuscrit de la Bibliothèque de Genève.*

Nobla Leyçon

O frayres entēde una nobla leuzon
Souēt deuē uelhar erstar en ozon
C' nos ueyē aqst mōt esser pš del chauō
Mot curios d'oriā esser d'boās obās far
C' nos ueyē aqst mōt dela fin appiar
Ben hamil ecēt amz npli enticramīt
Que fo scpta lora car sen al deuē tēp

NOBLA LEYÇON.

O frayres entēde una nobla leuzon
Souēt deuē uelhar erstar en ozon
C' nos ueyē aqst mōt esser pš del chauō
Mot curios d'oriā esser d'boās obās far
C' nos ueyē aqst mōt dela fin appiar
Ben hamil ecēt amz npli enticramīt
Que fo scpta lora car sen al deuē tēp.

Traduction de M.r Raynouard. Choix des poésies originales des Troubadours. T. II. p. 73.

O frères, écoutez une noble leçon :
Souvent devons veiller et être en oraison,
Car nous voyons ce monde être près de sa chûte;
Moult curieux devrions être de bonnes œuvres faire,
Car nous voyons ce monde de la fin approcher.
Bien a mille et cent ans accomplis entièrement
Que fut écrite l'heure que nous sommes au dernier temps.

1.

TABLE DES MATIÈRES.

[redacted]

FAC-SIMILE des premiers vers de la Nobla-Leyçon, *tirés du Manuscrit de la Bibliothèque de Genève.*

Nobla Leyçon
O frayres entēde una nobla leuzon
Souēt deuē uelhar e star en ōzon
C nos ueyē aqst mōt ess ps del chauō
Mot curios d'oriā ess d'boas obās far
C nos ueyē aqst mōt dela fin appiar
Ben ha mil ecēt anz cpli entieramēt
Que fo scpta lora car sen al deuē tēp

NOBLA LEYÇON.

O frayres entēde una nobla leuzon
Souēt deuē uelhar e star en ōzon
C' nos ueyē aqst mōt esser ps del chauō
Mot curios d'oriā esser d'boas obās far
C' nos ueyē aqst mōt dela fin appiar
Ben ha mil ecēt anz cpli entieramēt
Que fo scpta lora car sen al deuē tēp.

Traduction de M.r Raynouard. Choix des poésies originales des Troubadours. T. II. p. 73.

O frères, écoutez une noble leçon :
Souvent devons veiller et être en oraison,
Car nous voyons ce monde être près de sa chûte;
Moult curieux devrions être de bonnes œuvres faire,
Car nous voyons ce monde de la fin approcher.
Bien a mille et cent ans accomplis entièrement
Que fut écrite l'heure que nous sommes au dernier temps.

1.

FAC-SIMILE de l'écriture de **LEGER**, *telle qu'elle se trouve dans les lignes tracées de sa main sur le premier feuillet de la Bible qu'il laissa à ses enfans.*

Questa S. Bibbia e l'unico tesoro che ho
di tutti miei beni ho potuto riscampare dalgl'hor=
=ribili massacri et incomparabili incendij che
la Corte di Torino ha fatti eseguir ~~de~~ nelle
valli di piemonte del 1655 et per questo (oltre
che vi sono più notule di mia mano) raccom=
=mando et Comando a miei figli di conservarle
come una preciosissima reliquia et di transmet=
=terla di mano in mano alla loro posterità
Giovanni Legero pastore

2.

FAC-SIMILE de l'écriture de LEGER, *telle qu'elle se trouve dans les lignes tracées de sa main sur le premier feuillet de la Bible qu'il laissa à ses enfans.*

Questa S. Bibbia è l'unico tesoro che ho
di tutti miei beni ho potuto riscampare dagl'hor=
ribili massacri et incomparabili incendij che
la corte di Torino ha fatti seguir nelle
valli di Piemonte del 1655 et per questo oltre
diversi libri più notabili di mia mano raccom=
mando et comando a miei figli di conservarla
come loro carissima reliquia et di transmet=
terla di mano in mano alla loro posterità

Giovanni Legero pastore

FAC-SIMILE de l'écriture de **BREZ**, *auteur de l'*Histoire des Vaudois. Paris 1796.

. . . . . . Depuis la lettre que tu as reçue de moi, j'ai fait un voyage
à Campe, où j'ai encore vu l'écharpe du grand Arnaud, que j'espère
bien pouvoir acheter tôt ou tard; mais quant aux manuscrits je n'ai
rien pu découvrir. . . . . Je n'ai rien pu savoir de ce qui
le concerne, depuis qu'il fut banni des Vallées. . . . . crois moi
pour toujours ton bon ami et compatriote, Jaques Brez.

4.



FAC-SIMILE *de l'écriture de* **M. DIETERICI**, *Conseiller intime du Ministère de l'Instruction publique des Cultes et de la Médecine, à Berlin : auteur de l'*Histoire des Vaudois dans le Brandebourg *(en allemand), Berlin 1831.*

Le manuscrit de Henri Arnaud, de ce héros, est pour chacun, qui aime et respecte les grands hommes de haute valeur ....

Berlin ce 26e Janvier 1893.

Dieterici



FAC-SIMILE *de l'écriture de* BREZ, *auteur de l'*Histoire des Vaudois. Paris 1796.

...... Depuis la lettre que tu as reçue de moi, j'ai fait un voyage
à Campe, où j'ai encore vu l'échoppe du grand Arnaud, que j'espère
bien pouvoir acheter tot ou tard; mais quant aux manuscrits je n'ai
rien pu découvrir.......... Je n'ai rien pû savoir de ce qui
le concerne, depuis qu'il fut banni des Vallées..... crois moi
pour toujours ton bon ami et compatriote, Jaques Brez.

4.

FAC-SIMILE de l'écriture de **BREZ**, *auteur de l'*Histoire des Vaudois. Paris 1796.

. . . . . . Depuis la lettre que tu as reçue de moi, j'ai fait un voyage
à Campe, où j'ai encore vu l'échoppe du grand Arnaud, que j'espère
bien pouvoir acheter tôt ou tard; mais quant aux manuscrits je n'ai
rien pu découvrir. . . . . Je n'ai rien pu savoir de ce qui
le concerne, depuis qu'il fut banni des Vallées. . . . . crois moi
pour toujours ton bon ami et compatriote, Jaques Brez.

4.

